



HAL
open science

Recueil des inscriptions grecques de Kertassi en Nubie

Emmanuel Deronne

► **To cite this version:**

Emmanuel Deronne. Recueil des inscriptions grecques de Kertassi en Nubie. Etudes classiques. Université de Lille III - Charles de Gaulle, 1992. Français. NNT: . tel-01372900

HAL Id: tel-01372900

<https://hal.science/tel-01372900>

Submitted on 5 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Emmanuel DERONNE

RECUEIL DES INSCRIPTIONS GRECQUES
DE KERTASSI EN NUBIE

Une carrière de grès dans l'Égypte romaine
au troisième siècle de notre ère

Thèse de doctorat de Langue et littérature grecques, 8^{ème} section
(école doctorale Civilisations du monde antique)

soutenue à l'Université Lille III - Charles de Gaulle
le 9 janvier 1992

en présence de

Monsieur Laurent DUBOIS, Professeur à l'Université Lille III - Charles de Gaulle,
Monsieur René HODOT, Professeur à l'Université de Nancy II, Président de l'Université
de Nancy II

Monsieur François JACQUES, Professeur à l'Université Lille III - Charles de Gaulle,
Monsieur Jean YOYOTTE, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études

et de Monsieur André BERNAND, Professeur à l'Université Lille III - Charles de Gaulle,
directeur de thèse

PREFACE

En 1960, l'U.N.E.S.C.O. a organisé, à la demande de l'Egypte et du Soudan, une campagne internationale de sauvetage de la Nubie, dont les vestiges archéologiques étaient condamnés à être engloutis du fait de la construction du nouveau barrage d'Assouan, le Saad-al Ali.

L'opération de sauvetage la plus connue du grand public est sans nul doute celle du temple d'Abou-Simbel, dont le transfert sur un site plus élevé a exigé la mise en oeuvre de moyens, c'est le cas de le dire, colossaux. Mais ce n'est là qu'un des très nombreux résultats de cette campagne exceptionnelle. De Kouloubnarti, au Soudan, à Philae, dont l'ensemble des monuments a été déplacé sur l'îlot voisin d'Aegyika, plus de cinquante sites ont en effet été étudiés par des savants du monde entier¹.

Aux archéologues s'étaient joints, bien entendu, des spécialistes de l'épigraphie. MM. André et Etienne Bernand se sont chargés, pour leur part, de relever les inscriptions grecques de Philae et aussi celles du

(1) On consultera, pour une vue d'ensemble rapide de toute cette campagne, le compte-rendu préliminaire des fouilles paru dans le numéro spécial du Courrier de l'Unesco de février-mars 1980.

temple et celles des carrières de Kertassi, à 40 km au sud d'Assouan. Les copies, les estampages et les photographies réalisés à cette occasion, en septembre 1960, ont servi de fondement à leur édition des Inscriptions grecques de Philae, publiées en 1969. Depuis, la réalisation par ces deux savants du corpus des inscriptions grecques d'Egypte¹, inauguré par leur Recueil des inscriptions grecques et latines du Colosse de Memnon (1960), a progressé, on le sait, à un rythme impressionnant, mais le matériel concernant Kertassi n'avait pas encore été exploité systématiquement. En 1975, André Bernand a publié dans le recueil des Hommages à Claire Préaux une "Révision des inscriptions de Kertassi". En 1984, il m'a fait l'honneur de me confier les éléments de ce dossier, composé d'excellentes photographies des pierres et des estampages qu'il a réalisés sur place avec son frère, ainsi que des notes qu'ils ont rédigées lors de cette mission. Elles m'ont fourni toutes les données précises sur le dispositif des inscriptions.

Je disposais, en outre, pour aborder cette étude, de l'édition magistrale de Friedrich Zucker, Von Deobd bis Bab-Kalabsche (t.3), publiée en 1912 par l'I.F.A.O. dans la collection "Les temples immergés de la Nubie"

(1) On pourra consulter à propos de l'histoire du projet de réalisation d'un tel corpus, E. Bernand, "Le corpus des inscriptions grecques de l'Egypte", dans Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 26 (1977), pp.95-117.

édition issue d'une mission sur le terrain de F.Zucker et de G.Roeder en 1908. Zucker est le seul savant à avoir osé aborder tous les problèmes posés par les textes de Kertassi, et ce avec un soin et une honnêteté intellectuelle remarquables qui m'ont permis à la fois de bénéficier des importants résultats de ses recherches et de construire une nouvelle interprétation des phénomènes locaux, en reprenant les difficultés et les apories qu'il n'avait pas voilées.

Composant cette édition sur le modèle des ouvrages publiés du Corpus d'Egypte, j'ai complété le travail de Zucker en proposant, après une présentation générale permettant un tour d'horizon des domaines concernés, une traduction des textes, un appareil critique (que je n'ai pas rendu exhaustif pour éviter de rendre compte d'erreurs qui n'ajoutaient rien à l'examen des difficultés réelles), un commentaire dans lequel j'ai pris soin d'explicitier mes raisonnements, et des index qui rendront plus accessibles les données curieuses et parfois même déroutantes de ces textes.

AVERTISSEMENT

concernant la présentation matérielle
des textes et les principes de cette édition

Les signes critiques utilisés dans les transcriptions des textes sont les suivants.

Les crochets droits [] entourent des lettres disparues et restituées. Le cas échéant, on n'y trouvera que des points [...] correspondant au nombre des lettres manquantes ou même seulement des tirets [---] si l'on ignore l'étendue de la lacune.

Les parenthèses à angle aigu < > encadrent les lettres gravées à tort par le lapicide et qu'il faut supprimer.

Les parenthèses indiquent soit la résolution d'une abréviation, soit une correction (l'éditeur peut ainsi ajouter une lettre omise par le lapicide ou proposer de lire autrement une lettre gravée).

Un point sous une lettre indique soit qu'elle n'est pas conservée entièrement, soit qu'elle est douteuse dans son ensemble.

L'apparat critique précise, quand c'est nécessaire, la signification exacte de chacun de ces deux derniers sigles.

Les lettres visibles sur la pierre mais qu'il n'a pas été possible de transcrire de façon cohérente ont

été laissées en majuscules.

Les iota ont été adscrits s'ils étaient gravés sur la pierre et soucrits dans le cas contraire.

Dans un souci de fidélité au texte originel en tant que témoignage sur l'état de la langue grecque pratiquée par le rédacteur ou le lapicide, seules ont été corrigées les formes résultant d'une faute matérielle du lapicide (haplographie, dittographie, lettre mal formée...).

J'ai également renoncé à accentuer (outre les formes fautives dont l'accentuation serait par trop arbitraire et dénuée de sens, voire contraire aux règles de l'accentuation grecque) tous les mots égyptiens transcrits en grec, qu'il s'agisse d'anthroponymes, de noms de mois, de noms de divinités mal connues ou même de noms de fonction. Des spécialistes tels que Jan Quaegebeur, par exemple, ont renoncé totalement à l'accentuation des noms propres égyptiens transcrits en grec; d'autres, comme Jean Vergote, n'ont maintenu cet usage qu'à titre indicatif¹. La confusion extraordinaire qui règne dans ce domaine m'a dissuadé d'en faire autant. A titre

(1) Vergote, n.2 p.7: "Nous conservons également l'accentuation usuelle des noms égyptiens tout en faisant remarquer qu'elle est fautive dans la plupart des cas. Puisqu'elle a été établie d'après les règles de l'accentuation grecque, elle peut donner une idée de la manière dont les Grecs prononçaient probablement ces noms". L'exemple proposé ci-après amène à douter même de cette dernière justification.

d'exemple, on ne rencontre pas moins de quatre accentuations différentes pour le nom Petepsais : oxyton ou proparoxyton selon le dictionnaire de W.Pape, il est propérispomène selon Zucker et apparaît comme paroxyton dans les dictionnaires de Preisigke et de D.Foraboschi!

Enfin, pour des raisons de commodité, il a été adopté dans ce recueil un système de renvoi très simplifié aux articles et ouvrages évoqués fréquemment. Ils ont été désignés par le seul nom de leur auteur, affecté, le cas échéant, d'un numéro d'ordre. Les "références bibliographiques" fourniront la résolution de ces abréviations.

**PRESENTATION GENERALE
DE KERTASSI
ET DES INSCRIPTIONS**

LE SITE DE KERTASSI

I. NOM ET IDENTIFICATION

L'absence de notoriété de ce site archéologique isolé en Nubie a eu deux conséquences qui ont pour effet de compliquer les recherches à son sujet.

D'une part, aucun usage n'a prévalu dans la transcription en caractères latins du nom du village arabe moderne. Chaque voyageur, voire chaque éditeur, s'est donc cru autorisé à proposer sa propre solution. Wadi Gurdaseh, Whady Ghardassy, Wade Ckur daseh, Gartasse, Qirtas, Qertassi¹, Kortasse, Kerdassi ou encore Kirtassi ou Kertassi, telles sont les formes que l'on peut rencontrer ici ou là². J'ai retenu la dernière de cette longue liste pour des raisons de commodité: c'est celle qu'avait adoptée la majorité des auteurs des principales éditions, parmi lesquels notamment F.Zucker.

D'autre part, on a peu parlé de ce site nubien, au point que les informations que contiennent ses inscriptions ont parfois été négligées par les auteurs

(1) Ce sont là les deux formes les plus fidèles à l'orthographe arabe.

(2) Sans parler, évidemment, du recours exceptionnel à d'autres noms propres, comme "Hindau", proposé sans doute par erreur par Norden.

d'ouvrages de synthèse. C'est ainsi, par exemple, que Charles Dubois a omis les carrières de Kertassi et leurs 81 inscriptions grecques et latine dans son Etude sur l'administration et l'exploitation des carrières dans le monde romain (1908) et que Rita Calderini n'a pas mentionné dans ses "Bouleutika"¹ les bouleutes cités à Kertassi.

Même au sens propre, d'ailleurs, ce site jouit d'un parfait anonymat: on ignore en effet le nom antique de Kertassi. Certes, on a essayé de l'assimiler à l'antique Tzitzis, station romaine située en Nubie par l' Itinéraire (dit) d'Antonin . Mais cette interprétation, qui repose sur une correction des données de l' Itinéraire 2, est loin de faire l'unanimité. D'autres savants optent pour d'autres corrections ou, plus simplement, se résignent à l'omission de Kertassi et de son fort romain dans ce document.

Il n'entrera pas dans mon propos de discuter ces diverses solutions: les inscriptions de Kertassi ne peuvent en effet en aucun cas éclairer ce débat dans la mesure où elles ne comportent aucun toponyme désignant cette localité.

(1) Aegyptus , 31 (1951), pp.3-41. Cet oubli avait déjà été signalé dans le compte-rendu de cet article paru dans la Chronique d'Egypte , 54 (juillet 1952), p.317.

(2) Voir, pour un bref exposé des données, Ugo Monneret de Villard, La Nubia romana (1941), pp.11 et suiv.

II. HISTOIRE DE L'ETUDE DU SITE

La redécouverte du site de Kertassi a d'abord, évidemment, été le fait de voyageurs isolés qui, par intérêt pour l'architecture, ont brièvement décrit les monuments et, le plus souvent, les ont dessinés, voire même photographiés. Ce recueil comporte d'ailleurs (précisément, pl.68 b) la reproduction d'un de ces anciens documents, un dessin du fort romain par Horeau (1838). Pour le reste, on trouvera la liste complète de ces voyageurs, qui commence par Norden (1737), dans l'ouvrage de G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche 1.

Ce dernier ouvrage constitue la seule monographie existant sur Kertassi². Il convient de rappeler dans quelles circonstances ce travail a été réalisé.

A la suite de la construction du premier barrage d'Assouan (qui a été entreprise en 1898) et surtout à cause de sa première surélévation (effectuée de 1907 à 1912) fut lancée une grande campagne de sauvetage des monuments de la Nubie. Le rapport préliminaire d'A.E.P.Weigall³ et celui de G.Maspéro et d'A.Barsanti⁴ mentionnent Kertassi en quelques lignes à propos de travaux de protection à réaliser d'urgence. G.Reisner

(1) Tome 1, pp.149-151 et 162-164.

(2) Sont consacrées à ce site les pages 123 à 180 du tome 1 et les planches 51 à 80 du tome 2.

(3) Report on the Antiquities of Lower Nubia (1907), p.63.

(4) Rapports relatifs à la consolidation des temples (1911), pp.38-39.

a, pour sa part, décrit les cimetières antiques des environs de Kertassi dans son Archeological survey of Nubia, Report for 1907-1908 (1910). Mais surtout, plusieurs équipes d'archéologues et de spécialistes des langues anciennes se sont vu confier l'étude d'un des sites menacés. Leurs travaux ont finalement formé la collection "Les temples immergés de la Nubie", publiée par les soins de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire .

C'est ainsi que G.Roeder et F.Zucker, qui ont séjourné à Kertassi du 16 au 27 février 1908 , ont consacré à ce site trois volumes, le troisième étant constitué par l'édition des textes par F.Zucker.

Depuis, la construction de ce premier barrage et surtout sa seconde surélévation en 1929-1934 ont, comme on le craignait, eu des conséquences assez graves pour la Nubie. Outre la disparition définitive de nombreux graffites peints, heureusement copiés par Zucker en 1908, on a dû déplorer à Kertassi la mise à bas du kiosque qui était sans doute consacré à Isis. Certains ont même choisi ce monument comme exemple pour démontrer la rapidité du mal et l'urgente nécessité d'une nouvelle intervention en Nubie. C'est ainsi qu'un article de Louis-A. Christophe¹ sur la dégradation ou la disparition de plusieurs temples nubiens porte le titre de "Le kiosque de Kertassi".

(1) Dans le Bulletin de l'Institut d'Egypte XLI (1959-1960), pp.45-51. On pourra consulter aussi, du même auteur, "Sanctuaires nubiens disparus", Chronique d'Egypte , XXXVIII, n° 75 (Janvier 1963), pp.17-29.

Ce qui, surtout, rendait urgente une nouvelle campagne de sauvetage, c'était le projet de réalisation du grand barrage actuel, le Saad Al-Ali: sa construction, commencée en 1959 et achevée pour le gros oeuvre en 1964, devait en effet transformer définitivement en lac artificiel les 500 kilomètres de la vallée du Nil en amont de Philae¹.

L'Egypte elle-même a pris à coeur le sauvetage de son patrimoine. Dès 1955, un Report on the monuments of Nubia likely to be submerged by Saad El-Ali water² a été publié sous la responsabilité du Ministère de l'Education égyptien. Et, comme au début du siècle, l'Egypte a pu bénéficier de l'aide internationale, cette fois sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O.³.

A Kertassi même, les savants qui ont associé leurs efforts étaient originaires de pays différents. Sans même parler des spécialistes de l'épigraphie (comme Edda Bresciani pour le démotique, MM. A. et E. Bernand pour le grec⁴), le Service des Antiquités de l'Egypte s'est chargé en septembre 1960 du démontage, puis du déplacement du kiosque de Kertassi sur un nouveau site, "une colline de la rive gauche du Nil, à un kilomètre

(1) Voir les cartes reproduites ici-même pl.65 d'après Hans D.Schneider, Taffeh (1979) (l'échelle indiquée pour les cartes a et b dans cet ouvrage était fausse).

(2) Sans nom d'auteur. Kertassi y est évoqué p.6 et planches IV à VI.

(3) Le numéro spécial du Courrier de l'Unesco de février-mars 1980, déjà évoqué, présente un bilan rapide de cette longue campagne, qui a duré de 1959 à 1980: on y trouvera, par exemple, p.8, la chronologie détaillée de la campagne et, p.14, une carte indiquant les sites étudiés à cette occasion et le nom du ou des pays responsable(s) de chaque site.

(4) H.De Meulenaere ne s'est joint à eux que pendant un temps très bref. Voir sur ce point le texte 53.

au sud du Haut Barrage"¹. Cet endroit est parfois nommé "New Kalabschah", car on y a reconstruit également le temple de Kalabschah.

Enfin, la mission archéologique proprement dite reposait sur l'équipe du Professeur Zbynek Žába, de l'Institut d'Égyptologie de l'Université de Prague. M. Eugen Strouhal m'a appris dans une lettre que le décès du professeur Žába avait retardé la publication de ce rapport, publication encore entravée aujourd'hui par certains problèmes matériels. Il nous faut donc nous contenter pour l'instant des deux brefs rapports préliminaires publiés par Z.Žába en 1963 et en 1967². Il faut leur ajouter le bref compte-rendu paru dans le numéro spécial du Courrier de l'Unesco³.

III. DESCRIPTION DE KERTASSI

Kertassi gît donc au fond du lac Nasser, à l'exception de son kiosque, déjà évoqué, et d'un bloc de pierre du fort portant une inscription⁴. Il n'entre cependant pas dans mon propos de citer longuement les descriptions anciennes de ce site aujourd'hui condamné pour en sauvegarder la mémoire. Il serait en effet inutile de reproduire la longue étude de Roeder, que

(1) Le Courrier de l'Unesco, numéro spécial, pp.6-7, avec une photographie du nouveau site.

(2) Z.Žába, "Tafa and Qertassi", Fouilles en Nubie 1959-1961 (1963) et "The third Czechoslovak expedition to Nubia in the frame of the safeguarding of the Nubian monuments project. Preliminary report", dans Fouilles en Nubie 1961-1963 (1967), respectivement pp.50-51 et pl.XI, et pp.212-215.

(3) Page 42.

(4) Il s'agit de l'inscription 80 de ce recueil.

seul le futur rapport de la mission tchécoslovaque pourra compléter. De plus, les planches de G.Roeder et les photographies réalisées par MM.A. et E.Bernand en 1960, que j'ai en partie reproduites dans les planches de ce recueil, rendent inutiles de longs développements. Je me contenterai donc d'énumérer les principaux éléments du décor, en mentionnant par la même occasion le nombre d'inscriptions ou, le cas échéant, de graffites peints relevés à chaque endroit. Le classement topographique qui figure à la fin de ce recueil en fournit, par ailleurs, la liste détaillée. On pourra en outre consulter, pour les explications qui suivent, le plan reproduit ici-même et les vues d'ensemble de Kertassi¹.

Au sud de Debod et de Dehmit, sur la rive ouest du Nil, à environ 38,5 km au sud de Philae, on pouvait encore voir, au début du siècle, au lieu dit Wadi Hadid, une colonne et les soubassements d'un petit temple². G.Reisner a attribué le numéro 52 à un cimetière voisin³.

A un kilomètre et demi au sud de ce temple se trouvait le kiosque de Kertassi⁴. On s'accorde à y voir

(1) Respectivement pl.66 et pl.67 à 75.

(2) Voir Roeder, t.1, §323 (p.123), §332 (p.127), §370-374 (pp.144-146) et t.2, pl.73 a.

(3) G.Reisner, Archeological survey of Nubia, Report for 1907-1908 (1910), p.298.

(4) Voir Roeder, t.1, §375-404 (pp.146-160), t.2, pl.50 à 60, et, ici-même, les planches 59, 70 et 71.

un temple d'Isis et on le compare fréquemment, pour sa forme, au kiosque de Trajan à Philae. On y a trouvé deux statuettes¹ et relevé trois inscriptions grecques et neuf inscriptions démotiques.

A quatre cents mètres en amont se trouve l'entrée des carrières de grès à ciel ouvert de Kertassi². Après un petit chemin qui menait à un premier ensemble de carrières, on empruntait un escalier, puis un étroit passage dont les côtés étaient ornés de onze stèles funéraires, minutieusement décrites par Roeder³. Quatre d'entre elles étaient accompagnées de brèves inscriptions grecques. On arrivait ensuite à la carrière principale. Dans une de ses parois a été creusée une petite chapelle; cette paroi est en outre ornée de deux bustes sculptés dans des niches en hauteur et d'une série de bas-reliefs représentant des adorants. On a retrouvé là la base d'un autel et un fragment de statue, peut-être le pied d'une statue de divinité féminine. C'est sur cette façade du spéos qu'ont été gravées la plupart des inscriptions grecques

(1) Roeder, t.1, p.160.

(2) Roeder, t.1, §405-440, pp.160-176. Vues des carrières, ici même, pl. 1a, 67a et b, 73a, 75a et b (voir aussi le plan succinct pl.60a).

(3) Roeder, t.1, pp.164-168, et t.2, pl.63 à 65 (voir ici même les planches 47b, 48a et b, 73b, 74a et b). L'entrée des carrières et le chemin sont visibles pl. 1a, 72a et b, 73a.

(plus exactement, 63 des 81 textes de Kertassi, sans parler de sept fragments corrompus), cinq inscriptions démotiques (dont deux à l'état de traces) et une inscription latine.

Quand cette façade fut remplie, on utilisa le mur Nord¹ (à droite de la façade quand on fait face à cette dernière), sur lequel on a relevé sept inscriptions grecques (et un fragment), au-dessus desquelles on pouvait lire en outre une inscription démotique.

Sur le mur Sud, à gauche de la façade du spéos, on a gravé un cadran solaire² et deux inscriptions grecques.

Un cimetière, répertorié par G.Reisner sous le numéro 53, s'étendait au sud de la carrière. On a d'ailleurs trouvé sur le bord de la falaise longeant le Nil une inscription funéraire en langue grecque, à six cents mètres environ au sud de l'entrée de la carrière³.

Deux cents mètres plus au sud se trouvait enfin le fort romain, dont la porte Nord était ornée de hauts-reliefs de style égyptien et d'une inscription

(1) Voir ici même les planches 1a et b et 16 à 18.

(2) Voir Roeder, t.1, § 437, pp.174-175, et ici même le texte 73 et la planche 46b.

(3) Il s'agit du texte 53 de ce recueil. Voir Roeder, t.1, p.176, et pour la description de quelques autres tombes le second article de Z.Žába, p.214.

hiéroglyphique¹. Deux inscriptions ont également été gravées en caractères grecs sur deux blocs de pierre dufort, dont l'un, celui qui porte le texte 80 de ce recueil, a pu être transporté au musée d'Assouan, puis au musée Naprstek de Prague.

D'après A.E.P. Weigall, Legh avait signalé au sud du fort, en 1912, un "petit temple d'Isis". Mais son existence a été démentie par les recherches tchécoslovaques.

La rive Est du Nil ne présentait à ce niveau que deux cimetières, en face de ceux que j'ai évoqués précédemment pour la rive Ouest². Il faut leur ajouter, pour terminer, le temple ptolémaïque de Sahdab, qui était situé juste en face de Kertassi. Louis-A. Christophe a évoqué son naos de granit rouge, ses cortèges de dieux Nils porteurs d'offrandes et ses cartouches ptolémaïques³.

(1) Voir Roeder, t.1, pp.176-179 et ici même les planches 67b, 68a et b, 69. Les rapports préliminaires de Z.Žába indiquent que le fort possède une forme trapézoïdale. Le rapport définitif doit en comporter un relevé photogrammétrique.

(2) Voir G.Reisner, ibid., et Ugo Monneret de Villard, La Nubia Romana (1941), pp.16-17.

(3) L.A.Christophe, "Sanctuaires nubiens disparus", Chronique d'Egypte, XXXVIII, n° 75 (Janvier 1963), p.21, avec, p.29, une bibliographie succincte sur ce temple.

**LES EDITIONS ANTERIEURES
DES INSCRIPTIONS
DE KERTASSI**

I. LES INSCRIPTIONS GRECQUES ET L'INSCRIPTION LATINE

F.Zucker a établi dans son ouvrage¹ un bilan sommaire de l'histoire de la publication des inscriptions de Kertassi. Il est évidemment nécessaire de remettre à jour ce travail. Plutôt que de proposer, comme Zucker, une simple liste de ces éditions², j'ai pris le parti d'exprimer brièvement mon opinion sur leur valeur, parce que plusieurs d'entre elles méritent qu'on signale à leur propos certaines "précautions d'emploi" et que ces imperfections justifient le choix qui a été fait pour l'édition d'apparats critiques non exhaustifs.

A ma connaissance, c'est en 1818 qu'ont paru pour la première fois des inscriptions de Kertassi: H.Light en a publié sept dans ses Travels in Egypt, Nubia, Holy land, Mount Libanus and Cyprus, in the year 1814 (1818). La qualité de sa copie étant nettement défectueuse, son association avec Young, qui s'est

(1) Zucker, pp.15-18.

(2) On retrouvera une telle liste, sous une forme plus technique, dans les Tables de concordance.

donné la peine de proposer une traduction de ces textes, n'a pu se révéler fructueuse.

La seconde édition partielle des inscriptions de Kertassi comporte cinq textes: il s'agit des Travels in Nubia and in the interior of North-Eastern Africa, performed 1813 (Londres, 1819) de Johann Ludwig Burckhardt. La disposition des textes dans cette édition est à l'origine d'une confusion, devenue depuis séculaire, entre deux inscriptions qu'il a reproduites partiellement et regroupées en une seule, à savoir les inscriptions 4 et 8 de ce recueil.

La première édition d'ensemble des inscriptions de Kertassi a paru en 1822 dans les Antiquités de la Nubie ou Monuments inédits du bord du Nil, situés entre la première et la seconde cataracte, dessinés et mesurés en 1819, de l'architecte F.C.Gau. Le zèle de ce voyageur n'est pas en cause, mais, n'étant pas spécialiste du grec, il n'a pu éviter certaines erreurs de lecture qui peuvent sembler grossières. Bien souvent, elles ne proviennent que d'un souci d'exactitude qui l'a amené à noter des traits adventices ou encore à ne pas séparer des lettres presque liées sur la pierre.

Malgré ses imperfections, cette édition s'est révélée très utile, du fait de son ampleur (Gau a publié 51 des 81 textes de Kertassi). Elle a permis de tenter une première analyse approfondie des problèmes spécifiques posés par ces inscriptions de

caractère religieux qui font en outre allusion à des activités professionnelles dans des carrières. C'est pour faire plaisir à Barthold Georg Niebuhr que Gau a copié tous ces textes et, tout naturellement, c'est à lui qu'il a offert d'en élaborer le premier commentaire digne de ce nom, commentaire qui suit les fac-similés dans son ouvrage.

Ce commentaire est souvent très partiel. On peut regretter en outre l'absence d'une traduction ou même d'une transcription intégrale des textes. Cependant, Niebuhr, même s'il a, exceptionnellement, fait preuve d'imprudence dans ses restitutions¹, a le mérite, dans l'ensemble, d'avoir élaboré, en rectifiant avec perspicacité les erreurs de copie de Gau, une synthèse (publiée avant les commentaires particuliers) qui a constitué le fondement de toutes les études postérieures. Sa datation des inscriptions, en particulier, est clairement argumentée à partir de principes sains qui ne seront jamais remis en cause. Pour ce qui est du fond du problème, c'est-à-dire de la définition des institutions locales de Kertassi, s'il n'a pas pu résoudre d'emblée ce problème délicat, son jugement est resté assez prudent et on ne peut pas lui reprocher d'avoir induit en erreur ses successeurs.

A en juger par son édition, A.J. Letronne n'a pas eu recours à ce travail quand il a transcrit, traduit

(1) Voir par exemple son traitement du texte 35 .

et commenté cinq inscriptions de Kertassi dans un appendice à ses Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte, publiées en 1823 et sans doute rédigées avant la publication de Gau. Letronne explique lui-même¹, semble-t-il, qu'il n'a pas voulu recourir à la copie de Gau par courtoisie à l'égard de B.G.Niebuhr: "Comme dès son retour à Paris cet habile architecte m'avait donné communication des copies de presque toutes ses inscriptions (...), j'avais préparé à ce sujet un travail spécial qui ne devait naturellement voir le jour qu'après celui de M.Niebuhr, auquel le droit de priorité appartenait. J'ai détaché de ce travail, afin de répondre au désir de M.Gau (...) les inscriptions de Dekkeh, de Tehfah et d'Esneh, sur lesquelles M.Niebuhr n'avait rien écrit." Letronne s'est volontairement contenté de reprendre dans son ouvrage les cinq inscriptions déjà publiées par Burckhardt, mais en recourant uniquement à une copie imparfaite de Champollion, qui se révèle nettement inférieure à la copie de Burckhardt par ses lettres déformées et ses lacunes imaginaires. De même, Letronne a proposé des datations erronées et sa proposition de corriger systématiquement le mot γόμος, dont l'interprétation est essentielle pour Kertassi, était pour le moins imprudente.

En 1826, ensuite, C.Vidua, qui a d'ailleurs gravé

(1) Cette déclaration figure dans l'ouvrage de Gau, p.26.

son nom sur un mur du kiosque de Kertassi¹, a publié une seule inscription de Kertassi dans ses Inscriptiones antiquae a comite Carolo Vidua in Turcico itinere collectae .

L'édition suivante, de 1853, est l'oeuvre de J.Franz: elle figure dans le tome 3 du Corpus Inscriptionum Graecarum , commencé par A.Boeckh. Franz, qui n'a pu voir la pierre, s'est appuyé sur toutes les éditions précédentes, c'est-à-dire essentiellement sur celle de Gau. Il a choisi de présenter pour chaque texte une transcription en majuscules et une transcription en minuscules, ce en quoi son édition marque en apparence un grand progrès par rapport aux précédentes. Mais cette transcription en majuscules n'est en fait, presque toujours, qu'une simple reproduction du fac-similé de Gau: seules des raisons matérielles, d'ordre typographique, l'ont contraint à présenter de façon plus rationnelle certains détails étranges, qu'il lui était impossible de faire reproduire exactement par l'imprimeur. Par ailleurs, il a occasionnellement remplacé des signes un peu ambigus chez Gau par sa propre lecture en majuscules, mais dans ces cas-là, ses choix sont souvent tendancieux: il a souvent attribué à Gau des erreurs de copie plus ou moins imaginaires pour les corriger ensuite dans sa transcription en minuscules. Dans cette dernière, il se

(1) Photographie de ce graffiti par Roeder, t.2, pl.55. On lit: "C.Vidua 1820".

contente d'ailleurs de reprendre le plus souvent les améliorations proposées par Niebuhr; les corrections personnelles qu'il y ajoute sont arbitraires. De même, son commentaire, très succinct, est calqué sur celui de Niebuhr, même s'il ne renvoie pas toujours à cet auteur. Dans ses rares additions personnelles, il ne fait souvent qu'accentuer ou que systématiser, assez maladroitement, de simples hypothèses prudentes de Niebuhr, qui acquièrent alors un aspect parfois caricatural.

Malgré sa qualité médiocre, cette édition a été souvent utilisée. Ainsi, c'est à son influence que le dictionnaire des noms propres grecs de W.Pape doit d'avoir enregistré plusieurs noms de Kertassi sous une forme erronée.

C'est, en revanche, à K.R. Lepsius que revient le mérite d'avoir établi la première édition fiable des inscriptions de Kertassi. Fondée sur son examen de la pierre en 1843, elle a paru en 1859 dans le tome 12 de ses Denkmäler aus Ägypten und Aethiopien (1848-1859). Certes, il a omis cinq textes relevés par Gau et négligé, comme lui, les graffites peints que copierait plus tard F.Zucker. Mais ses fac-similés (il n'a proposé ni transcription ni commentaire de ces textes) sont très fidèles. Les révisions postérieures de la pierre ont, à de très rares exceptions près, confirmé la justesse de ses copies. On a en outre publié en 1913, à Leipzig, dans le cinquième volume des Text

complétant a posteriori son édition, une série de rectificatifs à ses copies, ou plus exactement la liste des divergences entre le texte édité par Lepsius en 1859 et une autre copie de sa main, partielle (elle ne concerne que 32 textes), retrouvée dans un de ses carnets manuscrits. Il arrive que cette autre copie soit plus exacte que le texte publié, ce qui améliore encore la précision du travail de Lepsius.

Suivent quelques travaux très partiels.

Théodore Mommsen a reproduit dans le Corpus Inscriptionum Latinarum III,1 (1873) l'unique inscription latine de Kertassi.

L.Borchardt a copié l'unique inscription funéraire de Kertassi dans son Tagebuch, manuscrit inédit que Zucker a pu consulter au Caire¹.

W.Dittenberger a sélectionné une seule inscription de Kertassi dans ses Orientalis Graeci Inscriptiones selectae, 1 (1903). Il l'a accompagnée d'un commentaire général peu original et assez imprudent.

A.E.P. Weigall a noté dans son Report on the Antiquities of Lower Nubia (1907) l'état de l'inscription funéraire, dans laquelle il a reconnu à juste titre un inédit.

Vient enfin l'ouvrage déjà évoqué de F.Zucker et de G.Roeder, c'est-à-dire les trois volumes de Von Debod

(1) Voir à propos de ce journal Roeder, t.1, p.158, n.42. J'ai dû me contenter, pour ma part, des indications partielles de Zucker sur ce document.

bis Bab-Kalabsche , parus en 1911 et 1912. Roeder, outre sa description du site, a abordé de façon sommaire tous les problèmes généraux dans sa présentation de Kertassi. Il s'est même un peu attardé sur les graffites peints inédits et sur les brèves inscriptions ornant les stèles du petit chemin menant aux carrières. On notera que sur certains points délicats son opinion diffère occasionnellement de celle de Zucker: il est alors souvent le plus prudent des deux. Son second tome fournit en outre des planches de photographies de bonne qualité.

C'est donc dans le tome 3 (1912) que F.Zucker a fait paraître son édition des textes de Kertassi. On doit à ce savant d'avoir ajouté au corpus une vingtaine d'inédits, pour la plupart des graffites peints qui n'étaient plus visibles en 1960. Disposant de la copie de Lepsius, il a pu l'affiner encore, notamment en prenant un soin extrême de détails tels que les lettres peintes ou les sigles. L'édition proprement dite, qui ne comporte pas de traduction, est précédée d'une étude thématique dans laquelle tous les problèmes sont exposés clairement. Plusieurs difficultés y sont élucidées pour la première fois. Zucker y a également établi une liste chronologique des prêtrises et une liste des noms propres.

Le travail de F.Preisigke puis de F.Bilabel, respectivement dans les tomes I (1915) et V,3 (1950) du Sammelbuch griechischer Urkunden aus Ägypten

correspond bien à l'idée que l'on peut se faire de cet ouvrage: très maniable et très précieux pour localiser rapidement des textes de nature variée, il ne peut rien apporter pour une étude précise. Preisigke s'est presque toujours contenté de reproduire le texte que Zucker venait de publier. Quant à Bilabel, on peut dire que son travail est encore en retrait par rapport à celui de son collègue car il a tout bonnement omis l'édition de Zucker et a donc répété des erreurs anciennes dues à Franz. F.Kiessling a réparé cet oubli en ajoutant dans le tome V,4 du même Sammelbuch (1955) les références des textes de Zucker.

Entre-temps, L.C. West et A.C. Johnson ont cité d'après le CIG de Franz, traduit et commenté brièvement deux inscriptions de Kertassi dans leur ouvrage, Currency in Roman and Byzantine Egypt (1944).

Les fouilles dirigées par feu le Professeur Z.Žába ont livré deux textes inédits, relevés dans le fort de Kertassi. L'un d'eux a été partiellement publié par cet auteur en 1967. Le professeur Eugen Strouhal m'a aimablement communiqué des photographies de ces deux textes difficiles.

Enfin, à la suite de la mission qui leur avait été confiée par l'U.N.E.S.C.O., le relevé des inscriptions par MM. A. et E. Bernand a donné naissance au bref article d'A. Bernand¹, "Révision des inscriptions de

(1) Dans Hommages à Claire Préaux (1975), ppp.523-526 et pl.V et VI.

Kertassi (Nubie)". Ce savant y confirme quelques bizarreries de ces textes déjà relevées par Zucker, y corrige quelques-unes de ses erreurs et y publie un inédit, son numéro 31 (texte 71 du présent recueil). J'ai pu, pour ma part, présenter dans ce recueil une signature inédite (texte 68), que MM.A. et E. Bernard avaient relevée, mais qui a été omise dans cet article.

A ces éditions, il faut ajouter quelques oeuvres qui traitent incidemment de Kertassi. Si l'on exclut les simples relevés (de dates, de titulatures impériales etc.), il suffira de citer ici les noms de K.Fitzler¹ pour l'étude du travail dans les carrières de Kertassi, de G.Plaumann² (après U.Wilcken) pour les rapports entre Kertassi et Ptolémaïs et enfin de W.Otto³, de F.Poland⁴, P.M.Meyer⁵ et de M. San Nicolo⁶ pour l'organisation du culte local. G.Geraci a également cité et parfois traduit partiellement de nombreux textes de Kertassi dans le cadre de son étude sur les proscynèmes⁷. Mais il n'entrait pas dans son

(1) K.Fitzler, Steinbrüche und Bergwerke im ptolemaïschen und römischen Ägypten (1910).

(2) G.Plaumann, Ptolemaïs in Oberägypten (1910).

(3) Walter Otto, Priester und Tempel im hellenistischen Ägypten, I (1905).

(4) F.Poland, Geschichte des griechischen Vereinswesens (1909).

(5) P.M.Meyer, Heerwesen der Ptolemäer und Römer in Ägypten (1900).

(6) M. San Nicolo, Ägyptisches Vereinswesen zur Zeit der Ptolemäer und Römer (I, 1913; II, 1915).

(7) G.Geraci, "Ricerche sul Proskynema", Aegyptus 51 (1971).

propos de rééditer tous ces textes et, le plus souvent, il s'est contenté de reproduire l'édition peu fiable de Bilabel.

REMARQUE SUR QUELQUES FRAGMENTS ET QUELQUES TEXTES PARTICULIERS.

Le présent recueil comporte quatre-vingt-un textes. On trouvera dans ce nombre un fragment rejeté par Zucker comme trop corrompu¹. En revanche, j'ai renoncé à publier les quelques lettres (d'un nom propre?) figurant sur la seconde stèle du petit chemin menant aux carrières: la "lecture" de Zucker, ΕΞΕ (?) $\alpha\delta\epsilon\lambda\phi\omicron\upsilon$, que Preisigke a reproduite, est tout à fait incertaine. G.Roeder avait d'ailleurs déjà jugé ce fragment irrécupérable².

Quelques traces illisibles ont également été localisées par Zucker. Une série de textes très courts avait pris place sur les montants de la porte du spéos et même au beau milieu des motifs sculptés qui la surmontent: outre trois graffites peints, Zucker a dénombré quatre fragments d'inscriptions, parmi lesquels le dernier semble avoir possédé à l'origine une longueur plus importante³. Enfin, au-dessus du texte 28 avait été prévu, apparemment pour une inscription

(1) Il s'agit du texte 71 du présent recueil, dont Zucker, p.147, avait simplement signalé l'existence.

(2) Zucker, n°*Zus.13, p.141= SB I,5097 et Roeder, t.1, §412, p.165 (photographie de la pierre, Roeder, t.2, pl.64a; ici-même, pl.74a).

(3) Zucker, respectivement, n° 8 à 10 et n° 2 à 5, p.142.

assez longue, un cadre en forme de tabula ansata : mais il est resté vide¹.

Divers fragments incompréhensibles, de quelques lettres seulement, ne méritent pas qu'on s'y attarde. Dans le présent recueil, ils seront simplement signalés, occasionnellement, dans la présentation de l'inscription la plus proche.

Enfin, les graffiti des visiteurs modernes n'ont pas épargné les différents monuments de Kertassi. Si j'en évoque deux en quelques mots, c'est seulement pour rappeler, après Zucker², qu'un Anglais (nommé "Elnok"?) a gravé en grec une imitation des proscynèmes antiques que G.Geraci a prise au sérieux³. J'ai reproduit ici même⁴ la photographie de ces deux textes, à titre de curiosité.

II. LES INSCRIPTIONS EGYPTIENNES DE KERTASSI

S'il n'a pu entrer dans mon propos d'éditer les inscriptions de Kertassi rédigées dans d'autres langues que le grec et le latin, il me revient du moins de les

(1) Il est visible sur les photographies de la pierre, pl.1 b, 2 et 9.

(2) Zucker, p.142, lisait ELNOK ἄγγλου pour le premier nom et ΤΕΚΟΥ.ΠΑΛΟΥ. pour le second: ne s'agirait-il pas plutôt de ΙΤΑΛΟΥ, soit "Italien"? Mais le nom propre qui précède n'est pas éclairé par cette hypothèse.

(3) Il l'a citée parmi les proscynèmes de Kertassi dans son étude, p.140.

(4) Pl.51 a et b.

mentionner en évoquant brièvement le contenu, quand il est connu. Plusieurs inscriptions démotiques, notamment, méritent une attention particulière.

Tout d'abord, on ne relève à Kertassi, outre quelques hiéroglyphes isolés¹, qu'une inscription hiéroglyphique. Réduite à l'état de fragment par l'usure de la pierre, elle ornait une des colonnes de la porte Nord du fort de Kertassi. Selon Roeder², qui n'a pu le dater, ce fragment gravé près d'un haut-relief représentant la déesse Isis ne comportait plus qu'une liste d'épithètes divines peu originales : "Isis... Herrin des Himmels... die Leben gibt, die befiehlt (?)...".

Par ailleurs, on n'avait relevé à Kertassi au début du siècle que cinq inscriptions démotiques³. Très intéressantes pour l'étude du culte local, puisqu'elles renferment le nom des deux divinités des carrières de

(1) Voir sur ce point 41 (l'anse gauche) et, moins sûrement, le signe noté par Zucker en 45, 12.

(2) Roeder, t.1, § 445, 446 et surtout 447, p.179, avec fac-similé et traduction.

(3) W.Spiegelberg, apud Roeder, t.1, pp.221-224, n° 1-5, avec un bref commentaire général, situation des inscriptions, transcription et traduction; F.Ll.Griffith, Catalogue of the demotic graffiti of the Dodecaschoenus, I (1937), Kertassi, n° 1-5, pp.38-39, avec situation des inscriptions, transcription et traduction. Ces deux numérotations ne coïncident que pour les deux premiers textes. Deux d'entre eux avaient par ailleurs déjà été relevés par Lepsius, auquel ces auteurs renvoient. Inutile, enfin, de s'attarder sur une inscription de Hâtara, juste au nord de Kertassi, que Spiegelberg (ibid., n°6, pp.223-4) avouait ne pouvoir comprendre.

Kertassi, "Isis des carrières" et "Poursepmounis", elles ne peuvent malheureusement pas être datées. La deuxième de ces cinq inscriptions a le même auteur que l'inscription grecque 60, qui n'est pas datée non plus.

En outre, Griffith a proposé de rapprocher les inscriptions démotiques 1 et 2 de textes démotiques de Philae, mais rien n'est certain: l'homonymie de leurs auteurs n'est peut-être qu'une coïncidence. Ces hypothèses et leurs conséquences sur la datation de ces textes ont en tout cas été évoquées à propos du texte 60 du présent recueil.

Madame Edda Bresciani, qui a également participé à la mission de l'U.N.E.S.C.O. en Nubie et qui s'est rendue à Kertassi en 1960 et en 1963, a proposé dans ses Graffiti démotiques du Dodecashaene, Kertassi, Kalabcha, Dendour, Dakka, Maharraqa (1969), outre des plans et des photographies, un fac-similé de ces mêmes inscriptions¹. Mais il lui revient également de leur avoir ajouté une série de neuf inscriptions inédites. Gravées sur les tambours des colonnes du kiosque de Kertassi, elles ont pu être relevées au moment du

(1) C'est uniquement parce qu'elle a compté séparément les deux fragments de l'inscription 2 de Griffith et Spiegelberg qu'elle a présenté cette première série de textes sous six numéros différents (en l'occurrence 1 et 2 pl.V, 3 et 4 pl.VI et 97 et 98 pl.XVI bis) au lieu de cinq.

transfert de ce kiosque sur son nouveau site. Madame Bresciani ne procurant de ces textes que des fac-similés¹, j'ai contacté à leur propos M. Didier Devauchelle qui a eu l'amabilité de m'envoyer une traduction de ces inédits. Il en ressort que ces textes ne renferment que des indications de caractère technique (des marques de travail, très courantes dans les carrières) et le nom de quelques ouvriers, sans qu'il soit jamais possible d'établir un quelconque rapprochement entre ces personnes et les dédicataires des inscriptions grecques.

Enfin, F.Zucker signalait l'existence de deux traces de graffites démotiques sur le montant gauche de la porte du spéos².

(1) Il s'agit des textes n°5 à 13, reproduits pl.XII, XIV et XVI.

(2) Sous le texte 62 de ce recueil (Zucker, p.142).

LE DISPOSITIF

I. LA PRESENTATION DES TEXTES

Si nous ignorons qui étaient précisément les lapicides, il est hors de doute qu'il s'agissait le plus souvent d'hommes de métier, de spécialistes qui se trouvaient là pour travailler à l'exploitation des carrières et qui donc connaissaient bien la pierre. C'est sans doute pourquoi¹ nous disposons à Kertassi d'une série si importante d'inscriptions en général bien présentées. Le fait qu'elles soient, pour la plupart, de la même époque (en l'occurrence, je le rappelle, de la première moitié du 3ème siècle de notre ère) nous permet en outre d'ajouter les indications qu'elles renferment. Grâce à ce grand nombre d'inscriptions soignées et à la présence de quelques textes inachevés, il est même possible de reconstituer précisément les étapes du travail du lapicide².

(1) D'autres carrières, comme celles du Gebel Teir, n'ont cependant livré que des graffites de lecture très délicate (ils ont été édités par G.Wagner et D. Devauchelle, Les graffites du Gebel Teir (1984)).

(2) A l'exception de l'inscription funéraire, 53, toutes les inscriptions soignées se trouvent sur la façade du spéos et sur le mur Nord qui la prolonge (espaces qui ont d'ailleurs reçu 71 des 81 textes de ce recueil). C'est à ces textes-là que se rapporte cet essai de reconstitution.

1. Le lapicide, ou même le dédicant en personne, choisissait tout d'abord une place intéressante, c'est-à-dire, dans la mesure du possible (en fonction de l'occupation effective de la paroi), un endroit accessible et exposé aux regards.

Les inscriptions du même dédicant¹ peuvent se trouver à des endroits très différents de la façade, et pas toujours parce qu'il était rigoureusement impossible d'agir autrement. Cela dit, on constate une tendance générale très nette au regroupement des différentes inscriptions de la même personne. Ainsi, le "fameux" Makreinos, huit fois prêtre, a réussi à juxtaposer ses deux premiers proscynèmes (8 et 14) sur la moitié sud de la façade du spéos et ses cinq dernières inscriptions (35 , 36 , 39 , 43 et 48) sur la moitié nord, en haut, autour de son buste.

2. La surface choisie était ensuite le plus souvent aplanie. Il pouvait néanmoins subsister quelques trous.

3. Le lapicide gravait ensuite un cadre , en général en forme de tabula (bi-)ansata , forme "assai comune nella riquadratura e decorazione dello specchio epigrafico in epoca romana"². La quasi-totalité des

(1) La planche 63 leur est consacrée exclusivement.

(2) G.Geraci, n.7 p.140. Ce type de cadre orne encore des textes d'Egypte d'époque récente comme, par exemple, les inscriptions coptes du site des Kellia évoquées par Jan Stanislaw Partyka ("Ce que nous apprennent les inscriptions", Dossiers Histoire et Archéologie n° 133 (Décembre 1988), p.72): "Quand le cadre apparaît -il peut être assez décoratif, parfois même somptueux- il a la forme d'une tabula ansata plus ou moins fantaisiste, qui peut être encore enrichie par un décor de torsades ou de palmettes stylisées."

inscriptions de Kertassi que l'on peut prendre en compte (soit, plus précisément, 38 des 45 textes d'une certaine longueur susceptibles de recevoir un tel cadre) a bénéficié d'un cadre de ce genre. La seule autre forme qui y soit attestée, celle d'une table à offrande, n'a été attribuée qu'à un texte, d'ailleurs énigmatique, qui ornait une stèle¹.

Cette présentation a été adoptée même pour des textes étirés en hauteur comme 39 ou très courts comme 70. Les seules variations de forme que l'on observe sont dues à de simples maladresses du lapicide ou à des impossibilités matérielles². Outre son emploi notable dans l'inscription funéraire 53, il faut signaler son utilisation pour l'une des inscriptions démotiques³ ainsi que pour l'unique inscription latine, 56.

A l'exception de ces petits détails, la forme de ces cadres ne présente pas de particularité vraiment originale, comparable aux quatre anses de certains

(1) Il s'agit du texte 79, dont un fac-similé est reproduit pl.52 d.

(2) Le cadre trapézoïdal du texte 58 (pl.8 a) résulte sans doute d'une telle maladresse, tandis que la présence d'une seule oreille dans les cadres des textes 35, 37, 39, 40 et 46 est due à un manque de place.

(3) Il s'agit du texte démotique n°5 de Spiegelberg = Griffith n°3, inscription reproduite par Roeder, t.2, pl.117.

textes chrétiens de Philae¹. On notera simplement que les deux anses ont parfois été placées symétriquement par rapport à un axe horizontal qui traverse la surface de l'inscription et que le lapicide ne s'est pas donné la peine d'effacer ensuite². En outre, dans un souci esthétique évident, le lapicide a parfois doublé le cadre rectangulaire de la tabula ansata ³, voire même, plus rarement, le bord des anses⁴. Seule la tabula-ansata de 31, dont l'oreille droite est rectangulaire, échappe quelque peu à la norme⁵.

Le lapicide ornait également éventuellement les anses de divers motifs.

On a souvent discuté du rapport qui pouvait exister entre la forme de la tabula bi-ansata et celle de certaines étiquettes de momies. Ainsi, F. Bilabel, critiqué sur ce point par G. Geraci⁶, n'hésitait pas à

(1) Voir les textes 237 (pl.102) et 225 (pl.104) publiés par E. Bernand (1). La seconde de ces inscriptions a en outre bénéficié d'un second cadre, qui enferme les anses!

(2) Voir par exemple 6 et 25 (pl.14).

(3) Le cadre de 12 (pl.8 a) en est un bel exemple.

(4) Voir par exemple le cadre de 28 (pl.29 b).

(5) On connaît par ailleurs des exemples intermédiaires, où les anses, commencées en queue d'aronde, ont reçu finalement une forme rectangulaire: voir la "stèle d'Isaac", reproduite par Marguerite Rassart-Debergh, qui la date du 7ème ou du 8ème siècle de notre ère (Guide des Antiquités romaines et chrétiennes d'Egypte (1976) des Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles (Guides du département égyptien, numéro 3), p.37, numéro d'inventaire E.8246).

(6) Geraci, n.7, p.140.

décrire ces cadres comme "en forme d'étiquettes de momies". Le seul détail qui, à Kertassi, serait susceptible d'enrichir ce débat est la présence, dans chacune des anses du cadre de l'inscription démotique déjà évoquée, d'un point qui imite peut-être le trou percé dans les étiquettes de momies pour laisser passer une ficelle. Cette inscription n'est d'ailleurs pas funéraire.

Pour le reste, on rencontre d'autres motifs, gravés ou, le plus souvent, seulement peints sur une seule oreille ou sur les deux oreilles du cadre. Zucker et Roeder¹ en ont fourni des descriptions précises. Ils sont reproduits ici-même (pl.58) à titre de curiosités. Les lapicides de vingt-deux textes ont ainsi représenté tantôt un serpent-uraeus (parfois couronné), tantôt une tige portant un nombre variable de fleurs de lotus, tantôt enfin un rameau. En 48, 41 et 32, on trouve des motifs originaux, à savoir respectivement de simples traits peints en rouge, l'hiéroglyphe d'Isis (en forme de trône) et des "rateaux" curieux gravés sous les anses décorées de serpents. Cet usage consistant à décorer les anses de la tabula ansata a également persisté à l'époque chrétienne: ainsi, la stèle de Bruxcelles déjà évoquée porte dans chacune de ses deux anses une croix dite "de Malte".

(1) Roeder, t.1, §351-354, pp.135-137.

Il semble bien, si l'on en juge par l'histoire du cadre de 35 , que le texte n'ait pas nécessairement été gravé immédiatement après le cadre. Il est vrai que dans ce cas précis la réalisation d'un buste pour le même personnage a pu changer l'ordre normal des opérations.

4. Le texte de plusieurs inscriptions repose sur un réglage ¹ simple ou double, gravé légèrement, parfois très sommairement et très maladroitement². Le lapicide n'est d'ailleurs pas toujours parvenu à le respecter³.

5. Enfin, le texte était parfois peint en rouge avant d'être gravé⁴. Neuf textes seulement sont restés à l'état de graffites peints. Il s'agit presque toujours de textes mal situés ou d'additions mineures à des inscriptions soignées. Trois d'entre eux, en revanche, 17 , 56 et 70 , ont bénéficié d'un cadre et même, pour les deux premiers, d'un début de gravure qui prouve qu'il s'agit d'inscriptions inachevées.

On s'explique mal le redoublement fréquent des voyelles en 29 : c'est peut-être la peinture préalable du texte qui a donné naissance à cette bizarrerie.

(1) Cette particularité sera évoquée au début du commentaire du texte 3 .

(2) Ainsi, on dirait que le texte de 5 est raturé!

(3) En 7 , toutes les lignes sont décalées par rapport au réglage; en 29 , la fin du texte est gravée obliquement et traverse donc le réglage horizontal.

(4) Le cas de l'unique inscription latine, 54 , semble différent: une gravure très superficielle n'a ensuite été renforcée que très partiellement par une gravure plus profonde.

Cela dit, la peinture préalable du texte est loin d'avoir été systématique. Sinon, le réglage et les limites du cadre auraient été plus souvent respectés.

6. Le texte était donc ensuite gravé, pas nécessairement dans l'ordre du texte, les barres médianes des lettres alpha et epsilon étant notamment très souvent laissées pour la fin et parfois omises.

7. Selon plusieurs voyageurs (notamment Charles Vidua), les lettres ont finalement assez souvent été décorées à la peinture rouge, à la mode romaine.

Ce souci de l'esthétique et cette homogénéité relative des pratiques peuvent amener à parler d'une école de lapicides de Kertassi. Un style s'est dégagé de ces réalisations dues à des professionnels de la pierre.

II. LA GRAVURE DU TEXTE

1. Sa disposition.

Malgré l'existence fréquente d'un cadre soigné, le texte n'a pas toujours bénéficié d'une présentation impeccable. D'une part, en effet, le lapicide, pour diverses raisons, n'a pas toujours pu respecter ce cadre. D'autre part, les "retouches" qui se sont imposées a posteriori ont pu nuire à la présentation définitive du texte.

On trouve, certes, à Kertassi, quelques beaux

spécimens bien réguliers, dont le texte s'inscrit exactement dans la surface délimitée par le cadre. Jamais, cependant, les lapicides n'ont atteint le niveau des graveurs de textes officiels: seul le lapicide du texte 4 semble avoir cherché à imiter la régularité et le soin de ce genre de textes. Encore le résultat est-il bien maladroit.

Le plus souvent, en effet, le cadre ne convient pas parfaitement au texte. Quand il a été prévu trop grand, le lapicide a pu compléter le texte initial par de petits textes supplémentaires: tel est peut-être le cas de 22 et de 2 .

En revanche, quand le texte s'est avéré trop long pour figurer dans le cadre gravé, il a été achevé sous le cadre. Les additions au-dessus du cadre, moins nombreuses¹, sont souvent, en fait, postérieures au texte principal. Une fois, le texte a été complété à la fois au-dessus et au-dessous du cadre, mais l'interprétation de ce phénomène reste délicate². Une fois, enfin, un proscynème a été complété par une seconde inscription de sept lignes très étroites gravées à sa droite³.

(1) Voir 41 ,1 (et 69 ,1?).

(2) Il s'agit du texte 9 (voir ici-même pl.5).

(3) Il s'agit du texte 40 .

Pour éviter ces difficultés, certains lapicides ont décidé de respecter le cadre a priori, quitte à donner au texte une disposition un peu curieuse. Ils ont gravé la date sur la dernière ligne, à l'avance, puis ont rempli le reste d'espace disponible. La fin de cette dernière ligne, quand elle était partiellement libre, a même reçu le nom d'un dernier dédicataire, voire même la fin d'un nom propre commencé à la ligne précédente¹.

Pour ce qui est des fins de ligne, la coupe est le plus souvent très irrégulière. Parfois, certes, les lapicides ont réussi, en employant à bon escient abréviations et signes de remplissage, à respecter l'intégrité des mots en fin de ligne². Mais d'autres n'y sont parvenus, et encore bien souvent seulement partiellement, qu'en dépassant la limite droite du cadre, voire en gravant la fin d'un mot dans l'anse droite de la tabula-ansata. D'autres enfin se sont résignés à couper les mots en fin de ligne, parfois même³ avec un mépris total de la coupe syllabique.

Il faut distinguer de ces maladresses les "hors-textes" originaux ajoutés par les lapicides pour commenter leur inscription. Le "fameux" Makreinos a ainsi tenu à faire numéroter ses proscynèmes de 1 à 8

(1) Voir les textes 4 et 6 .

(2) Le meilleur exemple en est le texte 33 .

(3) Par exemple en 38 ,7.

afin que les visiteurs puissent suivre des yeux plus aisément sur la façade du spéos le déroulement de sa "carrière"¹. De même, il a fait figurer à droite du texte de sa dernière inscription, 48, un peu comme une note marginale dans un manuscrit, le montant global de ses offrandes: exprimé en pièces d'or dans le corps du texte, il est là reformulé en talents.

Dans le même ordre d'idées, on peut relever à Kertassi plusieurs exemples intéressants de corrections ou du moins de modifications de textes a posteriori.

L'addition d'un mot oublié constitue simplement la rectification d'une erreur matérielle du lapicide. Le mot rétabli a pris place, suivant les nécessités du contexte, soit en fin de ligne au-delà de la limite du cadre, soit dans l'interligne².

On rencontre par ailleurs deux types de modifications tardives au texte gravé. C'est encore une fois Makreinos qui s'est singularisé par une pratique originale: il a fait corriger son sixième proscynème, 39, et l'inscription qui surmonte son buste, 36, afin qu'y figurent le montant définitif de ses

(1) Sa première inscription est le texte 8 de ce recueil. Seul son sixième proscynème, 39, n'est pas numéroté, pour des raisons qu'il est possible de reconstituer.

(2) Voir, respectivement, 35, 1 (où le mot a dû, en outre, être abrégé) et 19 (entre les lignes 3 et 4).

offrandes et le nombre définitif de ses prêtrises (en l'occurrence huit). Ces corrections ne sont pas toujours très adroites: le martelage est imparfait en 39 ,3, où le nouveau chiffre n'a pas été gravé à la place de l'ancien, mais à sa droite! En 39 ,11, en outre, le chiffre martelé n'a même pas été remplacé par le chiffre définitif.

Enfin, le martelage est attesté plusieurs fois à Kertassi. En tant qu'acte officiel (à connotation religieuse) de désaveu posthume d'un empereur, on en trouve trois exemples à Kertassi¹. A chaque fois, c'est le cognomen de l'empereur qui a été martelé. A cela s'ajoute un martelage que l'on pourrait qualifier de "privé", puisque deux prêtres² ont eu leur nom partiellement martelé.

2. L'écriture.

L'étude de l'écriture de cet ensemble de textes pour la plupart de la même époque nous révèle également une grande diversité dans les pratiques. Il est infiniment précieux, pour un sujet aussi délicat que l'écriture (dont l'histoire, loin d'être linéaire, est marquée par des phénomènes complexes de mode et de survivance de formes anciennes, sans oublier la part de la fantaisie individuelle), de disposer d'une série

(1) En 25 , 27 et 34 .

(2) En 25 ,1 et en 41 ,2. Voir le commentaire de ce premier texte.

de textes si importante et si homogène.

On retrouve tout d'abord, à Kertassi comme partout ailleurs, une grande différence entre l'écriture expédiée de quelques documents (par exemple 10) et l'écriture soignée de la plupart d'entre eux. Ce qui est plus rare, c'est la variété que l'on constate à l'intérieur du même texte: ainsi, presque systématiquement, les additions hors cadre sont gravées dans une écriture expédiée, différente de l'écriture plus soignée du corps de l'inscription.

Pour ce qui est, par ailleurs, de la forme des lettres, j'ai cru utile de faire apparaître dans un tableau¹ la liste des formes attestées dans les 54 inscriptions de date sûre. Je me contenterai donc ici de quelques brèves remarques.

Les formes de lettres arrondies dominent nettement à Kertassi. Mais on y rencontre aussi, parfois, des formes carrées et, exceptionnellement, des formes anguleuses telles que l'omicron en forme de losange. Si les formes cursives sont assez rares, de même que les ligatures ou les associations de signes², certaines lettres ont reçu, le plus souvent dans des textes de facture négligée, des formes originales, parfois mêmes uniques à Kertassi³. Par ailleurs, il est fréquent de

(1) Planches 53 et 54.

(2) Voir sur ce point la planche 54.

(3) Voir, par exemple, les êta et les alpha de 10.

rencontrer dans un seul et même texte plusieurs formes différentes pour la même lettre.

Les abréviations, qui paraissent nombreuses en données brutes¹, ne sont fréquentes (j'entends par là une présence de plus de deux abréviations dans le même texte) que dans quatre textes du même dédicant: il s'agit encore une fois du "fameux" Makreinos, huit fois prêtre. Si la composition de ces abréviations obéit presque toujours aux mêmes règles (on ne trouve qu'un exemple sûr d'abréviation à thème discontinu), les "signes" qui les accompagnent reçoivent des formes très variables.

Des sigles de forme également variable sont souvent utilisés pour l'année dans la date, ou plus rarement pour désigner des monnaies².

Les chiffres, dont les seules formes notables sont reproduites planche 55³, peuvent être accompagnés de divers signes distinctifs, qui ont la particularité de varier suivant que le nombre s'applique à l'année de règne de l'empereur, au jour du mois ou à d'autres éléments⁴.

Les signes de ponctuation sont totalement absents et le seul signe diacritique attesté est le tréma, qui

(1) Voir la pl.57.

(2) Voir la planche 55.

(3) On notera la spécialisation du sigma carré et celle du sigma lunaire.

(4) Voir la planche 56.

Emmanuel DERONNE

RECUEIL DES INSCRIPTIONS GRECQUES
DE KERTASSI EN NUBIE

Une carrière de grès dans l'Égypte romaine
au troisième siècle de notre ère

Thèse de doctorat de Langue et littérature grecques, 8^{ème} section
(école doctorale Civilisations du monde antique)

soutenue à l'Université Lille III - Charles de Gaulle
le 9 janvier 1992

en présence de

Monsieur Laurent DUBOIS, Professeur à l'Université Lille III - Charles de Gaulle,
Monsieur René HODOT, Professeur à l'Université de Nancy II, Président de l'Université
de Nancy II

Monsieur François JACQUES, Professeur à l'Université Lille III - Charles de Gaulle,
Monsieur Jean YOYOTTE, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études

et de Monsieur André BERNAND, Professeur à l'Université Lille III - Charles de Gaulle,
directeur de thèse

se présente sous sa forme habituelle de deux points et dont l'utilisation est courante sans être systématique¹.

En revanche, on relève de nombreux signes dits "de remplissage" dont le rôle est essentiellement décoratif puisqu'ils permettent aux lapicides de combler élégamment les espaces vides en fin de ligne².

En conclusion, on constate dans ces textes de la même époque, malgré des tendances générales assez nettes, une très grande hétérogénéité dans la forme des lettres et des autres signes.

(1) Voir à ce propos le commentaire du texte 3 .

(2) On les trouvera reproduits pl.58. Certains apparaissent dans des passages qui n'ont pu être élucidés, auquel cas leur nature est un peu incertaine.

CHRONOLOGIE DES INSCRIPTIONS

I. LA FORMULATION DE LA DATE

Si les signatures et les textes divers, moins soignés, ne sont pas datés, en général, les proscynèmes le sont. A part peut-être le texte 40, les exceptions ne sont pas choquantes: il s'agit de textes très courts comme 61,62,63,77, souvent d'ailleurs seulement peints, ou encore, bien sûr, de textes incomplets.

1. Les calendriers attestés.

Les inscriptions de Kertassi ne fournissent pas d'exemples de date formulée dans un calendrier inhabituel. Aucun visiteur étranger de passage n'a daté un texte à sa façon, aucun cas de double datation ni de référence à une ère locale ne peut y être signalé. La seule particularité vraiment notable, c'est la persistance du calendrier égyptien ancien (dit "annus vagus") dans deux textes qui commémorent des événements importants du culte local, en 214 (12) et en 228 p.C. (32).

Pour le reste, les inscriptions latine, démotiques et hiéroglyphique n'étant pas datées, on ne trouve employé à Kertassi que le calendrier officiel de l'Egypte à l'époque romaine, issu, comme on le sait, de

la réforme d'Auguste, qui a préservé la dénomination traditionnelle des mois (celle-là même qui survit de nos jours dans les calendriers copte et éthiopien), et simplement ajouté, tous les 4 ans, un sixième jour "épagomène" (sc. "supplémentaire"), le début de l'année civile, 1er Thot, étant fixé une fois pour toutes au 29 août (ce jour correspondait au 30 août les années bissextiles). Pour la période de 50 ans environ dans laquelle se situent tous les textes datés de Kertassi (environ 200-250 p.C.), il n'existe aucun décalage entre les dates "juliennes" ainsi obtenues et celles de notre calendrier moderne¹.

2. La forme de la date .

La formulation de ces dates est également assez banale. Quatorze dates comportent le nom de l'empereur régnant, proportion assez importante, surtout si l'on considère que ces textes solennels de caractère religieux ne sont pas, au sens propre, des textes

(1) Ceci pour des raisons assez complexes, que je n'évoquerai que très sommairement, d'après les indications que m'a fournies M. Gilbert Walusinski, alors secrétaire du Comité de Liaison Enseignants-Astronomes (Laboratoire d'Astronomie, Université de Paris-Sud, Orsay). La réforme grégorienne, en supprimant dix jours (en France, dix jours du mois de décembre 1582) pour compenser l'inexactitude du calendrier julien (décalage équivalant à un jour par période de 128 ans), n'avait pas rétabli la situation du début de l'ère chrétienne, comme on aurait pu s'y attendre, mais celle de 325 p.C. C'est en effet à cette date, très proche de celle de nos inscriptions, que le Concile de Nicée s'était penché sur le problème du calcul de la fête mobile de Pâques, origine de la réforme.

officiels. Je n'insisterai pas sur la forme de ces titulatures, variées et souvent très courtes (par cinq fois, l'empereur n'est désigné que par un seul nom) : on pourra procéder à cette étude en consultant les index qui figurent à la fin de ce recueil¹. Il me suffira d'attirer ici l'attention sur une bizarrerie apparente: en 9, 1 (ce texte est daté du 15 janvier 211 p.C.), Caracalla est cité comme seul empereur en titre alors que son père Septime Sévère n'est pas encore mort. On se reportera, pour un essai d'explication de cette formulation, au commentaire de ce texte.

Seul cet usage local, dans lequel l'empereur est considéré comme le successeur des Pharaons, est attesté à Kertassi, où on ne rencontre aucun nom de magistrat romain, qu'il s'agisse de consul ou de préfet d'Egypte.

Cela dit, le plus souvent, le nom de l'empereur est omis, selon un usage également très courant, qui complique singulièrement la datation des textes. L'imprécision de la date va même jusqu'à l'omission de l'année en 55 et en 67 : mais il ne s'agit sans doute là que d'une variante de la désignation de la date par le seul adverbe *σήμερον* ("aujourd'hui")², formulation que l'on rencontre à Kertassi dans les textes 58 et 65.

(1) Celui des mots grecs, celui des mots latins ou encore l'Index VII, 1.

(2) L'étude de cet adverbe figure dans le commentaire du texte 1, ligne 4.

II. L'ETABLISSEMENT DE LA DATE DES INSCRIPTIONS

La datation des textes de Kertassi est grandement facilitée par la présence des quatorze inscriptions comportant le nom de l'empereur en titre. Les difficultés résultant d'un martelage partiel ou de l'homonymie (trois empereurs ont porté seul le nom d'Antonin) ont en effet pu être résolues depuis longtemps. Dans deux cas seulement¹, il a fallu se contenter d'alternatives, mais, à vrai dire, les dates envisageables sont si proches que cette légère incertitude est sans conséquence.

Grâce à ces quatorze dates sûres (qui s'étagent entre avril 205, 207 ou 208 p.C. et mai 249 p.C.) et à toute une gamme de recoupements, la majorité des inscriptions de Kertassi a pu être datée avec certitude, sinon toujours avec une très grande précision. Plus exactement, 56 textes sur 81 ont pu être classés dans la première partie de ce recueil, celle des textes de date sûre. Tous, sauf les trois derniers (54 , 55 et 56), ont été réalisés de façon absolument certaine entre 200 et 260 p.C. environ.

Voici donc, présentée sous la forme d'un tableau, la liste des dates sûres que l'on peut déduire de ces

(1) En 4 , la lecture de l'année de règne n'est pas tout à fait sûre et un doute subsiste en ce qui concerne l'attribution de 25 au règne de Macrin ou à celui de Sévère Alexandre.

quatorze textes qui mentionnent l'empereur en titre. Pour le reste, on pourra se reporter au classement chronologique que constitue d'une certaine manière la liste des textes qui figure dans la Table des matières.

LISTE DES DATES COMPORTANT LE NOM
DE L'EMPEREUR REGNANT¹.

Nom des empereurs cités	Année de règne et date	Références
Septime Sévère et Caracalla	13, 15 ou 16 (205, 207 ou 209)	<u>4</u>
Caracalla	19 (211)	<u>9</u>
	21 (212/3)	<u>10 et 11</u>
	23 (215)	<u>15</u>
Macrin (?)	* 2 (218) ?	<u>25</u>
Elagabal	4 (221)	<u>26</u>
Sévère Alexandre	* 2 (223) ?	<u>25</u>
	3 (223/4)	<u>29 et 31</u>
	* 14 (234/5)	<u>34</u>
Gordien III	2 (238/9)	<u>38</u>
	7 (244)	<u>41</u>
Philippe	2 (245)	<u>42</u>
et son fils Philippe	6 (249)	<u>46</u>

(1) J'ai signalé d'un astérisque les textes dans lesquels la titulature était partiellement martelée.

Il m'a paru inutile de classer dans deux rubriques différentes (textes de date "probable" ou "plausible" d'une part et textes de date "incertaine" ou "inconnue" d'autre part) les 25 inscriptions ou graffites peints qui restaient. On pourra juger que la date de certains d'entre eux est presque sûre, mais il fallait trancher et, en l'absence de toute preuve vraiment convaincante, j'ai préféré rejeter tous ces textes dans cette seconde partie..

Le résultat obtenu, ce cadre chronologique de 200 à 260 p.C. environ, n'est pas nouveau. Il faut, ici encore, rendre hommage à la perspicacité de B.G. Niebuhr, dont le travail n'a vraiment été rectifié et complété que par F.Zucker un siècle plus tard.

Comme Niebuhr, j'ai cru impossible de dater du règne de Commode les textes datés d'une année de règne au nombre élevé¹. Nous ne possédons en effet aucun texte daté explicitement de ce long règne. Les arguments de ce savant sont convaincants: il serait très peu vraisemblable que le nom de cet empereur ait été systématiquement omis alors que la proportion de dates comportant le nom de l'empereur en titre est assez élevé à Kertassi. De plus, aucune année de règne attestée à Kertassi ne porte un chiffre supérieur à 25.

(1) On sait que Commode, comme plus tard Caracalla, a choisi de marquer sa légitimité en comptant ses années de règne à partir du début de celui de son père Marc-Aurèle, qui l'avait associé au pouvoir. Avec ce mode de calcul, son règne a duré 32 ans et celui de Caracalla 25, durées exceptionnelles à cette époque.

En outre, l'attribution d'une inscription au règne de Commode impliquerait une interruption assez longue de l'exploitation des carrières, interruption de 15 ou 20 ans qui ne concorderait pas avec la régularité de cette exploitation et surtout avec le fonctionnement continu des institutions locales entre 205 et 255 p.C. environ. Enfin, la datation de la plupart des inscriptions est confirmée par l'utilisation de divers critères, que je vais énumérer ci-après, si bien que le nombre d'exceptions éventuelles serait très restreint¹.

Dans le cadre chronologique ainsi défini, on peut dater plusieurs séries d'inscriptions grâce à des recoupements prosopographiques, quelques personnes ayant exercé plusieurs fois la charge locale de prêtre ou encore la fonction de *προστάτης γόμου*. Je signalerai à ce propos que Zucker, après d'autres, a commis plusieurs erreurs de datation en cherchant à toute force à rapprocher le plus possible dans le temps les différentes charges d'une même personne. Déjà un peu trop catégorique en ce qui concerne les dernières prêtrises du dénommé Makreinos, il a inversé l'ordre

(1) Le seul argument favorable à l'adoption d'un cadre chronologique plus large, étendu à la seconde moitié du 2ème siècle p.C., serait un rapprochement prosopographique incertain entre le signataire de deux textes de Kertassi (60 et une inscription démotique) et son homonyme, mentionné dans des textes démotiques de Philae datés par F.Ll.Griffith des environs de 170 p.C. Cette éventuelle exception pourrait d'ailleurs fort bien ne constituer qu'un cas unique, dans la mesure où il n'existe aucune relation explicite entre 60 et l'ensemble des textes de Kertassi datés sûrement.

des deux prêtrises du nommé Psenthaésis (textes 30 et 38) et reculé d'une vingtaine d'années la date de la seconde prêtrise de Sarapion (texte 45), faussant ainsi la datation des cinq inscriptions du mur Nord, situé à droite de la façade du spéos.

En outre, Zucker a proposé, même si c'est avec certaines réserves¹, de réduire plusieurs alternatives entre des dates possibles en recourant à un critère qui s'est finalement avéré faux: il croyait en effet au caractère strictement annuel de la prêtrise locale.

Pour ma part, j'ai seulement cru possible de situer entre 200 et 260 p.C. environ toutes les inscriptions comportant le mot γόμος, dont l'emploi est particulier à Kertassi dans la mesure où il figure dans plusieurs titres locaux.

Quelques indices supplémentaires ont pu être mis à profit.

Parfois, on rencontre dans plusieurs textes le nom de la même personne: la composition de sa famille, quand elle est connue, est alors un élément intéressant. Mais l'identification d'un personnage n'est pas toujours sûre en raison des variations de l'orthographe des noms propres et de la présence irrégulière du patronyme ou du surnom, qu'il n'est

(1) Il affirme tout de même nettement dans son édition (§ 44 p.68) que l'application systématique de ce critère permettrait d'aboutir à une série régulière de prêtres sauf pour les années 225, 238, 241 et 247 p.C., qui seules resteraient vacantes!

d'ailleurs pas toujours facile de distinguer l'un de l'autre. Pour tout compliquer encore, les homonymes ne manquent pas dans nos textes: ainsi, qui peut dire combien de personnes se cachent réellement derrière les 14 Orsès et les 5 Sôter?

La place des inscriptions peut sembler, a priori, plus délicate à interpréter. Et on connaît effectivement plusieurs textes datés dont la place est surprenante¹. Il n'en reste pas moins qu'avec l'aide des dates explicites, on peut reconstituer, dans ses grandes lignes, l'histoire de l'occupation progressive de la façade principale du spéos et du mur Nord qui la prolonge vers la droite.

Au début du 3ème siècle, les lapicides ont utilisé conjointement les deux parois de la façade principale du spéos, en gravant leurs textes à hauteur d'homme. Dans la seconde décennie de ce siècle, ils ont procédé de la même façon, mais en marquant une nette préférence pour la paroi Sud, qui se retrouve presque totalement occupée dès 220 p.C. environ. Ensuite, on a rempli le reste de la paroi Nord, en commençant naturellement par les places les plus intéressantes, c'est-à-dire à la fois les moins hautes (mais une

(1) Par exemple 16, et dans une moindre mesure 31 et 41. Je signale à ce propos que j'ai fait figurer planche 59, à côté du numéro des inscriptions, les dates sûres sur lesquelles s'appuie le bilan qui suit. En outre, la planche 60 indique la place, finalement assez variable, des inscriptions réalisées la même année.

partie du bas de la façade a été méprisé) et les plus proches de la "porte" du spéos, située au milieu de cette façade. Le "fameux" Makreinos s'est quasiment réservé la partie supérieure de cette paroi Nord: outre son buste, on y trouve réunies ses cinq dernières inscriptions. Entre-temps, par manque de place, on a eu recours, à partir de 245 p.C., semble-t-il, au mur Nord situé à droite de la façade du spéos. C'est sans doute lui qui a accueilli les derniers textes de Kertassi. Quant à la partie inférieure des deux parois de la façade principale, elle semble avoir reçu assez tardivement des inscriptions dont la date précise est difficile à déterminer.

Enfin, l'étude du style des textes ou de leur écriture a pu permettre, parfois, des rapprochements intéressants. Elle n'a jamais été considérée comme un élément suffisant: seule la reconnaissance de la même main ou du même rédacteur a pesé d'un certain poids dans l'établissement d'une date.

Quant aux documents extérieurs à Kertassi, ils n'ont jamais pu aider à l'établissement d'une datation sûre: n'entrent d'ailleurs dans cette catégorie que quelques textes démotiques de Philae dont le rapport avec nos textes reste incertain. C'est d'ailleurs normal, car Kertassi n'était qu'une petite garnison romaine éloignée des grands centres politiques et administratifs et ses inscriptions ne sont que le témoignage d'un culte local mineur.

Cela dit, nous avons donc la chance de disposer à Kertassi d'un ensemble homogène d'une cinquantaine d'inscriptions datées concernant les mêmes institutions locales et ceci sur une période restreinte de moins de soixante ans. Une telle densité de textes est riche d'enseignements de toutes sortes.

LA NATURE DES INSCRIPTIONS GRECQUES ET LEUR LANGUE

I. LA NATURE DES INSCRIPTIONS

Une quinzaine de textes très courts, inscriptions ou graffites, appartient à diverses catégories.

On rencontre à Kertassi une inscription funéraire (53). Plusieurs inscriptions, souvent réduites à un ou à plusieurs noms propres, servent de légendes à des représentations figurées, qu'il s'agisse de stèles funéraires (74 , 75 et 76), d'un cadran solaire (73) ou encore d'un buste (36). Parmi les six signatures que l'on trouve, deux seulement contiennent l'indication du métier de leur auteur. Enfin, deux textes, 59 et l'inscription latine 56 , comportent un voeu formulé de façon très rudimentaire.

A ces quelques exceptions près, les inscriptions de Kertassi sont des actes d'adoration: on en dénombre 66, ce qui représente plus de 80 % du nombre total de textes ! Ce dit, il me semble impossible d'affiner cette analyse en classant ces proscriptions par types. G.Geraci s'y est essayé en recourant à des critères

(1) Geraci, pp. 237-243.

essentiellement syntaxiques: il a reconnu onze types de proscynèmes¹. Mais il a dû reconnaître lui-même le caractère arbitraire d'un tel classement appliqué à ces textes de syntaxe peu conforme aux règles classiques². Il est plus sage, étant donné la confusion relative des données, de renoncer à ce critère. Plus exactement, il suffira de dire, de ce point de vue, que tous les proscynèmes de Kertassi appartiennent à deux types syntaxiques seulement: le verbe étant systématiquement omis, tous ces textes comportent l'expression τὸ προσκύνημα suivie du nominatif ou, plus souvent, du génitif. Mais même cette distinction sommaire n'a pas de valeur à Kertassi dans la mesure où l'on y rencontre en fait tous les cas après τὸ προσκύνημα, et parfois même tous les cas dans la même inscription. En outre, certains noms propres ne sont pas déclinés, ce qui empêche de les analyser. Finalement, j'ai donc renoncé à marquer dans les traductions une différence qui n'existait apparemment plus dans l'esprit des rédacteurs.

Il est plus enrichissant, à mon avis, de signaler la très grande variété dans le détail de ces proscynèmes, que l'on peut qualifier d'actes

(1) Le dernier n'en est d'ailleurs pas un, puisque Geraci y a regroupé tous les textes qu'il jugeait vraiment trop ambigus.

(2) "Si tenterà pertanto di dividere i testi in tipi intenzionali, operando all'interno di questi le singole distinzioni. Resta inteso, tuttavia, che tali tipi si indovinano [c'est moi qui souligne] più que vedersi." (p.238).

individuels de piété.

A cette époque récente du 3ème siècle p.C., le caractère purement religieux du proscynème reste net à Kertassi. Cet équivalent écrit d'une prière ou d'une prosternation dans un sanctuaire, pour reprendre les termes de Geraci, est avant tout un acte de piété individuel visant à s'attirer la bienveillance des dieux locaux. A ce titre, il ne comporte parfois strictement que le nom du dédicant, au point que l'on connaît plusieurs textes¹ comportant une série de deux ou de trois proscynèmes, plusieurs personnes ayant tenu à rédiger un proscynème en leur propre nom au lieu de voir leur nom figurer simplement dans le proscynème d'une autre personne, fût-ce le prêtre lui-même.

Du fait de sa forme écrite, cet acte de piété ponctuel² acquiert une qualité particulière: son support résistant lui permet d'affronter le temps et, en quelque sorte, de se renouveler automatiquement chaque jour³, notamment par l'intermédiaire des lectures⁴ qui pourront en être faites par la suite. Kertassi n'offre cependant par ailleurs aucun exemple de menaces ou de malédictions à l'encontre des profanateurs éventuels de ces textes.

(1) Voir par exemple 2 , 23 , 28 et surtout 10 .

(2) Voir sur ce point le commentaire de l'adverbe σήμερον en 1 ,4.

(3) Voir le commentaire de καθ' ἡμέρας en 54 ,6.

(4) Voir à ce propos le commentaire du verbe "lire" en 23,5.

Naturellement, les auteurs de proscynèmes ont cherché à partager avec leurs proches la bienveillance des dieux. Le nom du dédicant est donc presque toujours suivi d'une liste de personnes associées au proscynème, sans qu'il soit possible de distinguer celles qui l'accompagnaient sur place de celles auxquelles il a simplement pensé. Pour ces dernières, le proscynème est, au sens propre, un substitut de prière. Ces listes assez monotones se conforment le plus souvent à un ordre fixe: le père, la mère et les frères précèdent la femme et les enfants. Suivent enfin les amis et les simples collègues de travail ou auxiliaires.

Finalement, le proscynème s'apparente donc souvent à un voeu pour des personnes absentes et son extension à des animaux (en 26 ,7) et même, semble-t-il, à des bâtiments (en 26 ,7 et en 40 ,9) n'est que la suite logique de cette évolution.

Une fois, en outre, en 13 , le proscynème est devenu action de grâce: l'auteur de ce texte y remercie Isis de lui avoir accordé une faveur.

Cette fonction purement religieuse du proscynème est cependant un peu atténuée à Kertassi, où, par exemple, la mention des dieux est très rare¹. En revanche, la présence très fréquente d'une date très précise correspond peut-être surtout à un souci de la

(1) Le nom d'Isis, seule divinité invoquée directement, n'est cité qu'en 18 ,5 et en 11 ,4.

postérité.

Toujours est-il que les proscynèmes semblent avoir assumé aussi, presque toujours, une fonction commémorative. Les auteurs d'inscriptions mentionnent avec précision leurs titres administratifs ou religieux. Presque tous ont d'ailleurs exercé la prêtrise locale et on peut penser que c'est là la première raison d'être de leur acte d'adoration. Ainsi, Makreinos, qui a collectionné les prêtrises, a tenu à signaler ses huit proscynèmes aux futurs visiteurs au moyen de chiffres qui attirent l'attention.

Finalement, ces textes de nature théoriquement religieuse ont fini par commémorer tous les événements locaux, qu'ils soient ou non de nature religieuse. Ainsi, si l'auteur de 12 évoque nettement une cérémonie religieuse, d'autres se vantent seulement d'avoir fait réaliser un cadran solaire (9) ou encore, peut-être, d'avoir remporté une victoire à des jeux (30 ,7). Enfin, non contents de citer les carriers qui les ont aidés, certains se glorifient même d'avoir fait extraire et transporter telle ou telle quantité de pierres.

En somme, le contenu des actes d'adoration de Kertassi s'est transformé et banalisé en cette première moitié du 3ème siècle p.C.

II. LA LANGUE DES INSCRIPTIONS GRECQUES

Après F.Zucker, qui a consacré une dizaine de pages à ce sujet¹, il est nécessaire, pour essayer de continuer à cerner la personnalité des auteurs de ces inscriptions, de décrire les particularités de la langue de ces textes.

L'élément le plus frappant, c'est que ces textes, à l'exception de ceux de quelques notables (un vétérán de l'armée romaine, trois magistrats et le nommé Makreinos), sont rédigés dans une langue d'abord difficile, entachée d'"erreurs" de toutes sortes.

(1) Zucker, §67-76, pp.92-100.

Zucker, après Niebuhr, attribuait la naissance de ce "jargon" à la "barbarie" des Nubiens, peu doués pour les langues étrangères. Le niveau culturel des lapicides, voire même celui des rédacteurs de ces textes, explique seulement en partie cet état de faits. Disons plutôt que ce grec reflète le niveau de la langue parlée à cette époque dans cette région relativement éloignée des centres de culture grecque, éloignement propices à des évolutions régionales ou individuelles particulières, qui s'ajoutent aux traces habituelles de l'évolution de la koiné. Le classement qui suit ne devra, étant donné l'intrication des facteurs en présence, être considéré que comme une indication de tendances, de lignes de force: certaines formes relèvent de plusieurs explications complémentaires.

1. On pourrait isoler, tout d'abord, les phénomènes dus à l'influence de la langue égyptienne.

Les noms propres d'origine égyptienne ont le plus souvent été considérés comme hors-système: ils n'ont pas été alignés sur les mots grecs dans la mesure où ils n'ont pas été déclinés, mais considérés le plus souvent comme invariables. Un nom commun d'origine égyptienne a peut-être été traité de la même façon: en tout cas, ce titre égyptien transcrit ailleurs sous la forme grecque $\lambda\epsilon\acute{\alpha}\nu\eta\varsigma$ présente ici la forme lasani (ou lasanis), sous l'effet d'une prononciation régionale. Le maintien du thème égyptien $\chi\eta\mu\varsigma$

("le jeune") dans deux noms propres, Orséchémis et Paméchémis, est également un phénomène rare. En revanche, plusieurs confusions (entre sourdes et sonores et aspirées et non aspirées) sont plus courantes. Enfin, plusieurs noms propres grecs ou latins ont reçu une terminaison égyptienne (en -ε), que l'on retrouve même dans la forme $\sigma\acute{\eta}\mu\alpha\rho\epsilon$, démarcation originale de l'adverbe $\sigma\acute{\eta}\mu\epsilon\rho\alpha\nu$.

2. D'autres phénomènes ne sont pas propres à la langue grecque attestée à Kertassi.

Du point de vue de la morphologie, on trouve quelques occurrences du nouveau modèle de déclinaison en -ις, -ις, -ις, -ις. La forme $\mu\eta\tau\acute{\epsilon}\rho\alpha\nu$ (sur $\mu\eta\tau\eta\rho$) et le remplacement de $\kappa\epsilon\rho\alpha\mu\acute{\epsilon}\upsilon\varsigma$ par $\kappa\epsilon\rho\acute{\alpha}\mu\iota\omicron\varsigma$ constituent d'autres exemples de simplification analogique des paradigmes nominaux.

Par ailleurs, on rencontre évidemment à Kertassi de très nombreux exemples d'évolution phonétique attestées dans la koiné à la même époque.

L'iotacisme a eu pour effet un certain nombre de confusions orthographiques assez banales. La chute des nasales finales, tantôt esquivées par une marque d'abréviation, tantôt omises (elles ont disparu partiellement en grec moderne au terme de cette évolution), leur assimilation irrégulière devant les labiales sont courantes par ailleurs. La confusion entre voyelles brèves et voyelles longues (en l'occurrence entre ϵ et ω) est un phénomène connu,

mais plus marqué en Egypte qu'ailleurs à cette époque¹.

Du point de vue sémantique, enfin, on relève (en excluant le mot γόμος, qui a été très diversement interprété dans nos textes, mais qui n'y possède, finalement, pas de sens original) une série d'évolutions naturelles consistant souvent en un renforcement de l'expression: une prédilection des rédacteurs pour le participe substantivé ὁ φιλῶν (presque systématiquement préféré à φίλος) et l'emploi exclusif de σύμπας avec le sens d'"entier". L'emploi prédominant de σύμβιος par rapport à γυνή a sans doute une origine sociologique. Par ailleurs, on pouvait renforcer la postposition χέρην par la préposition ὑπερ, qui pouvait elle-même être employée seule avec ce même sens causal/final. Pour désigner la monnaie d'or, on hésitait entre ὁ χρυσοῦς et τὸ χρυσοῦν.

On notera enfin un emploi inhabituel de l'adjectif ἐπάγαθος et sans doute un emploi nouveau d'un adjectif neutre, substantivé pour désigner le métier de charpentier (τὸ ὑλετ-, sans doute pour τὸ ὑλητομικόν, 22, 7).

3. Enfin, une dernière série de phénomènes, sans être vraiment contraire à l'évolution contemporaine de la

(1) M. Lejeune, Phonétique historique du mycénien et du grec ancien (1972), p.218: "surtout dans les régions où le grec s'était étendu aux dépens d'autres langues (Egypte, Asie Mineure), ou dans les grands centres à population très mêlée (Athènes)".

koiné , est liée au style de ces inscriptions. Cette catégorie, que l'on a eu tendance à considérer simplement comme des incorrections, constitue un témoignage intéressant sur une évolution locale de la koiné .

Il est, certes, indéniable que certains rédacteurs ont commis de nombreuses erreurs en raison d'une mauvaise connaissance de la langue grecque, méconnaissance qui nous renseigne sur les difficultés de la langue grecque pour certains locuteurs égyptiens, sans s'inscrire forcément dans l'évolution générale du système.

Qu'²οἰκία ait pu être écrit ἐγκία prouve que ce mot courant n'était pas bien connu par le lapicide sous sa forme écrite. Que parmi les rares formes verbales on rencontre une forme passive mal employée (9 ,9) et un barbarisme (ἀναγνωσκι) est révélateur, de même que l'absence de reduplication de la première voyelle du verbe au parfait (dans κρηλκήκαμεν).

Dans le même ordre d'idées, certains textes manquent de cohérence: commencés à la première personne, ils ont été achevés à la troisième ou vice-versa¹, ce qui paraît témoigner d'une maîtrise insuffisante du langage écrit.

Ces textes révèlent en effet un certain style écrit "minimal". Le vocabulaire mis en oeuvre est très limité et les constructions syntaxiques peu variées, comme si les rédacteurs, par manque d'assurance,

(1) Voir par exemple 34 ,3 et 7.

avaient copié le texte de leurs prédécesseurs, qui avaient eux-mêmes opté pour les tournures les plus simples.

Ainsi, les verbes sont très rares à Kertassi, sans peut-être qu'il soit même possible stricto sensu de nommer les propositions qui en sont dépourvues des "phrases nominales", dans la mesure où cette notion impliquerait un choix conscient et réfléchi. Ces phrases sont "nominales" par défaut, par nécessité, et non par choix stylistique.

On retrouve cette simplification forcenée des phrases dans le recours exceptionnel à la subordination: on ne compte dans ces 81 textes que trois subordonnées relatives (dont l'une, en 40, 14, est obscurcie par l'ellipse de l'antécédent, réduit à un pronom démonstratif féminin) et une subordonnée circonstancielle de condition, d'interprétation d'ailleurs un peu délicate. Cette absence n'est pas compensée par un emploi soutenu de particules de liaison: $\mu\acute{\epsilon}\nu$ et $\delta\grave{\epsilon}$, seuls attestés, sont peu fréquents et utilisés de façon assez approximative.

Tout repose finalement sur des moyens très limités: la coordination, toujours réalisée au moyen de la conjonction $\kappa\alpha\iota$, dont les rédacteurs ont abusé¹; la simple parataxe²; enfin, un emploi

(1) Par exemple, en 12, 4 et en 16, 4.

(2) Voir par exemple 33 et 34. En fait, une indépendante vient interrompre, comme par parenthèse, la liste des dédicataires, qui est ensuite poursuivie, sans aucune transition! Seul l'auteur de 24 s'est soucié d'éviter un coq-à-l'âne de ce type.

surabondant de l'apposition. Cette dernière est, régulièrement, le seul substitut des subordinées relatives, mais aussi, plusieurs fois, l'équivalent d'une proposition indépendante: dès qu'un rédacteur s'est écarté de la formulation standardisée du proscynème pour mentionner des informations supplémentaires, il a pu les rejeter à la fin du texte, sous la forme d'une apposition placée plusieurs lignes après le nom auquel elle se rapporte¹. Dans les deux cas, une nette tendance à se présenter sous la forme du nominatif, qui indique une invariabilité, renforce cette impression d'indépendance syntaxique de ces groupes apposés.

La syntaxe des groupes de mots dans la phrase est également traitée de façon notable.

La coordination γ joue, de nouveau, un rôle important: elle renforce parfois des prépositions ou même se substitue presque à elles².

Par ailleurs, le système casuel ne présente plus un fonctionnement régulier. Si les patronymes sont parfois au nominatif, cela peut être dû simplement au fait que les noms propres sont, on l'a rappelé, souvent traités comme des mots indéclinables. En revanche, rien n'explique, en apparence, les cas différents que l'on a attribués dans de nombreux textes à un nom et à son

(1) Voir par exemple 38, 7.

(2) Voir à ce propos les exemples de $\mu\epsilon\tau\acute{\alpha}\ \kappa\alpha\iota$ et de $\kappa\alpha\iota$ $\delta\upsilon\upsilon$.

apposition, à deux noms coordonnés ou encore à un article et au nom auquel il se rapporte. On rencontre ainsi jusqu'à trois cas différents dans le même texte pour des mots ayant la même fonction¹.

Peut-on interpréter ces incohérences par rapport aux normes classiques? Elles constituent assurément une nouvelle preuve de l'absence de maîtrise de la morphologie et de la syntaxe grecque par certains des auteurs des textes de Kertassi. Mais elles suggèrent aussi que les tendances à l'éclatement du système casuel devaient être particulièrement fortes dans la langue parlée en Egypte, pays où la langue nationale avait survécu, et plus encore dans les régions éloignées, car les inscriptions de Nubie d'époque impériale témoignent des mêmes tendances. Elles révèlent un état de la langue grecque qui aurait pu aboutir à un abandon du système casuel ou au moins à sa réduction extrême comme en ancien français. Le fait que les formes désormais disponibles (dans les textes où les cas ne sont plus utilisés en référence aux normes syntaxiques) aient été détournées occasionnellement au profit d'un nouveau système d'oppositions² est révélateur d'une évolution déjà poussée dans ce sens.

(1) Voir par exemple 6 , 17 et 22 .

(2) Il s'agit d'une opposition dans le cadre de la hiérarchisation des informations: le nom du dédicataire principal, auteur du texte, est parfois distingué des autres noms de la liste par l'attribution d'un cas différent, alors que tous ces noms occupent strictement la même fonction syntaxique.

LES SIGNATAIRES

Il est très difficile de dresser un portrait même sommaire des gens qui ont participé aux activités professionnelles et religieuses des carrières de Kertassi.

Du point de vue démographique, ces textes sont très peu instructifs.

Certes, la longévité des hommes semble être inférieure à celle des femmes: les auteurs de proscynèmes qui mentionnent leurs parents ne citent presque toujours¹ que leur mère, ce qui indique vraisemblablement que leur père est mort à cette date. Mais cette différence peut être due simplement à un écart entre l'âge du mari et celui de la femme au moment du mariage².

Il est d'ailleurs difficile d'estimer la longévité des personnes évoquées dans tous ces textes. Seule l'inscription funéraire, 53, nous apprend qu'un prêtre est mort à l'âge de 64 ans. Nous pouvons aussi déduire de la carrière du "fameux" Makreinos que sa femme et

(1) C'est le cas huit fois sur onze.

(2) L'emploi indistinct des mots *σύμβιος* et *γυνή* pour désigner l'épouse ne permet d'ailleurs pas d'étudier cette institution d'un point de vue juridique.

lui ont vécu tous deux plus de 60, voire plus de 70 ans¹.

Pour ce qui est de l'origine de ces personnes, il n'est que rarement possible de la déterminer. Quelques-uns seulement indiquent leur ville d'origine, Ptolémaïs en Haute-Egypte: plusieurs commentateurs ont été tentés de généraliser aux autres prêtres cette indication, mais sans aucun argument valable. D'autres indices, fournis par l'onomastique, suggèrent en revanche une origine locale pour plusieurs personnes, tandis que d'autres semblent être originaires des environs de Thèbes.

Pour le reste, il faut se contenter de remarques générales sur les noms et la langue de ces personnes.

La répartition entre noms égyptiens, noms égyptiens hellénisés et noms purement grecs² s'établit nettement à l'avantage de la première catégorie, qui représente environ 75 % de l'ensemble. Il faut ajouter à cela que seuls ces noms égyptiens sont portés par plusieurs personnes (à l'exception du nom Sôter, très courant, et qui n'est d'ailleurs peut-être qu'un nom égyptien hellénisé).

Le caractère théophore de ces noms égyptiens est

(1) Voir le commentaire du texte 8 .

(2) Pour reprendre la classification de W.Peremans dans son article "Ethnies et classes dans l'Egypte ptolémaïque", dans Recherches sur les structures sociales de l'Antiquité classique , ouvrage collectif, éd. du C.N.R.S. (1970).

assez souvent net. Les plus courants sont formés sur le nom du dieu Bès et surtout sur celui des deux divinités locales de Kertassi, Poursepmounis (si l'on accepte de voir dans le nom Orsès, attesté 14 fois, un de ses dérivés) et Isis, dite "des carrières", c'est-à-dire Srouptichis.

Les anthroponymes dérivés de noms d'animaux (ibis, chat, chien ou lion) sont également courants, y compris en grec.

Les noms propres attestés à Kertassi se caractérisent finalement par leur aspect traditionnel, et aussi, assez souvent, par une originalité un peu déroutante qui a empêché l'élucidation de plusieurs d'entre eux, malgré l'aide de plusieurs spécialistes.

Les personnes citées dans ces textes étaient-elles le plus souvent d'origine égyptienne? On a pu montrer¹ que dès l'époque ptolémaïque le nom ne pouvait plus être considéré comme un critère suffisant pour le déterminer. En tout cas, à cette époque récente, les inscriptions grecques dominent à Kertassi, dans la proportion écrasante de 90 contre 16 textes démotiques seulement³, compte tenu des fragments. Par ailleurs, une seule personne semble avoir eu recours successivement aux deux langues dans des textes

(1) Voir sur ce point l'étude de W. Peremans citée supra.

(2) Encore faut-il préciser que cinq de ces 16 textes seulement pourraient être contemporains de nos textes grecs.

différents.

Pourquoi ces gens ont-ils tenu à s'exprimer en grec? Zucker y voyait une preuve de la valeur culturelle persistante du grec en Egypte à l'époque romaine. Assurément, car dans le contexte de ce culte local de Kertassi, on aurait très bien compris que les dédicants s'adressent à leurs dieux en égyptien, comme ils le faisaient encore à Philae, où l'on rencontre même des hiéroglyphes à une époque plus récente. Mais la présence de gens de culture grecque n'est pas à exclure non plus: l'exploitation des carrières, sans même compter les responsables (architectes, entrepreneurs ou notables), impliquait la présence sur place de techniciens qualifiés, par exemple de géomètres.

Les textes nous aident en outre un peu à connaître le niveau social de ces gens. Plusieurs ont en effet indiqué leur métier ou leur fonction.

Quelques notables ont exercé la prêtrise locale: c'est le cas de trois magistrats (dont un bouleute et un hiérope de Ptolémaïs) et d'un vétéran de l'armée romaine nommé Sarapion. Trois de ces quatre personnes portent dans leur texte les tria nomina des citoyens romains. C'est le cas aussi de deux autres personnes dont nous ignorons le statut social, un nommé Aurelios Sôter, surnommé le Juste (13), et le "fameux" Makreinos, qui adopte un gentilice romain vers 240/245 p.C. après avoir reçu tardivement cette citoyenneté

romaine.

Il faut ajouter au vétéran Sarapion trois autres membres de l'armée romaine: l'hypothétique beneficiarius Julius Hierax de 55 ;2, l'obscur Fabius de 56 ,1 et le valet d'armée (galearius) Tithoès, cité en 16 et en 17 .

Outre les charpentiers, géomètres et simples carriers, qui ont participé à l'exploitation des carrières, on connaît enfin un potier et un flûtiste.

LES CARRIERES ET LE CULTE LOCAL

Les carrières de grès de Kertassi présentent la particularité non pas d'avoir été le lieu d'un culte local, ce qui est assez courant, mais d'offrir un exemple original de relations entre les activités professionnelles et le culte, éléments qu'il convient d'abord de présenter succinctement.

I. L'EXPLOITATION DES CARRIERES

De l'exploitation des carrières de grès à ciel ouvert de Kertassi, il ne reste que peu de témoignages antérieurs au 3ème siècle p.C., époque de nos inscriptions. Certes, G.Roeder¹ a évoqué quelques traces d'exploitation ancienne au nord-ouest du kiosque; il affirmait également que l'exploitation de la carrière principale, dans laquelle a été réalisé le spéos, a dû être intensive pour donner cette forme à la colline et enfin que "mancher nubische Tempel der ptolemaïsch-römischen Zeit mag aus Kertassi Stein gebaut sein"². Ce jugement relativement prudent a été

(1) Roeder, t.1, §405, p.160.

(2) Ibid. , §423, p.169.

repris ici ou là de façon plus péremptoire, mais sans aucun argument supplémentaire. Ce qui nous manque, en effet, pour résoudre ce problème de l'emploi des pierres de Kertassi, c'est une étude systématique des monuments environnants, du type de celles que se proposent de réaliser en France des équipes d'archéologues¹ ou, pour le monde antique, le Comité d'étude des marbres et autres pierres de l'Antiquité². Il est à craindre, cependant, qu'en l'état actuel des choses cette étude ne soit plus réalisable, dans cette vallée nubienne submergée par les eaux du nouveau barrage d'Assouan: les archéologues mandatés par l'U.N.E.S.C.O. se sont-ils livrés systématiquement à ce type d'analyses? Ce qui est sûr, du moins, c'est que le fort et le kiosque de Kertassi sont construits en grès local, de même que le temple de Taffeh, situé à l'origine à quelques kilomètres au sud de Kertassi et aujourd'hui déplacé aux Pays-Bas, au musée de Leyde, où j'ai d'ailleurs pu le voir³. Le kiosque de Kertassi et le temple de Taffeh sont habituellement datés du premier siècle de notre ère.

(1) Voir Paul Benoist et Philippe Braunstein, Mines, carrières et métallurgie dans la France médiévale (1983).

(2) Voir sur ce point R. Bedon, Les carrières et les carriers de la Gaule romaine (1984), p.7, n.1.

(3) Voir Hans D. Schneider, Taffeh, rond de wederopbouw van een Nubische tempel (1979), qui a consacré son chapitre 7 (pp.69-74) aux carrières de Kertassi, à propos desquelles il a repris les commentaires antérieurs.

L'examen du site ne nous apporte pas d'informations plus précises dans ce domaine. Ni les stèles¹ sur lesquelles figurent des outils de carriers ni les marques de carriers que Roeder a découvertes sur place² ne sont en effet datées. En outre, Roeder nous apprend que l'exploitation a repris sporadiquement au début de ce siècle et rien ne prouve que les carrières n'ont pas été exploitées entre-temps, si bien que l'observation du front de taille pourrait être trompeuse.

C'est donc uniquement par l'intermédiaire de l'interprétation des inscriptions que l'on doit essayer de reconstituer les formes de l'exploitation des carrières de Kertassi, du moins entre 200 et 250 p.C. environ, époque de tous nos textes datés sûrement.

Or, si l'on excepte les fonctions obscures de $\phi\rho\omicron\nu\tau\epsilon\delta\tau\acute{\eta}\varsigma$ (17 ,6) et peut-être celles d' $\acute{\alpha}\rho\chi\omega\nu$ (78 ,3), le personnel mentionné se compose seulement de deux géomètres et de deux charpentiers. Encore n'assurent-ils pas, en tant que tels, la direction des opérations: elle est systématiquement assurée par des gens qui portent un titre religieux, celui de $\xi\epsilon\rho\epsilon\upsilon\varsigma$ γόμου, auxquels semble subordonné un $\pi\rho\omicron\delta\tau\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma$ γόμου, les simples carriers (?) étant pour leur part seulement désignés par l'expression

(1) Roeder, t.1, §407, p.162.

(2) Ibid., §405, p.160.

οἱ ἀπὸ τοῦ γόμου .

Quant aux activités en elles-mêmes, outre ce terme de γόμος (qui signifie ordinairement un "chargement"), elles ne sont décrites que par les verbes ἐλάκω et παρἑλάκω ("tirer", sans doute "haler" jusqu'à destination, sans aucun doute sur des radeaux ou des bateaux de transport, les carrières étant situées sur le bord du Nil).

Quelques bilans chiffrés nous indiquent la quantité de pierres transportées¹. Quant à la destination des pierres, elle n'est indiquée qu'une fois: les 110 pierres de 32,6 étaient destinées au temple d'Isis à Philae (à 40 km au nord de Kertassi). Pour le reste, nous l'avons vu, on sait seulement que deux notables de Ptolémaïs en Haute-Égypte ont exercé cette prêtrise locale.

Il existait des relations très étroites entre ces activités professionnelles et le culte local dans les carrières.

II LE CULTE LOCAL DES CARRIERES DE KERTASSI

A une époque indéterminée, les carriers de Kertassi ont décidé de transformer en spéos une partie du front de taille des carrières. Ils y ont donc creusé une petite niche dans laquelle devait se trouver une

(1) Voir sur ce point le commentaire de 20 .

statue et devant laquelle on a retrouvé les restes d'un autel, déjà évoqués.

Le spéos de Kertassi n'a rien d'exceptionnel de ce point de vue: ce n'est que le premier d'une série de huit spéos qui s'étagent en Nubie entre Kertassi et Abou-Simbel. Sa taille très réduite n'a rien non plus d'original: J.Vandier¹ note que l'on trouve dans cette partie du Nil "le plus souvent non pas de vrais temples, mais de simples chapelles, dont les dimensions n'excèdent guère celles d'une tombe. Le plan de ces sanctuaires rappelle même souvent celui des chapelles funéraires". Ce même auteur explique la prolifération de tels temples en cet endroit par la présence presque constante du Gebel à proximité de la vallée.

Les carrières sont d'ailleurs, en elles-mêmes, des lieux propices à la réalisation de ce genre de sanctuaires². On pouvait y vénérer différents dieux, mais naturellement les divinités de la nature tenaient dans cet ensemble une place prédominante. Il en est de même à Kertassi, où Isis était vénérée spécifiquement comme patronne des carrières. Quant au dieu masculin

(1) J.Vandier, Manuel d'Archéologie égyptienne, t.2 (1955) Les grandes époques, L'archéologie religieuse et civile, ch.VI, p.944 (Les pages 943-948 de ce volume sont consacrées aux temples rupestres en Egypte et les pages 949-960 aux temples rupestres nubiens).

(2) Voir par exemple pour l'ensemble du monde romain Ch.Dubois, Etude sur l'administration et l'exploitation des carrières dans le monde romain (1908), passim, et pour la Gaule R.Bedon, op.cit., ch.13, pp.170-188.

Poursepmounis, le second dieu dont le culte local soit attesté sûrement, sa nature de dieu protecteur peut avoir joué un rôle dans son choix.

Les commentateurs se sont acharnés à démontrer la supériorité locale de l'une ou l'autre de ces deux divinités (voire même de ces trois ou quatre divinités, car deux épithètes divines féminines ont souvent été interprétées à tort comme le nom de déesses distinctes d'Isis). Cette querelle est vaine. Ce qui importe, c'est bien plutôt d'essayer de reconstituer l'organisation du culte local et de déterminer le rapport qui existait entre ce culte et l'exploitation des carrières.

La présence de titres nettement religieux comme celui de $\lambda\alpha\sigma\kappa\nu\iota\varsigma (= \lambda\epsilon\sigma\tilde{\omega}\nu\iota\varsigma)$ de Srouptichis et surtout celui d'ἱερεὺς γόμου (que certains personnages ont cumulé avec d'autres titres mineurs ou avec celui, plus important, d'"archiprêtre") prouve en effet l'existence de ce que l'on pourrait prendre à première vue pour un clergé. Qui plus est, les prêtres font parfois allusion à certaines sommes qu'ils ont versées (en tant que prêtres ou en tant qu'archiprêtres), sommes dont la fonction n'est pas très claire. Le culte local semble en outre avoir impliqué l'organisation de cérémonies dont la nature est également délicate à percevoir. Tels sont les éléments du puzzle de Kertassi...

III LES INTERPRETATIONS ANTERIEURES

Seuls Niebuhr et Zucker (et dans une moindre mesure K.Fitzler) ont essayé d'établir une théorie d'ensemble capable de rendre compte de la diversité de ces faits. Selon ces auteurs, il aurait existé à Kertassi une association cultuelle dont les membres se seraient nommés $\sigma\acute{\iota} \alpha\pi\acute{\omicron} \tau\omicron\upsilon \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ 1.

Cette association de carriers ou de transporteurs, dont on fixe généralement le siège à Ptolémaïs, se serait donné pour mission de participer à la construction ou à l'entretien des temples de Nubie (et éventuellement aussi de Ptolémaïs).

Le "président" en serait le $\epsilon\epsilon\rho\epsilon\upsilon\varsigma \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$. Cette fonction suprême correspondrait à la fois à la direction du culte local et à celle des travaux d'extraction et de transport des pierres. Le prêtre serait élu pour un an moyennant le versement d'une certaine offrande. Il ne pouvait pas être élu deux fois de suite, mais pouvait exercer cette fonction autant de fois qu'il le souhaitait (Makreinos, on le sait, a été prêtre huit fois). Le prêtre était récompensé par une inscription honorifique commémorant sa charge et, exceptionnellement, par l'attribution du titre supplémentaire de "père des prêtres" ou par un buste à son effigie réalisé sur la paroi du spéos.

Le $\pi\rho\omicron\beta\tau\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$, nommé pour plusieurs

(1) Zucker orthographe d'ailleurs dans ce sens $\Gamma\acute{o}\mu\omicron\varsigma$, comme s'il s'agissait du nom de cette association.

années, voire à vie, aurait été l'adjoint du prêtre.

Il aurait existé en outre deux séries de fonctions, les unes plus administratives (celles de $\varphi\rho\omicron\nu\tau\iota\sigma\tau\acute{\eta}\varsigma$ et d' $\alpha\rho\chi\omega\nu$ 1), les autres plus religieuses, cumulables ou non avec celles de prêtre. Il s'agirait d'auxiliaires du prêtre, chargés plus particulièrement du culte de telle ou telle divinité de l'association.

L'"archiprêtrise" ("du Gomos" selon les uns, "de Poursepmounis" selon Zucker) semble par ailleurs avoir possédé une telle importance, si l'on en juge par les sommes qu'on a versées pour cette charge, qu'on l'assimile simplement, le plus souvent, à la prêtrise. Le " $\lambda\kappa\delta\kappa\nu\iota\varsigma$ de Srouptichis" est, pour sa part, souvent assimilé au " $\pi\rho\omicron\sigma\tau\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma$ de Srouptichis".

Cette interprétation d'ensemble prétend rendre compte de la prédominance du prêtre, de son mode de nomination interne, indépendant de toute autorité religieuse ou administrative, et du rythme rapide de succession des prêtres. Elle consiste finalement à essayer d'unifier les éléments assez hétérogènes que l'on rencontre à Kertassi en les insérant dans le cadre bien connu des associations cultuelles².

(1) Sans parler de celles de " $\kappa\eta\lambda\acute{\eta}\tau\eta\varsigma$ " et de " $\varphi\omicron\iota\beta\eta\tau\acute{\eta}\varsigma$ ", que l'on a parfois inventées à partir de ces deux mots qui sont en fait des noms propres.

(2) On pourra consulter à propos de leur fonctionnement, par exemple, l'ouvrage de P. Foucart, Des associations religieuses chez les Grecs (1873), et l'article de A.D. Nock, "The gild of Zeus Hypsistos" (Harvard Theological Review 29,1 (1936), pp.39-87) et mieux encore, à propos de l'Egypte, F. de Cenival, Les associations religieuses en Egypte d'après les documents démotiques (1972).

IV. NOUVELLES PROPOSITIONS.

Une nouvelle interprétation du nom des divinités locales, une nouvelle compréhension du montant et de la destination des sommes versées par les prêtres et une analyse différente de la chronologie m'amènent à contester cette interprétation ancienne. Cette "association", si on peut encore donner ce nom à l'institution originale que nous voyons fonctionner pendant plus de 50 ans à Kertassi, ne possède en effet aucune des "règles" que l'on s'est efforcé de déduire des textes. Voici comment, pour ma part, j'essaierais de rendre compte des données, sans cacher l'extrême difficulté de certains textes.

Les deux divinités vénérées à Kertassi, Isis des carrières (ou "Srouptichis") et Poursepmounis, sont des divinités purement locales. Nous ignorons la forme qu'a pu prendre leur culte, dont l'existence est confirmée par l'onomastique locale¹.

A cette époque, l'exploitation des carrières a, sinon repris, du moins pris une nouvelle forme. Des personnes venues de différentes villes de Haute-Egypte (parmi lesquelles Ptolémaïs ou encore Philae, entre autres) ont fait extraire et fait transporter pour leur propre compte ou celui de leur cité certaines quantités de pierres, opérations dont ils mentionnent parfois le coût². Une cinquantaine de missions de ce genre se sont

(1) La place que tenait le kiosque de Kertassi dans ce culte ne peut être déduite d'aucun texte. On le considère généralement comme un temple d'Isis. Les quelques inscriptions grecques qu'on y a relevées ne sont pas datées

(2) On consultera à ce propos le commentaire du mot $\alpha\upsilon\lambda\omega\mu\alpha\tau\eta\kappa\epsilon\tau\eta$ en 39, 9.

ainsi succédé entre 205 et 255 environ. Aucune autorité supérieure n'est désignée comme responsable de l'extraction ni du transport des pierres.

Un *προβιάτης γόμου*, sans doute "chef des opérations de chargement", dirigeait sans doute les travaux à la demande du responsable. Sa nomination était sans doute ponctuelle. En tout cas, certains ont été nommés plusieurs fois.

Le travail était apparemment effectué non pas par des condamnés de droit commun ou par des chrétiens, comme on l'a parfois suggéré, mais par des *ouvriers*, désignés simplement par l'expression *οἱ ἀπὸ τοῦ γόμου*.

Les missions, très courtes, n'ont peut-être duré parfois que quelques semaines.

A l'occasion de leur bref passage à Kertassi, ces notables ont sans doute été invités par les carriers à participer au développement du culte local en exerçant la charge de prêtre.

L'histoire de l'évolution de ce culte pendant ces cinquante années reste obscure. Un seul texte¹² évoque le renouvellement (ou même la création ?) d'institutions locales en 214 p.C. D'autres mentionnent de "nouveaux" lieux de culte.

En tout cas, l'attribution du titre de prêtre à chaque responsable d'un transport¹ de pierres et le droit de le commémorer par un proscynème étaient fixés dès le début de ce troisième siècle et n'ont apparemment pas varié. Ce qui a beaucoup varié, en revanche, c'est le montant des sommes que chaque prêtre

(1) Tous n'ont d'ailleurs pas accepté cette charge, si l'on en juge par le charpentier de 22, pourtant explicitement responsable d'un chargement de pierres.

a versées¹ et la nature des honneurs qu'on a pu leur attribuer. Ainsi, deux prêtres seulement ont été récompensés (?) par un buste à leur effigie. D'autre part, divers titres de *προβύτης*, tout à fait distincts de la fonction de *προβύτης γόμου*, semblent avoir été créés spécialement pour honorer d'autres prêtres (en l'occurrence des notables).

Le rôle religieux du prêtre devait consister à présider pendant son bref séjour sur place les manifestations religieuses locales, qu'il s'agisse de fêtes locales ou plus simplement de prières apotropaïques que l'on ne pouvait manquer d'adresser aux divinités locales des carrières à son arrivée et à son départ.

Pour le reste, il est difficile de définir la fonction des sommes versées par les prêtres, le rôle du lasanis ou celui de l'"archiprêtre". Ce qui semble clair, c'est que cette "association" est tout à fait particulière. En fait, elle n'a pas de nom et ne figure dans aucun texte comme la source d'une décision collective. On pourrait même douter de son existence si l'on ne connaissait pas la prêtrise locale et les bustes honorifiques sur lesquels le prêtre est revêtu d'un costume sacerdotal.

Je concevrais volontiers, pour ma part, qu'un petit groupe de carriers ait pu chercher un jour à

(1) Elles varient dans la proportion de 1 à 5 sans aucune raison apparente et sans aucune régularité.

donner une vie plus intense au culte local en faisant appel à la générosité des clients des carrières. Ceux-ci ont apparemment accepté de bonne grâce de se soumettre aux contraintes financières qui étaient liées à la prêtrise: ils ont reçu en échange la présidence de fêtes locales et l'autorisation de se glorifier de cet honneur dans un proscynème gravé sur la paroi du spéos. Certains ont même pris la liberté (?) de se faire représenter en buste sur cette paroi.

Le comité d'accueil, ce groupe des carriers dont rien n'indique que la composition ait été fixe ou stable, a ainsi imité en partie le fonctionnement des associations cultuelles, mais, à Kertassi, tout était éphémère et essentiellement honorifique.

Peut-être certains titres locaux comme celui de $\lambda\kappa\omicron\kappa\upsilon\iota\varsigma$ ou d'"archiprêtre" sont-ils tout ce qui reste de tentatives malheureuses de transformation de ce comité informe en véritable association permanente dotée de fonds propres. Toujours est-il que cette institution semble avoir disparu en même temps que cessaient les missions de transport de pierres venues du reste de l'Egypte, en cette époque troublée du milieu du 3ème siècle où le Sud de l'Egypte, menacé par diverses peuplades, allait bientôt être abandonné par les Romains.

TABLE DES MATIERES

PREFACE	1	(pdf: 1)
Avertissement	5	(5)
PRESENTATION GENERALE DE KERTASSI ET DES INSCRIPTIONS:	9	(8)
Le site de Kertassi	11	(9)
Les éditions antérieures des inscriptions de Kertassi	21	(19)
Le dispositif	37	(34)
Chronologie des inscriptions	51	(48)
La nature des inscriptions grecques et leur langue	63	(59)
Les signataires	77	(72)
Les carrières et le culte local	83	(77)

I

LES INSCRIPTIONS

DATÉES SÛREMENT

1. ACTE D'ADORATION D'ORSECHMIS, FILS DE PEMAUS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, à 1,42 m du sol et à 0,30 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.61).

Inscription de 4 lignes.

Dimensions¹: hauteur 10 cm, longueur 22 cm.

Hauteur des lettres: 20 mm; interlignes de 10 mm.

Inscription sans cadre. La surface destinée à l'inscription a été préparée de façon imparfaite: il reste quelques trous. La longueur des lignes est croissante et la hauteur des caractères variable.

D'après la photographie de la pierre (pl.14) et celle de l'estampage (pl.19 a).

Fac-similé d'après la pierre par Ga'u, pl.7, n°44, avec un petit commentaire de Niebuhr, ibid. p.18, n°44. (Franz, CIG n°5019). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°334; la position de l'inscription est indiquée ibid., pl.94. La position de l'inscription est indiquée également par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.70. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.334, p.113. (Preisigke, SB 4103).

2 Τὸ προεκύ-
νηκ Ὀρσεχ-

(1) Je rappelle ici une fois pour toutes que ces mesures ont été prises en 1960 par MM. A. et E. Bernand, qui ont également réalisé les estampages et réalisé ou fait réaliser les photographies de la pierre.

4 μὲς Πεμαῦς
 ἑήμερε, (ἔτους) Ζ Ἐφει(φ) α

"Voici l'acte d'adoration d'Orsès-le-Cadet, (fils de) Pemaus, aujourd'hui, l'an 7. le 1er Epeiph."

DATE: Le texte est daté du 1er Epeiph de l'an 7 du règne d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il peut s'agir de Septime Sévère ou de Sévère Alexandre. Cette date équivaut donc au 25 juin 199 ou 228 p.C.

L.2/3 : On lit sur la pierre OPCEX/MIC: Zucker a préféré corriger en Ὀρσεχιημὲς.

L.3 : L' epsilon de ΠΕΜΑΥC a été gravé dans un creux de la pierre.

L.4 : CHMAPE, la pierre, pour ἑήμερον.

La pierre porte L Z, puis ΕΦΕΙ Α (omn. edd.).

Il est extrêmement rare dans les inscriptions de Kertassi que la même personne apparaisse dans trois textes datés, comme c'est le cas pour l'auteur de cette inscription, cité également en 10, 5 et en 11, textes datés de 212/3 p.C. Seul Zucker avait établi ce rapprochement.

L.2: Le nom de l'auteur de cette inscription se présente ici sous une forme légèrement différente de celle que l'on rencontre dans les deux textes que je

viens d'évoquer. On lit en effet ici Ὀρσεχμς et là Ὀρσεχημς . Or nous ne possédons aucune autre attestation de ce nom propre, qui n'est d'ailleurs porté à Kertassi que par notre personnage. Fallait-il donc corriger notre texte avec Zucker? J'ai préféré pour ma part considérer qu'un oubli du lapicide était peu vraisemblable: celui-ci n'aurait eu aucun mal, dans ce cas, à rajouter après coup cette lettre manquante à la fin de la ligne 2. L'absence de la voyelle est sans doute plutôt due à l'influence de l'écriture égyptienne, dans laquelle les voyelles non accentuées n'étaient pas notées.

Cette éventuelle variante orthographique $-\chiμς$ de ce "suffixe" $-\χημς$ n'est pas attestée dans les dictionnaires, qui n'en offrent que la variante $-\χημ^1$, par exemple dans le nom $\Sigma\eta\tau\chi\eta\mu$.

En ce qui concerne sa composition, ce nom Ὀρσεχ(η)μς est très clair: c'est simplement un dérivé du nom Ὀρσης , auquel on a ajouté le "suffixe" $-\χημς$. En l'occurrence, le nom propre présente une voyelle finale brève, comme dans les autres noms composés voisins Παμεχημς (14, 6), sur Παμης , et Φατρεχημς^2 , sur Φατρης .

Je reviendrai sur ce nom d'Orsès, qui est très important à Kertassi, dans le commentaire du texte 6.

(1) On prendra garde, à ce propos, de ne pas déduire de la forme $\Sigma\eta\tau\chi\eta\mu\omega$, citée dans l'Onom. alt. un étrange suffixe $-\χημ\omega$: cette ancienne erreur de lecture, réintroduite par Bilabel dans le Sammelbuch, a été dénoncée plusieurs fois, notamment par Preisigke, Griffith et le dernier éditeur des trois textes de Philae concernés, E. Bernand (1), n° 193, 196 et 197.

(2) NB, s.v.

Quant à ce "suffixe" -Χ(η)μ(ις), il s'agit en réalité d'un adjectif égyptien, "hm", qui signifie "petit, jeune", et qui, dans les anthroponymes égyptiens, servait à désigner le cadet de deux frères homonymes, par opposition avec l'adjectif transcrit ^co par Griffith.¹

En grec, le plus souvent, on a traduit ces adjectifs par leurs équivalents grecs, νεώτερος et πρεσβύτερος. La persistance de ce "suffixe" -Χ(η)μ(ις) dans deux noms propres à Kertassi (qui plus est, dans leurs six occurrences) constitue donc un fait de langue intéressant.²

Ce nom propre, Ὀρσέχμ(ι)ς, est apparemment au nominatif, mais les noms en -ις ont tendance, à Kertassi, à être considérés comme invariables.

L.3 : Le nom qui suit, Πέμμ(ι)ς, est vraisemblablement le patronyme d'Orsès-le-Cadet, comme le pensaient tous les commentateurs précédents, plutôt que son surnom juxtaposé. Mais la question mérite d'être posée, car l'ambiguïté est réelle. Le type du surnom juxtaposé est en effet attesté à Kertassi. Certes, sa fréquence

(1) Griffith, passim (par ex., on trouve dans les textes de Philae 114 et 126 le même nom suivi de chacun de ces deux adjectifs). Brugsch transcrivait cet adjectif sous la forme d'un a long (voir E. Bernand (1), n.1 et n.4 p.240).

(2) Il semble même que, par la suite, ce "suffixe" ait été adjoint à des noms d'origine étrangère, puisque Zucker (§9, pp.161-2) analyse le nom Σιλβαννιχ(η)μ(ι)ς, attesté dans une inscription de Taiffah du 4ème s. p.C. (Zucker, pp.155 sqq. = SB I,5099) comme "Silvanus le Cadet".

semble y être très faible¹ et R. Calderini n'a pu en relever que peu d'exemples dans son étude sur les noms doubles². C'est d'ailleurs pourquoi j'ai tranché systématiquement, dans toutes les traductions, en faveur de l'autre solution, celle du patronyme. On prendra garde, cependant, au fait que l'ampleur de ce phénomène est, par la force des choses, sous-estimée car nous disposons très rarement de moyens de contrôle.

Dans ce cas précis, un argument fondé sur les lois de la probabilité semble tout de même déterminant: on voit mal pourquoi un surnom serait systématiquement juxtaposé, alors que cette formulation est relativement rare. C'est ainsi que le seul surnom juxtaposé de Kertassi, Panouris, est introduit par $\sigma \kappa \acute{\alpha} \nu$ dans sa seconde occurrence, en 46,5. Au contraire, ce nom $\Pi \epsilon \mu \alpha \upsilon \varsigma$, que l'on trouve constamment juste après le nom $\textcircled{\rho} \textcircled{\omicron} \textcircled{\rho} \textcircled{\epsilon} \chi(\eta) \mu \iota \varsigma$ (ici, en 10,5 et en 11,3) doit plutôt être, selon ce raisonnement, le patronyme d'Orséchémis. Zucker avait évoqué cet argument³, mais en déclarant avec pessimisme qu'à Kertassi on ne pouvait être sûr de rien.

D'autre part, alors qu'il est au génitif dans ses deux autres occurrences, le patronyme $\Pi \epsilon \mu \alpha \upsilon \varsigma$ est ici au nominatif. On pourrait dire aussi qu'il n'est pas décliné. Cette construction est attestée à basse époque de façon sporadique. Les inscriptions de Kertassi nous offrent d'ailleurs d'autres exemples de

(1) On n'en trouve qu'un exemple sûr, le nom Panouris (42,1).

(2) Calderini (1), p.248.

(3) Zucker, §63, p.83.

cette irrégularité¹, à savoir Εὐδῆμων en 10, 3, Ὀργης en 16, 2 et sans doute Ἀκκρ en 60, 2.

Ce nom de Πεγκυς, orthographié Πεγκους² en 10 et 11, est typiquement égyptien lui aussi. Le nom simple Μκους signifie "le chat". C'est ici l'occasion d'évoquer rapidement ce type d'anthroponymes.

Dans de nombreux pays, des noms d'animaux ont servi à désigner des êtres humains.

Hopfner³ croyait à la spécificité de cet usage en Egypte, où il était directement lié, selon lui, au culte zoomorphe. Les Egyptiens, qui se plaisaient à composer des anthroponymes à partir des noms de leurs dieux, ont, selon cet auteur, étendu cette pratique aux noms d'animaux consacrés à telle ou telle divinité. Hopfner voit ainsi dans le nom Souchos "das heilige Krokodil des Gottes Sobek (Souchos)", puis à proprement parler "Sobek (Souchos)" lui-même. A partir de cette évolution ont pu se créer tous les types de noms composés existant pour les noms de dieux proprement dits et un Egyptien pouvait donc s'appeler "l'adorateur du crocodile", "le fils du crocodile", "le serviteur du crocodile", etc. Vergote⁴ signale ainsi à propos du nom Psonthommous ("le fils du serviteur du chat") que "le chat (...) est l'animal sacré de Bastet".⁵

(1) Les noms en -ις, je le rappelle, ne peuvent être considérés comme des exemples sûrs étant donné leur tendance à rester invariable quel que soit le contexte.

(2) La forme Πεγκους n'est attestée qu'à Kertassi, mais on la retrouve dans le nom composé Σενπεγκους (le Namenbuch renvoie pour ce nom à SB I, 145).

(3) Hopfner, pp.5-6. Ce savant a traité du nom Pemaus p.17.

(4) Vergote, n°69 p.14

(5) Il est souvent très délicat, en outre, de tirer des conclusions indiscutables de l'emploi de tel ou tel nom d'animal dans un nom propre, plusieurs dieux ayant pu avoir le même animal sacré (par exemple, l'ibis était consacré à Thot, mais aussi à Isis).

Ce dernier déclare toutefois à propos de cette catégorie d'anthroponymes: "L'origine de ces noms, qui sont très répandus chez tous les peuples et qui survivent dans notre civilisation moderne, demeure obscur", opinion qui doit amener à une grande prudence dans l'analyse de ces noms,

Outre ce nom de Pema(o)us, qui signifie "le chat", on recontre à Kertassi plusieurs autres anthroponymes évoquant le faucon (Πκχωμι), l'ibis (Εἰβουσι), le chien (Ψον(τ)ουορου), la lionne (*Θιμμουσι, dans l'inscription latine, 56) et, en grec, la grenouille (Βάτραχος) et le serpent-dragon (?) (Δράκων).

Nous ignorons presque tout de ces deux personnages. Le texte 10 nous renseigne seulement sur la situation familiale (et peut-être professionnelle ?) d'Orséchémis en 212/3 p.C. et le texte 11 sur sa vénération particulière pour la déesse Isis. Avec ce nom Orsès typique de Kertassi, ce suffixe de forme égyptienne, et ce patronyme égyptien, il y a tout de même de grandes chances pour que notre personnage, dont la présence est attestée par des inscriptions espacées de plus de dix ans, soit un habitant de Kertassi.

(1) Vergote, p.20.

L.4 : Dans $\sigma\eta\mu\alpha\rho\epsilon$, les commentateurs ont reconnu à juste titre l'adverbe $\sigma\acute{\eta}\mu\epsilon\rho\omicron\nu$, "aujourd'hui". On retrouve cette forme curieuse en 11, 4, autre proscynème d'Orséchémis, ce qui permet d'exclure une simple erreur matérielle du lapicide.

Zucker, qui n'a pas commenté la substitution d'un κ au ξ ¹, a proposé² d'expliquer la terminaison $-\xi$ par une influence de la langue égyptienne, semblable à celle qui touche certains noms propres³. En tout cas, aucun autre mot n'est nettement déformé de cette façon à Kertassi.

Il reste à justifier l'emploi de cet adverbe dans un proscynème. "L'adverbe $\sigma\acute{\eta}\mu\epsilon\rho\omicron\nu$, note E. Bernard⁴, est d'un emploi qui paraît assez rare dans les proscynèmes d'Egypte (...). En revanche, le mot est d'un emploi assez fréquent dans les inscriptions de Nubie, notamment à Kertas, à Talmis, à Dakkeh, à Maharrakah et à Hiéra Sykaminos." Les textes de Kertassi n'en présentent pas moins de treize occurrences, ce qui correspond à une présence dans 15% des textes environ. Cette proportion est encore beaucoup plus grande à Talmis⁵.

(1) Gignac, t.1, p.283, §2, souligne qu'elle est plus fréquente quand elle touche une syllabe accentuée.

(2) Zucker, §71 p.95.

(3) Voir le nom $\Gamma\omicron\rho\delta\iota\kappa\nu\epsilon$ en 41, 7.

(4) E. Bernard (1) p.174.

(5) Geraci en fournit la liste, pp.144 (I,II,III), 146 (VIII), 147 (X) et 148-149.

Dans les textes égyptiens analogues, on rencontre occasionnellement l'expression correspondante, que F.Ll.Griffith¹ transcrit du démotique sous la forme "p hw".

La présence de cet adverbe exerce, par ailleurs, une certaine influence sur la formulation de la date, qui est alors assez souvent incomplète. A Kertassi, (comme à Talmis²), on est allé jusqu'à se contenter de cet adverbe pour dater des proscynèmes³. Mais on y rencontre aussi d'autres formulations. Tantôt, en effet, cet adverbe est précisé par la mention du jour et du mois⁴. Tantôt il "remplace" en quelque sorte le jour et le mois et n'est complété, à ce titre, que par la mention de l'année⁵. Tantôt enfin, dans notre texte et dans quatre autres, cet adverbe ne fait que renforcer une date complète. Enfin, il est placé tantôt juste après τὸ προσκύνημα, tantôt à la fin du texte, le cas échéant juste avant la date.

Quelle était donc la fonction, a priori peu évidente, d'un tel adverbe, qui ne fournit au lecteur aucune information et qui, pourtant, a parfois suffi à dater un texte ?

(1) Griffith, par exemple pour Philae, textes 207 ,1.5, 208 ,1.4, 253 ,1.9, 258 ,1.4 et 450 ,1.4.

(2) SB V,8517, 8523 à 8527, 8532 et 8533.

(3) Textes 11 , 58 et peut-être 65 .

(4) Textes 55 et 67 .

(5) Textes 11 , 23 , 24 et 38 .

W.Ruppel¹ proposait d'y voir "vielleicht eine Art religiöser Bekräftigung" ("peut-être une forme d'insistance de caractère religieux"). On cherchait effectivement, de cette façon, à renforcer l'acte d'adoration: en évoquant précisément son ancrage dans le présent, on l'établit plus fermement pour l'avenir.

De manière un peu paradoxale, donc, et même s'il existait pour cela d'autres expressions plus directes (comme $\kappa\epsilon\acute{\iota}$, $\epsilon\acute{\iota}\varsigma \kappa\epsilon\acute{\iota}$ et, à Kertassi même, l'expression intéressante $\kappa\alpha\theta' \eta \mu\acute{\epsilon}\rho\alpha\varsigma^2$), on cherchait, en employant $\sigma\acute{\eta}\mu\epsilon\rho\nu$, à augmenter l'efficacité de l'acte d'adoration pour l'avenir. On trouve d'ailleurs occasionnellement, aussi bien en grec qu'en démotique, les mentions conjointes du présent et de l'avenir, soit $\sigma\acute{\eta}\mu\epsilon\rho\nu \kappa\epsilon\acute{\iota}^3$ et "p hw" associé à une expression signifiant "pour toujours"⁴.

Cela dit, cet emploi de $\sigma\acute{\eta}\mu\epsilon\rho\nu$ n'est pas spécifiquement lié à un contexte religieux. Cet adverbe est simplement un "embrayeur", c'est-à-dire un de ces mots que l'on ne peut comprendre en dehors de leur contexte, parce qu'ils se réfèrent à la situation d'énonciation. En tant que tels, les embrayeurs sont tout indiqués pour renforcer les verbes comme "prier",

(1) W.Ruppel, Dakke (1930), n02 et n029.

(2) Voir le commentaire de cette expression en 54, 6.

(3) Voir par exemple SB I 4533.

(4) Voir par ex. Griffith, Philae 208, 1.4 et 5 et 258, 1.5 et 7.

"promettre", "inaugurer", tous ces verbes qui désignent et constituent en même temps des actes. L'acte de piété que constitue le proscynème, prière écrite, entre nettement dans cette catégorie.

On peut attribuer la même fonction de renforcement de l'acte d'adoration à toutes les données qui, sans aucune valeur informative, en décrivent les circonstances. Citons notamment les indications de lieu du type $\omega\delta\epsilon$ ("ici") (sans exemple à Kertassi), l'emploi du pronom personnel (plus spécifiquement $\epsilon\gamma\acute{\omega}$) pour désigner le dédicant¹ ou encore la mention de l'acte d'écriture lui-même.

La formulation de la date n'appelle qu'une petite remarque: il est plus fréquent à Kertassi que les chiffres, notamment dans la date soient signalés par des signes distinctifs. Cet usage n'est cependant pas exceptionnel: ainsi, L.Threatte² déclare qu'il est attesté en Attique à toutes les époques et le compare à celui des abréviations sans marque distinctive³.

Cela dit, la forme $\epsilon\psi\epsilon\iota$ est curieuse. On ne peut manquer d'y reconnaître le nom du mois Epiphi (on trouve $\epsilon\psi\iota\psi$ en 70,4, seule autre occurrence du nom de ce mois à Kertassi).

(1) L'embrayeur $\epsilon\gamma\acute{\omega}$ constitue à lui seul la signature d'un texte de Philae (E.Bernand (1) 215). Il cohabite, à Kertassi, avec le pronom de rappel $\alpha\upsilon\tau\acute{\omicron}\varsigma$, dans la plus grande confusion.

(2) Threatte, t.1, p.115.

(3) Voir sur ce point la liste des abréviations, dans l'Index V du présent recueil. Par ailleurs, la pl.56 récapitule toutes les données concernant la formulation des nombres.

Cette année 7 ne peut être trop éloignée de 212/3 p.C., date à laquelle Orsès-le-Cadet s'est à nouveau manifesté à Kertassi (10 et 11).

Zucker¹ a opté pour le règne d'Alexandre Sévère, en se contentant de répéter après Niebuhr que le règne de Gordien III était exclu parce qu'en fin juin, même à Kertassi, on était nécessairement au courant de l'avènement de Philippe (février/mars 244 p.C.).

Niebuhr, qui n'avait pas établi le rapprochement prosopographique (dont Zucker est l'auteur), hésitait, quant à lui, entre le règne d'Alexandre Sévère (soit 228 p.C.) et celui de Septime Sévère (199 p.C.), alternative que j'ai maintenue. S'il datait de 199, ce texte ne serait en effet antérieur que de six ans au premier texte de Kertassi daté sûrement.

Le jour et le mois ne présentent pas d'autre particularité que d'être inhabituels à Kertassi: les carriers semblent en effet avoir soigneusement essayé d'éviter la saison chaude. Seuls les textes 67 et 70, dont la date est inconnue et dont le rapport avec l'exploitation des carrières est incertain, datent également du plein été, le premier du mois d'août et le second également du mois d'Epiphi (25 juin/24 juillet).

(1) Zucker, §55, p.78.

2. ACTE D'ADORATION DOUBLE DE SOTER, SURNOMME KURIS,
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, ET DE PSANTOUOROS,
FILS DE DIDUMOS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, en bas, à 0,88 m du sol et à 1,04 m de l'arête Sud-Est de la façade (voir pl.61).

Ensemble de deux inscriptions, la première de 5 lignes, la seconde de 3 lignes.

Dimensions de la première: hauteur 17 cm, longueur 40 cm. Hauteur des lettres: 25 mm; interlignes de 5 mm.

Dimensions de la seconde: hauteur 7 cm, longueur 20 cm. Hauteur des lettres: 12 mm; interlignes de 15 mm.

Ces deux inscriptions sont gravées dans un simple cadre rectangulaire de 50 cm sur 25,5 cm environ. Les lignes de la première ont une longueur variable parce que le lapicide a voulu éviter de couper les mots en fin de ligne. Seule la moitié gauche de la cinquième ligne a été utilisée et il restait de la place pour une sixième ligne, d'ailleurs peut-être commencée. Le coin inférieur droit du cadre, resté libre, a accueilli une seconde inscription.

D'après la photographie de la pierre (pl.8 a) et celle de l'estampage (pl.19 b).

Fac-similé, d'après la pierre, de (a) et de (b) par Gau, pl.7, n°45 et n°56, avec un petit commentaire

de Niebuhr, ibid. , p.18, n°45, sans transcription du texte, et n°56, avec transcription partielle en minuscules. (Franz, CIG , respectivement n°5031 et n°5036). Fac-similé de (a) et de (b), d'après la pierre, par Lepsius, pl.93, n°370 et n°371. La position des deux inscriptions est indiquée ibid. pl.94. L'édition de (b) est complétée par des remarques parues dans le Textband V (1913), Notizbuch, p.10. La position de l'inscription est indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. , pl.75. Publication de (a) et de (b), d'après la pierre, par Zucker, n°L.370 et n°L.371, p.132. (Reproduction de (b), d'après Zucker, par Preisigke, SB 4106). (Reproduction de (a), d'après Franz et Lepsius, par Bilabel, SB 8505).

Τὸ προεκύνημα Σωτήρ
 2 ὁ καὶ κυρις, ἑρεὺς γόμου,
 καὶ Ἀβυδηνὸς ἀδελφὸς
 4 καὶ τῶν φιλοῦντων αὐτῶν
 (ἔτους) ια // Τυβι β. 7 Τὸ προεκύνημα
 6 (<ἔτους> ι) 8 Ψον(τ)ουορου Διδύ-
 9 μου ΜΓ ΑΤΥ

"Voici l'acte d'adoration de Sôter, appelé aussi Kuris, prêtre d'un chargement (de pierres), et

d'Abydénos, son frère, et de leurs amis, l'an 11, le 2 Tubi.

Voici l'acte d'adoration de Psontouoros, (fils de) Didumos, ..."

DATE: L'inscription est datée du 2 Tubi de l'an 11 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il peut s'agir de Septime Sévère et de Caracalla ou d'Alexandre Sévère (le règne de Gallien n'est pas plausible): la date équivaut donc au 28 Décembre 202 ou au 29 Décembre 231 p.C.

Les trois lignes de la seconde inscription, qui a pris place dans le coin inférieur droit du cadre, sont gravées beaucoup plus négligemment, dans une écriture expédiée plus proche de la cursive.

L.5 : On lit L pour $\text{ἐ}^{\prime}\tau\omicron\upsilon\varsigma$ et deux barres obliques suivent le nombre de l'année de règne. Une barre horizontale est gravée au-dessus du chiffre B .

L.6 2: Les deux signes L et I semblent avoir été gravés plus légèrement: Zucker ne les a pas mentionnés; Gau et Lepsius n'avaient copié que le premier.

L.8 : †ONTOYOPOY , la pierre, Lepsius: Zucker a édité $\Psi\omicron\nu\upsilon\omicron\upsilon\omicron\rho\omicron\upsilon$.

La fin de la ligne est gravée moins profondément, mais on devine, grâce à un examen minutieux de la pierre, les syllabes ΔΙΔΥ (Lepsius, Zucker), début du nom propre Διδύμου, que seul Zucker a reconnu.

L.9 : Après ΜΟΥ, un espace de la largeur de deux ou trois lettres est resté vide: on lit, isolé en fin de ligne, le groupe étrange ΜΓΑΥ, avec des lettres arrondies et un tau (?) dont la barre supérieure est bizarrement arrondie: Lepsius a édité ΜΓΔΥ, en hachurant toutes ces lettres; son autre copie, éditée en 1913, correspondait plutôt à une lecture ΜΓΑΥ. Zucker a copié ΜΓ.ΑΥ, mais il n'y a, au plus, qu'un espace d'une lettre après ΜΓ.

Cette inscription, dont le dispositif est original du fait de la présence d'un second texte dans le coin inférieur droit du cadre rectangulaire, amène à aborder divers problèmes liés à l'onomastique et à l'origine des auteurs de ces textes.

Le premier proscynème (l.1-5)

L.1: Le premier dédicant porte le nom de forme grecque Σωτήρ, nom dont la fréquence à Kertassi a donné lieu à de multiples conjectures.

Cette épithète divine grecque, qui signifie "le Sauveur", est bien attestée comme anthroponyme en Grèce¹.

(1) Voir Bechtel, pp.570 sqq., Solin pp.416 sq.

Or ce nom a été considéré par U.Wilcken, puis par G.Plaumann et F.Zucker, comme un indice important de l'origine de ceux qui le portaient, à savoir la ville de Ptolémaïs en Haute-Egypte. Cette prise de position est la conséquence d'une théorie plus générale concernant les rapports entre Kertassi et Ptolémaïs, théorie que j'exposerai à propos du texte 27, mais dont il convient ici d'exposer les fondements onomastiques incertains.

Le nom de Sôter était très fréquent à Ptolémaïs en tant qu'épithète du roi Ptolémée 1er, fondateur de la cité¹. Il est d'ailleurs porté, dans les textes de Kertassi, où il est relativement fréquent, par un bouleute qui se réclame explicitement de cette cité. Mais Wilcken va jusqu'à affirmer que, dans 4 des 5 textes de Kertassi qu'il considérait comme signés par des gens de Ptolémaïs, le nom de Sôter apparaissait au moins une fois: "in den Namen der andern vier [sc. Inschriften?] kehrt (...) mindestens einmal 'Sôter' wieder"².

C'est en se fondant sur ces affirmations que Plaumann a établi une liste des personnes apparaissant dans les textes de Kertassi, liste reprise sans

(1) Wilcken, p.536. Plaumann (p.102) a précisé dans sa monographie sur Ptolemaïs qu'il avait relevé dans divers documents environ 40 mentions du nom Sôter appliqué à des personnes différentes, ce qui place ce nom au premier rang dans cette ville, devant le nom de Ptolemaios lui-même.

(2) Wilcken, ibid.

hésitation par Zucker¹, qui évoque à ce propos treize inscriptions et n'en rejette que deux comme seulement "plausibles".

Cette reconstruction repose sur une argumentation notoirement insuffisante. Le nombre de Sôter sûrement originaires de Ptolémaïs a été en effet exagéré en raison (ou à l'aide, comme on voudra) de diverses identifications abusives sur lesquelles je reviendrai en temps utile. En fait, si l'on s'en tient aux trois textes absolument sûrs, dont les auteurs se déclarent sans ambiguïté originaires de cette ville (27 , 37 et 47), le troisième ne comporte pas le nom de Sôter (ni aucun autre anthroponyme dérivé de ce nom) et, dans les deux autres, ces noms désignent deux fois les mêmes personnages, un père et son fils homonyme nommés Sôter, le lien de parenté suffisant d'ailleurs à expliquer l'homonymie. Aucun des autres personnages de nos textes portant le nom de Sôter ou un nom apparenté ne peut être rattaché sûrement à la ville de Ptolémaïs.

La présence forte de gens de Ptolémaïs ne pouvant plus, étant donné les résultats obtenus par ailleurs, être posée comme un fait indiscutable, tout ne repose plus, en dernier ressort, que sur l'attribution automatique d'une certaine origine à une série de personnes sur la foi de leur seul nom de "Sôter". Or cet argument, ainsi isolé, ne mérite aucune confiance.

(1) Zucker, pp.49-52. Zucker est catégorique: "die Ptolemäenser unserer Inschriften" (p.50).

Cette épithète a en effet été attribuée à une multitude de dieux, aussi bien égyptiens que grecs, si bien que son emploi comme anthroponyme n'implique pas nécessairement un lien avec Ptolémaïs. Le sens très général de cette épithète permettait en effet de l'appliquer à tous les dieux: de quelle divinité n'attend-on pas de l'aide ?

Par exemple, le dieu Shaï était nommé couramment Σωτήρ, au point qu'une chapelle qui lui est dédiée à Denderah était nommée en grec Σωτηρίον selon J. Quaegebeur¹. Hopfner², pour sa part, attribue cette épithète à l'obscur dieu Sau, "ein Gott des Schutzes, dessen Namen die Griechen durch Σωτήρ wiedergaben, erhalten im Namen Σενεωτήρ". Elle était en outre appliquée à Onouris à Koptos, à Isis, au Nil, sans parler de Zeus et de Pan...

Même au pluriel, l'expression οἱ Θεοὶ Σωτήρες a donné lieu à de nombreuses polémiques, qui prouvent son ambiguïté. Ainsi, par exemple, on n'a pas évoqué moins de trois identifications de ces divinités à propos d'un texte du Fayoum³: on a pensé à Ptolémée 1er et à Bérénice, aux Dioscures et à Sarapis et Isis.

Plaumann lui-même reconnaissait que ce nom de

(1) Quaegebeur, p.267. Cette inscription a été rééditée par A.Bernand (4), pp.113-116 (Tentyris, n°24, du 30 mars 12 a.C.).

(2) Hopfner, n°59, p.45.

(3) Voir E.Bernand (3), t.III, n°203, 1.10-11, commentaire p.133 et notes.

Σωτήρ était également lié aux villes de Panopolis et de Thèbes, où l'on vénérât, comme à Ptolémaïs, le grand dieu Zeus-Hélios-Sôter¹.

En outre, on sait que le culte de Ptolémée Sôter, qui fut respecté par les Romains, était également célébré à Koptos, dont le temple de Sôter était une "filiale" de celui de Ptolémaïs².

Je laisse la conclusion à Plaumann: "In Oberägypten hin und wieder Leute dieses Namens begegnen, die allein auf dieses Indizium hin nach Ptolemaïs zu setzen zu kühn wäre"³. On ne saurait mieux avouer la fragilité de ce critère d'identification en ce qui concerne nos textes.

L.2: Le nom du prêtre est suivi d'un autre nom, Kuris, introduit par σ κκί. Il s'agit là de la formulation la plus banale du "nom double", phénomène qui a été fréquemment étudié et à propos duquel il me suffira de renvoyer aux articles de Rita Calderini⁴.

L'existence de surnoms simplement juxtaposés, attestée dans nos textes, ne permet pas de cerner de

(1) Plaumann, p.103.

(2) A. Bernand (4) renvoie à ce propos, dans son commentaire de l'inscription n°51 de Koptos, pp.174-175, à un article de J. Scherer, Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, 41 (1942), pp.43-73 (spéc. pp.72-73).

(3) Plaumann, pp.102-103. C'est moi qui souligne.

(4) R. Calderini, "Ricerche sul doppio nome personale nell'Egitto greco-romano", I, Aegyptus 21 (1941), pp.221-260 et II, Aegyptus 22 (1942), pp.3-45.

façon sûre l'ampleur de ce phénomène parmi les auteurs des textes de Kertassi. Si en effet l'on exclut, comme il convient, les deux sobriquets de type latin de 13, 3 et de 24, 3, on ne rencontre à Kertassi que quelques noms doubles: un nommé Bésas porte l'obscur surnom de Pkuli(s?) en 18; Pemaous, dans le texte 38, est le surnom d'un nommé Psenthaésis ou peut-être celui de son père Gaiônas; enfin, un nommé Psentouaxis porte le surnom de Panouris dans les deux textes 42 et 46.

Ce second nom de Sôter, $\kappa\upsilon\rho\varsigma$, n'est pas très facile à interpréter.

Il ressemble au nom propre $\kappa\upsilon\rho\iota$, que Preisigke¹ donne pour une variante copte de $\kappa\tilde{\upsilon}\rho\omicron\varsigma$ (transcription grecque du nom perse Cyrus).

Par ailleurs, Zucker évoque aussi à son propos² le nom propre copte $\Pi\Delta\text{ΚΙΡΕ}$ et le nom grec $\kappa\acute{\upsilon}\rho\omicron\varsigma$. Ce dernier nom, attesté une fois à Mitylène³, est toutefois rare en Egypte.

Le personnage ainsi désigné ne peut être assimilé à aucun de ses homonymes partiels, les autres $\Sigma\omega\tau\acute{\eta}\rho$ mentionnés à Kertassi. Quant à sa prêtrise, sa seule particularité est, comme nous le verrons à propos de la

(1) NB, s.v.. D.Foraboschi fournit en outre plusieurs exemples de ce nom, datés du 3ème au 7ème siècle p.C., dans l' Onom. alt. papyr., s.v.

(2) Zucker, p.86.

(3) Bechtel, p.513.

datation de ce texte, d'être peut-être située à une date extrême, au tout début de la période d'exploitation attestée par ces inscriptions.

Puisque c'est ici la première apparition de ce titre de prêtre, charge dont l'élucidation constitue la principale difficulté de cet ensemble de textes, il est nécessaire de justifier ici notre interprétation littérale de cette expression.

La compréhension littérale de ce titre de $\xi\rho\rho\epsilon\upsilon\varsigma$ $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ est d'ailleurs si délicate que, le plus souvent, on s'est abstenu de le traduire. La première difficulté consiste à concilier un titre religieux, celui de $\xi\rho\rho\epsilon\upsilon\varsigma$, avec ce nom commun $\gamma\acute{o}\mu\omicron\varsigma$, qui appartient au vocabulaire économique puisqu'il désigne ordinairement une "cargaison" de marchandises. La seconde consiste à donner un sens aux expressions dans lesquelles ce dernier mot apparaît à Kertassi: outre les variantes du titre de prêtre ($\xi\rho\rho\epsilon\upsilon\varsigma$ $\tau\omicron\upsilon$ $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ ¹ ou "x $\gamma\acute{o}\mu\omega\nu$ ") et le titre de $\pi\rho\omicron\beta\tau\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma$ $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ ¹, on y rencontre en effet, avec une valeur temporelle apparente, $\xi\pi\acute{\iota}$ $\tau\tilde{\omega}$ $\gamma\acute{o}\mu\omega$ (ou " $\tau\omicron\upsilon$ $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ ") $\tau\omicron\upsilon$ $\delta\epsilon\tilde{\iota}\nu\alpha$ ²; l'expression $\omicron\tilde{\iota}$ $\lambda\pi\acute{o}$ $\tau\omicron\upsilon$ $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ ³ désigne

(1) L'étude de ce qui constitue en apparence un second "titre local" figure dans le commentaire de 5, 7.

(2) Le cas du nom a été discuté, étant donné l'ambiguïté des données. On consultera, pour l'étude de cette expression, le commentaire de 20, 1.

(3) Voir à son propos le commentaire du texte 7 (1.6), le premier dans lequel elle apparaisse.

visiblement un groupe de personnes; $\gamma\acute{\iota}\gamma\nu\epsilon\theta\kappa\iota\ \kappa\alpha\tau\grave{\alpha}$
 $\tau\omicron\upsilon\ \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ est une locution verbale appliquée à
un charpentier et à deux prêtres¹; $\pi\epsilon\rho\iota\ \tau\omicron\upsilon\ \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$,
enfin, est dit de la réalisation d'un cadran solaire
en 9,9. On aura pu juger, grâce à cette liste, de la
variété des emplois et donc de la complexité du
problème.

Etant donné la forme de ce mot $\gamma\acute{o}\mu\omicron\varsigma$, son emploi
au pluriel et le fait qu'il est le plus souvent précédé
de l'article, la plupart des commentateurs ont reconnu
en lui le nom commun grec signifiant "le chargement",
"la cargaison", en sous-entendant le mot "pierres" au
génitif (Niebuhr). Franz a ainsi affirmé qu'il gardait
à ce mot son sens courant de "chargement"². Tous les
autres éditeurs et commentateurs de cette opinion ont
suggéré de lui attribuer en outre le sens actif de
"transport", qui n'est pas attesté mais dont
l'existence est plausible. Weigall³ traduit clairement
le titre de prêtre par "priest of the carrying of the
stones" et c'est la même compréhension qui semble
ressortir des explications fournies par Gau⁴, Niebuhr⁵,

(1) Elle apparaît dans trois textes, le premier étant
l'inscription 41.

(2) Franz, p.460, n°4980: "Gomos est onus navale
referendum illud ad lapides ex lapacidinis avehentos".

(3) Weigall, p.62.

(4) Gau, p.15: "contribuaient au transport ou à
l'extraction de pierres".

(5) Niebuhr, in Gau, p.13: "l'oeuvre méritoire du
transport des pierres".

Meyer¹, Dittenberger², Otto³ ou Fitzler⁴.

Mais cette quasi-unanimité sur le sens global du mot γόμος est factice, car cette interprétation "officielle" n'a pas permis à ces auteurs de résoudre clairement les difficultés liées aux divers emplois de ce mot à Kertassi. La plupart n'ont pas traduit les expressions dans lesquelles figure ce mot. Plusieurs ont supposé ponctuellement, sans les justifier, d'autres sens à ce mot γόμος.

Dittenberger⁵ avait ainsi proposé de traduire γόμος par "navire" pour rendre compte de l'expression ἐπὶ τῷ γόμῳ. Niebuhr, suivi par Franz et Fitzler, avait traduit γόμοις par "charges de prêtre" dans le texte 43 et voyait dans "οἱ ἀπὸ τοῦ γόμου" les "anciens prêtres". Les commentateurs les plus récents ont, finalement, traduit γόμος comme s'il s'agissait du nom propre d'une association cultuelle, sens

(1) Meyer, p.140, définit la "prêtrise d'un γόμος" comme "Tragen der Kosten für den Transport von Steinen aus den Steinbrüchen zum Tempelbau".

(2) Otto (t.1, p.129) traduit γόμος par "Schiffslast" et décrit ainsi l'activité de l'association: "sich mit der Abfuhr der Steine und ihrem Weitertransporte auf dem Nile befassten".

(3) Dittenberger, p.316: "Haec omnia ad naves onerarias spectare manifestum est, quandoquidem γόμος ubique onus navis significat".

(4) Fitzler, p.102.

(5) Ibid.: "In his titulis eas potissimum naves intellegi, quibus lapides e lapacidinis avehebantur, demonstrant tituli CIG 4993, 5021" (voir sur ce point le commentaire de 20,1, l'un des deux textes concernés).

enregistré aujourd'hui par les dictionnaires¹.

Zucker lui-même n'a pu échapper à ces contradictions. Comme le prouve la liste des sens qu'il attribuait à ce mot dans ses différents contextes², il jugeait également inévitable de donner au mot $\gamma\acute{o}\mu\omicron\varsigma$ les sens d'"association"³ et de "prêtrise"⁴. Il n'a cependant pas nié le caractère insupportable de cette situation. Trouvant invraisemblable que ces deux sens soient issus de celui de "chargement de pierres", il a proposé d'imaginer que $\gamma\acute{o}\mu\omicron\varsigma$ n'était pas le mot grec bien connu, mais un nom de lieu d'origine nubienne qui aurait par hasard la même forme⁵: "Leider kann ich die Ortsbezeichnung nicht erklären; sie wird nubisch sein, wie die Götter Pursepmunis und Sruptichis nubisch sind." Afin de justifier l'emploi de ce mot au pluriel,

(1) San Nicolo le traduit par "Transportverein" (par ex. t.I, n.1, p.17) et West et Johnson par "guild" (pp.182-3).

(2) Zucker, §9, p.27.

(3) Il distinguait "l'association en général" de "l'association telle qu'elle est effectivement constituée pendant une année": cette dernière nuance servait à rendre compte de la formulation "prêtre de x $\gamma\acute{o}\mu\omicron\iota$ ", qui devient, dans son interprétation, "prêtre de x associations"!

(4) Ce dernier sens (dont l'apparition par métonymie ne me semblerait d'ailleurs absolument pas plausible) serait redondant par rapport au titre de prêtre: le fait qu'il ait été utilisé conjointement avec lui en 20 (1.1-3) prouve la fausseté de l'hypothèse de Zucker.

(5) Zucker, p.24. Ce sens local possédait surtout, dans son esprit, une utilité stratégique et il n'en supposait d'ailleurs la persistance que dans un seul texte (dans l'expression $\pi\epsilon\rho\acute{\iota}\ \tau\omicron\upsilon\ \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ de 9, 9, qui est d'ailleurs assez délicate).

il suggère en outre qu'il pourrait s'agir d'un nom commun, rejoignant ainsi, on le verra, une des deux interprétations de Letronne. Cela dit, Zucker avoue, finalement, ne pas pouvoir apporter de solution satisfaisante à ce problème¹.

Letronne, Young et Vidua avaient également été tentés, avant Zucker, de récuser le mot γόμος en y voyant un autre mot. Pour ramener le titre de ἱερεὺς γόμου à un modèle connu, ils ont proposé, respectivement, de voir dans Γόμος soit le nom d'un dieu égyptien², soit un nom de lieu désignant Kertassi ou au moins ses carrières³.

En fait, le sens courant de γόμος suffit pour rendre compte de tous les emplois de ce mot à Kertassi.

(1) "Doch es ist wertlos sich in Vermutungen zu ergehen" (p.24, n.2). "Was dessen Wortbedeutung aber auch sei, (...)" (p.27).

(2) Letronne, p.482, première interprétation, fondée sur la "variante" SOMOS, due à une simple erreur du lapicide, en 46,9: "j'avais d'abord pensé que ce mot désignait une divinité égyptienne qui devait être Hercule, que les Egyptiens appelaient Sem, Som ou Chon; en sorte que ΓΟΜΟΥ serait la forme grecque de son nom; et ἱερεὺς γόμου, προστᾶτης γόμου signifieraient prêtre de Gom, prostate de Gom." (d'où la traduction par "prêtre d'Hercule" dans le premier des textes de Kertassi qu'il a édités). Il a déclaré à la fin du commentaire de ce même texte: "on peut choisir, si l'on veut, entre [m]es deux explications."

(3) Seconde interprétation de Letronne (ibid.), fondée cette fois sur une correction systématique de γόμος en τόμος, avec le sens supposé de "carrière". Young (in Light, pp.271-272) traduisait curieusement γόμος par "le lieu" ("place") ou même le "nome" ("prefect of the Nome!"). Enfin, Vidua (p.21), qui n'a édité qu'un texte de Kertassi, a cru pouvoir identifier le mot γόμος comme étant le nom antique de Kertassi.

ὅτι ἀπὸ τοῦ γόμου désigne simplement tous ceux qui ont participé à la production et à l'embarquement (voire peut-être aussi au transport) d'une cargaison de pierres. De même, l'expression γίγνεσθαι ἀπὸ τοῦ γόμου doit signifier "s'occuper d'un chargement de pierres". Le προβάτης γόμου n'est sans doute que le "chef" de ces travailleurs, une espèce de "patron" ou de contremaître, à qui le "prêtre" a confié la responsabilité technique du travail (il était littéralement "responsable d'une cargaison"). Quant aux expressions ἐπὶ τῷ γόμῳ (au datif) et περὶ τοῦ γόμου, elles trouveront une explication naturelle dans leur contexte. Aucun emploi isolé de γόμος (je pense ici notamment aux pluriels) n'exige non plus d'autre sens que celui de "cargaison de pierres". On pourrait seulement (encore n'est-ce pas absolument indispensable) attribuer aussi à γόμος le sens actif de "transport de pierres", évolution par métonymie qui choquerait d'autant moins que les noms de ce type possèdent le plus souvent un sens actif¹.

La seule expression singulière, c'est finalement le titre du prêtre, ὁ ἱερεὺς γόμου, et, comme c'est la plus importante, c'est elle qui a amené les commentateurs précédents à mal interpréter toutes les expressions précédentes. Ce titre de prêtre constitue en effet une exception dans la mesure où religion et

(1) P.Chantraine, La formation des noms en grec ancien (1933), pp.10-11.

activité professionnelle y sont étroitement imbriquées d'une manière apparemment originale.

De quoi étaient donc "prêtres" les quarante personnes citées dans nos textes?

Letronne pensait à un clergé régulier de type égyptien, peut-être à cause de la mention d'un "sanctuaire de la Phoibêtria" en 12,5 (214 p.C.) et de l'existence d'un costume rituel de prêtre, que nous connaissons par deux bustes. Il reconnaissait toutefois le caractère original de cette prêtrise temporaire.

Mais les "prêtres" de Kertassi n'ont rien de prêtres égyptiens: ce sont des laïcs, parfois même des notables (deux d'entre eux étaient même bouleutes dans leur ville), qui ne semblent même pas avoir résidé à Kertassi.

Les autres commentateurs ont pensé le plus souvent à une espèce de président d'une association culturelle¹. Ils ont nié l'hétérogénéité du titre de "prêtre d'un chargement de pierres", qui, selon eux, recouvrait les deux facettes d'une institution unique. Pour donner une certaine unité à cette institution, ils ont choisi arbitrairement un des deux éléments (professionnel ou religieux) et l'ont posé comme primordial. Pour certains², l'association possédait une dominante

(1) Ce point a été abordé dans la présentation générale.

(2) Gau et Niebuhr (et Franz). Roeder ne croyait pas non plus à la prédominance de l'activité professionnelle. Meyer a modifié cette théorie en voyant dans les prêtres des personnes soumises à une liturgie.

religieuse: c'était une association cultuelle locale qui s'occupait occasionnellement de la construction ou de la réfection de temples en Nubie. Pour d'autres¹, il s'agissait d'une association corporative, c'est-à-dire d'une association d'entrepreneurs ou de transporteurs, de Kertassi ou de Ptolémaïs, organisée sous la forme d'une association cultuelle². Les partisans de cette thèse ont sollicité de façon abusive le mot γόμος pour trouver un nom à cette association-fantôme, dont j'aurai l'occasion, tout au long de ce recueil, de contester l'existence sous la forme régulière qu'on lui a attribuée.

Je m'orienterai, pour ma part, sur une voie nouvelle. La dualité que reflète le titre de prêtre était réelle. La prêtrise n'est en fait qu'un "trait d'union" fragile entre deux milieux différents: d'un côté, les habitants de Kertassi, dont quelques-uns vivaient, occasionnellement, de leur travail dans les carrières et qui vénéraient des dieux locaux; de l'autre, venant de tout le Sud de l'Egypte et sans doute des environs de Kertassi, des entrepreneurs de travaux, notables ou "professionnels". Les premiers ont

(1) Otto, suivi par Plaumann et Fitzler, et finalement par Zucker; Dittenberger évoquait également une association de transporteurs.

(2) Nous connaissons par ailleurs des associations corporatives de mineurs ou de carriers, à but essentiellement funéraire, comme je le rappellerai à propos du texte 53, seule inscription funéraire de Kertassi.

réussi à donner une vie plus intense à leur culte local, en ce début du 3ème siècle p.C., en recourant à la participation de ces "clients". Je considère donc la prêtrise comme une fonction purement honorifique¹, voisine, pour l'esprit, des charges liturgiques grecques qui permettaient de se glorifier des services que l'on pouvait rendre à la cité. On devenait prêtre à l'occasion d'un déplacement à Kertassi pour y chercher des pierres. La prêtrise était donc limitée dans le temps à la durée de la mission de transport de pierres. Elle était offerte (ou du moins proposée) à celui qui dirigeait cette mission sur place, à charge pour lui de verser une offrande pour l'exécution des cérémonies exigées par les dieux et pour le soutien financier du culte local. Le titre complet du prêtre serait donc "prêtre occasionnel des divinités du spéos des carrières lors d'une mission de transport de pierres". Le complément $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ décrit en fait les conditions précises de l'exercice de cette "prêtrise", qui consiste seulement à diriger officiellement les cérémonies locales qui pouvaient avoir lieu pendant leur bref séjour sur place ou seulement les cérémonies liées à leur arrivée ou à leur départ de ce lieu placé

(1) Niebuhr avait émis la même hypothèse, mais uniquement dans le cadre d'une entité religieuse composée de fidèles participant financièrement ou matériellement à l'édification de temples, c'est-à-dire en plaquant sur les données de Kertassi nos connaissances sur la construction de certaines cathédrales européennes au Moyen Age.

sous la protection des dieux locaux Isis des carrières et Poursepmounis.

A défaut de titres et d'organisation comparables, on connaît, dans d'autres contextes, des cérémonies regroupant des gens du cru et des professionnels du transport par bateau. Julie Vélissaropoulos parle à ce propos de "groupements momentanés"¹. La spécificité de Kertassi réside dans le fait que ces cérémonies ponctuelles ont été intégrées dans un culte local qu'elles ont permis de revivifier de façon intermittente. Les gens de passage, malgré leur diversité, ont participé conjointement, ou plutôt successivement, à l'entretien du culte local. En somme, la φιλοτιμία grecque (mais la vanité des notables est un sentiment trop universel pour qu'on y voie ici un signe indubitable de leur culture grecque) a été mise à profit par les fidèles d'un culte traditionnel égyptien, que l'on ne connaît d'ailleurs qu'à travers le prisme de ces textes de "prêtres" qui, finalement, n'en vivaient jamais tous les moments importants².

(1) Julie Vélissaropoulos, Les nauclères grecs, Recherches sur les institutions maritimes en Grèce et dans l'Orient hellénisé (1980), p.96. Ainsi, à Chios-Lemnos, des nauclères se sont associés aux "travailleurs du port" à l'occasion d'un acte honorifique (remerciements à un bienfaiteur).

(2) Il existait un sanctuaire rudimentaire, sans doute constitué uniquement par la niche dans le spéos, à laquelle on semble avoir adjoint par la suite (?) comme lieu de réunion un bâtiment nommé "κωμκέτηριον". "Le jour du κελκμών" semble avoir été une fête locale. Quant à l'"inauguration" (?) du sanctuaire en 214 p.C. (12), on en sait très peu de choses.

L.3: Habituellement, le dédicant associe à son acte d'adoration toute sa famille; Sôter a seulement tenu à faire figurer le nom de son frère, Abydénos . Cela signifie vraisemblablement que celui-ci l'avait accompagné dans sa mission à Kertassi: on notera d'ailleurs que le texte évoque les amis des deux frères ($\alpha\upsilon\tau\omega\tilde{\nu}$, complément de φιλοῦντων, est un pluriel), signe qu'ils se sont en quelque sorte associés pour faire graver ce texte.

Le nom propre de ce frère, Abydénos, est très rare: on n'en connaît que deux autres exemples, tous deux d'époque romaine également. Mais il appartient à une catégorie d'anthroponymes très bien connue et très courante dans de nombreuses sociétés: Abydénos est "l'habitant d'Abydos", "l'homme originaire d'Abydos"; l'adjectif est devenu un nom propre. Sont attestés, de même, comme anthroponymes, les adjectifs désignant les habitants d'Héliopolis, de Thèbes, de Koptos, de Memphis et d'Eléphantine¹.

Le même usage étant attesté pour des noms de villes grecques, comme Samothrace, il n'est pas

(1) Ce dernier nom est, ainsi, celui de l'auteur de deux inscriptions de Philae d'époque romaine (É. Bernand (1), n°309 et 310).

indispensable de supposer que ce nom Abydénos constitue la traduction grecque du nom égyptien de même sens, qui était transcrit en grec Πρεμεβυθός.

Les inscriptions de Kertassine comportent aucun autre indice de la présence de gens originaires d'Abydos dans nos carrières. On reconnaîtra toutefois que ce second nom propre ne présente pas la même ambiguïté que celui de son frère, Sôter, et que le rattachement de cette famille à Ptolémaïs était vraiment hasardeux.

L.4: Outre son frère, le prêtre mentionne seulement ses amis (et ceux de son frère), désignés collectivement par le participe substantivé οἱ φιλοῦντες, au génitif, quoique coordonné aux deux noms propres, qui étaient, eux, au nominatif. Plutôt que de parler d'une erreur grossière (on notera d'ailleurs la correction des appositions), on a ici, comme dans quelques autres textes, la nette impression que le rédacteur a joué librement sur les deux constructions syntaxiques possibles du proscynème (nom du dédicant au nominatif ou au génitif) pour opposer les dédicants aux personnes absentes qu'ils associent à leur acte d'adoration ou au moins (puisque'on ne peut être totalement sûrs de la présence d'Abydénos à Kertassi avec son frère), pour distinguer les dédicants les plus importants des autres.

Ce participe substantivé οἱ φιλοῦντες est couramment attesté dans la correspondance privée avec

le sens d'"amis" dès le premier siècle avant notre ère. Il n'y a pas de raison de lui attribuer à Kertassi le sens plus large qui est attesté par ailleurs¹. Ce participe a presque totalement remplacé le classique φίλος, qui ne reste employé qu'au singulier (dans deux textes, en 25, 7 et en 26, 10), alors qu'on ne rencontre $\sigma \phi \lambda \omega \nu$ qu'une fois dans cet emploi (en 65, 6).

Du point de vue syntaxique, ce participe substantivé ne garde que rarement² sa construction verbale (avec pour complément un nom à l'accusatif), la seule pourtant qui soit évoquée dans le L.S.J.. La construction nominale, avec pour complément un nom au génitif (dix occurrences) ou en emploi absolu (six occurrences), domine largement.

Par deux fois³, il est en outre renforcé par l'expression $\kappa \alpha \tau' \acute{\omicron} \nu \omicron \mu \alpha$, qui permet d'atténuer un peu sa généralité et sa banalité apparentes.

L.5: La formulation de la date dans cette inscription est celle que l'on rencontre le plus souvent à Kertassi.

(1) Ce sens se déduit d'expressions où il est opposé à $\sigma \phi \lambda \omicron \varsigma$. Letronne y voyait "les personnes dont le signataire serait aimé sans le savoir et qu'il ne veut pas oublier dans ses vœux". E. Bernard (1), qui rapporte cette opinion à propos d'un texte de Philae (p.98, l.6-7), proposait plutôt, pour sa part, d'y voir plus simplement une désignation des proches ("membres de la famille et entourage").

(2) En 42, 3 et en 46, 8.

(3) En 34, 8 et en 42, 4.

L'année γ est représentée par le sigle \perp (déjà évoqué à propos du texte 1). Son nombre est suivi de deux barres obliques, usage qui n'est pas attesté en Attique si l'on en croit L.Threatte. Le chiffre (c'est-à-dire la lettre grecque, évidemment) indiquant le jour γ est surmonté par un trait horizontal, signe qui est également le plus fréquent en Attique dans cet emploi¹ et que l'on retrouvera par ailleurs à Kertassi comme signe d'abréviation le plus courant.

La mention de l'année de règne sans le nom de l'empereur ne permet pas de dater ce texte avec certitude. En raison de la présence du titre local de $\xi\epsilon\rho\epsilon\upsilon\varsigma \gamma\omicron\mu\omicron\upsilon$, il peut cependant être situé de façon sûre dans le cadre chronologique qu'il est possible d'établir précisément par ailleurs, c'est-à-dire entre 205 (date du texte 5) et 251 p.C. (date minimale des textes 48 et 49).

On pourrait donc être tenté, après Plaumann, de ne retenir, mécaniquement, qu'une possibilité pour cette année 11, celle du règne d'Alexandre Sévère, ce qui nous mènerait à la date du 29 décembre 231 p.C. Mais les autres éditeurs ont eu raison de mentionner leur hésitation entre cette date et celle de 202 p.C., dans la onzième année du règne conjoint de Septime Sévère et de son fils Caracalla. La place de l'inscription ne

(1) Threatte, t.1, p.114.

permet pas d'éliminer cette seconde possibilité, car les inscriptions de cette partie inférieure de la façade du spéos¹ datent de périodes très diverses. S'il datait vraiment de 202 p.C., ce texte constituerait la première attestation de la charge de prêtre. Roeder² était gêné par cette solution dans laquelle il voyait une "exception" susceptible de faire douter de la validité du cadre chronologique qui vient d'être évoqué. Mais cette objection n'est pas recevable, puisque, comme on l'a vu, la prêtrise est attestée sûrement, dès 205 p.C., à peine trois ans plus tard !

Conformément à la variété constatée en général dans les dates des inscriptions de Kertassi, aucun autre texte que celui-ci ne date du 2 Tubi (mais le texte suivant, dont la date est également imprécise, a été gravé le 1er Tubi d'une année 12). Cette période de fin décembre a en tout cas souvent été choisie par les clients des carrières au début de ce 3ème siècle de notre ère, comme on le constatera dans les textes suivants.

Le second proscynème (1.6-9)

Dans le même cadre rectangulaire, mais dans une écriture différente, on lit un second proscynème que tous les éditeurs précédents, on l'a vu, ont considéré

(1) Voir pl.61.

(2) Roeder, n.2, p.173.

comme un autre texte de date inconnue.

J'ai, pour ma part, choisi de considérer qu'il s'agissait de la "suite" de la même inscription. Certes, la différence d'écriture est nette et on ne peut pas prouver que c'est le même lapicide qui a gravé les deux textes, fût-ce à des moments différents. Mais la différence peut tenir au type d'écriture, soignée pour le premier texte, expédiée pour le second, et on sait à quel point cette différence de facture peut transformer une écriture. A Kertassi même, sans qu'on puisse comparer avec certitude deux "variantes" de ce genre, on constate que les textes expédiés présentent de notables différences avec les autres¹. Il faut ajouter à cela que la taille des caractères du second texte est réduite par manque de place, ce qui a dû favoriser cette différence de réalisation. On rencontre à Kertassi plusieurs textes qui sont terminés, par manque de temps ou par lassitude, dans une écriture très différente de celle du début, beaucoup plus proche de la cursive².

Quoi qu'il en soit, j'ai préféré éditer ensemble ces deux textes, d'autant que le second ne possède pas de date propre.

(1) Le texte 10 en est un bon exemple.

(2) Je pense ici notamment au texte 22, dont la disposition, jointe à une grande variation dans la taille des caractères, donne l'impression que nous avons affaire à trois textes successifs, alors que la dernière ligne ne constitue que la fin du second texte. Voir aussi, par exemple, les deux dernières lignes du texte 4.

L.6: Je croirais volontiers, pour expliquer la présence étrange de cette date ("l'an 10") au début de cette ligne inachevée, que le lapicide ayant décidé de graver le second texte sous le premier, en commençant par une répétition de la date¹, a changé d'avis et décidé finalement de graver ce second texte dans le coin inférieur droit du texte, sans se soucier de répéter cette date superfétatoire. Une simple erreur matérielle (dittographie du début de la ligne précédente) ne peut toutefois être totalement exclue.

L.8-9: L'auteur de ce second proscynème porte un nom, $\Psi\omicron\nu(\tau)\omicron\upsilon\omicron\ \rho\omicron\varsigma$, qui n'est pas autrement connu sous cette forme exacte. M. Jean Yoyotte m'a permis de lui attribuer une orthographe correcte malgré la difficulté de la lecture². L'équivalent égyptien de ce nom serait "p; sn t; whr", soit "le frère de la chienne".

Ce "préfixe" Pson- a été expliqué par J.Vergote³, qui verrait volontiers dans les anthroponymes de ce type des noms désignant les enfants selon leur ordre d'"arrivée dans la famille", en prenant le "préfixe" dans son sens propre. Cet auteur signale en outre⁴ que

(1) Nous possédons en tout cas à Kertassi un texte dans lequel la date est répétée au début du second proscynème: il s'agit du texte 10, qui comporte au total trois actes d'adoration.

(2) Communication orale.

(3) Vergote, n°69, p.14.

(4) Vergote, p.21.

ce type de noms doit être assez récent, puisque l'ouvrage de Ranke n'en fournit pas les prototypes.

Notre nom est apparenté aux anthroponymes bien attestés Πουωπις, "le chien", traduit en grec par Κύων, attesté dès le 3ème s. a.C., Τουωπις, "la chienne" et aussi au nom composé Ψεντουωπις, "le fils de la chienne", dont deux variantes relevées par Preisigke dans son dictionnaire ressemblent beaucoup à notre nom: la première est qualifiée de copte, la seconde est datée du 8ème siècle p.C. Il s'agit des noms Ψεντουοορεξ et Ψεντουοορος.

Le nom qui suit, Δίδυμος, est sans doute ¹ le patronyme de Psontouoros plutôt que son surnom.

Ce nom propre grec est fréquent partout en Egypte: il signifie simplement "le jumeau" et a également servi de traduction grecque au nom égyptien Ἀτρης, également attesté à Kertassi (78 ,2).

L.9: La fin de cette dernière ligne ne semble pas corrompue: elle reste pourtant énigmatique. Niebuhr, suivi par Franz, suggérait d'y voir peut-être une date. Mais mon interprétation de la ligne "6" m'empêche d'y croire, et d'ailleurs aucun sigle ni aucun chiffre n'y est reconnaissable. Disons, pour être plus précis encore, que le groupe ΜΓ, qui est susceptible de

(1) Je rappellerai ici une fois pour toutes (cf. le commentaire du texte 1) que c'est la présence indéniable à Kertassi de surnoms juxtaposés qui rend nécessaire l'emploi permanent de modalisateurs de ce genre: il ne s'agit pas d'une précaution oratoire.

posséder la valeur numérique "43", ne pourrait appartenir à une date.

S'agirait-il alors de la signature du lapicide, isolée en fin de ligne? Seul le texte 10 présente un tel dispositif et la lecture de ses derniers signes était également impossible.

3. ACTE D'ADORATION DE PETEPSAIS, FILS DE PETEPSAIS,
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, en bas, à 0,85 m du sol et à 0,50 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.61).

Inscription de 6 lignes.

Dimensions: hauteur 22 cm, longueur 36 cm. Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes de 5 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata. F.Zucker a signalé des traces à peine distinctes de dessins peints en rouge sur les deux oreilles. Les lettres, très régulières, ont pris place entre deux lignes gravées plus superficiellement. Ce réglage double n'a pas été tracé entre les lignes 5 et 6, sans doute parce que cette dernière ligne n'était pas prévue par le lapicide à l'origine.

D'après la photographie de la pierre (pl.14) et celle de l'estampage (pl.20 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°46, avec un petit commentaire de Niebuhr, ibid. p.18, n°46. (Franz, CIG, n°5027). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°336; position pl.94. Position indiquée également par Roeder, pl.114; photographie de la pierre, pl.70. D'après la pierre, Zucker, n°L.336, pp.113-4. (Bilabel, SB 8502).

1 Τὸ προσκύνη-
μικ Πετεψαῖς
Πετεψαῖτος, ἑε-
4 ρεὺς γόμου, καὶ
τοὺς υἱοὺς αὐτοῦ,
6 (ἔτους) ι . // Τυβ[ι] α

" Voici l'acte d'adoration de Petepsais, (fils de) Petepsais, prêtre d'un chargement (de pierres), et de ses fils, l'an (12 ou 19 ?), le 1er Tybi."

DATE: L'inscription est datée du 1er Tybi, c'est-à-dire du 27 ou du 28 décembre de notre calendrier d'une année dont le nombre est légèrement incertain: on peut hésiter, principalement, entre les nombres 12 et 19. Bien que le nom de l'empereur ne soit pas indiqué, on peut penser qu'il s'agit de l'an 12 de Septime Sévère et de Caracalla, de l'an 19 de Caracalla ou encore de l'an 12 d'Alexandre Sévère¹, qui correspondent respectivement aux années 203 (28 décembre), 210 et 232 p.C. (27 décembre)

On notera l'usage de trémas, sur lequel je reviendrai dans le commentaire, et la forme carrée de la lettre pi .

L.3 : La pierre porte ΠΕΤΕΨΑΙΤΟΣ.

(1) Sans parler du règne de Gallien, qui est beaucoup moins plausible.

L.4 : La pierre porte ΓΟΜΟΥ (la base de l' upsilon a disparu dans une cassure de la pierre).

L.5 : Le tau de ΤΟΥC a presque complètement disparu du fait d'une cassure de la pierre.

L.6 : Cette ligne a été gravée en prothésis et en caractères plus petits, par nécessité car la place était vraiment limitée. Déformée en outre par une fissure de la pierre, elle est très difficile à lire.

Tous les éditeurs précédents ont copié LIB : il pourrait aussi bien, me semble-t-il, s'agir d'un thêta .

Deux barres obliques, notées par Zucker, suivent sans doute ce nombre: Lepsius, suivi par Bilabel, avait cru en voir trois.

Je ne lis ensuite que TYB A, sans doute pour $\text{T}\beta\text{C}$ κ^1 , avec un bêta coupé en deux par la cassure de la pierre (je ne distingue aucune trace d'un iota, quoiqu'un trait horizontal semble partir vers la droite depuis la base du bêta): Lepsius et Zucker affirment avoir pu lire TYBI KA, Zucker ajoutant même que le kappa présentait une forme cursive.

Ce texte donne l'occasion d'évoquer l'emploi du réglage et l'utilisation du tréma dans ces textes datés du troisième siècle de notre ère.

Le réglage, tout d'abord, est une caractéristique intéressante de nos textes. L'emploi d'un réglage, on le sait, est plus courant en Egypte que dans les autres

parties du monde antique¹. Selon les textes, ce réglage se présente sous une forme rudimentaire ou au contraire très soignée. Le plus souvent, il est gravé plus légèrement que le texte, mais il est toujours net, ce qui prouve que l'on appréciait sa valeur décorative. Plus rarement, il a seulement été peint en rouge. Les cas de réglage double, comme celui qui limite les lettres de ce texte en haut et en bas, sont plus rares. Certains réglages, enfin, s'étendent plus loin que le texte parce que le lapicide a surestimé la place que ce texte occuperait en définitive ou, inversement, le lapicide ayant sous-estimé la longueur du texte ou décidé d'ajouter tardivement une indication supplémentaire, le réglage, parfois, n'est pas gravé sous les derniers mots de l'inscription (tel semble d'ailleurs être le cas de ce texte-ci). Il est alors possible que ces mots aient été ajoutés a posteriori par le lapicide et la vraisemblance de cette hypothèse doit être chaque fois examinée.

On trouvera la liste complète des formes du tréma recensées en Attique dans l'ouvrage de Leslie Threatte² et celle des formes relevées en Egypte chez Gignac³.

(1) Et ce dans de telles proportions que Louis Robert (*Hellenica* XI-XII (1960) n.1, p.579) affirmait avec fermeté que la présence d'un réglage dans une inscription constituait une preuve suffisante de son origine égyptienne.

(2) Threatte, t.1, n.1 p.205.

(3) Gignac, t.1, p.95.

On ne rencontre à Kertassi que sa forme la plus courante, qui est celle que nous avons nous-mêmes conservée, les deux points. Gignac nous apprend que le tréma est attesté sous cette forme, dans les papyri et les inscriptions d'Egypte, dès le premier siècle de notre ère. Les deux points sont placés à différents niveaux par rapport au sommet du iota (seule lettre qui porte le tréma à Kertassi), ce qui coïncide avec les données attiques. On trouvera une reproduction des positions attestées à Kertassi ici-même, planche 53. On tiendra compte, en outre, du fait que certains lapicides ont négligé de graver des trémas qu'ils avaient peints en rouge dans la première version peinte du texte¹.

On rencontre le tréma à Kertassi dans des emplois légèrement différents. Tantôt, en effet, le tréma qui surmonte l' iota indique simplement que cette lettre doit être dissociée de la voyelle qui précède: c'est le cas dans ce seul nom propre Petepsais , qui porte un tréma ici et en 6 ,3, mais pas dans ses autres occurrences. Tantôt le tréma surmonte un iota qui sert à noter la semi-consonne [j], principalement quand ce iota est à l'initiale du mot: c'est le cas dans le mot ἱερεὺς (qui porte un tréma

(1) Zucker a ainsi vu sur la pierre un tréma peint en rouge en 35 ,2. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille "régulariser" tous les textes où apparaît un tréma en supposant la disparition des autres, car rien ne prouve que l'emploi du tréma ait été systématique à l'intérieur d'un même texte.

dans une douzaine de textes, soit dans un quart environ de ses occurrences), ainsi que dans des noms composés de la même famille, $\epsilon\rho\omicron\tau\omicron\lambda\omicron\varsigma$, $\epsilon\rho\omega\delta\acute{\upsilon}\nu\eta$, ainsi que dans le nom propre $\rho\iota\omicron\tilde{\upsilon}\delta\tau\omicron\varsigma$. Enfin, il faut ajouter à ces exemples celui du prénom romain $\Gamma\acute{\alpha}\lambda\iota\omicron\varsigma$.

L.2.3: Le prêtre qui est l'auteur de cet acte d'adoration se nomme donc Petepsais, comme son père. Cet usage, attesté tardivement dans de nombreux pays de langue grecque¹, est fort différent de l'usage grec classique, qui, on le sait, consistait à donner à un enfant le nom de son grand-père.

Dans les textes de Kertassi, pour ne parler que des cas sûrs, outre Petepsais, un Sôter (37 ,1) et un Eudamôn (10 ,3) portent également le nom de leur père.

On notera que dans ces trois exemples le patronyme est mentionné en toutes lettres, ce qui confirme les observations de R.Koerner sur la rareté de la formulation abrégée en Egypte².

Ce nom de Petepsais ("Le don de Shaï") ne mérite pas un long commentaire. Le nom voisin Pisais a été étudié par exemple par E.Bernand à propos d'un texte de Philae³ et figure en bonne place dans la monographie de J.Quaegebeur, Le dieu Shaï dans la religion et l'onomastique (1975).

(1) R.Koerner nous procure avec son étude de la formulation abrégée du nom du père ("Die Abkürzung der Homonymität in griechischen Inschriften" (1961)) une liste minimale des villes et pays de langue grecque où on rencontre ce type de noms.

(2) Ibid., p.127. Ce point sera abordé plus précisément dans le commentaire du sigle -B- en 55 ,2.

(3) E.Bernand (1), texte 262 .

Comme le rappellent par ailleurs Guy Wagner et Didier Devauchelle⁴, ce dieu du destin, mal connu, fut vénéré dans plusieurs carrières, notamment au Gebel Silsileh. Ce détail n'est peut-être pas indifférent à Kertassi, où nous pouvons affirmer que ce nom a été porté (sans pourtant y avoir été très fréquent, pour autant qu'on puisse en juger) : nous savons en effet que le Petepsais de 19,1 et de 21,2, fils de Phoibétès, est originaire de Kertassi ou de ses environs immédiats: le nom de son père le prouve.

Le grand nombre des occurrences de ce nom à Kertassi et leur variété (car ce nom est accompagné d'indications très différentes) sont d'ailleurs assez déroutantes et invitent à la recherche d'un classement objectif. Or Zucker² a émis à ce propos, pour une fois, des hypothèses arbitraires: il a rapporté à deux individus seulement les dix mentions de ce nom. Selon lui, notre prêtre se confond avec le *προβιτάτης γόμου* des textes 5 et suivants, datés de 205 à 211 p.C. Son fils serait le Petepsais "junior" (interprétation de Zucker pour *ν(ε)ώτερος*) de 19,7 (et peut-être aussi de 57,1), qui se confondrait avec le Petepsais "der Jüngere" (Zucker pour "*ν(ε)ώτος*" en 21,2), qui aurait occupé la fonction de "*φοιβητής*" selon 19,1 et 21,3.

(1) Les graffites du Gebel Teir (1984), p.49.

(2) Zucker, §11-12, pp.32-33.

(3) Zucker opte résolument, en ce qui concerne ce texte-ci, pour la date de 204 p.C.

Cette reconstitution ne repose sur aucun fondement solide. Sans même parler de la carrière curieuse (?) du premier (un prêtre qui serait devenu ensuite "προστάτης γόμου"), notre incertitude sur la date précise de ce texte, l'absence systématique du patronyme du "προστάτης γόμου" des textes qui suivent et l'ambiguïté de l'adjectif "νεώτερος" rendent hasardeux tout essai d'identification: il existe une multitude de possibilités entre lesquelles rien ne permet de trancher.

Je dois cependant signaler deux éléments nouveaux qui changent les données de ce problème complexe d'homonymie sans cependant permettre de le résoudre. Dans les textes 19 et 21, Phoibétès (ou Phoibétos) n'est pas un nom de fonction, mais un nom propre, assurément le patronyme de Petepsais (le texte 21 ne laisse aucun doute sur ce point), ce qui détruit cette partie de la reconstruction de Zucker. D'autre part, il est possible que ce personnage ait occupé, comme son homonyme des textes 5 et suivants, la fonction de "προστάτης γόμου".

Pour conclure, nous possédons dans les textes de Kertassi² neuf mentions de personnes nommées

(1) Je renvoie sur tous ces points au commentaire du texte 21. Le titre de "prostatès" semble pouvoir y être restitué, mais pas de façon absolument certaine.

(2) Sans même revenir sur l'auteur de 57, dont nous ignorons tout, étant donné le mauvais état de ce texte.

Petepsais . Dans l'ordre de leur apparition dans ce recueil (et sans préjuger pour autant de la date réelle de leurs textes), on peut énumérer:

- 1) le signataire de ce texte, fils de Petepsais et prêtre.
- 2) le "προβάτης γόμου" au patronyme inconnu des textes 5 , 6 , 7 , 9 et sans doute 8 .
- 3) le Petepsais surnommé "le jeune" de 19 ,7.
- 4) le fils de Phoibêtês de 19 ,1 et de 21 , sans doute également "προβάτης γόμου" .

La prudence recommande, étant donné la complexité des données, de ne pas formuler une série d'hypothèses gratuites.

L.3-4: Comme le texte précédent, dont la date est également imprécise, cette inscription-ci renferme peut-être la première mention de la charge locale de "prêtre d'un chargement (de pierres)".

L.5: La liste des dédicants est syntaxiquement incohérente, puisqu'à un nominatif succède un accusatif, τούς υἱούς . beaucoup plus incongru encore que le génitif du mot désignant les amis de l'auteur dans le texte 2 (1.4).

Il n'est pas question de nier ici que cette discordance prouve la difficulté que pouvaient avoir des gens de Haute-Egypte ou de Nubie, à cette époque, pour rédiger en grec même un court texte stéréotypé. Le nombre d'accusatifs ou encore de datifs que l'on rencontre à Kertassi dans le même contexte syntaxique,

et plus encore les quelques cas de discordance entre article et nom, en sont la preuve¹.

Il serait toutefois plus exact de parler d'évolution de la langue grecque dans ce milieu: le système casuel n'y a assurément pas gardé son fonctionnement classique. D'une certaine façon, on pourrait dire que la richesse morphologique ainsi disponible a été employée à d'autres fins. Ainsi, il n'est pas exclu que, comme dans le texte 2, ce passage du nominatif à un autre cas (en l'occurrence l'accusatif), dans un texte par ailleurs correct (mais, certes, très court), ait servi à opposer le dédicant auteur du texte aux autres personnes associées à son proscynème.

Pour revenir à notre personnage, alors que de nombreuses inscriptions comportent une longue liste de parents et amis du dédicant, Petepsais n'associe donc à son proscynème que ses fils, soit parce que ce sont les seuls membres de sa famille qui l'ont accompagné dans les carrières, soit parce qu'il n'avait pas à mentionner de femme parce qu'il était veuf.

L.6: La lecture du nombre de l'année est incertaine, ce qui augmente l'ambiguïté de la date, déjà dépourvue

(1) On trouve, dans les listes de dédicants, des accusatifs dans les textes 9, 10, 17, 23, 29 et 30 et des datifs dans les textes 5, 6, 22, 29, 31, 32, 35, 38 et 42 (certains de ces textes comportent plusieurs formes à ce cas). L'article seul est à l'accusatif en 29, 7 et en 42, 3 et un article au datif accompagne un nom à l'accusatif en 23, 8.

du nom de l'empereur. Les éditeurs précédents, cherchant une année 12 dans le cadre chronologique que nous procurent les textes datés sûrement, c'est-à-dire dans la première moitié du 3ème siècle p.C., ont proposé l'an 12 de Septime Sévère et de Caracalla ou l'an 12 d'Alexandre Sévère, soit les années 203/204 ou 232/233 p.C. Le recours à ce cadre chronologique est justifié, je le rappelle, par le titre de "prêtre" de l'auteur de ce texte. Il amène à rejeter la date de décembre 264 (an 12 de Gallien), qui se situerait plus de treize ans après la dernière prêtrise attestée sûrement et, qui plus est, à une époque trop agitée de l'histoire de cette partie de l'Egypte.

Zucker a proposé fermement la date de janvier 204 p.C. (je rappelle qu'il datait le texte, après Lepsius et avant Bilabel, du 21 Tubi), mais ce n'était que pour appuyer sa reconstruction d'une généalogie imaginaire. Bilabel n'a pas motivé son choix de janvier 233. Franz, pour sa part, s'en était tenu à l'alternative.

Ni la place de ce texte ni son écriture (qui ne ressemble pas assez nettement à celle des textes 5 et suivants) ne permettent, effectivement, de trancher entre le 28 décembre 203 et le 27 décembre 232 p.C. L'incertitude sur la lecture du nombre de l'année amène à ajouter à ces possibilités celle du 27 décembre 210, en l'an 19 de Septime Sévère et de Caracalla. Zucker aurait été gêné par la proximité de cette date avec celle d'une autre prêtrise (le nommé Mouschas est

l'auteur du texte 9 , daté du 15 janvier 211). Mais j'ai montré par ailleurs qu'aucun écart fixe ne séparait ces "prêtrises" d'un type particulier.

4. ACTE D'ADORATION D'AMMONIOS LE JEUNE, FILS DE MOROS
ET PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, en bas, à 1,10 m du sol et à 0,08 m de l'arête Sud-Est de la façade (voir pl.61).

Inscription de 11 lignes.

Dimensions: hauteur 44 cm, largeur 37 cm. Hauteur des lettres: de 25 à 35 mm; interlignes de 7 mm.

L'inscription est gravée à l'intérieur d'un cadre sommaire de forme rectangulaire, seulement un peu irrégulier dans sa partie inférieure droite. La surface a été aplanie spécialement; il reste cependant quelques petits trous gênants dans la pierre. Le lapicide a réussi à concilier le respect de l'intégrité des mots en fin de ligne avec une certaine régularité. Il a eu recours, pour cela, à divers procédés: il a notamment joué sur l'espacement des caractères, comme les typographes modernes. Ce souci de l'esthétique est notable et le résultat, quoiqu'un peu maladroit, fait de ce texte le plus soigné de tous ceux de Kertassi.

D'après la photographie de la pierre (pl.21 a) et celle de l'estampage (pl.20 b).

Fac-similé des lignes 1 à 4, curieusement isolées, par Burckhardt, (1ère éd., 1819) p.123, où elles donnent l'impression de constituer le début du texte 8 du présent recueil; sans cette ambiguïté dans la

présentation, p.114. en haut, dans la seconde édition (1822). Fac-similé, d'après la pierre, par Gau, pl.5, n°4. avec transcription partielle; petit commentaire de Niebuhr, ibid. p.14, n°4. (Les lignes 1 à 4 ont été publiées par Letronne, p.485, n°3, avec transcriptions en majuscules et en minuscules, traduction et commentaire; comme Burckhardt (1ère éd.), Letronne présente ces quatre lignes comme le début de l'inscription 8 du présent recueil). (Franz, d'après Gau, CIG n°4984, pour le texte entier; les lignes 1 à 4 ont, en outre, été reproduites, cette fois d'après Burckhardt, Gau et Letronne, en tête du n°4980, n° 8 du présent recueil). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.94, n°375, avec un diagramme, ibid. , indiquant la position de l'inscription. Position indiquée également par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. , pl.75. Publié, d'après la pierre, par Zucker, n°L.375, pp.134-5. (Bilabel, SB 8466 pour le texte entier; reproduction des lignes 1 à 4 en tête de SB 8462, n° 8 de ce recueil). D'après la pierre, A.Bernand (5), n°28 p.526.

- 1 Ἔτους ι. τῶν κυρίων
Αὐτοκρατόρων Σεουήρου
καὶ Ἀντωνίνου, Εὐσεβ[ῶ]ν
4 Σεβαστῶν,
τὸ προσκύνημα
Ἀμμωνίου νεωτέρου
Μώρου, ἱερεὺς γόμου,

8 καὶ ΜΕΛΑΙΠΤΙΙ καὶ
τῶν φιλοῦντων
καὶ Κατουῦβι νεωτέρ(ου)
11 Φαρμουθει εἰ̄γ Ὀρσενίουτουζος

" L'an 13 (ou 15, ou 16)¹ de nos maîtres les empereurs Sévère et Antonin, Pieux, Augustes, voici l'acte d'adoration d'Ammônios le Jeune, (fils de?) Môros, prêtre d'un chargement (de pierres), et de MELAIPTII et de ses amis, et de Katousis le Jeune, (fils d'?) Orsentouxis, le 13 Pharmouthi."

DATE: L'inscription est datée du 13 Pharmouthi de l'année 13, 15 ou 16 du règne conjoint de Septime Sévère et de Caracalla, ce qui correspond au 8 avril 205, 207 ou 208 p.C.

On notera les formes E, C et W, toutes trois employées de façon exclusive (sauf dans le dernier mot), ainsi que les Y de taille supérieure à la normale.

L.1 : La pierre porte, après ETOY[C], un nombre comportant deux chiffres: un iota est suivi d'une lettre qui ressemble à un gamma, mais on distingue un petit trait horizontal à sa base et un point a été gravé à l'intérieur de la lettre. Burckhardt et Lepsius ont copié εγ, Gau IC et Zucker ες. Enfin, Niebuhr a corrigé la copie de Gau en ε(ε), Franz (n04984)

(1) Le chiffre des unités est incertain: ces trois lectures seront évoquées dans l'apparat critique puis dans le commentaire.

proposant: "nisi legendum IĒ".

L.3 : La pierre porte ANTWNINOY.

La fin d' EYCEBWN est presque effacée.

L.7 : La pierre porte ΓΟΜΟΥ, avec un nu corrigé en mu .

L.8 : La pierre porte ΜΕΛΑΙΠΤΙΙ, groupe que je n'ai pu élucider sûrement, avec trois lettres liées, pi , tau et iota (elles ont été reproduites telles quelles par Gau). La barre horizontale supérieure ne dépassant pas l'avant-dernier iota , il faut bien lire -ΠΤΙΙ, avec André Bernand, et non pas -ΠΠΙ : ΜΕΛΑΙΠΠΙ, Lepsius et Zucker; ce dernier a évoqué la possibilité de comprendre με(τ)ῶ

L.10 : La fin du dernier mot est délicate à cause de la disposition maladroite de la fin de la ligne suivante, qui rejoint le dernier caractère de cette ligne. On lit NEWTEI>, avec un rhô sans boucle: Zucker νεώτε(ρος).

L.11 : Le quantième du mois est IΓ̄ (Lepsius, Zucker).

Le nom propre final est très difficile à lire: on distingue sans doute OPCENTΟΥΖΙΟC1 (avec un sigma et un epsilon arrondis, les seuls de ce texte), forme que le signe final de la ligne précédente vient encore compliquer. Telle était déjà la lecture de la plupart des éditeurs précédents.

(1) Voir pl.54 à propos de la forme du xi .

Ce texte est intéressant par son dispositif soigné et assez original et par son écriture qui a nécessité une étude particulière, que j'ai placée en tête de ce commentaire pour plus de clarté. Mais il n'apporte pour la connaissance de Kertassi et des "clients" des carrières qu'une liste de noms souvent délicats.

Ce texte permet de constater l'emploi, dans un but nettement décoratif, de formes de lettres moins usitées à cette époque, c'est-à-dire non arrondies. Je ne veux pas dire par là que les inscriptions à lettres rondes soient systématiquement de facture négligée, mais que l'emploi conjoint de différentes formes de lettres non arrondies, pour la plupart plus anciennes, semble avoir constitué, à l'époque, un gage apprécié d'originalité relative, capable d'attirer l'attention sur un texte. Plusieurs textes dans lesquels le lapicide n'a pas "tenu" jusqu'au bout et est revenu dans le cours de l'inscription à des formes arrondies prouvent en tout cas que cette pratique constituait pour lui un effort particulier¹. Le fait que les graveurs de sept textes aient tenu et réussi à employer systématiquement ces formes de lettres prouve d'ailleurs que la diversité constatée ailleurs résulte de maladresses involontaires et non pas d'une volonté délibérée.

(1) Outre ce texte-ci (dans lequel ce phénomène pourrait être attribué à la présence d'une addition tardive à la fin), c'est le cas par exemple en 24 (le lapicide abandonne le W et le M à la fin du texte), en 39 (abandon du E et du C à la fin) et en 48 (abandon tardif du M anguleux). En 15 et en 26, même, seul le premier epsilon du texte présente une forme carrée! Le texte 18 est le seul exemple inverse: on n'y trouve le premier sigma carré qu'à la ligne 5.

On note donc dans une dizaine d'inscriptions de Kertassi, équitablement réparties entre 205 et 250 p.C. environ, un emploi conjoint (mais pas toujours systématique¹) de l' epsilon carré (qui a disparu sur les médailles après Trajan selon Letronne²) et du sigma carré³, une seule fois concurrencé par le sigma brisé. Dans quelques textes (15 , 38 , 40 et sans doute aussi 26 ⁴), l'originalité de l'écriture se limite à ces deux éléments⁵, qui ne sont présents l'un sans l'autre que dans deux textes seulement, 18 et 33 , dans lesquels on ne trouve respectivement que le sigma ou que l' epsilon carré.

Sont associées à ces deux premières formes de façon exclusive les formes W (quatre fois) et \llcorner (trois fois) pour l' oméga et \diamond (quatre fois) et \square (une seule fois) pour l' omicron . Leur sont associés enfin de façon non exclusive le mu anguleux (M ou M) (7 fois) et l' upsilon anguleux en forme de V latin (deux fois).

(1) On trouve un seul E carré en 15 et en 26 , on l'a vu, ainsi qu'en 40 . Quant au sigma carré, son emploi n'est pas systématique, outre 39 déjà cité, en 15 , en 26 ni en 46 .

(2) Letronne, p. 183.

(3) Je ne parle ici du sigma carré qu'en tant que lettre; en tant que chiffre, son emploi est plus étendu à Kertassi, où il possède une valeur numérique différente de celle du sigma lunaire (voir sur ce point le commentaire de la ligne 1, infra).

(4) Le seul oméga peut-être anguleux de ce texte n'est pas net.

(5) Disons, plus exactement, que, si l'on y rencontre occasionnellement une forme carrée ou anguleuse (par exemple le pi carré, \sqcap , et l' alpha anguleux, Δ), ces faits, n'étant pas constants, ne peuvent être considérés comme faisant partie intégrante du système que je décris ici.

Afin de rendre plus claire la variété des associations, j'ai choisi d'énumérer ici les formes de lettres effectivement associées dans les divers textes, en regroupant les textes de même auteur, le cas échéant¹.

Commençons par les textes de Makreinos², groupe le plus notable. I (8), II (14), V (35) et V bis (36) ne présentent aucune particularité.

III (24): E, \square et Σ (1), W , \diamond (occ.) et M.

IV (33): E (1) et \sqcup

VI (39): E, \square , \sqcup , \diamond (occ.) et M (occ.)

VII (43): E, \square , \diamond (1?) et M (1).

VIII (48): E, \square , W , \diamond et M.

La comparaison entre les deux textes du boulete Apollonios, 15 et 26 , est moins instructive: ils ne présentent conjointement tous deux que E (1) et \square (occ.).

Les textes 4 et 13 , d'auteur différent, sont en revanche très proches:

4 : E, \square , W, M et V (1).

13 : les mêmes formes et V est constant.

Les autres textes sont isolés:

18 : \square (occ.) et M.

38 : E et \square .

40 : E (1) et \square .

46 : E, \square , \sqcup et \square (1).

(1) J'ai noté par (1) et (occ.) les emplois uniques ou occasionnels d'une forme de lettre dans un texte. Les autres formes ont été utilisées de façon constante: j'ai présenté comme constantes les formes pour lesquelles on ne rencontre qu'une ou deux exceptions accidentelles en fin de texte.

(2) Le chiffre romain indique le numéro du proscynème de Makreinos.

On pourrait donc dire, pour conclure, que, tout en résultant d'une initiative purement individuelle, les textes de Kertassi sont parfois assez soignés. Même si ce "système" n'est réellement appliqué que dans la moitié de ces textes et si l'harmonie recherchée n'est jamais totalement atteinte, une douzaine d'entre eux atteste d'une utilisation à des fins esthétiques de lettres de forme non arrondie, se distinguant de la cursive habituelle à cette époque.

L.1-4: L'année est ici isolée en tête d'inscription, alors que le mois et le jour ne figurent qu'en dernière ligne. Il en sera de même seulement dans les textes 15 et 26, qui ont tous deux pour auteur le bouleute Apollonios, fils de Sôter. En outre, plus soigneusement encore que celui qui a gravé le texte 26, notre lapicide a cherché à donner à cette date une apparence solennelle en isolant la mention de l'année du reste du texte: à cette fin, il n'a rien gravé dans la deuxième moitié de la ligne 4, si ce n'est une "feuille" décorative. De même, à l'origine, le mois était isolé à la dernière ligne.

La lecture du nombre de l'année n'est pas sûre, mais la présence du nom des empereurs nous permet de situer ce texte sans aucune ambiguïté dans l'intervalle 205-208 p.C.

Cette titulature¹ est celle qui est le plus

(1) Voir Bureth, p.98, §1.

fréquemment attestée pour le règne conjoint de Septime Sévère et de son fils Caracalla, lequel, on le sait, avait emprunté son second surnom, Antonin, à l'empereur du même nom, imitant en cela Marc-aurèle et Commode¹. Quant au mot $\kappa\acute{\upsilon}\rho\iota\omicron\varsigma$, également attesté à Kertassi à propos de la déesse Isis (en 11, 4 et en 13, 4), il a été appliqué aux empereurs romains dès le début de l'Empire en Egypte, où on le rencontre même coordonné à $\Theta\epsilon\acute{o}\varsigma$ dans des titulatures d'Auguste². Mais cette conception divine du pouvoir absolu, héritée de l'époque des pharaons, ne prévalait évidemment pas à Rome, où le nom dominus ne figure sur les monnaies qu'à compter du règne de Constantin³.

Malgré sa brièveté, cette titulature est par ailleurs une des plus longues de celles que l'on rencontre à Kertassi.

Sans anticiper sur les conséquences de l'erreur de certains éditeurs concernant le texte 8 de ce recueil, je rappellerai simplement que l'on peut hésiter entre

(1) Elagabal suivra d'ailleurs à son tour leur exemple quelques années plus tard et c'est cet empereur que désigne ce surnom employé seul en 26, 1. En revanche, dans un texte de Philae publié par E. Bernard (1), n°164, et daté de l'"an 16 d'Antonin", l'identification de l'empereur Antonin derrière cette dénomination n'est pas "très vraisemblable" mais sûre, puisque Caracalla ne régnait pas encore seul en 208 p.C. et que le règne d'Elagabal est loin d'avoir atteint cette durée. La remarque en a sans doute déjà été faite.

(2) Bureth, p.25.

(3) J. Babelon, La numismatique antique (4ème éd., 1970), p.104.

trois lectures: l'an 13 ($\iota\gamma$, avec un gamma comportant une barre horizontale bizarre à sa base) correspond à la date du 8 avril 205 (Bilabel), l'an 15 ($\iota\epsilon$, avec un epsilon ne comportant en son milieu qu'un petit tiret ou même un point) à celle du 8 avril 207 (Niebuhr) et l'an 16 ($\iota\varsigma$) à celle du 8 avril 208 (Zucker): il faudrait toutefois supposer, dans ce cas, que le chiffre 6 a été noté par un sigma carré, notation dont on ne connaît qu'un exemple sûr, le chiffre 6 étant noté habituellement par un sigma lunaire et le sigma carré notant le chiffre 200.

Aucune des trois solutions n'est vraiment satisfaisante.

Je signalerai simplement une coïncidence peut-être fortuite concernant la datation de 207 p.C. On trouve parmi les inscriptions grecques de Koptos¹, outre la mention intéressante de plusieurs travaux à cette même époque (vers 205/220 p.C.), la dédicace d'une colonne en grès érigée justement en Pharmouthi de l'année 15 de Septime Sévère et Caracalla. Certes, dans ce texte fragmentaire (n° 81, pp.228-229), il manque le quantième du mois ainsi que le nom des responsables et les écritures sont nettement différentes. Je n'exclus cependant pas absolument qu'Ammonios soit venu à Kertassi pour y chercher, entre autres, une colonne de grès pour Koptos en cette année 207. Il serait

(1) A.Bernand (4).

intéressant de vérifier la qualité du grès de cette colonne aujourd'hui conservée à l'Ashmolean Museum d'Oxford. Il est possible, en tout cas, que la ville de Koptos, si florissante à l'époque et relativement proche de Kertassi¹, ait eu recours à ces carrières de grès. Il se pourrait d'ailleurs que l'auteur des textes 15 et 26 soit venu de cette ville vers 215/220 p.C.

L.4: L'emploi d'une hedera comme signe décoratif est courant dans l'épigraphie latine. Il a été évoqué, à ce titre, par R.Bloch²: "les mots (...) sont souvent séparés les uns des autres par des signes distinctifs qui se présentent sous la forme de points ronds, carrés ou triangulaires, de flèches ou de feuilles très en vogue depuis l'âge augustéen et que leur rôle a fait appeler hederae distinguentes. Ces signes sont toujours placés au-dessus des lignes, à mi-hauteur des lettres".

Ce signe est relativement rare à Kertassi, où les signes décoratifs sont extrêmement variés³. On n'en connaît que deux autres exemples, en 12,4 et en 32,2, textes datés respectivement de 214 et de 228 p.C.

Ici et en 32,2, sa forme est très schématique. En 12,4, elle est plus soignée. La feuille est en tout

(1) Beaucoup plus proche, en tout cas, que la ville de Ptolémaïs, où l'on est sûr que des pierres ont été acheminées depuis Kertassi.

(2) R.Bloch, L'épigraphie latine (4^e éd., 1969), p.22.

(3) Tous ces signes sont répertoriés ici-même, pl.58.

cas à chaque fois aussi grande que les lettres.

En 12 et en 32 , il s'agit simplement d'un de ces signes dits "de remplissage", qui permettent au lapicide de donner une longueur identique à toutes les lignes du texte tout en respectant l'intégrité des mots. En revanche, dans cette inscription-ci, l'emploi de la feuille semble dérivé des cas où, tout en possédant un caractère décoratif, elle sépare différentes parties d'un texte.

L.6-7: Le dédicant de cet acte d'adoration, inconnu par ailleurs, est désigné par son nom, Ammônios , évidemment très fréquent en Egypte, accompagné de l'adjectif $\nu\epsilon\omega\tau\acute{\epsilon}\rho\omicron\upsilon$ et suivi du nom grec Môros .

L'adjectif $\nu\epsilon\omega\tau\epsilon\rho\omicron\varsigma$ est imprécis. Il signifie simplement "le plus jeune de deux homonymes". Il peut être appliqué au fils homonyme du père, mais selon R. Koerner¹, "de telles expressions possèdent, de façon normale, une autre fonction: elles servaient à distinguer des homonymes qui n'étaient pas liés par ailleurs, ou dont les liens ne reposaient pas sur des relations parentales directes". Cet adjectif peut donc également s'appliquer au cadet de deux frères homonymes (au même titre que l'adjectif égyptien transcrit "ch(é)mis" dans deux noms propres de Kertassi), au plus jeune de deux parents éloignés ou même de simples homonymes que le

(1) R. Koerner, Die Abkürzung der Homonymität in griechischen Inschriften (1961), p.73.

hasard des circonstances a rassemblés. Aucune des quatre occurrences de cet adjectif à Kertassi (où il est appliqué, outre Ammonios, à un nommé Katousis 1.10 et, apparemment, en 31 ,2, et au Petepsais de 19 ,7) n'est dépourvue d'ambiguïté.

Le nom Môros peut, quant à lui, être le patronyme ou, éventuellement, le surnom juxtaposé d'Ammônios. Ce nom attesté en Egypte signifie "fou". C'est sur ce sens, on s'en souvient, que joue facétieusement Erasme à propos du nom de Thomas More dans la préface de son Eloge de la folie . On a signalé, de même, l'emploi des adjectifs $\beta\lambda\acute{\iota}\zeta$ ("indolent") et $\chi\alpha\tilde{\upsilon}\nu\omicron\varsigma$ ("vaniteux") comme anthroponymes. Le féminin $M\omega\rho\acute{\alpha}$ a également été répertorié comme anthroponyme.

La fréquence relative de ce nom à Kertassi n'est peut-être qu'une apparence, car il se pourrait bien qu'il s'agisse toujours de la même personne. En tout cas, il n'est pas impossible, du point de vue de la chronologie, que ce Môros, qui était sans doute le père d'Ammônios, ait été également celui du nommé Psenthaésis cité en 30 ,7, texte daté de 224p.C. Ce rapprochement semble confirmé par la présence du nommé Katousis dans ce texte-ci (1.10) et dans le texte 31 , qui est gravé dans la même écriture que ce texte 30 .

Il ressort de ces différents éléments que plusieurs auteurs de proscynèmes sont liés et doivent être venus à Kertassi depuis la même ville: il s'agit d'Ammonios, auteur de ce texte en 205/208 p.C. et de

Psenthaésis, prêtre en 224 (texte 30) puis en 238/239 p.C. (texte 38). La reconstitution de tels réseaux minimaux est, je le rappelle, la seule tâche que nous puissions accomplir en l'absence de renseignements précis sur l'origine des auteurs des inscriptions de Kertassi.

Du point de vue syntaxique, on aura noté que l'apposition $\epsilon\rho\epsilon\upsilon\varsigma$ est au nominatif, conformément à une tendance très nette dans ces textes.

L.8-11: On ignore pourquoi le "prêtre" Ammonios a tenu à faire figurer le nom de deux individus de part et d'autre du terme collectif $\phi\rho\lambda\acute{o}\upsilon\nu\tau\omega\nu$, "les amis", ici employé absolument.

Peu de commentateurs ont essayé d'élucider le nom du premier personnage.

Zucker n'a pas relevé dans sa liste des noms propres¹ la forme qu'il a éditée en majuscules, MELAIPII, et proposait avec incertitude de lire $\mu\epsilon(\tau)\acute{\alpha}$..., sans aller jusqu'à proposer de voir dans les lettres qui suivent le début d'un nom grec comme $\epsilon\pi\pi\lambda\kappa\varsigma$, par exemple. Pour Bilabel, en revanche, un nom propre, Μελκ , était suivi d'un nom commun commençant par $\epsilon\pi\pi\lambda$ -. Personne n'a par ailleurs proposé le nom grec Μελά(ν)ιππος , qui contraindrait à corriger le texte.

En fait, la lecture d'A.Bernand, MELAIPTII, amène

(1) Zucker, pp.85 sqq.

plutôt à chercher dans ce groupe deux noms propres. Le premier, bizarrement écrit ΜΕΛΑΙ, fait penser au surnom romain Mela, à moins qu'il ne s'agisse d'une erreur du lapicide pour le nom grec ΜΕΛΑΣ, avec un sigma carré incomplet. On connaît des personnages de ce nom par exemple à Antinooupolis¹ et au Gebel Teir².

Le patronyme (ou le surnom juxtaposé) de ce "Mela(.)" serait alors Ptii, nom d'apparence égyptienne qui ressemble au nom Ptious, attesté à Kertassi, en 54, 4. Le rapprochement entre ces deux personnes, qui tentait Zucker, ne pourrait être soutenu que par la proximité éventuelle dans le temps de ces deux textes, car l'inscription 54 a peut-être été gravée en 209 p.C.

Cette ligne 8 se termine par une barre oblique. Ce signe, généralement employé à Kertassi comme signe d'abréviation, est ici, exceptionnellement, un signe de remplissage. Il est attesté en Attique avec cette fonction³, qu'il semble avoir remplie également dans certains papyri ⁴.

(1) Texte 10 d'A.Bernand (4).

(2) G.Wagner et D.Devauchelle, Les graffites du Gebel Teir (1984), texte grec III,6,1.1.

(3) Threatte, t.1, p.91, §7, en a signalé un emploi presque systématique en IG II² 3187 (1.1-3 et 6-8), qu'il date des environs de 100 p.C.

(4) J.Bingen déclare (Catalogue de l'exposition Au temps où on lisait le grec en Egypte (1977), p.10) à propos d'un papyrus de provenance inconnue portant un fragment de la Politique d'Aristote et datant de la première moitié du 2ème siècle p.C. (17 = MRAH E.8073): "la régularité de ces colonnes très étroites est assurée soit par le remplissage du vide final par un crochet oblique soit par la miniaturisation de la dernière lettre." (Ce second procédé est également attesté à Kertassi).

L.10: Le second personnage cité nommément s'appelait Katousi(s) le Jeune et le nom au génitif de la fin de la ligne 11, Orsentouxis, doit être son patronyme. Certes, on ne possède aucune confirmation de ce lien de parenté et la place de ce dernier nom, (mal) gravé à droite de la fin de la date, est surprenante. Mais ce génitif ne saurait constituer une signature et d'ailleurs ce dispositif très maladroit se retrouve à Kertassi: après la date (que le lapicide avait, à l'origine, gravée à l'avance pour l'isoler en dernière ligne), on trouve, de même, la fin d'un nom propre en 6,6 et un nom propre supplémentaire précédé de $\kappa\alpha\iota$ en 7,7; ces deux textes gravés près de notre inscription en sont d'ailleurs également très proches par la date.

Le nom propre $\kappa\alpha\tau\omicron\upsilon\sigma\iota\varsigma$ se présente sous la forme $\kappa\alpha\tau\omicron\upsilon\sigma\iota\varsigma$ en 31,2. Ce nom est inconnu par ailleurs: on prendra garde, en effet, au fait que D.Foraboschi, dans son dictionnaire, n'a fait que répéter, en renvoyant cette fois au Sammelbuch, ces deux exemples que F.Preisigke avait répertoriés en renvoyant au CIG (et en intervertissant d'ailleurs les références de nos deux textes). Zucker a seulement proposé¹ avec hésitation de rapprocher ce nom des formes $\kappa\alpha\theta\acute{\upsilon}\tau\eta\varsigma$ et $\kappa\alpha\tau\tilde{\upsilon}\tau\iota\varsigma$, qui semblent nettement différentes.

Cette terminaison - ι (pour - $\iota\varsigma$) correspond-elle à

(1) Zucker, p.86.

un datif¹ ou bien le sigma final est-il tombé ou encore ce nom a-t-il été considéré comme indéclinable? Zucker a proposé ces deux dernières explications.

Il est impossible, dans ces conditions, de restituer sûrement le cas de l'adjectif $\nu\epsilon\acute{\omega}\tau\epsilon\rho\omicron\varsigma$, abrégé ici en $\nu\epsilon\omega\tau\epsilon\rho$ -. Il semble, malgré la difficulté de la lecture, que cette abréviation soit signalée par l'emploi d'une diplé (>), signe qui n'est cependant attesté dans aucune autre inscription de Kertassi.

Le patronyme Ὀρσεύτουξυς est un nom propre égyptien composé, qui n'est attesté qu'à Kertassi en transcription grecque. Son prototype égyptien, que Griffith transcrit du démotique sous la forme $Wrs-n-t-wgš$, est attesté dans deux textes démotiques non datés et peu explicites, l'un de Kertassi même et l'autre de Philae². C'est d'ailleurs à Spiegelberg³ que revient le mérite d'avoir identifié ce nom. On rencontre également à Kertassi (en 28, 1) le nom propre de forme voisine Orseptouaxeis, dont je ne connais pas le prototype égyptien éventuel (sa lecture est d'ailleurs légèrement incertaine).

J'évoquerai le premier élément de ce nom à propos du nom simple Orsès en 6, 5. Il s'agit d'un nom commun

(1) Preisigke, dans son Namenbuch, s.v. Certains noms figurant dans des listes de dédicants sont par erreur à ce cas dans nos textes.

(2) Griffith, I, Kertassi, n^o4, p.39, et Philae n^o45, p.50.

(3) W.Spiegelberg, in Roeder, t.1, n^o3, p.223.

("le veilleur") devenu nom propre théophore et sans doute en rapport, à Kertassi, avec le culte du dieu local Poursepmounis.

Le second élément, Tou(a)xis, n'a pas été élucidé par les commentateurs précédents. Seul Roeder¹ a été tenté d'y voir le nom d'une divinité.

Ce nom semble effectivement être celui d'une divinité féminine. Il est attesté dans plusieurs noms propres, la forme simple nous renseignant de façon sûre sur son genre. On trouve en effet sur un ostrakon d'origine inconnue (époque romaine)² un nommé ^ΞΩρο(s) ἑμ(όλωσ) Φήριω(s) μη(τρὸς) Τούξιο(s).

Kertassi nous offre également, outre les deux noms déjà cités, le nom propre Psentaouaxis ou Psentouaxis³, qui doit signifier "le fils de Touaxis".

Enfin, un graffite démotique de Philae⁴, assez obscur, associe les deux noms de Touaxis et du dieu Poursepmounis: "Thot, day 2, o Amun, the happy(?) likeness(?) of the (...) after Twagshe senior, the lady of the great one Wershepemun the great god. The day after Ta-... the daughter of Twagshe senior, for ever, the lady of the great one, Wershepemun, the great god, son(?) of his(?) brother."

(1) Roeder, p.131.

(2) Greek Ostraca in the Bodleian Library at Oxford and various other collections (1930) de J.G.Tait et Cl. Préaux, n^o1879.

(3) Respectivement en 32 ,1 et en 42 ,1 et 46 ,4.

(4) Griffith, I, Philae n^o441, p.128.

Griffith, qui jugeait ce texte incompréhensible, a seulement indiqué qu'il devait exister un rapport entre ce texte et Kertassi.

Je signalerai par ailleurs que le prêtre du texte 42, l'un des quatre prêtres à avoir versé une offrande en l'honneur du dieu Poursepmounis, se nommait Psentouaxis. Par ailleurs, le prêtre Orsès, dont le père se nomme Psentaouaxis, est justement celui qui s'est chargé de transporter des pierres jusqu'au temple d'Isis de Philae, comme nous l'apprend le texte 32.

Faut-il identifier Katousis-le-Jeune avec son homonyme du texte 31 (de 223/224 p.C.), dont le patronyme n'est pas mentionné? Seul Niebuhr a évoqué cette possibilité. La proximité relative de ces deux dates sûres (une quinzaine d'années environ sépare ces deux textes) et la rareté du nom propre rendent cette identification tout à fait plausible. Ce second texte suggère de voir dans Katousis, à cette époque du moins, un carrier, et même plus précisément un contremaître, l'équivalent en somme du *προβιάτης γόμου*, fonction que je décrirai dans le commentaire du texte suivant. Cette hypothèse se trouve renforcée par l'absence, dans notre texte, de la mention du *προβιάτης γόμου* Petepsais, qui a dirigé toutes les autres "missions" connues entre 204 et 211 p.C.

Enfin, cette date du 8 avril, qui se situe dans la période la plus couramment attestée à Kertassi pour l'exploitation des carrières, est en outre assez proche

du seul jour de fête local que l'on puisse situer avec une certaine vraisemblance, d'après le texte 30, à savoir le 7 Pharmouthi (2 avril). Le texte 13, de 214 p.C., est daté précisément du même jour que ce texte-ci, ce qui est rarissime à Kertassi.

5. ACTE D'ADORATION DE BESKALES, FILS DE PETERMOUTHES,
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, ET DE PETEPSAIS,
DIRECTEUR TECHNIQUE DE CE MEME CHARGEMENT.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, à 1,18 m du sol et à 0,35 m de l'angle Nord-Ouest (voir pl.61).

Inscription de 8 lignes.

Dimensions: hauteur 24 cm, longueur maximale (l.4) 40 cm. Hauteur des lettres: 20 mm; interlignes de 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Zucker distinguait encore en 1908, sur l'oreille gauche, les traces d'un dessin peint en rouge. Les traits qui barrent les lignes 1 et 6 et la fin des lignes 3 et 4 constituent sans doute un essai de réglage très rudimentaire. Creux dans la pierre au milieu des lignes 5 et 6, postérieur à la gravure de l'inscription.

D'après la photographie de la pierre (pl.14) et celle de l'estampage (pl.21 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.5, n°1, avec transcription partielle en minuscules par Niebuhr, ibid., p.14, n°1. (Franz, CIG n°4981). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°335; position de la pierre indiquée ibid., pl.94. Position de la pierre indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.70. Publié, d'après la pierre, par Zucker, n° L.335, p.113. (Bilabel, SB 8463).

1 Τὸ προεκύνημα
 Βησκαλης Πετερ-
 μουθου, ἑρεὺς γό-
 4 μου, καὶ τῶν φιλούν-
 των αὐτ[ο]ῦ καὶ τῶν
 γραψαντι, Πετεψκ-
 ιτι, προεάτης γόμου,
 8 (ἔτους) ιδ // Χυακ κβ

" Voici l'acte d'adoration de Beskalès, (fils de) Petermoutès, prêtre d'un chargement (de pierres), et de ses amis, et de celui qui a écrit, (à savoir) Petepsais, directeur (technique) d'un chargement (de pierres), l'an 14, le 22 Choiak."

DATE: Le texte est daté du 22 Choiak de l'an 14 du règne d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit s'agir de Septime Sévère et de Caracalla. Cette date correspond donc au 18 décembre 205 p.C.

L.3 : ἹΕΡΕΥΣ, la pierre.

L.4/5 : La pierre porte ΦΙΛΟΥΝ/ΤΩΝ.

L.5 : La pierre porte ΤΩΝ ΑΥΤ.Υ (la partie inférieure des deux lettres pointées a disparu, ainsi que l' omicron , dans une cassure de la pierre): tous les éditeurs ont pointé ou restitué l' omicron .

L.6 : La fin de ΓΡΑΨΑΝΤΙ est endommagée par une cassure de la pierre.

L.7 : La ligne commence par les lettres ITI, avec un tau de taille réduite lié au dernier iota .

L.8 : La pierre porte L IΔ// XYAK K̄B̄.

Cette inscription tire son importance de sa date: elle est la première à Kertassi dont la date soit sûre et précise. Ce texte est également le premier à mentionner la προσκαία γόμου. Le personnage qui l'exerce ici est également connu par plusieurs autres textes. Il a gravé lui-même cette inscription.

L..2-4: Le dédicant est désigné par son nom et son patronyme, régulièrement au génitif.

Ce nom de Βησκαλης est inconnu par ailleurs: on n'en connaît que les deux attestations de Kertassi, celle-ci et celle de 45,7, texte qui date sans doute de 248 p.C. et où, sous la forme Βησκαλητος (au génitif, donc) il désigne le père d'une nommée Πτησις, femme du vétérân Sarapion. Il est d'ailleurs possible qu'il s'agisse de la même personne: rien ne s'oppose à ce qu'une femme mentionnée en 248 soit la fille d'un homme qui a été prêtre en 205 p.C.

On aurait pu penser à dissocier ce nom Βησκαλης en deux noms simples, mais le contexte et la reprise de ce nom dans ce texte 45 s'y opposent. Il semble plutôt que ce nom propre soit un nom composé sur celui du dieu Bès, dont le nom revient souvent dans les anthroponymes attestés dans nos textes. Mais le second élément est obscur, moins cependant que celui de l'hapax Βησκολων de 54,2, car on retrouve cet élément Καλης dans une série de noms propres égyptiens: Pkalès, Tkalès,

Senkalès et Psenkalès .

Quant au patronyme, Πετερμουθου, il signifie "celui (c'est-à-dire "l'adorateur") de Thermout(h)is (ou Renenutet)". En fait, nous ne connaissons pas la forme du nominatif de ce nom, toujours attesté au génitif à Kertassi. Zucker¹ avait, après Spiegelberg, opté pour la terminaison -ος (le Namenbuch comporte un exemple de Pathermoutos). La forme Pet ermoutès est plus proche des formes fréquentes Pathermouthès et Tathermouthès (au féminin).

Ce nom de Petermouthès est porté également par le potier cité à Kertassi en 247 (44 ,6-7) et sans doute aussi en 248 p.C. (45 ,11, texte dans lequel figure également le nom de Beskalès). Mais, surtout, c'est également le patronyme du prêtre de l'inscription suivante, 6 , rédigée un an seulement après celle-ci, si bien que l'on peut penser que notre Bêskalès était le frère du Pamès de 6 . On notera qu'il est fort probable que des membres d'une ^{même famille} aient exercé successivement la prêtrise à Kertassi. Ils ont pu exercer le même métier ou des responsabilités voisines. Cela dit, l'onomastique ne peut permettre à elle seule de déterminer l'origine de cette famille.

L.3: Cette inscription, datée de 205 p.C., comporte la première mention datée sûrement de la prêtrise locale.

(1) Zucker, p.89.

L.4: Le prêtre ne mentionne aucun membre de sa famille: il se contente d'évoquer ses amis par le terme collectif $\phi\lambda\omicron\upsilon\tilde{\nu}\tau\epsilon\varsigma$, au génitif (après un nominatif et avant un datif auquel est apposé, comme souvent, un nominatif).

L.5-7: Petepsais, qui se nomme en dernier dans ce proscynème, est le lapicide de ce texte.

Il est fort probable que plusieurs des auteurs d'une signature ou même d'un proscynème aient gravé ou peint eux-mêmes leur texte, surtout dans ce milieu de techniciens de la pierre. En revanche, nous possédons à Kertassi trois textes dont le lapicide, distinct de l'auteur, a tenu à se signaler à la postérité de façon claire.

La "gravure" est ici désignée par le verbe simple $\gamma\rho\acute{\alpha}\psi\omega$, très courant dans cet emploi (à côté de verbes plus précis comme $\chi\alpha\rho\acute{\alpha}\sigma\sigma\omega$ et $\kappa\omicron\lambda\acute{\alpha}\pi\tau\omega$ 1) et seul attesté à Kertassi.

Comme Petepsais, le lapicide de 32 s'est nommé à la fin de son texte (1.9), sous le cadre de l'inscription. Quant au lapicide du texte 10, il a rédigé pour son propre compte le troisième et dernier proscynème de l'inscription.

Ces trois mentions étaient claires, parce qu'explicites. En revanche, quand un nom propre

(1) Voir sur ce point, par ex., E.Bernand (2), n°105, p.405, et (1) p.95, avec bibliographie.

figure à la fin d'un texte, son interprétation ne peut être sûre: s'agit-il d'un dernier dédicant associé in extremis au proscynème ou du lapicide qui a ainsi, discrètement, signé son travail?

On peut penser que les personnes dont le nom figure à la fin du texte sans être reliés syntaxiquement au contexte étaient des lapicides. Ce doit donc être le cas de Bésarion le géomètre (47 ,8), dont le nom n'est pas relié par καὶ à la liste qui précède, et sans doute aussi de Bésas, dont le nom (en 12 ,8 et en 18 ,6) est isolé après la date. En ce qui concerne les deux personnes dont le nom a été ajouté tant bien que mal à la fin des textes 6 et 7 , à savoir Orsès et Pamès, (fils de) Myron, il convient d'être encore plus prudent. Il en est de même pour les nommés Piau (16 ,6), Patê (35 ,9) et Tôt (69 ,8): ces trois passages sont délicats et on n'y avait pas reconnu de noms propres jusqu'à présent...

Il serait également hasardeux de considérer systématiquement comme le lapicide l'auteur du dernier des proscynèmes de telle ou telle inscription, sur le modèle du texte 10 évoqué supra .

Petepsais occupe la fonction δεπροβάτης γόμου, seconde et dernière fonction locale sur laquelle nous sommes assez bien informés. Comme le titre d' ἑρεὺς γόμου, cette charge n'est pas attestée en dehors de Kertassi.

Les commentateurs précédents ont recensé dans les

textes de Kertassi trois προβάται γόμου : Petepsais, un nommé Paméchémis et un nommé Orsès. Ils ont concentré leur attention sur les deux premiers en négligeant le troisième, sans doute parce qu'on ne le rencontre que dans un texte, 49, qu'ils considéraient comme ne pouvant être daté précisément (il date sûrement de 251/255 p.C.).

Il faut leur adjoindre Petepsais, fils de Phoibétès, que nous fait connaître un graffite peint, 21, relevé et édité pour la première fois par Zucker, dans lequel la restitution du titre est très vraisemblable et qui peut être daté assez précisément.

Pour résumer ces données, j'ai choisi de les présenter sous la forme d'un tableau.

NOM	Source	Présence du titre	Nom du prêtre
Petepsais	<u>5</u> ,7 (déc.205)	oui	Beskalès (fils de) Petermouthès
	<u>6</u> ,3 (déc.206)	oui	Pamès (fils de) Petermouthès
	<u>7</u> ,3 (déc.207)	oui	Psensrouptichis
	<u>8</u> ,6 (déc.209)	non	Makreinos (I)
	<u>9</u> ,8 (janv. 211)	oui	Mouschas
Paméchémis	<u>14</u> ,6 (avr.214)	non	Makreinos (II)
	<u>26</u> ,9 (mars 221)	oui	Apollonios, bouleute
	<u>27</u> ,7 (mars 224 ou avant)	oui	Aurélios Sôter, bouleute
Petepsais (fils de Phoibétès)	<u>21</u> ,3 (vers 216)	(restitué)	-
	<u>19</u> ,1 (216)	non (incertain)	Sarapion
Orsès	<u>49</u> ,6 (251/255)	oui	Orsès (fils de) Psensrouptichis

Comme on le constate, les mentions du *προεστῆτης*, qui n'apparaissent que dans moins d'un quart des proscynèmes de prêtres, sont réparties inégalement dans le temps: sept d'entre elles se situent entre 205 et 216 p.C.; les trois autres se répartissent sur une période de plus de trente-cinq ans. Le dernier texte, daté de 251/255 p.C., nous apprend en tout cas que, malgré le caractère irrégulier de nos informations, cette fonction n'a pas cessé d'exister durant toute la période d'exploitation des carrières évoquée dans nos textes.

Par ailleurs, un seul *προεστῆτης* a rédigé son proscynème personnel: encore son texte (21) n'est-il qu'un graffite peint qui a mal supporté les injures du temps. Par deux fois, en outre, ce titre n'est même pas mentionné. Enfin, on notera que le *προεστῆτης* le plus souvent cité, notre Petepsais, ne doit sans doute cet honneur qu'à sa propre initiative. C'est sans doute son statut de lapicide qui lui a permis de figurer si régulièrement dans des proscynèmes de prêtre.

Ces données suggèrent une succession chronologique des *προεσῆται γόμου*, mais pas une succession rigoureuse, puisque Petepsais, fils de Phoibétos (même s'il se confondait avec le premier Petepsais, car l'identification des personnes portant ce nom dans nos textes est très délicate) semble bien avoir été *προεστῆτης* à la même période que Paméchémis.

Par ailleurs, les noms des prêtres nous permettent

de savoir que les *προστάται* pouvaient se mettre au service aussi bien de prêtres d'origine locale (les prêtres des textes 7 et 49 portent respectivement un nom et un patronyme d'origine strictement locale, Psensrouptichis) que de prêtres venant d'autres villes (deux bouleutes, dont l'un est sûrement originaire de Ptolémaïs, ont eu recours à un *προστάτης γόμου*).

Le mot *προστάτης* est susceptible de recevoir de nombreuses interprétations. Au sens propre, il signifie simplement "celui qui se tient à la tête de, qui supervise, qui dirige", ce que l'on pourrait rendre par "chef", "directeur" ou "préposé". A chaque fois, c'est du contexte spécifique du titre qu'il faut déduire son sens exact de responsable financier, administratif ou professionnel. C'est ainsi que, en l'absence de documents complémentaires, A. Bernard¹ commente ainsi ce titre (isolé) figurant dans un texte du Panéion de l'Ouadi Hammamat: "on ne peut savoir si Sansnôs est "prostate" des carrières, ou d'une organisation, ou d'une divinité, ou du sanctuaire, ou d'une association".

A Kertassi même, on rencontre ce titre dans plusieurs autres expressions, qui s'inscrivent toutes nettement dans un contexte religieux². Certains auteurs ont été tentés, de même, d'attribuer à la fonction de

(1) A. Bernard (3), n°44, pp.96-98.

(2) Un "prostate de Srouptichis" figure en 15 et en 27, un "prostate du nouveau *κκλαμών*" en 37 et un "prostate du nouveau *κωμκβτήριον*" en 45.

προστάτης γόμου un caractère religieux. Plus exactement, ils ont été tentés de voir dans ce personnage un membre important de "l'association cultuelle du Gomos".

Le mot προστάτης peut bien correspondre à un "grade" dans une association cultuelle¹. Zucker² était gêné par la rareté de la coexistence de ces deux fonctions de prêtre et de προστάτης dans la même association: il n'en avait trouvé qu'un seul exemple dans l'étude de Poland³. Mais des études plus récentes démentent le caractère exceptionnel de cette coexistence: par exemple, A.D.Nock⁴ affirme au contraire que "Greek associations usually had a multiplicity of officials, and so did many formed in Egypt", "very often a high priest and a president in the head".

Zucker a cru devoir avouer, par honnêteté, une seconde difficulté: le titre de προστάτης correspond plutôt dans les associations connues au premier rang, à celui de "président", traduction d'ailleurs assumée par Roeder. Or il est évident, dans nos textes, que le prêtre est hiérarchiquement supérieur au προστάτης.

(1) Voir Otto, pp.38-55.

(2) Zucker, §11, n.2, p.31.

(3) Poland n'avait rencontré cette organisation en Egypte que dans une association de Βασιλευς (pp.342-343).

(4) A.D.Nock, "The gild of Zeus Hypsistos", Harvard theological review, 29,1 (1936), pp.79-80. Un προστάτης figure parmi les membres principaux de deux associations.

Zucker a tenté de résoudre cette difficulté en atténuant l'infériorité du *προβάτης γόμου*, qui, contrairement au prêtre, restait, selon lui, en fonction pendant plusieurs années consécutives. Roeder¹ affirmait même que le *προβάτης*, comme le prêtre dans d'autres associations, était nommé à vie.

Cette seconde difficulté peut également être relativisée aujourd'hui: selon les spécialistes, le titre de *προβάτης* n'a en effet servi qu'occasionnellement à traduire le titre de *ἀεθώνης*/ président, dont la traduction la plus exacte et la plus courante était le titre d'*ἀρχιερέως* ².

Rien ne s'opposerait donc à ce que le *προβάτης γόμου* soit un membre important de "l'association cultuelle du Gomos", si du moins l'on acceptait de reconnaître, avec la plupart des commentateurs précédents, l'existence d'une telle association. Je ne crois pas, pour ma part, qu'une telle association permanente à composition fixe ait eu comme lieu de culte le spéos des carrières de Kertassi. Le mot *γόμος*, dont le sens de "chargement" peut être maintenu, nous oriente nettement vers une interprétation purement professionnelle de cette fonction.

(1) Roeder, §349, p.134.

(2) F. de Cenival, Les associations religieuses en Egypte d'après les textes démotiques (IFAO, 1972), n.6, p.155. Le titre de *ἀεθώνης* (*ἀεθων*) est par ailleurs attesté à Kertassi en 16, 2 et celui d'archiprêtre en 34, 4 etc., tous deux dans des contextes spécifiques. Ce sont d'ailleurs systématiquement des prêtres qui portent le titre plus récent d'archiprêtre.

Notons tout d'abord que rien ne prouve que cette fonction ait été attribuée à une seule personne à la fois. Il semble bien, en effet, que le nommé Pétépsais, fils de Phoibétés, auteur du texte 21, ait été προστάτης γόμου à la même époque que le nommé Paméchémis.

Par ailleurs, si le προστάτης avait vraiment possédé un rang important à Kertassi, il aurait été mentionné d'une manière plus systématique dans nos textes. Au contraire, on l'a vu, les prêtres se sont même parfois permis de citer le προστάτης sans son titre.

C'est pourquoi Fitzler a pensé nettement à une fonction moins importante : tout en croyant, comme d'autres, à l'existence d'une association cultuelle permanente, il a proposé de voir dans le προστάτης γόμου une espèce de "chef des travaux des carrières" au service de l'association¹. Il serait alors comparable au προστάτης έργων Αντινόου cité dans une inscription d'Antinoopolis².

(1) Fitzler, p.145, en parle comme d'un simple "Beamte" ("employé") des Vereins", "wohl technischer Leiter". Il proposait, de façon voisine mais différente, de voir dans les deux προστάται du Ouadi Hammamat des "inspecteurs" ("Aufseherposten", p.134) (cf. le commentaire du texte 44 d'A.Bernand (3), interprétation que Niebuhr (p.13) avait proposée pour Kertassi: "chef dont le titre et les fonctions consistaient sûrement dans l'inspection des travaux de la carrière".

(2) E.Bernand (2), n 26, v.2 (époque impériale).

Contrairement à Fitzler¹ et à Geraci², la formulation m'amène à voir dans cette fonction non pas une charge fixe, institutionnelle, mais une occupation professionnelle. La formulation même du titre (προβάτης γόμου, sc. "d'un chargement de pierres") est très limitative. Carrier, transporteur ou entrepreneur de travaux local (comme le confirme le fait qu'ils ont servi des prêtres au nom typiquement local), le προβάτης devait proposer ses services aux clients des carrières qui se succédaient à Kertassi (il devenait alors le responsable technique des opérations). Si ceux-ci disposaient de leurs propres spécialistes, ils n'avaient peut-être pas besoin d'une équipe de travailleurs locaux. Ce sont donc à la fois le caractère subalterne du προβάτης γόμου et le caractère irrégulier de son intervention qui expliqueraient la rareté de sa mention dans les textes.

L.8: La formulation de la date est banale pour Kertassi, où même le nom du mois Choïak se présente toujours sous cette forme Χοακ .

Nous disposons pour dater ce texte de deux critères, l'année de règne, dont le nombre (14) est élevé, et la série des textes suivants qui mentionnent

(1) Geraci, p.138, y voyait une "carica liturgica", comme dans la prêtrise.

(2) Fitzler semble avoir cru à un titre fixe, puisqu'il suggérait de voir dans Paméchémis le "successeur" de Petepsais (p.147).

également Petepsais en tant que προβάτης γόμου . Zucker a souligné avec justesse que ce texte et les suivants forment une série presque continue qui s'étage entre cette année 14 et l'année 19. Aucun de ces cinq textes ne comporte le nom de l'empereur régnant, mais les dates des inscriptions 6 et 8 sont confirmées par des recoupements prosopographiques. Ces années successives (14, 15, 16, 18 et 19) appartiennent nécessairement à la fin du règne de Septime Sévère: le règne d'Alexandre Sévère est exclu, pour cette série, en raison de sa durée trop courte (14 ans suivant le mode de calcul égyptien) et plus particulièrement pour notre texte, qu'il est impossible de séparer des suivants pour le rejeter trente ans plus tard, en 234 p.C.. Notre date correspond donc au 18 décembre 205 p.C., équivalence que, pour diverses raisons, seul Zucker a établie précisément.

On constatera que les cinq missions de Petepsais se situent exactement à la même époque de l'année, entre mi-décembre et mi-janvier. Cette période était assurément propice à ces travaux difficiles, mais cette régularité doit avoir d'autres raisons, qui nous échappent.

6. ACTE D'ADORATION DE PAMES, FILS DE PETHERMOUTHES,
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, ET DE PETEPSAIS,
DIRECTEUR TECHNIQUE DU MEME CHARGEMENT.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, deuxième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, sous le buste, à 1,65 m du sol et à 0,82 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.61).

Inscription de 6 lignes.

Dimensions: hauteur 21 cm, longueur (l.6) 44 cm.
Hauteur des lettres: de 15 à 20 mm; interlignes de 15 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Ce cadre est doublé d'un cadre intérieur, gravé aussi légèrement que le réglage double dont le texte a bénéficié. L'écriture est très régulière.

D'après la photographie de la pierre (pl.10 et surtout 14) et celle de l'estampage (pl.22 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.5, n^o2, avec une transcription partielle en minuscules de Niebuhr, ibid., p.14, n^o2. (Franz, CIG n^o4982). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n^o340; position de l'inscription indiquée ibid. pl.94. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre, ibid., pl.71. Publié d'après la pierre par Zucker, n^o L.340, p.116). (Bilabel, SB 8464).

1 Τὸ προβόκνημα Παμητος
 Πετερμουθου, ἑρεὺς γό-
 4 μου, καὶ Πετεψαῖτι, προβ-
 τάτου γόμου, καὶ τῶν φι-
 λούντων αὐτῶν καὶ Ὀρ-
 (ἔτους) ΛΕ // Χυακ κ̄θ σητε Μύρων

"Voici l'acte d'adoration de Pamès, (fils de) Petermouthès, prêtre d'un chargement (de pierres), de Petepsais, directeur (technique) d'un chargement (de pierres), de leurs amis et d'Orsès, (fils de) Myron. L'an 15, le 29 Choïak."

DATE: Le texte est daté du 29 Choïak (25 ou 26 décembre) de l'année 15 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit s'agir de Septime Sévère. Cette date équivaut donc au 25 décembre 206 p.C.

L.3 : La pierre porte ΠΕΤΕΨΑΤΤΙ.

L.5/6 : La disposition de ces deux lignes est très particulière²: la fin du nom propre OP/CHTI a été gravée à la fin de la ligne 6, au-delà de la date, qui a été gravée avant et dont elle n'est séparée que par un espace blanc de la largeur de deux lettres. environ.

L.6 : La pierre porte d'abord L IĖ // , avec le sigle habituel de l'année.

Puis on lit XYAK K̄θ (Zucker), avec deux kappa cursifs reproduits fidèlement par Lepsius et signalés par Zucker.

Ce texte daté sûrement présente essentiellement un intérêt prosopographique: le prêtre, le $\pi\rho\omicron\sigma\tau\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma$ $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ Petepsais et même l'obscur Orsès sont bien connus à Kertassi ou sont au moins apparentés à d'autres personnes qui y sont citées.

L.1-3: Le nom du dédicant, $\Pi\alpha\mu\eta\varsigma$, est une variante orthographique du nom $\Pi\alpha\mu\iota\varsigma$, "celui de Maat". On rencontre à Kertassi (en 14, 6, en 26, 8 et en 27, 7) un dérivé original de ce nom propre, sous la forme $\Pi\alpha\mu\epsilon\chi\eta\mu\iota\varsigma$, qu'il est aisé de rapprocher du nom 2 Ὀρσεχμημις , de même formation, qui signifie "Orsès le Cadet"¹.

Le patronyme de Pamès, $\Pi\epsilon\tau\epsilon\rho\mu\omicron\upsilon\theta\eta\varsigma$, a été étudié dans le commentaire du texte précédent. Il est d'ailleurs possible que Pamès soit le frère du prêtre Beskalès, auteur de cette inscription 5, qui est antérieure à celle-ci d'un an seulement.

L.3-4: Le nom de Petepsais, dont la carrière a également été étudiée à propos du texte 5, est au datif, comme dans ce premier texte (1.6-7), et suivi d'une apposition à un autre cas (en l'occurrence au génitif). Faut-il en conclure que Petepsais, qui a gravé le texte 5, a également gravé et rédigé ce texte? La similitude des écritures et la place de choix accordée ici au $\pi\rho\omicron\sigma\tau\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma$ amènent à le croire.

(1) Ce nom a été étudié dans le commentaire du texte 1.

L.4-5: Le prêtre a ensuite évoqué ses amis, mais le pluriel $\kappa\upsilon\tau\omega\nu$ implique que ce terme désigne aussi les amis du simple "chef de travaux" Petepsais, honneur qui se comprend mieux, de nouveau, si c'est lui qui a rédigé le texte pour le prêtre.

L.5-6: Le dispositif des deux dernières lignes est particulier. On le retrouve néanmoins dans les textes 4 et 7 .

Le dernier personnage se nomme $\text{Ὁ } \rho\epsilon\eta\tau\iota \text{ Μύρων.}$

Le premier nom, au datif par erreur (comme le nom Petepsais, l.3), est le nom propre le plus fréquemment attesté à Kertassi. On aurait dû attribuer ce fait au hasard, étant donné l'origine variée des clients des carrières venus à Kertassi, si ce nom théophore n'avait pu être mis en rapport avec le culte local du dieu Poursepmounis.

On ne rencontre ce nom simple, à Kertassi, que sous cette forme Orsès . Mais on le retrouve aussi dans plusieurs noms composés: Orsechêmis (ou Orsechmis), "Orsès le Petit, le Cadet"; Senorsès , "le fils d'Orsès" ou "la fille d'Orsès"¹; enfin, le nom propre Orsentouxis et le nom voisin Orseptouaxeis semblent associer au nom Orsès celui d'une déesse(?) nommée Touaxis.

(1) Attesté une seule fois à Kertassi, ce nom y est porté par une femme (76 ,1).

Ces deux derniers noms ne sont en outre attestés qu'à Kertassi. En revanche, toutefois, le nom simple Orsès était assez courant en Egypte. Il est porté par quatorze personnes mentionnées dans nos textes.

L'origine de ce nom propre¹ est le nom égyptien wrš̄ (qui se prononçait [wɛrʃ̄]), d'où les transcriptions grecques du type Quersès attestées par ailleurs). Il se présente toujours à Kertassi avec un radical en τ-. Ce nom signifiait "le gardien, le veilleur"².

Vergote³ déclarait que les noms formés sur ce nom Orsès appartenaient à une catégorie de noms théophores se rapportant à des divinités mal connues. Cette épithète s'appliquait en tout cas souvent à Osiris à la basse époque. C'était aussi le surnom de Min à Panopolis et de Khnoum à Esna.

Ce nom propre Orsès peut donc posséder des origines diverses. Plusieurs indices nous prouvent toutefois qu'il était typique de Kertassi.

On notera ainsi que le père du prêtre Orsès de 49, 1 porte un nom typique de Kertassi, Psensrouptichis (son προεστάτης γόμου portait d'ailleurs également le nom d'Orsès). On pourrait dire la même chose du père de l'Orsès de 32, 1, dont les pierres étaient

(1) Voir Vergote, n°41, p.11, et S.Sauneron, Villes et légendes d'Egypte (2^e éd. 1984), pp.42-43.

(2) Vergote, p.11: Orsénouphis = "le bon veilleur, le bon gardien".

(3) Vergote, p.23.

d'ailleurs destinées au temple (proche) d'Isis à Philae: il porte en effet le nom Psentaouaxis, dont le rapport avec Kertassi est toutefois moins nettement établi. Par ailleurs, plusieurs des personnes représentées sur les quelques stèles funéraires épigraphes de Kertassi portaient le nom d'Orsès (74 ,2 et peut-être 75) ou le nom composé Senorsès (76 ,1). Enfin, le nom Orséchémis n'est pas attesté ailleurs qu'à Kertassi.

L'explication la plus simple consiste à rapprocher ce nom propre de celui du dieu local Poursepmounis: la transcription démotique du nom de ce dieu commence bien par le nom wrš̄, précédé de l'article masculin égyptien p; 1.

Le nom qui suit, Μύρων, est resté au nominatif. Il s'agit cette fois d'un nom typiquement grec, formé sur le nom τὸ μύρον, le parfum. Il est bien attesté en Egypte.

Quel est le statut de ce nom Μύρων, au nominatif, qui suit ainsi le nom Ὀρσητι ? Ici comme dans tous les autres cas voisins, on peut hésiter entre un patronyme resté au nominatif et un surnom juxtaposé, la différence de cas ayant moins d'importance dans des textes aussi irréguliers que les nôtres.

Il faut tenir compte en outre de la présence du même nom Μύρων, toujours au nominatif, dans le nom

(1) Le nom de ce dieu a été commenté en 40 ,4.

propre Παμης Μύρων, qui figure en 7,7, c'est-à-dire à la fin du texte suivant, postérieur d'un an seulement à celui-ci.

Enfin, il faut tirer au clair le rapport qui a pu exister entre notre Ὀρῆσι Μύρων, le Τιθοῆς Ὀρῆς de 16,1 et le Τιθοῆς Ὀρῆ[-] Μύρων τὸν γκλαριν de 17,3.

Les prédécesseurs de Zucker ne connaissaient pas ce dernier texte, qui est un des graffites peints qu'il a sauvés de l'oubli, et Zucker lui-même a jugé ces données obscures. Il semble pourtant évident que Tithoès est le fils d'Orsès, individu qui est identique au nommé Orsès Murôn. Les dates de ces textes, éloignés de dix ans seulement, plaident en faveur de ce rapprochement nouveau, qui nous apprend que notre Orsès était le père d'un galearius qui fut installé à Kertassi pendant plusieurs années au moins.

Tout cela ne nous indique pas de façon indiscutable le statut du nom Μύρων. Cependant, ce nom n'est précédé dans aucune de ses occurrences d'une marque de surnom. En outre, que deux personnes citées dans des textes voisins comme Orsès et Pamès aient justement possédé le même surnom ne me paraît pas vraisemblable. C'est pourquoi je préfère, après Bilabel, voir dans Μύρων plutôt un patronyme. Si cette hypothèse est juste, ce sont donc au total trois membres de la même famille qui ont eu des responsabilités dans les activités des carrières de

Kertassi: notre personnage, Orsès, son frère Pamès
l'année suivante, puis, quelques années plus tard,
Tithoès, fils d'Orsès.

L.6: La détermination de cette date a été justifiée
dans le commentaire de l'inscription précédente,
puisque cet acte d'adoration fait partie de la série
des textes de date très proche qui mentionnent le
προςάτης γόμου Petepsais.

7. ACTE D'ADORATION DE PSENSROUPTICHIS, PRETRE D'UN
CHARGEMENT DE PIERRES, ET DE PETEPSAIS, DIRECTEUR
TECHNIQUE DU MEME CHARGEMENT.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, deuxième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, sous le buste, à 1,90 m du sol et à 0,80 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.61).

Inscription de 7 lignes.

Dimensions: hauteur 20 cm, longueur 43 cm. Hauteur des lettres: de 20 à 25 mm; interlignes: de 5 à 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Ce cadre est doublé d'un cadre intérieur, gravé plus légèrement, qui n'a pas été respecté à la fin des lignes 2 et 3. Un réglage double avait été prévu par le lapicide, mais à la suite d'une erreur (l'interligne entre les lignes 1 et 2 est trop grand), toutes les lignes à compter de la deuxième sont décalées vers le bas par rapport à ce réglage double!

D'après la photographie de la pierre (pl.10 et surtout 14) et celle de l'estampage (pl.22 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.5, n°3, avec une transcription partielle du texte en minuscules par Niebuhr, ibid., p.14, n°3. (Franz, CIG n°4983). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°339; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94. Position de l'inscription indiquée également par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid.,

pl.71. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.339, pp.115-116. (Bilabel, SB 8465).

1 Το προσκύνημα Ψεν-
βρουπτιχίς, ἑρεῦς γόμου,
καὶ πετεψαίς, προστάτης γώ-
4 μου, καὶ τῶν φιλοῦντων
αὐτοῦ καὶ Σαμόθρακζ ἀύλη-
τῆς καὶ οἱ ἀπὸ τοῦ γώμου
7 (ἔτους) ἱς Χυακίς καὶ Πκμης Μύρων

"Voici l'acte d'adoration de Psensrouptichis, prêtre d'un chargement (de pierres), de Petepsais, directeur (technique) d'un chargement (de pierres), de ses amis, du flûtiste Samothrax, de ceux qui se sont occupés de ce chargement (de pierres) et de Pamès, (fils de) Myron, l'an 16, le 16 Choïak."

DATE: L'inscription est datée du 16 Choïak (12 ou 13 décembre) de l'an 16 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit s'agir de Septime Sévère, à qui était associé son fils Caracalla. Cette date équivaut donc au 13 décembre 207 p.C.

L.2 : L' upsilon final est gravé au-delà du cadre intérieur, comme l'avait déjà signalé Zucker.

L.3-4 : Γω/ΜΟΥ, la pierre (Lepsius, Zucker), pour γόμου .

L.4 : Seules les quatre dernières lettres de cette ligne sont posées sur le réglage, et donc gravées

plus haut que les autres. Il en sera de même 1.6.

L.5 : Apparemment, la pierre porte CAMOΘPAKZ, pour Σκμοθράξ (l' iota n'est pas adscrit), avec un petit kappa surélevé, lié au zêta qui suit, forme reproduite fidèlement par Lepsius: Zucker voyait dans ce zêta un peu bizarre une forme locale du xi (il renvoyait à ce propos à 29, 8).

L.7 : La pierre porte clairement L IC XYAK IC : Niebuhr, Lepsius et Franz ont corrigé ces deux stigma (notés par des sigma arrondis) en epsilon.

Le groupe και Παρης Μυρων, dont la place est curieuse, n'est même pas isolé de la date par un espace blanc.

Cette inscription datée, qui appartient à la série de proscynèmes mentionnant le προστάτης γόμου Petepsais, nous fait connaître un nom propre typique de Kertassi, Psensrouptichis, et est la première à comporter l'expression οἱ ἀπὸ τοῦ γόμου.

L.1-2: Le nom du dédicant, Psensrouptichis, est un nom égyptien qui signifie "le fils de Srouptichis", nom local d'Isis¹. Il n'est pas attesté en dehors de Kertassi, dont il peut être considéré comme typique.

On ne peut pas prouver que ce personnage soit identique au père du "prêtre" Orsès, auteur du texte 49, daté de 251/255 p.C. Tout ce que l'on peut dire,

(1) Ce nom est examiné en 15, 5.

c'est que l'écart d'au moins quarante-quatre ans entre les deux textes (puisque celui-ci est daté de 207 p.C.) ne s'oppose pas à cette identification.

Ce qui importe plus encore que cet éventuel lien de parenté, c'est que Psensrouptichis et ce personnage nommé Orsès, fils de Psensrouptichis, de 49, tous deux originaires de Kertassi d'après leur nom ou leur patronyme, ont exercé la prêtrise locale. Il convient d'ailleurs de leur adjoindre, de façon très vraisemblable, le prêtre Orsès de 32.

Les commentateurs précédents n'ont pas mis en valeur cette information. Ils se sont davantage souciés d'essayer de déterminer l'origine des prêtres venus d'ailleurs, à juste titre d'ailleurs: je crois, comme eux, que la plupart des "prêtres" de Kertassi n'étaient pas originaires de Kertassi (c'étaient des clients des carrières venus de différents endroits de Nubie et de Haute Egypte, et non pas seulement de Ptolémaïs en Haute Egypte, comme on l'a prétendu). Il reste cependant à expliquer pourquoi certains ont pu être originaires de Kertassi même, variété peu compatible avec l'hypothèse antérieure d'une association culturelle originaire de Ptolémaïs.

Ces prêtres d'origine locale ne possédaient visiblement pas un statut particulier. Par exemple, rien ne prouve qu'ils aient exercé la prêtrise plus longtemps que d'autres. Il ne peuvent en aucun cas avoir constitué un "vrai" clergé permanent, qui se

distinguerait ainsi des prêtres honorifiques et occasionnels venus de l'extérieur. Le faible pourcentage apparent de prêtres "locaux" nous empêche également absolument de voir en eux les "exploitants attitrés" de ces carrières. Même si le détail de leur fonctionnement nous échappe, il semble bien qu'à cette époque, personne n'ait possédé le privilège d'exploiter les carrières de grès de Kertassi. Tous n'ont dû exercer leur "prêtrise" que durant leur brève mission ponctuelle de transport d'un chargement de pierres. Il doit s'agir de gens installés à Kertassi ou, éventuellement, de gens originaires de Kertassi et délégués dans ces carrières par leurs employeurs en raison de cette origine.

L.3: Ce texte confirme que le nommé Petepsais a exercé plusieurs fois la fonction de *προβιάτης γόμου* entre 205 environ et 211 p.C. La carrière de ce personnage a été évoquée dans le commentaire du texte 5 .

L.5: Dans la mesure où nous ignorons presque tout des cérémonies religieuses qui étaient présidées par le prêtre, il est impossible d'affirmer qu'un flûtiste y prenait part et que c'est là la raison de la mention de Samothrax dans ce texte. Aucun autre musicien n'est évoqué dans ces inscriptions. Cette hypothèse est néanmoins plausible, étant donné le lien très fort qui unissait la musique à la religion, en Egypte comme en

Grèce. Danièle Bonneau¹ a évoqué, à propos des fêtes du Nil, le rôle important du flûtiste, "indispensable pour scander sur un rythme à deux temps la marche du cortège; on le voit au pied de la statue du Nil du Musée d'Alexandrie ou encore sur le stuc d'Herculanum représentant le retour de la procession de l'eau sainte; on le retrouve dans les papyrus (P.Oxy. 1050,8 et 519,6), il est payé 4 drachmes". Cet auteur évoque également les chanteurs et danseurs participant à ces fêtes.

La participation d'un flûtiste aux κωμαίαι locales, dont l'existence semble impliquée par les textes 16 et 45, est plausible.

Plaumann² a voulu voir dans ce flûtiste, ainsi que dans les charpentiers et dans les géomètres cités dans d'autres textes, des membres d'associations d'artisans de la ville de Ptolémaïs (associations dont l'existence est attestée dans cette ville au 1er siècle p.C.) et Zucker³ lui-même s'est fait l'écho de cette théorie hasardeuse. En l'occurrence, cette théorie est d'autant plus arbitraire que le nom du prêtre auteur de ce texte est, au contraire, typique de Kertassi.

La lecture du nom propre est certaine, quoiqu'il ait reçu ici une orthographe originale, Σκμοθρῆκζ,

(1) D.Bonneau, La crue du Nil I (1964), p.396.

(2) Plaumann, pp.104 et 108.

(3) Zucker, §29, p.55.

pour $\Sigma \alpha \mu \theta \rho \acute{\alpha} \Sigma$.

Ce traitement orthographique du xi n'est pas courant: Gignac¹ n'a relevé, dans la même veine, que deux exemples de $\acute{\epsilon} \kappa \lambda$ pour $\acute{\epsilon} \Sigma$ dans un papyrus du premier siècle p.C. Mais cet auteur signale également que xi est assez fréquemment noté KS et que S est souvent noté λ ².

Le xi a d'ailleurs posé beaucoup de problèmes aux lapicides de Kertassi. Outre cette graphie $\kappa \lambda$, il est noté par des formes zigzagantes en 4,11 et il a même été confondu une fois avec un théta (31,6): cette confusion purement orthographique, dont Gignac n'a relevé aucun exemple, confirme que la gravure de cette lettre rare de forme compliquée constituait une réelle difficulté pour les lapicides.

Ce nom grec, attesté en Egypte, se confond avec l'adjectif $\Sigma \alpha \mu \theta \rho \acute{\alpha} \Sigma$, $\acute{\alpha} \kappa \omicron \varsigma$, qui signifie "de Samothrace".

A propos des relations privilégiées qui existaient entre Samothrace et l'Egypte, je me contenterai de renvoyer au commentaire par A.Bernand³ d'une inscription de Koptos dédiée aux "grands dieux de Samothrace", Castor et Pollux.

(1) Gignac, t.1, p.140.

(2) Ibid., respectivement p.139 (A.2.a.) et pp.120-124. Malgré les apparences et contrairement à ce que suggérait Zucker, le xi n'a pas dû recevoir cette forme Z en 29,8.

(3) A.Bernand (4), n°48, pp.166-169.

L.6: Pour la première fois, et selon un usage qui n'atteindra jamais une très grande fréquence dans nos textes, le prêtre associe à son acte d'adoration des gens désignés par l'expression laconique οἱ ἀπὸ τοῦ γόμου.

Cette expression se rencontre également sous cette forme dans les textes 22 et 46. Elle est accompagnée en outre de l'adjectif indéfini πάντες dans les textes 29, 45, 47 et 49. Elle est précédée de la préposition εὖν en 44 et, détail intéressant, elle est paraphrasée par τῶν εὖν ἀφ' ἑαυτοῦ (sc. le prêtre) en 41 et en 42. Enfin, le groupe ἀπὸ τοῦ γόμου est "attribut du sujet"¹ dans trois textes, dans lesquels il est appliqué, respectivement, à deux prêtres (41 et 42) et à un charpentier (51).

En raison de leur interprétation erronée du mot γόμος comme étant le nom d'une association cultuelle locale, les commentateurs précédents ont attribué à cette expression également un sens religieux.

Niebuhr², premier commentateur des textes de Kertassi, voyait ainsi, assez bizarrement, dans οἱ ἀπὸ τοῦ γόμου "probablement ceux qui ont acquis le titre sacerdotal comme un honneur passager dont il ne restait que le souvenir" et dans οἱ εὖν ἀπὸ τοῦ γόμου

(1) Cette donnée est nouvelle, puisque cette construction syntaxique n'avait pas été retenue par les éditeurs précédents.

(2) Niebuhr, in Gau, p.13, col.2.

γερόμενοι (sic) les "collegues de celui qui l'avait acquis". Cette interprétation s'appuie d'ailleurs pour la deuxième expression sur une correction du texte (44).

De façon voisine, la majorité des commentateurs suivants (notamment Otto¹, Fitzler² et San Nicolo³) a donné à cette expression le sens de "membres de l'association cultuelle du γόμος". Mais les formulations attestées pour les noms d'associations ne possèdent jamais une forme aussi peu explicite⁴.

C'est sans doute parce qu'il était gêné par cette formulation que Zucker⁵ hésitait à trancher en faveur de cette solution et évoquait sans conviction la possibilité de donner un sens purement local au mot γόμος, les "gens du Gomos" désignant dans ce cas les habitants de Kertassi organisés en association cultuelle. Mais, on l'a vu, ce sens local est irrecevable.

Dittenberger⁶ ("universitas naviculariorum"),

(1) Otto, pp.128 sqq. et 251.

(2) Fitzler, pp.102 et 145.

(3) San Nicolo, I, p.123: "die Mitglieder (des Berufsverband, des Vereines)".

(4) Voir A.D.Nock, "The gild of Zeus Hypsistos", Harvard Theological Review, 29,1 (1936), pp.72-74, qui étudie les types d'expressions attestées, et qui n'évoque pas d'expression du type οἱ ἀπὸ τοῦ γόμου, même parmi les dénominations moins conventionnelles ("more familiar derivative titles").

(5) Zucker, p.28.

(6) W.Dittenberger, OGIS I (1903), n.3, p.316.

suivi par Poland¹ ("die Angehörigen eines Lastschiffes", le personnel d'un bateau de transport), a, en revanche, renoncé au caractère religieux de cette expression pour privilégier son caractère professionnel. Il faut aller plus loin encore. La préposition $\alpha\tau\omicron$, bien connue dans cet emploi, appliquée à des professionnels du théâtre ou aux philosophes d'une école, indique simplement un domaine d'activité.

S'agit-il ici d'une "corporation" au sens propre ou seulement de "groupements occasionnels", c'est-à-dire d'équipes de travail formées ponctuellement? Il faut revenir, à ce propos, aux enseignements des données concernant la fonction de $\pi\rho\omicron\sigma\tau\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$, attestée pour la première fois dans le texte 5. Ces "chefs d'équipe" ne dirigeaient pas systématiquement les travaux des carrières à une période donnée. Autrement dit, les textes de Kertassi n'évoquent pas une exploitation continue et organisée des carrières, avec un personnel fixe. De même que le $\pi\rho\omicron\sigma\tau\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ était le "directeur technique des travaux correspondant à un chargement de pierres commandé ponctuellement par un client" (et non pas le "directeur des carrières"), l'expression $\omicron\iota \alpha\tau\omicron \tau\omicron\upsilon \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ ne désigne pas "les carriers de Kertassi", mais "les travailleurs qui, de façon ponctuelle, ont

(1) Poland, pp.73-74 et p.120.

participé à la production et au transport d'un chargement de pierres".

Cette interprétation permet de résoudre sans aucun des subterfuges utilisés par Zucker le problème des textes où ἀπὸ τοῦ γόμου s'applique, avec la fonction syntaxique d'"attribut du sujet", à un prêtre et à un charpentier. Par exemple, en 41 et en 42, on dit du prêtre qu'il "a été ἀπὸ τοῦ γόμου telle année". Zucker ne pouvait accepter l'idée que quelqu'un qui avait été choisi comme prêtre n'ait pas appartenu à l'association de façon constante. En fait, dire de quelqu'un qu'il "avait été ἀπὸ τοῦ γόμου" signifiait seulement qu'il "s'était chargé ponctuellement de l'organisation d'un (de ce, de son) transport de pierres".

Il est naturel que la mention des "gens qui se sont occupés d'un chargement de pierres" ait été relativement rare: il s'agit des obscurs, des sans-grade, des simples travailleurs, de ceux dont Brecht, dans les "Questions que pose un ouvrier qui lit" (v.3), déplorait l'injuste anonymat:

"Les rois ont-ils traîné les blocs de pierre?".

(1) Un prêtre, Psentouaxis (46) les a tout de même évoqués avant ses amis. Il n'est pas exclu, par ailleurs, que le nom de plusieurs carriers figure dans quelques-uns de nos textes, par exemple en 17, dans la liste des personnes associées au proscynème ou dans les simples signatures. Mais l'absence de tout nom de métier pour les désigner les maintient, pour nous, dans cet anonymat.

(2) B.Brecht, Kalendergeschichten (1949), traduit sous le titre Histoires d'almanach, éd. de L'Arche, 1959.

Seul le nom de leur chef (le *προβάρτης γόμου*) figure explicitement dans certains de nos textes, assez rarement d'ailleurs. La plupart du temps, il faut considérer que ces "chefs d'équipe" eux-mêmes ont été inclus dans cette expression souple de *οὔτε καὶ τοῦ γόμου* , qui ne distingue pas les corporations visées. Seuls les métiers de charpentier et de géomètre sont présents dans nos textes: les carriers (si l'on excepte leur mention approximative et incertaine en 16 ,6) et les spécialistes du transport par bateau n'apparaissent dans aucun texte sous une dénomination spécifique, alors que de telles mentions ne sont pas rares par ailleurs.

L.7: La date est sûre, puisque ce texte appartient à la série des inscriptions mentionnant le *προβάρτης γόμου* Petepsais.

8. PREMIER ACTE D'ADORATION DE MAKREINOS, HUIT FOIS
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, deuxième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en bas à droite du buste, à 1,75 m du sol et à 1,58 m de l'arête Sud-Est de la façade (voir pl.61 et 63).

Inscription de 7 lignes, surmontée d'un alpha .

Dimensions: hauteur sans l' alpha : 31 cm (cette lettre mesure 60 mm). Longueur: 50 cm. Hauteur des lettres: 35 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Selon Zucker, chaque oreille était ornée d'un uraeus peint, tourné vers l'intérieur, et on distinguait à côté de l' alpha "etwas, was wie ein henkelloser Korb aussieht". Réglage double tracé assez légèrement. La dernière ligne a été ajoutée sous la limite inférieure du cadre; les caractères en sont un peu plus grands.

D'après la photographie de la pierre (pl.5).

Fac-similé d'après la pierre par Burckhardt (1819), p.123, avec, juste au-dessous, les 1.1-4 de l'inscription 4 du présent recueil; ce n'est plus le cas dans la seconde édition (1822), p.114, où les deux textes sont nettement séparés. Fac-similé d'après la

(1) Cette disposition erronée, très trompeuse en l'absence de numérotation, a été adoptée ensuite par Letronne, Franz et Bilabel.

pierre par Gau, pl.5, n°6, avec de petites remarques de Niebuhr, ibid. p.14, n°6. (D'après une copie de Champollion, Letronne, p.485, n°3, avec transcriptions en majuscules et en minuscules, traduction et commentaire). (Franz, CIG n°4980, avec un long commentaire général, en latin, sur tous les textes de Kertassi). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°366; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.76. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.366, p.130. (Bilabel, SB 8462).

Α

1 Τὸ προκύνημα ἕήμερο(ν)
Γαίου Διοσκόρου Μακρείνου,
ἑρεῦς γόμου, μετὰ τῆς
4 συμβίου καὶ τῶν τέκ-
νων καὶ τῶν φιλούν-
των καὶ Πετσεψαῖς, (ἔτους) ιη //

7 Χυακ ις, ἐπ' ἀγαθῶ.

"Numéro 1. Voici l'acte d'adoration, aujourd'hui, de Gaios Dioskoros Makreinos, prêtre d'un chargement (de pierres), ainsi que celui de sa compagne, de ses enfants, de ses amis, et de Petepsaïs, l'an 18, le 16 Choïak, pour le bien."

DATE: Cette inscription est datée du 16 Choïak (12 ou

13 décembre) de l'année 18 du règne d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit s'agir de Septime Sévère, à qui étaient associés Caracalla et Géta. Ce texte date donc du 12 décembre 209 p.C.

L'erreur de présentation de Burckhardt, qui a abouti à la publication d'un texte hybride, de date erronée, et à la double publication des quatre lignes de l'inscription 4, avait déjà été dénoncée par Otto et Zucker.

L'inscription est surmontée d'un alpha gravé profondément, posé sur le cadre, à gauche, que Lepsius et Zucker ont copié.

L.1 : La pierre porte CHMCP̄, avec un omicron de taille réduite: Zucker est le seul à avoir signalé le signe d'abréviation.

L.3 : ἸΕΡΕΥC, la pierre.

L.6 : Le sigle L (pour ἘΤΟΥΣ^{3/}) est lié au chiffre 1, soit LH//; Lη // Zucker.

L.7 : La pierre porte XUAK IC, avec un sigma lunaire (pour le chiffre 6) dont la partie supérieure est prolongée vers la droite.

Cette inscription appartient à une série de neuf textes qui ont le même auteur. Il s'agit, après ce premier texte, dans l'ordre chronologique, des inscriptions 14, 24, 33, 35 et 36, 39, 43 et 48 de ce recueil. Ce personnage, nommé ici Gaios Dioskoros

Makreinos, est le seul à avoir exercé plus de deux fois la charge locale de "prêtre d'un chargement de pierres". Il a commémoré chacune de ses huit charges par un proscynème. Egarés par une erreur de lecture en 39, la plupart des éditeurs précédents n'ont pas rétabli cette série dans son intégralité: le mérite en revient à F.Zucker. Quant au texte 36, le seul qui ne soit pas un proscynème, il sert simplement de commentaire (ou de titre, comme l'on voudra) au buste de Makreinos, qui a été réalisé dans une niche, dans la partie Nord de la façade du spéos.

Makreinos s'est contenté, dans chacun de ses huit proscynèmes, de citer sa femme et ses enfants; il ne mentionne que deux autres personnes en tout et pour tout, Petepsais dans ce texte (1.6) et Paméchémis dans le suivant. Lui-même échappe à notre curiosité: visiblement très fier d'avoir occupé ces fonctions locales, il n'a cependant pas jugé utile de nous indiquer son origine, ni son patronyme, ni même son métier ou son statut social.

Ce qui fait la valeur de ces textes, ce sont les repères chronologiques sûrs qu'ils nous procurent pour établir l'histoire de l'occupation de la façade du spéos, mais, surtout, ce sont les renseignements, partiels mais très précis et uniques, qu'ils nous apportent sur la fonction d'ἑρπεύς γόμου. Le renouvellement de cette charge par huit fois, le rythme de cette carrière, le titre honorifique de "père des

prêtres", le buste de Makreinos, voilà autant d'éléments irremplaçables pour l'étude de cette prêtrise locale. Il faut y ajouter la mention presque systématique de sommes dont l'emploi n'est pas facile à élucider, mais qui intéresseront l'économiste aussi bien que l'historien des religions. Dates et sommes sont d'ailleurs confirmées par des bilans dans lesquels Makreinos a tenu à rappeler plusieurs fois le déroulement de sa carrière (33 et 39). Dans le même but d'augmenter sa "gloire" locale, il a en outre "réactualisé" (en les corrigeant!) certains de ses textes pour y faire figurer le dernier état de sa carrière et de ses offrandes (39 et 36). Autant de particularités très intéressantes.

La lettre alpha qui surmonte le texte nous surprendrait si toutes les inscriptions de Makreinos n'étaient pas, de la même façon, accompagnées d'une lettre indiquant leur ordre relatif. Les seules exceptions sont les textes 36 (mais ce n'est pas un proscynème) et 39 , pour des raisons particulières à ce texte.

Cette notation, qu'aucun autre prêtre de Kertassi n'a utilisée, attire le regard du lecteur et lui permet de suivre aisément la très longue carrière de Makreinos au fil des inscriptions de la façade du spéos.

On ne peut savoir précisément à quelle époque Makreinos a décidé de faire graver cette série de

signes. Cet alpha a en tout cas été ajouté ultérieurement: on ne numérote¹ que pour distinguer les différents éléments d'un ensemble.

L.1: On retrouve cette place de l'adverbe σήμερον en 14 et 24, c'est-à-dire dans les deux textes suivants de Makreinos. Il est plausible que ces trois textes émanent du même rédacteur. Un rapprochement avec le texte 19 s'impose également: les deux proscynèmes ont exactement la même composition, ce qui est rarissime à Kertassi, et sont sans doute de la même main.

Cet adverbe a été abrégé en fin de ligne et l'omission de son nu final a été signalée par une barre horizontale gravée au-dessus de l' omicron, dont la taille est d'ailleurs réduite.

Cette barre horizontale est un sigle d'abréviation assez courant à Kertassi: elle figure dans un tiers des trente mots abrégés accompagnés d'un sigle. L'absence du nu en fin de mot n'est pas toujours clairement indiquée ainsi.

L.2: Le nom de notre personnage est intéressant, quoique ses éléments soient banals. Le prénom romain Gaius est suivi d'un nom grec, Dioskoros, et d'un surnom romain, Macrinus.

(1) Il s'agit indubitablement de chiffres, puisque les lettres qui accompagnent les septième et huitième proscynèmes de Makreinos (43 et 48) possèdent leur valeur numérique normale (Z = 7 et H = 8) et non pas la valeur qui découlerait de leur rang alphabétique .

La présence même du praenomen constitue une exception unique dans nos textes, situation conforme à ce que l'on sait des noms romains en Egypte, où les gens devenus citoyens romains n'ont souvent emprunté qu'un gentilice romain.

Notre personnage porte ensuite le nom de $\Delta\iota\omicron\sigma\kappa\omicron\upsilon\omicron\varsigma$, nom grec bien connu largement attesté en Egypte. A Kertassi, on ne rencontre que cette forme $\Delta\iota\omicron\sigma\kappa\omicron\upsilon\omicron\varsigma$, identique à l'ancienne forme attique. Il s'agit ici d'une simple variante de la forme la plus courante à cette époque récente, $\Delta\iota\omicron\sigma\kappa\omicron\upsilon\omicron\varsigma$.

Notre personnage porte ensuite le nom Μακρεῖνος . Il s'agit, évidemment, d'une simple transcription en grec du nom latin, Macrinus. J'ignore la raison de la fréquence relativement élevée de ce nom romain en Egypte. Elle n'a en tout cas, pour ce qui concerne ce personnage, aucun rapport avec l'avènement de l'empereur de ce nom en 217 p.C. (postérieurement à notre texte).

Ce personnage porte donc trois noms, selon le schéma latin, mais le nom grec $\Delta\iota\omicron\sigma\kappa\omicron\upsilon\omicron\varsigma$ ne peut constituer son nomen. Nous savons que Makreinos n'obtiendra la citoyenneté romaine que 25 ans plus tard, au moins (texte 39): alors seulement, il prendra un vrai nomen latin, Julius, sans doute le gentilice de l'empereur régnant.

Il était courant que des habitants de l'Empire

romain s'attribuent indûment les tria nomina . Ces "usurpations" étaient si courantes dès l'époque de Claude que cet empereur a jugé bon, c'est un fait bien connu, de promulguer une loi pour lutter contre ces excès¹.

Dans le cas de Makreinos, la vanité et un certain goût pour les apparences, dont témoigne le style des inscriptions suivantes, sont sans doute à l'origine du choix de ce type de nom. Il n'a d'ailleurs pas exactement enfreint la loi, puisqu'il n'a pas emprunté un gentilice, mais seulement un prénom et un cognomen , ce qui n'était pas interdit. Makreinos apparaît donc comme un admirateur des Romains soucieux de respecter la légalité. Il a dû en tout cas entretenir avec le pouvoir romain des relations assez étroites pour qu'on récompense son zèle, vers 240 p.C., par l'attribution (tardive, certes) de la citoyenneté romaine.

L.3: Les textes suivants de Makreinos nous informent, a posteriori, du montant de l'offrande qu'il a versée à l'occasion de cette première prêtrise, en l'occurrence 20 pièces d'or.

Ce titre de prêtre, apposé à un nom propre au génitif, est resté au nominatif, choix syntaxique le plus courant dans nos textes. Par ailleurs, le groupe des personnes associées à son acte d'adoration par le dédicant est séparé du nom de ce dédicant par une

(1) Suétone, Vie des douze Césars , "Claude", 25.

préposition (*μετά*), variante dans nos textes d'une simple coordination.

L.4: On notera que Makreinos est déjà marié et père de famille au moment de cette première mission à Kertassi, ce qui exclut qu'il ait été très jeune à cette date. Ce détail, déjà mis à profit par Meyer et Zucker, nous aidera à fixer une limite raisonnable à sa carrière, discussion pour laquelle je renvoie au commentaire de son dernier texte, 48 .

Sa femme, qui a vécu, comme lui, encore plus de quarante ans après la date de ce texte (on le sait grâce à ce dernier texte, 48), sa femme, dont nous ignorons le nom, est simplement désignée par le nom *σύμβλος* (qui est en fait un adjectif substantivé), comme c'est le cas le plus souvent à Kertassi.

A Kertassi, en effet, il semble bien que le mot *γυνή* et le mot *σύμβλος* soient interchangeable pour désigner l'épouse. Le premier est d'ailleurs beaucoup plus rare (il n'est attesté que dans trois de nos textes).

L.5: Par la suite, Makreinos n'évoquera plus ses amis, désignés de nouveau par ce terme collectif de *φιλῶντες*, que dans son troisième proscynème, en 24 ,8.

L.6: Petepsais doit être le responsable des opérations techniques d'exploitation et de transport des pierres qui s'est mis au service de Makreinos à cette date. Comme le nommé Paméchémis, également mentionné sans aucun titre à la fin du second texte du même Makreinos (en 14 ,6), Petepsais ne peut être que le *προβάτης*

χόμου évoqué pour la première fois dans le texte 5 .

L.6-7: On peut, avec tous les éditeurs précédents, considérer comme certain le fait que cette année 18 appartient au règne de Septime Sévère, de Caracalla et de Géta (soit l'année 209/210 p.C.). Il est en effet impossible de remonter jusqu'au règne de Marc Aurèle (soit à l'année 177/178 p.C.) pour des raisons sur lesquelles je reviendrai dans le bilan de la carrière de ce Makreinos (texte 48) et dans lesquelles l'estimation de la durée de vie de Makreinos et de sa femme joue un rôle important.

Cette datation est confirmée par le rapprochement prosopographique avec Petepsais et par la ressemblance entre l'écriture de notre texte et celle de l'inscription 19, datée de 216 p.C.

La seconde prêtrise de Makreinos date de 214 p.C. (elle est commémorée par le texte 14 de ce recueil), soit un peu moins de cinq ans après la première.

L.7: Ce texte se termine par l'expression adverbiale $\epsilon\pi' \alpha\gamma\kappa\theta\tilde{\omega}$, qui suit ici la date, comme dans les textes 13, 17, 19 et 37 .

9. ACTE D'ADORATION DE MOUSCHAS, PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, ET DE PETEPSAIS, DIRECTEUR TECHNIQUE DU MEME CHARGEMENT, AVEC LA MENTION D'UN CADRAN SOLAIRE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, troisième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, juste au-dessous d'un buste, à 1,75 m du sol et à 1 m de l'arête Sud-Est de la façade (voir pl.61).

Inscription de 10 lignes.

Dimensions: hauteur 37 cm, longueur 50 cm. Hauteur des lettres: 25 mm; interlignes de 10 mm.

Cette inscription est gravée, juste sous un buste, dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Chacune des deux oreilles est ornée d'un motif gravé, celle de droite d'un rameau et celle de gauche d'un serpent- uraeus tourné vers l'intérieur. Le cadre est doublé d'un cadre intérieur (gravé plus légèrement) dans sa partie gauche; à droite, en revanche, le réglage double empiète sur l'oreille droite. Enfin, les lignes 1, 9 et 10 sont gravées en dehors du cadre, vraisemblablement parce qu'il s'agit, en grande partie, d'additions tardives.

D'après la photographie de la pierre (pl.5) et celle de l'estampage (pl.23 a).

Publié d'après la pierre par Light, n°1, pp.270-271, avec transcription en majuscules, traduction et bref commentaire de Young. Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°11, avec un commentaire de Niebuhr,

ibid. , p.14, n^o11. Fac-similé d'après la pierre par Vidua. pl.18, n^o2, avec description de l'inscription ibid. , p.21. (Franz, CIG n^o4991). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n^o368; position de l'inscription indiquée ibid. , pl.94. Position indiquée également par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. , pl.76. Publié d'après la pierre par Zucker, n^o L.368, p.131. (Bilabel, SB 8472). D'après la pierre, A.Bernand(5)n^o25, p.525.

1 Μάρκος Αὐρηλι(ς?) Σεουήρου Ἀντωνίνου.
 Τὸ προσκύνημα σήμερον Μού-
 σχας, ἱερεὺς γόμου, τὸν ἐπάγαθον,
 4 μετὰ τῆς συμβίου καὶ τῶν
 τέκνων καὶ Παλεστης, υἱὸς
 αὐτοῦ, καὶ τῶν ἀδελφῶν καὶ
 τῶν φιλοούντων αὐτοῦ καὶ
 8 Πετεψαῖς, προβάτου γόμου,
 (ἔτους) ιθ' // Τυβι κ'. Ἐστάθη τὸν γνόμονα τῆς
 10 πύλη περὶ τοῦ γόμου.

(a) "(Sous le règne de) Marc Aurèle Sévère Antonin"

(b) "Voici aujourd'hui l'acte d'adoration de Mouschas, prêtre d'un chargement (de pierres), le bienfaiteur, ainsi que celui de sa compagne, de ses enfants, de Palestès, son fils, de ses frères, de ses amis et de Petepsaïs, directeur technique d'un chargement (de pierres), l'an 19, le 20 Tubi."

(c) "Il a dressé le cadran solaire de la porte, en

rapport avec le chargement (de pierres)."

DATE: L'inscription est datée d'une part du "20 Tubi de l'an 19" et d'autre part du règne de "Caracalla". Ces indications sont contradictoires: il s'agit de l'an 19 de Septime Sévère, Caracalla et Géta et cette date correspond donc au 15 janvier 211 p.C.

L.1 : La pierre porte ΑΥΦΑΙΧΕΟΥΗΡΟΥ, pour Αὐρηλίου Σεουήρου.

L.2/3 : La pierre porte ΜΟΥ/ΧΑΧ (omn.edd.): Zucker a laissé le nom en majuscules en indiquant dans son apparat critique qu'il hésitait entre Μουεχῶς et " μου, Σχῶς ", proposition de Niebuhr, qui évoquait le "prêtre Schas"¹.

L.3 : La pierre porte ΤΟΝ ΕΠΑΓΑΘΟΝ.

L.5 : ΠΑΛΕΟΤΗC, la pierre.

L.9 : Dans ΤΥΒΙ Κ̄, Gau et Lepsius ont noté que le béta et l' iota étaient liés à la base; la barre horizontale au-dessus du kappa se devine seulement.

ΓΝΟΜΟΝΑ est pour γνώμονα.

L.10 : La pierre porte ΠΥΛΗ ΠΕΡΙ ΤΟΥ ΓΟΜΟΥ (Lepsius, Zucker).

Cette inscription a été diversement interprétée et abondamment corrigée en raison des difficultés qu'elle recèle. Sa syntaxe est en effet très approximative,

(1) Niebuhr, apud Gau, p.17, n033.

son vocabulaire un peu original et son dispositif surprenant obscurcit sa datation. Elle évoque en outre de façon très maladroite un cadran solaire dont l'identification a donné lieu à de nouvelles spéculations. Enfin, elle est gravée juste sous un buste qu'on a souvent, par conséquent, mis en rapport avec ce texte.

L.1: Le texte de cette ligne a été gravé en partie en dehors du cadre, dans une écriture différente de celle du texte principal. Il faut donc s'interroger sur sa fonction (et éventuellement sur sa place normale), ainsi que sur celle des lignes 9-10 (après la date).

Il est presque systématique, à Kertassi, qu'un texte comporte sa date à la fin, fût-ce en dehors du cadre par manque de place¹. Mais la ligne 1 ne comporte, bizarrement, qu'une titulature impériale au génitif, celle de Caracalla.

Cette titulature, transcription du latin Marcus Aurelius Severus Antoninus, est également attestée dans l'inscription suivante et Bureth³ en a relevé une autre occurrence. Sa forme n'est donc aberrante que du point de vue syntaxique. Le praenomen Μάρκος est en effet au nominatif, ainsi que la forme Αὐρηλιος ,

(1) Voir, par ex., la date des textes 32 (1.8-9) et 41 (1.13).

(2) Bureth, p.102.

pour $\text{A}\tilde{\upsilon}\rho\eta\lambda\iota\varsigma$, si l'on voit là le résultat d'une haplographie (la forme $\text{A}\tilde{\upsilon}\rho\tilde{\eta}\lambda\iota\varsigma$ se substitue couramment à $\text{A}\tilde{\upsilon}\rho\eta\lambda\iota\omicron\varsigma$ à cette époque), mais la fin de la titulature est au génitif, confusion que l'on retrouvera d'ailleurs dans le texte suivant.

Cette première ligne est nécessairement incomplète: quel est donc le rapport entre cette titulature de l'empereur au "génitif" et la date, qui ne figure qu'à la ligne 9 ("L'an 19, le 20 Tybi")?

A cette bizarrerie du dispositif, il faut ajouter la contradiction existant entre le nom de l'empereur et l'année de règne. On attendrait en effet avant le nom de Caracalla celui de son père Septime Sévère, et éventuellement celui de son frère Géta (mais ce dernier n'est jamais cité à Kertassi), car tous deux étaient encore vivants à cette date du 15 janvier 211 p.C. (20 Tybi de l'an 19 de Septime Sévère). S'agit-il donc d'une maladresse du lapicide ou bien le texte est-il accidentellement incomplet?

Première hypothèse: cette ligne est ce qui reste d'une date plus complète, dont le début aurait été effacé du fait de la réalisation du buste juste au-dessus de ce texte. A titre de comparaison, sinon d'argument, on pourrait rappeler à ce propos que la réalisation de l'autre buste de prêtre a eu des conséquences très nettes sur une inscription voisine (35).

Mais une réduction involontaire du texte n'aurait

pas abouti à un résultat si net: on a, au contraire, l'impression que le lapicide a disposé la titulature de Caracalla de telle façon qu'elle occupe exactement cette première ligne, ce qui suggère que le buste était réalisé avant l'addition de cette titulature au-dessus du cadre.

La seule autre solution envisageable est que, malgré la bizarrerie de sa place, cette titulature complète à elle seule la date de la ligne 9, dans laquelle le nom de l'empereur n'est pas exprimé.

Mais nous nous heurtons alors à un grave problème de chronologie, déjà évoqué ci-dessus: par quelle exception aurait-on pu dater ce texte du règne du seul Caracalla à un moment (le 15 janvier 211) où Septime Sévère n'était pas encore mort, puisqu'il ne mourra que trois semaines plus tard (le 4 février précisément) et qu'il faudra d'ailleurs encore indubitablement plusieurs semaines pour que l'on apprenne cette mort en Egypte?

Pour résoudre cette difficulté, Niebuhr a plaidé pour un mode de calcul différent des années de règne de Caracalla. Cet empereur, qui avait été associé au pouvoir par son père, n'a pas, on le sait, repris à zéro le compte de ses années de règne au moment de son avènement, en 211 p.C. Sa première année de règne fut donc "l'année 19 de Caracalla", qui se substitua à "l'année 19 de Septime Sévère". C'est ce mode de désignation des années de règne, déjà appliqué

précédemment par Commode, fils de Marc-Aurèle, que Niebuhr conteste pour cette inscription. Ce savant déclare que, puisque Caracalla n'a pas régné seul 19 ans, "c'est qu'après la mort de Septime Sévère on a compté aussi depuis l'époque où Caracalla fut élevé au rang d'Auguste, c'est-à-dire depuis l'année 198." Cet an 19 "nouvelle manière" correspondrait à l'année 215/216 p.C. et Niebuhr a donc daté notre texte de janvier 216. Quoique Niebuhr ait reconnu que l'existence d'un tel mode de calcul n'était pas attestée par ailleurs pour le règne de Caracalla, cette hypothèse a été prise en compte par Franz et a fait hésiter Cagnat, Toutain et Jouguet¹ entre 211 et 216.

Zucker² a maintenu la date de 211 p.C., notant, à juste titre, qu'une exception unique était en soi totalement invraisemblable.

Il reste à trouver une autre cause à cette formulation erronée. Les partisans de cette première interprétation ont négligé deux points importants. Ils n'ont pas expliqué le déplacement de la titulature à la ligne 1 et, finalement, ne l'ont pas considérée comme une addition tardive. Or le choix de cette place peu adéquate, située hors du cadre, suggère que le lien entre la date de la ligne 9 et la titulature de la ligne 1 n'est peut-être pas aussi étroit qu'on l'a cru.

(1) R.Cagnat et alii, IGRR I⁵ (1908), n^o1330, s. n^o4991.

(2) Zucker, §41, pp.64-65.

Par ailleurs, comme Zucker l'a souligné, cette inscription date d'une période toujours un peu délicate quand il s'agit de chronologie, celle d'un changement de règne. Cela lui a donné l'idée d'une solution astucieuse, qui paraît tout à fait convaincante¹.

On aurait gravé le 20 janvier 211 p.C. (soit tout à la fin du règne conjoint de Septime Sévère et de ses fils Caracalla et Géta) l'inscription principale (l.2-9); son texte se termine par la date, qui ne mentionne pas le nom de l'empereur et qui a été rejetée sous le cadre par manque de place. Quelques temps plus tard, on a voulu compléter ce texte par la mention de la réalisation, aux frais du prêtre, d'un cadran solaire (l.9 après la date et l.10). Cette petite addition n'a pas été datée, mais le lapicide aurait tenu à signaler (de façon maladroite) le changement de règne tout récent en gravant au-dessus du cadre la titulature du "nouvel" empereur.

En somme, date et titulature ne seraient pas strictement contemporaines.

L.2: Le nom du dédicant n'est pas attesté ailleurs qu'ici sous cette forme $\text{Μοϋϛ}\tilde{\chi}\tilde{\alpha}\tilde{\varsigma}$, simple variante du nom grec bien connu $\text{Μοϋϛ}\tilde{\chi}\tilde{\alpha}\tilde{\varsigma}$, formé sur le nom du veau, $\mu\acute{o}\varsigma\chi\omicron\varsigma$, qui est lui-même attesté comme

(1) J'avoue cependant n'avoir pas bien compris, dans ses explications, son allusion à un martelage éventuel d'une inscription antérieure sur la surface de laquelle aurait été gravée la ligne 1.

anthroponyme, au même titre que nombre de ses dérivés.

L.3: La prêtrise de Mouschas est intéressante à plus d'un titre. Tout d'abord, la dernière phrase (l.9-10) nous apprend que le prêtre s'est chargé de faire réaliser un cadran solaire à ses frais, seule indication de ce genre à Kertassi.

En outre, la date de cette addition (si on se réfère à l'explication qui précède) suggère que Mouschas a exercé cette prêtrise pendant plus de deux mois, au moins de mi-janvier à mi-mars 211 p.C. Cette durée, d'ailleurs minimale, est la plus longue qu'on puisse prouver à Kertassi, les affirmations de Zucker et d'autres sur la durée annuelle de cette charge étant tout à fait arbitraires.

Enfin, Mouschas semble être un des deux seuls prêtres de Kertassi qui se soit fait représenter par un buste. Le second est Makreinos, qui a fait réaliser son buste vers 235/244 p.C., lors de sa cinquième prêtrise (textes 35 et 36).

Avant d'en venir aux bustes en eux-mêmes, il convient d'évoquer le problème d'identification lié à ce premier buste: s'agit-il bien de celui du prêtre Mouschas?

Zucker¹ n'y croyait pas, trouvant trop peu significative la place de notre inscription, seul élément concret sur lequel on puisse s'appuyer. Cette

(1) Zucker, §58, p.80.

place plaide cependant nettement en faveur de Mouschas: notre inscription figure exactement sous le buste et aucune autre inscription n'est suffisamment proche de ce buste pour qu'on puisse hésiter. Il faut pourtant bien que le prêtre qui s'est fait représenter ait, comme Makreinos plus tard, donné aux gens le moyen de l'identifier!

Niebuhr¹, en revanche, considérait bien ce buste comme celui de notre prêtre, qu'il nommait "Schas"(sic).

Ce point étant quasiment acquis, il reste à examiner en quoi la représentation de ce prêtre et celle de Makreinos nous aident à comprendre la nature du culte local.

Les deux bustes sont presque identiques. Voici la description qu'en donne Niebuhr²: "la main droite tient le sistre; une bandoulière passe sur l'épaule gauche avec une bande, sur laquelle est cousue ou brodée une équerre. Macrin tient, en outre, la courroie flagellante dans la main gauche."

Zucker³, qui a consacré plusieurs pages à la description de ces deux bustes, ajoute que cette bande frangée est à l'origine de l'étole du prêtre chrétien

(1) Il évoque (p.17, n°33) le "[costume] du prêtre Schas".

(2) Ibid. . Voir aussi les photographies des deux bustes, ici même, pl.5, 11 et 12.

(3) Zucker, pp.79-82 (notamment §60).

et, surtout, qu'une statue égyptienne du Musée de Berlin représente Isis ou une prêtresse d'Isis avec une même bande frangée au-dessus du vêtement. Roeder¹ insiste, pour sa part, sur le caractère grec des vêtements des prêtres; il souligne en revanche que le sistre était l'instrument de musique préféré des adorateurs des dieux égyptiens à l'étranger et que cette bande de tissu, cette stola, est connue dans le culte d'Isis à une époque tardive. Il ajoute, mais avec quelques réserves, que l'équerre qui figure sur cette étole évoque pour lui un instrument d'astronomie égyptien grâce auquel on se repérait sur les étoiles la nuit (l'"horloge stellaire" était effectivement composée d'une tablette, d'une règle fendue et d'une équerre) et met cet instrument en rapport avec le transport des pierres en bateau... On pourrait penser aussi, plus simplement, pour cette équerre isolée, à un métier tel que celui de géomètre.

Mais l'information la plus importante que nous procurent ces deux représentations figurées, c'est que cette prêtrise, que tout désigne comme une fonction purement honorifique, était tout de même concrétisée, au moins, par un costume rituel, dont le caractère invariable apparaît nettement. Avec le titre de "prêtre", ce costume constitue d'ailleurs le seul élément objectif de définition de cette charge locale

(1) Roeder, §350, p.135.

qui soit connu de façon sûre.

A moins que le portrait soit purement symbolique et conventionnel (le dédicant "en prêtre"), ce détail pose le problème épineux de l'entretien, de la garde, et aussi du paiement éventuel de ce "matériel" cultuel. Il n'est pas exclu qu'une partie au moins des sommes que versaient les prêtres¹ ait servi à cela. En outre, sans accepter la théorie de Zucker, selon laquelle il existait à Kertassi une association cultuelle permanente, on pourrait admettre l'idée qu'un "permanent" (qui a sans doute porté pendant une certaine période le titre de $\lambda\epsilon\gamma\omega\nu\varsigma$, attesté en 16, 2) s'occupait de ces détails matériels lors de l'arrivée de chaque nouveau "prêtre".

A ce propos, il resterait à établir les conditions dans lesquelles ces bustes ont été réalisés. La réponse à cette question dépend évidemment, encore une fois, de la conception que l'on peut avoir de l'organisation religieuse et professionnelle des activités locales de Kertassi.

Zucker voyait dans le buste une récompense attribuée aux prêtres les plus méritants. Il imaginait l'existence à Kertassi d'une association cultuelle de type grec, comparable à celles que décrit Foucart dans

(1) Il est très probable, même si nous ne le savons sûrement que pour quelques prêtres, que tous ont versé une offrande pour le culte local. Les dépenses de Makreinos ont été récapitulées dans le commentaire du texte 48.

son étude¹. Ces associations attribuaient à leurs présidents et à leurs bienfaiteurs divers types de récompenses, parmi lesquelles figurait parfois la représentation figurée du personnage en question, récompense d'ailleurs courante à cette époque dans la vie civile puisqu'elle était attribuée aux magistrats les plus dévoués ou aux patrons des cités.

Zucker n'a pas essayé de prouver cette théorie. On pourrait, certes, relever deux points communs entre Mouschas et Makreinos. Le premier a réalisé (apparemment à ses frais) un cadran solaire qui a pu être utile à la collectivité et le second a offert systématiquement des offrandes en or, dont on peut penser qu'elles étaient destinées au moins en partie au culte local. Par ailleurs, les textes de ces deux personnages comportent des termes laudatifs que l'on ne rencontre nulle part ailleurs: Mouschas est qualifié d' *ἐπίγειος* et Makreinos de "père des prêtres" dans le texte 33, qui précède de peu la réalisation de son buste.

Mais ces deux éléments ne suffisent pas à prouver l'existence d'une association régie par des règles claires.

Tout d'abord, les mérites de Mouschas paraissent très faibles à côté de ceux de Makreinos. Il a

(1) Zucker, §18, pp.40-41, qui renvoyait déjà à ce livre de P.Foucart, Des associations religieuses chez les Grecs (1873). Les autres commentateurs n'ont pas évoqué clairement ce problème de l'origine des bustes.

été prêtre une seule fois et n'avait sans doute même pas encore réalisé le cadran solaire quand le buste a été réalisé. L'honneur constitué par le buste aurait donc été attribué à deux prêtres aux carrières très différentes du point de vue qualitatif. Plusieurs autres prêtres auraient d'ailleurs mérité cet honneur davantage que Mouschas. Plusieurs ont été deux fois prêtres ou ont porté des titres honorifiques nettement religieux, correspondant sans doute à des offrandes spécifiques¹. Quelques autres, enfin, se sont illustrés par le versement de sommes supérieures à celles que Makreinos lui-même déclare avoir dépensées à Kertassi².

En outre, si les bustes se ressemblent, la formulation des textes qui les accompagnent n'est pas "stéréotypée": elle n'a rien d'"officiel" qui prouve l'intervention d'une instance supérieure. Pas de mention de l'association ni de sa décision, ni de la réalisation matérielle du buste, alors que, le plus souvent, les "vraies" associations adoptaient dans leurs décrets un style "administratif", pompeux, inspiré de la solennité des décrets officiels de l'Etat ou des cités!

Zucker, ici encore, a imaginé des règles là où il

(1) Je pense ici aux titres de προτέτης τοῦ καινοῦ κλαμῶνος (37 ,4) ou encore τοῦ καινοῦ κωμῶ-τηρίου (45 ,4).

(2) Il s'agit des sommes versées en l'honneur du dieu local Poursepmounis pour une "archiprêtrise" mal connue (voir à ce propos le commentaire du texte 34).

n'en existait pas. Qui a autorisé les "prêtres" à faire graver leur proscynème? Sans doute les mêmes personnes qui leur ont demandé de favoriser le culte local en versant une offrande, c'est-à-dire les gens du pays, sans doute quelques carriers fervents, dont les familles vénéraient depuis toujours les dieux locaux des carrières, Isis et Poursepmounis. Il semble raisonnable de penser que ces hôtes de marque étaient libres de commémorer leur charge comme bon leur semblait, et évidemment à leurs propres frais, de même que les magistrats prenaient souvent en charge eux-mêmes le coût des honneurs votés en leur faveur.

Pourquoi, dans ce cas, deux prêtres seulement ont-ils choisi de se faire représenter en buste sur la façade du spéos? La réalisation assez ancienne du premier aurait au contraire pu donner naissance à une "mode", si je puis dire. Deux éléments de réponse viennent à l'esprit. D'une part, la façade a été assez vite envahie par les proscynèmes, de telle sorte que la place disponible pour des bustes était assez réduite: Makreinos lui-même a dû se résigner à faire réaliser le sien à une hauteur assez peu favorable. D'autre part, sans même parler du coût de cet honneur, la présence des "prêtres" à Kertassi a sans doute été trop brève pour qu'ils se soucient de faire réaliser un tel travail. S'ils ont tous eu le temps de (faire) graver un acte d'adoration, la plupart ont en effet dû rester à Kertassi trop peu de temps pour contacter un

sculpteur et surtout pour pouvoir apprécier par eux-mêmes le résultat de son travail. Il n'est pas indifférent de rappeler, à ce propos, un autre point commun de Mouschas et de Makreinos: le dispositif de la date (1.1) nous amène à croire que Mouschas est resté plusieurs mois à Kertassi; quant à Makreinos, avec ses huit missions à Kertassi en quarante ans, il était le seul véritable client "habituel" des carrières. Peut-être même pas sûrs de revenir une seconde fois à Kertassi, les autres ont négligé ce mode de valorisation de leur prêtrise.

L'adjectif $\epsilon\pi\acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\omicron\varsigma$, qui suit le titre de prêtre, se rencontre une seconde fois dans le texte 32, du 16 février 228 p.C., dans lequel, sous la forme d'un adjectif substantivé masculin pluriel, il désigne une catégorie de gens que le prêtre associe à son proscynème.

Il faut peut-être accepter l'hypothèse, formulée par Niebuhr¹, selon laquelle cet adjectif dériverait de l'expression $\epsilon\pi\acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\omega\tilde{\iota}$, "pour le bien".

En revanche, il est difficile d'être d'accord avec cet auteur quand il voit dans les $\epsilon\pi\acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\omicron\iota$ du texte 32 (il n'a pas traduit la forme $\tau\omicron\nu\nu\ \epsilon\pi\acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\omicron\nu$ qu'il proposait d'éditer dans ce texte 9) "ceux qui, lisant l'inscription, s'écriaient " $\epsilon\pi\acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\omega\tilde{\iota}$ ", "béné soit-il!".

(1) In Gau, p.13.

Zucker¹ l'a suivi dans cette interprétation, mais c'est à juste titre que Franz² a contesté cette désignation trop originale des futurs lecteurs de l'inscription³.

Zucker (suivi par Bilabel, qui proposait explicitement la correction τὸς ἐπίγαθος), appliquait par ailleurs cet adjectif, dans notre texte, à τὸ προσκύνημα : "Ich glaube, es ist zu verstehen τὸ προσκύνημα τὸ ἐπίγαθος, d.h. δὲ γίγνεται ἐπί' ἄγαθῶν". Cette construction, qui repose d'ailleurs sur une correction arbitraire, est indéfendable en raison de la place de l'adjectif.

Il n'y a aucune raison pour que cet adjectif possède un sens différent dans chacune de ses deux occurrences. Comme l'a suggéré Franz en le comparant à l'adjectif χρηστός dans les inscriptions funéraires, ἐπίγαθος désigne une qualité.

Il est d'ailleurs bien attesté dans deux emplois qui confortent dans cette idée: couramment appliqué aux eaux du Nil à cette même époque⁴, il a par ailleurs été employé fréquemment comme anthroponyme, si l'on juge par les dictionnaires. Appliqué au Nil, il signifie sans doute précisément "bienfaisant" (qui agit pour le

(1) Zucker, p.131: "wohl richtig".

(2) Dans son commentaire de 32 (= n°5020), p.471.

(3) Les véritables mentions des lecteurs à Kertassi seront étudiées à propos du texte 23 (l.6).

(4) Cf. D.Bonneau, La crue du Nil, t.1 (1964), p.240.

bien des hommes); appliqué à des êtres humains, il est sans doute proche de notre notion de "bienfaiteur".

Grammaticalement, ἔτιάγκθον est, tout simplement, un adjectif apposé à Mouschas, avec une discordance très courante dans à Kertassi entre le nom et son apposition.

L.4-8: On aura remarqué, de même, que la préposition μετὰ est suivie à la fois de génitifs et de nominatifs.

Après avoir cité sa femme, puis ses enfants (de façon collective), Mouschas précise le nom d'un de ses enfants, son fils Palestès, valorisation dont la raison nous échappe.

Ce nom, que l'on retrouve presque sûrement en 62,3, n'est pas attesté sous cette forme ailleurs qu'à Kertassi. Mais on peut y reconnaître facilement une simple variante du nom Παλαίστης, nom propre rare¹, mais dérivé très clairement du nom commun désignant le "lutteur". Un papyrus (P.Oxy. VII, 1050) commenté par D. Bonneau² décrit l'organisation de jeux à l'occasion des fêtes de la crue du Nil. On y rencontre lutteurs de pancrace et boxeurs.

Comme dans les textes précédents, cette liste

(1) Le Namenbuch n'en cite, à vrai dire, qu'un exemple incertain du 2e siècle a.C. Quant à l' Onomasticon alterum papyrologicum, il ne comporte qu'une rubrique Παλαίστης, avec un seul exemple (P.Vars. 14 (3e s. p.C.)).

(2) D. Bonneau, ibid., p.419.

s'achève, après la mention des amis du prêtre, par le nom du $\pi\rho\omicron\sigma\tau\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ Petepsais. De nouveau, ce nom en $-\iota\varsigma$ est resté invariable (son apposition est, "régulièrement", au génitif).

L.9: J'ai préféré ponctuer nettement d'un point après la date, comme Franz, pour signaler clairement que la phrase qui suit avait été ajoutée après coup.

L.9-10: Cette dernière phrase a visiblement été gravée plus rapidement que le reste du texte, et dans un style encore plus négligé, devant lequel les commentateurs et éditeurs précédents ont exprimé leur horreur (Niebuhr parlait des "lignes barbares 9 et 10"; Franz: "ultimis verbis monstruose compositis"; Bilabel a ponctué son édition de deux "(so!)" expressifs). Chaque mot de cette phrase mérite en effet une explication: le verbe $\acute{\epsilon}\delta\omicron\tau\eta\mu\iota$ est au passif, mais il est suivi d'un nom à l'accusatif, $\gamma\nu\acute{o}\mu\omicron\nu\alpha$ (pour $\gamma\nu\acute{\omega}\mu\omicron\nu\alpha$), lui-même complété par un complément du nom au génitif, $\tau\eta\varsigma \pi\acute{\upsilon}\lambda\eta$ (pour $\tau\eta\varsigma \pi\acute{\upsilon}\lambda\eta\varsigma$), non enclavé. Du point de vue sémantique, en outre, le sens de ce mot $\pi\acute{\upsilon}\lambda\eta$ et celui du groupe prépositionnel final ne sont pas très clairs.

Le moyen et le passif sont, à Kertassi, encore plus rares et plus mal dominés que les autres formes verbales. Si l'on excepte les formes du verbe $\gamma\acute{\iota}\gamma\nu\epsilon\theta\alpha\iota$, trop courant pour être mal connu, on ne trouve en effet dans nos textes que trois formes moyennes ou passives. En 23, 6, le verbe "lire" présente une

terminaison médio-passive dans un contexte où l'actif était requis. Dans trois textes, sans doute imités l'un de l'autre, un participe aoriste passif, ἄνκδοθέντα, figure dans une tournure un peu lourde, mais correcte. Ici, enfin, la construction active avec complément d'objet direct ("Nous avons installé un cadran solaire") a contaminé la construction passive attendue en raison de la forme du verbe.

On "dresse" un cadran solaire sur une paroi verticale, d'où le choix du verbe ἕστημι, tout à fait adéquat ici.

Ce cadran solaire est ensuite désigné comme figurant sur une πύλη, une "porte". Faut-il voir dans ce cadran solaire celui qui figure sur le front de taille exposé au sud, juste à gauche du spéos, celui-là même qui est accompagné de la signature qui porte dans ce recueil le numéro 73 ? La tentation est forte. Niebuhr, déjà, comprenait "le cadran solaire près de la porte" et suggérait (avec hésitation, toutefois) cette identification. Roeder¹ était également favorable à cette idée: il affirmait que le mot πύλη ne pouvait désigner que le naos (la "niche" du spéos, qui a dû abriter une statue de divinité) et rappelait que l'on n'avait trouvé aucun autre cadran solaire à Kertassi. Zucker, en revanche, préférait comprendre soit "le cadran solaire de la porte autour du Gomos"² (en

(1) Roeder, §325, p.124.

(2) Zucker, §7, p.24.

attribuant à ce dernier mot un sens local soi-disant originel), soit, de façon plus plausible, "dans l'intérêt de l'association du Gomos " (en donnant à $\pi\epsilon\rho\acute{\iota}$ le sens de $\epsilon\pi\grave{\epsilon}\rho$)¹.

Cette seconde solution n'est plus vraisemblable si l'on rend au mot $\gamma\acute{o}\mu\omicron\varsigma$ son sens de "chargement de pierres". Faute de mieux, étant donné la formulation maladroite de l'ensemble, j'ai donc opté pour le sens le plus courant de la préposition $\pi\epsilon\rho\acute{\iota}$, suivie ici du génitif, "au sujet de", "en rapport avec". Le cadran a été réalisé "en rapport avec le chargement de pierres du prêtre".

Roeder² mettait cet instrument en rapport avec les cérémonies du culte local, qui devaient être célébrées "an gewisse Stunden". On connaît la précision horaire des cérémonies dans la religion égyptienne, précision qui amenait les grands temples à entretenir des "horologues"³, chargés de fixer l'heure propice à chaque cérémonie.

A Kertassi, il semblerait plutôt, à s'en tenir au sens littéral de notre texte, que le cadran solaire ait servi à l'organisation du travail dans les carrières. Franz écrivait déjà, trop précisément sans

(1) Il cite des exemples de cette confusion dans sa note 1, p.23 (il s'agit de documents financiers).

(2) Roeder, §356, p.138.

(3) Voir par ex. Serge Sauneron, Les prêtres de l'ancienne Egypte (1957), p.64.

doute, "quo indicaretur tempus ad γάμον avehendum".

Le cadran solaire pouvait peut-être aider à l'organisation de l'extraction des pierres, par exemple en permettant de limiter le temps de travail aux heures les moins chaudes de la journée.

Les heures mentionnées dans deux textes des carrières du Gebel Teir sont apparemment en rapport avec des cérémonies religieuses¹.

La présence d'un cadran solaire à Kertassi est banale. Vitruve² a consacré plusieurs pages aux règles de confection de cet instrument. Letronne a consacré à la table horaire de l'ancien temple détruit de Taphis (Taïffa), près de Kertassi (ces tables servaient de "guide" pour la réalisation de cadrans solaires adaptés à la latitude du lieu) une étude particulière qu'il a résumée dans l'ouvrage de Gau³. De même, on a découvert dans un monastère des Kellia, une table horaire copte peinte en rouge sur le fond d'une niche⁴.

(1) Les graffites du Gebel Teir (1984), par D. Devauchelle et G.Wagner, textes démotiques I, 32, pp.9-10 (106 p.C.) et I, 34, p.11 (époque romaine), deux textes datés du même jour, sinon de la même année. Le premier évoque "fête, prière et jubilation...(?)". Selon D.Devauchelle, "ces trois termes indiquent, peut-être, les réjouissances qui marquaient l'installation des équipes de travail".

(2) Vitruve, De architectura, livre 9, ch.1 et ch.7.

(3) Gau, pp.18-19. Ce texte est évoqué par Zucker, p.155. Il a été publié, par ex., par Franz, n°5038, p.474.

(4) Belle photographie par R.-G.Coquin, dans les Dossiers Histoire et Archéologie n°133 (décembre 1988), "Saint Antoine et les moines du désert", pour illustrer un article de Jan Stanislaw Partyka, "Ce que nous apprennent les inscriptions", p.67. La table horaire est mentionnée p.74.

avec transcription en majuscules et commentaire, et
 Addenda, p.168 ("Zu S.104"). (Bilabel, SB 8475).
 D'après la pierre, A.Bernand (5), n°20, p.524.

1 (ἔτους) κα // Μάρκου(κος) Αὐρήλιος Σεο-
 υήρου Αντονίνω, τὸ προσκύνημα
 Εὐδάμων Εὐδέμων, ἑρέως γό-
 4 μου. (ἔτους) κα // , τὸ προσκύνημα
 Ὀρσεχημῖς Περμαντος καὶ τῶν
 τέκνων(ν) καὶ τοὺς ἀδελφοὺς αὐ-
 τοῦ. Τὸ προσκύνημα τὸν γρά-
 8 φοντα. ΚΜ

"L'an 21 de Marcus Aurelius Severus Antoninus,
 voici l'acte d'adoration d'Eudamôn, fils d'Eud(é?)môn,
 prêtre d'un chargement (de pierres). L'an 21, voici
 l'acte d'adoration d'Orséchémis, fils de Pemaus, et en
 outre (celui) de ses enfants et (celui) de ses frères.
 Voici l'acte d'adoration du lapicide. (...)"

DATE: Ce texte est daté de l'année 21 du règne de
 Caracalla, soit de 212/213 p.C.

Plusieurs lettres présentent une forme cursive,
 originale à Kertassi. Plusieurs alphas sans barre
 médiane.

L.1 : La pierre porte, après un sigle cursif pour
 ἔτους, C, le nombre ΚΛ //; le second chiffre doit
 être un alpha cursif sans barre médiane: ΚΞ, Zucker.

La pierre porte ensuite ΜΑΡΚΟΥΚΟΣ (avec un alpha sans barre horizontale et un rho qui n'est pas fermé en haut): ΜΑΡΚΟΥΚΟΣ, Lepsius; ΜΑΡΚΟΥΚΟΣ, pour Μάρκου, Zucker.

L.1/2 : La pierre porte CEO/VHPOY (Lepsius CEO/ΥΠΡΟΥ, Zucker CEO/ΟΠΡΟΥ), pour Σεουήρου.

L.2 : Zucker affirme avoir pu lire les lettres OC de προκένημα, qui étaient seulement peintes en rouge.

L.3 : Il semble bien que cette forme CYΔΑΜΩΝ soit pour Εὐδάμων : Lepsius CYΔΑΜΩΝ; Zucker ΕΥΔΕΜΩΝ, pour Εὐδάμων.

Ce nom propre est apparemment répété sous une autre forme, ΕΥΔΑΜΩΝ, pour CYΔΑΜΩΝ, qui est la lecture de tous les éditeurs précédents

L.4 : La pierre porte de nouveau Γ-ΚΑ //.

L.6 : La pierre porte ΤΕΚΝΩ, pour τέκνω, sans sigle d'abréviation (Franz et Zucker): pour τέκνω, Niebuhr, Bilabel.

ΤΟΥΣ ΛΑΔΑΦΟΥΣ ΑΥ/ΤΟΥ, la pierre, Lepsius a copié un phi complet; Zucker a pointé toutes les lettres du nom.

L.7 : ΤΟ ΠΡΟΚΥΝΗΜΑ, la pierre.

L.7/8 : La pierre porte d'abord ΤΟΝ ΓΡΑ/[..]ΝΤΑ, avec un rho un peu incomplet (que n'ont pas signalé les éditeurs précédents), mais Zucker, qui a édité ΓΡΑ/ΦΟΝΤΑ, affirme avoir pu lire dans la lacune les lettres ΦΟ "nur in roter Vorzeichnung": Bilabel a proposé de lire τὸν γρά[ψα]ντα.

A la fin de cette ligne 8 figurent, après un grand espace vide, les deux signes KM (Lepsius, A. Bernand): Zucker a édité K[.] et proposé seulement dans son apparat critique la lecture KM.

Ce texte est tout à fait représentatif d'un petit groupe d'inscriptions au dispositif peu soigné et à l'écriture expédiée, proche de la cursive. Le lapicide n'a pas gravé quelques lettres (peintes en rouge): il s'agit en l'occurrence de lettres rondes, plus difficiles à graver.

L'emploi du sigle G au lieu de L pour l'année constitue une seconde originalité de ce texte. On ne retrouvera ce sigle, simple déformation d'un epsilon, que dans deux autres textes presque contemporains de celui-ci, 16, de 215/216 p.C., (1.6) et 18, du 21 avril 216, (1.5).

L.1 (et 4): Les deux premiers proscynèmes commencent par la date, réduite à l'année de règne, accompagnée la première fois seulement de la titulature de l'empereur, Caracalla.

Cette titulature, identique à celle du texte 9, présente une apparence étrange due à l'hésitation du lapicide entre le nominatif (Αὐρήλιος) et le génitif (Σεουήρου, dont on remarquera la coupe maladroite, et Ἀντωνίνω, pour Ἀντωνίνου), hésitation qui culmine dans la correction (?) du praenomen Μάρκου en Μάρκος, origine (à moins qu'il ne s'agisse d'une

dittographie) du monstrueux ΜΑΡΚΟΥΚΟΣ.

En raison de l'originalité de l'écriture, la lecture du nombre de l'année est incertaine en ce début de texte. La seconde occurrence de la date étant claire, il faut considérer que le lapicide a également gravé ici "l'année 21". Sans parler de Zucker, pour une fois un peu confus¹, Franz, Bilabel, les auteurs des IGRR ² et Niebuhr (qui hésitait entre les trois lectures "25", "23" et "21") ont accepté l'idée qu'un texte de l'an 25 soit suivi d'un second texte de l'an 21 du même empereur. La mention finale du lapicide prouve au contraire l'homogénéité de l'ensemble.

L.3-4: Le dédicant porte le même nom que son père, Eudaimôn, ce qui n'est pas rare en Egypte. Nom et patronyme, apparemment considérés comme invariables (si l'on en juge par l'apposition au génitif), sont au nominatif.

Ce nom propre grec, simple adjectif à l'origine, doit sa popularité en Egypte, selon Jan Quaegebeur, à la vénération pour le dieu du destin Psais³. Il présente ici vraisemblablement la particularité d'avoir

(1) Il a édité "25" (κξ), mais dénoncé cette forme comme une erreur du lapicide, et donc daté le texte de 212/3, mais considéré par ailleurs la date du texte comme ambiguë ("alternativ") (voir notamment p.75 (§51) et p.77 (§55)).

(2) R.Cagnat, J.Toutain et P.Jouguet, Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes, I⁵ (1908), n°1330.

(3) J.Quaegebeur, Le dieu Shaï dans la religion et l'onomastique (1975), pp.130 sqq. et 264-267.

été écrit de deux façons différentes, la première orthographe, Εὐδαίμων, n'étant pas attestée par ailleurs.

Il est possible (il faut néanmoins rester prudent étant donné la fréquence de ce nom propre) que le prêtre auteur de ce texte soit apparenté à Sarapion, fils d'Eudaimon, auteur des textes 19, 20 et 45. Trois années seulement séparent ce proscynème-ci du texte 19 et tous deux ont été gravés l'un à côté de l'autre sur la façade du spéos. Notre prêtre pourrait être le frère (ou même le père¹) de Sarapion.

L.4-7: Orséchémis nous est également connu par les textes 1 et 11. Son acte d'adoration nous apprend seulement qu'il avait des enfants (il est aisé de restituer un génitif pluriel, étant donné la fréquence, dans nos textes, de la chute du nu final de ce cas, par abréviation ou même en l'absence de tout sigle).

Enfants et frères sont cités après Orséchémis, leur nom étant curieusement introduit par la conjonction de coordination καὶ puis par la "préposition" εὖν. Cette association bizarre, dans laquelle il se pourrait bien que εὖν ne possède qu'un rôle adverbial (avec le sens de "aussi"), est unique à Kertassi, où l'on rencontre en revanche plusieurs καὶ adverbiaux renforçant les prépositions μετὰ et

(1) La mention du père de Sarapion dans la liste des personnes associées au proscynème prouve qu'il était encore vivant en 216/217, date de ce texte 19.

πρὸς.

Que ces noms soient réellement régis par la préposition ou bien qu'ils soient, plutôt, compléments de τὸ προσκύνημα, il semble bien que l'accusatif soit, ici comme dans plusieurs autres textes, considéré comme une espèce de cas régime dans le cadre d'une simplification du système casuel grec.

L.7-8: La succession de trois actes d'adoration dans la même inscription est en soi peu courante. Il est peu courant également que le lapicide s'offre ainsi un proscynème personnel en fin de texte (on retrouvera cette particularité en 23, seul autre exemple sûr).

Pour expliquer l'absence du nom du lapicide et la présence curieuse des deux lettres finales, Zucker suggère d'imaginer que le nom du lapicide, qui n'aurait pas été gravé, mais seulement peint, s'est effacé, et que les deux lettres appartiennent à la date (en tant que quantième du mois), également effacée.

Le second point ne concorde pas avec la lecture numérique de ces lettres, équivalant aux nombres 20 et 40. Le premier point est curieux: pourquoi le lapicide aurait-il négligé particulièrement son propre nom?

Il est plus simple de considérer que le lapicide ne s'est pas nommé: nous connaissons des inscriptions signées d'un ἔγω aussi peu explicite.

L'hypothèse d'une signature finale au moyen d'initiales ne serait pas anachronique (L.Threatte en mentionne, pour l'Attique, quelques exemples s'étageant

entre le 5ème siècle a.C. et l'époque romaine¹), mais tous impliquaient une disposition particulière des lettres.

Les deux lettres finales restent donc énigmatiques.

(1) Threatte, t.1, pp.108-109.

10. ACTE D'ADORATION TRIPLE D'EUDAMON, FILS D'EUDEMON,
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, D'ORSECHEMIS, FILS
DE PEMAUS, ET DU LAPICIDE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, première rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en bas, à 1,22 m du sol et à 0,23 m du montant gauche de la porte (voir pl.61 et 62).

Inscription de 8 lignes.

Dimensions: hauteur 17 cm, longueur 50 cm. Hauteur des lettres: de 15 à 20 mm; interlignes de 10 mm.

L'inscription est gravée peu soigneusement sur une surface incomplètement aplanie et dont le tiers inférieur est resté vide. Pas de cadre. Les lignes du texte ne sont pas horizontales. Quatre caractères peints en rouge n'ont pas été gravés et l'écriture est, dans l'ensemble, très négligée.

D'après la photographie de la pierre (pl.7) et celle de l'estampage (pl.23 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°15, avec un commentaire et transcription en minuscules de Niebuhr, ibid., pp.14-15, n°15. (Franz, CIG n°4994). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°360; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre, pl.76, fac-similé partiel, pl.115 d (g). Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.360, pp.126-127,

L.2 : Κέσαρος , la pierre, pour Κάσαρος.

Ἄντ[ωνίνου], Zucker.

L.3 : Zucker signale un espace vide à la place de l' upsilon de προεκύνημα : cette lettre devait déjà être effacée en 1908.

ΟΡΟΕΧΗΜΙC, avec un êta altéré, Zucker.

L.4 : σημερε est pour σημερον .

Zucker édite sous la forme d'une majuscule un rhô "énigmatique" ("rätselhaft") qui suit la préposition πρὸς . J'ai préféré supposer une dittographie.

En fin de ligne, Zucker restitue Ἰσιδου .

Ce graffite peint, daté explicitement, présente surtout l'intérêt de faciliter la datation des deux autres textes de Kertassi dans lesquels apparaît le nommé Orséch(é)mis, à savoir les textes 1 et 10 (1.4-7). Elle comporte également une mention non explicite, mais claire, de l'Isis locale.

L.1-2: Comme le texte 10 , ce texte commence par une date réduite à l'année de règne, comportant la titulature de l'empereur. Cette titulature, équivalent du latin Imperator Caesar Severus Antoninus , est unique dans les documents grecs d'Egypte, si l'on en croit l'ouvrage de Bureth. Elle n'est pourtant originale que par sa brièveté, d'ailleurs toute relative pour Kertassi.

L'imprécision de la date dans ces deux textes ne permet pas d'affirmer qu'ils aient été rédigés à la

même occasion ni qu'Orséchémis ait ajouté son proscynème personnel à celui du prêtre Eudaimon. Il est également possible, mais moins probable, qu'Orséchémis se soit mis au service, cette même année, du signataire du texte 70, qui date vraisemblablement d'Epiphi (fin juin/ fin juillet) 213.

Λ

L.4: Cet acte d'adoration est rendu plus solennel par une indication de temps, l'adverbe σήμερον, et par une indication de lieu.

On pourrait, comme Zucker, qui s'appuyait sans doute sur la formulation du texte 18, restituer après le féminin κυρία l'une des dénominations de l'Isis locale. Mais un emploi absolu est également plausible. Zucker n'a pas précisé si sa restitution était ou non fondée également sur des traces de lettres ou sur la disposition du texte.

11. TROISIEME ACTE D'ADORATION D'ORSECHEMIS, FILS DE PEMAUS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, troisième série d'inscriptions depuis la porte du spéos, entre les inscriptions 1 et 25, selon Zucker¹.

Graffite peint de 4 lignes.

Dimensions précises inconnues. Hauteur des lettres: de 12 à 15 mm.

Graffite peint en rouge, sans cadre. Le texte était déjà partiellement effacé à l'époque de Zucker.

D'après la copie de Zucker.

Position de l'inscription indiquée par Roeder, pl.114. Publié d'après la pierre par Zucker, n° Zus. L.366, pp.112-113. (Preisigke, SB 5076).

1 (Ἔτους) καὶ Αὐτοκράτορος
 Κέσαρος Σεουήρου Ἀντ[ωνίνου],
 τὸ προσκ[ύ]νημα Ὀρσεχημῆς Πεμαυτοῦ
 4 ἐημαρτε πρὸς τῇ κυρίᾳ [ἡμεῖς?].

"L'an 21 de l'empereur César Sévère Antonin, voici l'acte d'adoration d'Orséchémis, (fils de) Pemaus, aujourd'hui, près de notre maîtresse (sc. Isis)."

DATE: Ce texte est daté de l'an 21 de l'empereur Caracalla (212/213 p.C.).

L.1 : L, pour ἔτους, la pierre, selon Zucker.

(1) On pourra situer cet emplacement en consultant la

12. ACTE D'ADORATION DE BESARION, FILS DE PAMES, PRETRE
D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, EVOQUANT UN SANCTUAIRE
D'ISIS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, troisième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, à 1,25 m du sol et à 0,80 m de l'arête Sud-Est de la façade (voir pl.61 à 63).

Inscription de 8 lignes.

Dimensions: hauteur 33 cm, longueur 50 cm. Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Selon Zucker, les deux oreilles étaient ornées d'un serpent-uraeus peint en rouge. Cadre intérieur, dont l'oreille gauche semble également avoir bénéficié. Réglage double, de moins en moins net vers la fin de l'inscription. Les lettres de la dernière ligne sont plus petites.

D'après la photographie de la pierre (pl.8 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.5, n°8, avec un commentaire de Niebuhr ibid., p.14, n°8. (Franz, CIG n°4987). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°369; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94. Position indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre, ibid., pl.75. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.369, pp.131-132 et "Addenda", p.168 ("Zu S.131"). (Bilabel, SB 8468).

1 Τὸ προσκύνημα Βησαρί-
 ων Παμησους, ἱερὺς γό-
 μου, καὶ τῶν φιλοούντων
 4 αὐτοῦ καὶ ἐποίησεν
 τὴν κατίτρυσιν τοῦ ἱε-
 ροῦ τῆς Φοιβητρίας ἐπ' ἁ-
 γαθῶς, (ἔτους) κβ // Φαρμουθι ἰζ
 8 κατ' ἀρχαίους, καὶ Βησας Πετεηδου.

"Voici l'acte d'adoration de Bésarion, (fils de) Pamès, prêtre d'un chargement (de pierres), et de ses amis -- et il a célébré la fondation du sanctuaire de la "Phoibétria" ("la Purificatrice"?), dans l'espoir d'un bien² -- l'an 22, le 17 Pharmouthi selon les anciens, et (l'acte d'adoration) de Bésas, (fils de) Pétéésis."

DATE: Cette inscription est datée du 17 Pharmouthi (de l'ancien calendrier égyptien) de l'an 22 du règne d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit s'agir de Caracalla. Cette date correspond donc au 12 février 214 p.C.

L.2 : ΙΕΡΥΣ, la pierre.

L.3 : Dans ΚΑΙΤΩΝ, iota , tau et oméga sont liés.

L.4 : Une feuille a été gravée en fin de ligne en guise de signe de remplissage.

L.5 : κατίτρυσιν est pour καθίδρυσιν, comme l'a signalé Zucker.

L.7 : La pierre porte L KB //

L.8 : ΠΕΤΕΗCΙ, la pierre: "pour Πετεηβίς",
Zucker.

L.1-2: Le dédicant porte un nom bien connu, formé, comme de nombreux autres à Kertassi (par exemple, comme celui du dernier personnage, Bésas, 1.9), sur le nom du dieu Bès.

Ce nom, Βησαρίων, qui était bizarrement analysé par Hopfner comme composé des deux noms Bès et Horus¹, comporte, en fait, le suffixe grec -αρίων, qui entre, comme le suffixe -άριον d'une série de noms propres féminins (par ex. Thermoutharion sur Thermouthis), dans la composition de nombreux diminutifs. Bésariôn est le diminutif de Bésas, comme Eudariôn celui du nom Eudas, Musthariôn celui de Musthas, Ptollariôn celui de Ptollas...

Le patronyme de Bésarion est régulièrement au génitif. On retrouvera cette forme Παρηίου en 18, 2 (second procynème de Bésarion), mais dans les autres textes de Kertassi, c'est la forme Παρηίου qui est habituelle à ce cas.

La forme ἑρῶς pour ἑρῆς (les textes de Kertassi ne livrent pas d'autre exemple de notation de ΕΥ par U) résulte probablement d'une erreur du lapicide. Gignac² qualifie les rares exemples attestés de "probably scribal errors". La forme du nom κατίτρυβειν

(1) Hopfner, p.18.

(2) Gignac, t.1, p.230.

(1.5) témoigne en tout cas des incertitudes du lapicide.

Bésarion a de nouveau exercé la prêtrise en 216 p.C., comme nous l'apprend le texte 18, important en raison de sa mention d'Isis et à cause de l'écart réduit qu'il suppose entre les deux prêtrises de ce personnage.

En elle-même, la date de cette première prêtrise de Bésarion permet de prouver, en s'appuyant sur le texte suivant, la brièveté de l'occupation de la charge de prêtre.

L.3 : Bésarion n'évoque ici que ses amis, désignés par le participe φιλοῦντες, ici au génitif, alors que le nom du prêtre et son apposition étaient au nominatif, alternance fréquente dans nos textes.

Le second proscynème de Bésarion comporte en outre la mention de sa femme.

L.4-7: La liste des dédicataires, qui semble bien se poursuivre à la ligne 8 avec la mention d'une dernier personnage, est brutalement interrompue par une phrase coordonnée par καὶ à τὸ προσκύνημα. De ce fait, il est délicat de décider si l'expression adverbiale ἐπὶ ἄγαθῶν et la date dépendent de ἐποίησεν ou de τὸ προσκύνημα. Etant donné l'importance de la cérémonie évoquée, il semble plus plausible que la date porte sur ἐποίησεν, mais cela suppose qu'à titre exceptionnel le proscynème proprement dit ne soit pas

daté.

Cette phrase nous apprend donc qu'on a célébré le 19 février 214 (ou peu de temps avant), la "κατίτρυβίς" du temple d'une déesse nommée "Phoibêtria".

Pour ce qui est de la forme du verbe ἔποιήσεν, qui compose ici avec le nom d'action καθίδρυσις une périphrase équivalant au verbe simple καθύδρυνω, on notera simplement la présence irrégulière du nu euphonique devant un mot commençant par une consonne (en l'occurrence τήν). Gignac¹ signale qu'avec le temps, l'emploi de ce nu est devenu de plus en plus irrégulier, avant d'être généralisé dans tous les contextes à l'époque byzantine. On trouve à Kertassi un emploi systématique du nu euphonique devant consonne dans les quelques occurrences présentes (29 ,7, 39 ,7 et peut-être 40 ,7).

Quant à la forme étrange κατίτρυβίς, elle résulte d'une double déformation du nom καθίδρυσις. L'ouvrage de Gignac atteste de la fréquence relative de ces deux erreurs: il rappelle, pour expliquer la confusion entre aspirée et non-aspirée, que les aspirées n'existaient pas en copte (sauf en bohaïrique) et évoque, par ailleurs², plusieurs exemples de confusion entre sourdes et sonores. A Philae, on peut relever, dans un seul et même texte, ἰβιτωσ pour

(1) Gignac, t.1, p.114 B.

(2) Gignac, ibid., p.81.

ἡ δειδοσ et τωτε κκακύνου pour Δωδεκαεχούνου 1.

Zucker parle, pour ce mot κκαθίδρυεσ, d'un sens technique, sans traduire. Les dictionnaires évoquent, comme pour le simple ἴδρυεσ, les deux sens voisins de "fondation" et de "fête de fondation", tous deux attestés dans des inscriptions du 2^e et du 3^e s. p.C.

Pour éclaircir cette donnée très succincte, il faut résoudre une première difficulté en identifiant la déesse désignée par cette épithète de "Phoibétria".

Cette épithète divine n'est attestée en tant que telle dans aucun autre texte. A Kertassi même, sa forme est cependant confirmée par la présence de l'anthroponyme original Phoibétès dans les trois textes 19 a, 21 et 26.

Plusieurs interprétations ont été proposées pour cette épithète. La première consiste à la rapprocher du verbe φοιβάζω ("inspirer, prophétiser") et du nom d'action φοίβηεσ. Il s'agirait alors d'un équivalent de φοιβάστρια, "la prophétesse", et en quelque sorte du féminin de ὁ φοιβητής, attesté avec le sens de "prophète" chez Manéthon (les formes φοιβητήρ et φοιβήτωρ sont également attestées avec ce même sens). La traduction correspondante proposée par Roeder² est "die Orakel-Spenderin". Zucker rappelle à

(1) E. Bernand (1), texte 307, 1.5 et 1.6 ("époque impériale avancée").

(2) Roeder, §327, p.125.

ce propos une glose d'Hésychius, " φοιβητεύειν = χρησμών δειν " et évoque les oracles d'Isis. Cette caractéristique éventuelle de notre déesse n'est pas confirmée par les textes.

La seconde possibilité, évoquée par Zucker et par Roeder, est que le mot Φοιβήτρια ait ici le sens que lui attribue Hésychius (car notre épithète n'est pas un hapax), "la Purificatrice" (Hésychius le glose ~~soit~~ par le mot καθάρτρια). Notre mot se rattacherait alors au verbe φοιβάω-ω̃.

Enfin, mais sans justification par l'étymologie, Roeder proposait de comprendre "die Schwärmerin", celle qui échauffe les esprits lors du κῶμος 2.

La plupart des commentateurs et éditeurs précédents ont identifié cette déesse avec Isis, le plus souvent en avouant leur incertitude, Roeder signalant clairement qu'il hésitait entre Isis et Srouptichis (second nom de divinité féminine présent dans nos textes). Niebuhr³ est le seul à avoir proposé (avec des réserves) une triple assimilation, en anticipant avec intuition sur l'analyse du nom de la déesse Srouptichis comme "Isis des carrières" par Griffith. La "Phoibétria" se confond sûrement avec cette Isis-Srouptichis, unique patronne connue de

(1) Zucker, §22, p.46, et G.Roeder, ibid. ("die Reinigerin").

(2) Roeder, ibid. et §357, p.139. C'est le terme κωμὰστῆριον de 45,5 qui suggère l'existence à Kertassi de κῶμοι ou du moins de κωμὰστῆριον.

(3) Niebuhr in Gau, p.13.

Kertassi (l'autre divinité locale, Poursepmounis, est une divinité masculine).

Outre la mention d'Isis dans le texte 18, on pourrait avancer deux autres arguments favorables à cette interprétation.

D'une part, le seul autre $\xi\epsilon\rho\acute{o}\nu$ mentionné dans nos textes (en 27, 3) est consacré à (Isis-) Srouptichis. Le fait qu'il y soit qualifié de "nouveau" (à une date imprécise) ne peut être expliqué avec certitude. D'autre part, il serait totalement invraisemblable qu'une seconde divinité féminine, distincte d'Isis-Srouptichis, soit gratifiée d'un " $\xi\epsilon\rho\acute{o}\nu$ " sans avoir été citée dans un seul des quatre-vingts autres textes (auxquels on peut même ajouter la dizaine de textes démotiques qui nous sont parvenus) et il est exclu que les événements cultuels évoqués dans cette inscription se réfèrent à un autre lieu que Kertassi.

Le nombre total des épithètes locales semble certes un peu élevé: "Srouptichis" (= "Isis des carrières"), "Isis de Prawini" (en démotique) et enfin "Phoibétria". Mais si Prawini est bien, comme le suggère Griffith, le nom du sanctuaire¹, Phoibétria est

(1) Griffith, I, p.39, dans son commentaire du texte démotique n°2 de Kertassi (1.4): Griffith interprétait ce nom comme celui du temple et le traduisait par "The sun is rising" or "shining", "a name appropriate to a shrine looking eastward".

finalement la seule dénomination qui ne se réfère pas au lieu.

Qu'est-ce donc que le "sanctuaire" évoqué ici?

Si l'on se réfère à la description du site par les visiteurs et les archéologues, on pourra hésiter entre le spéos des carrières et le kiosque d'Isis, sans parler de la chapelle du fort romain ou des temples tout proches de Wadi Hedid et de Sadhab.

Roeder a choisi le kiosque, qui est par ailleurs attribué à Isis, en comprenant la $\kappa\kappa\theta\acute{\iota}\sigma\pi\upsilon\omicron\varsigma$ comme une réorganisation du culte ou encore comme une nouvelle consécration¹.

Zucker, en revanche, hésitait à considérer que le kiosque pouvait dépendre de ce qu'il appelait "l'association cultuelle du Gomos" et il est exact que nous ignorons tout du type de relations qui devait exister entre le kiosque (dont aucune inscription n'est datée sûrement) et le culte qui se déroulait dans les carrières. Mais Zucker s'est également senti obligé², pour des raisons complexes, inhérentes à sa théorie d'ensemble³, de rejeter la candidature du spéos. Au spéos, sanctuaire "de l'association" dédié à Isis (et

(1) Roeder, §328, p.125, et p.128 ("Einrichtung oder Errichtung").

(2) Zucker, §19, p.41.

(3) Il suffira de rappeler ici qu'il donnait au mot "Gomos" un sens local. Il lui fallait en outre maintenir la distinction incontournable entre le titre d' $\epsilon\pi\epsilon\epsilon\delta\acute{\varsigma}$ γόμου et celui de $\pi\rho\omicron\sigma\tau\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma$ Σπουπιχιος, attesté par ailleurs.

qu'il a presque pris le parti de nommer "Gomos"), il a donc opposé le "temple de Srouptichis", petit temple annexe "nouvellement fondé"¹, qu'il a été le seul² à assimiler en outre au *καλαμῶν* de 37, 5.

L'identité entre Isis et Srouptichis nous permet de ne pas inventer d'autre lieu de culte que ce spéos, parfaitement adéquat pour les petites cérémonies qui devaient être célébrées en l'honneur de cette "Isis des carrières".

Que signifie donc la *καθ' ἑρως* de ce sanctuaire qui doit se confondre avec le spéos?

Nous connaissons plusieurs inscriptions antérieures à la date de notre texte et elles sont déjà disposées symétriquement par rapport à la petite chapelle du milieu de la façade. Une "fondation" du spéos, au sens propre du terme, est donc exclue. Il peut s'agir, en revanche, d'une "consécration" officielle ou encore d'une nouvelle consécration à l'occasion de travaux d'aménagement complémentaires, qu'il nous est impossible de reconstituer.

On peut penser aussi, conjointement, à une (ré)organisation de ce culte local. Les années suivantes nous fournissent, en effet, la seule mention du titre de "lasanis de Srouptichis" (16, 2).

(1) Zucker, p.46.

(2) San Nicolo (I, p.124 et II, p.147) a néanmoins, pour le reste, suivi Zucker dans cette interprétation, que l'on trouve déjà en germe chez Otto (I, p.129, n.9).

Sans que le spéos soit véritablement devenu un "temple" disposant d'un clergé régulier, il est possible que les carriers aient au moins nommé, à cette date, un "administrateur permanent", qui a dû être chargé de gérer les fonds du culte local et d'organiser les cérémonies en conseillant les prêtres occasionnels qui se succèdent à Kertassi, c'est-à-dire chargé, en somme, d'assurer la continuité du culte entre les prêtrises. Ce lasanis, qui a rédigé son texte en 215/216 p.C. (la date n'est malheureusement pas plus précise), déclare occuper cette charge depuis deux ans: il est donc plausible qu'il ait été nommé précisément à l'occasion de cette *κxθίδρυσις*.

Il est indéniable, en tout cas, que le culte d'Isis-Srouptichis a connu un grand essor dans les années 214/225 p.C. Le grand nombre de prêtres dans ces années-là suggère que dans l'enthousiasme de cette "renaissance" du culte local, une grande proportion des entrepreneurs ou notables de passage a dû accepter d'exercer la prêtrise locale.

Le fait qu'un de ces prêtres ait pu prendre en charge cette cérémonie¹ prouve que le culte instauré par les carriers locaux ne possédait aucune "direction" locale permanente. Loin de participer occasionnellement à un culte préexistant, les notables et entrepreneurs de passage ont directement contribué à la création et

(1) Ce fait avait choqué Poland (p.375) avant Zucker (§22, p.45).

au renouveau de ce culte qu'ils ont visiblement "dirigé" successivement et de façon intermittente pendant les cinquante années attestées par les textes. S'il avait existé une autorité locale différente, dont les prêtres n'auraient été que des adjoints honoris causa, celle-ci n'aurait pu être absente de tous nos textes, et surtout pas de celui-ci, qui touche de si près à la vie de ce culte.

Apparemment, c'est la création de l'archiprêtrise, vouée cette fois, semble-t-il, principalement au dieu Poursepmounis, qui a, de même, donné un nouvel élan au culte local vers 234/235 p.C. (texte 34), l'exercice de la prêtrise étant devenu plus irrégulier vers 225/235 (on ne compte que quelques prêtrises, cinq au plus, entre ces deux dates), après la décennie très intense (une quinzaine de prêtrises environ) qui a succédé à cette καθίστησις.

L.7-8: On ne retrouve que dans le texte 32 (l.8), de 228 p.C., une telle formulation comportant l'expression κατ'ἀρχαίους, qui signifie "selon les anciens", soit "ancienne manière". C'est là une référence très claire à l'ancien calendrier égyptien, encore utilisé sporadiquement, à cette époque, concurremment avec le calendrier "réformé" imposé à l'Egypte par Auguste.

Niebuhr n'avait pas pris conscience de ce recours à l'ancien calendrier. Il a été suivi par Bilabel, alors que plusieurs éditeurs, à commencer par Young et Franz, avaient correctement analysé cette formulation

et que Zucker avait proposé une équivalence correcte pour cette date.

Selon Wilcken², le maintien de cet ancien calendrier sous l'Empire romain, quoique nettement minoritaire, n'était pas exceptionnel, notamment dans les milieux traditionnels égyptiens et dans les villages.

C'est assurément à cause de leur sujet nettement religieux que ce texte-ci et le texte 32 (qui évoque la livraison de pierres au temple d'Isis à Philae) ont été datés de cette façon. Paradoxalement, on ne rencontre aucun exemple de survivance de cet ancien calendrier dans les textes de Philae.

Enfin, c'est la longueur du règne évoqué qui amène à dater ce texte de 214 p.C., dans la vingt-deuxième année du règne de Caracalla. Aucun autre empereur n'a eu des dates de règne aussi élevées dans cette période (de 205 à 255 environ) où est attestée sûrement l'institution locale de la prêtrise.

L.8: Ce texte s'achève sur la mention d'un dernier personnage dont le nom, du point de vue grammatical, ne peut manquer d'être également complément de τὸ κροσ-

(1) Il a rectifié dans ses "Addenda" le calcul erroné publié dans son commentaire.

(2) U. Wilcken, Grundzüge und Chrestomathie der Papyrus-Urkunde, I, 1 (1911), p. LVI: "Abgesehen von dem Gebrauch der Astronomen hat man namentlich in national-ägyptischen Kreisen, besonders in den Dörfern auch weiterhin noch gelegentlich nach dem Wandeljahr gerechnet".

κόννημα , puisqu'il est coordonné au nom du prêtre et à la mention de ses amis.

Nous ignorons pourquoi ce personnage, nommé Βησας Πέτεσις , a été ainsi gratifié d'une mention spéciale, qui plus est en fin de texte. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse du lapicide. Ce qui confirmerait plutôt cette hypothèse, c'est que le second texte de notre prêtre (le texte 18 , gravé seulement deux ans plus tard), se termine de nouveau par la mention d'un nommé Bésas (cette fois "surnommé Pkulis"), dont le nom est cette fois plus clairement isolé en fin de texte. L'assimilation de ces deux homonymes, quoiqu'impossible à prouver, n'est pas difficile à envisager: on aurait ici son patronyme, Pétéésis, et en 18 , il aurait préféré faire figurer son surnom, autre moyen courant de le désigner.

La forme Pétéési , dépourvue de terminaison grecque, serait donc le patronyme de Bésas.

Ce nom de Bésas renvoie évidemment au nom du dieu Bès. Nous avons déjà vu que le prêtre auteur de ce texte se nommait Bésarion. On rencontre également à Kertassi les noms Tbésis ("celle de Bès") et Bésis , qui n'est autre que le nom du dieu sous une forme hellénisée, comme le nom Bésas , d'ailleurs. Les noms Bèskalès et Bèskolôn sont, quant à eux, plus difficiles à analyser. Cette fréquence assez grande des anthroponymes formés sur le nom du dieu Bès peut être due, simplement, à la grande popularité de ce dieu dans toute l'Egypte à cette époque.

13. ACTE D'ADORATION D'AURELIOS SOTER, DIT "LE JUSTE",
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, première rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en haut, à 1,95 m du sol, le long du montant de la porte (voir pl.61 et 62).

Inscription de 8 lignes.

Dimensions: hauteur 27 cm, longueur 46 cm. Hauteur des lettres: de 15 à 30 mm; interlignes de 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula-ansata à deux oreilles. Le cadre rectangulaire est gravé entièrement, c'est-à-dire même au niveau des oreilles. Celles-ci, de façon originale, présentent des angles presque droits. Selon Zucker, des traces de couleur étaient visibles sur l'oreille droite; elles avaient disparu en 1959. En l'absence de tout réglage, la hauteur des lignes est irrégulière; elles ne sont d'ailleurs pas droites et il reste de la place sous la dernière ligne.

D'après la photographie de la pierre (pl.10) et celle de l'estampage (pl.24 a).

Fac-similé d'après la pierre par Burckhardt (1819) p.124 en haut; 2ème éd. (1822), p.114, troisième inscription). Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.5, n°7, avec commentaire de Niebuhr, ibid., p.14, n°7. (D'après une copie de Champollion, Letronne, pp.481-483, n°1). (Franz, CIG n°4986).

Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°346; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94. Position indiquée aussi par Roeder, pl.114. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.346, pp.119-120. (Bilabel, SB 8467).

1 Τὸ προεκύνημα Αὐ-
 4 ρηλίου Σωτήρος τοῦ
 καὶ Ἰούστου, εὐεργε-
 τηθεὶς ὑπὸ τῆς κυ-
 ρίας μυρονύμου
 Ἰσίδος, θεᾶς μεγί-
 8 στης, καὶ ἱερέως γόμου, ἔτους
 κβ' // Φαρμουθι τγ', ἐπ' ἀγαθῶν.

"Voici l'acte d'adoration d'Aurelius Sôter, dit 'le Juste', qui a reçu un bienfait de notre maîtresse Isis aux mille noms, la très grande déesse, et (qui a été) prêtre d'un chargement (de pierres), l'an 22, le 13 de Pharmouthi, pour le bien."

DATE: Ce texte est daté du 13 Pharmouthi, soit du 8 avril, de l'an 22 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. En raison du nombre élevé de l'année de règne et de la présence du titre local de "prêtre", on peut attribuer ce texte au règne de Caracalla. Cette date équivaut donc au 8 avril 214 p.C.

Les lettres de ce texte présentent une forme anguleuse.

L.3 : La pierre porte 'ΟΥΥΕΤΟΥ, avec un tréma.

L.5 : Gau et Lepsius ont copié fidèlement la forme MVPONVMOV (pour μυρωναίου, comme l'ont signalé Niebuhr, Letronne, Franz et Zucker).

L.7 : La pierre porte 'ΕΡΕΥΕ.

L.8 : ΕΠΑ.ΓΑΘΩ, sans iota adscrit, est suivi de deux points disposés verticalement. Il semble bien que ce signe soit répété sous la fin du nom du mois Pharmouthi, avec, de nouveau, une fonction à la fois utilitaire (ponctuation de fin de texte) et décorative. Les éditeurs précédents n'avaient rien noté à cet endroit.

Ce procynème est le seul à Kertassi à comporter les remerciements de l'auteur envers un dieu. Ce personnage, qui porte un nom romain, a exercé la prêtrise locale. La situation chronologique de cette prêtrise entre deux autres prêtrises datées également de 214 p.C. nous apporte une indication très précieuse sur la durée de cette charge.

L.1-3: L'auteur de ce procynème porte un nom partiellement latinisé, que l'on pourrait transcrire sous la forme "Aurelius Sôter qui et Justus". Il porte le gentilice le plus courant à cette époque, Aurelius, puis un cognomen de forme grecque: il s'agit là assurément de son nom grec, c'est-à-dire de celui qu'il portait avant l'acquisition de la citoyenneté romaine et qui, sans doute, continuait d'ailleurs à le désigner

dans sa vie de tous les jours. Tous les gens qui portent les tria nomina dans nos textes ont procédé de cette façon (à l'exception du nommé Makreinos, dont le cas est très particulier).

Enfin, le personnage porte un "sobriquet" (en latin " signum " ou " vocabulum "). L'usage consistant à allonger son nom par des sobriquets, parfois très nombreux¹, est bien connu dans l'onomastique latine². A Kertassi même, on peut évoquer, outre notre personnage, le cas de Makreinos, qui semble avoir porté, outre ses tria nomina , le "sobriquet" de Makarios .

Contrairement à l'usage le plus courant, en revanche, notre prêtre porte comme "sobriquet" une épithète latine simplement transcrite en grec³.

Ce personnage disposait donc de la citoyenneté romaine en cette année 214. Je signalerai à ce propos que, alors que la plupart des textes de Kertassi se situent dans les quatre décennies qui ont suivi la promulgation de l'édit de Caracalla (212), les noms typiquement romains y sont très rares. Si on laisse

(1) Plusieurs exemples extrêmes sont évoqués par R. Cagnat, Traité d'épigraphie latine (4ème éd., 1914), pp.55-56.

(2) "Cet usage ne remonte pas plus haut que le milieu du II^e siècle après J.-C.", selon R.Bloch, L'épigraphie latine (4ème éd., 1969), p.27, avec bibliographie.

(3) On retrouvera la même composition dans le nom qui figure sur une base de statue à Tentyris. Ce texte (A.Bernand (4), n°38, l.1-2), daté du 3^e s. p.C. par son éditeur, révèle en effet le nom " Αἰρ(ήλιος) Ἀπολλώνιος ὁ[καὶ] Μαρκουλεῦνος", ce dernier mot transcrivant évidemment le mot latin masculinus ("mâle, viril").

de côté les soldats¹, on ne compte en effet que trois personnes au nom romain parmi la quarantaine de gens qui ont exercé la prêtrise à Kertassi. Le premier est un bouleute de Ptolémaïs, nommé Aurélios Sôter en 27, mais seulement Sôter en 37; le second, nommé Aurelios Sarapion en 19 (mais seulement Sarapion en 20 et en 45), porte dans ce dernier texte le titre de "vétérant", mais nous ignorons s'il était déjà militaire à l'époque de son premier texte. On ne peut leur ajouter que le nommé Makreinos, qui n'a reçu la citoyenneté, on en est sûr, que vers 240, époque à laquelle il a pris le nom de Gaios Ioulios Makreinos.

Meyer² s'est cru autorisé à tenir compte de ces données dans son étude du problème de l'attribution de la citoyenneté romaine aux prêtres d'Egypte. Mais il n'y a aucun rapport entre nos "prêtres" temporaires et occasionnels et la classe traditionnelle des prêtres égyptiens: nos "prêtres" sont en fait des notables ou des entrepreneurs de travaux et il est impossible qu'ils aient reçu la citoyenneté romaine pour avoir exercé cette charge honorifique strictement locale.

D'autre part, l'emploi des tria nomina est trop irrégulier pour qu'on puisse porter un jugement quantitatif valable. Nos textes ne prouvent pas que leurs auteurs n'avaient pas reçu la citoyenneté

(1) On rencontre un simple soldat (?) nommé Fabius en 54 et un hypothétique beneficiarius nommé Julius Hierax en 55.

(2) Meyer, n.508, pp.140-141.

romaine; ils prouvent uniquement que la mention des tria nomina dans des textes ne présentant pas de caractère "officiel" (je veux dire "administratif") était rare à cette époque en Egypte. Cette affirmation n'est pas nouvelle, mais les textes de Kertassi la corroborent avec une très grande netteté.

Tout d'abord, en effet, aucun des personnages que j'ai cités n'est systématiquement désigné par ses tria nomina : dans la moitié des textes concernés¹, le cognomen seul (c'est-à-dire, finalement, l'ancienne dénomination grecque du personnage) se substitue au nom complet. Preuve plus nette encore, le bouleute Apollonios de 15 et 26, qui possédait la citoyenneté romaine de par sa fonction, ne porte de nom romain dans aucun de ses deux textes.

Dans ces conditions, il est hasardeux de se prononcer sur la citoyenneté romaine de tous les autres personnages mentionnés dans nos textes. Je me contenterai de signaler les deux enseignements sûrs de notre corpus de ce point de vue.

Premier point: aucun des rares citoyens romains que nous rencontrons dans nos textes ne doit sûrement cet honneur à l'édit de Caracalla: Apollonios et Sôter bénéficiaient assurément de cet avantage en leur qualité de bouleutes d'une ville de Haute Egypte (on

(1) Makreinos utilise les tria nomina huit fois sur neuf (l'exception est le court texte 36), mais cette insistance délibérée possède un caractère bien particulier.

notera à ce propos que le fils de Sôter, devenu prêtre à son tour (37), ne porte pas de nom romain). Sarapion, pour sa part, peut très bien avoir été soldat dès son premier texte et y avoir négligé ce détail. Il ne reste donc que notre personnage, qui pourrait d'ailleurs très bien, lui aussi, appartenir à l'armée romaine (il pourrait alors devoir son "sobriquet" de "Le Juste" à sa façon de commander (?)). En tout cas, son gentilice ne prouve pas qu'il doive sa citoyenneté romaine à Caracalla, puisque, on le sait, il s'agit là du gentilice de Marc Aurèle et de Commode, que Caracalla n'a fait que s'approprier indûment à des fins de propagande.

Second point: nous avons la preuve qu'un personnage influent (au niveau local s'entend) n'a obtenu la citoyenneté romaine que vers la fin de sa carrière. Il s'agit du "fameux" Makreinos, qui a été huit fois prêtre, qui a versé au total 300 pièces d'or pour ses missions dans les carrières de Kertassi, et qui n'est devenu citoyen romain que vers 240 p.C., comme le prouve l'apparition de son gentilice, Julius, dans son sixième texte, 39 , daté de 243 ou 249 p.C.

Pour en revenir à notre personnage, de nouveau, l'idée qu'il ait pu être originaire de Ptolémaïs est une invention de Plaumann, que Zucker a adoptée¹.

(1) Plaumann, p.111, Zucker p.51 (sous la fausse référence "L.376"). D'autres commentateurs ont même pris le risque d'établir des relations de parenté entre notre personnage et les deux bouleutes évoqués ci-dessus (cf. le commentaire des textes 15 et 27).

L.3-7: Exceptionnellement, avant même d'évoquer sa prêtrise, l'auteur de ce texte consacre quelques mots à une action de grâce adressée à la déesse Isis.

Nous ignorons tout du "bienfait" qui est à l'origine de cette évocation d'Isis. Meyer¹ a pensé, étant donné la date du texte, à l'acquisition de la citoyenneté romaine. Mais rien ne vient confirmer cette simple hypothèse.

Aurelius Sôter n'a pas jugé utile de signaler ce bienfait à la postérité, soit par manque de place, soit plutôt parce que la déesse n'a pas besoin de ce rappel. Ce qui nous importe surtout, c'est que c'est à la suite d'une espèce de vœu que notre personnage semble avoir fait rédiger ce texte et sans doute aussi avoir exercé la charge locale de prêtre. La motivation de ceux qui sont devenus prêtres est très rarement mentionnée dans nos textes. On ne peut comparer à ce détail que le témoignage de piété envers Poursepmounis que comporte le texte 40 .

Toujours est-il que la façon dont est désignée la déesse ne présente aucunement un caractère local. Isis est certes magnifiée par l'épithète "très grande" et par l'adjectif $\kappa\upsilon\rho\acute{\iota}\alpha$, mais elle n'est évoquée ici, comme plus tard en 18 ,5, que sous son nom courant, Isis, et non pas sous l'épithète locale de Phoibétria

(1) Meyer, n.498, p.136, évoquait à ce propos notre inscription et un texte de 215 p.C., d'une autre origine, dans lequel ce serait la citoyenneté romaine qui serait qualifiée de "cadeau de la déesse".

ni sous son nom local de Srouptichis , "Isis des carrières". De même, en employant l'épithète μυριώνυμος , c'est-à-dire en rappelant la "diversité" de cette déesse, notre personnage, loin d'apparaître comme un fervent adorateur de l'Isis locale, semble plutôt signaler qu'il a profité de l'existence de ce culte local pour se délivrer d'un vœu prononcé en faveur d'"Isis".

La forme μυρονύμου pour μυριωνύμου appelle un petit commentaire. La confusion très courante entre o bref et o long explique facilement l' omicron . Quant à la chute du iota , c'est également un phénomène connu. Répertorié par Gignac¹, qui en donne pour exemples les formes Ἐδρκνοῦ et ἄρχερέυς , il explique également à Kertassi la forme ἔπτακοσε en 40 (1.6/7) (Gignac cite, de même, τρικκόδακ pour τρικκόδακ) et peut-être les formes ἔρέως en 28 , 3 et γαλλκριν en 17 ,4.

L.7: Notre personnage a fait graver ce proscynème en tant que titulaire de la prêtrise locale. A ce propos, la date de ce texte permet, par comparaison avec celle du texte précédent et celle du texte suivant, de prouver que la prêtrise n'était pas exercée pendant une année pleine, mais pendant une durée qui pouvait être très brève. Le texte 12 était en effet daté du 12 février 214 et le texte 14 est daté du 27 avril de cette même année. Il faut donc admettre (à moins

(1) Gignac, t.1, p.304.

qu'il ait pu y avoir plusieurs prêtres simultanément, hypothèse que Zucker a également rejetée parce qu'elle ne correspond pas non plus à la forme normale d'une association cultuelle de l'époque) que notre personnage n'a pu être prêtre, au plus¹, que pendant deux mois et demi et ne l'a sans doute été réellement que quelques semaines

Zucker, qui considérait la prêtrise comme une charge annuelle (et aucun des commentateurs précédents n'a explicitement proposé d'autre solution) dans le cadre d'une association cultuelle permanente, a dû avouer que cette série de trois textes de prêtres en deux mois et demi constituait une véritable exception à son système et il n'a pu en proposer aucune explication. Tous ses efforts ont seulement consisté à circonscrire le problème à cette année 214, en niant systématiquement tous les autres indices qui poussent à affirmer que l'on était prêtre pour moins d'un an.

Ainsi, il a tout d'abord insisté sur la régularité des premières prêtrises de date sûre et précise, commémorées par les textes 4 à 9, qui s'étageraient régulièrement, selon lui, entre 205 et 211 p.C.

On peut facilement objecter à cet argument qu'une régularité partielle ne constitue pas, stricto sensu, une règle. La consultation de la planche 64 permettra d'ailleurs bien plutôt de se rendre compte de

(1) C'est-à-dire en admettant arbitrairement que l'auteur de 12 ait fait graver son proscynème le dernier jour de sa charge et celui de 14, au contraire, le premier de la sienne.

l'irrégularité extrême des dates des prêtrises. Leur nombre ne suffit pas à couvrir la période où cette fonction est attestée et leur répartition dans le temps est confuse, deux périodes plus riches (205/220 et 240/250 p.C.) s'opposant à une période intermédiaire nettement plus pauvre.

Si l'on ne peut relever de façon indiscutable aucune autre concentration du type de celle que je viens d'exposer¹, il convient néanmoins de préciser que ce sont bel et bien quatre prêtrises en moins d'un an qu'il faut compter dans cette série, puisque les textes 12 à 15 ont été gravés entre le 12 février 214 et le 9 février 215.

Le second argument de Zucker reposait sur certaines désignations des prêtrises (en 33, 5, 35, 5-9, 34, 41 et 42), qui confirmeraient, selon lui, une durée annuelle de cette charge. Je renvoie évidemment à ces différents textes pour l'examen des formulations en cause. Il me suffira de dire, ici, qu'aucune n'est convaincante.

Finalement, on prendra surtout garde au fait que cette théorie de Zucker a eu sur sa datation des textes un effet tout à fait néfaste. Zucker, quand il se trouvait en face d'alternatives pour des textes de

(1) D'autres prêtrises sont assez proches dans le temps (cf. par ex. la planche 62). Zucker, qui a cherché à les répartir chacune sur une année en jouant sur la date supposée de l'entrée en charge du prêtre, a dû avouer qu'il était amené à formuler, ainsi, des hypothèses contradictoires.

prêtres, a en effet systématiquement exprimé sa préférence pour celle des solutions qui permettait d'éviter d'avoir deux prêtres la même année.

A force de solliciter ainsi les faits, il a même opéré dans son ouvrage une reconstitution maximale (et partiellement arbitraire) de la série des prêtres, qui se termine par cette conclusion optimiste¹ que, si l'on adoptait ce critère d'un seul prêtre par an, on pourrait obtenir une liste ininterrompue de prêtres, avec quatre exceptions d'une année seulement: on n'aurait pas de prêtre pour les seules années 225, 238, 241 et 247!

Le point de vue que je défends aboutit à une conclusion totalement différente: au lieu de supposer arbitrairement qu'il a existé une association fixe dont les prêtres sont restés en fonction un an, il faut considérer que la durée de la prêtrise est variable, tout simplement parce qu'elle est subordonnée à celle de la mission professionnelle du "notable" à Kertassi, et non l'inverse.

On était prêtre pendant quelques semaines, pendant le temps nécessaire à l'extraction des pierres que l'on souhaitait emporter. Pour ce qui est de l'estimation de la durée des séjours sur place, je renvoie à l'étude des bilans chiffrés de l'exploitation des carrières, qui constituent notre seul document objectif sur ce point. Il n'y a donc aucun inconvénient à ce qu'il y

(1) Zucker, § 44, p.68.

ait eu plusieurs prêtres en deux mois et demi et qu'on n'en connaisse aucun pendant une période de deux ou trois ans. Le caractère irrégulier du rythme des prêtrises correspond simplement à l'irrégularité de l'exploitation de ces carrières, soumise aux variations saisonnières et aux aléas de la vie économique de la Nubie et de la Haute-Egypte.

Je rappellerai, pour terminer, que des bouleutes (Apollonios, auteur de 15 et de 26, dont nous ignorons l'origine, et Sôter, de Ptolémaïs, auteur de 27 et de 37) ainsi qu'un hiérope de Ptolémaïs (47) ont été prêtres à Kertassi. Les commentateurs précédents ont eu beaucoup de mal à concilier leur fonction municipale avec leur exercice, à Kertassi, d'une charge locale à laquelle ils attribuaient une durée d'un an. Ils avaient échafaudé à partir de là diverses théories, Roeder allant jusqu'à affirmer qu'une colonie d'habitants de Ptolémaïs vivait à Kertassi. Il suffit désormais de considérer que ces notables, sans doute venus à Kertassi dans le cadre de leurs fonctions, n'ont exercé la prêtrise, comme les autres, que pendant le (peu de) temps nécessaire à leur mission. Il s'ensuit que les titres particuliers que portent ces différents personnages (" prostatès de la déesse Srouptichis" en 15, 4, etc.) ne correspondent pas non plus à de vraies charges annuelles, mais qu'ils ont été attribués à ces notables à titre purement honorifique.

(1) Je renvoie sur ce point au commentaire du texte 27.

L.7-8: Les éditeurs et commentateurs précédents ont également daté ce texte, avec une précision parfois relative, du 8 avril 214 p.C., sous le règne de Caracalla.

L'argument principal en faveur de cette datation est constitué par l'année de règne, dont le nombre élevé ne peut convenir qu'à Caracalla en ce 3ème siècle très agité (et encore, on le sait, uniquement parce qu'il avait gardé fictivement pour date de son investiture celle de son père, Septime Sévère). Cette datation est tout à fait compatible avec la place du texte au-dessous de 26, de 221, et à côté de 7, de 207. Le lapicide a encore eu la possibilité, à cette date, de choisir une position très favorable sur la façade du spéos, juste à hauteur d'homme.

14. DEUXIEME ACTE D'ADORATION DE MAKREINOS, HUIT FOIS
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, deuxième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en bas, à 1,32 m du sol et à 1,40 m de l'arête Sud-Est de la façade (voir pl.61 et 63).

Inscription de 7 lignes, accompagnée en haut à droite du chiffre \bar{B} .

Dimensions: hauteur 30 cm, longueur 54 cm. Hauteur des lettres: 25 mm (le B mesure 75 mm); interlignes : 20 mm.

Inscription gravée dans un cadre rectangulaire sans oreilles, par manque de place. Les caractères sont gravés entre deux lignes gravées très superficiellement, réglage qui n'est pas respecté à la dernière ligne. La hauteur des lettres varie.

D'après la photographie de la pierre (pl.8 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°9, avec un commentaire de Niebuhr, ibid., p.14, n°9. (Franz, CIG n°4988). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°367; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94. Position indiquée également par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.75. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.367, p.130. (Bilabel, SB 8469).

1 Τὸ προκύ(νη)μα σήμε-
 ρον Γαίου Διοσκόρου B
 Μακρείνου, δις ἑρέως γό-
 4 μου γενομένου, μετὰ τῆς
 συμβίου καὶ τῶν τῶν
 τέκνων καὶ Παμεχη-
 7 μης, (ἔτους) κβ // Παχων β'.

"Numéro 2. Voici l'acte d'adoration, aujourd'hui, de Gaios Dioskoros Makreinos, qui a été deux fois prêtre d'un chargement (de pierres), ainsi que celui de sa compagne, de leurs enfants et de Pamechêmis, l'an 22, le 2 Pachôn."

DATE: Ce texte est daté du 2 Pachôn (27 avril) de l'an 22 du règne d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit s'agir de Caracalla: cette date équivaut donc au 27 avril 214 p.C.

Le chiffre B qui accompagne l'inscription (à droite, en dehors du cadre, à la hauteur des lignes 1-3) a été noté par Zucker.

L.1 : Le lapicide a gravé ΤΟ ΠΡΟΚΥΜΑ: Zucker avait édité le mot entier.

L.2 : ΓΑΪΟΥ, la pierre.

En fin de ligne, un trait horizontal, visiblement un signe de "remplissage".

L.5 : ΤΩΝ ΤΩΝ, la pierre: Lepsius et Zucker ont proposé de supprimer un des deux mots, en supposant

une dittographie.

L.7 : La pierre porte LKB// ΠΑΧΩΝ Β/

Ce texte constitue le deuxième des huit actes d'adoration du nommé Makreinos et se situe chronologiquement juste après deux autres proscynèmes de prêtres.

A l'exception de deux détails mineurs, il est composé de la même façon que le texte 8, premier acte d'adoration de ce personnage.

Ce second proscynème de Makreinos est numéroté, comme le premier, juste au-dessous duquel il a d'ailleurs été gravé. On retrouvera systématiquement, par la suite, cette volonté de Makreinos de regrouper ses textes sur la façade du spéos.

L.1: La forme incomplète πρὸς κυμα n'est pas nécessairement le résultat d'une erreur du lapicide. Avi-Yonah¹, qui cite un exemple de cette forme, affirme en effet: "omissions of (...) penultimate syllables are to be considered true contractions". Les textes de Kertassi ne nous fournissent toutefois aucun autre exemple sûr de ce type d'abréviation.

L.3-4: La prêtrise commémorée par ce texte est la seconde des huit prêtrises de Makreinos. La formulation ici adoptée, avec l'adverbe distributif, est la plus courante à Kertassi.

(1) . Avi-Yonah, p.22c.

La formulation de ce texte, avec le participe aoriste $\gamma\epsilon\nu\acute{o}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$, rejette dans le passé conjointement la première et la seconde prêtrise, ce qui prouve que cette seconde prêtrise était achevée à cette date. Ce détail accentue encore la "concentration" apparente des prêtrises au cours de quelques mois de cette année 214 p.C.: si, en effet, on estime qu'il n'a pu y avoir deux prêtres en même temps, la seconde prêtrise de Makreinos aurait duré tout au plus trois semaines (du 8 avril 214, date du texte 13, au 27 avril, date de notre texte). Zucker, qui a avoué l'existence d'une difficulté, n'a évidemment pas développé cet argument qui était tout à fait contraire à sa conception d'une prêtrise annuelle.

Le second enseignement de cette formulation au passé, que l'on retrouve dans quelques autres textes et dont Zucker a minimisé l'importance, c'est que ce proscynème a été réalisé à la fin de la seconde prêtrise de Makreinos. Tel n'a pas toujours été le cas, nous en sommes sûrs, puisque quelques prêtres se sont donné la peine de faire ajouter à leur acte d'adoration, a posteriori, une seconde inscription mentionnant le bilan "technique" de leur séjour sur place. Bref, de nouveau, il ne semble avoir régné aucune règle dans ce domaine de la date de rédaction de l'acte d'adoration du prêtre non plus. Les efforts de Zucker pour reconstituer, à partir de ces données,

la date d'une hypothétique "entrée en charge" du prêtre sont d'ailleurs restées vaines.

L.5: La répétition de τῶν dans τῶν τῶν τέκνων aurait pu résulter d'une simple dittographie, comme on l'a proposé. Mais le fait qu'un autre texte de Kertassi, le texte 49 1, comporte de manière indiscutable l'emploi d'une forme ressemblant à l'article en fonction de pronom de rappel incite à garder cette particularité de notre texte. Le second τῶν a donc le sens de ²αὐτῶν et renvoie aux deux époux, ce qui est plus rare, mais pas exceptionnel dans nos proscynèmes.

L.6: Le nom de Paméchémis, seule personne étrangère associée à son acte d'adoration par Makreinos, est resté au nominatif, bien qu'il soit coordonné à une série de mots régulièrement au génitif: sa forme (c'est-à-dire, plus précisément, sa terminaison en -(ς)) le prédisposait à rester invariable.

Ce nom propre a été évoqué précédemment, dans le commentaire des textes 7 pour ce qui est du nom simple Pamès et 1 pour ce qui est du "suffixe" -chémis.

Notre personnage peut très certainement être identifié avec la seule personne qui porte ce nom à Kertassi, à savoir le *προβάτης γόμου* mentionné en 26 ,8 (texte daté explicitement de 221 p.C.) et en 27 ,7, les deux fois avec son titre. Telle était déjà l'opinion de Franz et de Zucker². L'absence du titre, a

(1) On y lit ἡ τοῦ γυνῆ (1.3).

(2) Respectivement, Franz, n°4980, p.460 ("videtur") et Zucker, §11, p.32.

priori gênante, renforce précisément la ressemblance de ce texte-ci avec le premier texte de Makreinos, 8, à la fin duquel (1.6) un autre *προστάτης γόμου* a également été nommé sans son titre.

L.7: Cette année 22 ne peut appartenir qu'au règne de Caracalla, étant donné la chronologie de la série des inscriptions de Makreinos. La mention très probable du *προστάτης γόμου* Paméchémis, la ressemblance entre l'écriture de cette inscription et celle des textes 8 et 19 et sa place sur la façade confirment cette datation.

- 1 Ἔτους κγ // Ἀντωνίνου Σεούρου,
τὸ προεκύνημα Ἀπολλωνίου
Σωτήρος, ἐερέως γόμου καὶ
4 βουλευτοῦ, προετάτου ὁμοίως
Σρουπτίχιος θεῶς γενομένου,
6 καὶ τῶν φιλοφόντων, ἕε Μεχίρ.

"L'an 22 d'Antonin Sévère, voici l'acte d'adoration d'Apollonios, (fils de) Sôter, prêtre d'un chargement (de pierres), bouleute, qui a été par la même occasion intendant de la déesse Srouptichis, et de ses amis, le 15 Méchir."

DATE: L'inscription est datée du 15 Méchir de l'an 22 du règne de Caracalla, ce qui équivaut au 9 février 215 p.C.

L.1 : La pierre porte ETOYΓ, avec des lettres carrées.

Le nombre ΚΓ est suivi de deux barres obliques.

L.5 : Zucker a signalé la forme originale du rhô de CPOYΠΤΙΧΙΟC, dont la boucle est inversée. En outre, le pi et le tau de ce mot sont liés.

L.6 : Le nombre ΙϞ n'est accompagné d'aucun signe distinctif visible, mais Zucker affirme avoir vu un trait rouge peint au-dessus du iota.

La lecture du nom du mois, gravé dans une écriture plus petite et plus négligée qui rappelle l'écriture cursive, est délicate. Je préfère Μεχίρ à Μεχίρ (Lepsius, Dittenberger, Zucker).

Ce texte, dont les indications seront complétées par celles que nous apporte le second texte du même auteur (26 , du 23 mars 221 p.C.) est l'un des plus importants de ce recueil. Il confirme en effet le caractère honorifique du titre de prêtre et nous fait connaître d'autres titres qui prouvent que ces diverses fonctions entretenaient un rapport particulièrement étroit avec le culte d'Isis. Cette déesse est désignée ici pour la première fois par l'épithète locale de Srouptichis. En outre, le dédicant est le premier bouleute connu à avoir dirigé une mission de transport de pierres.

On notera la correction grammaticale de ce texte, surprenante à Kertassi et due, sans aucun doute, sinon à l'origine grecque, du moins au niveau culturel de son auteur.

L.1: Ce proscynème commence par la date, plus exactement par l'année de règne, et se termine par la mention du mois et du jour (1.6). On ne retrouve cette disposition que dans le proscynème 4 (vers 205 p.C.) et dans la seconde inscription de notre bouleute.

L'année 22 de Caracalla, qui a compté ses années de règne à partir du début du règne de son père Septime Sévère, correspond à nos années 214/215 p.C.; ce texte est donc daté du 9 février 215. Cette titulature de Caracalla, nommé ici "Antonin Sévère" est remarquable, non pas vraiment par sa brièveté (le fait est courant à Kertassi), mais par l'inversion des deux noms Sévère

et Antonin, inversion anormale dont aucun autre exemple n'est attesté en Egypte.

L.2-3: Le dédicant est désigné par deux noms très courants, Apollonios et Sôter. Apollonios, qui était bouleute d'une ville d'Egypte (1.4), possédait la citoyenneté romaine. Or il ne porte ni ici ni dans son second texte les tria nomina romains.

Ce second proscynème, 26, du 23 mars 221 p.C., nous fait connaître en outre le nom de son fils, Sôter, et suggère peut-être de voir dans Apollonios un architecte de profession.

A cause de la fréquence du nom propre Sôter à Kertassi, où est d'ailleurs mentionné, notamment, un autre bouleute de ce nom, plusieurs commentateurs ont été tentés d'imaginer des liens de parenté, par exemple entre notre Apollonios et cet autre bouleute, ou encore entre son "père", Sôter, et certains de ses nombreux homonymes de Kertassi. Le nombre et la variété des solutions envisagées suffisent à discréditer ces reconstructions arbitraires. Le fait que le nom de Sôter soit un peu ambigu dans notre texte (surnom ou vraiment patronyme?) et le fait que le nom de l'autre bouleute présente une bizarrerie (le patronyme de ce personnage ne présente pas la même forme dans les deux textes dont il est l'auteur, 27 et 37) ajoutent à la confusion en multipliant le nombre d'interprétations possibles.

A titre d'information et pour éclairer d'autres

identifications évoquées dans d'autres passages de ce recueil, j'ai pris le parti de citer tout de même ces reconstructions arbitraires, en les transposant sous forme de tableaux généalogiques.

La première reconstruction est celle de Niebuhr.

Apollonios, = Sôter père (<u>37</u>) surnommé Sôter alias Kélétès (<u>27</u>)
--

|

Sôter (<u>26</u>) = Sôter fils (<u>37</u>) = Aurelios Sôter (<u>27</u>)

La seconde a pour auteur Meyer¹, dont l'avis concorde avec une suggestion présentée sous réserves par Franz² et Dittenberger (Apollonios serait le fils du Sôter "père" de 37), lequel a en outre proposé une identification supplémentaire (*).

Kélétès (<u>27</u>) ((*)= Aurélios Sôter Justus (<u>13</u>)) ou Sôter (<u>37</u>)
--

┌──────────┴──────────┐	
Apollonios Sôter	Sôter fils(<u>37</u>)
= Aurélios Sôter (<u>27</u>)	

Zucker³, qui a examiné ce problème d'identification pour conclure à la vanité de ces recherches, a opposé à ces hypothèses des arguments efficaces qu'il est superflu de reproduire ici.

(1) Meyer, n.497 p.136.

(2) Franz, s. n°5000, pp.465-466.

(3) Zucker, §28, pp.52-55. Troublé par toutes ces hypothèses, Zucker a par ailleurs déclaré à tort qu'Apollônios avait été archonte de Ptolémaïs, le confondant à son tour avec le bouleute de 27 et de 37 .

En fait, l'onomastique ne suffit pas à fonder quelque identification que ce soit et le titre de bouleute d'Apollônios ne prouve même pas absolument qu'il s'agisse d'un notable de Ptolémaïs à l'instar de l'autre bouleute cité dans nos textes.

L.3-6: Apollonios a exercé la charge de "prêtre d'un chargement de pierres" jusqu'à cette date du 9 février 215 p.C. La mention de cette charge locale est nettement mise en valeur par cette première place.

Contrairement à son homologue Sôter, déjà évoqué, et contrairement aussi au nommé Herminos qui déclare, en 47 (de 250 p.C. environ), avoir été "hiérope" de la même ville de Ptolémaïs (Ptolémaïs Hermiou, en Haute-Egypte), Apollonios n'a pas jugé bon de préciser son origine. Sans doute a-t-il jugé ce détail inutile dans une inscription de caractère privé et religieux.

Les commentateurs précédents se sont livrés, sur ce point, à un dangereux jeu de devinette. Influencés par la présence à Kertassi, à la même époque (supposaient-ils), de ces deux magistrats de Ptolémaïs et par la fréquence du nom propre Sôter dans la famille des deux bouleutes, ils ont tous attribué la même origine à Apollonios (et c'est là ce qui les a poussés à proposer les diverses identifications examinées ci-dessus).

L'argument de la présence du nom propre Sôter étant tout à fait incertain, il m'a paru dangereux d'attribuer sans hésitation ce bouleute à la ville de

Ptolémaïs.

Il existait en effet en ce 3ème siècle plusieurs autres ^{βουλαί} municipales, Septime Sévère, on le sait, ayant décidé d'instituer ce mode d'administration en Egypte à partir de 202 p.C. Même si aucun de ces deux auteurs n'a tranché dans le débat qui nous occupe, car ils ont tous deux négligé les inscriptions de Kertassi, la liste des bouleutes d'Egypte de Rita Calderini et la monographie d'Alan K. Bowman, qui nous fournit une nouvelle liste des sénats égyptiens avec la date du premier témoignage les concernant, nous permettent d'envisager que, outre Ptolémaïs, notre sénateur pourrait également être originaire de Koptos, de Panopolis (Akhmim), juste au Nord de Ptolémaïs, voire même, plus au Nord, d'Antinooupolis ou d'Hermopolis Magna. Jusqu'à quelle distance au Nord de Kertassi faut-il poursuivre nos investigations? Je l'ignore. Qui aurait pu deviner, si le sénateur et l'hiérope de Ptolémaïs n'avaient pas cité le nom de leur ville, qu'ils étaient originaires d'une ville si éloignée de Kertassi? Disons simplement que Koptos est une destination très plausible pour des pierres de Kertassi et que la candidature de Ptolémaïs et donc aussi celle de Panopolis doivent être retenues ensuite de préférence à celle des autres villes situées plus au

(1) R. Calderini, "Bouleutika", Chronique d'Egypte 31 (1951).

(2) A. K. Bowman, The town councils of Roman Egypt (1971).

nord, dont aucun témoignage ne vient appuyer la candidature.

Dans l'ignorance où nous sommes des tria nomina de notre bouleute et en raison de la très grande fréquence de son nom, il est difficile de chercher sa trace dans les documents concernant ces différentes villes. Je signalerai tout de même, à toutes fins utiles, que, le 13 août 219 p.C. un nommé M(arkos) Aurélios Apollônios a fait graver à Koptos une dédicace¹ à propos de la réfection d'un jardin dépendant peut-être d'un sanctuaire². Le même personnage, dont le nom prend cette fois la forme M(arkos) Aurelios Se[oueros Apollô]nis, est l'auteur d'une seconde dédicace, suivie d'un proscynème, commémorant la construction d'une chapelle. Ce second texte³ n'est pas daté précisément (la date en a été martelée), mais le détail qui reste, à savoir la mention du même "préfet de la montagne", suggère une date très proche de la précédente.

L'homonymie ne suffit certes pas à prouver l'identité entre l'Apollonios de Koptos et le bouleute cité à Kertassi, mais le rapport explicite entre le personnage de Koptos et la réalisation de travaux architecturaux constitue un élément intéressant. Il

(1) A. Bernand (4), Koptos, n°87, pp.241-243.

(2) Voir ibid., p.220, le texte Koptos 74 (sous Antonin): le jardin est en rapport avec le culte d'Isis (1.6).

(3) Texte 87, ibid., pp.243-245.

faudrait peut-être envisager, dans ce cas, de donner à l'abréviation B 1 qui suit le nom dans les deux textes de Koptos le sens de βουλευτής 2 au lieu du grade romain de beneficiarius .

L'existence de rapports entre Kertassi et Koptos est en tout cas tout à fait vraisemblable. Nous sommes d'ailleurs presque certains qu'Abydos, ville très proche de Koptos, et Thèbes ont eu recours dans cette même période aux carrières de Kertassi³.

L.4/5 : Outre sa charge de prêtre, Apollônios a exercé également, simultanément (ὁμοίως) celle de προτάτης Σρουπτιχλος Θεῶς". Le participe aoriste γενομένου nous indique en outre clairement qu'il a fini de remplir ces fonctions à la date de notre texte, ce qui semble signifier que cet acte d'adoration a été gravé à l'occasion de son départ de Kertassi.

Les commentateurs précédents se sont évidemment interrogés sur la nature de cette nouvelle fonction et sur ses relations avec la prêtrise. En fait, il faut resituer ce titre dans la série des charges locales de " prostatès " 4 à laquelle il appartient. Celles-ci se présentent sous des dénominations variables et de façon tout à fait sporadique et il est nécessaire d'en

(1) Le bêta de 86 ,9 est barré obliquement, tandis que celui de 87 ,3 n'est accompagné d'aucun signe particulier.

(2) L'abréviation B pour BOUYAH est, du moins attestée (cf. Avi-Yonah, s.v.).

(3) Voir, respectivement, les textes 2 et 23 , qui comportent des indices onomastiques assez nets d'une telle origine.

(4) Ces titres n'ont aucun rapport, je le rappelle, avec les fonctions purement professionnelles du προτάτης γόμου.

établir d'abord une liste datée.

Si l'on exclut comme étant de nature foncièrement différente.¹ la fonction de "lasanis de Srouptichis", exercée pendant deux ans par le galearius Tithoès, et si l'on remet à plus tard l'examen de la charge différente, d'ailleurs plus récente, d'"archiprêtre"², il nous reste quatre mentions différentes de charges de prostatès exercées dans le cadre du culte local des carrières de Kertassi.

Notre bouleute Apollônios a donc été "prostatès de la déesse Srouptichis" juste avant cette date du 9 février 215 p.C. En revanche, ni lui ni son fils Sôter n'occupent plus de charge locale de ce genre en 221 p.C., si l'on en croit son second texte, 26.

Ensuite, le bouleute Aurélios Sôter, de Ptolémaïs, a été "prostatès du nouveau temple de la maîtresse Srouptichis" lors de sa première prêtrise (27), à une date incertaine. Puis, lors de sa seconde prêtrise (37), il a été "prostatès du nouveau "lit de roseau(?)" ".

Enfin, le vétéran Aurélios Sarapion, prêtre une première fois en 216 p.C. (19 et 20), est qualifié lors de sa seconde prêtrise (45, sans doute en 248 p.C.), de "prostatès du nouveau κωμαστῆριον (lieu de réunion des κωμασταί)".

(1) Mais les commentateurs précédents (Wilcken, Zucker, Roeder, Fitzler et Dittenberger) n'ont pas établi ce point et cette fonction devra, à ce titre, être mentionnée plusieurs fois dans les pages qui suivent.

(2) Voir à ce propos le commentaire du texte 34, l.4.

Il n'est pas question ici d'étudier la signification de chacun de ces titres (on pourra trouver cette étude dans le corps du commentaire de chacune des inscriptions citées), mais de réfléchir à la nature de ces diverses charges, dont plusieurs caractéristiques communes ont échappé aux commentateurs précédents.

On notera tout d'abord qu'elles n'ont été exercées que par des prêtres (contrairement à la charge de lasanis évoquée ci-dessus), à des périodes diverses et sans aucune régularité apparente: le second bouleute exerce deux charges différentes, les deux autres personnes ne sont "prostatès" qu'à l'occasion d'une de leurs deux prêtrises, et le nom même de la première charge attestée ne semble pas bien fixé.

Ces données confuses ont choqué les commentateurs précédents, et surtout Zucker, parce qu'elles lui semblaient peu compatibles avec sa théorie d'une "association corporative et cultuelle de Kertassi" dirigée par un prêtre nommé pour un an et organisée selon des règles très strictes. Ces auteurs ont donc tenté de réduire ce nombre de charges vraiment déroutant. De même qu'ils ont assimilé bizarrement l'"archiprêtrise" à la prêtrise, ils ont réduit à deux ou à trois seulement le nombre de ce qu'ils considéraient comme des charges mineures occupées par le prêtre à titre facultatif.

Il leur était impossible de nier la spécificité du titre de προστάτης τοῦ κελνοῦ κωμαστῆριου, à cause de la précision de ce dernier terme; ils se sont

donc contentés de le rapprocher dans le temps des autres προστάσεις, en avançant la date de son unique attestation (si du moins ma propre datation est juste) de plus de 20 ans, puisque Zucker proposait 222 ou 226 et que je la situe, pour ma part, en 248 p.C.

Mais, pour le reste, ils n'ont pas hésité à assimiler aux deux premiers titres de "prostatès" (les seuls qui soient peut-être identiques) la fonction de "lasanis de Srouptichis", à propos de laquelle je renvoie au commentaire du texte 16. Une simple prise en compte objective des dates de ce texte-ci et du texte 16 apporte au contraire la preuve du caractère erroné de cette hypothèse. Tithoès a en effet été "lasanis" de Srouptichis pendant deux ans selon ce texte 16, qui est daté de 215/216 (soit entre août 215 et juillet 216) et notre texte affirme qu'Apollonios a été "prostatès" jusqu'en février 215. La conclusion est claire: Tithoès était nécessairement déjà "lasanis" quand Apollonios est devenu "prostatès". Autrement dit, ces charges ont été exercées simultanément par deux personnes différentes, ce qui prouve qu'elles étaient distinctes!

Zucker est même allé jusqu'à considérer également comme un équivalent de ces deux titres le dernier, celui de "prostatès du nouveau καλαμών", en considérant ce dernier mot, obscur, comme une autre dénomination du "temple" de Srouptichis.

La nouvelle image que je crois pouvoir donner de

la "prêtrise d'un chargement de pierres", fonction honorifique exercée très peu de temps (sans doute même parfois quelques semaines seulement, ou encore moins longtemps) par les personnes qui venaient chercher des pierres à Kertassi, permet, il me semble, de renouveler également la compréhension de ces titres divers si irrégulièrement attestés.

Tout d'abord, on n'a pas accordé suffisamment d'importance au fait que ces quatre titres sont portés exclusivement par des notables (deux bouleutes et un vétérán), contrairement d'ailleurs au titre de lasanis porté par un simple "valet d'armée" (galearius).

Rien ne prouve, par ailleurs, que la προστράβια ait été exercée plus longtemps que la prêtrise (la formulation de notre texte est très nette sur ce point), contrairement, à nouveau, à la fonction de lasanis , qui a été occupée deux ans par Tithoès: alors que Tithoès était installé à Kertassi, les notables venaient de métropoles éloignées où ils retournaient assurément dès la fin de leur mission.

Il s'agit donc seulement, à mon avis, de titres honorifiques (comme le titre de prêtre, d'ailleurs, je le rappelle) attribués à ces hauts personnages pour les distinguer des autres prêtres, de niveau social plus ordinaire.

J'ajouterai simplement que la présence de l'adjectif "nouveau" (κκίνος) dans trois de ces quatre titres, sur laquelle les commentateurs précédents n'ont pas

insisté, peut faire penser que ces titres sont liés à une offrande spécifique pour l'inauguration, la création ou encore l'amélioration d'un élément du culte local, qu'il s'agisse d'un lieu (ξερὸν ou κωμαστήριον) ou d'un "objet" (?) comme le "lit de roseau" (?). Autrement dit, ces notables pourraient bien avoir été distingués du commun des mortels parce qu'ils ont plus spécialement "patronné" un élément du culte local. "Mécènes" ou "présidents d'honneur", tels seraient les titres qu'on leur aurait accordés pour les remercier de leur générosité particulière et aussi, assurément, de l'honneur qu'ils ont fait au petit culte local en acceptant de devenir "prêtres".

Le quatrième titre, celui de "prostatès de Srouptichis", ici présent, est-il foncièrement différent des trois autres?

On en connaît, certes, des équivalents dans les associations cultuelles. Mais si l'on voulait suivre cette piste, qui est celle qu'avait suivie Zucker, les choses se compliqueraient singulièrement. Selon F. de Cenival¹, qui a consacré une étude particulière aux associations cultuelles égyptiennes, il faut donner au titre de προστάτης suivi du nom d'une divinité le sens de "représentant", c'est-à-dire "président de l'association", en égyptien rwḏ². Le titre peu

(1) F. de Cenival, Les associations religieuses d'après les documents démotiques (I.F.A.O., 1972), notamment p.167, n.3.

(2) A. Bernand (3), n°145, pp.224-225, a toutefois opté pour la traduction "suppliant du dieu Pan" pour ce nom dans un texte du Panéion d'El-Boueib.

explicite de "prêtre d'un chargement (de pierres)" semble donc avoir été "doublé" du titre plus clair de "président de l'association d'Isis" en 215 p.C., ce titre n'apparaissant dans aucun autre texte de Kertassi.

Si l'on tient compte du fait qu'est apparu simultanément, à Kertassi, le titre de "lasanis" (c'est-à-dire $\lambda\epsilon\sigma\omega\nu\iota\varsigma$) de Srouptichis" (16 ,2), tout cela très peu de temps après la " $\kappa\kappa\theta\acute{\iota}\delta\rho\upsilon\beta\iota\varsigma$ " mentionnée en 12 ,5, du 12 février 214 p.C., il est possible que ces indices concordants correspondent à une évolution réelle du culte local. La pseudo-association cultuelle de Kertassi semble avoir failli se muer en une véritable association structurée. Zucker a négligé tous ces "détails" parce qu'il croyait à l'existence à Kertassi, depuis le début de l'institution de la prêtrise (vers 205 p.C.), d'une association cultuelle qui était, selon lui, dirigée par un prêtre ayant pour adjoint un $\pi\rho\omicron\beta\epsilon\tau\alpha\tau\acute{\eta}\varsigma$ $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$. On trouve finalement une structure d'association toute différente et qui se surajoute seulement tardivement au titre honorifique de prêtre, lequel n'appartenait pas à un ensemble structuré.

Cette hypothétique association cultuelle, dont l'âme était le lasanis et dont le prêtre était le "président d'honneur" pendant son court séjour à Kertassi, ne pourrait en tout cas avoir été maintenue que deux ans, si l'on en juge strictement par la durée de charge du seul lasanis connu, Tithoès (16), et par

la disparition de ce titre de "προβιάτης" de Srouptichis" par la suite. Bref, même si les carriers de Kertassi ont tenté la création d'une véritable association cultuelle à cette époque propice (qui est celle pour laquelle est attesté le plus grand nombre de prêtres), cet effort n'aura pas abouti: l'irrégularité et le caractère imprévisible des séjours des clients des carrières s'opposaient fondamentalement à une telle évolution. Tithoès lui-même, le "lasanis", qui était un "galearius" au service de l'armée romaine, est-il vraiment resté à Kertassi? Il disparaît en tout cas très vite des textes.

Les titres attestés à Kertassi résultent donc peut-être seulement d'une solution locale originale: faute de pouvoir disposer d'un encadrement permanent pour créer une vraie association, on en imite au moins les formes, sporadiquement et dans la plus grande confusion. On notera ainsi que le nommé Makreinos a emprunté, pour sa part, le titre de "père des prêtres" (en 33, 3, texte daté de 233 p.C.) et que plusieurs autres prêtres ont porté, vers 235/245, le titre également obscur d'"archiprêtre". On dirait vraiment que chacun s'attribuait ou se faisait attribuer un titre sur mesure, au coup par coup, en l'absence d'une structure ferme et stable capable de donner de l'unité au culte local.

Il reste à préciser quelle divinité était désignée par ce nom égyptien de Srouptichis.

Le nom de cette déesse a gêné les commentateurs précédents qui n'ont pu affirmer qu'il s'agissait là d'une forme locale d'Isis. Nous avons déjà examiné, en 12, 6, un problème comparable, celui de l'épithète Phoibêtria, qui semble également avoir été appliquée localement à Isis.

Ce nom de Srouptichis n'apparaît jamais dans l'expression, pourtant courante ailleurs dans les proscynèmes, de "auprès de tel dieu"¹. Il est présent, en revanche, outre les deux titres de prostatès et celui de lasanis évoqués ci-dessus (alors qu'aucun titre ne comporte le nom d'Isis), dans un nom propre qui, comme on l'a déjà observé, ne peut manquer d'être typique de Kertassi (et qui n'est d'ailleurs pas attesté ailleurs), celui de Psensrouptichis, "le fils de Srouptichis". Ce nom est attesté dans deux textes (7, du 13 décembre 207, et 49, de 250/255): il peut d'ailleurs s'agir les deux fois de la même personne. Le prêtre de 49 porte de façon significative l'autre nom typique de Kertassi, Orsès.

N'ayant pas réussi à élucider ce nom égyptien, la plupart des commentateurs précédents² ont pris le risque d'affirmer qu'ils croyaient à l'existence d'une divinité particulière, distincte d'Isis. Zucker, tout en soulignant l'incertitude de ses suggestions, n'a

(1) On ne rencontre à Kertassi, dans les textes grecs du moins, que le nom d'Isis dans un tel contexte (en 18, 5 uniquement, puisque le nom de la déesse n'est pas gravé en 11, 4).

(2) Otto, p.129; Roeder, §343 sqq., pp.132 sqq; Zucker, §25 et passim; San Nicolo, par ex., t.1, p.124.

pourtant pu résister à la tentation d'en broser le portrait. Pour cela, il s'est appuyé sur son interprétation du mot $\kappa\alpha\lambda\alpha\mu\acute{\omega}\nu$, que l'on rencontre en 30, 10 et en 37, 5, dans deux expressions peu claires. Ce mot évoquant les "roseaux" et désignant selon lui le "temple de Srouptichis", ce savant a imaginé une déesse de la végétation qui aurait pu être une forme locale de Renenutet-Thermouthis, si l'on en juge par le fait que la "fête du kalamôn", évoquée en 30, 10 était célébrée le 7 Pharmouthi, c'est-à-dire pendant le mois qui tire son nom de cette déesse.

Son collègue Roeder lui-même¹ a souligné la fragilité extrême de ces conjectures.

Dès 1822, Niebuhr² avait pourtant proposé de reconnaître dans Srouptichis «un des noms de la " $\mu\upsilon\rho\iota\acute{\omega}\nu\mu\omicron\varsigma$ Isis"», qui lui semblait être sans conteste la patronne de Kertassi. Griffith³ a, depuis, substitué à cette simple intuition une véritable explication de ce nom: "probably Sruptichis should be analysed as 'S-'r-wp-t-he.t, 'Isis who opened (inaugurated) the quarry' and identified with 'S n t he.t, 'Isis of the Quarry'". M. Jan Quaegebeur, dont j'ai sollicité l'opinion, m'a aimablement répondu⁴

(1) Roeder, §364, p.142.

(2) Niebuhr in Gau, p.13.

(3) Griffith, I, p.38.

(4) Communication écrite.

qu'il jugeait cette analyse "plausible"; il m'a en outre confirmé que le nom d'Isis pouvait être ainsi réduit.

Cette interprétation de "Srouptichis" comme une divinité locale des carrières assimilée à Isis est plus que vraisemblable. Il suffira de rappeler à ce propos, après Griffith, qu'Isis est appelée, dans tous les textes démotiques de Kertassi où elle apparaît, "Isis des carrières". En outre, aucun de ces textes ne cite de déesse "Srouptichis"¹, alors même que sa présence dans les titres de lasanis et de prostatès² prouve qu'il s'agit là de la divinité principale des carrières. Il semble donc que, tout simplement et tout naturellement, le nom égyptien local a été gardé dans les expressions désignant ces réalités locales. De même, une inscription du Fayoum³, de 68 a.C., dans laquelle Isis est invoquée sous le double nom d'Ἰσις Ἐσερχηβίς, montre que c'est cette épithète locale (signifiant "Isis de Chemmis") qui avait été retenue pour figurer dans le nom de son association, τῆς Ἐσερχηβικῆς συνόδου. Il devait suffire, en revanche, aux gens de passage, que ce culte purement local ne concernait pas en tant que tel, de l'invoquer sous son nom "ordinaire" d'Isis.

(1) Cette remarque avait déjà été formulée par Roeder, §344, p.132, qui n'en avait cependant tiré aucune conclusion.

(2) En 27, 3/4, il est même question, je le rappelle d'un "nouveau sanctuaire (ἑξ ῥὸν) de Srouptichis".

(3) E.Bernand (3), t. 3, n° 204 (68 a.C.), p.133 sqq.

15. ACTE D'ADORATION DU BOULEUTE APOLLONIOS, FILS DE SOTER ET PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, deuxième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, à droite de la niche contenant le buste, à 2,45 m du sol et à 1,45 m de l'arête Sud-Est de la façade (voir pl.61 et 62).

Inscription de 6 lignes.

Dimensions: hauteur 27 cm, longueur (l.1) 53 cm.
Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes de 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula-ansata à deux oreilles. Le cadre rectangulaire, tracé entièrement, n'est pas toujours respecté en fin de ligne. Le réglage double, très régulier, est assez bien respecté, sauf au milieu de la ligne 1.

D'après la photographie de la pierre (pl.5) et celle de l'estampage (pl.24 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°10, avec commentaire de Niebuhr, ibid., p.14, n°10. (Franz, CIG n°4989). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.94, n°364; position de l'inscription indiquée ibid.. (Dittenberger, OGIS I (1903), pp.315-316, n°209, avec transcription en minuscules et long commentaire en latin.) Position de l'inscription indiquée par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. pl.76. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.364, p.129. (Bilabel, SB 8470).

1 Τὸ προσκύνημα Τι-
θου^ς Ὀρση^ς, λακάν-
4 υ Σρουπτίχι γενέμ-
ενος διετία(ν) καὶ φά-
νη ὑμᾶς ὁ θεός· καὶ
ἡ λατομίε. Πικυ, (ἔτους) κδ.

"Voici l'acte d'adoration de Tithoès, (fils d') Orsès, qui a été "lesônès" de Srouptichis pendant deux ans — et le dieu vous(?) est apparu — et (l'acte d'adoration?) des carriers(?). (Signé?) Piau, l'an 24."

DATE: Ce texte est daté de l'an 24 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit s'agir de Caracalla. Cette date correspond donc à l'année égyptienne 215/216 p.C. (soit entre le 30 août 215 et le 29 août 216).

L.1/2 : Le iota du nom ΤΙ/ΘΟΥC manque: Lepsius l'avait copié

L.2/3 : La pierre porte d'abord le mot ΛΑΚΑΝ/Ι (Lepsius), soit ΛΑΚΑΝΙ, que Zucker a préféré corriger en ΛΑΚΑΝΙ(Σ) en supposant une haplographie par rapport au mot suivant.

L.3 : La pierre porte CPOYΠΤΙΧΙ (Lepsius), que Zucker a préféré corriger en Σρουπτίχι(ος).

ΓΕΝΕΜΕΝΟΣ est pour γΕΝΟΜΕΝΟΣ.

L.4 : ΔΙΕΤΙΑ, la pierre, pour ΔΙΕΤΙΑ(Ν) (Zucker); pour ΔΙΕΤΙΑ, Niebuhr.

ΦΑΝΗ est pour ΕΦΑΝΗ.

L.5 : YMAC (omn.edd.) résulte, selon Zucker, d'une double erreur pour $\xi\mu\tilde{\nu}$.

L.6 : La dernière ligne est difficile. La pierre porte d'abord, nettement, ΗΛΑΤΟΜΙΕ (tous les éditeurs), que je serais tenté de considérer comme une graphie erronée de $\alpha\tilde{\iota}\lambda\alpha\tau\omicron\mu\acute{\iota}\alpha\iota$: Niebuhr, suivi par Franz et Bilabel, avait proposé de lire $\xi\lambda\alpha\tau\omicron\mu\acute{\iota}(\alpha)$ et gardé l' epsilon pour la suite; Zucker avait préféré corriger l' epsilon en sigma , soit $\xi\lambda\alpha\tau\omicron\mu\acute{\iota}(\sigma)$, suivant en cela Wilcken, qui avait suggéré cette correction avec hésitation¹.

On lit ensuite ΠΙΑΥ, c'est-à-dire l'anthroponyme ΠΙΧΟΥ : tout en éditant ce nom en majuscules, Zucker a suggéré également par ailleurs² d'y voir un nom propre.

Le dernier groupe est constitué par la date, $\Gamma^{\kappa\Delta}$ 3, soit (ἔτους) κδ (Zucker): Lepsius $\Gamma^{\kappa\Delta}$, d'où (ἔτους) κκ, Bilabel.

Cette inscription, qui a été mise en valeur par une position inhabituelle sur la façade du spéos (au-dessus de la "porte" du spéos), émane d'un personnage que nous connaissons grâce à plusieurs textes. Elle est la seule à évoquer la charge de

(1) U.Wilcken, Archiv für Papyrusforschung ,IV (1907), p.536.

(2) Zucker, §27, p.52.

(3) Ce sigle cursif de l'année a déjà été rencontré dans le texte 10 .

" lasanis de Srouptichis" et la deuxième à comporter ce nom local d'Isis.

L.1-4: Nous possédons plus de renseignements sur l'auteur de ce texte que sur aucun autre personnage de Kertassi. Nous connaissons en effet le nom de son père, Orsès¹, son métier de galearius ² et nous apprenons ici qu'il a occupé la charge locale de "lasanis de Srouptichis".

Son nom, Tithoès, est un nom égyptien bien connu et très fréquent, dont le nom Sisois de 19,8 n'est qu'une variante. Contrairement à une interprétation ancienne, il n'a pas le sens de "tête", voire "grosse tête", mais signifie, selon Vergote³, "la touffe ou la boucle de cheveux". Plus précisément encore, A.Bernand, qui a par ailleurs⁴ évoqué le statut du dieu Tithoès, dont le culte a connu une recrudescence au début du 3^e siècle p.C., a transmis⁵ l'opinion de J.Yoyotte sur ce nom: deux noms différents à l'origine, désignant l'un la boucle de cheveux d'Isis, l'autre le dieu Tutu, ont été confondus par la suite, assimilation qui a été

(1) Il était déjà mentionné en 6 (1.5/6), de 206 p.C., et le graffite 17, découvert par Zucker, permet d'être sûr de ces relations de parenté, que Zucker n'avait pas pensé à établir.

(2) Par le texte suivant (1.4).

(3) Vergote, n°124, p.19.

(4) A.Bernand (3), pp.156-158 et pp.188-189.

(5) A.Bernand (4), pp.234-237.

rendue possible par la ressemblance entre ces deux noms et la tendance au syncrétisme.

Ce nom est au nominatif et le patronyme Orsès également, ce qui n'est pas rare à Kertassi, où les noms propres sont fréquemment considérés comme indéclinables.

L'auteur de ce proscynème, qui n'est pas "prêtre", a occupé à Kertassi une autre charge religieuse, dont c'est ici la seule mention: il a été λαβανυ de la déesse locale Srouptichis (dont le nom est apparu dans le texte précédent).

La forme de ce mot λαβανυ, non attestée par ailleurs, a gêné certains des éditeurs précédents. Ce nom commun a été élucidé par Wilcken¹. Il s'agit du mot habituellement transcrit en grec sous la forme λεβώνης, qui présente ici, selon Wilcken, une variante dialectale. On observera en outre que la terminaison normale de ce mot à l'époque romaine est -ης, ου et non pas -υς² et même, plus exactement, que, comme le mot suivant et comme plusieurs noms propres attestés dans nos textes, il ne possède pas ici de terminaison grecque.

Ce titre de lésônès est assez bien connu dans les associations cultuelles tardives qui ont servi de support à l'étude de Mme Françoise de Cenival, Les

(1) U. Wilcken, Archiv für Papyrusforschung, II (1904), p.122.

(2) Gignac, t.2, p.77 (g).

associations religieuses d'après les textes démotiques (1972). A de rares exceptions près, on accepte en effet généralement de voir dans ce mot la transcription grecque du nom égyptien mr šn (copte ΛΑΣΑΝΕ), qui désigne l'administrateur du temple, celui qui supervise, qui organise le culte du point de vue matériel. "L'équivalent grec [du mot égyptien] est ἀρχιερεύς ou λεγῶνις, parfois aussi προβάτης (sans doute par confusion avec le titre de ῥωδ)" .

Contrairement à certaines hypothèses antérieures², ce titre de lasanis est distinct de celui de prostatès de Srouptichis attesté en 15 et en 27 .

Certains commentateurs partisans de l'existence à Kertassi d'une association cultuelle ont été gênés par le fait que cette charge importante, qui correspond souvent à celle de "président" de l'association, semble posséder un statut nettement inférieur à celui du "prêtre". Zucker et San Nicolo se sont résignés à accepter cette bizarrerie.

Le texte suivant nous apprend que le lasanis Tithoès exerçait à Kertassi le métier de galearius . S'il correspondait au métier de "vivandier", de "fournisseur de vivres", ce métier pourrait bien avoir un rapport avec les fonctions de lasanis : il s'agirait dans les deux cas de fonctions d'intendance et Tithoès

(1) F. de Cenival, op.cit. , p.155.

(2) Voir le commentaire du texte précédent.

aurait été nommé à ce titre en raison de ses compétences professionnelles.

En tout cas, contrairement aux "προβύτατοι de Srouptichis", qui ont été prêtres et qui étaient tous deux des "bouleutes" de métropoles, notre personnage n'occupait pas un rang social élevé. Il ne s'agit donc pas ici d'une fonction honorifique, mais plutôt d'une tâche réelle et, dans une certaine mesure, subalterne. Puisque le spéos ne constituait pas à proprement parler un "temple" avec un clergé régulier et un culte bien réglé, je verrais volontiers dans notre lasanis un "trésorier" qui recueillerait les offrandes des "prêtres" pour organiser matériellement les cérémonies ponctuelles et occasionnelles du culte local.

La fonction du nommé Harmodios, λεβώνης qui a été responsable de la publication du décret d'asylie concernant le temple des dieux crocodiles d'Euhéméria (Fayoum) en 69 a.C., s'avère assez proche de celle de notre lasanis. M.Launey, dont l'opinion est citée par l'éditeur de ce texte, E.Bernand¹, déduisait en effet de ce texte qu'"un lésônès n'est pas l'équivalent d'un prêtre. Plutôt qu'un desservant du culte astreint à des fonctions régulières et absorbantes, il semble avoir été un administrateur (...), dont les fonctions, même si elles lui imposaient périodiquement certains

(1) E.Bernand (3), t.2, Euhéméria, n°135 (texte daté de 69 a.C.), pp.107-108 (M.Launey, Armées hellénistiques, II (1950), 986).

devoirs, demeuraient assez intermittentes pour lui laisser son indépendance. Ce colon [il est qualifié de κλῆτοκος ἑταρεύς] pouvait concilier l'exploitation de son klèros et éventuellement ses devoirs militaires avec ses occupations de lésônès ." Il a pu en être de même de notre galearius , à qui la gestion du petit spéos de Kertassi (même si, comme je le crois, il a pu en être le seul responsable "permanent") n'a pas dû prendre trop de temps.

La durée de cette charge de lasanis est clairement indiquée: que l'on voie dans διετέτα un accusatif de durée (avec solécisme ou chute du nu final) ou à la rigueur un datif ("qui est devenu lasanis il y a deux ans"), Tithoès a exercé cette charge pendant deux ans. Il est dommage que nous ne puissions pas reconstituer précisément sa date d'investiture: nous aurions pu alors savoir si cette charge de lasanis avait été créée lors de l'"aménagement" du culte local sans doute réalisé en février 214 p.C. (12 ,5). Il est, en tout cas, impossible d'affirmer que la charge de lasanis ait constamment existé conjointement avec celle de prêtre. C'est ici, je le rappelle, sa seule attestation sûre. Son existence a peut-être été très éphémère et il n'est même pas exclu que Tithoès ait été le seul à avoir jamais porté ce titre.

Ce lasanis est la seule personne dont on soit sûr qu'elle a exercé des activités à Kertassi pendant au moins deux ans¹. La lesoneia étant par ailleurs, dans les associations cultuelles, une charge annuelle², mais renouvelable, on peut estimer, avec Wilcken, que Tithoès a exercé cette charge deux fois successivement (plutôt qu'une fois deux ans). Cela dit, étant donné le statut très particulier de la pseudo-association de Kertassi, un exercice de deux ans ne semble pas pouvoir être exclu avec certitude.

Le participe $\gamma\epsilon\nu\acute{o}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$ présente ici la forme $\gamma\epsilon\nu\acute{\alpha}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$, que l'on retrouvera en 25,4, déformation liée à la prononciation et bien attestée par ailleurs³.

L.4-5: La proposition $\kappa\alpha\acute{\iota}$ $\overset{2}{\varphi}\acute{\alpha}\nu\eta$ $\delta\mu\acute{\alpha}\varsigma$ δ $\theta\epsilon\acute{o}\varsigma$ (avec un emploi très souple de $\kappa\alpha\acute{\iota}$, coordonné à $\tau\acute{o}$ $\pi\rho\omicron\beta\acute{\alpha}\nu\eta\mu\kappa$) n'entretient pas de rapport de sens clair avec l'acte d'adoration proprement dit. Il s'agit d'une information supplémentaire, assurément en relation avec le culte local.

Le verbe $\varphi\acute{\alpha}\nu\omicron\mu\alpha\iota$ ⁴ constitue l'élément le

(1) Zucker ajoutait que le $\pi\rho\omicron\beta\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma$ $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ exerçait également ses fonctions pendant plusieurs années. Mais ces fonctions professionnelles n'étaient en rien comparables à celles du lasanis.

(2) F. de Cenival, op.cit., pp.156-157.

(3) Gignac, t.1, pp.287-288.

(4) Ecrit $\overset{2}{\varphi}\acute{\alpha}\nu\eta$ pour $\acute{\epsilon}\varphi\acute{\alpha}\nu\eta$, par aphérèse ("usually aphaeresis after $\kappa\alpha\acute{\iota}$ ", Gignac, t.2, p.224). Ce phénomène courant n'indique donc pas une évolution de la morphologie du verbe.

plus riche de cette phrase. De façon convaincante, Roeder¹ a proposé de voir dans ce verbe la désignation d'une procession lors de laquelle les images du dieu étaient montrées à la foule des fidèles². Cette hypothèse peut s'appuyer sur l'existence à Kertassi d'un $\kappa\omega\mu\kappa\acute{o}\tau\eta\rho\lambda\omicron\nu$ (45, 5).

Le pronom personnel noté $\acute{\upsilon}\mu\tilde{\omega}\varsigma$ joue nécessairement, malgré son cas, le rôle de complément de ce verbe.

Il doit désigner la population locale, témoin de ce rituel. Zucker proposait de comprendre $\eta\mu\tilde{\iota}\nu$, en mêlant le lasanis à la foule des fidèles. Cette correction ne serait pas trop rude, car Gignac³ signale que la confusion entre $\eta\mu\epsilon\tilde{\iota}\varsigma$ et $\acute{\upsilon}\mu\epsilon\tilde{\iota}\varsigma$ était très courante en raison de la confusion, dans la prononciation, entre η et υ .

Une telle erreur est toutefois choquante pour le sens. Il n'est donc pas impossible que cette deuxième personne soit volontaire: les gens de Kertassi deviennent alors les destinataires du proscynème ("vous, qui lisez ce texte"). L'avantage de cette construction, dans ce contexte d'une sobriété extrême, est de rendre au lasanis un rôle d'organisateur correspondant à son titre. Cette courte proposition

(1) Roeder, §340 et 341, p.131.

(2) On pourra consulter, à propos de cette cérémonie, F. de Cenival, op.cit., pp.181-182.

(3) Gignac, t.1, p.262.

signifierait alors: "j'ai organisé pour vous les processions en l'honneur du dieu".

Ce jour de fête évoqué sans mention d'une date précise ne peut pas être situé dans l'année grâce à d'autres sources.

Quant au dieu, il ne peut manquer de s'agir du dieu local Poursepmounis, dont le nom apparaîtra en 40, 4 et qui est également désigné par le simple mot $\theta\epsilon\acute{o}\varsigma$ en 34, 6. Il n'y a évidemment rien de choquant à ce que le "lasanis" d'Isis mentionne une cérémonie du culte de Poursepmounis: les carrières ne constituaient pas un lieu de culte assez important pour qu'une telle spécialisation s'y rencontre. Les deux divinités étaient évidemment honorées conjointement. Ce détail n'a gêné que les tenants d'un culte permanent très bien organisé soi-disant ramifié entre les trois ou quatre (sic) divinités locales.

Curieusement, on trouve ensuite (1.6) un nom commun qui semble être coordonné au nom du dieu, ce qui ne présente aucun sens. Ce nom commun, qui a reçu l'étrange forme $\text{H}\Lambda\text{ATOMIE}$, a été rapproché de divers noms en rapport avec les carrières. Zucker a voulu y retrouver le nom $\eta\lambda\alpha\tau\omicron\mu\acute{\iota}\varsigma$, grâce à une correction minime. Mais, à moins d'imaginer une évolution sémantique exceptionnelle, non attestée par ailleurs, ce mot désigne un outil de carrier et non pas une carrière. Niebuhr et d'autres ont préféré la lecture $\eta\lambda\alpha\tau\omicron\mu\acute{\iota}(\alpha)$, en restituant la terminaison du mot (ils lisaient $\lambda\alpha\tau\omicron\mu\iota$). Le recours à d'autres mots tels que

τὸ λατόμιον ἢ ὁ λατόμος (le carrier) ne fournirait pas de meilleure solution...

Le mot λατόμια étant le plus souvent au pluriel en grec, on pourrait peut-être considérer ἡ λατομίε comme une déformation de αἱ λατομίαι, avec une double confusion orthographique entre αι et ε, finalement noté η dans l'article.

Les éditeurs précédents n'ont pas traduit ce passage. Peut-on se résoudre à comprendre "le dieu vous est apparu dans les carrières"? Comment supposer que καὶ ait été substitué à une préposition de lieu? En outre, la précision n'aurait aucun intérêt étant donné la place de l'inscription au coeur même des carrières.

La construction hachée de plusieurs des textes de Kertassi suggère une solution nouvelle. Dans le texte 33, par exemple, la liste des dédicants/dédicataires reprend après une phrase intermédiaire consacrée au prêtre. Ne pourrait-on pas considérer qu'ici, de même, le groupe καὶ ἡ λατομίε constitue un second complément de τὸ προσκύνημα, après la parenthèse descriptive qu'a constituée l'allusion aux fêtes locales?

Evidemment, le terme de λατόμια devrait alors être considéré, par métonymie, comme une désignation des gens se trouvant dans ces carrières. Ne pourrait-on pas suggérer de comprendre de cette façon un proscynème du Gebel Silsileh¹ comportant l'expression εἶς

(1) Ce texte (A. Bernand, De Thèbes à Syène (1989), n°85) est daté de 30 p.C.

λατομίκην comme complément de τὸ προσκύνημα ?

L.6: Après Zucker (qui toutefois hésitait), je suggérerai de voir dans Πικυ un nom propre, sans doute celui du lapicide.

Ce nom est égyptien: dans son dictionnaire, Preisigke qualifie le nom Πικυ de copte. On en connaît, semble-t-il, plusieurs variantes: l'existence des formes Πικυος, Πικευσ et Πικεους semble indubitable.

La date est exprimée très succinctement ("l'an 24"), mais on peut la fixer avec certitude sous le règne de Caracalla, soit en 215/216 p.C., en raison de la concordance de plusieurs indices. La présence du sigle cursif de l'année suggère un rapprochement avec le texte 10, daté explicitement de 212/213 p.C. Le nombre élevé de l'année de règne ne peut convenir à aucun autre empereur du 3^e siècle. Enfin, la mention du père de Tithoès en 6, 5, texte daté de 206 p.C., confirme cette analyse. Zucker et Roeder avaient déjà proposé cette date, sur la seule foi du nombre de l'année de règne.

Cette datation précise permet d'analyser correctement la place inhabituelle de cette inscription au-dessus de la porte du "spéos": les parois de la façade du speos n'étant pas encore remplies à cette date, il faut considérer cette position comme un privilège que s'est accordé le "lasanis" Tithoès.

16. ACTE D'ADORATION DE TITHOES, FILS D'ORSES ET
LESONES D'ISIS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, à 0,22 m au-dessus de la porte du spéos, vers la droite, et à 3,27 m du sol (voir pl.61 et 62).

Inscription de 6 lignes.

Dimensions: hauteur 30 cm, longueur 50 cm. Hauteur des lettres: 35 mm; interlignes: de 15 à 20 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula-ansata à deux oreilles. Le cadre, qui est gravé entièrement (c'est-à-dire même au niveau des oreilles), est légèrement incliné vers la gauche. L'oreille droite est en partie recouverte par le début des premières lignes de l'inscription voisine (n° 48). Selon Zucker, l'oreille gauche était ornée d'un rameau peint; il n'était plus visible en 1960.

D'après les photographies de la pierre (pl.10 et 37 b) et celle de l'estampage (pl.25 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°26, avec un commentaire de Niebuhr, ibid. , p.16, n°26. (Franz, CIG n°5033). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°349; la position de l'inscription est indiquée ibid. pl.94. La position de l'inscription est indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. pl.73. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.349, p.121-122, avec transcriptions en majuscules et en minuscules et commentaire. (Bilabel, SB 8507).

17. ACTE D'ADORATION DE PSENTHAESIS, PRETRE D'UN
CHARGEMENT DE PIERRES, ET D'AUTRES PERSONNAGES
IMPORTANTES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, près du montant droit de la porte du spéos, en bas, à 1,20 m du sol¹.

Graffite peint de 9 lignes.

Dimensions: hauteur 22 cm, longueur 33 cm environ.

Hauteur des lettres: de 15 à 17 mm.

Peint dans un cadre rectangulaire, ce graffite peint, déjà très pâle quand Zucker l'a relevé, avait disparu en 1960. Seuls quelques traits ont été gravés et sont encore visibles (1.1 et 6, semble-t-il).

D'après la copie de F.Zucker.

Publié d'après la pierre par Zucker, n° *Zus.2, pp.137-8. (Preisigke, SB 5084).

Τὸ προκύνημα Ψεν-
θηκεις, εἰεροῦ γόμου, καὶ
3 Τίθοις Ὀροῖ [-] Μύρων
τὸν γάλλακριν καὶ τῶν
φιλοῦντων αὐτοῦ καὶ
6 Νικᾶς τὸν φροτιστήν
καὶ Βάτραχον καὶ
Πατερμουτεῖς . 0
9 Φαρμουτις, ἐπ' ἄγαθ(ῶ).

(1) On pourra situer la position de ce graffite, grâce à son cadre, gravé, en se reportant aux planches 8 b, 15 et 61.

"Voici l'acte d'adoration de Psenthaésis, prêtre d'un chargement (de pierres), de Tithoès, (fils) d'Orsès, (petit-fils) de Myron, valet d'armée, de ses amis, de Nikas le "contrôleur" (?), de Batrachos et de Patermoutis (...), le 6 Pharmouthi, avec l'espoir d'un bien."

DATE: Ce graffite est daté incomplètement du 6 Pharmouthi, ce qui correspond au 1er Avril de notre calendrier. La mention du nommé Tithoès (1.3), auteur du texte précédent, permet cependant de le dater avec certitude des environs de 215/216 p.C.

L.2 : Zucker a édité εἰεροῦ̃, en signalant que l' omicron pourrait aussi être un epsilon arrondi. Il faut donc comprendre εἰεροῦ (pour εἰερέως) ou εἰερεῦ (pour εἰερεύς).

L.3 : Zucker a édité Ὀρη[ς], mais a cité ce nom sous la forme Ὀρη[τι] dans son index des noms propres¹: il faut comprendre Ὀρητος, au génitif.

Zucker suggère (avec hésitation, et dans son commentaire seulement) de restituer κί entre les deux noms propres Orsès et Myron.

L.4 : Zucker proposait avec hésitation, dans son appareil critique, de voir dans le mot Γαλλάριον une simple variante orthographique de Γαλλάριον et se demandait, dans son bref commentaire, si ce mot était

(1) Zucker, p.88.

bien un nom propre. Il s'agit en fait du nom commun
Ὁ γκαλέριος, transcription grecque du latin galearius .

L.6 : Zucker n'explique pas pourquoi il a pointé
le nu final de φροτιστήν (pour φροντιστήν).

L.8 : Zucker ne précise pas non plus les raisons
de son hésitation sur la fin du nom propre qu'il édite
sous la forme Πκτερμουτεῖς. Cette lecture est sujette
à caution, puisque Zucker signale, par ailleurs, en fin
de ligne deux lettres incompréhensibles, peut-être ΠΟ
ou ΗΟ.

L.9 : Φκρμουτε est pour Φκρμουθε.

Sans même parler du nom propre Orsès, dont le cas
n'est plus reconnaissable, l'emploi des cas dans ce
proscynème est pour le moins déroutant: la liste des
dédicants comporte des mots au génitif, au nominatif et
à l'accusatif, dans la plus grande confusion.

L.1: Le prêtre qui est le principal auteur de ce
proscynème porte le nom très courant de Psenhaésis,
nom qui est porté également par trois autres personnes
citées dans des textes de Kertassi¹. Ce nom propre
typiquement égyptien, composé sur le nom de la déesse
Isis, signifie "le fils de celle qui appartient à
Isis".

L.2: Le second dédicant, nommé Tithoès, est plus

(1) En 28 ,2, en 30 (l.1) (on retrouve ce personnage
en 38) et en 30 ,6.

intéressant encore que cet obscur prêtre.

Sa désignation par une série de quatre noms, $\tau\iota\theta\omicron\eta\varsigma \text{ } \omicron\rho\epsilon\eta[-] \text{ } \mu\acute{\upsilon}\rho\omega\nu \tau\omicron\nu \gamma\alpha\lambda\lambda\alpha\rho\iota\nu$, a gêné Zucker, qui était tenté d'y voir deux groupes de deux noms entre lesquels la conjonction de coordination $\kappa\alpha\iota$ aurait été omise. Le recours à ce procédé abusif est révélateur d'une difficulté particulière. Il en sera de même dans les textes 23 (1.6) et 44 (1.7).

Dans notre texte, Zucker a été troublé à la fois par la présence, exceptionnelle à Kertassi, de trois noms propres pour désigner la même personne et par celle d'un mot latin transcrit en grec, qu'il n'a pas reconnu.

Le statut des trois noms propres s'éclaire quand on examine les textes 6 et 16 : Tithoès est le nom de notre personnage, Orsès son patronyme et Myron sans doute le nom de son grand-père (plutôt que le surnom de son père)¹.

L'identité du personnage est complétée par la mention de son métier, $\tau\omicron\nu \gamma\alpha\lambda\lambda\alpha\rho\iota\nu$.

Zucker (suivi par Preisigke²) a considéré ce mot comme un hapax constituant le surnom de Myron.

Mais cet auteur évoquait aussi une autre solution, dont il n'a pu, cependant, prouver la justesse: $\tau\omicron\nu$

(1) On se reportera pour ces résultats au commentaire du texte 6, 1.5/6. L'origine et le sens de ces trois noms ont par ailleurs été évoqués respectivement en 16, 1, en 6, 5 et en 6, 6.

(2) Il faut donc supprimer ce nom du Namenbuch.

γαλλάρων serait un nom commun. Cette solution est la seule qui soit acceptable: le nom commun latin galearius, ii, m., est attesté par ailleurs¹ sous les deux formes γαλλάριος et γαλεάριος, cette seconde transcription constituant un calque fidèle du latin. La forme originale présente dans notre texte mérite, quant à elle, quelques éclaircissements.

Sa terminaison -ων (pour -ων) est conforme au nouveau type de déclinaison bien connu qui s'est développé dans la κοινή et qui a été appliqué très fréquemment aux noms latins en -ius et aux neutres en -ium transcrits en grec².

Le doublement du lambda résulte d'une simple faute d'orthographe qui s'explique bien par une mauvaise connaissance du latin³.

Quant à la chute de l' epsilon, qui a pu être assimilé à un iota comme dans la forme γαλλάριος, elle résulte peut-être, elle aussi, d'une simple erreur du lapicide. Gignac, qui ne traite pas de ce phénomène, cite⁴ les formes ἀκομενταρήδιος pour commentariensis et

(1) Respectivement dans le P.Lips. 40 II 10 (4^e s. p.C.) et dans un texte de Pisidie (S.E.G. 19.787).

(2) Voir, par ex., Gignac, t.2, §2, pp.25 sqq.; G. Mihailov, La langue des inscriptions grecques en Bulgarie (1943), p.54,c; B.Meinersmann, Die lateinischen Wörter und Namen in den griechischen Papyri (1927), pp.115-116,c.

(3) Outre la forme pour galearius citée supra, on peut évoquer par exemple la forme Οὐαλλάριος (Onom. alt., s.v.) pour le latin Valerius. La faute inverse est d'ailleurs plus courante (voir chez Meinersmann, op.cit., pp.115, 116 et 120, les transcriptions de collega, collectarius et subsellium).

(4) Gignac, t.1, pp.109 et 306.

Οὐρακκάνος pour Vespasianus . Parmi les exemples bulgares de Mihailov¹, je relèverai en outre la forme σκρινκρίου, équivalent grec du génitif du mot scriniarius, analogue à notre galearius .

Cette fonction de galearius n'est pas très bien connue. Il est cependant important d'en approcher la réalité dans la mesure où notre personnage, Tithoès, a exercé à Kertassi la fonction locale de "lesônis d'Isis-Srouptichis", comme nous l'a appris le texte précédent.

Disons simplement que le galearius (ou galeariatus) (de galea, "le casque"), occupait un emploi subalterne au service d'un soldat. Lesquier² comparait ce "valet d'armée" aux "soldats employés au service personnel des centurions, et particulièrement au soin de leurs chaussures". L'emploi analogue du galeariatus consisterait à entretenir "les casques et les armures".

Pour sa part, Speidel³ attribue à ce mot un sens beaucoup moins précis: il le traduit par "camp follower" ou encore "standard-bearer" (porte-drapeau) et le donne pour un équivalent de lixa, que Gaffiot traduit par "valet d'armée, vivandier". Speidel évoque en outre une confusion ancienne dans les sources entre lixae et calones, mot qu'il traduit par "helmeted galearius".

(1) G.Mihailov, op.cit., "Inscriptions chrétiennes de Varna", p.51.

(2) J.Lesquier, L'armée romaine d'Egypte, d'Auguste à Dioclétien (1918), p.232.

(3) M.Speidel, Roman army studies, t.1 (1984), p.147 (=204).

Tout cela n'est ni très clair ni très précis¹. Il n'en reste pas moins que ce titre éclaire tout de même la personnalité de notre personnage. Sans être à proprement parler un soldat, il était lié à l'armée romaine stationnée dans le fort romain de Kertassi. A ce titre, il est intéressant de noter que son père, qui est connu par une autre inscription de Kertassi, datée de 206 p.C., résidait vraisemblablement déjà lui-même à Kertassi.² Le premier mérite de ce Tithoès était assurément, justement, de résider de façon permanente à Kertassi, contrairement, selon moi, aux "prêtres" qui n'y séjournaient que le temps nécessaire à leur mission professionnelle dans les carrières. J'ajouterai même que la lésonia est le seul élément du culte local dont on puisse prouver la stabilité pendant plusieurs prêtrises.

Le second enseignement de ce "titre" nouveau, c'est que le "lasanis" d'Isis-Srouptichis n'était pas recruté parmi les petits notables locaux, mais occupait une fonction subalterne, à laquelle n'était attaché aucun prestige social. Impossible, donc, d'en faire un rival du prêtre ou encore un équivalent de l'"archiprêtre" attesté quelque vingt ans plus tard.

(1) Je ne parlerai même pas ici du sens de "brigand, coupeur de bourse", que l'on attribue à notre mot dans le papyrus évoqué précédemment: il s'agit là d'un sens figuré tardif, sans rapport avec notre problème.

(2) On pourrait même ajouter que le nommé Pamès (fils de?) Myron du texte 7 (daté de 207 p.C.) leur est très vraisemblablement apparenté, ce qui confirme l'implantation locale de cette famille.

Tithoès s'est mis au service des prêtres qui se sont succédé à Kertassi pendant deux ans.

L.5-8: Après la mention des amis, sous sa forme habituelle à Kertassi, figure le nom de trois personnes. La présence du titre de $\varphi\rho\nu\nu\tau\iota\epsilon\tau\acute{\eta}\varsigma$, qui accompagne le nom du premier, amène à voir en eux sans doute des collègues ou des subordonnés du prêtre.

Le premier personnage se nomme Nikas. Ce nom grec, formé comme un très grand nombre d'autres anthroponymes sur le mot "victoire", est attesté en Egypte¹.

Le titre qui suit est écrit $\varphi\rho\nu\nu\tau\iota\epsilon\tau\acute{\eta}\nu$ pour $\varphi\rho\nu\nu\tau\iota\epsilon\tau\acute{\eta}\varsigma$, phénomène connu et très fréquent devant une occlusive².

Nikas occupait donc à cette date les fonctions obscures de $\varphi\rho\nu\nu\tau\iota\epsilon\tau\acute{\eta}\varsigma$ (le verbe $\varphi\rho\nu\nu\tau\acute{\iota}\zeta\omega$ signifie, de manière peu précise, "prendre soin de"). Ce titre de "préposé" est donné ici ou là pour l'équivalent de nombre de termes très variés³. Or nous ignorons même s'il s'agit là d'une charge locale ou si ce personnage a été délégué à Kertassi par une administration extérieure, ce qui est le cas, dans nos textes, du hiérope (47) et du bouleute (27) de Ptolémaïs.

Le deuxième de ces trois personnages se nomme

(1) Deux références dans le NB, cinq dans l' Onom. alt., datés des 2^e au 5^e siècles p.C.

(2) Gignac, t.1, p.116.

(3) Les dictionnaires le donnent pour équivalent des fonctions latines de curator ou de procurator; Zucker (§22, p.46) évoquait pour sa part les titres grecs d' $\acute{\epsilon}\pi\acute{\iota}\tau\rho\pi\omicron\varsigma$, d' $\acute{\epsilon}\pi\iota\mu\epsilon\lambda\eta\tau\acute{\eta}\varsigma$, voire de $\pi\rho\nu\nu\omicron\eta\tau\acute{\eta}\varsigma$.

Batrachos, nom attesté en Grèce, où il aurait été volontiers appliqué, par plaisanterie, aux "buveurs d'eau"¹. Il existe un nom égyptien de même sens, à savoir Kroure ("la grenouille")². Il existait plusieurs déesses-grenouilles. Cela ne suffit pas pour accorder à ce nom une valeur théophore³.

Nous avons déjà rencontré le nom du dernier personnage, Patermouteis⁴.

Ces trois dernières personnes sont inconnues par ailleurs.

L.8-9: Etant donné la présence parmi les dédicants du nommé Tithoès, auteur du texte précédent, notre graffite peut être daté sûrement des environs de 215/216 p.C., c'est-à-dire des décennies voisines. L'absence du titre de "lasanis", que Tithoès a porté pendant deux ans (en 213/215 ou en 214/216), permet seulement sans doute d'exclure l'année 215.

(1) Bechtel, p.581.

(2) Plusieurs références dans le NB et dans l' Onom. alt. Son sens est fourni par Rita Calderini (1). II, n°9, p.31.

(3) Le problème des anthroponymes constitués de noms d'animaux a été examiné à propos du nom Pemaus (1 ,4).

(4) Voir le texte 5 , 1.2.

18. SECOND ACTE D'ADORATION DE BESARION, FILS DE PAMES,
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, quatrième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en bas et à gauche de la niche abritant un buste, à 1,90 m du sol à 0,36 m de l'arête Sud-Est de la façade (voir pl.61 à 63).

Inscription de 7 lignes.

Dimensions: hauteur 30 cm, longueur 51 cm. Hauteur des lettres: 45 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. L'oreille droite est ornée d'un serpent-uraeus gravé, tourné vers l'extérieur. Des signes peu reconnaissables sont gravés sur l'oreille gauche, parmi lesquels il semble bien qu'il y ait un mu. Zucker y a relevé en outre, après Gau, un rameau peint, qui n'était plus visible en 1960. Le cadre est gravé entièrement, c'est-à-dire même au niveau des oreilles. Le texte a été gravé entre deux lignes: ce réglage double, qui a été réalisé même pour la dernière ligne, pourtant très courte, a été bien respecté dans l'ensemble.

D'après les photographies de la pierre (pl.4 et 5) et celle de l'estampage (pl.25 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°12, avec un commentaire de Niebuhr ibid. p.14, n°12. (Franz, CIG n°4992). Fac-similé d'après la pierre par

Lepsius, pl.94. n°374; la position de l'inscription est indiquée ibid. . La position de l'inscription est indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre, peu lisible, ibid. , pl.76. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.374, p.134. (Bilabel, SB 8473). D'après la pierre, A.Bernand (5), n°27 p.526.

1 Τὸ προεκύνημα Βησκρι-
ων Παμηους, ἑ(ερ)εὺς γόμου,
καὶ τῶν φιλοούντων τῶν αὐ-
4 τοῦ καὶ τῆς συνθείου αὐτοῦ
παρὰ τῆ κυρία Ἰσιδι, (ἔτους) κδ
6 Φαρμουθι κς. Βησας δ καὶ Πκυλι-
7 ς.

"Voici l'acte d'adoration de Bésarion, (fils de) Pamès, prêtre d'un chargement (de pierres), et de ses amis, et de sa compagne, auprès de notre maîtresse Isis, l'an 24, le 26 Pharmouthi. (Signé) Bésas, surnommé Pkulis.

DATE: Cette inscription est datée du 26 Pharmouthi (21 avril) de l'an 24 du règne d'un empereur dont le nom n'est pas précisé, mais qui doit être Caracalla. Cette date correspond donc au 21 avril 216 p.C.

L'écriture de cette inscription est assez élégante. On croit parfois, notamment dans les oméga et les nu , reconnaître le ductus souple de l'écriture cursive.

L.2 : La pierre porte ΙΘΥC pour ΙΘΡΟΥC.

L.5 : Dans TH KYPIA, les iota n'ont pas été adscrits.

Le sigle de l'année, de forme cursive, est lié au chiffre qui suit: $\text{C-K}\Delta$.

L.6 : La pierre porte clairement $\overline{\text{KC}}$: Franz, Lepsius et Bilabel K(Θ).

Zucker a signalé à juste titre l'emploi de deux sigma de forme différente dans le mot BHCAI.

L.6/7: ΠΚΥΑΙC, la pierre: Πκυλι, Zucker.

Ce texte nous fournit le second exemple (qui plus est, daté sûrement) de l'exercice de deux prêtrises par la même personne. On se reportera, à propos de Bésarion et de sa première prêtrise, au texte 12 du présent recueil, qui est daté du 19 février 214 p.C.

La formulation du texte, tout d'abord, nous prouve que si l'usage dominant était de mentionner le rang de sa prêtrise, cet usage n'était en rien obligatoire ni systématique. Ce détail jouera un rôle déterminant dans la discussion sur l'interprétation des textes 30 et 38, seul autre cas connu de prêtrise dont le rang n'est pas indiqué.

Par ailleurs, ce texte nous amène à nous poser de nouveau la question du "rythme" éventuel d'occupation de la charge locale de prêtre. Entre les deux prêtrises de Bésarion il s'est écoulé deux années seulement: Bésarion, qui n'était plus prêtre en avril 214, date du

texte 13 , était de nouveau prêtre en avril 216, selon notre texte. Cet intervalle, durant lequel trois autres personnes ont exercé la prêtrise (les auteurs des textes 13 , 14 et 15), est le plus court que l'on connaisse entre deux prêtrises de la même personne. Dans leur recherche systématique et désespérée de règles pour l'association cultuelle dont ils supposaient l'existence, plusieurs commentateurs en ont "dédduit" que cet écart de deux ans était l'écart minimum imposé par le règlement de l'"association". Fitzler¹ a énoncé cette idée et Zucker² l'a suivi dans cette interprétation.

L'invention de cette règle vise à expliquer la constatation selon laquelle aucune des quelques personnes qui ont exercé plusieurs prêtrises ne semble avoir exercé deux charges successives. La fragilité de cette reconstitution et l'examen des faits m'amènent plutôt à considérer que l'on pouvait être prêtre chaque fois que l'on venait chercher des pierres à Kertassi. Peu importait la date de la prêtrise précédente. Ce qui rythmait la soi-disant "carrière" des prêtres, c'était seulement le rythme de leurs missions à Kertassi, rythme déterminé par des raisons professionnelles. De ce point de vue, qu'ils aient agi à titre personnel ou au service d'une institution, les

(1) Fitzler, p.141.

(2) Zucker, §14.

clients des carrières n'avaient aucun intérêt à effectuer plusieurs voyages rapprochés à Kertassi.

Comme dans son premier texte, Bésarion associe à son acte d'adoration ses amis, de nouveau désignés collectivement par le participe substantivé οἱ φιλοῦντες¹. La femme de Bésarion n'était pas citée, deux ans auparavant, dans son premier proscynème.

L'expression παρὰ τῆς κυρίας Ἴσιδος (1.5) prouve non seulement que le spéos était bien au moins un sanctuaire d'Isis (ce que nous confirment les inscriptions démotiques de Kertassi), mais surtout que la prêtrise avait un rapport précis avec ce culte local. D'autres textes nous apprendront, de même, que les prêtres vénéraient également la seconde divinité locale, le dieu Poursepmounis.

Le nom d'"Isis" n'apparaît que dans ce texte et est notamment absent de tous les titres locaux, mais uniquement parce qu'il y est remplacé par d'autres dénominations de cette déesse.

La date de ce texte (1.5/6) est sûre malgré l'absence du nom de l'empereur: l'année de règne très élevée, l'identité du sigle de l'année (cursif) ici et dans le texte 16 (dont la date de 215/216 est sûre), la

(1) Du point de vue syntaxique, on notera que ce nom et le suivant sont au génitif, alors que celui du prêtre était au nominatif.

place de l'inscription sur la paroi, tout plaide en faveur du règne de Caracalla. Zucker proposait déjà cette date du 21 avril 216.

Il est fort possible que ce "Bésas, surnommé Pkulis" (l.6/7), se confonde avec le "Bésas, fils de Pétéésis" qui est mentionné à la fin du premier texte de Bésarion, en 12 ,8, également après la date. La différence de désignation ne s'y opposerait pas. Mais l'étude de l'écriture ne permet pas d'affirmer que ces deux inscriptions aient été gravées par la même personne.

Le nom Pkulis, avec un sigma reporté au début de la dernière ligne, a gêné Gau et Franz. Il est pourtant bien attesté en Egypte, principalement à une époque tardive. Le Namenbuch en fournit de nombreuses variantes orthographiques.

Une autre inscription, d'une ligne, est gravée juste au-dessus et un peu à gauche de la partie supérieure du cadre, en caractères plus petits.

D'après les photographies de la pierre (pl.7 a et b, pl.6 a) et celle de l'estampage (pl.26 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°13, avec un commentaire de Niebuhr, ibid. p.14, n°13. (Franz, CIG n°4990). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°361; la position de l'inscription est indiquée ibid., pl.94. Position du texte indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. pl.76. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.361, p.127. (Bilabel, SB 8471). D'après la pierre, A.Bernand (5), n°21 a et b, p.525, avec transcription en minuscules; photographie de la pierre ibid. pl.V,1.

- (a) 1 Τὸ προσκύνημα Πετεψαις Φουβ(ητού).
- (b) 2 Τὸ προσκύνημα σήμε-
3 ρον Ἀὔρηλίου Σαραπιωνος Εὐδαίμονος,
4 ἱερέως γόμου, μετὰ τοῦ
5 πατρὸς καὶ τῆς μητρὸς καὶ
6 τῶν ἀδελφῶν καὶ τῶν
7 φιλοῦντων καὶ Πετεψα-
8 ις ν(εωτέρου) καὶ Ψιουρις κα(ὶ) Σι(ο)ις,
9 (ἔτους) κε // Ἀθουριζ', ἐπ' ἀγαθῶν.

(a) "Voici l'acte d'adoration de Petepsais, (fils de) Phoibétos."

(b) "Voici l'acte d'adoration, aujourd'hui, d'Aurelios Sarapion, (fils d') Eudaimon, prêtre d'un chargement (de pierres), ainsi que celui de son père, de sa mère, de ses frères, de ses amis, de Petepsais le Jeune, de Psiouris et de Sisois, l'an 25, le 17 Hathyr, avec l'espoir d'un bien."

DATE: Le texte principal est daté du 17 Hathyr de l'an 25 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit s'agir de Caracalla. Ce texte date donc du 1^{er} novembre 216 p.C. et le texte d'une ligne qui le précède est sans doute exactement de la même date, à moins de lui être (de peu) postérieur.

L.1 : La pierre porte seulement ΦΟΙΒ , début du nom propre Phoibétos ¹: les éditeurs précédents restituèrent un nom commun.

L.2 : Le sigma final est gravé au-delà du cadre.

L.3/4 : On lit entre les lignes 2 et 3 du texte principal, gravé en toutes petites lettres, le nom ΕΥΔΑΙΜΟΝΟC. Les éditeurs se sont partagés quant à la place réelle de ce nom, soit à la fin de la l.2 (Bilabel), soit après la préposition μετὰ (1.3) (Niebuhr, Franz, Plaumann, Zucker).

(1) Ou Phoibétès : voir le commentaire du texte 21 .

L.4 : Zucker signale à tort une barre oblique après le TOY final.

L.6/7 : La pierre porte $\pi\epsilon\tau\epsilon\tau/AIC N'$. L'abréviation est pour $\nu\epsilon\acute{\omega}\tau\epsilon\rho\omicron\varsigma$ (Zucker, A.Bernand), sans doute au génitif.

L.8 : KACICOCIC, la pierre, est pour $\kappa\alpha(\iota) \Sigma\iota\epsilon\omicron\upsilon\varsigma$ (Bilabel, A.Bernand): Lepsius avait copié KACI(O)IC en pointant l' oméga ; Zucker KACI(O)IC, avec KA pour $\kappa\alpha\iota$.

L.9: La pierre porte $_K\epsilon//$ (omn.edd.), avec le sigle habituel de l'année, puis $A\theta\Upsilon P \iota\zeta'$.

La pierre porte $\epsilon\pi\alpha\gamma\alpha\theta\omega$.

Cette inscription, à laquelle a été adjoint un second proscynème, tire son importance de l'identité de son auteur, citoyen romain qu'il faut identifier avec le vétéran homonyme de 45 (de 248 p.C.). Elle est en outre, chronologiquement, la première à avoir été suivie et complétée par une seconde inscription comportant le bilan de la mission dans les carrières de Kertassi: ce bilan, ici distinct de l'inscription principale, porte dans ce recueil le numéro 20 .

LE PREMIER PROSCYNEME (1.1)

Son auteur est désigné par son nom et son patronyme incomplet, dont la restitution est garantie par sa présence en toutes lettres dans le graffite 21 , que Zucker a sauvé de l'oubli.

LE PROSCYNEME DU PRETRE (1.2-9)

L'auteur de ce texte est un certain Aurelios Sarapion, qui porte les tria nomina caractéristiques des citoyens romains. Plus exactement, il ne lui manque que le praenomen, presque toujours omis dans nos textes. Quant à son cognomen, Sarapion, comme c'est également très souvent le cas, il n'a pas été romanisé. Ce nom très courant se présente dans les trois textes de notre personnage (ce sont là ses seules occurrences à Kertassi) sous cette forme ancienne et non pas sous la forme Serapion qui dominait à l'époque impériale¹.

Ce nom est peut-être complété par le nom Eudaimon, au génitif, que l'on peut lire nettement (bien qu'il soit gravé en petites lettres) entre les lignes 3 et 4. Qu'on l'édite juste après le cognomen Sarapion ou en fin de ligne 4, avant l'article, il doit s'agir² du nom du père, que le lapicide a rétabli après l'avoir oublié. C'est là le seul cas d'addition interlinéaire que nous rencontrons à Kertassi.

Eudaimon est également le patronyme d'un autre prêtre du même nom, l'auteur du texte 10, de 212/213 p.C.

Le court texte qui suit (20) nous apprendra quel nombre précis de pierres (en l'occurrence 210)

(1) Voir par exemple E. Bernand (1) n°184, p.206, et G. Mihaïlov, La langue des inscriptions grecques en Bulgarie (1943), §5, p.7.

(2) Les autres textes de Sarapion ne comportent plus ce nom.

Sarapion a fait extraire des carrières de Kertassi en ce mois de novembre 216 p.C. Par ailleurs, le texte 45 nous le présentera comme un "vétérane" de l'armée romaine.

Après avoir évoqué sa famille, dont la liste nous apprend qu'il n'était pas encore marié à cette date, Sarapion associe à son proscynème ses amis, désignés collectivement.

Suivent enfin quelques noms de personnes qui peuvent être des amis que Sarapion a voulu honorer particulièrement ou encore des personnes qui ont participé avec lui ou pour lui à ce déplacement à Kertassi.

Le premier de ces trois personnages porte un nom très courant, Petepsais, suivi de l'adjectif $\nu\epsilon\acute{\omega}\tau\epsilon\rho\varsigma$, qui sert à distinguer des personnes homonymes par l'indication de leur âge relatif, mais qui reste souvent obscur pour nous étant donné l'aspect sommaire du contexte. Il serait hasardeux, dans ces conditions, d'assimiler notre personnage au Petepsais de 57 (texte dans lequel la lecture de l'adjectif est d'ailleurs incertaine) ou de supposer qu'il a pu être parent d'un de ses homonymes figurant dans nos textes, à commencer par l'auteur du proscynème de la ligne 11.

Le deuxième nom, $\Psi\lambda\omicron\upsilon\pi\upsilon\varsigma$, est attesté deux fois

(1) J'ai contesté ces assimilations dangereuses dans le commentaire du texte 8, l.6.

à Kertassi, mais on n'en connaît pas d'autre occurrence, à moins de tenir compte de sa variante orthographique $\Pi\epsilon\upsilon\upsilon\upsilon\upsilon\upsilon$, relevée dans un document du 6ème siècle p.C.¹, nom qui a d'ailleurs été porté par un vizir sous la 19ème dynastie².

Il est tentant d'identifier ce personnage avec Psiouris, père d'Orsès, qui est mentionné à la fin du second texte de Sarapion, en 45,9. La rareté du nom et l'identité du dédicant y poussent nettement.

Enfin, le dernier nom, Sisois, est très courant en Egypte. Les spécialistes³ le donnent pour un équivalent du nom Tithoès, déjà évoqué à propos de sa présence en 16,1.

de nombreux indices au 13 novembre 216 p.C., dans ce que Caracalla désignait comme sa vingt-cinquième année de règne. Le nombre élevé de l'année permet d'exclure tous les autres empereurs du 3ème siècle et aucun détail ne nous pousse à remonter jusqu'au règne de Commode. Outre les raisons générales d'exclure Commode, la place même de cette inscription au-dessus du texte 10 (de 212 p.C.), la date de la seconde prêtrise de Sarapion (248 p.C.), les similitudes entre ce texte-ci et le texte 8 (de 209 p.C.), tout plaide en faveur de cette datation.

(1) NB, s.v.

(2) Une statuette à son nom, conservée au musée du Caire, est reproduite par Michalowski, ill.540, p.408.

(3) Vergote, n°124 p.19, rapporte, apparemment en l'approuvant, cette interprétation de W.Spiegelberg.

19. PREMIER ACTE D'ADORATION D'AURELIOS SARAPION, FILS
D'EUDAIMON, PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, PRECEDE
DE L'ACTE D'ADORATION DE PETEPSAIS, FILS DE PHOIBETOS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, première rangée d'inscriptions à gauche de la porte du spéos, à 0,35 m du montant de la porte et à 1,60 m du sol (voir pl.61 et 63).

Une inscription de 8 lignes (b) est précédée d'une inscription d'une ligne (a)¹.

Dimensions de (a): longueur 40 cm. Hauteur des lettres: 20 mm.

Dimensions de (b): hauteur 40 cm, longueur 52 cm (à la dernière ligne). Hauteur des lettres: 40 mm; interlignes: 10 mm.

L'inscription (b) est gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Le cadre, qui est gravé entièrement (c'est-à-dire même au niveau des oreilles), est gravé très légèrement, de même que les oreilles. Zucker a signalé la présence de traces de peinture sur les deux oreilles: il croyait même pouvoir reconnaître un serpent-uraeus sur l'oreille gauche. Aucune trace n'était plus visible en 1960. Par ailleurs, le lapicide a ajouté une dernière ligne sous le cadre pour pouvoir terminer le texte.

(1) Je n'ai pas séparé ces deux textes à la fois pour faciliter les comparaisons avec d'autres éditions en suivant la tradition et parce que l'existence d'un rapport entre ces deux inscriptions est presque sûr.

20. BILAN TECHNIQUE DU TRANSPORT DE PIERRES DIRIGE PAR SARAPION.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, première rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, à 0,35 m du montant de la porte et à 1,40 m du sol (voir pl.61 et 63).

Inscription de 4 lignes.

Dimensions: hauteur 11 cm, longueur 23 cm. Hauteur des lettres: 25 mm; interlignes: 5 mm.

Inscription gravée sur une surface légèrement concave, qui n'a pas été préparée à cet effet. Le texte, quoique n'étant pas délimité par un cadre, s'inscrit dans un rectangle. Enfin, une fissure de la pierre parcourt la ligne 1 et un trou assez profond, de destination inconnue, a été pratiqué juste à droite du texte.

D'après la photographie de la pierre (pl.7) et celle de l'estampage (pl.23 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°54, avec une remarque de Niebuhr, ibid. p.18, n°54. (Franz, CIG n°5029). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°359; la position de l'inscription est indiquée ibid., pl.94. La position de l'inscription est indiquée également par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.74. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.359, p.126. (Bilabel, SB 8504).

Ἐπὶ τῷ γόμῳ
 Σαραπίωνος
 ἑρέως ἠλκύσα (μεν?)
 4 λίθους ελ—

"Pour (la réalisation du) chargement (de pierres)
 du prêtre Sarapion, nous avons transporté 230 pierres."

DATE: Ce texte n'est pas daté, mais il se réfère à la première prêtrise de Sarapion, commémorée par l'inscription 19, du 13 novembre 216 p.C. Il est donc légèrement postérieur à cette date.

L.1 : La pierre porte ΕΠΙ ΤΩ ΓΟΜΩ (Lepsius): Plaumann, Fitzler et Zucker ont publié ἔπὶ τῷ γόμῳ, mais le premier auteur ne traduit pas et les deux autres ont indiqué qu'ils comprenaient ἔπὶ τοῦ γόμου.

L.3 : ΗΛΚΥΣΑ est suivi d'une barre horizontale d'abréviation: ἠλκύσα(Υ), Zucker.

L.4 : ΕΛ—, la pierre, avec Ε pour "200".

Cette inscription présente le double intérêt de compléter une inscription antérieure du prêtre Sarapion (19, du 13 novembre 216) et de constituer le premier des quelques bilans chiffrés des transports de pierres que nous rencontrons à Kertassi.

L'auteur de ce texte, Sarapion, est nommé Aurélios Sarapion en 19 et qualifié de "vétérane" dans son second prosocynème, en 45, 2. Ces deux textes nous apprennent qu'il a exercé deux fois les fonctions de prêtre d'un transport de pierres, en 216 et en 248 p.C.

L'absence du gentilice Aurélios dans ce texte et dans le texte 45 n'est pas surprenante: l'emploi du gentilice était facultatif, comme d'autres inscriptions de Kertassi le confirment¹.

C'est à Zucker que revient le mérite d'avoir le premier daté ce bilan de 216/7 p.C. La place de ce texte juste sous 19 et la parenté des écritures ne laissent aucun doute sur le rapport étroit existant entre les deux textes. Plus précisément encore, puisque les missions à Kertassi ne devaient durer que quelques semaines (ou tout au plus quelques mois), ce bilan doit être situé approximativement entre fin novembre 216 et les premières semaines de 217 p.C.

Quant au bilan proprement dit, son existence même est notable. Il est plus courant de ne trouver dans des carrières que des sigles et des marques diverses qui servaient de repères aux carriers. On rencontre à Kertassi trois autres mentions professionnelles de ce type: dans le texte 22 (217 p.C.), le bilan a été gravé dans le même cadre que l'inscription principale, mais sans doute un peu plus tard; dans le texte 3 2 (du 16 février 228), il a été gravé dans le corps même du

(1) Voir le commentaire du texte 13.

proscynème du prêtre (1.6-7); enfin, dans le texte 41 , du 26 février 244, il a été ajouté tant bien que mal après coup au-dessus du cadre de l'inscription.

La formulation de ces quatre bilans est voisine. Du point de vue "administratif", si l'on peut dire, aucun d'entre eux ne nous informe sur le destinataire ou le commanditaire de ces travaux. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'ils complètent à chaque fois le proscynème d'une personne qui devait être le responsable de la mission de transport correspondante. Dans un cas (22), ce responsable n'est même pas prêtre, mais se désigne seulement comme charpentier.

Notre texte commence par une expression, ἐπὶ τῷ γόμῳ (Σκαπίωνος) que l'on retrouve dans le texte 22 sous la forme ἐπὶ τῷ γόμου. La formule manque, en revanche, en 32, 6 et en 41, 1.

Si les rédacteurs de ces deux derniers bilans ne se sont pas sentis obligés de maintenir cette indication, c'est sans doute simplement en raison du caractère relativement anodin de son contenu. Les éditeurs précédents ont cependant attaché une grande importance à son élucidation, parce qu'elle comporte, dans un nouveau contexte, le mot γόμος.

Du point de vue syntaxique, aucune des deux formulations n'étant dépourvue d'ambiguïté, on peut hésiter pour le cas de ce nom entre le génitif et le datif.

La plupart des éditeurs et commentateurs ont opté

pour le génitif, en supposant un solécisme du rédacteur dans ce texte-ci et une faute limitée à l'article en 22 .

Fitzler¹ et Zucker² ont interprété ce génitif comme un complément de temps, soit "lors de la prêtrise de X". Cette interprétation recourt à l'invention ad hoc d'un sens nouveau pour le mot γόμος, celui de "prêtrise", sens qui est en soi totalement invraisemblable: la présence du titre de "prêtre" à côté du nom propre dans ce texte-ci (redoublement qui équivaldrait à un pléonasma) et son absence dans le proscynème suivant (dont l'auteur n'était pas prêtre!) prouvent la vanité de cette solution de facilité.

Dittenberger³ a finalement procédé de la même façon en inventant pour le mot γόμος, qu'il considérait pour sa part comme un datif, le sens nouveau de "navire"!

Si, plus simplement, on garde à ce mot son sens de "chargement (de pierres)", on peut attribuer à cette expression (au datif) le sens de "pour, à l'occasion de ce chargement de pierres".

Les quatre bilans comportent en outre une petite phrase quasiment stéréotypée⁴ indiquant le nombre de

(1) Fitzler, p.145.

(2) Zucker, §9, p.27, sens 4.

(3) Dittenberger, OGISI, n°209, p.316.

(4) Le bilan de 32 comporte toutefois aussi l'indication de la destination des pierres, en l'occurrence Philae.

pierres transportées. Ces phrases comportent le verbe ἔλκ(ύ)ω ou son composé παρέλκω (en 32,6).

Ce verbe ἔλκω, contrairement à τέμνω (d'où λιθοτομία) ou à κόπτω¹ ne signifie pas "trancher, découper la pierre"², mais "tirer, traîner". Il s'applique à l'action de "traîner des pierres" (sur des rouleaux de bois ou des traîneaux) ou encore au halage et au remorquage d'un bateau (tel était d'ailleurs, également, le sens ancien du mot français "tirage"). Appartient à la même famille le verbe λιθουλκέω (et le nom λιθουλκία), le nom ὄσλεκός, désignant un navire de transport remorqué par d'autres bateaux (et l'adjectif ὄσλεκτός, "tiré, halé"). Dérivé du grec, le latin helciarius désigne le "haleur". Le composé παρέλκω est encore plus précis, puisque le préverbe décrit le type de mouvement ("tirer de côté")³.

Dans ce bilan écrit à la fin de la mission de Sarapion, j'ai préféré restituer la première personne du pluriel, désignant les carriers, mais la troisième

(1) Voir par ex. le texte d'El-Hôsch qui porte le numéro 117 dans le recueil d'A. Bernand (4), p.280, l.1.

(2) Voir, à propos du travail dans les carrières, le livre de R. Bedon, Les carrières et les carriers de la Gaule romaine (1984), avec bibliographie détaillée. Le Manuel d'Archéologie égyptienne de J. Vandier (Tome IV, 1^è partie (1964) et tome V, 2^è partie (1969)) comporte de nombreuses illustrations montrant des bateaux de charge. Fitzler a évoqué le transport des pierres dans son ouvrage, pp.138-148.

(3) Plutôt que "tirer au loin" ("hinweschleppen", Roeder).

personne du pluriel proposée par Zucker n'est pas exclue, si on l'interprète comme un pluriel collectif.

A quel type de travaux peuvent correspondre les nombres de pierres mentionnés dans ces textes?

Ils sont trop variables (230 pierres ici, 25 en 22 , 110 en 32 et 200 en 41) et ces indications sont trop rares pour qu'on puisse en avoir une idée très précise. Il nous manque d'ailleurs l'indication de la taille de ces pierres¹ et notre ignorance du montant des frais d'exploitation² est presque totale.

Roeder³ considérait que, même si l'exploitation des carrières n'était pas très intensive, l'extraction de 230 "grands blocs" (sic) en un an de travail (c'était là, selon lui, la durée de la charge de "prêtre") constituait déjà une belle production pour une petite association. D'autres partisans de l'existence d'une telle association à caractère fixe ont préféré considérer, au contraire, en fonction de ces chiffres et d'autres éléments, que l'exploitation des carrières ne constituait pas pour l'association une

(1) Tout au plus peut-on penser qu'il s'agit de pierres de taille "moyenne", dans la mesure où aucune mention particulière ne précise le contraire. Voir, par exemple, la mention précise de "grandes pierres de 11 coudées" (environ 5m) dans le texte déjà évoqué des carrières d'El-Hôsch (A. Bernand (4), n°117, p.280, l.2/3).

(2) Nous ne connaissons que le prix moyen des six premières missions de Makreinos (voir 39 , l.9-11) et sans doute le coût des deux missions du nommé Psentouaxis (voir 46 , l.9-11).

(3) Roeder, §407, p.161.

activité permanente ni primordiale.

Je me contenterai pour ma part de fournir un élément de comparaison. Le petit temple de Taffeh, bien étudié de ce point de vue parce qu'il a été entièrement démonté, puis remonté dans le musée de Leyde, était composé de 657 "blocs" qui tenaient dans 644 caissons, pour un poids total de 250 tonnes¹. Le poids moyen d'un bloc composant ce temple, qui a été construit en grès de Kertassi au premier siècle de notre ère selon les spécialistes, est donc de 380 kg. Rien à voir, bien sûr, avec les 2.300.000 blocs de la pyramide de Chéops²!

Selon les spécialistes, l'activité architecturale a été importante dans de nombreuses villes de l'Egypte à l'époque romaine³. Quant aux distances, on sait qu'elles ne comptent pas beaucoup quand il s'agit de navigation fluviale⁴. Les pierres nécessaires à la réalisation du Colosse de Memnon ont par exemple été transportées sur une distance de 700 km⁵. Mais il est vrai aussi que le grès était courant en Egypte. On connaît notamment les carrières d'El-Hôsch, du Gebel Silsileh et de Kalabsch, cette dernière en Nubie.

(1) H.D. Schneider, Taffeh (1979), p.117, fig.145.

(2) Evaluation de K.Michalowski, L'art de l'ancienne Egypte (1968), pp.484-485.

(3) Voir K.Michalowski, ibid., p.317, qui fournit une liste des villes concernées.

(4) Voir à ce propos l'article de Rainer Stademan intitulé "La science des bâtisseurs de pyramides" (Courrier de l'Unesco de septembre 1988, pp.12-14).

(5) K.Michalowski, ibid., p.536.

Ces bilans techniques ont en tout cas le mérite de prouver que la date des missions à Kertassi était variable: le prêtre ne supervisait pas l'exploitation des carrières pendant une période fixe, puisque deux de nos bilans, rédigés nécessairement à la fin du séjour du "prêtre", datent de février, un troisième de début avril et que celui-ci, postérieur au 14 novembre (date du texte précédent), doit se situer en hiver¹.

Ces données sûres permettent également de relativiser l'idée, devenue un lieu commun, selon laquelle les transports importants étaient systématiquement réalisés en temps de crue. Ce devait être vrai des transports exceptionnels, comme ceux des obélisques, dont l'histoire a préservé la mémoire, mais les dates extrêmement variées de nos textes prouvent au contraire que l'état du fleuve n'a pas joué dans le choix de la date de la mission à Kertassi. Le climat a dû constituer un élément beaucoup plus important dans ce choix, ainsi que les hasards des besoins en pierres.

Quant à la durée des missions à Kertassi, elle est liée aux conditions de travail, qui sont difficiles à reconstituer. Dans la mesure, cependant, où le grès est une roche assez tendre et où il s'agit d'exploitation à ciel ouvert, je doute que les missions aient duré longtemps.

(1) Fitzler considérait déjà que l'exploitation des carrières était limitée à la moitié froide de l'année, tandis que Roeder récusait cet argument en avançant sans aucune preuve que les dates des proscynèmes n'étaient en rapport qu'avec le culte.

Sous la 18ème dynastie, sept mois suffisaient pour extraire un obélisque, le polir, graver les inscriptions, le transporter à Thèbes et l'élever à l'endroit prévu¹. A raison ne serait-ce que de quelques pierres par jour, deux mois tout au plus devaient suffire à extraire deux cents pierres. Quelques jours ont dû suffire au charpentier Patraonsnouthis pour rassembler ses 25 pierres. On est loin du travail d'une année auquel croyait Roeder, entraîné par sa conception d'une prêtrise locale annuelle.

(1) K.Michalowski, op.cit. , p.548.

21. ACTE D'ADORATION INCOMPLET DE PETEPSAIS, FILS DE
PHOIBETOS, SANS DOUTE DIRECTEUR TECHNIQUE D'UN
CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, à gauche du montant de la porte du spéos, sous le texte 19 et à gauche du texte 20, soit à environ 1,40 m du sol (voir pl.61).

Fragment de graffite peint de 4 lignes.

Dimensions inconnues. Hauteur des lettres: de 17 à 25 mm.

Selon Zucker, ce graffite comportait à l'origine quatre lignes supplémentaires, dont il a vu des traces en 1908. Tout le texte était effacé en 1960.

D'après la copie de F.Zucker.

Publié d'après la pierre par Zucker, n° *Zus.8, p.140. (Preisigke, SB 5090).

1 Τὸ προδκύνημα
 πετεψαις, υἱοῦ
 Φοιβητοῦ, προ[ε]-
4 τ[ά]τ[ου] τοῦ [γόμου?]

"Voici l'acte d'adoration de Petepsais, fils de Phoibétos (ou Phoibétès) (et) directeur technique de ce (chargement (de pierres)?)..."

DATE: Ce texte n'est pas daté, mais il peut être situé

sûrement aux environs du 13 novembre 216 p.C., et sans doute même peu de temps après cette date.

L.3/4 : Zucker $\pi\rho\omicron[\sigma]/\tau\acute{\alpha}\tau\omicron\upsilon \tau\omicron\tilde{\upsilon}$ [...] ("TATOU mit Ausnahme der beiden T ganz unsicher"). Contrairement à Zucker, je crois que l'on peut restituer avec beaucoup de vraisemblance le mot $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$.

Zucker signale que, parmi les traces qu'il a perçues des quatre lignes effacées, la ligne 5 comportait peut-être le mot $\chi\omicron\kappa\kappa$.

Ce texte court et fragmentaire, qui comporte la première occurrence sûre d'un nom propre typique de Kertassi, Phoibétos (ou Phoibétès), concerne en outre une personne citée dans l'inscription, 19, qui est datée du 13 novembre 216 p.C.

Grammaticalement, on remarquera que le nom propre Petepsais semble avoir été considéré comme indéclinable: il est au nominatif, alors que son apposition au génitif faisait attendre ce cas.

Le patronyme de Petepsais a gêné les éditeurs précédents. Aucun nom propre grec connu ne possède en effet un génitif de la forme $\Phi\omicron\iota\beta\eta\tau\omicron\tilde{\upsilon}$, seule forme de ce mot attestée dans nos textes: le texte 19 (1.1) ne nous en fournit en effet qu'une forme abrégée, $\Phi\omicron\iota\beta$ -, et en 26, 10, c'est de nouveau le génitif que nous rencontrons.

En revanche, nous connaissons deux mots rares qui pourraient être à l'origine de notre nom propre: il

s'agit du nom σ φοιβητής, οὔ, "le prophète", et de l'adjectif φοιβητός, ἡ, ἴον, que le Liddel-Scott traduit par "inspired, prophesying", Bailly le donnant pour sa part pour l'adjectif verbal de φοιβάω-ω, "prophétiser" ou "purifier".

Ce nom est assurément à mettre en rapport avec l'épithète Φοιβητρία, très vraisemblablement portée par Isis/Srouptichis à Kertassi. Presque tous les commentateurs ont, pour cette raison, interprété ce nom comme un nom commun, le nom même de φοιβητής que je viens d'évoquer. Niebuhr¹ a été suivi sur ce point par Franz², puis par Zucker, qui s'est vainement interrogé³ sur la nature de cette charge imaginaire. Cette interprétation a été reprise, enfin, par San Nicolo⁴ et figure dans le Liddell-Scott.

Seul Zucker⁵ a eu le courage d'affronter les problèmes syntaxiques qu'engendre cette interprétation. Jugeant invraisemblable que Petepsais soit défini comme "le fils du φοιβητής", il attribuait artificiellement à υἱός le sens de νεώτερος, pour établir une équivalence entre cette formulation et la désignation du Petepsais de 19. Il comprenait donc,

(1) "Evidemment un fonctionnaire sacerdotal", écrit-il, apud Gau, p.13.

(2) "I.e. προφήτης" (dans son commentaire général, p.460).

(3) Zucker, §22, p.46.

(4) San Nicolo, I p.124 et II p.83.

(5) Zucker, §12, p.33: "le père ne peut avoir été désigné par son titre sans son nom".

semble-t-il, "Petepsais junior, φοι βητρίς ,
prostatès de (...)".

En fait, le nom υἱός est tout simplement suivi du patronyme du dédicant, au génitif, comme en 27 ,2.

Ce qui est important, finalement, c'est que l'épithète divine locale de forme grecque Φοι βητρίκ ait donné naissance à un anthroponyme.

Quant à la restitution du mot γόμου après le titre de prostatès , dont la lecture peut être considérée comme sûre, Zucker ne l'a rejetée que parce qu'elle s'opposait à sa conception de la προβτικβίκ γόμου , fonction exercée selon lui par la même personne pendant une longue période. Or, selon ses estimations, c'est un nommé Paméchémis qui occupait cette fonction à l'époque (vers 214/220 p.C.). Cette objection n'a plus de sens si l'on reconnaît plutôt dans cette fonction, comme je le fais après d'autres, la simple prise en charge matérielle, occasionnelle et ponctuelle, des travaux d'exploitation de la carrière pour le service d'un "prêtre" de passage.

Il me paraîtrait infiniment plus hasardeux de supposer, avec Zucker, que ce personnage somme toute secondaire ait pu porter un des autres titres locaux et honorifiques de prostatès ¹ (Zucker: " prostatès eines Vereinsheiligtums", c'est-à-dire d'un lieu de culte de l'association locale).

(1) Ces titres ont été évoqués à propos du texte 15 .

missions entre 205 et 210 p.C.? L'hypothèse n'a rien d'extravagant, mais il est impossible de l'étayer (Zucker proposait, avec le même arbitraire, de faire de notre personnage le fils de ce prostatès ¹).

A la ligne 5, par ailleurs effacée, Zucker a cru pouvoir lire le nom du mois de Choiak (fin novembre/fin décembre de notre calendrier). Cette date est plausible puisque ce graffite accompagne le texte 20, non daté, qui constitue lui-même, d'une certaine façon, un ajout au texte 19, daté du 13 novembre 216. Dans ce cas, le texte 20 et celui-ci pourraient bien, comme le suggérait déjà Zucker ², n'être postérieurs que de quelques semaines à l'inscription principale du prêtre Sarapion (19).

(1) Les problèmes complexes d'identification liés au nom Petepsais ont été abordés dans le commentaire du texte 3, supra, pp.145-147.

(2) Zucker, §12. p.33.

22. ACTE D'ADORATION DU CHARPENTIER PATRAONSNOPHIS,
SUIVI DU BILAN TECHNIQUE DU TRANSPORT DE PIERRES QU'IL
A DIRIGE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, première rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, à 1,55 m du sol, le long du montant de la porte (voir pl.59).

Inscription de 8 lignes.

Dimensions: hauteur 22 cm, longueur 52 cm. Hauteur des lettres: 15 mm; interlignes: de 5 à 15 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Le cadre est gravé entièrement, c'est-à-dire même au niveau des oreilles. Un signe qui ressemble à un tau (?) est gravé dans l'oreille droite, à la fin de la ligne 6. La taille des caractères est variable, mais on aurait tort de s'y fier pour déterminer la composition du texte: il se compose en effet non pas de trois parties, mais seulement de deux (1.1-5 et 6-8).

D'après les photographies de la pierre (pl.10 et 15) et celle de l'estampage (pl.26 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°14, avec commentaire de Niebuhr ibid., p.14, n°14. (Franz, CIG n°4993). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°347; position du texte indiquée ibid., pl.94; remarques complémentaires dans le Textband, Notizbuch, p.10. Position de l'inscription indiquée par Roeder, pl.114. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.347,

pp.120-121. (Bilabel, SB 8474). D'après la pierre,
A.Bernand (5), n°14, p.524.

- a) Τὸ προκύνημα ἡμέρον Πατρωνίου-
 φίλος τέκτωνος καὶ τὸ πατρὶ αὐτοῦ καὶ τῆ
 μητρὸς μετὰ τῆς θυγατρὸς καὶ ἀδελφοῦς
 4 καὶ τῶν φιλοῦντων αὐτῶν καὶ ἕκαστος τοῦ
 γόμου, (ἔτους) κϵ, Φαρμουθι η̄.
- b) Ἐπὶ τὸ γόμου Πατρωνίου φίλος
 ἠλκυσε λίθου κϵ, ἰς τὸ ὑλετ (ομικόν)
 8 προτος.

"Voici l'acte d'adoration, aujourd'hui, de
Patraonsnouphis, charpentier, de son père, de sa mère,
ainsi que de sa compagne, de ses frères, de leurs amis,
et de ceux qui se sont occupés de ce chargement (de
pierres), l'an 25, le 8 Pharmouthi.

Pour le chargement (de pierres) de Patraon-
snouphis — il a (fait) transporter 25 pierres, lui qui, pour
le travail du bois, est le premier."

DATE: Cette inscription (du moins sa première partie,
l.1-5) est datée du 8 Pharmouthi de l'an 25 du règne
d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit
s'agir de l'empereur Caracalla. Cette date correspond
donc au 3 avril 217 p.C. La seconde partie du texte
(l.6-8) doit être postérieure de quelques jours ou de
quelques semaines à cette date.

On notera, outre les signes de remplissage et d'abréviation originaux (1.3, 6, 7 et 8) les ligatures impliquant des sigma arrondis (1.7) et la forme de l' alpha , auquel il manque occasionnellement la barre horizontale médiane.

L.1 : Zucker a omis par mégarde $\sigma\eta\kappa\epsilon\rho\omicron\nu$.

L.1/2 : ΠΑΤΡΑΟΝCΝΟΥ/ΦΙΟC, la pierre, avec les deux lettres finales presque effacées: Zucker a omis le premier nu .

L.3 : A la fin de cette ligne (et à la fin de la ligne 6), on voit un signe de remplissage, presque semblable au sigle de l'année L, mais surélevé.

L.4 : Les lettres tau et oméga sont liées dans les trois mots $\tau\omega\nu\varphi\iota\lambda\omicron\upsilon\acute{\nu}\tau\omega\nu\kappa\alpha\tau\omega\nu$.

La pierre porte $\tau\omega$ pour $\omicron\iota$.

L.5 : La pierre porte L $\kappa\bar{\epsilon}\Phi\Lambda\rho\mu\omicron\upsilon\theta\iota\bar{\eta}$.

La fin de la ligne, soit un espace de 9 lettres environ, est restée vide.

L.6 : Cette ligne est séparée de la précédente par un espace vide de la hauteur d'une ligne environ.

La pierre porte la forme discordante $\tau\omicron\Gamma\omicron\mu\omicron\upsilon$.

L.7 : $\eta\lambda\kappa\upsilon\zeta\epsilon$, la pierre (pour $\epsilon\lambda\lambda\kappa\upsilon\zeta\epsilon$, Zucker).

La pierre porte la forme $\Delta\iota\theta\omicron\upsilon$ (pour $\lambda\acute{\iota}\theta\omicron\upsilon\varsigma$, comme l'ont suggéré Franz, Zucker et Bilabel).

$\kappa\bar{\epsilon}$, la pierre, omn.edd.

Le groupe suivant est séparé de ce nombre par un espace blanc de la largeur de deux lettres environ. Les éditeurs précédents ont lu d'abord $\iota\kappa\tau\omicron\upsilon\lambda\epsilon\tau$ puis un gamma surélevé (Franz, A.Bernand), un upsilon

(Lepsius) ou un petit tau incertain (Zucker): après Gau, je lis un sigle surélevé qui ressemble à un 5; il signale une abréviation.

Deux éditeurs seulement ont proposé des restitutions pour ce groupe de lettres: Niebuhr, qui a joint à ce groupe l'adjectif *πρωτος* de la ligne 8, a proposé " *λίθου(ς) κε (μεγ)ίστου(ς), ἔτ(ους) πρ(ῶ)το(υ)*", soit "25 très grandes pierres, l'an un (de Macrin)". "Minus probabiliter", a jugé Franz. Zucker suggère avec beaucoup de prudence que l'on pourrait peut-être lire *εἰς τὸ<υ> λε(γ)(όμενον)*, en supposant ensuite que le nom de lieu a disparu.

᾿\s est bien pour εἰς.

L.8 : Le mot *πρωτος*, pour *πρῶτος*, est gravé en grands caractères sous la ligne précédente.

Le reste de la ligne semble vide, mais Zucker signale quatre croix peintes dans lesquelles il voit un signe décoratif qu'il est tenté de comparer aux sceaux de certaines lettres sur papyrus.

Il affirme également avoir lu sous le mot *πρωτος* les lettres BH^ω, apparemment gravées, petites et très peu distinctes ("verblasst"). J'ai négligé ces signes dans ma transcription du texte.

Outre son orthographe peu orthodoxe et sa disposition étrange (on pouvait se demander si elle était composée de deux ou de trois textes), cette inscription présente l'intérêt de comporter un bilan de

la mission de transport de pierres dirigée par son auteur. Elle nous fait connaître un charpentier qui a travaillé dans les carrières de Kertassi et qui n'a pas été prêtre à cette occasion.

L'ACTE D'ADORATION (1.1-5).

L.1: Le nom du dédicant, Πατραονσουφίς, est typiquement égyptien. Ce nom théophore, qui possède de très nombreuses variantes orthographiques, signifie "le don d'Arsenouphis", divinité vénérée surtout en Nubie¹.

Il est possible, étant donné la proximité des dates, l'identité probable du nom propre et la similitude du métier, que ce personnage soit également l'auteur d'une seconde inscription à Kertassi, à savoir du texte 25, qui date de la période 218/223 p.C. Les différences entre la composition de la famille de notre personnage et celle de l'auteur du texte 25 ne constituent pas un obstacle à ce rapprochement: il suffit de supposer que dans l'intervalle de temps entre ces deux textes Patraonsnouphis a perdu son père et vu naître son premier enfant.

Ce personnage est charpentier². La mention d'un métier est rare dans les proscynèmes et cette observation est valable également à Kertassi, où ne sont mentionnés, outre ceux de potier et de flûtiste,

(1) Voir, à propos de ce nom, par ex.) A. Bernand (3), p.192.

(2) Le mot est déformé en τέκτωνος, avec un oméga pour un omicron.

que les métiers de géomètre et de charpentier.

Cette dernière corporation était bien utile dans une carrière: la réalisation d'échafaudages et l'entretien des bateaux de charge, par exemple, relevaient de leur activité.

L'auteur du texte 25 a exercé la prêtrise locale. Quant au second charpentier connu à Kertassi, Potamon, auteur des textes 51 et 52, il a tenu à préciser clairement que sa présence à Kertassi était directement liée à l'obtention d'un chargement de pierres (51, 4), mais il n'a pas exercé la prêtrise. De même, notre personnage a été responsable d'un chargement de pierres, comme le prouve le bilan technique qui suit (1.6-8), mais il ne déclare pas non plus avoir exercé la prêtrise locale.

Contrairement aux allégations de la plupart des commentateurs précédents¹, ce texte nous indique clairement que tous les responsables d'une mission à Kertassi, c'est-à-dire tous les clients et utilisateurs des carrières de Kertassi n'ont pas exercé la prêtrise ni donc, on peut le penser, systématiquement commémoré leur passage à Kertassi par un proscynème.

L.2-5: Tous les noms de cette liste de personnes associées au proscynème devraient être au génitif, en

(1) Ils étaient gênés par une telle hétérogénéité, peu compatible avec leur théorie de l'existence à Kertassi d'une association cultuelle aux règles très fermes. Plaumann, Fitzler et Zucker sont allés jusqu'à supposer une omission exceptionnelle ou même accidentelle du titre de prêtre.

tant que compléments de τὸ προκείμενον ou de la préposition μετὰ , qui équivaut, pour le sens, ici comme ailleurs, à une simple coordination. Or on relève dans cette liste des noms au datif et au génitif, suivis d'un groupe au nominatif. Ajoutons que l'emploi du pronom de rappel et celui de l'article γ sont également irréguliers. L'analyse syntaxique est en outre gênée par plusieurs déformations orthographiques, qui touchent parfois des termes grammaticaux comme les articles (τὸ pour τῷ et ὁ pour οἱ).

L.5: La date ne prête pas à confusion, malgré l'absence du nom de l'empereur. Même si l'on renonce à s'appuyer sur la datation du texte 25 (daté sûrement de 218 ou de 223 p.C.), parce que le rapport entre ce texte 25 et celui-ci n'est pas absolument certain et même si notre personnage n'a pas été prêtre, la présence de l'expression οἱ ἀπὸ τοῦ γόμου suffit à situer notre texte dans la première moitié du 3^e siècle p.C. Or dans cette période, seul l'empereur Caracalla a "régné" plus de vingt ans. La ressemblance déjà évoquée entre le style de ce texte et celui du texte 20 , daté également d'une année 25, confirme cette datation: comme ce texte, notre inscription date donc de 216/217 p.C. et plus précisément du 3 avril 217. Telle était également la datation des éditeurs précédents.

Le bilan qui suit doit être postérieur au proscynème proprement dit de quelques semaines.

LE BILAN DU TRANSPORT DE PIERRES (1.6-8)

Ce proscynème est suivi d'un bilan technique, ce qui n'est pas très courant à Kertassi. On se reportera à ce sujet (y compris à propos des détails de formulation), au commentaire du premier bilan connu (20), qui a été gravé quelques mois seulement avant celui-ci.

Dans ce texte-ci, cependant, le verbe, $\eta\lambda\kappa\upsilon\sigma\epsilon$, est à la troisième personne du singulier: il a pour sujet le responsable du transport (il en sera de même en 41 ,1). On notera l'anacoluthé, qu'a signalée Zucker¹: le nom du dédicant est à la fois complément du nom $\gamma\acute{o}\mu\sigma\varsigma$ et, pour le sens, sujet du verbe.

La forme $\lambda\iota\theta\omicron\upsilon$ est évidemment une erreur pour l'accusatif pluriel.

L.7-8: Les derniers mots de ce texte présentent une apparence si énigmatique que l'on pourrait se demander, au premier abord, s'il est composé de deux parties (le proscynème et le bilan) ou bien si le mot $\pi\rho\omicron\tau\omicron\varsigma$ de la ligne 8 constitue un troisième énoncé.

Niebuhr a émis l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'une seconde date (la date du bilan), soit "l'an 1 de Macrin" (217), $\acute{\epsilon}\tau\omicron\upsilon\varsigma$ $\pi\rho\acute{\omega}\tau\omicron\upsilon$. Mais cette solution n'est obtenue qu'au prix d'une correction de l'adjectif et de la restitution arbitraire de l'adjectif $\mu\epsilon\gamma\acute{\iota}\sigma\tau\omicron\upsilon\varsigma$.

Zucker, se fondant en revanche sur la formulation du bilan dans le texte 32 ($\pi\alpha\rho\epsilon\lambda\kappa\acute{\eta}\kappa\alpha\mu\epsilon\nu\lambda\iota\theta\omicron\upsilon\varsigma\bar{\rho}\epsilon\acute{\iota}\varsigma$ $\tau(\acute{o})\acute{\epsilon}\rho\gamma\omicron\nu\tau\eta\varsigma\epsilon\acute{\iota}\epsilon\iota\delta\omicron\varsigma\Phi\iota\lambda\tilde{\omega}\nu$, 1.6-7), a proposé de reconnaître dans le groupe qui suit le nombre de

(1) Zucker, p.155.

pierres la destination de ces pierres. Mais sa restitution, $\epsilon\acute{\iota}\varsigma$ (pour $\epsilon\acute{\iota}\varsigma$) $\tau\acute{o}$ <v> $\lambda\epsilon(\gamma)$ (\acute{o} $\mu\epsilon\nu\omicron\nu$) est loin d'être convaincante: il doit supposer plusieurs erreurs du lapicide et l'omission du nom de lieu (!) pour, finalement, renoncer à expliquer l'adjectif $\pi\rho\acute{\omega}\tau\omicron\varsigma$.

L'adjectif $\pi\rho\acute{\omega}\tau\omicron\varsigma$ signifie simplement "premier" avec le sens de "le meilleur de sa catégorie, le meilleur dans un domaine". La construction $\pi\rho\acute{\omega}\tau\omicron\varsigma$ $\epsilon\acute{\iota}\varsigma$ (car c'est bien cette préposition qui est orthographiée $\epsilon\acute{\iota}\varsigma$, 1.7) est bien attestée. On dit en français, de façon équivalente, "le premier en mathématiques" ou "le premier à la course".

Il reste à identifier le nom qui suit la préposition. Ce nom est abrégé en $\epsilon\lambda\epsilon\tau$ -, abréviation signalée par un sigle unique à Kertassi¹.

Etant donné le métier du dédicant, ce nom doit nécessairement être composé du radical du mot $\epsilon\lambda\eta$, "le bois", puis d'un verbe indiquant précisément l'activité du personnage. Le verbe $\tau\acute{\epsilon}\mu\nu\omega$, "couper, travailler (le bois)", semble le plus indiqué: $\epsilon\lambda\omicron\tau\acute{\epsilon}\mu\nu\omega$ est d'ailleurs donné comme synonyme de $\epsilon\lambda\omicron\upsilon\rho\chi\acute{\epsilon}\omega$ - $\acute{\omega}$ ("travailler le bois") par les dictionnaires.

Par ailleurs, on préférerait le féminin pour

(1) Les signes 11 et 18 de la liste de Threatte, t.1, p.91-92 (qui sont d'ailleurs donnés seulement comme des signes de ponctuation) n'évoquent qu'imparfaitement la forme de ce signe... En revanche, le signe de remplissage des lignes 3 et 6 est répertorié par Threatte sous le n° 10, p.91.

pouvoir restituer ἡ ὑλοητομικὴ (τέχνη)". Mais la forme de l'article implique de voir dans le mot abrégé un mot neutre.

De même que τὸ τεκτονικόν signifie chez Platon (Cratyle , 416 D) "l'art du charpentier", τὸ ὑλοητομικόν doit signifier "les qualités, l'art, le métier du charpentier", "le travail du bois".

23. ACTE D'ADORATION DOUBLE DU PRETRE EIBOIS ET D'UN
NOMME PLENIS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, première rangée d'inscriptions à gauche de la porte du spéos, à 2,12 m du sol et à 0,33 m du montant de la porte (voir pl.61).

Inscription de 8 lignes.

Dimensions: hauteur 26 cm, longueur 56 cm (1.1).
Hauteur des lettres: 25 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Selon Zucker, l'oreille droite présentait encore en 1908 des traces de peinture rouge. Le cadre a été gravé entièrement, c'est-à-dire même au niveau des oreilles, limite qui n'a pas été respectée 1.4. Par ailleurs, le lapicide a tenu compte d'un trou pratiqué dans le mur au niveau de la fin de la ligne 2. Réglage double bien respecté, mais une demi-ligne supplémentaire a été ajoutée très maladroitement sous la seconde moitié de la ligne 7.

D'après les photographies de la pierre (pl.6 et 7) et celle de l'estampage (pl.27 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°39, avec commentaire de Niebuhr, ibid. p.17, n°39. (Franz, CIG n°5030). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°356; position de l'inscription indiquée

ibid. , pl.94. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. , pl.76. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.356, pp.124-125. (Preisigke, SB 4105).

1 Τὸ προσκύνημα Εἰβους Προμ-
 παι και τὴν μητέρα μου
 Βερενίκη και τοὺς ἀδελφούς
4 μου, ἱερεὺ γόμου, (ἔτους) Β//. Τὸ προσ-
 κύνημα σήμερον Πληνις
 Πάσημις, εἴαν τις ἀναγνο-
 ταὶ τὸ προσκύνημα αὐτοῦ
8 και τοῖς συμβείοις.

"Voici (mon) acte d'adoration (à moi), Eibois, (fils de) Prompaei, (celui) de ma mère Bérénice et (celui) de mes frères à moi, (qui ai été) prêtre d'un (de pierres), l'an 2. Voici l'acte d'adoration, aujourd'hui, de Plénis, (fils de) Pasémis, afin que, si on le veut bien, on puisse lire son acte d'adoration et (celui) de sa compagne (?)."

DATE: Cette inscription est datée de l'an 2 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Etant donné la place de ce texte sur la paroi du spéos, il peut s'agir de Macrin, d'Elagabal ou encore de Sévère-Alexandre. Cette date correspond donc à l'année égyptienne 217/218, 218/219 ou 222/223 p.C.

L.1/2 : ΠΡΟΜ/ΠΑΕΙ, la pierre, Lepsius: Προμ/
πέει. Zucker, suivi par Preisigke.

L.3 : ΒΕΡΕΝΙΚΗ, la pierre: Βερενίκη, Zucker.
La pierre porte ΚΑΙ.

L.4 : La pierre porte ΙΓΡΟΥ, pour ἱερεὺς.
La pierre porte LB //.

L.4 bis : Zucker est le seul à signaler, entre
les lignes 4 et 5, sous ΤΟ ΠΡΟΣ, le mot ΑΧΑΡΗ ou
ΑΧΑΡΗ, qu'il interprète, semble-t-il, comme un nom
propre.

L.5 : La pierre porte ΠΛΗΝΙΟ.

L.6 : ΠΛΟΗΜΙΟ, la pierre.

Zucker suggérait avec hésitation d'ajouter και
devant ἔξυ.

La pierre porte ΑΝΑΓΝΟ/ΤΑΙ.

L.7 : Dans ΤΟ ΠΡΟΚΥΝΗΜΑΛΛΥΤΟΥ, les deux alpha
incomplets sont liés entre eux et sont liés au mu qui
précède.

L.8 : Dernière ligne ajoutée en prothésis sous
les deux derniers tiers de la ligne 7.

La pierre porte ΤΟΙΟ CΥΜΒΕΙΟΥΟ (Zucker).

Cette inscription est composée de deux proscynèmes
successifs, ce qui n'est pas sans exemple à Kertassi.

LE PREMIER PROSCYNÈME (1.1-4)

L.1: Le prêtre auteur de ce texte n'est pas connu par
ailleurs. Son nom, Eibois, est mieux connu que ce qui
doit être son patronyme, Prompaei.

Ce nom Εἰβους constitue une simple variante

orthographique (avec la notation, courante dans la koiné, de i par ei) du nom Ibois, qui renvoie au nom commun ἰβίς, "l'ibis", oiseau sacré de Thot¹ ou encore d'Isis. Hérodote a évoqué dans son Enquête (II,66 et 75-76) cet oiseau dont le massacre était puni de mort. On connaît par ailleurs une nécropole d'ibis à Hermopolis.

Quant au nom de Προμπαι, qui n'est pas décliné, il n'est pas connu par ailleurs. Il est composé du nom Προμ (ou Πρεμ), "l'homme", qui indique ici l'origine². Le nom de lieu qui suit signifie "l'île". On en trouve une forme voisine dans le nom propre Πάσοκνοπαις, qui signifie en effet, selon Hopfner³, "celui de Soknopaios (sc. "Sobek de l'île)". Prompaei est donc "l'homme de l'île".

L.2: Le nom de la mère est précédé de la mention τῆν μητέρα μου.

Du strict point de vue grammatical, on aura noté que la terminaison de ce nom est irrégulière: il a en effet changé de déclinaison, pour être décliné sur le modèle de ἡμέρα. On ne connaît qu'un seul autre exemple à Kertassi de cette évolution, d'ailleurs dans le même mot ματέρα, en 29,4-5. Ce phénomène très courant⁴ est attesté en Egypte dès le 1er siècle de notre ère.

(1) Cf. Vergote, n°44 p.11 et Hopfner, p.50.

(2) Vergote, p.21 et n°113, p.18.

(3) Hopfner, n°68, p.48.

(4) Gignac, t.2, p.45. Déjà Zucker, §38.

Par ailleurs, on remarquera que le rédacteur a utilisé le pronom personnel de la première personne pour désigner l'auteur de l'acte d'adoration, ce qui n'est pas courant à Kertassi. On n'en relève, en plus de ce texte, que deux emplois cohérents, en 26 et en 40. En revanche, dans cinq autres textes¹, le rédacteur a utilisé conjointement la première et la troisième personne. Ces pronoms différents se trouvent souvent dans des phrases distinctes, mais en 29, ils "cohabitent" même dans la liste des personnes associées au proscynème.

Quant au nom même de Βερενίκη, en tant que nom macédonien, qui fut porté notamment par la femme de Ptolémée Sôter, il est devenu très courant en Egypte, où il est attesté dès le 4ème s. a.C.

L.4: Cette prêtrise d'Eibois, sur laquelle le rédacteur de ce texte ne donne aucun renseignement, s'éclairera seulement grâce au nom de l'auteur du second acte d'adoration (l.5-6), qui suggère que notre prêtre était peut-être originaire de la région de Thèbes.

La place de la date à la fin de ce premier acte d'adoration n'a rien de choquant, mais il n'est pas totalement exclu non plus qu'il faille ponctuer après γόμου pour attribuer cette date au second proscynème. Le texte 28 était daté à la fin du deuxième proscynème

(1) En 29, l.7, 34, l.3, 39, l.12 et 13, 41, l.8 et 42, l.8.

seulement (1.9). En revanche, deux des trois proscynèmes du texte 10 ont été datés, ce qui confirme le caractère non stéréotypé de nos textes.

La place de l'inscription permet de réduire notablement le nombre des possibilités de datation. Zucker ne disposait pas de ce critère: la disposition des textes sur cette partie de la façade lui semblait en effet totalement incohérente en raison de sa datation erronée du texte 30. Grâce à la nouvelle datation de ce texte (224 p.C.), notre texte peut être situé entre 216/7 p.C. et cette année 224 p.C., dates respectives des deux textes qui l'entourent (19 et 30). Dans cet intervalle de quelques années qui a été politiquement très mouvementé, on ne compte pas moins de trois débuts de règne comportant une année 2: Macrin, Elagabal et Sévère Alexandre se sont succédé à un rythme rapide. Leur deuxième année (suivant le calcul égyptien) se situe respectivement en 217/8, en 218/9 et en 222/3 p.C.

L.4/5: Le nom incertain ΑΚΑΡΗΗ (Zucker évoquait à tout hasard à son propos le nom ^cΑκάρ de 60, 2), que seul Zucker a cru pouvoir lire entre ces lignes 4 et 5, occuperait une place bizarre.

LE SECOND PROSCYNEME (1.4-8)

L.5: Le nom de ce second dédicant, ΠΛΗΝΙΣ, est suivi, de nouveau, d'un second nom qui peut constituer son patronyme (resté au nominatif) ou encore son surnom juxtaposé, ΠΑΣΗΜΙΣ.

Ce nom de Πληνυς a été rapproché avec hésitation du latin Plinius dans le dictionnaire de Pape . Hermann De Meleunaere¹, qui a consacré un petit article à ce nom propre, a rappelé au contraire, après d'autres, qu'il s'agissait d'un nom typiquement égyptien. Après en avoir cité les formes démotique et copte, ce savant a attiré l'attention sur trois textes égyptiens dans lesquels on peut reconnaître ce même mot. Après avoir rappelé que Spiegelberg, Erichsen et Griffith voyaient en lui un nom commun désignant un artisan ("forgeron" ou simplement "ouvrier utilisant des instruments en acier"), il l'interprète pour sa part comme un nom théophore: "[il] pourrait être considéré comme une épithète de Montou sans qu'on soit en mesure d'en préciser le sens. Par la suite p; ljn aura pu devenir un nom propre indépendant." Enfin, il ajoute que ce nom "est particulièrement fréquent dans la région de Thèbes et d'Hermonthis depuis la basse époque ptolémaïque".

Le second nom propre, Πασημυς, est également typiquement égyptien . Attesté de l'époque ptolémaïque à l'époque byzantine , il signifie selon Hopfner² "der

(1) H. de Meleunaere, "Recherches onomastiques", Kémi , 16 (1962), pp.35-37.

(2) Hopfner, n°23, p.21. Cette traduction correspondrait toutefois mieux au nom composé Παπασημυς . Le simple Pasémis n'est-il pas, plutôt, simplement le nom du dieu?

(des Gottes) von Djeme", soit "l'adorateur du dieu de Djeme", "heute Medinet Habu, Totenstadt (...) Thebens auf dem Westufer des Nil".

Il est vraisemblable, étant donné la suite du texte, que Plénis soit aussi le rédacteur, et pourquoi pas le lapicide, de ce texte.

L.6-7: Zucker, gêné par la rudesse apparente de l'expression, a suggéré arbitrairement d'ajouter $\kappa\alpha\iota$ devant $\xi\acute{\alpha}\nu$ et semble avoir compris : "et (l'acte d'adoration) de celui qui lira son proscynème". Cette interprétation, dans laquelle $\xi\acute{\alpha}\nu$ $\tau\epsilon\varsigma$ est considéré comme un équivalent du latin "si quis" (qui équivaut parfois pratiquement à un pronom relatif), est fondée sur un rapprochement avec les textes 55, 65 et 67, dont la formulation associe clairement au bénéfice attendu de l'acte d'adoration ses futurs lecteurs, désignés par un participe coordonné au nom du dédicant.

Il est moins difficile de comprendre, sans correction: "Voici l'acte d'adoration (que fait) aujourd'hui Plénis, (fils de) Pasémis, pour le cas où quelqu'un le lira", c'est-à-dire "à l'intention des (futurs) lecteurs". Cette subordonnée nous rappelle le rôle essentiel du lecteur, "intermédiaire" entre l'auteur de l'acte d'adoration et le dieu, qui "renouvelle" la puissance magique du proscynème en le lisant.

Enfin, la forme $\acute{\alpha}\nu\alpha\gamma\upsilon\omicron\tau\alpha$ semble être une erreur pour $\acute{\alpha}\nu\alpha\gamma\upsilon\tilde{\omega}$. Zucker¹ pensait à une confusion avec le futur moyen.

(1) Zucker, §72, p.96.

L.8: Les derniers mots de l'inscription, τοῖς συμπείους, sont coordonnés au pronom de rappel αὐτοῦ sans qu'on puisse déterminer leur cas. Mais ils désignent nécessairement des personnes associées à cet acte d'adoration, c'est-à-dire des parents ou des amis de Plénis.

Zucker s'est engagé en proposant de comprendre τῆς συμπείου, sans toutefois justifier cette hypothèse. Gignac¹ cite effectivement quelques exemples de τοῖς pour τῆς. Mais le sigma final reste étrange. On trouve (curieusement?), en 41,4, une autre déformation de ce mot συμπείος, sous la forme σὺνβειωβίς.

(1) Gignac, t.1, p.266, § 2.

24. TROISIEME ACTE D'ADORATION DE MAKREINOS, HUIT FOIS
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, COMPORTANT UN BILAN
CHRONOLOGIQUE DE SA CARRIERE A CETTE DATE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, deuxième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en haut à droite du buste, à 2,85 m du sol et à 1,50 m de l'arête Sud-est de la façade (voir pl.61 et 63).

Inscription de 8 lignes surmontée d'un gamma .

Dimensions: hauteur (sans le gamma) 42 cm, longueur 50 cm. Hauteur des lettres: 30 mm (le gamma mesure 60 mm); interlignes: 25 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Le cadre rectangulaire est gravé au niveau de l'oreille gauche, mais pas à celui de l'oreille droite. Les caractères sont gravés entre deux traits peu profonds. La lapicide n'a pas tiré tout le profit possible de ce réglage double: ses lettres, trop petites, n'atteignent pas la ligne supérieure, ce qui rend d'ailleurs le texte très lisible, malgré les petits trous qui constellent la surface délimitée par le cadre.

D'après la photographie de la pierre (pl.5) et celle de l'estampage (pl.27 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°17, avec un commentaire sur la date du texte par Niebuhr ibid. , p.15, n°17. (Franz, GIG n°4995). Fac-similé

d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°362; position de l'inscription indiquée ibid. , pl.94. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. , pl.76. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.362, p.128. (Bilabel, SB 8476). D'après la pierre, A.Bernand (5), n°22 p.525.

Γ

- 1 Τὸ πρ(ο)σκύνημα
 ἡμέρον Γαΐου Διοσ-
 κόρου [Μακρείνου] τοῦ καὶ Μακ-
 4 αρείου, ἱερέως γόμου
 γεναμένου τρίς, τω
 μὲν α/(sc.πρῶτον)(ἔτους)τῆ // καὶ τω β/(sc.δεύτερον)(ἔτους) κβ
 καὶ γ (sc.τὸ τρίτον)(ἔτους) β//. Τὸ πρ(ο)σκύνημα πάντων
 8 τῶν φιλ(ούντων) καὶ συμβ(ίου) καὶ τέκνω(ν).

"Voici l'acte d'adoration, aujourd'hui, de Gaios Dioskoros (Makreinos), surnommé le Bienheureux, qui a été trois fois prêtre d'un chargement (de pierres), la première fois l'an 18, la deuxième fois l'an 22 et (la) troisième fois l'an 2. Voici l'acte d'adoration de tous ses amis, de (sa) compagne et de (ses) enfants."

DATE: L'inscription est datée de façon indirecte par la mention de la date de la troisième prêtrise de Makreinos: cette année 2 postérieure à 214 p.C. peut appartenir au règne de Macrin, à celui d'Elagabal ou à celui d'Alexandre Sévère. Cette date correspond donc à l'une des années suivantes: 217/8, 218/9 ou 222/3 p.C.

Ce texte présente des formes de lettres très particulières et non systématiques (A, E, M, O en forme de losange, sigma carré ou même brisé (1.2) et W).

Un gamma, qui a été signalé par tous les éditeurs, est gravé au-dessus de l'inscription.

L.2 : Le iota de ΓΑΙΟΥ porte un tréma.

L.3/4 : La lecture du nom propre Μακκ/κρείου, qui pourrait sembler évidente, est compliquée par l'observation de Zucker selon lequel "hinter K am Schluss ist P aufgemalt"; il ajoute que "es scheint also in der Vorzeichnung zunächst MAKPEINOY dagestanden zu haben", puis se reprend en déclarant que ce n'est pas sûr et que l'"erreur du lapicide"¹ peut aussi très bien remonter au tracé préliminaire réalisé à la peinture. Aucun autre éditeur n'a signalé ce P peint en fin de ligne, qui cependant tiendrait très bien dans les limites du cadre... Franz est le seul à avoir proposé clairement de corriger MAK/APEIOY en Μακρεί[ν]ου 2: Bilabel s'est contenté de signaler cette proposition de Franz dans son appareil critique et Zucker lui-même, de façon confuse, a maintenu Μακκ/κρείου tout en déclarant, on l'a vu, qu'il s'agissait d'une erreur du lapicide. Je suis tenté, pour ma part, de croire à l'oubli du nom Μακκρείνου, très proche par la forme de l'adjectif μακκκρ(ε)ίου.


(1) Il emploie clairement le mot "Schreibfehler" (p. 87).

(2) Il aurait même dû écrire Μακκ<α>ρεί [ν]ου.

L.4 : Le iota de IEPEWC porte un tréma.

L.5-7 : La pierre porte TW /⁶ MEN A/ L IH// KAI TW B/ L KB /⁷ KAI Γ LB// (avec, dans KB, un kappa sans haste verticale), pour 'τὸ μὲν πρῶτον ἔτους IH, καὶ τὸ δεύτερον ἔτους KB, καὶ (τὸ) τρίτον ἔτους B'.

Zucker (qui a, par erreur, édité μὲν à la fin de la ligne 5) a édité τῶ en parlant de "datif fautif" et sous-entend avec cet article le mot Γόμω .

L.7 :  a été résolu à juste titre en προσκύνημα par Franz (reproduit par Bilabel) et par Zucker.

Traits horizontaux adventices au-dessus de la fin de πάντων.

L.8 : La pierre porte une série d'abréviations: ΤΩΝ ΦΙΑ/ Κ/ ΕΥΜΒ :/ Κ/ ΤΕΚΝΩ pour τῶν φιλο(ούντων) καὶ συμβ(ίου) καὶ τέκνω(ν).

Cette inscription, comme l'indique le chiffre 3 (gamma) qui la surmonte, commémore la troisième prêtrise du nommé Makreinos, qui a exercé cette fonction huit fois. Ce texte, à peine moins laconique que les deux premiers textes de ce personnage (8 et 14), présente avec eux plusieurs points communs. Il est cependant original par son écriture et par son emploi de nombreuses abréviations (1.7-8), par sa structure de proscynème double d'un type particulier, par la dénomination encore différente de Makreinos (1.3) et par le bilan chronologique de la carrière de prêtre de Makreinos, qu'elle est la

première à comporter (1.4-6).

L.2-4: Jusqu'à cette date, Makreinos se faisait désigner par un nom qui imite les tria nomina des citoyens romains, à savoir Gaios Dioskoros Makreinos. Or on lit ici, curieusement, Γάιος Διοσκόροσ ὁ καὶ Μακάρειοσ.

Troublés par l'absence du cognomen Macrinus, les éditeurs précédents ont proposé de le retrouver derrière la forme Μακάρειου. Je suggérerai pour ma part que le cognomen Makreinos a été exceptionnellement omis (sans doute à la suite d'une simple erreur matérielle du lapicide, comme le suggèrent le "brouillon" à la peinture et la ressemblance des deux mots), mais que l'adjectif μακάριοσ constitue bien ici un sobriquet, au même titre que l'adjectif Justus en 13, 3.

Cet adjectif, attesté comme anthroponyme jusqu'à une époque très récente, signifie "le bienheureux". Sa connotation religieuse conviendrait assez bien à notre personnage. On ne le retrouvera plus dans les textes suivants de Makreinos.

L.4-7: Ce proscynème commémore donc la troisième prêtrise de Makreinos.

Ce qui est exceptionnel pour Kertassi, c'est que Makreinos développe cette mention du rang de sa prêtrise par la liste complète des dates de ces trois prêtrises. Il semble en effet naturel de comprendre τω comme une simple faute d'orthographe liée à la prononciation ou comme un solécisme, en tout cas pour

τό . Τὸ κ' signifie τὸ πρῶτον (la première fois), τὸ β' signifie τὸ δεύτερον etc. Ces locutions adverbiales, qui portent sur ἑρέως γόμου γενόμενου τρίς, constituent simplement l'explicitation de l'adverbe distributif τρίς .

Du point de vue grammatical, on notera par ailleurs l'emploi de la particule μὲν suivie non pas de δέ , mais de καί . On retrouvera ce système en 35 , cinquième proscynème du même Makreinos (lignes 5-9).

Du point de vue épigraphique enfin, ce texte nous procure un très bel exemple d'utilisation conjointe de sigles différents pour accompagner des chiffres, dans des expressions pourtant parallèles. On ne retrouvera la forme \bar{x} // qu'en 39 ,3, autre texte de Makreinos.

La confirmation des dates des deux premières prêtrises est de peu d'intérêt, mais la date de la troisième, c'est-à-dire de ce texte, est importante: elle ne sera pas répétée à la fin du texte.

Malgré son nombre peu élevé, cette année 2 n'est pas trop difficile à situer dans le temps, parce que la série des huit textes de Makreinos nous fournit de précieux repères. Cet an 2 est postérieur au règne de Caracalla (le deuxième texte de Makreinos date en effet, je le rappelle, de 214 p.C.) et antérieur à 233 p.C., date de la quatrième prêtrise de Makreinos (33). Notre choix est donc très limité.

Seul Zucker a évoqué les trois possibilités existantes, à savoir le règne de Macrin (soit 217/8

p.C.), celui d'Elagabal (218/9 p.C.) et celui d'Alexandre Sévère (soit 222/3 p.C.).

L.7-8: Après la longue liste des titres de Makreinos et de façon tout à fait exceptionnelle, puisque nous n'en trouvons aucun autre exemple à Kertassi, le rédacteur a choisi de rédiger un second procynème au nom de ses parents et amis.

Qu'il ait peint ou non un brouillon préalable, le lapicide a en tout cas réussi à maintenir son texte trop long dans les limites du cadre. Pour obtenir ce résultat, il a abrégé presque tous les mots de cette dernière phrase. Qui plus est, il a purement et simplement omis les deux derniers articles, procédé expéditif auquel on devait peut-être déjà l'omission de l'article dans $\bar{\gamma}$ (pour τὸ τρίτον) (1.7). Enfin, il a utilisé pour le mot προδύνημα un type d'abréviation inconnu par ailleurs à Kertassi, le "compendium", association de deux lettres (ici du pi et du rhô) en un seul signe..

Ce signe $\pi\rho$ sert le plus souvent d'abréviation à l'adjectif πρεσβύτερος. Mais il est attesté aussi avec le sens de προδύνημα). Aux exemples relevés par Avi-Yonah¹, on pourra ajouter deux graffites du Gebel Teir, d'époque romaine².

(1) Avi-Yonah, s.v.

(2) D.Devauchelle et G.Wagner, textes grecs d'époque romaine, "Grec II 18", l.1 (voir pl.XXX, ibid.) et "Grec II 17", l.2 (peut-être aussi l.1, mais cette ligne n'est pas reproduite pl.XXXI, ibid.). On notera que le troisième procynème appartenant au graffite 17 (1.3-5) comporte en revanche ce mot προδύνημα en toutes lettres.

Pour le reste, la plupart des abréviations sont signalées par une barre oblique, qui est renforcée une fois par deux points et remplacée une fois (à la fin de la dernière ligne) par une barre horizontale gravée au-dessus de la dernière lettre du mot.

J'ai proposé de résoudre l'abréviation $\phi\lambda/$ en $\phi\lambda\acute{o}\nu\tau\omega\nu$ plutôt qu'en $\phi\acute{\iota}\lambda\omega\nu$, contrairement à tous les éditeurs précédents, parce que l'emploi de $\phi\acute{\iota}\lambda\omicron\iota$ est très rare à Kertassi et que Makreinos lui-même a utilisé ce mot de $\phi\lambda\acute{o}\tilde{\nu}\tau\epsilon\varsigma$ dans son premier acte d'adoration, en 8,5.

On remarquera également qu'à partir de ce troisième texte, Makreinos ne mentionne plus dans son texte le $\pi\rho\omicron\delta\acute{\iota}\alpha\tau\eta\varsigma$ $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ qui a assuré la direction technique de ses missions à Kertassi.

25. ACTE D'ADORATION DE PATRANSNOUPHIS, FILS DE MERSIS,
CHARPENTIER ET PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, troisième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, à 1,67 m du sol et à 0,20 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.61).

Inscription de 10 lignes.

Dimensions: hauteur 32 cm, longueur 43 cm. Hauteur des lettres: 30 mm (l.10, 15 mm); interlignes: 5 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Les oreilles sont traversées en leur milieu par un trait horizontal gravé qui a dû servir de repère au lapicide pour les tracer. Selon Zucker et Roeder, elles étaient ornées de motifs peints: à gauche un serpent-uraeus couronné, tourné vers l'extérieur, et à droite un bouquet de trois fleurs de lotus. Ces peintures n'étaient plus visibles en 1960. Au cadre normal, gravé même au niveau des oreilles, s'ajoute un second cadre intérieur, plus légèrement gravé, qui n'a pas été respecté l.10. Seule la première ligne semble avoir bénéficié d'un réglage, qui n'est d'ailleurs pas bien utilisé. Enfin, le texte a été martelé deux fois (l.1-2 et l.9).

D'après la photographie de la pierre (pl.14) et celle de l'estampage (pl.28 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°16, avec un commentaire de Niebuhr, ibid. p.15, n°16.

(Franz, CIG n04997). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n0333; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94; remarques complémentaires dans le Textband V, "Notizbuch", p.10. Position de l'inscription également indiquée par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.71. Publié d'après la pierre par Zucker, n0 L.333, pp.111-112. (Bilabel, SB 8478). D'après la pierre, A.Bernand (5), n07, p.524. Photographie de la pierre par Hans D.Schneider, ill.72, p.73.

1 Τὸ προκύνημα Π[ατρ-
·]ν σνουφισ Μερσις, τέ-
κτον, ἑρεὺς γόμου,
4 εὖν τῆ μητρὶ Σενωωτηρ
καὶ τῆς γυναικὸς καὶ τῆς
θυγατρὸς καὶ τῶν ἀδελ-
φῶν καὶ Σωτήρ φίλου,
8 (ἔτους) β Σεουήρου [.....]
Εὐβεβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβάστου,
10 Φαμινωθ κη.

"Voici l'acte d'adoration de (Patra?)nsnouphis, (fils de) Mersis, charpentier, prêtre d'un chargement (de pierres), ainsi que celui de sa mère Sensôter, de son épouse, de sa fille, de ses frères et de Sôter (son) ami, l'an 2 de Sévère (...) le Pieux (Pius), le Bienheureux (Felix), l'Auguste (Augustus), le 28 Phamenôth."

DATE: L'inscription est datée du 28 Phamenôth (24 mars) de l'an 2 du règne d'un empereur dont le nom a été partiellement martelé. Cette titulature pouvant convenir à Macrin, à Elagabal et à Alexandre Sévère, ce texte date du 24 mars 218, 219 ou 223 p.C., la dernière date étant la plus vraisemblable.

L.1 : Le nom propre qui commençait en fin de ligne a été martelé: Zucker proposait avec hésitation, d'après son estampage, de lire ΠΑΤ le début de ce nom, dont la fin est encore lisible à la ligne suivante.

L.2 : La première lettre martelée est perdue: seul Zucker édite Ο. On distingue très nettement ensuite, dans la rasura, deux hastes verticales (A. Bernand): Lepsius, carnet manuscrit: Π; Zucker: Ν. Puis on lit ΟΝΟΥΦΙΟΝ (Lepsius, carnet manuscrit; A. Bernand).

Finalement, le nom propre peut donc se lire [ΠΑΤΡ/Α(ou Ο?)]ΝΟΝΟΥΦΙΟΝ: Zucker [Πατρ(α)]/ον ενουφιος.

L.2/3 : ΤΕΚΤΟΝ, la pierre, pour τέκτων.

L.8 : Le nom de l'empereur, qui a été martelé, comportait au moins huit lettres: Niebuhr a proposé Μακρείνου, Franz Ἀλεξάνδρου (il proposait aussi, en note, Ἀντωνίνου), suivi par Bilabel. Zucker hésitait à juste titre entre ces deux premiers noms.

L.10 : La pierre porte ΦΑΜΙΝΩΘ, avec un alpha sans doute incomplet: Φαμινωθ Lepsius, Zucker.

Zucker a noté: "Rechts unterhalb der Inschrift auf der Wand steht MA in roter Farbe".

L'intérêt de ce texte réside dans ses deux martelages de type différent et dans la mention d'un charpentier comme titulaire de la charge locale de prêtre. Le rapprochement avec un autre de nos textes, le texte 22, de 217 p.C., est par ailleurs probable.

L.1: Le nom du prêtre semble avoir été martelé intentionnellement (martelage qui n'est en rien lié à celui du nom de l'empereur à la ligne 8). Nous connaissons à Kertassi un second exemple de ce martelage "privé", puisqu'en 41 (1.2) il ne reste que le dernière syllabe ("-bas") du nom du prêtre. Ici aussi, le lapicide s'est acharné sur le début du nom propre et en a négligé la fin, qui était censée ne pas suffire à l'identification du personnage.

F.Ll.Griffith n'hésite pas à attribuer à des ennemis personnels des personnages concernés le martelage de quelques noms dans les inscriptions démotiques¹. On sait d'ailleurs que c'est pour se prémunir contre une telle pratique, qui annihilait le bienfait attendu de cet acte de piété, que certains auteurs d'inscriptions n'ont pas hésité à insérer dans leur texte une formule de malédiction à l'égard des gens malveillants.

En l'occurrence, on a l'impression que le nom Πατρικονβουφης, sous une forme plus courte telle que Πατρικβουφης ou Πατρικονβουφης (toutes deux

(1) Voir par ex. le texte 35 de Philae dans Griffith, I, p.48.

attestées parmi les nombreuses variantes orthographiques de ce nom), conviendrait très bien à la lacune, mais on ne peut pas être tout à fait sûr que telle est la bonne lecture, étant donné la fréquence dans les anthroponymes de ce mot -nouphis, qui signifie simplement "bon" (égyptien nfr).

L.2: Le nom suivant, Mersis, est sans doute le patronyme de notre personnage, resté au nominatif (ou son surnom juxtaposé, Plaumann¹).

Ce nom propre est attesté à Kertassi sous deux formes connues par ailleurs, Μερσις (en 40, 1) et Μερσις ici-même (sans qu'il soit d'ailleurs possible de croire qu'il existe un rapport quelconque entre ces deux personnages). On rencontre également dans un de nos textes le nom composé féminin Senmersis, "la fille de Mersis".

Le mot égyptien mrš signifie "rouge", comme nous l'apprend Jan Quaegebeur², qui ajoute qu'il "a le même sens que Πύρρος", rapport qui est d'ailleurs prouvé par un nom double. Il est donc fort possible que ce nom signifie simplement "Le roux", "La rousse". Mais toute connotation religieuse ne peut être exclue, car le roux est la couleur du dieu Seth, le dieu rouge du désert, vénéré particulièrement en Haute-Egypte, à Ombos.

(1) Plaumann, n.5, p.108.

(2) J.Quaegebeur, Le dieu égyptien Shai dans la religion et l'onomastique (1975), p.226, n.2.

L.3: Ce texte nous apprend de façon indiscutable que ce charpentier (métier dont j'ai évoqué le rôle dans des carrières à propos du texte 22) a pu occuper les fonctions locales de "prêtre d'un chargement de pierres".

L.4-7: Le nom du prêtre était, semble-t-il, au nominatif. Celui des personnes qu'il a associées à son proscynème est précédé de la préposition $\epsilon\upsilon\upsilon$, qui n'introduit peut-être que le nom de la mère, au datif, tandis que tous les mots suivants sont au génitif. Encore faut-il noter que les deux noms propres de la liste sont considérés comme indéclinables et présentent donc la forme du nominatif (l.4 et l.7).

Le nom de la mère du prêtre, $\Sigma\epsilon\nu\omicron\omega\tau\eta\rho$, est intéressant par sa composition. Il s'agit en effet d'un nom composé hybride, formé sur l'épithète grecque $\Sigma\omega\tau\acute{\eta}\rho$ ("Sauveur"), abondamment attestée dans nos textes, précédée de l'égyptien Sen-, ici pour "Tsen", "la fille". Est attesté, de même, le dérivé hybride Sensôtériôn, également féminin.

Pour ce qui est du vocabulaire utilisé dans cette liste, je signalerai deux détails intéressants.

D'une part, c'est l'adjectif $\varphi\acute{\iota}\lambda\omicron\varsigma$ qui désigne ici (l.7) l'ami du prêtre, ce qui est rare à Kertassi.

D'autre part, ce texte semble indiquer que le mot $\gamma\upsilon\nu\acute{\eta}$, appliqué ici à la femme d'un simple charpentier (alors que dans d'autres textes, par

exemple en 37 ,7, des épouses de bouleutes sont nommées $\sigma\upsilon\mu\beta\lambda\omicron\varsigma$) ne possède pas de valeur juridique particulière. Si Patraonsnouthis est bien également l'auteur du texte 22 , il aura d'ailleurs nommé son épouse une fois $\sigma\upsilon\mu\beta\lambda\omicron\varsigma$ et la seconde fois $\gamma\upsilon\nu\eta$.

L.8-10: Le nom de l'empereur a été partiellement martelé. Cette pratique a touché de nombreux empereurs¹. Le nombre très faible de l'année, 2, n'est pas non plus très instructif. Il reste à étudier la composition de la titulature impériale.

Or cette titulature, malgré sa longueur relative, exceptionnelle à Kertassi, est également ambiguë, ce qui n'est pas surprenant après tout: c'est cette ambiguïté qui a autorisé le lapicide à pratiquer avec efficacité un simple martelage partiel.

Les trois épithètes honorifiques, qui équivalent au latin Pius Felix Augustus et que Commode est le premier à avoir portées ensemble selon Bureth, ont été adoptées par ses successeurs et ne nous fournissent donc pas d'indication précise.

L'empereur n'était en outre désigné que par deux surnoms. Le premier, qui seul subsiste, Severus , surnom de Septime Sévère, a été porté après lui par son fils Caracalla, puis emprunté par les successeurs de ce dernier, qu'il s'agisse de Macrin (Marcus Opellius

(1) A Kertassi même, le surnom Alexandre a sûrement été martelé en 34 ,10, tandis que le nom à restituer en 27 ,8 n'est pas sûr.

Severus Macrinus), d'Elagabal (qui a été nommé, deux fois seulement selon Bureth¹, Marcus Aurelius Severus Antoninus) ou enfin de Sévère-Alexandre, dont le nom, Marcus Aurelius Severus Alexander , a en outre justement été plusieurs fois réduit à Severus Alexander . L'absence, dans notre texte, du praenomen et du gentilice serait beaucoup plus compréhensible s'il s'agissait de Marcus Aurelius , très souvent omis dans l'onomastique à cause de leur très grande fréquence. La dernière de ces trois solutions est finalement, et de loin, la plus vraisemblable. Par précaution, je n'ai cependant pas exclu les deux autres, les titulatures des textes de Kertassi, qui sont particulièrement courtes, ne permettant pas d'exclure des formes originales désignant Macrin ou Elagabal. L'étendue de la lacune ne permettant pas de trancher, les commentateurs précédents ont également hésité ces trois dates du 24 mars 218, 219 ou 223 p.C., parfois en tranchant pour l'une ou en éliminant une autre de ces possibilités, mais sans argumenter leur choix.

Le nom du mois, enfin, a été gravé sous la forme $\Phi\alpha\mu\iota\nu\omega\theta$, conformément à une évolution du ξ (devant ou derrière une nasale) attestée par Gignac², mais dont ne ne rencontre aucun autre exemple dans les textes de Kertassi.

(1) Bureth, p.106, dernière rubrique. Il s'agit du P.Hamb.50,1 et 51,1, en l'an 2 d'Elagabal.

(2) Gignac, t.1, p.250.

26. SECOND ACTE D'ADORATION D'APOLLONIOS, FILS DE
SOTER, BOULEUTE, EN L'HONNEUR DE SON FILS SOTER,
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, première rangée d'inscriptions à droite de la porte du spéos, en haut, le long du montant de la porte et à 2,35 m du sol (voir pl.61 et 63).

Inscription de 10 lignes.

Dimensions: hauteur 36 cm, longueur 65 cm.
Hauteur des lettres: 25 mm; interlignes de 5 à 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Selon Zucker, l'oreille gauche était ornée d'un rameau et l'oreille droite d'un serpent—uraeus couronné tourné vers l'extérieur. Réglage double, consciencieusement respecté.

D'après la photographie de la pierre (pl.10) et celle de l'estampage (pl.28 b).

Publié, d'après la pierre, par Light, p.270, n°5, avec transcription en majuscules, et traduction de Young p.271, n° V. Fac-similé d'après la pierre par Burckhardt, 1ère éd., p.124 au milieu; 2ème édition, p.115 en haut. Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°18, avec un commentaire de Niebuhr ibid., p.15, n°18. (D'après une copie de Champollion, Letronne, pp.483-484, n°2). (Franz, CIG n°4996).

Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°345; position de l'inscription indiquée ibid. , pl.94; remarques complémentaires dans le Textband V, "Notizbuch", p.10. Position de l'inscription indiquée par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. , pl.72 b. Publié d'après la pierre par Zucker, n°L.345, p.119 et "Addenda" p.167 ("Zu S.61"). (Bilabel, SB 8477). D'après la pierre, A.Bernand (5) n°13, p.524.

1 Ἔτους δ' Ἀντωνίνου,
τὸ προδκύνημα Ἀπολλωνίου Σω-
τῆρος, βουλευτοῦ, καὶ τῆς μητρὸς
4 καὶ τῆς συνθείου καὶ τῶν τέκνων
καὶ Σωτῆρος υἱοῦ, ἱερέως γενομ(ένου)
ἐπ' ἐμοῦ, καὶ τῶν ἀδελφῶν καὶ τ(ῶν)
κτηνῶν καὶ τῶν ἔργων μου πάν-
8 των ἀπλῶς καὶ Παμεχημιος,
προβάτου γόμου, καὶ Τιθοῆτος
10 Φοιβητοῦ φίλου. Φκμενωθ κζ.

"L'an 4 d'Antonin, voici (mon) acte d'adoration à moi, Apollonios, (fils de) Sôter, bouleute, (pour) ma mère, (pour) ma compagne, (pour) mes enfants, (pour) Sôter, mon fils, qui a occupé la charge de prêtre après(?) moi, (pour) mes frères, (pour) l'ensemble de tous mes troupeaux et de tous mes biens immobiliers, et pour Paméchémis, directeur technique du chargement (de pierres), ainsi que pour Tithoès, (fils de)

Phoibétès (ou Phoibétos), son (ou "mon"?) ami. Le 27 Phamenôth."

DATE: L'inscription est datée du 27 Phamenôth de l'an 4 d'"Antonin", c'est-à-dire d'Elagabal, ce qui correspond au 23 mars 221 p.C.

L.1 : La pierre porte ΕΤΟΥΣ Δ // ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ .

L.4 : Il manque la barre horizontale du êta de THC.

L.5 : La pierre porte ΓΕΝΟΜ (Lepsius, Zucker), pour γενομένου.

L.6 : En fin de ligne, on lit T / pour τω̃ν.

L.10 : ΦΟΙΒΗΤΟΥ a été transcrit comme un nom commun par Burckhardt, Franz et Zucker, suivis par Bilabel, comme un nom propre par Young (" Phoebetus ") et Letronne ("Phoebétès").

Comme à la ligne 1, le lapicide semble avoir cherché à isoler la date du corps du texte par un espace vide, ici de la largeur de trois lettres environ. Zucker a signalé la présence dans cet espace d'un signe en forme de demi-lune, peint en rouge, que l'on ne retrouve dans aucun autre de nos textes. La copie de Lepsius publiée dans le Textband signale effectivement à cet endroit "ein notes Zeichen".

Cette inscription est le second acte d'adoration

du bouleute Apollonios, fils de Sôter. Le premier, daté du 9 février 215, est le texte 15 de ce recueil. Ce texte-ci, également daté, tire son intérêt d'une part du fait que, cette fois, c'est le fils d'Apollonios qui occupe la charge de prêtre, d'autre part de la nature inhabituelle de certains des "bénéficiaires" du proscynème.

L.1: L'année a été placée au début du texte (sans doute pour faire figurer à la place d'honneur le nom de l'empereur), tandis que le mois et le jour sont gravés à la fin du texte, comme dans le texte 15. Cette date est mise en valeur par la disposition du texte: ses deux parties sont isolées du reste du texte par un espace blanc.

La datation ne prête pas à ambiguïté, malgré la sobriété de la désignation de l'empereur.

Letronne a opté pour le règne d'Antonin, mais tous les autres commentateurs ont préféré, à juste titre, Elagabal, puisque le premier texte d'Apollonios est daté de 215. Ce texte comporte donc le seul exemple sûr de cette titulature réduite appliquée à Elagabal.

L.2-3: Ce texte nous apprend que le dédicant, Apollonios, fils de Sôter, était toujours, à cette date du 23 février 221, bouleute de sa cité (que nous ne pouvons identifier précisément), ce qui est normal puisqu'on occupait cette fonction à vie. De ce point de vue, on constate que son fils Sôter, lui, n'est

pas bouleute. Il est vrai que nous ignorons l'âge précis de ce dernier, même si nous savons qu'il était alors en âge d'exercer la prêtrise (1.5-6),

L.3-10: Le reste du texte comporte la liste des "personnes" associées au proscynème, sous la forme de noms au génitif, tous coordonnés, régularité surprenante dans nos textes. Son fils Sôter, qui est mis sur le même plan que les autres membres de la famille, est toutefois sans doute le seul à avoir accompagné Apollonios dans sa mission à Kertassi.

Ce qui est surprenant dans le maintien du nom de Sôter à sa place de fils (après l'épouse, mais avant les frères et les amis), c'est que c'est sa prêtrise qui est commémorée par ce texte! Autrement dit, Apollonios (et c'est là le seul exemple que nous en connaissions à Kertassi) a changé l'esprit de cet acte d'adoration: au lieu de laisser son fils se glorifier d'avoir exercé la prêtrise dans une inscription personnelle, il n'a pas résisté à l'envie de se donner le plus beau rôle, celui de dédicant. La brève mention de la prêtrise (1.5-6) prendra, de même, une forme originale, dans laquelle apparaîtra à nouveau son égocentrisme (au sens propre, ce texte est d'ailleurs un des seuls, à Kertassi, dont l'auteur se désigne par le pronom de la première personne). Il est vrai que Sôter se dédommageait ainsi, en quelque sorte, de la faveur exceptionnelle (au sens propre) qu'il accordait ainsi à un fils sans doute encore

assez jeune et que, d'autre part, sa présence à Kertassi correspondait sans doute à l'accomplissement d'une $\zeta\rho\chi\acute{\eta}$, d'une tâche dont il s'était chargé pour le bien de ses concitoyens et dont il jugeait qu'il pouvait à juste titre se vanter.

La liste des parents et amis d'Apollonios ne figurait pas dans sa première inscription: nous ne pouvons donc pas nous livrer ici à une comparaison instructive. L'absence du père d'Apollonios dans cette liste nous indique seulement qu'il était mort à cette date. Par ailleurs, on aura remarqué que le fils, Sôter, porte le nom de son grand-père, selon l'usage grec.

L.5-6: Quelle que soit la compréhension qu'on adopte pour l'expression $\xi\pi'\xi\mu\acute{o}\tilde{\upsilon}$, il est clair que Sôter, fils d'Apollonios, a exercé la charge de "prêtre d'un chargement de pierres". Exceptionnellement¹, le mot $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ est sous-entendu, mais la nature du titre ne laisse aucun doute. Personne n'a d'ailleurs compris ce terme autrement. Par ailleurs, Sôter ne porte pas d'autre titre local tel que celui de " $\pi\rho\sigma\tau\acute{\alpha}\tau\eta\varsigma$ de Srouptichis", qui avait été accordé à Apollonios en 215.

Ce qui a intrigué et gêné les commentateurs précédents, c'est bien plutôt le rapport qui a pu

(1) Le seul autre cas connu se trouve en 20, 2, mais il ne s'agit là que d'un petit texte qui complète le texte 19, dans lequel le titre de "prêtre" figurait sous sa forme complète.

exister entre la charge du père et celle du fils, et ce rapport est obscurci par la formulation inhabituelle de ce texte.

Sans revenir sur une première interprétation de Zucker¹, que cet auteur qualifiait finalement lui-même d'invraisemblable, il semble que nous soyons contraints de donner à la préposition ἔπι un sens approximatif, ce qui est gênant, comme Zucker l'a souligné, dans ce texte par ailleurs correct.

Ainsi, Letronne suggérait avec hésitation de voir dans ἔπι ἐμοῦ un équivalent incorrect de ὑπὲρ ἐμοῦ ou de ἔπι ἐμοί, "pour moi". Reprenant à son compte ces hypothèses, Zucker suggérait de comprendre "devenu prêtre à ma place" (ὑπὲρ ἐμοῦ) ou "juste après moi" (ἐπι ἐμοί). La seconde de ces deux solutions pourrait s'expliquer plus facilement par une erreur du lapicide. Encore n'est-elle envisageable que si l'on renonce au sens précis de succession immédiate², puisqu'il s'est écoulé six ans entre la prêtrise du

(1) Zucker, §9, p.29. Il faudrait comprendre: "mon fils Sôter, devenu (i.e. nommé) prêtre pendant ma propre prêtrise" en donnant à ἔπι un sens temporel que Zucker croyait à tort pouvoir retrouver dans l'expression ἔπι τοῦ γάμου (cf. à ce propos le texte 20). Le sens "administratif" de "en présence de" ("nommé prêtre en ma présence"), par lequel j'avais été tenté, me semble finalement peu plausible également.

(2) A moins de considérer que ce proscynème ne commémore les deux prêtrises successives d'Apollonios et de son fils, mais la formulation me semblerait alors trop abrupte et j'imagine mal qu'Apollonios n'ait pas consacré un texte plus explicite à sa propre prêtrise.

père et celle du fils.

Toujours est-il qu'Apollonios, qui était sans aucun doute le vrai responsable de la mission à Kertassi (en tant que bouleute ou à titre privé, peu importe) a accordé à son fils l'honneur de devenir prêtre. La définition de la prêtrise même s'en trouve modifiée: si Apollonios a pu laisser sa place à son fils, c'est assurément parce que la prêtrise ne constituait pas une "liturgie" comme le pensait Meyer (Sôter n'est d'ailleurs pas bouleute). C'est une charge honorifique obtenue moyennant une offrande librement consentie. On pouvait apparemment la faire attribuer à qui l'on voulait (Apollonios est toutefois le seul à avoir accompli cette démarche), de même que l'on pouvait aussi, assurément, la refuser.

L.7-8: On cite souvent l'exemple des soldats qui ont mentionné leur cheval dans leur proscynème¹. Notre inscription devrait jouir d'une célébrité aussi grande, car elle mentionne le bétail et sans doute les biens immobiliers du dédicant².

Surpris par ces termes inhabituels de κτήνη et d'ἔργα, Letronne a cherché à leur faire désigner des hommes: par un jeu (trop) subtil d'équivalences

(1) Voir par ex. la liste d'inscriptions établie par Geraci, n.1, p.148, à propos de textes de Kalabchah.

(2) C'est évidemment la nature exceptionnelle de ces "bénéficiaires" du proscynème qui m'a amené à adopter une traduction inhabituelle pour tous les génitifs de cette liste.

approximatives et de sens particuliers, il a traduit κτήνη par "esclaves" et ἔργα par "ouvriers"¹, en en attribuant la première "impropriété d'expression" à la décadence des Grecs d'Égypte, Franz affirmant, pour sa part, de façon imprécise, qu'il ne s'agissait "pas seulement d'esclaves" (" non solum sunt τὰ ζῴδια ").

Mais Young, avant Zucker, lui avait attribué sa valeur habituelle de "bétail" (les dictionnaires précisent "ovins et bovins")². Il semble bien qu'Apollonios, comme l'indique sa fonction de sénateur, ait joui d'une certaine richesse, entre autres en bétail: il doit s'agir d'un grand propriétaire terrien. Il est donc "normal" qu'il pense aussi à la sauvegarde, à la protection de ces animaux, dont les dieux pouvaient écarter le mauvais sort.

Ce détail implique que le proscynème est devenu une espèce de "prière" multiforme, destinée à s'attirer la faveur du dieu aussi bien dans sa vie terrestre que dans l'au-delà.

Dans ce contexte, ἔργα signifie-t-il simplement les "actions", les "activités" d'Apollonios? C'est l'opinion de Geraci ("attività"), après Zucker ("das ganze Tun"); Young, moins précis, proposait: "all my concerns". Zucker³ justifiait ce sens d'ἔργα par

(1) Il a été suivi sur ce point par Otto, I, p. 129, n.4.

(2) Geraci, p.142, a préféré attribuer à ce mot son sens étymologique moins précis de "richezzes".

(3) Zucker, §36, p.61.

son emploi dans l'expression ὑπὲρ τῆς τῶν ὑπ' αὐτοῦ ἐπιτελεθέντων ἔργων εὐτυχίᾳς, voeu pour "la réussite des actions que l'empereur a ordonnées". Mais notre contexte est différent et rien n'y indique qu'il s'agit des actions futures. Qui plus est, la seconde occurrence du mot ἔργα à Kertassi (en 40, 1.9, avec exactement la même fonction de complément du nom προσκύνημα) nous force à considérer qu'il s'agit, dans ce texte 40 et sans doute également ici, des ἔργα achevés, passés¹. Etant donné le contexte des carrières, je croirais donc volontiers qu'il s'agit plutôt des "bâtiments"² d'Apollonios, c'est-à-dire de ses propriétés immobilières, dont la mention paraît tout à fait naturelle après celle de sa fortune "sur pied".

Comme celle du bétail, cette mention des "propriétés" dans un proscynème est une originalité notable de cet acte d'adoration. Je rapprocherais toutefois de cette expression un texte du Wadi Fatirah³ évoqué sans doute à tort par Zucker pour soutenir son interprétation. Il s'agit de l'inscription, rédigée sous Trajan, par laquelle l'architecte Apollonios a commémoré la construction en ces lieux d'un temple à

(1) Ce texte 40 porte en effet καὶ τῶν ἔργων μου ὄσα πεποιήκα<ς>", avec un verbe au parfait.

(2) Voir pour ce sens, par ex. E. Bernand (1), p. 261.

(3) A. Bernand (3), p. 90, n. 2, donne le lemme de ce texte.

Sarapis. Apollonios y fait des vœux ὑπὲρ τῆς σωτηρίας τῶν ἔργων μου, c'est-à-dire non pas "pour le succès de mes entreprises", mais "pour la préservation de mes ouvrages, de mes constructions": il demande aux dieux de permettre à ses constructions d'affronter efficacement le temps!

Quant à l'adverbe ἀπλῶς, il équivaut ici à l'expression "(ῶς) ἀπλῶς εἰπεῖν", "tout uniment, pour tout dire en un mot". C'est ici une simple façon pour le rédacteur d'exprimer qu'il évoque "collectivement" tous ses troupeaux et toutes ses propriétés.

L.8-10: Cette liste hétéroclite se termine enfin par le nom de deux autres personnes.

Pamechêmis est προεστῆτης γόμου, expression qui désigne le contremaître qui a dirigé le travail technique dans les carrières pour Apollonios. C'est apparemment un spécialiste local, car, comme Petepsais dans les années 205-209 p.C., il est cité dans plusieurs actes d'adoration: le texte 14, de 214 p.C., comporte sans doute son nom, mais sans son titre; le texte 27, dans lequel son titre est explicité, date de 215-225 p.C.

Le second personnage porte un nom théophore, Tithoès, qui est porté également, à Kertassi, par le

(1) Lesquier, qui traduisait par "travaux", comprenait peut-être "pour la sécurité des travaux que je dirige..." Σωτηρία signifie plutôt ici (L.S.J., 9^e éd. 1968, s.v., § II,1) "keeping safe, preservation".

galearius Tithoès (texte 16).

Son patronyme, Phoibètès (ou -os), attesté dans le texte 21 , également en tant que patronyme (les deux personnages pourraient donc être frères), est caractéristique de Kertassi.

Enfin, étant donné la place de ce nom propre, je me demande si Tithoès n'est pas seulement l'ami du chef d'équipe Paméchémis (c'est-à-dire vraisemblablement un carrier ou un artisan local) plutôt qu'un ami du prêtre.

27. ACTE D'ADORATION D'AURELIOS SOTER, FILS DE KELETES,
BOULEUTE DE PTOLEMAIS ET PRETRE D'UN CHARGEMENT DE
PIERRES, ET DE PAMECHEMIS, DIRECTEUR TECHNIQUE DU MEME
CHARGEMENT.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, troisième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, juste au-dessus du buste, à 2,90m du sol et à 0,83 m de l'arête Sud-Est de la façade (voir pl.61 et 63).

Inscription de 8 lignes.

Dimensions: hauteur 34 cm, longueur 55 cm. Hauteur des lettres: 35 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. L'oreille gauche est nettement plus grande que l'oreille droite. Le cadre est tracé entièrement, c'est-à-dire même au niveau des deux oreilles. Il est respecté (sauf ligne 5). Réglage double et nombreux signes de remplissage en fin de ligne. La date a été martelée.

D'après la photographie de la pierre (pl.5) et celle de l'estampage (pl.29 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°19, avec un commentaire de Niebuhr ibid., p.15, n°19. (Franz, CIG n°5032). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°363; position de l'inscription

indiquée ibid. , pl.94. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. , pl.76. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.363, p.128-129. (Bilabel, SB 8506). D'après la pierre, A.Bernand (5), n° 23 p.525.

1 Τὸ προδκύνημα Αὐρηλίου Σωτή-
 ρος, υἱοῦ Κηλήτου, ἑρέως γόμου
 καὶ προδτάτου τοῦ καινοῦ ἑροῦ
 4 τῆς κυρίας Σρουπτειχίος καὶ βουλευ-
 τοῦ Πτολεμαϊέων, καὶ τῆς μητρὸς
 Σεναραβίωνος καὶ τῶν ἀδελ-
 φῶν καὶ Πκμεχημῖος, προδτάτου
 8 γόμου, [(ἔτους).. ..] Φαμενωθῦ.

"Voici l'acte d'adoration d'Aurelios Sôter, fils de Kélétès, prêtre d'un chargement (de pierres), président d'honneur du nouveau sanctuaire de notre maîtresse Srouptichis et bouleute de Ptolémaïs, ainsi que (celui) de sa mère Senarabiôn, de ses frères et de Paméchémis, directeur (technique) d'un chargement (de pierres), (l'an ... de ...), le 10 Phamenôth."

DATE: Cette inscription est datée du 10 Phamenôth (ce qui correspond au 6 mars de notre calendrier), le reste de la date ayant été martelé. D'après divers indices, ce texte peut être situé aux environs de 221 p.C., date du texte précédent.

Plusieurs lettres sont liées (l.4, 5 et 7) et

plusieurs signes de remplissage différents ont été employés en fin de ligne.

L.1 : Selon Zucker, un signe de remplissage (dont il n'indique pas la forme) était peint en fin de ligne.

L.3 : Un signe de remplissage gravé de la forme = occupe l'espace d'une lettre en fin de ligne.

L.4 : Dans CPOYTTIXIOC, les lettres CP d'une part et TI d'autre part sont liées.

L.5 : Plusieurs lettres de cette ligne sont liées, notamment C, M et H dans THC MHTPOC.

L.6 : En fin de ligne, même signe de remplissage qu'à la ligne 3, signalé par tous les éditeurs.

L.7 : Dans TAMEXHMIOCTTPOCTATOY, sigma et pi sont liés.

L.8 : L'espace vide qui suit TOMOY a la largeur de 9 à 10 lettres (Zucker : 8 à 9 lettres seulement). Il a été martelé. Seul Zucker a suggéré que les mots martelés indiquaient une année de règne et le nom d'un empereur, mais il n'a proposé aucune restitution: il faut apparemment comprendre L, signe habituel de l'année, puis, après le chiffre, le nom d'un empereur, de six lettres environ, donc sans doute abrégé.

Le chiffre I en fin de ligne est surmonté d'une barre horizontale (omn.edd.).

En fin de ligne (Zucker), on voit un signe de remplissage original, de la forme)-)-)-). Il était en outre peint, selon Zucker.

Ce texte commémore la première prêtrise de Sôter, celui des deux bouleutes mentionnés dans nos textes qui a indiqué sa ville d'origine, Ptolémaïs, d'où venait également le hiérope de 47 (de 250 ou 254 p.C.). Le second texte de notre bouleute, 37, dans lequel son nom se présente sous une forme légèrement différente, n'est pas daté plus précisément que celui-ci. Dans ces deux textes, il porte, outre celui de prêtre, un autre titre local original, différent à chaque fois.

L.1-2: La présence du gentilice Aurelius nous prouve que ce prêtre possédait la citoyenneté romaine. Nous ignorons à quelle date il l'a acquise. Son statut de bouleute la lui a apportée s'il n'en bénéficiait pas déjà auparavant. Ce gentilice a été omis en 37.

Son cognomen n'a pas été latinisé, ce qui n'a rien de choquant non plus.

Son patronyme, *κηλήτης* (qui semble, de façon surprenante, avoir été remplacé par le nom *Σατήρ* en 37) est un nom grec, attesté en Egypte. Le mot *υἱοῦ* qui le précède ne peut faire douter de sa nature de nom propre¹.

Comme l'a bien vu Roeder, ce nom se rattache au verbe *κηλέω*. Chantraine² évoque pour ce nom d'agent

(1) Roeder, t.1, §357, p.139, y voyait en revanche une qualification du prêtre, "Zauberer", le "charmeur", le "magicien". Le nom *Φουλητός* (ou *-ήτης*) a de même été pris pour un nom commun par plusieurs éditeurs des textes de Kertassi (voir le commentaire du texte 21).

(2) Pierre Chantraine, Dictionnaire étymologique (197.), p.524, s.v. *κήλη*.

et ses variantes le sens de "trompeur", "qui apaise" et surtout d'"enchanteur". Différent de $\Theta\acute{\epsilon}\lambda\gamma\omega\nu$, nom propre également attesté en Grèce¹ et qui désigne originellement un enchantement par la vue, Κηλίτης s'applique à l'enchantement par les paroles ou le chant (Chantraine évoque à ce propos, par exemple, les Sirènes et les charmeurs de serpents).

Comme je l'ai rappelé dans le commentaire du texte 5, on a tenté d'identifier ce bouleute à plusieurs de ses homonymes auteurs de proscynèmes à Kertassi. Je rappelle que, comme Zucker, je propose de l'identifier seulement au bouleute auteur du texte 37 et de renoncer à tout autre rapprochement.

L.3: Le titre de " προβάτης du nouveau sanctuaire de la maîtresse Srouptichis" fait partie d'une série de quelques titres de " προβάται "² qui n'apparaissent chacun qu'une fois à Kertassi et qui sont totalement inconnus par ailleurs. Ce titre-ci peut toutefois être considéré comme l'équivalent du titre de " προβάτης de la déesse Srouptichis", qui était porté (15, 4) par le bouleute Apollonios en 215. La légère différence de formulation entre les deux textes n'est pas gênante: elle n'est due assurément qu'au style laconique du

(1) Voir, à propos de ce nom en Grèce, O.Masson, "Prosopographie, onomastique et dialecte des Lacédémoniens", Revue des Etudes grecques, t.99 (n°470-471, janvier-juin 1986), p.140.

(2) Ces titres honorifiques n'ont, je le rappelle, aucun rapport avec le titre professionnel de προβάτης ἄρχου , que l'on retrouvera à la fin de ce texte (1.7/8).

texte 15 . Le mot ἔργον apparaissait d'ailleurs déjà en 12 ,5 pour désigner le sanctuaire local de cette déesse Isis-Srouptichis. Il est d'ailleurs tentant d'expliquer également la présence dans ce titre de l'adjectif κενός ("récent, nouveau") par la καθίδρυσις (la "fondation"...) de ce sanctuaire évoquée dans ce même texte 12 . Mais ce "nouveau sanctuaire" pourrait aussi n'être que l'ancien sanctuaire "rénové" par des travaux récents. On ne peut donc pas conclure fermement de cette formulation que notre texte date précisément des environs de 214 p.C., date du texte 12 .

L.4: Le titre de bouleute a déjà été évoqué à propos de l'autre bouleute mentionné à Kertassi, le nommé Apollonios, auteur des textes 15 et 26 . L'intérêt primordial de ce texte-ci vient cependant du fait que Sôter, contrairement à Apollonios, a indiqué dans quelle ville il remplissait cette fonction: il s'agit de la ville de Ptolémaïs.

La seule autre personne qui se déclare originaire de cette ville dans nos textes est le hiérope Herminos, (fils de Drakôn), auteur du texte 47 , qui date de 250 ou 254 p.C.

L'identification de cette ville de Ptolémaïs aurait pu être un peu délicate si nous avions ignoré l'origine de notre texte. Il existait en effet en Egypte trois villes de ce nom de Ptolémaïs, dérivé du

nom dynastique Ptolémée. Celle-ci est proche de Thèbes. On pourra consulter à son propos, outre la monographie de G.Plaumann, Ptolemais in Oberägypten (1910), la notice que lui a consacrée E.Bernand dans son commentaire d'un texte de Philae¹.

Niebuhr² avait insisté sur le caractère ancien de l'institution d'une Βουλή à Ptolémaïs, véritable cité grecque en Egypte. Mais, depuis 202 p.C., ce n'est plus là un privilège exceptionnel: à cette date, on le sait, Septime Sévère a accordé ce même statut à toutes les métropoles de nome. Tout au plus peut-on souligner que ce texte et le texte 37 constituent, à ma connaissance, les seules mentions de cette Βουλή en cette première moitié du 3ème siècle p.C. Ce fait, qui n'avait cependant pas échappé à Plaumann, a été curieusement négligé dans deux études plus récentes, les "Bouleutika" de R.Calderini³ et l'étude de Bowman sur les Boulai d'Egypte⁴. Le second texte de ce prêtre, 37, présente l'intérêt de nous apprendre que ce bouleute a exercé en outre la charge d'archonte entre ses deux voyages à Kertassi.

(1) E.Bernand (1), pp.161-163.

(2) Apud Gau, p.22.

(3) Aegyptus 31 (1951), Fasc.I, pp.3-41. L'auteur du compte-rendu paru dans la Chronique d'Egypte n°54 de juillet 1952, p.317, a signalé cette omission des textes de Kertassi.

(4) Alan K.Bowman, The town councils of Roman Egypt (1971).

Ce qui est plus important, c'est la lumière que ce texte peut nous apporter sur le fonctionnement des carrières de Kertassi. Cette ville de Ptolémaïs, à laquelle ont très vraisemblablement été destinées les pierres¹, est en effet une des deux seules destinations explicites des pierres, avec Philae (dont le nom n'apparaît que dans le texte 32, de février 228 p.C.).

Comme je l'ai déjà souligné à propos du nom propre Sôter (à propos du texte 2) la plupart des éditeurs précédents, s'appuyant sur des critères onomastiques très incertains, ont abusivement généralisé aux autres textes cette mention d'une destination et suggéré à partir de ce seul élément l'existence de rapports privilégiés et même presque exclusifs entre Ptolémaïs et les carrières de Kertassi, en allant jusqu'à voir dans cette ville de Haute Egypte l'origine de l'"association" cultuelle dont les prêtres auraient signé les textes du spéos.

Pour justifier cette présence, jugée un peu incongrue, de gens de Ptolémaïs dans des carrières situées à 300 km environ au sud de leur cité², on a imaginé toute une gamme de solutions. Pour Roeder³,

(1) Rien ne permet en effet de penser que les pierres étaient destinées à des dépendances de cette ville plus proches de Kertassi.

(2) Et cela alors même que d'autres carrières plus proches auraient pu leur fournir des pierres (a priori à moindre prix), y compris du grès, comme le souligne Zucker, §8, après Fitzler.

(3) Roeder, §348, suggère, avec un point de vue que l'on pourrait presque qualifier de "colonialiste", que les habitants de Ptolémaïs étaient là en tant que "techniciens" indispensables pour l'encadrement de ces malheureux Nubiens un peu arriérés.

Kertassi accueillait une communauté importante de gens de Ptolémaïs, qui pouvaient même, le cas échéant, y passer toute leur vie. Plaumann¹ croyait à une présence plus courte, mais de familles entières. Fitzler² croyait plutôt, après d'autres, à l'existence d'une association d'entrepreneurs ou de transporteurs qui exploitaient les carrières de Kertassi pour différents clients, clients à propos desquels ces auteurs se montrent très discrets. Aucun d'entre eux en tout cas ne comprend pourquoi il a pu exister des liens si privilégiés entre Kertassi et Ptolémaïs et, alors que Roeder va jusqu'à considérer le culte local de Kertassi comme une simple émanation de Ptolémaïs(!), tous doivent avouer qu'aucun document extérieur ne confirme l'existence de tels liens. Éliminant l'exploitation des carrières, qu'il considérait comme occasionnelle, comme raison principale de la présence à Kertassi de gens de Ptolémaïs, Zucker³ finit par trancher, de façon peu convaincante, en faveur de motifs religieux en liaison avec le culte local.

Un retour aux données objectives amène à remettre en cause cette théorie d'un rôle important des gens de Ptolémaïs dans l'exploitation des carrières de

(1) Plaumann, pp.79 sqq., 108 sqq. (surtout p.111, pour le rôle des gens de Ptolémaïs à Kertassi).

(2) Fitzler, p.148, indique qu'il ne peut s'agir uniquement de pierres pour leur ville et suggère donc de voir en eux des entrepreneurs.

(3) Zucker, §26-31, pp.49-57.

Kertassi.

Nous ne connaissons en effet en tout et pour tout que trois missions à Kertassi de gens explicitement originaires de Ptolémaïs: notre bouleute y a fait graver deux textes et le hiérope déjà cité un seul. Même si on leur ajoute une ou deux relations probables en se fondant sur des critères onomastiques, on ne peut en aucun cas parler de présence dominante ni à plus forte raison constante des gens de Ptolémaïs à Kertassi.

Ensuite, les rapprochements onomastiques proposés par Plaumann et d'autres ne sont plus valables, je le rappelle, si on admet que les "prêtres" de Kertassi pouvaient venir de toute la Haute Egypte: comment distinguer un habitant de Thèbes ou de Koptos d'un habitant de Ptolémaïs?

En outre, il est arbitraire de se fonder sur les listes de personnes associées aux proscynèmes par les prêtres pour affirmer que des familles de Ptolémaïs s'étaient installées à Kertassi. Les parents et amis évoqués étaient le plus souvent absents.

Qui plus est, les constructions de Ptolémaïs n'étaient pas en grès, si l'on en croit les archéologues¹. L'emploi de cette pierre a donc dû y

(1) On consultera sur ce point le commentaire d'un texte du Gebel Toukh par E. Bernand (2), n°166, p.468, qui rapporte une observation de J. de Morgan (Mémoires de la Mission archéologique du Caire, VIII (1894), pp.352 sqq.), selon lequel tous les monuments de Ptolémaïs étaient construits avec le calcaire du Gebel Toukh.

être seulement occasionnel et il n'est pas nécessaire de supposer des liens particuliers entre cette ville et Kertassi.

Ptolémaïs n'est donc qu'une des nombreuses destinations des pierres de Kertassi qui, semblent-ils, n'ont pas été employées à cette époque pour la réalisation d'un grand dessein unique, mais bien plutôt pour de petits travaux de restauration ou, tout au plus, pour la construction de chapelles ou d'autels de dimensions modestes, par des clients locaux ou venus de divers lieux de la Haute Egypte et de la Nubie.

L. 5-8: La liste qui suit nous renseigne sur la situation familiale de ce bouleute. A cette date, il semble bien qu'il ait perdu son père (dont le nom manque), mais sa mère est encore en vie et il a plusieurs frères. Il n'est pas encore marié: en revanche, il sera marié et déjà père de plusieurs enfants lors de sa seconde prêtrise, commémorée par le texte 37 .

Il a par ailleurs tenu à indiquer le nom de sa mère, ce qui n'est pas si courant. Ce nom, Senarabiôn , inconnu par ailleurs, est formé du préfixe Sen- (ici pour Tsen-, "la fille de"), suivi d'un ethnique, Arabiôn, lui-même attesté surtout sous l'Empire. Le Namenbuch de Preisigke évoque également (p.506, c'est-à-dire dans la catégorie des noms arabes), les formes Arabas, Arabios, Arabos et Arabikos.

On ne retrouve ce nom à Kertassi que dans le texte 37, dans lequel il désigne assurément la même personne. Zucker insiste à juste titre sur le fait que la mère de ce bouleute porte un nom indigène.

Comme quelques autres prêtres, Aurélios Sôter cite ensuite (1.7) le *προβράτης γόμου* qui a dû, en étant à son service, diriger les travaux d'exploitation des carrières et de transport des pierres. Dans la mesure où il n'est pas daté précisément, notre texte n'aide pas à reconstituer la période d'activité de Paméchémis. C'est, au contraire, la mention de ce personnage, connu par les textes 14, de 214 p.C. (dans lequel toutefois son titre manque) et surtout 26, de 221 p.C., qui nous permet d'assigner à ce texte un cadre chronologique sûr. C'est d'ailleurs pourquci j'ai pris le parti de classer ce texte à ce rang.

L.8: Nous ne connaissons que le jour de l'inscription (le 6 mars) et nous ne pouvons que supposer que l'indication de l'année a été martelée. Les dates incomplètes sont toutefois très rares, ce qui rend cette hypothèse très vraisemblable.

Il est curieux que le nombre de l'année ait été martelé en même temps que le nom de l'empereur. La conséquence de ce détail est qu'il ne reste presque plus de place pour le nom de l'empereur: non seulement il devait être réduit à sa plus simple expression (au seul cognomen, par exemple, ce qui est fréquent à Kertassi), mais il devait en outre nécessairement être

abrégé. Après la mention (abrégée) de l'année de règne il reste en effet à peine de la place pour 5 ou 6 lettres. On comprendra, dans ces conditions, que toute tentative de restitution soit impossible.

On peut seulement (compte tenu du fait que le second texte de Sôter n'est pas daté beaucoup plus précisément) s'appuyer sur la place du texte pour affiner les indications précédentes issues de la mention de Paméchémis.

On peut affirmer, en fonction de ce critère, que notre texte doit être antérieur à 233 p.C.: sinon, on peut être sûr que Makreinos aurait utilisé cet emplacement pour faire graver son texte 4 (cf. le texte 33, d'avril 233) à côté de son troisième texte, 24 (de 217/223), selon son habitude.

La place de notre texte au-dessus de 15 de 215 p.C. indique par ailleurs qu'il est sans doute postérieur à cette date. Zucker¹ ajoutait que la forme de l'oreille droite suggérait que le lapicide avait dû tenir compte de la présence préalable de 24, d'au moins 217/8 p.C. C'est plausible.

Nous aboutissons donc à la période ~~218~~/233 p.C.

217

(1) Zucker, §28, p.54.

28. ACTE D'ADORATION DOUBLE D'ORSEPTOUAXIS, FILS DE
PSENTHAESIS ET PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, ET
D'UN HOMME AU NOM INCERTAIN.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, au-dessus de la porte du spéos, à gauche, et à 3,25 m du sol (voir pl.61).

Inscription de 9 lignes.

Dimensions: hauteur 33 cm, longueur 47 cm. Hauteur des lettres: de 25 à 30 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Selon Zucker, l'oreille gauche (dont il manque la pointe supérieure), était ornée d'un motif peint en rouge, peut-être un rameau. Ces traces avaient complètement disparu en 1959, selon le témoignage de MM. A. et E. Bernand. Par ailleurs, le cadre rectangulaire et même le bord des oreilles sont doublés d'une seconde ligne, gravée légèrement. Enfin, le réglage double est bien respecté, sauf aux deux dernières lignes, dont l'écriture est d'ailleurs moins soignée.

D'après la photographie de la pierre (pl.29 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°42, avec un commentaire de Niebuhr, ibid. p.18, n°42. (Franz, CIG n°5018). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°350; position de l'inscription indiquée ibid. pl.94; remarques complémentaires dans le Textband V, "Notizbuch", p.10. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114;

photographie de la pierre ibid. , pl.73. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.350, p.122. (Bilabel, SB 8498). D'après la pierre, A.Bernand (5), n°16 p.524.

- 1 Τὸ προκύνημα Ὀρσεπ-
τουαξείς Ψενθακείς,
μητρὸς Πειείς, ἑρέως
4 τοῦ γόμου, καὶ τῆ μητρὸς
καὶ τῶν ἀδελφῶν καὶ
τῶν τέκνων κ(αὶ) τοῦ(ς) δύ-
μπαντος οἴκου αὐτῶν <ρ>.
δ Τὸ προκύνημα ΨΕΝΟΑΠΣ εὖν
τῆ μητρὶ αὐτοῦ, (ἔτους) ε// Χυακ γ.

"Voici l'acte d'adoration d'Orseptouaxeis , (fils de) Psenthaësis, et dont la mère se nomme Péësis, prêtre d'un chargement (de pierres), ainsi que celui de sa mère, de ses frères, de (ses?) enfants et de toute leur famille.

Voici l'acte d'adoration de PSENOAPS (?) ainsi que de sa mère, l'an 5, le 3 Choïak."

DATE: L'inscription est datée du 3 Choïak (29 ou 30 novembre) de l'an 5 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Les différentes possibilités s'étagent entre 221 et 247 (au plus, 257) p.C.

L.1/2 : La pierre porte ΟΡΣΕΠ/ΤΟΥΑΞΕΙΣ, avec un pi carré (Gau, Lepsius) un peu incertain (ce serait le seul pi de cette forme dans le texte), que Franz a coorrigé en nu ; Zucker, omicron carré.

L.3 : La pierre porte ΕΡΕΩC pour ξερέως.

L.4 : ΤΟΥ ΓΟΜ est pour του γόμου.

La pierre porte bien TH ΜΗΤΡΟC (omn.edd.), et non pas THC.

L.6 : La conjonction de coordination και est abrégée en Κ'.

Dans ΤΟΥCΚΥ/ΜΤΤΑΝΤΟC, le lapicide a copié deux sigma .

L.7 : On lit en fin de ligne, après ΑΥΤΩΝ, un rho (?) dont tous les éditeurs ont souligné le caractère incompréhensible. Niebuhr suggérerait d'y voir une "abréviation" (?).

L.8 : La pierre porte ΠΡΟΚΥΝΗΜΑ, pour προκύνημα.

ΨΕΝΟΑΤΤΟ CYN, la pierre, Lepsius, A.Bernard: Bilabel a corrigé en ΨΕΝ(Ο)ΑΠ[Ι]Σ, Zucker en ΨΕΝ(Θ)ΑΠ[Ι]Σ δύν.

L.9 : La pierre porte ΛΘ // ΧΥΑΚ Γ (omn.edd.) : aucun signe distinctif n'accompagne le chiffre Γ, par manque de place. ΧΥΑΚ est pour ΧΟΥΑΚ.

L.1: La lecture du nom du prêtre est incertaine. Le nom Orseptouax(e)is existait-il ou bien s'agit-il d'une déformation du nom Orsentouaxis, qui est attesté à Kertassi une fois en grec et une fois en démotique?

Quoi qu'il en soit, ce nom propre théophore semble étroitement lié, par son premier élément (le nom Orsès) au culte local du dieu Poursepmounis¹. On peut donc être sûr, et le fait est notable en raison de sa rareté, que ce prêtre est originaire de Kertassi.

Du point de vue grammatical, on remarquera que ces trois noms propres en -Ϝ sont restés au nominatif, conformément à une tendance très répandue à Kertassi, alors qu'ils auraient dû tous trois prendre le génitif.

Ce texte présente le seul cas à Kertassi de mention du matronyme.

Le nom de la mère, Péésis, est porté également, à Kertassi, par la femme du vétérân Sarapion, l'auteur du texte 45. Malgré cette confirmation de sa nature féminine, ce nom est étrange. Il semble en effet irrégulier: les noms égyptiens en Pe-, Pi- ou Pa- sont normalement masculins: Péésis ou Paésis signifie "celui d'Isis".

Roeder² attribuait cette confusion à l'influence de la langue nubienne. La consultation des dictionnaires ne m'a pas permis de trouver d'autres exemples recensés de noms féminins commençant par ce préfixe masculin³.

(1) On notera d'ailleurs que le père et la mère de ce personnage portent tous deux un nom théophore formé sur le nom d'Isis, seconde divinité locale de Kertassi.

(2) Roeder, t.1, n.1 p.128.

(3) Hopfner, p.8, fournit un autre exemple de ce phénomène: "Bei Palladius (Hist. Laus.) und Sozomenos (Hist. Eccles. VI 29,3) erscheint Πικρῆμου (Πικρῆμων) als christliche Jungfrau (πικρῆμος)". Hopfner propose d'ailleurs de corriger le nom propre. On sait aussi qu'au Nouvel Empire, on a attribué sporadiquement des noms masculins à des femmes.

Si les textes de Kertassi ne nous ont livré aucun exemple de ce nom Paésis ou Péésis en tant que "vrai" nom masculin, le forme féminine "normale" y est attestée également, aussi bien dans le nom simple Thaésis que dans le nom composé Psenthaésis .

Le titre de prêtre porté par Orseptouaxis possède une formulation un peu particulière. L' iota initial du mot $\xi\epsilon\rho\epsilon\acute{\upsilon}\varsigma$ est tombé et le mot $\gamma\omicron\mu\omicron\upsilon$ a été abrégé en $\gamma\omicron\mu-$, comme c'est peut-être aussi le cas en 51 ,52.

L.4-7: Les enfants cités sont-ils ceux du prêtre (qui, dans ce cas, serait sans doute veuf, puisqu'il ne cite pas le nom de son épouse) ou ceux de ses frères? Quant aux "maisonnées" (ou "familles") évoquées³, ce sont sans doute celles de ses frères .

L..8-9: Il est peu fréquent que le proscynème du prêtre soit suivi d'un second proscynème individuel. Ce second texte, dans lequel le mot $\pi\rho\omicron\beta\acute{\kappa}\upsilon\rho\eta\mu\alpha$ est d'ailleurs privé de sigma 4, est obscurci par le caractère étrange

(1) Par suite d'une négligence du lapicide ou d'une évolution de la prononciation? Gignac, t.1, p.304,b,2 cite plusieurs exemples de la forme $\acute{\alpha}\rho\chi\epsilon\rho\epsilon\acute{\upsilon}\varsigma$ pour $\acute{\alpha}\rho\chi\iota\epsilon\rho\epsilon\acute{\upsilon}\varsigma$.

(2) En revanche, il est abrégé en $\gamma\omicron-$ en 53 ,2, ce qui prouve que le lapicide se conforme aux nécessités matérielles, qui varient selon les textes.

(3) On ne rencontre aucun autre mot à Kertassi pour désigner la famille. Le masculin $\omicron\iota\kappa\omicron\varsigma$ y est par ailleurs beaucoup plus fréquent que le féminin $\omicron\iota\kappa\iota\kappa\iota$, que l'on ne lit que dans le texte non daté 70 .

(4) La disparition de ce sigma à l'intérieur d'un mot pourrait éventuellement être la conséquence d'un phénomène de prononciation décrit par Gignac,t.1, p.130.

du nom de son auteur.

J'ai préféré laisser en majuscules ce nom propre non attesté, que l'on ne peut lire que ΨΕΝΟΑ Σ.

Cette façon de rendre le psi (seulement dans un cas sur deux, on le remarquera) n'est pas choquante pour l'Égypte: Gignac cite de nombreux exemples des orthographes erronées πς ou même ππς et πςπ. A titre de comparaison, à Kertassi-même, on l'a vu, la lettre xi est notée κ ζ en 7, 5.

Mais on a voulu en général retrouver dans ce nom celui de Psenthaésis, c'est-à-dire le nom du père du prêtre (1.2), tentation d'autant plus forte que ce père est justement absent de la liste des personnes associées au proscynème. Zucker a adopté cette hypothèse de Niebuhr en recourant à plusieurs corrections du nom propre, mais a reconnu lui-même la fragilité de cette reconstruction. Sans même parler du fait que l'on ne connaît pas d'autre cas où le père aurait rédigé un proscynème distinct de celui de son fils, on ne peut accepter les corrections du nom propre opérées par Zucker, même si le éta peut, effectivement, être occasionnellement déformé au point d'évoquer un pi.

La correction en Psenthaês, "le fils d'Ichet"²,

(1) Zucker, p.62.

(2) Hopfner, n°30, p.30.

serait un peu moins rude, moins rude aussi que l'obscur Psen(s)ap(i)s proposé par Bilabel.

L..9: La présence dans ce texte du titre local de pretre nous fournit pour sa datation un critère sûr, qui permet de le situer dans la première moitié du 3ème siècle p.C. Cette datation peut être légèrement précisée grâce au nombre de l'année de règne. Parmi les éditeurs précédents, Zucker a risqué "vielleicht 221 oder 225", mais sans préciser les raisons de son choix. Dans le cadre chronologique dont nous disposons, on peut ajouter à ces dates (221, an 5 d'Elagabal, et 225, an 5 de Sévère-Alexandre) celles de 241 (sous Gordien) et de 247 (sous les deux Philippe). Le règne de Valérien et de Gallien (257) et surtout les suivants (Aurélien en 273 etc.) semblent en revanche exclus à cause de leur date trop récente. La place de l'inscription en haut de la façade du spéos n'est pas assez significative pour constituer un critère de datation.

29. ACTE D'ADORATION DE BESARION, PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, deuxième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, sous le buste du nommé Makreinos, à 2,15 m du sol et à 0,75 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.61).

Inscription de 9 lignes.

Dimensions: hauteur 35 cm, longueur 52 cm. Hauteur des lettres: de 25 à 30 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Les deux oreilles sont traversées en leur milieu par un trait horizontal gravé superficiellement qui a dû servir de repère au lapicide. Selon Zucker, l'oreille droite était ornée d'un bouquet de quatre fleurs de lotus, peint, et même peut-être de deux bouquets identiques d'après des traces de peinture peu nettes. L'oreille gauche était, quant à elle, ornée d'un serpent—uraeus peint, portant une couronne et tourné vers l'intérieur. A sa droite, dans le coin inférieur, on apercevait une fleur de lotus avec deux bourgeons peints en rouge qui se joignaient latéralement. Ces motifs n'étaient plus visibles en 1959, selon le témoignage de MM.A. et E. Bernard. Le réglage double n'a pas été respecté: neuf lignes de texte ont été gravées sur sept des huit lignes prévues. Enfin, la limite supérieure du cadre semble avoir disparu à cause de la réalisation, juste

au-dessus de ce texte, du buste de Makreinos.

D'après la photographie de la pierre par G.Roeder (pl.30 a)¹ et celle de l'estampage (pl.31 a).

Fac-similé d'après la pierre par Light, p.270, n°2, avec une traduction de Young, ibid. p.271, n° II. Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°20, avec un commentaire de Niebuhr ibid., p.15, n°20. (Franz, CIG n°4999). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°338; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94; remarques complémentaires dans le Textband V, "Notizbuch", p.10. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.71. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.338, pp.114-115. (Bilabel, SB 8480). D'après la pierre, A.Bernard (5) n°9, p.524. Photographie de la pierre par Hans D.Schneider, ill.72, p.73.

1 Τὸ προεκύνημα Βησ(α)κ-
ρίων, ἑρέως γόμου, καὶ
Ἀπολλώνιος πρὸς καὶ τοῖς
4 ἀδελφοῖς αὐτοῦ καὶ (τή)ν μα-
τέρην αὐτ(ο)ῦ καὶ Π[.]ΑΝΟΥΙΙΣ
πατρὸς καὶ Σενπετοδρις καὶ τοῖς
φιλουβειν μοι καὶ τοῖς ἀπὸ
8 τοῦ γόμου π(α)κντες, (ἔτους) γ // Ἀλεξάνδρου
Φαμενωθ κδ:

(1) Les planches 10, 11, 12 et 14 offrent des vues partielles du texte.

"Voici l'acte d'adoration de Bésarion, prêtre d'un chargement (de pierres), et d'Apollonios, ainsi, en outre, que ses frères, sa mère, Panouris^(?), son père, Senpetosiris, mes (sic) amis, et tous ceux qui se sont occupés de ce chargement (de pierres). L'an 3 d'Alexandre, le 24 Phamenoth."

DATE: Ce texte est daté du 24 Phamenoth de l'an 3 de Sévère Alexandre, date qui équivaut au 20 mars 224 p.C.

Ce texte comporte plusieurs voyelles curieusement redoublées par le lapicide. On notera aussi des sigma lunaires presque fermés.

L.1 : La pierre porte ΠΡΟΚΚΥΝΗΜΑ.

L.1/2 : Le nom Βηκερίων a été gravé sous la forme ΒΗΚΔΑΡΙΩΝ (Lepsius).

L.2 : La pierre porte ΚΛΙ (les lettres sont liées et l' alpha ne possède pas de barre horizontale).

L.4 : Le lapicide a nettement gravé ΑΥΤΟΥ. Zucker indique que le second upsilon était peint en rouge.

La fin de la ligne est écrite dans une écriture cursive difficile à déchiffrer.

L.5 : Le lapicide a gravé ΑΥΤΟΥ au lieu de ΑΥΤΟΥ.

La pierre porte Π ΑΝΟΥΙΙC, avec un espace blanc après le pi : Zucker proposait de comprendre Πανουρις, en évoquant de vagues traces qui renforceraient cette hypothèse.

L.7 : La pierre porte ΦΙΛΟΥCΕΙΝ pour φιλοῦσιν.

M01, la pierre.

L.8 : La pierre porte ΠΛΑΝΤΕC.

La pierre porte L Γ //.

L.9 : La pierre porte ΦΑΜΕΝΩΘ ΚΔ , puis deux points (:)

La similitude des écritures entre ce texte et les deux textes suivants, 30 et 31 , étant très nette, la grande méfiance que l'on doit éprouver à l'égard de ce critère de datation ne semble pas de mise ici. La date explicite de ce texte-ci permettra donc de préciser la date ambiguë ou imprécise de ces deux textes. Le jour mentionné en 30 confirme pleinement cette hypothèse: il n'a dû s'écouler qu'une dizaine de jours entre notre texte et ce texte 30 .

Ces trois textes sont d'ailleurs rédigés dans une langue comparable: les noms propres y sont presque tous au nominatif et des mots de même fonction ont été mis à des cas différents.

L.1: Le prêtre porte un nom très courant, Bésarion, qui a été porté par d'autres personnes à Kertassi. Ce nom présente une forme particulière, "Bésaarion"(sic). On ne retrouve dans aucun autre texte de Kertassi ce curieux "bégaïement" graphique, qui a d'ailleurs touché différents mots de ce texte.

L.3-8: Bésarion cite d'abord ses frères et finit par son père, ce qui est l'inverse de l'ordre habituel dans tous ces proscynèmes. Nous avons encore plus de mal,

de ce fait, à deviner qui sont cet Apollônios (1.3), dont le nom précède celui des plus proches parents, et ce (ou cette?) Senpetosiris, dont le nom est placé entre famille et amis.

Cet emploi de la préposition $\pi\rho\acute{\omicron}\varsigma$ devant la liste de ces personnes est une nouvelle originalité de ce texte. Il est plus difficile à comprendre que celui des prépositions $\mu\epsilon\tau\grave{\alpha}$ et $\delta\acute{\upsilon}\nu$ que l'on rencontre par ailleurs. Constitue-t-il pour autant une incorrection?

Ces deux autres prépositions n'ont plus à Kertassi leur sens plein et ne constituent plus, en quelque sorte, qu'une variante ou un renforcement de la coordination. De même, je proposerais volontiers de considérer $\pi\rho\acute{\omicron}\varsigma$ $\kappa\acute{\alpha}\iota$ (groupe dans lequel $\kappa\acute{\alpha}\iota$ est adverbial comme dans $\mu\epsilon\tau\grave{\alpha}$ $\kappa\acute{\alpha}\iota$) comme un équivalent, pour le sens, de "et en outre".

Le nom du père est en partie corrompu. Il doit commencer par la syllabe Pa-, qui transcrit l'article masculin égyptien. Mais la fin du nom est ambiguë. On ne peut pas lire deux iota, car le nom Panouis n'existe pas. On peut hésiter entre Panouris, Panoutis et, plus difficilement, Panoupis.

Le nom "surcomposé" Senpetosiris signifie "le fils (ou la fille) de Petosiris". Il pourrait, par exemple, désigner l'épouse de Bésarion, mais ce n'est là qu'une des nombreuses possibilités.

Le datif $\mu\omicron\iota$ qui complète $\tau\acute{\omicron}\varsigma$ $\phi\iota\lambda\omicron\upsilon\theta\iota\nu$ résulte d'un solécisme pour $\mu\omicron\upsilon$ ou $\mu\epsilon$ (peut-être sous

l'influence du datif $\varphi\lambda\sigma\upsilon\sigma\iota\nu$). On notera le changement de personne (de la troisième à la première) pour désigner le dédicant, incohérence déjà rencontrée dans le texte 23 .

L.8-9: Deux des trois inscriptions gravées par le lapicide de ce texte, celle-ci et 31 , sont datées explicitement de l'an 3 de Sévère-Alexandre, soit de 223/224 p.C., le jour n'étant pas mentionné dans ce second texte. Le troisième texte, 30 , daté simplement du 2 avril d'une année 3, doit être attribué au même règne: il est donc postérieur d'une dizaine de jours seulement à notre texte. Nous possédons d'autres exemples d'un écart très bref entre la rédaction de deux proscynèmes de prêtres.

Cette titulature est évidemment la plus courte de celles qui désignent Sévère Alexandre. Bureth n'en cite que trois exemples, parmi lesquels figure notre texte, mais il a omis le texte 31 ,

Le lapicide a "centré" le nom du mois au milieu de cette ligne incomplètement remplie, disposition qui résulte d'un souci purement esthétique.

Enfin, les deux points qui suivent le nombre $K\Delta$ ne servent sans doute pas ici à signaler ce nombre, mais plutôt à ponctuer la fin du texte, comme en 13 ,8.

30. ACTE D'ADORATION DOUBLE DE PSENTHAESIS, FILS DE GAIONAS, PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, ET DE PSENTHAESIS, FILS DE MOROS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, première rangée d'inscriptions à gauche de la porte du spéos, en haut, à 2,40 m du sol et à 0,30 m du montant de la porte (voir pl.61 et 63).

Inscription de 10 lignes.

Dimensions: hauteur 38 cm, longueur 49 cm. Hauteur des lettres: de 20 à 45 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Selon Zucker, l'oreille droite était ornée d'un rameau peint; il n'était plus visible en 1960, selon le témoignage de MM.A. et E.Bernand. Le cadre a été gravé même au niveau des oreilles. Malgré la présence d'un réglage double, les caractères sont disposés de façon très irrégulière: les lignes ne sont même pas toutes horizontales.

D'après la photographie de la pierre (pl.6).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°40, avec un commentaire de Niebuhr ibid. p.18, n°40. (Franz, CIG n°5035). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°357; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94; remarques complémentaires dans le Textband V, "Notizbuch", p.10. (D'après Franz et Lepsius, U.Wilcken, "Papyrus-Urkunden", II. Besprechungen und Reterate, Archiv für Papyrusforschung, IV

(1907), p.536, a proposé une nouvelle lecture de la ligne 8). Position de l'inscription indiquée par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.76; fac-similé d'une partie de la ligne 8, ibid., pl.115 d (f). Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.357, p.125. (Bilabel, SB 8508). D'après la pierre, A.Bernand (5), n°18 p.524.

- 1 Τὸ προκύνημα Ψενθαήσις
Γκιωνᾶτος, ἑρεῦς γό-
μου, καὶ τῆς μητρὸς κα(ι)
4 τοὺς ἑδελφοὺς αὐτο
καὶ τῶν φιλοῦν-
των, (ἔτους) γ//, καὶ Ψεν-
θαήσις Μώρου, ὁ νε-
8 κητῆς, τῶν - αρού-
ρων, Φαρμουθε ἧ, τῆ
ἡμέρα τοῦ καλκμῶνος.

"Voici l'acte d'adoration de Psenthaésis, (fils de) Gaiônas, prêtre d'un chargement (de pierres), de sa mère, de ses frères et de ses amis, l'an 3, et de Psenthaésis, (fils de) Môros, le vainqueur, qui appartient à la catégorie des propriétaires de ... aroures¹, le 7 Pharmouthi, jour du "lit de roseau"(?)."

DATE: Ce texte est daté du 7 Pharmouthi (2 avril) de l'an 3 du règne d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Cette année 3 antérieure à 238/9 p.C.

(1) La lecture du nombre est incertaine.

appartient sans doute au règne de Sévère-Alexandre. La date équivaut donc au 2 avril 224 p.C.

L.1 : La pierre porte ΨΕΝΘΑΗCIC (Zucker), avec un petit trait vertical adventice au-dessus du sigma final

L.2/3 : Γ et O sont liés dans ΓO/MOY sont liées.

L.3 : La pierre porte KA pour κα^λ, par manque de place en fin de ligne.

L.4 : Pour la même raison, la pierre porte AYTO pour α^το^ω, avec les deux dernières lettres liées.

L.6 : La pierre porte ΛΓ//.

L.8 : Le signe qui précède APOVPΩN ressemblerait plutôt à un sigma lunaire gravé très maladroitement: Gau y voyait un omicron, Franz un epsilon, Wilcken, Roeder et Zucker un iota recourbé, d'où (δεκ)κρούρω.

L.9 : La pierre porte ΦΑΡΜΟΥΘΙ Ζ̄.

L.10 : KALAMΩNOC, la pierre.

Ce texte, qui avait été mal daté par les éditeurs précédents, est le premier du nommé Psenthaésis, qui a exercé deux fois la prêtrise locale. Il semble qu'il fasse état d'une fête locale.

L.1: Le prêtre (comme que le second dédicant, l.6) porte un nom théophore formé sur celui de la déesse Isis, Psenthaésis. Tel était déjà le nom du prêtre auteur du texte 17.

Notre prêtre est aussi l'auteur du texte 38, daté de 238/239 p.C.: l'identité du patronyme le prouve.

Ce patronyme, Gaiônas, est un nom inconnu par

ailleurs. Outre ce texte et le texte 38 , il apparaît à Kertassi dans le texte 59 . Encore est-il fort possible qu'il s'agisse là aussi du même personnage.

Les textes de Kertassi nous fournissent en outre, en plus d'un nom obscur qui commence clairement par GAIOUNA- (en 61 ,7), le nom propre Gaiônax (73 ,3), qui ne diffère de notre nom que par son suffixe.

L.2: Psenthaésis a été prêtre à Kertassi. L'information originale que ce texte nous apporte à propos de cette institution, c'est que l'on célébrait à Kertassi, sans doute le 7 Pharmouthi, une fête qui comportait peut-être l'organisation de jeux (1.7-10).

L.3-6: Le prêtre a associé à son acte d'adoration tous les membres de sa famille. Il les a cités après lui dans la plus grande confusion syntaxique apparente: le nom du prêtre, au nominatif ainsi que son apposition, est ainsi isolé, en quelque sorte, d'une série hétéroclite de deux génitifs encadrant un accusatif.

L'intérêt de cette liste est plus grand qu'il n'y paraît. L'absence du père suggère en effet qu'il est mort à cette date (renseignement éventuellement utile pour dater le texte 59) et, surtout, l'absence de la femme et des enfants, qui sont, en revanche, cités en 38 , est un indice chronologique important.

L.6: La date est curieusement dissociée en deux parties, le jour et le mois ne figurant qu'à la ligne 9, séparés de l'année par un nom propre. Cette

bizarrierie unique dans nos textes est sans doute liée à la nature particulière de ce jour.

Pour ce qui est de son calcul, l'absence du nom de l'empereur est à l'origine d'une réelle ambiguïté. Les commentateurs précédents ont cependant situé cette année 3, le plus souvent très fermement, dans le règne de Gordien III, en se fondant sur la date explicite de l'autre proscynème de Psenthaésis, 38, daté de l'an 2 de cet empereur (soit 238/9 p.C.). Notre texte datait de l'an 3 de Gordien III (239/240) pour Niebuhr et Zucker, Franz et Roeder¹ se montrant un peu plus hésitants.

Mais l'hypothèse selon laquelle les deux textes de Psenthaésis (et ses deux prêtrises) doivent être très proches dans le temps est arbitraire: qu'on pense aux trente années qui séparent les deux prêtrises de Sarapion² ou encore à l'écart très variable qui sépare les huit prêtrises de Makreinos.

Nous possédons en revanche deux indices chronologiques très fiables, qui ont été négligés par les éditeurs différents et qui amènent à inverser l'ordre choisi antérieurement.

L'apparition de la femme et des enfants dans la liste du texte 38 désigne nettement ce texte comme le

(1) Roeder, t.1, pp.141 et 173.

(2) Les éditeurs précédents ont d'ailleurs également essayé de rapprocher artificiellement les dates des textes de ce personnage, 19 (et son annexe 20) et 45.

second. Psenthaésis s'est marié et a eu plusieurs enfants entre ses deux missions à Kertassi, ce qui exclut d'ailleurs un écart de moins de quelques années entre ses deux textes.

Si l'on élimine l'an 3 de Septime Sévère, trop éloigné (195 p.C.), on peut encore hésiter entre 220, 224 et 237 p.C., en l'an 3 d'Elagabal, de Sévère Alexandre ou, enfin, de Maximin et Maxime.

Un second indice permet d'affiner notre choix: parmi les autres textes datés d'une année 3, le texte 29 et le texte 31, qui est gravé plus bas sur la même partie de la façade, présentent une écriture exactement comparable à celle de ce texte-ci. Ce qui est particulièrement frappant et laisse peu de place au doute, outre la forme des lettres, c'est la variation continuelle de la taille des lettres et l'irrégularité de leur disposition (jamais sur la même ligne horizontale). La façon de lier un omicron surélevé à un tau est également significative.

Ces textes 29 et 31 étant datés explicitement de l'an 3 du règne de Sévère Alexandre, notre texte date du 2 avril 224 p.C., en l'an 3 de cet empereur.

Cette datation nouvelle permet de rétablir une certaine cohérence dans l'histoire de l'occupation de cette partie de la façade, qui gênait beaucoup Zucker. Ce dernier ne pouvait comprendre les dates variées des textes gravés sur la bande verticale de la façade située juste à gauche de la porte du spéos. J'ai fait

figurer dans le petit tableau qui suit, en respectant la disposition des textes sur la façade, les dates supposées par Zucker et celles qui résultent de mes propositions.

texte	datation de Zucker	nouvelles propositions
<u>37</u>	220 ou 224	(sans doute après 224, soit 236/256)
<u>30</u>	240	224
<u>23</u>	?	(sans doute 217/222)
<u>19</u>	216	216

Cette nouvelle datation, qui facilitera celle des textes 23 et 37, suggère que cette partie de la façade a été remplie, de façon naturelle, de bas en haut.

Il s'est écoulé plus de dix-huit ans entre les deux prêtrises de Psenthaéisis.

L.6-10: Ce proscynème, au lieu de se terminer par la date, se poursuit, curieusement, avec un dernier groupe, apparemment au nominatif, coordonné aux noms de la liste qui précède. La raison de la présence de ce personnage dans cet acte d'adoration ne peut être cherchée que dans l'apposition qui le définit.

Ce personnage porte le même nom que le prêtre. Son patronyme, Môros, est également celui du prêtre Ammônios, auteur du texte 4, sans que l'on puisse tirer de conclusion sûre de ce fait.

L'apposition comporte le mot $\nu\kappa\eta\tau\acute{\eta}\varsigma$ suivi d'un groupe au génitif pluriel, $\tau\tilde{\omega}\nu$ [...] $\alpha\rho\acute{o}\upsilon\rho\omega\nu$ (l'aroure

étant une mesure de superficie).

Franz et Roeder, qui ont transcrit le groupe au génitif sous la forme τῶν (δέκα) ἀρουρῶν, ont dû chercher à justifier le rapport ainsi instauré entre le verbe ὑκκᾶν et cette mesure de superficie.

Franz n'a exprimé clairement son opinion à ce sujet qu'à propos d'une expression du texte 40¹ qui comporte aussi ce verbe ὑκκᾶν (1.10—16). Il comprend apparemment que Psenthaéisis a "remporté 10 aroures", avec un génitif objectif, l'"aroure" désignant peut-être, selon lui ("non liquet"), "certam quamdam partem lapicidinarum quam Merses sibi sumpsit exercendam", soit, sans doute, "une certaine partie des carrières que [l'on] s'approprie (ou "s'attribue", ou "remporte") pour l'exploiter".

Cette façon de mesurer les carrières en "aroures" est inacceptable, de même que le sens figuré (commercial) que Franz imagine pour le verbe ὑκκᾶν, même s'il pensait à une espèce de tirage au sort ou à une vive concurrence entre les "candidats" à la prêtrise et/ou à l'exploitation des carrières.

Quant à Roeder², il traduit ce groupe par "der Sieger der 10 Aruren" et, d'après ses explications,

(1) Franz restitue ce mot "aroure" dans le texte 40.

(2) Roeder, §364, pp.141-142: "Es [sc. das Kalamon-fest] (...) scheint in irgend welchen Wettkämpfen auf 10 Aruren bestanden zu haben" ("la fête du 'Kalamon' se composait, semble-t-il, d'épreuves [se déroulant] sur 10 aroures").

il semble qu'il ait considéré ces "dix aroures" comme une désignation métonymique d'une épreuve des jeux locaux.

Wilcken¹ avait pourtant déjà proposé une autre résolution du iota : il posséderait toujours sa valeur numérique, mais comme premier élément d'un mot composé, " τῶν (δεκ)κρούρων ". Il s'agit d'une dénomination socio-économique qualifiant les gens "pourvus d'une parcelle de 10 aroures".

Du point de vue épigraphique, le remplacement d'un nombre par son "sigle" à l'intérieur d'un mot n'est pas gênante: Dittenberger² en évoque plusieurs exemples, dont le plus clair est la notation de Δωδεκαχοῖνος par εβεχοῖνος .

Pour le reste, ni Wilcken ni Zucker n'ont fait connaître très clairement leur opinion sur la fonction de ce nom de (δεκ)κρούρων ni sur le sens précis de toute notre expression. D'après la citation qu'il fait de ce passage "problématique" ("rätselhafte") et d'après sa traduction (seulement partielle), il

(1) U. Wilcken, ibid. , p.534.

(2) W. Dittenberger, Orientalis Graeci inscriptiones selectae I (1903), n° 210, pp.316 sqq., n.5 (texte de Talmis (Kalabschah)). Pour éclairer cette forme (plus exactement εβ'εχοί(νου)), Dittenger évoque également la forme ε'φυλίς pour πενεκφυλίς dans un papyrus (F.G. Kenyon, Greek papyri in the British Museum , II (1898) p.191 n° CCCXXXV).

semble que Wilcken considère toujours τῶν δεκαρούρων comme un complément de νικητῆς : "ὁ νικητῆς τῶν (δεκ)αρούρων (nicht ἑξάρουρων), d.h. der mit 10 Aruren ausgestatteten Kleruchen". Il semble bien qu'il ait compris "(le vainqueur) du groupe des clérouques pourvus de 10 aroures", "le vainqueur dans la catégorie des δεκάρουροι".

Zucker, qui évoque "jene Wettkämpfe (...) in denen jener Angehörige der δεκάρουροι siegt" (soit "ces concours que remporte ce membre de la catégorie des δεκάρουροι"), ne se prononce pas non plus sur la construction syntaxique de ce groupe de mots, qu'il cite également ensemble (νικητῆς τῶν δεκαρούρων).

Il est impossible que les participants à un concours aient été regroupés d'après leurs revenus ou leur statut social comme ils peuvent l'être par classes d'âge. Je suis donc tenté d'adopter une autre ponctuation, qui isolera τῶν [...]αρούρων de ὁ νικητῆς, soit "Psenhaésis, le vainqueur, membre de la catégorie des "[...]άρουροι".

Ὁ νικητῆς, sans plus de précisions, n'est pas choquant: il doit s'agir d'une indication directement en rapport avec le culte local. La place du nom de Psenhaésis à la fin du proscynème, juste avant la mention du jour (de fête) suggère plutôt, en effet, une allusion à des jeux locaux. L'imprécision s'explique très bien ainsi: le lecteur, se trouvant à Kertassi,

(1) Zucker, §25, p.49.

ne peut hésiter sur le mot à restituer. Le texte 40 n'est d'ailleurs pas plus explicite. Le rameau gravé sur l'oreille droite du cadre de notre texte pourrait même avoir un rapport avec cette victoire (un rameau a également été gravé à droite de la seconde partie du texte 40), mais ce point est loin d'être assuré dans la mesure où ce décor orne aussi plusieurs autres textes de Kertassi.

A. Bernand a souligné, à propos d'un texte du Paneion d'El-Boueib¹, la rareté de ce type d'inscriptions honorifiques en Egypte. Ce texte d'El-Boueib est par ailleurs également très laconique: le rédacteur (qui reste anonyme) remercie la dieu Pan pour sa victoire et celle d'Athénaios ($\nu\acute{\iota}\kappa\eta$ Ἀθηναίου καὶ ἐμοῦ), sans préciser non plus quelle(s) épreuve(s) ils ont remportée(s).

On sait que les victoires dans des jeux importants étaient la source, pour le vainqueur, d'honneurs et de récompenses de la part de la municipalité ainsi glorifiée. Cette ancienne coutume grecque a persisté à l'époque romaine. Il semble bien, en tout cas, à l'échelle des jeux locaux de Kertassi, que les vainqueurs aient été honorés par la mention de leur nom dans le proscynème du prêtre: le second texte, 40 (1.10-16), même s'il n'est pas inséré directement dans l'inscription du prêtre, lui est visiblement accolé.

(1) A. Bernand (3), n°159, p.237.

Le seul autre indice, sinon de l'organisation de jeux locaux, du moins du goût de certains signataires pour les jeux de caractère sportif, c'est l'attestation à Kertassi du nom propre Palestès¹, qui est inconnu par ailleurs et qui est porté par une ou deux personnes.

Quant au groupe τῶν (...)αρούρων, ce serait dans ce cas un génitif partitif ou d'origine (comme on en trouve en fonction d'attribut après εἰμι). Cette construction serait loin d'être exceptionnelle. Seule la présence devant ce groupe du nom νικητής a dû occulter cette possibilité. En voici deux exemples, rencontrés également dans des inscriptions. Un carrier qui a signé un texte au Paneion de l'Ouadi Hammamat² se désigne par l'expression "εκληρουγὸς τῶν ἐκ Σουήνης" ("carrier originaire de Syène"). Plus nettement encore, un Macédonien se définit comme "le lésônês Harmodios, fils d'Asclépiadès, Macédonien, cavalier-colon" (τῶν κατοίκων ἑππέ(ων)), dans un texte d'Euhéméria du Fayoum³ de 69 a.C.

Après le titre honorifique de "ὁ νικητής" figure donc le statut social du personnage, qui est désigné comme propriétaire d'un "κλήρος", d'une "tenure" d'un certain nombre d'aroures. A l'origine, le "κλήρος" était une parcelle de terre accordée à un soldat.

(1) Voir le texte 9, l.5.

(2) A. Bernand (3), n°49, l.5-7, pp.106-107.

(3) E. Bernand (3), t.2, n°135, pp.100 sqq.

Elle pouvait être de taille très variable. Ainsi, Claude Orrioux évoque, dans son livre sur Les papyrus de Zénon (1983)¹, des parcelles de terre dans le Fayoum attribuées aux soldats selon leur grade: "elles mesuraient 5 à 7 aroures pour les supplétifs, 30 pour les fantassins, 100 pour les cavaliers (une aroure est un carré dont le côté mesure 100 coudées, soit 52,5 m, ce qui fait environ 27,5 ares)." Ces parcelles bénéficiaient de taux d'imposition privilégiés dans le système complexe de la fiscalité agricole en Egypte ptolémaïque et romaine².

Wilcken s'appuyait sur l'existence attestée de $\delta\epsilon\kappa\acute{\alpha}\rho\upsilon\pi\omicron\iota$ à Ptolemaïs pour proposer (de nouveau) de voir dans cette ville l'origine de ce personnage de Psenthaésis. Cet argument, qui a été repris par d'autres commentateurs, serait nettement insuffisant, même si la lecture du chiffre était sûre. Elle ne l'est pas.

Ce signe recourbé, que l'on prendrait volontiers pour un 0, avec Niebuhr, si seulement il était fermé, ne peut en effet être un "iota raté" comme l'ont prétendu Wilcken, Zucker et Roeder: on ne peut pas imaginer qu'en essayant de graver la lettre la plus facile à réaliser, le lapicide ait obtenu une petite lettre courbe!

(1) Page 78.

(2) Voir à ce sujet, par exemple, Sherman Le Roy Wallace, Taxation in Egypt (1938).

On pourrait, en revanche, penser à un sigma lunaire. La variation que l'on observe dans la taille des lettres de ce texte a fort bien pu donner naissance à cette forme originale: on remarquera à ce propos le tout petit sigma du mot NIKHTHC.

Le sigma lunaire ne peut théoriquement représenter à Kertassi qu'un stigma, soit le chiffre 6, jamais le chiffre 200, qui y est noté par un sigma carré. Dix aroures pouvaient déjà sembler peu; il pourrait donc même ne s'agir que de six aroures... Il faudrait dans ce cas supposer l'existence d'un mot *ἕξάρουρος, "propriétaire de six aroures", qui n'est pas attesté, mais qui ne présenterait aucune difficulté dans la mesure où les noms équivalents composés sur 4, 5, 7 et 8 aroures sont connus et dûment répertoriés dans les dictionnaires.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas par hasard que ce texte mentionne, après le nom du "vainqueur", une date si précise, qui pourrait bien être celle d'un jour de fête. De là à penser que le proscynème est daté du jour qui a vu la victoire de Psenthaésis, il n'y a qu'un pas.

On notera en tout cas que le caractère particulier de jour du 7 Pharmouthi est confirmé par le fait que trois autres textes de Kertassi sont datés précisément de la même période, à savoir 47, du 7 Pharmouthi (2 avril 250 ou 254 p.C.), 17, du 6 (1er avril, vers 210/220 p.C.), et 22, du 8 (3 avril 217 p.C.). Cette concentration dans le temps de 4 proscynèmes est exceptionnelle dans notre corpus, le mois de Pharmouthi étant d'ailleurs dans son ensemble le plus fréquemment

attesté de tous les mois de l'année. Aucune fête d'Isis n'étant répertoriée à cette période pour l'Égypte entière, la fête évoquée ici devait posséder uniquement un caractère local. Sa nature et même son nom nous échappent malheureusement.

Le mot κλαμών que comporte cette expression de ἡμέρα τοῦ κλαμώνος se retrouve ^{en effet} dans un seul autre texte de Kertassi, 37, dans l'expression προβάτης τοῦ κεινοῦ κλαμώνος.

La seule interprétation à rapporter ici concernant cette expression délicate est celle de Zucker qui, assimilant le titre de "prostatès du nouveau kalamôn" de 37 à celui de "prostatès du nouveau sanctuaire de Srouptichis" que portait ce même Sôter en 27, proposait de voir dans "Kalamôn" le nom de ce sanctuaire.

Si le mot κλαμῖς peut effectivement désigner des roseaux employés dans la construction, en revanche, ce sens du mot κλαμών serait inédit. On jugera de la vraisemblance de son emploi pour désigner un bâtiment cultuel, fût-ce une petite chapelle.

Dans l'attente d'une vraie solution, je ne peux que proposer ici de revenir au sens normal du mot, qui désigne un "lit de roseau", sens qui s'est maintenu dans le grec tardif.

31. ACTE D'ADORATION DE KATOUSIS LE CADET ET DE SA
FAMILLE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, deuxième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en bas, à 1,15 m du sol et à 1,65 m de l'arête Sud-Est de la façade (voir pl.61).

Inscription de 6 lignes.

Dimensions: hauteur 15 cm, longueur 35 cm. Hauteur des lettres: 25 mm ; interlignes: 5 mm.

Le lapicide a essayé de donner au cadre de cette inscription la forme d'une tabula ansata à deux oreilles. Il a utilisé comme limite supérieure pour son texte la limite inférieure de l'inscription 14 . Le reste du cadre est incomplet: tracé entièrement à gauche, il n'est pas du tout tracé à droite (alors que le lapicide a gravé une oreille droite, de forme carrée), et n'est que partiellement tracé au-dessous du texte.

D'après la photographie de la pierre (pl.8 a) et celle de l'estampage (pl.30 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°21, avec un commentaire de Niebuhr ibid. , p.15, n°21. (Franz, CIG n°4998). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°365; position de l'inscription indiquée ibid. , pl.94. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. , pl.75. Publié d'après la pierre par

Zucker, n° L.365, p.129. (Bilabel, SB 8479). Publié, d'après la pierre, par A.Bernand (5), n°24, p.525, avec photographie de la pierre pl.VI,11 .

1 Τὸ προσκύνη-
μα Κατοῦσις νε(ώ)-
τερος καὶ Βησαρί-
4 ων υἱὸς καὶ Σεν-
μερσις θυγατρὶ,
6 (ἔτους) γ // Ἀλε(ξ)άνδρου.

"Voici l'acte d'adoration de Katousis le Cadet, de Bésarion son fils et de Senmersis sa fille, l'an 3 d'Alexandre."

DATE: L'inscription est datée de l'an 3 de l'empereur Alexandre Sévère, ce qui correspond à l'année 223/224 p.C. Il est en outre probable qu'elle soit étroitement liée à l'inscription précédente, datée plus précisément du 20 mars 224

L.2 : L' omicron de KATOYCIC est lié au tau qui précède.

La pierre porte ΝΕ/ΤΕΡΟΣ, avec des epsilon presque fermés.

L.3 : Omettant καὶ Βησαρίων, Zucker a édité νε<ώ>/τερος υἱός, erreur signalée par A.Bernand.

(1) C'est ce cliché qui est reproduit pl.8 a.

L.6 : La pierre porte Γ // puis, après un espace vide de la largeur de 2 lettres (creux dans la pierre), ΑΛΕΘΑΝΔΡΟΥ . A. Bernand a copié ΑΛΕΘΑΝΔΡΟΥ , qu'il a transcrit Ἀλε(ξ)άνδρου ; Lepsius avait copié ΑΛΕΘΑΝΔΡΟΥ , en signalant d'un "sic" la bizarrerie de la forme.

Cette inscription laconique présente l'intérêt de pouvoir être mise en rapport avec le texte précédent, du prêtre Psenhaésis.

L.2-3: L'auteur de cette inscription se nomme Katousis, nom que l'on rencontre également dans le texte 4, de 205/208 p.C., également accompagné de l'adjectif νέωτερος (et en outre du patronyme Orsentouxis). La rareté du nom propre, la présence de cet adjectif et la proximité relative des dates (une quinzaine d'années seulement sépare ces deux textes) amènent à croire qu'il s'agit du même personnage. Son statut n'est clairement explicité dans aucun des deux textes, mais le fait qu'il ne soit pas prêtre et que son patronyme semble indiquer une origine strictement locale suggère de voir en lui un responsable de l'exploitation des carrières: il a dû participer à ce titre au moins à deux missions, pour le prêtre Ammonios vers 205 et pour le prêtre Psenhaésis en cette année 224 p.C. La ressemblance entre l'écriture de ce texte et celle de 30 suggère en effet de voir dans Katousis, peut-être, le responsable technique qui a servi le prêtre

Psenthaésis.

L.3: Le fils de Katousis porte un nom très courant, Bésarion. Sa fille porte un nom égyptien, Senmersis, "la fille de Mersis", déjà évoqué à propos du nom simple Mersis en 25 ,2.

On aura noté que le mot *Θυγάτηρ* est au datif après deux groupes au nominatif.

L.5: L'inscription est datée très sobrement par l'année de règne et le seul surnom de l'empereur Sévère Alexandre, comme en 29 ,8.

32. ACTE D'ADORATION D'ORSES, FILS DE PSENTAOUAXIS ET
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, SUIVI DU COMPTE DES
PIERRES TRANSPORTEES A PHILAE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, à gauche de la niche qui abrite un buste, à 2,25 m du sol et à 0,25 m de l'angle Sud-Est de la façade (voir pl.61).

Inscription de 9 lignes.

Dimensions: hauteur 42 cm, longueur 56 cm. Hauteur des lettres: 40 mm (1.8-9: de 20 à 25 mm); interlignes: 10 mm (1.8-9: 5 mm).

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Sur chaque oreille est gravé un serpent-uraeus tourné vers l'extérieur. Sous chaque oreille est curieusement gravée une espèce de rateau à cinq dents, disposé verticalement, avec les dents vers le haut. Les deux dernières lignes sont gravées sous le cadre de l'inscription, dans une écriture moins soignée. Enfin, le texte a bénéficié d'un réglage double qui a été bien respecté.

D'après les photographies de la pierre (pl.4 et 5) et celle de l'estampage (pl.31 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°23, avec un commentaire de Niebuhr ibid., p.16, n°23. (Franz, CIG n°5020). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.94, n°373, avec un diagramme, ibid., indiquant la position de l'inscription. Position indiquée également par Roeder, pl.114; photographie de

la pierre ibid. , pl.76. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.373, p.133. (Bilabel, SB 8499). Publié d'après la pierre par A.Bernand (5), n°26, pp.525-6, avec photographie de la pierre (pl.V,2).

1 Τὸ προεκύνημα Ὄρσης Ψεν-
 τκουαξίς, εἰερέους γόμου,
 καὶ τῶν φιλοούντων αὐτοῦ καὶ
 4 τῆς συμβίου καὶ τῶν τέκνων
 αὐτοῦ καὶ τοῦς ἐπαγάθοις.
 Πραελκήκαμεν λίθους ρι
 8 εἰς τ(ὸ) ἔργον τῆς Εἰσιδος Φιλῶν.
 (Ἔτους) ζ', Φαρμουθικῶς κατ'ἀρχέως.
 Δίδυμος Διόσκορος ἔγραψα.

"Voici l'acte d'adoration d'Orsès, (fils de) Psentaouaxis, prêtre d'un chargement (de pierres), de ses amis, de sa compagne, de ses enfants et des honnêtes gens. Nous avons transporté 110 pierres jusqu'au temple d'Isis de Philae. L'an 7, le 24 Pharmouthi suivant les anciens, (moi), Didymos, (fils de) Dioskoros, j'ai écrit (ceci)."

DATE: Cette inscription est datée du 24 Pharmouthi (selon l'ancien calendrier égyptien) de l'an 7 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit s'agir de Sévère Alexandre: cette date correspond donc au 16 février 228 p.C.

L.2 : ΕΙΕΡΕΟΥΣ est pour εἰερέως

En fin de ligne, le lapicide a gravé une feuille de lierre en guise de signe de remplissage.

L.3 : Zucker a copié AYTON au lieu de AYTOY.

L.6 : Le nombre PI n'est accompagné d'aucun signe distinctif visible, mais Zucker affirme qu'il était surmonté d'une barre horizontale.

L.7 : La pierre porte ΘΙCΙΔOC, pour ^ἱθιδοσ .

L.8 : La pierre porte LZ', ces deux signes étant liés à leur base.

KAT APXEWTE est pour κατ'ἀρχαίους.

L.9 : La pierre porte ΔΙΟCΚΟΡOC ΕΠΙΛΤΑ(Lepsius): Zucker a lu Διόδοκος ἔγραψα, en signalant l'absence de barre horizontale dans les alpha .

L'intérêt de cette inscription réside dans la mention, unique à Kertassi, du lieu de livraison des pierres, en l'occurrence Philae. Elle est en outre datée selon l'ancien calendrier égyptien.

L.1: Le prêtre se nomme Orsès. Ce nom est au nominatif, comme le nom Psentaouaxis qui le suit. L'apposition et les premiers noms de la liste suggèrent pourtant que ces deux noms auraient dû être au génitif et donc qu'ils ont vraisemblablement été considérés comme indéclinables. Ce personnage nommé Orsès se distingue de ses nombreux homonymes de Kertassi par ce patronyme de Psentaouaxis . Ce nom est porté, sous la forme Psentouaxis, par un autre personnage qui sera deux fois prêtre à Kertassi, en 245 (42) et en 248 p.C. (46), mais il n'est pas très vraisemblable que

ce soit le père d'Orsès qui ait ainsi exercé la prêtrise vingt ans après son fils. Ce nom est en tout cas composé sur celui de la mystérieuse divinité (locale?) Touaxis dont l'existence semble suggérée par l'onomastique¹. Il serait remarquable que le père et le fils portent ainsi chacun un nom propre théophore en rapport avec les dieux de Kertassi.

Le mot $\epsilon\rho\acute{\epsilon}\omega\varsigma$ a été déformé en $\epsilon\iota\epsilon\rho\acute{\epsilon}\omega\upsilon\varsigma$: l'iotacisme explique la notation du son [i] par $\epsilon\iota$ et, plutôt qu'une obscure erreur de morphologie, la confusion entre ω et $\omega\upsilon$, qui ne notait plus, dès l'époque hellénistique, qu'une voyelle longue, pourrait expliquer cette terminaison - $\omega\upsilon\varsigma$ (cf., inversement, $\alpha\rho\chi\acute{\epsilon}\omega\varsigma$ pour $\alpha\rho\chi\acute{\alpha}\omega\upsilon\varsigma$, l.8).

L.3-5: Après les amis du prêtre, qui occupent une place de choix, avant sa famille, sont associés au proscynème sa femme et ses enfants et enfin, plus mystérieusement, des personnes désignées par l'adjectif substantivé $\omicron\iota\ \epsilon\pi\acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\omicron\iota$ (d'ailleurs au datif après tous ces génitifs). La mention des amis au début de cette liste nous indique qu'il faut voir derrière cet adjectif substantivé, attesté aussi en 9,3, un terme collectif désignant de façon plus générale tous les "gens de bien".

L.6-7: Le prêtre a fait figurer après son proscynème un bilan de sa mission de transport. Il est exceptionnel (c'est le seul cas connu parmi les quatre bilans que nous trouvons à Kertassi) que ce bilan soit ainsi intégré dans le corps de l'inscription, avant même la date. Cette place du bilan suggère que la prêtrise

(1) Ce nom de Touaxis a été évoqué dans le commentaire du texte 4, l.11.

d'Orsès était achevée.

L'activité d'extraction et de transport des pierres est désignée de façon originale par le composé παρέλκω , au lieu du simple ἐλκω , seul attesté dans les trois autres bilans (20, 22 et 41). Ce verbe est ici au parfait (il était à l'aoriste dans les trois autres textes) et à la première personne du pluriel (il est à la troisième personne en 22 et en 41, mais sans doute également à la première personne, du pluriel, dans le texte 20), détail sur lequel je reviendrai ci-dessous.

Ce composé possède sans aucune ambiguïté le sens de "transporter par halage", qui doit aussi être celui du verbe simple.

Ce parfait παρελκῆκαμεν est en tout cas irrégulier: un êta s'est substitué à l'upsilon du radical et le redoublement caractéristique du parfait n'est pas marqué. Une faute de morphologie sur une forme verbale aussi complexe est très vraisemblable.

Cette première personne prouve l'existence d'un rapport direct entre le "prêtre" et les opérations de transport de pierres.

Cent dix pierres de Kertassi ont donc été acheminées à Philae en ce mois de février 228 p.C. Ce nombre est relativement faible par rapport à ceux indiqués dans les autres bilans. Même en imaginant qu'elles n'ont servi que d'appoint à des pierres de réemploi qu'on aurait pu se procurer par d'autres

moyens à Philae, cette quantité est trop faible pour correspondre à autre chose qu'à de petits travaux de réfection. On ne connaît d'ailleurs pas¹ de bâtiment nouveau qui aurait été construit sur l'île à cette date... Il faut donc sans doute comprendre, en donnant à ἔργον le sens de "temple" (au sens propre, "bâtiment"²), que le temple d'Isis à Philae a subi à cette date de petits aménagements qui n'ont pas été dignes d'être commémorés par une inscription. C'est du moins ce que l'on pourrait déduire de la consultation du recueil des Inscriptions grecques de Philae, t.2 (1969), d'E.Bernand. Il me semble cependant intéressant d'attirer l'attention sur trois textes démotiques publiés par F.Ll.Griffith et dont Zucker n'a pas pu disposer de façon commode. Ces trois textes de Philae³ sont également datés de l'an 7 de Sévère Alexandre, le seul qui comporte l'indication du jour et du mois étant daté du 23 Thot, , c'est-à-dire du 21 septembre 227.

Deux de ces trois textes semblent évoquer des travaux: le texte 421 mentionne en tout cas un "new work" qui aurait été réalisé à la demande d'un

(1) Je renvoie sur ce point à l'article de Gerhard Haeny, "A short architectural history of Philae", BIFAO t.85 (1985), pp.202 sqq.

(2) Ce sens est également plausible dans deux autres textes de Kertassi (en 26, 7 et en 40, 9).

(3) Griffith, I, n°145 p.68, n°224 p.78 et n°421 pp.121-122.

ambassadeur de Méroé et le texte 224 évoque la réalisation d'une série de sculptures. Le troisième, 145, a le même auteur que 224, un sculpteur.

Certes, il n'est pas possible d'affirmer que c'est à l'occasion d'une des cérémonies mentionnées dans ces textes que l'on est venu chercher des pierres à Kertassi ~~— pierres — à Kertassi —~~ pour de petits embellissements du temple d'Isis. Notre texte confirme néanmoins qu'en cette année 227/228, Philae a connu une vie religieuse assez intense.

L.8: Cette année 7 doit appartenir au règne de Sévère Alexandre, comme l'ont suggéré tous les éditeurs précédents, en raison de sa place sur la paroi. Elle est en effet gravée au-dessus du texte 18, qui date du 21 avril 216 p.C., et au-dessous du texte 33, du 28 avril 233 p.C., et il n'y a aucune raison de penser que cette partie de la façade du spéos n'a pas été remplie de bas en haut. Or, entre ces deux dates, seul le règne de Sévère-Alexandre a duré plus de cinq ans.

La formulation de la date appelle une remarque supplémentaire. C'est en effet ici le second (et dernier) exemple, après le texte 12, de l'utilisation à Kertassi de l'ancien calendrier égyptien (ou annus vagus). De façon très significative, ce calendrier a été utilisé dans ce texte parce qu'il évoque des travaux dans un temple, autrement dit parce qu'il possède un caractère religieux nettement affirmé.

²Ἀρχέως est évidemment pour ἀρχαίους.

Cette date du 24 Pharmouthi équivaut précisément au 16 février 228 p.C.

Il n'est pas impossible, par ailleurs, que le texte 69 , dont la date est incertaine, ait été réalisé le 12 février de cette même année, soit quelques jours seulement avant notre texte.

L.9: Le texte se termine par la signature du lapicide, qui est isolée sur une dernière ligne, d'ailleurs gravée en prothésis . Cette formulation se signale par sa clarté, le verbe "écrire" (γράφω , qui est le seul verbe employé dans ce sens à Kertassi) étant explicite.

Ce lapicide, nommé Didumos , n'est pas connu par ailleurs. Le nom qui suit, Dioskoros, est sans doute son patronyme resté au nominatif, mais il pourrait également s'agir de son surnom juxtaposé.

n°24, avec un commentaire de Niebuhr ibid. , p.16, n°24. (Franz, CIG n°5002). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.94, n°372, avec un diagramme, ibid. , indiquant la position de l'inscription. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. , pl.76. Publié d'après la pierre par Zucker, p.133, n° L.372. (Bilabel, SB 8483).

Δ

- 1 Τὸ προκύνημα Γαίου
 Διοσκόρου Μακρείνου, ἱερ(ῆς) (ἕως)
 γόμω(ν) δ, πατήρ τῶν ἱερέων,
 4 οὐδείς τῶν ἱερέων συγκρίν(εταί).
 ἔδωκε(ν) τῆς ἱερωσύνης) τοῦ ἱβ(ῆτος)
 χρυσ(ῶ) λ̄ καὶ τῶν ἄλλω(ν) γ̄
 χρυσ(ῶ) ζ̄ μετὰ καὶ τῆς συμβ(ίτου)
 8 καὶ τῶν τέκνω(ν), (ἕτους) ἱβ Παχω(ν) γ̄.

"Numéro 4. Voici l'acte d'adoration de Gaios Dioskoros Makreinos, prêtre de quatre chargements (de pierres), père des prêtres, à qui aucun des prêtres ne (peut) être comparé — il a donné pour sa prêtrise, l'an 12 (ou "de l'an 12"), 30 pièces d'or et pour les trois autres 60 pièces d'or — ainsi, également, que (celui) de sa femme et de ses enfants, l'an 12, le 3 de Pachons."

DATE: L'inscription est datée du 3 Pachons (ce qui correspond au 28 avril) de l'an 12 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit s'agir d'Alexandre Sévère: cette date équivaut donc au 28 avril 233 p.C.

Le delta qui surmonte l'inscription n'a été signalé que par Zucker.

L.1 : Le iota de ΓΑΙΟΥ porte un tréma. L'usage du tréma est d'ailleurs systématique dans cette inscription.

L.2 : ἸΕΡ' est l'abréviation de ἱερέως.

L.3 : La pierre porte ΓΟΜΩ Δ̄, sans sigle d'abréviation, pour γόμων τεττάρων.

L.4 : CYNKPIN', la pierre, pour συνκρίνεταί.

L.5 : La pierre porte ΘΔΩΚ', sans doute pour Ἐδωκε (omn.edd.), mais la première personne ne peut être totalement exclue.

La pierre porte ΙΕΡΕΩCῩ, pour ἱερεωσύνης.

Gau a par ailleurs légèrement déformé le sigle de l'année dans IB §.

L.6 : On peut hésiter, pour la résolution des deux abréviations XPYC' et XPYC̄ de cette ligne et de la suivante, entre χρυσ(ᾶ) (Franz, Zucker et Bilabel, c'est-à-dire tous les éditeurs qui ont transcrit le texte en minuscules) et χρυσ(οῦς).

Zucker a édité ἄλλως sans signaler l'abréviation: ΔΑΝΩ Γ̄, la pierre.

L.7 : CΥMB̄ (Lepsius, Zucker) est pour συμβίου.

L.8 : La pierre porte ΤΚΝΩ̄ , pour τέκνων(omn. edd.).

L.1B ΠΑΧΩ̄ Γ̄ , la pierre.

Cette inscription très riche, qui commémore la quatrième des huit prêtrises de Makreinos, est la dernière de ce personnage à avoir été gravée sur cette moitié gauche (Sud) de la façade du spéos. Si la précédente procédait à un premier bilan, chronologique, de la carrière de Makreinos, celle-ci nous livre, outre le titre nouveau de "père des prêtres", son premier bilan financier, exprimé en pièces d'or.

Le chiffre Δ̄ indique le rang de cette inscription dans la longue liste de ses textes à Kertassi.

L.2-4: La première originalité du texte consiste dans la façon dont la charge de prêtre est désignée et d'autre part dans le renforcement de ce titre par un second titre, celui de πατήρ τῶν ἱερέων , puis par une subordonnée relative équivalant à une épithète honorifique.

Cette formulation, ἱερεὺς γόμων δ̄ , soit "prêtre de quatre chargements (de pierres)" , est nouvelle, car tous les autres prêtres ayant exercé plus d'une prêtrise (et Makreinos lui-même dans ses trois premiers textes) ont recouru à la formulation δὺς (ou τρὶς) ἱερέως(τοῦ) γόμου , c'est-à-dire "deux (ou trois) fois prêtre d'un (ou "de ce, de leur") chargement (de pierres)". On retrouvera cette

formulation dans tous les textes suivants de Makreinos.

Cet emploi au pluriel du mot γόμος (de même que l'emploi similaire de 46 ,9) prouve qu'on peut compter les γόμοι et que ce mot possède donc un sens concret.

Le titre qui suit, celui de "père des prêtres", πατήρ τῶν ἱερέων, qui n'est d'ailleurs pas accordé avec le nom propre auquel il est apposé, n'est attesté que dans ce texte.

Selon l'interprétation communément admise jusqu'à présent, ce titre constituerait le premier honneur accordé à Makreinos par l'"association", sa prêtrise suivante étant "récompensée" par la réalisation de son buste sur la paroi Nord de la façade du spéos.

Certes, ce titre et le buste qui suivra nous rappellent les honneurs attribués par les associations cultuelles pour remercier leurs bienfaiteurs. Mais Zucker lui-même a dénoncé le caractère original de ce titre, trop différent de celui de πατήρ (τῆς) συνόδου, seul attesté dans les associations¹.

La correction de la subordonnée relative qui suit (la seule que l'on rencontre dans nos 80 textes!) est remarquable. Le verbe συγκρίνεσθαι gouverne effectivement le datif avec le sens de "se mesurer à".

(1) Voir par ex. Poland, p.161. Dans le culte de Mithra, on connaît, outre ceux de pater sacrorum et de ἱερός πατήρ, le titre de pater patrum (Martin Vermaseren, Mithra, ce dieu mystérieux (1960), p.122), ce qui ne prouve rien d'autre que la fréquence de ce terme de parenté dans les titres honorifiques.

L.5-7: Pour la première fois dans ces textes (mais il le fera systématiquement par la suite), Makreinos nous indique ensuite quelles sommes il a versées lors de ses prêtrises. Ce "bilan financier" nous apprend à la fois le montant de l'offrande pour cette quatrième prêtrise (à savoir 30 pièces d'or), et, a posteriori, celui des offrandes correspondant à ses trois premières prêtrises. Makreinos a rendu cette dernière somme plus impressionnante en exprimant le total, soit 60 pièces d'or.

Du point de vue syntaxique, le verbe ἔδωκε(ε) n'est pas coordonné au précédent: le rédacteur n'a pas réussi à construire une seconde relative coordonnée à la précédente. On peut même parler d'anacoluthie choquante, car, à la ligne 7, on lit la liste des personnes associées au proscynème, qui se rattache grammaticalement au début du proscynème. A quelques rares exceptions près, les rédacteurs des actes d'adoration de Kertassi n'ont d'ailleurs pas réussi à scinder naturellement l'acte d'adoration en plusieurs phrases cohérentes. Les auteurs des textes 34 (1.3-7) et 40 (1.4-7), peut-être sur le modèle de ce texte-ci, ont adopté cette même solution de facilité: ils ont interrompu la liste des dédicants pour décrire l'activité du prêtre, puis sont revenus brutalement à cette liste à la fin du texte.

La formulation de ce "bilan financier" est légèrement compliquée par l'emploi systématique

d'abréviations.

Tout d'abord, il faut sans doute comprendre $\overset{\rho}{\epsilon}\delta\omega\kappa(\epsilon)$ (1.5), comme dans le sixième texte de Makreinos (39 , 1.7), mais on ne peut pas absolument exclure la première personne $\overset{\rho}{\epsilon}\delta\omega\kappa(\kappa)$: elle est attestée en 40 ,4 et dans la série des textes 34 , 41 et 42 , dans une formulation au passif.

Ensuite, il faut lire $\overset{\rho}{\epsilon}\rho\epsilon\omega\acute{\sigma}(\nu\eta\varsigma)$: l'article $\tau\tilde{\eta}\varsigma$ nous indique sans aucune ambiguïté le cas de ce mot, qui se présente ici sous sa forme attique, la seule qui soit attestée à Kertassi, aussi bien pour le nom simple que dans le nom composé $\overset{\rho}{\kappa}\rho\chi\lambda\epsilon\rho\epsilon\omega\acute{\sigma}\nu\eta$.

Le sigle de l'année qui figure à cette même ligne est rare à Kertassi, où c'est sa première apparition. On n'en retrouvera des formes voisines que dans le texte suivant de Makreinos, 35 (également dans le texte) et dans le texte 41 , sous une forme plus "brisée" qu'arrondie. On notera que tous ces sigles (et même le sigle de forme I de 42) se rencontrent dans le texte, tandis que la date, de forme plus stéréotypée, présente toujours en revanche le sigle ordinaire $\overset{\rho}{\epsilon}$ ¹, même dans ces textes .

Pour ce qui est de cette forme sinusoidale (réalisée plus ou moins parfaitement dans nos textes), je rappelle qu'elle a exercé une grande influence à

(1) Seule la forme cursive $\overset{\rho}{\epsilon}$ le concurrence dans quelques textes (voir sur ce point le commentaire du texte 10).

cette époque récente, dans divers emplois.¹ A Kertassi même, on la retrouve en 34, 5 et en 41, 10² pour la drachme. A titre d'exemple, on trouvera sept emplois de ce sigle **S** (parmi lesquels les deux emplois cités ci-dessus) dans l'index d'un recueil de documents financiers de l'Egypte romaine³.

Pour ce qui est du sens de cette expression τοῦ ἱβ̄ ἔτους, sa place empêche nettement d'en faire un complément de cause du verbe ἔδωκε(ε) comparable à l'expression ὑπὲρ τῆς ἀρχιερεοσύνης de 34. L'expression parallèle τῶν ἄλλων γ̄ ("à l'occasion des trois autres prêtrises") pousse en effet à considérer que τοῦ ἱβ̄ (ἔτους) qualifie cette première prêtrise. Je ne vois donc pas d'inconvénient majeur à comprendre, en apparence comme Zucker, "pour la prêtrise de l'an 12". Le complément du nom n'est d'ailleurs presque jamais enclavé à Kertassi. Pour Zucker, cette formulation prouvait que la prêtrise

(1) Voir sur ce point A. Blanchard, "Sigles et abréviations dans les papyrus documentaires grecs", University of London, Institute of Classical Studies, Bull. Suppl. n° 30 (1974), p.9 (cet auteur renvoie à Foat, Sematography, pp.156-157 et à Kenyon, The paleography of greek papyri, Abbreviations, p.154).

(2) Il s'agit, on le notera, d'un des textes cités ci-dessus pour son sigle de l'année de forme originale.

(3) C.A. Nelson, Financial and administrative documents from Roman Egypt (1983), Index XI ("Symbols"), p.230. J'ajouterai simplement que le signe **S** y concurrence le sigle **L** dans la proportion de 40 sur 100 (il apparaît dans 19 des 52 textes concernés) et que le texte sur papyrus n° 2468 (=P.21877, "Report from supervisors of fishing", Arsinoïte nome, 152/153 p.C.) comporte, comme nos inscriptions, le sigle **S** dans le corps du texte et le sigle **L** dans la date, mais qu'il est le seul texte de ce recueil à être dans ce cas.

était exercée pour une année pleine. Je comprends, pour ma part, "la prêtrise de l'an 12" comme "la prêtrise que j'ai exercée en l'an 12 (dans le courant de cette année, pendant une durée non précisée)". On rencontrera des expressions comparables dans les textes 34 , 41 et 42 .

Il reste à commenter cette présence de pièces d'or (1.6 et 7) à Kertassi. La mention de pièces d'or dans plusieurs textes de Makreinos et dans le second texte de Psentouaxis (46) n'est en effet pas anodine, mais constitue, selon les spécialistes, une exception. Johnson et West déclarent ainsi¹: "Large amounts of gold and silver, either in bullion or in coin, passed through Egypt to Coptos, which seems to have been the centre for the Indian trade. Presumably the precious metals passed through in bond, and none of the gold or silver coins was allowed to circulate in Egypt. From inscriptions found near Philae, however, dating from the early part of the third century [sc. nos inscriptions]; gold which came there for the Ethiopian trade was apparently used locally, for prices were recorded in terms of aurei ." Il est évidemment d'autant plus dommage que nous ignorions l'origine exacte (sans doute la Haute-Egypte?) de ces deux prêtres qui ont versé leur offrande en or.

De même, ces données ne permettront pas d'évaluer l'inflation en Egypte en étudiant le taux de change officieux entre aureus et drachmes. C'est en effet

(1) West et Johnson, p.90.

à tort que certains des commentateurs précédents ont comparé les données (respectivement en drachmes et en des textes 42 et 46 . Quant au dernier texte de Makreinos, 48 (1.6-7), il comporte certes une équivalence entre des aurei et des talents, mais elle est établie conformément au taux officiel de 100 drachmes pour un aureus et ne nous apporte donc aucune indication sur le cours réel de l'or à cette époque (vers 250/255 p.C.).

Pour ce qui est de sa forme, par ailleurs, le nom de la pièce d'or présente à Kertassi deux caractéristiques intéressantes.

D'une part, il y a été souvent abrégé (9 fois sur 13), sous des formes variables comportant de deux à quatre lettres¹, selon les aléas de la place disponible dans chaque texte.

D'autre part, ce nom se présente sous deux formes, masculine (une fois) et neutre (trois fois), ce qui m'a amené à préférer ici une restitution au neutre. Les deux formes coexistent dans le texte 39 !

A propos du montant des offrandes versées par Makreinos, on se reportera à son dernier bilan, c'est-à-dire au texte 48 . La concordance entre les données de ce texte-ci et celles du bilan précédent (dans le texte 24) n'est pas exacte, à deux pièces d'or près. Il semble que ce chiffre de 60 ait été légèrement arrondi.

(1) Avi-Yonah a renvoyé à tort au texte 34 de ce recueil pour une forme X, en fait non attestée.

L.7: Les noms des personnes associées au proscynème, rejetés après le bilan financier, sont introduits par la préposition μετὰ, renforcée par un καὶ adverbial.

L.8: La datation du texte ne pose pas de problème particulier, puisque nous savons que l'inscription précédente de Makreinos, 24, date au moins de 217/8. Cette année 12 ne peut convenir, dans un tel cadre chronologique, qu'au règne de Sévère Alexandre.

33. QUATRIEME ACTE D'ADORATION DE MAKREINOS, HUIT FOIS
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, COMPORTANT LE BILAN
FINANCIER DE SES QUATRE PRETRISES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, quatrième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, tout en haut, au-dessus et à gauche de la niche abritant un buste, à 2,85 m du sol et à 0,12 m de l'arête Sud-Est de la façade (voir pl.61 et 63).

Inscription de 8 lignes, surmontée d'un delta .

Dimensions: hauteur, sans le delta : 45 cm (le delta mesure environ 40 mm); longueur maximale (l.4): 61 cm. Hauteur des lettres: de 30 à 40 mm; interlignes: 25 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Le cadre a la forme d'un trapèze dont la base, en outre, n'est pas tout à fait horizontale. L'oreille droite semble avoir été gravée en plusieurs fois et le lapicide n'a pas effacé ses premiers essais. Selon Zucker, l'oreille gauche était ornée d'un bouquet de quatre fleurs de lotus peint, reproduit par Roeder (pl.115 q). Réglage double gravé très superficiellement.

D'après les photographies de la pierre (pl.4 et 5) et celle de l'estampage (pl.32 a).

Fac-similé d'après la pierre par Light, p.270, n°4, avec traduction partielle de Young ibid. , n° IV, p.272. Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6,

- 1 Τὸ προδύνημα Ψενχαφθηνίς
 Βησίς, ἱερέως γόμου γενόμενος
 τοῦ ἰδ' ἔτους τὰ ἀναδοθέντα ἐπ' ἑ-
- 4 μοῦ ἐπὲρ τῆς ἀρχιερεοσύνης τάλαντον ἕνα καὶ (δραχμαί) χ' ὀνόματος τοῦ θεοῦ ἐπὲρ εὐσεβείας χάριν ἐπ' ἀγαθῶ· καὶ τῶν φιλοῦντων αὐτοῦ
- 8 κατ' ὄνομα, (ἔτους) ἰδ' Αὐτωκράτωρος
 Κασάρου Μάρκου Αὐρηλίου Σεουήρου
 [Ἀλεξάνδρου] Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβάστου.

"Voici l'acte d'adoration de Psenchaéphthénis, (fils de) Bésis, qui a été prêtre d'un chargement (de pierres) en l'an 14 -- la somme versée par moi pour l'archiprêtrise, en l'honneur du dieu, pour le bien, (se monte à) un talent et 600 drachmes -- et (l'acte d'adoration) de ses amis, qu'il a évoqués nommément, l'an 14 de l'Empereur César Marc Aurèle Sévère [Alexandre], le Pieux le Bienheureux l'Auguste."

DATE: L'inscription est datée de l'an 14 du règne d'un empereur dont la titulature, partiellement martelée, ne peut s'appliquer qu'à Alexandre Sévère. Il s'agit de la dernière année du règne de cet empereur: notre date se situe donc entre le début de l'année égyptienne de 234 et, approximativement, fin avril 235 p.C.

L.1 : La fin de cette ligne est occupée par un signe de remplissage, un rameau très schématique disposé horizontalement, signalé par Lepsius et Zucker.

L.4/5 : La pierre porte TA/ΛANTONENA: Zucker hésitait à juste titre entre deux transcriptions, τῶλκντον ἔνκ , avec solécisme (j'ai finalement opté pour cette forme, après Franz et Bilabel, mais sous toutes réserves), et τῶλκντον ἔν κ' (avec double formulation du chiffre 1).

Suit le groupe KAI ∫X , pour καὶ(δραχμὰς)χ(600) (Zucker): les autres éditeurs n'ont pas reconnu le sigle de la drachme.

L.6 : La pierre porte ΕΥΘΕΒΙΑC, pour ὠθε βείας.

L.8 : La pierre porte Ι , avec le chiffre iota lié au sigle de l'année.

L.9: La pierre porte ΜΑΡΚΟΥ ΑΥΦΗΛΙΟΥ CCOVHPOY, avec des lettres liées (ΛΙ et CЄ) et, dans le gentilice, un upsilon et un rhô inversés (tournés vers la gauche).

L.10: La pierre présente une lacune de 9 à 10 lettres due au martelage. Etant donné cette longueur et le reste de la titulature impériale, il faut restituer ΑΛЄΞΑΝΔΡΟΥ, avec tous les éditeurs précédents.

La pierre porte ensuite ΕΥΘΕΒΟΥC ΕΥΤΥΧΟΥC CЄΒΑΓΤΟΥ (pour CЄΒΑCΤΟΥ, avec un sigma carré incomplet à la base).

Cette inscription est la première d'une série de quatre textes de formulation voisine (les autres étant 40 , 41 et 42) qui évoquent une charge jusqu'alors inconnue à Kertassi, celle d'"archiprêtre".

L'écriture de ces quatre textes est voisine. Leur

formulation presque identique suggère en tout cas qu'elles ont au moins eu le même rédacteur, ou du moins que leurs rédacteurs se sont à chaque fois inspirés des textes de cette série déjà gravés.

L.1-3: Le signe de remplissage qui orne la fin de cette ligne est unique à Kertassi. On trouvera un bel exemple d'utilisation systématique de rameaux de ce genre comme signes d'abréviation ou en fin de ligne dans un texte de Philae du 6ème siècle p.C.1

Le nom Psenchaéphthénis n'est pas attesté par ailleurs. Il s'agit visiblement d'un nom égyptien composé tout d'abord de ΨΕΥ -, "le fils de", début courant de noms théophores égyptiens. -Χαη est une variante orthographique du "préfixe" -Χαυ, qui entre également dans la composition de noms théophores égyptiens. W.Peremans² indique que Χα(υ) est la transcription de l'égyptien ḥꜥꜥ, qu'il traduit par "est apparu, brille". Il nous apprend aussi qu'à ces noms égyptiens correspondent les noms grecs en -φανεος et en donne pour exemple Xaiuris / Apollophanès ("Horus/ Apollon est apparu").

(1) E.Bernand (1) n0225, pl.104.

(2) W.Peremans, "Ethnies et classes dans l'Egypte ptolémaïque", p.221, in Recherches sur les structures sociales de l'Antiquité classique (C.N.R.S., 1970) (Colloque de Caen, 25-26 avril 1969)

M. Jan Quaegebeur m'a ensuite suggéré la possibilité que la fin obscure - $\psi\theta\eta\nu\iota\varsigma$ constitue une variante par métathèse de Tphénis, transcription grecque du nom de la déesse Tefnout, déesse-lionne dont certaines légendes situent un épisode de la vie en Egypte.

Le nom qui suit, Bésis, peut être le surnom juxtaposé ou le patronyme du prêtre (sa terminaison n'est pas un indice sûr de son cas, les noms en - $\iota\varsigma$ ayant eu tendance à rester invariables dans nos textes). Je croirais plutôt, comme les commentateurs précédents, à un patronyme: il est possible, en effet, que notre prêtre soit le frère du prêtre Mersès, "fils de Bésis", auteur d'une des trois autres inscriptions proches de celle-ci par la composition, le contenu et la date (il s'agit du texte 40, des environs de 243/250 p.C.).

L'emploi du participe $\gamma\epsilon\nu\theta\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$ (qui, apposé, est au nominatif alors que l'attribut est au génitif!) implique assurément que cette fonction de prêtre n'est plus exercée à la date de ce texte. Etant donné la formulation explicite du complément de temps ("prêtre en l'an 14"), nous avons ici une preuve que la prêtrise n'était pas exercée pour une année entière: cette quatorzième année de règne de Sévère Alexandre, interrompue par sa mort le 18 mars 235, n'a pas duré un an, même en tenant compte du délai nécessaire à l'arrivée de cette information en Egypte, et plus

encore en Nubie¹.

L.3-7: Le prêtre évoque (en une seule phrase) une offrande en l'honneur d'une charge nouvelle, celle d'archiprêtre.

Du point de vue syntaxique, cette phrase n'occupe pas une place normale dans l'inscription: elle interrompt la liste des personnes concernées par l'acte d'adoration (auteur d'un côté, bénéficiaires de l'autre), sans être reliée grammaticalement à ce qui précède.

Les quatre textes de cette série comprennent d'ailleurs une phrase quasiment stéréotypée à propos d'une offrande de ce type. L'action de donner, la destination (l'obtention de l'archiprêtrise), puis le montant de la somme et sa raison profonde (la piété) se succèdent dans le même ordre dans ces quatre textes, à deux exceptions près: le texte 42, dans lequel le montant de l'offrande est d'ailleurs très difficile à rétablir, ne comporte pas de mention de l'archiprêtrise; par ailleurs, le texte 40 présente par rapport au modèle commun plusieurs variantes, apparemment dénuées de tout signification.

Le verbe "donner" est systématiquement exprimé (sauf en 40, 4, où on rencontre le verbe simple $\delta\acute{\iota}\delta\omega\mu\iota$ comme en 33, 5) par le verbe $\acute{\alpha}\nu\alpha\delta\acute{\iota}\delta\omega\mu\iota$, qui signifie proprement "distribuer".

(1) D.W. Rathbone² a montré (p.1**) que la mort de Sévère Alexandre n'avait été connue, dans le Fayoum, qu'entre le 29 avril et le 3 juin.

Les expressions évoquant la piété du dédicant envers le dieu local Poursepmounis (dont le nom, qui n'est pas explicité ici, a été examiné dans le commentaire du texte 40, l.4) sont également presque identiques à chaque fois, sauf dans le texte 40.

Il s'agit tout d'abord d'une expression comportant le mot $\delta\acute{\nu}\omicron\mu\alpha$, suivi du génitif du nom du dieu: on a le génitif seul ici, le groupe $\delta\acute{\nu}\omicron\mu\alpha\tau\omicron\varsigma\ \dots\ \chi\acute{\alpha}\rho\iota\nu$ en 41, 10-11 et $\epsilon\upsilon\pi\acute{\epsilon}\rho\ \delta\acute{\nu}\omicron\mu\alpha\tau\omicron\varsigma\ \dots\ \chi\acute{\alpha}\rho\iota\nu$ en 42, 8-11.

Zucker a vu dans cette expression une simple formule de piété. Elle évoque aussi une formulation courante dans le domaine économique (soit "sur le compte de", "en faveur de"), qui pourrait signifier ici que les dédicants concernés avaient ainsi explicitement manifesté leur souhait que leur argent soit destiné particulièrement au culte du dieu Poursepmounis (plutôt qu'à l'Isis locale).

Cette expression est complétée en 40, 3 par le groupe $\epsilon\upsilon\pi\acute{\epsilon}\rho\ \epsilon\upsilon\sigma\epsilon\beta\acute{\epsilon}\iota\kappa\omicron\varsigma$ et ici-même par le groupe $\epsilon\upsilon\sigma\epsilon\beta\acute{\epsilon}\iota\kappa\omicron\varsigma\ \chi\acute{\alpha}\rho\iota\nu$, avec un doublement de la préposition qui n'est pas sans exemple¹.

Les sommes qui sont versées sont clairement exprimées en drachmes, monnaie parfois désignée par le sigle courant \int ². Leur montant, très proche, est

(1) On la retrouve, par ex., dans un texte de Philae (E. Bernard (1) n°190, p.221 (434 p.C.)).

(2) La lecture de la somme mentionnée en 42, 8 est incertaine. Le sigle semble cependant y être présent aussi, comme ici et en 41. Voir, à propos de ce sigle et d'autres formes cursives dérivées, par ex., l'article de Hultsch dans la Realencyclopédie de Pauly et Wissowa, t.V2 (1905), § 18, col.1632-1633.

d'environ un talent (6500 drachmes ici, 6700 en 40 et 5500 en 41).

Elles sont, enfin, versées "pour l'archiprêtrise" (ὕπὲρ τῆς ἀρχιερεοσύνης).

Otto¹ trouvait cette formulation imprécise: cette somme était-elle destinée à l'obtention de cette charge ou aux frais liés à son exercice? Roeder tranchait, sans argument, en faveur de la première solution, en évoquant, pour sa part, l'obtention conjointe de l'archiprêtrise et de la prêtrise², ce que la formulation, très claire, ne permet pas de faire.

Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que le montant des offrandes est plus élevé que le montant moyen des offrandes de Makreinos à l'occasion de ses prêtrises: ces sommes s'étagaient entre 16 et 76 pièces d'or (soit, au simple taux officiel il est vrai, entre 1600 et 7600 drachmes, cette dernière somme étant exceptionnellement élevée).

Les autres titres qui se sont ajoutés occasionnellement à celui de prêtre étaient très éphémères. Celui d'archiprêtre réapparaît dans les textes pendant une période de plus de dix ans.

L.7: Le prêtre a associé à son acte d'adoration ses amis, l'expression κκε¹ ὀνομα signifiant qu'il les a évoqués "nominativement", c'est-à-dire à la fois

(1) Otto, I, n.3, pp.251-252.

(2) Roeder, t.1, §340, pp.130-131 ("Kosten zur Gewinnung dieser Würden").

individuellement et en les nommant¹.

L.8: Ce texte a été gravé, on l'a vu, dans la quatorzième année du règne de Sévère Alexandre, soit entre le 29 août 234 et (fin avril ou) début juin 235.

Le nom de l'empereur, et plus exactement son second cognomen, Alexandre, a été martelé².

Les inscriptions démotiques de Philae nous offrent un exemple de martelage du nom de Sévère Alexandre en 227/228, que Griffith commente ainsi³: "the erasure of the emperor's name is curious, as Severus Alexander was a kindly and successfull ruler; but his employment of Egyptian soldiers against the Persians may have made him unpopular locally (see Milne, History of Egypt under Roman rule, 3rd ed., p.67)."

A Kertassi, en tout cas, le martelage n'a pas été systématique, puisque le nom de cet empereur apparaît dans les textes 29 et 31.

(1) Cette expression figure, par ex., dans deux textes de Philae de l'époque d'Auguste (E. Bernand (1), n°130 (avec commentaire p.50) et n°151).

(2) Sa restitution est en revanche incertaine en 25, 8.

(3) Griffith, I, Philae n°224, p.78.

34. ACTE D'ADORATION DE PSENCHAEPTHENIS, FILS DE
BESIS, PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES ET
ARCHIPRETRE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, le long du montant de la porte, en haut, à 2,75 m du sol (voir pl.61).

Inscription de 10 lignes.

Dimensions: hauteur 29 cm, longueur 62 cm. Hauteur des lettres: 20 mm; interlignes: 5 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Selon Zucker, l'oreille droite était ornée d'un bouquet de trois fleurs de lotus peint, qui n'était plus visible en 1960. Réglage double gravé superficiellement et moins bien respecté dans les trois dernières lignes, dont les lettres, plus petites, évoquent l'écriture cursive. Le début de la ligne 10 est martelé.

D'après les photographies de la pierre (pl.10 et 37 b) et celle de l'estampage (pl.32 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°25, avec commentaire de Niebuhr, ibid. p.16, n°25. (Franz, CIG n°5001). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°344; la position de l'inscription est indiquée ibid., pl.94. La position de l'inscription a été indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.68. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.344, pp.118-119. (Bilabel, SB 8482). D'après la pierre, A.Bernand (5) n°12, p.524.

35. CINQUIEME ACTE D'ADORATION DE MAKREINOS, HUIT FOIS
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, COMPORTANT UN SECOND
BILAN FINANCIER DE SES CHARGES DE PRETRE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, troisième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en haut, dans le coin en bas à droite de la niche abritant le buste de Makreinos, à 2,36 m du sol et à 0,10 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.61 et 63).

Inscription de 9 lignes, marquée, sur sa droite, du chiffre E, surmonté d'une barre horizontale.

Dimensions: hauteur 30 cm; longueur 40 cm. Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes: 5 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata, avec une seule oreille, à droite. A gauche, l'inscription est limitée dans sa moitié supérieure par le contour de la niche, dans sa moitié inférieure par un trait vertical. Curieusement, le cadre de l'inscription est prolongé à gauche, sous le buste, et on voit même la partie inférieure de ce qui aurait dû être l'oreille gauche. Zucker ajoute que l'oreille droite était décorée d'un bouquet de trois fleurs, peint. L'écriture est très régulière et très lisible, malgré le fait que les interlignes sont réduits au minimum.

D'après la photographie de la pierre (pl.12).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n^o27,

avec une transcription en minuscules des 1.5-9 et un commentaire de Niebuhr ibid. , p.16, n°27. (Franz, CIG n°5003). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°331; position de l'inscription indiquée ibid. , pl.94; remarques complémentaires dans le Textband V, Notizbuch, p.10. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. , pl.71. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.331, pp.110-111. (Bilabel, SB 8484). D'après la pierre, A.Bernand (5) p.524, n°5. Photographie de la pierre par Hans D.Schneider, Taffeh (1979), ill.72, p.7.

1 Τὸ προσκύνη (μα) Γαΐου Δι (οσκόρου)
Μακρίνου, ἑπτάως
γόμων πέντε, καὶ
4 τῆς βύβιου καὶ τέ-
κνων τῶ μὲν λη (ἔτελ)
χρυσ(ᾶ) κ καὶ κβ (ἔτελ) χρυσ(ᾶ)
ις καὶ β (ἔτελ) χρυσ(ᾶ) κβ καὶ
8 τῶ λβ (ἔτελ) χρυσ(ᾶ) λβ καὶ
τῶ κ (ἔτελ) χρυσ(ᾶ) ις. Πάτη.

"Voici l'acte d'adoration de Gaios Di(oskoros) Makrinos, prêtre de cinq chargements (de pierres), de sa compagne et de (ses) enfants. L'an 18, (il a offert) vingt pièces d'or, l'an 22 seize pièces d'or, l'an 2 vingt-deux pièces d'or, l'an 12 trente-deux pièces d'or et l'an 1 seize pièces d'or. (Signé) Patê."

DATE: Ce texte date de la cinquième prêtrise de Makreinos, c'est-à-dire de la première année d'un règne qui peut être celui de Maximin, celui de Gordien 1er et Gordien II, celui de Balbin et de Pupien ou encore celui de Philippe, ce qui correspond au premier semestre des années 235, 238 ou 244 p.C.

Un $\bar{\epsilon}$ a été gravé à droite de l'inscription, à la hauteur des lignes 2 à 4. Aucun autre chiffre de ce texte n'est accompagné par un signe distinctif, ce qui est inhabituel à Kertassi.

L.1 : Il manque la dernière syllabe du mot ΤΡΟΚΥΝΗΜΑ, que le lapicide a abrégé.

Le mot ΓΑΙΟΥ portait un tréma, selon Zucker.

Au-delà du cadre, on lit distinctement la syllabe ΔΙ, déformée par Gau, mais copiée fidèlement par Lepsius.

L.2 : Le iota de ΙΕΡΩΩC portait un tréma peint, selon Zucker.

L.4 : La pierre porte CYBIOY pour $\epsilon\upsilon\mu\beta\acute{\iota}\omicron\upsilon$.

L.5 : La pierre porte IHS (Lepsius, Zucker), pour $\iota\eta$ ($\acute{\epsilon}\tau\epsilon\iota$).

L.6 : La forme XPYC (ici et aux lignes suivantes) n'est pas accompagnée d'un signe d'abréviation.

KBS signifie, comme à la ligne 5, $\kappa\beta$ ($\acute{\epsilon}\tau\epsilon\iota$).

L.7 : La pierre porte clairement IC (soit 16) KAI BS XPYC KB ΚΑΙ (il manque la barre horizontale de cet alpha).

L.8 : La pierre porte ΤΩ ΙBS XPVC ΑΒ ΚΑΙ.

L.9 : La pierre porte TW AS XPYC IC.

Cette inscription commémore la cinquième des huit prêtrises de Makreinos. Elle diffère peu, pour le contenu, du quatrième proscynème de ce même personnage, 33, de 233 p.C. On remarquera son dispositif étrange, qui prouve qu'elle est contemporaine du buste de Makreinos réalisé sur cette paroi de la façade, et donc aussi du texte 36, qui l'accompagne.

On constate que la surface utilisée pour le texte, dont la forme presque carrée est inhabituelle, ne constitue en fait que la partie droite d'un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Ce cadre originel a été amputé de son coin supérieur gauche, sans aucun doute, comme le propose Zucker, lors de la réalisation de la niche qui abrite le buste voisin, et avant que le texte n'ait été gravée. Pour rendre une forme régulière à l'espace restant, le lapicide a alors ajouté en bas à gauche un trait vertical, dans le prolongement du contour de la niche. Peut-être avait-il d'ailleurs procédé au préalable à un autre essai, car l'espace vide porte un autre trait vertical inachevé.

On peut déduire de ces données l'ordre des opérations. Le cadre a d'abord été gravé, sans le texte. Puis on a réalisé le buste, dont la niche a empiété sur la surface du cadre. Enfin, le texte a été ajouté dans la partie droite du cadre.

Makreinos a marqué ce texte de la lettre epsilon , c'est-à-dire du chiffre 5, pour rappeler le rang de sa prêtrise.

La présence du nom Dioskoros nous prouve que Makreinos n'a pas encore reçu, à la date de notre texte, la citoyenneté romaine qui l'autorisera par la suite à adopter le gentilice de Julius, comme le révèle son sixième acte d'adoration, 39 . Zucker n'avait pas remarqué la présence de cette syllabe Δ à droite de la ligne 1, mais cette erreur de lecture n'a pas nui à sa datation des textes suivants de Makreinos.

L.4-5: Comme d'habitude, Makreinos ne cite ensuite que sa femme et ses enfants. Signalons simplement que le mot $\sigma\upsilon\mu\beta\iota\omicron\varsigma$ est déformé en $\epsilon\acute{\upsilon}\beta\iota\omicron\varsigma$ et que le mot $\tau\acute{\epsilon}\kappa\nu\omicron\iota\varsigma$, devant lequel l'article a été omis (comme cela se rencontre parfois à Kertassi) est un solécisme pour le génitif.

L.5-3: Cette liste de dates et de sommes constitue le troisième bilan chronologique de la carrière de prêtre de Makreinos (après ceux de ses textes 3 et 4, à savoir 24 et 33), mais surtout le second bilan financier de ses offrandes. Le rédacteur a adopté ici une formulation elliptique: le motif du versement a disparu et le verbe "donner" n'est plus exprimé. Il ne reste qu'une série de dates, au datif, et la série des sommes correspondantes. Les éléments de la liste sont reliés par $\mu\acute{\epsilon}\nu \dots \kappa\alpha\acute{\iota} \dots \kappa\alpha\acute{\iota} \dots$, comme dans la première liste de dates du texte 24 , et l'article manque deux fois

devant le mot ἔτος . Le mot χρυσούσ (ou χρυσούν, neutre également attesté dans nos textes), monnaie dans laquelle sont exprimées toutes ces sommes, est à chaque fois abrégé. Il est sans doute, ici, comme l'ont suggéré tous les commentateurs précédents, à l'accusatif et dépend d'un verbe non exprimé, comme en 46, 9-11.

Ce bilan confirme, naturellement, les dates des quatre premières prêtrises. Il nous informe en outre du montant précis des trois premiers versements et amène à douter a posteriori de la précision du texte 33 . Comme je l'ai déjà signalé, en effet, le texte 33 indiquait une dépense globale de 60 pièces d'or pour les trois premières prêtrises et une nouvelle offrande de 30 pour la quatrième. Mais ici, Makreinos a indiqué précisément la somme correspondant à chacune de ses charges, à savoir respectivement 20 (I), 16 (II), 22 (III) et 32 pièces d'or (IV). On le constate, ces nouvelles données diffèrent légèrement des précédentes: on obtient 58 pièces d'or seulement pour les trois premières prêtrises (20 + 16 + 22), et non plus 60, puis 32 pièces pour la quatrième, et non plus 30.

Mais Zucker¹ a fait remarquer que la différence entre les deux comptes était minime et, surtout, que le total pour les quatre premières charges était identique dans les deux cas (60 + 30 = 58 + 32 = 90 pièces d'or). Il suffit donc de supposer, avec lui, que les chiffres de 33 étaient légèrement arrondis.

(1) Zucker, §17a, pp.38-39.

Le montant versé à l'occasion de cette cinquième prêtrise n'est pas très élevé: il s'agit là de la plus faible des huit offrandes de Makreinos. C'est pourtant à l'occasion de cette prêtrise qu'il a fait réaliser son buste.

L.8: Après le texte 33, daté précisément de 233 p.C., les quatre dernières inscriptions de Makreinos, à commencer par celle-ci, ne peuvent recevoir qu'une date approximative: elles sont en effet d'une année de règne dont le nombre est assez faible (1, 6, 3 et 2) et qui peut, à chaque fois, appartenir à différents règnes. Il sera cependant possible de proposer des dates sûres, sous la forme d'alternatives très limitées, en se fondant sur la date maximale du dernier texte de ce personnage, 48.

Cette année 1, située entre 233 et février 243 ou 249 (dates respectives des textes IV (33) et VI (39) de Makreinos), ne peut pas être la première année de Gordien III, non attestée en Egypte¹. Il est, en revanche, impossible d'éliminer aucun des quatre autres règnes possibles. On peut donc hésiter entre 235 (première année de Maximin), 238 (Gordien Ier et Gordien II ou Balbin et Pupien) et 244 p.C. (Philippe). Sans entrer dans des détails superflus, il s'agirait, dans chaque cas, de la fin de l'année égyptienne considérée (au plus, entre avril et août).

(1) Rathbone, pp.102-103.

Les deux syllabes de la fin du texte, ΠΑΤΗ, d'apparence énigmatique, ont été interprétées par tous les commentateurs antérieurs, à l'exception de Zucker, comme l'abréviation du nom commun ΠΑΤΗΡ, compris comme le début du titre honorifique de ΠΑΤΗΡ ΤΩΝ ἘΡΕΩΝ, qui est attesté pour le seul Makreinos (dans son texte précédent, 33, 1.3).

La place de ce titre et la forme de l'abréviation constituent des obstacles très importants à cette interprétation: ce titre honorifique serait devenu méconnaissable, ce qui serait vraiment paradoxal.

Zucker s'est contenté d'éditer ΠΑΤΗ en majuscules en renvoyant à un autre passage obscur, en 40, 7.

Or cette forme est attestée comme anthroponyme: Preisigke la présente dans son dictionnaire (qui en comporte deux attestations) comme une variante du nom ΠΑΤΗΣ, nom qui signifie "le don d'Isis"¹.

Il doit donc s'agir d'un nom propre, très vraisemblablement celui du lapicide.

(1) Rita Calderini (1), II, p.31, n°3 et 7.

36. INSCRIPTION SURMONTANT LE BUSTE DE MAKREINOS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, en haut, au-dessus de la niche abritant le buste de Makreinos, à 3,20 m du sol et à 0,75 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.61 et 63).

Inscription de 3 lignes.

Dimensions: hauteur 15 cm, longueur 30 cm. Hauteur des lettres: 25 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription sans cadre. Le texte a été corrigé plusieurs fois.

D'après les photographies de la pierre (pl.11 et 12) et celle de l'estampage (pl.33 a).

Fac-similé d'après la pierre par Light, p.270, n°2 bis, avec une traduction approximative de Young, ibid., p.271, après le n°II. Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°33, avec une description du buste par Niebuhr ibid., p.17, n°33. (Franz, CIG n°5007 b). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°337; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.71. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.337, p.114. (Bilabel, SB 8489). D'après la pierre, A.Bernand (5) n°8, p.524, avec transcription en majuscules de la l.3. Photographie de la pierre par Hans D.Schneider, Taffeh (1979), ill.72, p.73.

i Αὐτὸς Μακρεῖνος,
 ἱερεὺς γόμων
3 ὀκτῶ, χρυ(σοῦς) ἑμ.

"Voici Makreinos, prêtre de huit chargements (de pierres) moyennant 240 pièces d'or!."

DATE: Cette inscription a été plusieurs fois corrigée jusqu'en 250 p.C. environ. Elle est contemporaine du buste de Makreinos. Sa date originelle doit donc être la même que celle du texte précédent, soit 235, 238 ou 244 p.C.

L.2 : Ἱερεῦς, la pierre.

L.3 : Ligne plusieurs fois martelée et corrigée.

Le mot ὀκτῶ a été gravé dans un creux profond.

La pierre porte ΧΡΥ/ΕΜ: le chiffre est également gravé dans un creux (Zucker, A. Bernand). Zucker comprend χρυ(σοῦς).

Cette inscription brève mais précise résume en quelques mots la "carrière" du prêtre Makreinos. Gravée juste au-dessus de son buste, qui a été réalisé vers 235/244 p.C., elle lui sert de légende de façon à ce que les visiteurs ne doutent pas de l'identité du prêtre ainsi représenté. Le prêtre commanditaire du

(1) Le texte ayant été corrigé plusieurs fois, il ne s'agit pas ici du texte original. Ces données chiffrées ne sont pas contemporaines de la réalisation du buste.

premier buste, sur l'autre partie de la façade, n'avait pas pris cette précaution, ce qui fait, d'ailleurs, que l'on a pu douter de son identité.

Le nom du prêtre, exceptionnellement réduit au cognomen Makreinos, est ici mis en valeur par $\alpha\upsilon\tau\acute{o}\varsigma$, qui joue le rôle d'un présentatif (à moins de comprendre $\alpha\upsilon\tau\acute{o}\varsigma$, pour $\acute{o}\ \alpha\upsilon\tau\acute{o}\varsigma$, soit "le même Makreinos"?). Ce groupe est au nominatif, cas du mot hors-contexte.

Le mot désignant les pièces de monnaie est abrégé, ce qui nous empêche de reconnaître son cas. Zucker a restitué un génitif, mais un datif (de moyen) me semble plus adapté qu'un génitif (de prix?).

Si ce petit bilan a été corrigé plusieurs fois, c'est qu'il est antérieur à la huitième prêtrise de Makreinos, qui a fait corriger son texte pour le "réactualiser" en fonction de la suite de sa "carrière" de prêtre.

Les commentateurs précédents ont attribué à cette inscription la date du texte 48, sous prétexte que sa dernière correction est contemporaine de ce huitième acte d'adoration de Makreinos. Il est plus légitime de le fixer à sa date originelle. La nature des corrections apportées aux nombres (et la longueur des nombres du texte original) confirment que ce texte est contemporain de la réalisation du buste, et donc du texte 35.

37. ACTE D'ADORATION DE SOTER, FILS DE SOTER, BOULEUTE
ET ANCIEN ARCHONTE DE PTOLEMAIS, PRETRE D'UN CHARGEMENT
DE PIERRES POUR LA SECONDE FOIS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, première rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en haut, à 2,85 m du sol et à 0,22 m du montant gauche de la porte (voir pl.61 et 63).

Inscription de 9 lignes.

Dimensions: hauteur 38 cm, longueur 51 cm. Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata, mais à une seule oreille: l'oreille gauche n'a pas été gravée, assurément par manque de place. L'inscription possède par ailleurs une apparence régulière grâce à l'emploi judicieux de signes de remplissage en fin de ligne et à la variation de l'espacement des lettres.

D'après la photographie de la pierre (pl.6) et celle de l'estampage (pl.33 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°22, avec un commentaire de Niebuhr, ibid., pp.15-16, n°22. (Franz, CIG n°5000). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°358; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94. Position indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.76. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.358,

pp.125-126. (Bilabel, SB 8481). D'après la pierre, A. Bernand (5) n°19, p.524.

1 Τὸ προσκύνημα Σωτήρος Σω-
τῆρος, βουλευτοῦ ἄρξαντος
Πτολεμαίων, δις ἑρέως τοῦ
4 γόμου, προστᾶτου τοῦ καινοῦ
καλαμῶνος, καὶ τῆς μητρὸς
Σενκρabiωνος καὶ τῶν ἀδελφῶν
καὶ τῆς συμβίου καὶ τῶν τέκνων
8 κ(αί) τοῦ σύμπαντος οἴκου αὐτῶν,
(ἔτους) γ // Φαρμουθι β, ἐπ' ἀγαθ(ῶ).

"Voici l'acte d'adoration de Sôter, (fils de) Sôter, bouleute et ancien archonte de Ptolémaïs, deux fois prêtre de son chargement (de pierres), président d'honneur du nouveau "lit de roseau" (?), et (celui) de sa mère Senarabiôn, de ses frères, de sa femme, de ses enfants et de toute leur (ou "sa") maisonnée, l'an 3, le 2 Pharmouthi, pour le bien."

DATE: Ce texte est daté du 2 Pharmouthi (soit du 28 mars) de l'an 3 du règne d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. On peut hésiter entre les années 237, 240, 246 et, à l'extrême rigueur, 253 et 256.

L.5 : Signe de remplissage original en fin de ligne.

L.8 : La pierre porte K / pour KAI.

En fin de ligne figure, en guise de signe de

remplissage, un rameau à trois fleurs.

L.9 : L Γ // , la pierre.

L.1-5: Ce texte est le second proscynème du bouleute Sôter de Ptolémaïs, auteur du texte 27. Il est toutefois surprenant que sa dénomination ne soit pas semblable à celle de ce premier texte, dans lequel il était nommé "Aurélios Sôter, fils de Kélétès". A cause de cette différence, certains commentateurs ont renoncé à identifier ces deux personnages.

Si l'absence du gentilice Aurélios n'est pas choquante, il est vrai que le changement de nom du père est étrange. Mais le fait qu'il s'agisse là de la seconde prêtrise du dédicant nous contraint à identifier ce Sôter à l'un des prêtres qui ont exercé cette charge avant lui.

Zucker, après Plaumann¹, a proposé une explication intéressante de cette bizarrerie: le père de notre prêtre (Aurélios) Sôter, époux de Senarabiôn, se nommerait Sôter et serait surnommé Kélétès. L'interchangeabilité entre nom et surnom est effectivement un phénomène répertorié sûrement². Elle serait d'autant plus vraisemblable ici, notait Plaumann, que le nom de Sôter, très fréquent, ne possédait pas un caractère distinctif très fort.

(1) Plaumann, pp.79-80.

(2) Voir R.Calderini (1), I, p.250.

L'assimilation entre le prêtre de 27 et celui de ce texte semble garantie par la similitude du nom de la mère (qui plus est, un nom rare) et la fonction de bouleute des deux personnages.

Sôter a en outre exercé entre ses deux proscynèmes la charge d'archonte à Ptolémaïs, sans qu'il nous soit possible de préciser de quelle ἀρχή il a été chargé.

La liste établie par Rita Calderini comporte deux autres attestations de cette formulation βουλευτής κρζκς au 3ème siècle p.C.1.

L.4: Plus nettement encore que celui de "prostatès de Srouptichis" (15,4), et au même titre que celui, plus récent, de "prostatès du nouveau κωμαστήριον" de 45,4, le titre de "prostatès du nouveau κκαλκμών" est un titre purement honorifique. En l'occurrence (et malgré notre ignorance de ce que désigne réellement le mot κκαλκμών²), on pourrait imaginer un "mécène", "bienfaiteur", "donateur" (ou "président d'honneur") d'une partie du matériel religieux ou des lieux de culte qu'il aurait contribué à entretenir.

L.5-8: Sôter mentionne, outre sa mère Senarabiôn, une femme et des enfants qui n'étaient pas mentionnés dans son premier texte, ce qui prouve qu'il a dû s'écouler plusieurs années entre ses deux proscynèmes.

(1) R.Calderini (2).

(2) Ce mot a été examiné à propos du texte 30.

L.9: Gravée en légère prothésis, la date ne comporte pas le nom de l'empereur. Son ambiguïté, due au nombre d'années de règne (3) trop courant, ne peut pas être réduite de façon significative par notre connaissance trop imprécise de la date du premier texte de Sôter, que l'on peut seulement situer avec vraisemblance entre 217 et 233.

Les commentateurs précédents ont fait des propositions de date à partir de 220 p.C. La nouvelle datation du 2 avril 224 que j'ai pu établir pour le texte 30, gravé juste au-dessous de celui-ci, amène à penser (compte tenu du sens d'occupation de la façade de bas en haut) que notre texte est postérieur à cette date. Il reste les possibilités suivantes: 237 (an 3 de Maximin), 240 (an 3 de Gordien III), 246 (sous Philippe) et, éventuellement, 253 (sous Trebonianus Gallus et Volusianus) et 256 (sous Valérien et Gallien).

Cette nouvelle datation ne permet pas de préciser celle du premier texte de notre boulete, pour lequel nous disposions déjà du terminus ante quem de 233 p.C.

38. SECOND ACTE D'ADORATION DE PSENTHAESIS, FILS DE
GAIONAS, PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, troisième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en haut, à 2 m du sol et contre l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.61 et 63).

Inscription de 7 lignes.

Dimensions: hauteur 30 cm, longueur 53 cm. Hauteur des lettres: 45 mm ; interlignes: 5 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Selon Zucker, l'oreille gauche était ornée d'un serpent—uraeus peint, tourné vers l'intérieur, tandis que la décoration de l'oreille droite n'était plus reconnaissable. Les lettres, dont la taille est irrégulière, sont posées sur un réglage simple.

D'après la photographie de la pierre (pl.12).

Fac-similé d'après la pierre par Burckhardt, p.124, en bas (et, p.115, deuxième inscription, dans la 2de édition, 1822). Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°28, et commentaire (de la date) par Niebuhr ibid., p.17, n°28. (Reproduit, d'après une copie de Champollion, par Letronne, n°4, pp.485-486). (Franz, CIG n°5004). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°332; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94. Position indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid.,

pl.71. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.332, p.111. (Bilabel, SB 8485). D'après la pierre, A. Bernand (5) n°6, p.524. Photographie de la pierre par Hans D. Schneider, Taffeh (1979), ill.72, p.73.

1 Ἔτους Β// Γορδιανοῦ,
Ψενθαήσις Γαιωνᾶ-
τος λεγο(μένου) Πεμαουτος,
4 τὸ προεκύνημα αὐ-
τοῦ σήμερον μετὰ
τῆς συμβίου καὶ τέκν-
7 υς, ἕρρεῦς γόμου.

"L'an 2 de Gordien, Psenthaésis, (fils de) Gaiônas, surnommé Pemaous, (a fait), aujourd'hui, son acte d'adoration ainsi que celui de sa compagne et de ses enfants, (lui), le prêtre d'un chargement (de pierres)."

DATE: Cette inscription est datée de l'an 2 de l'empereur Gordien III, ce qui correspond à l'année 238/239 p.C.

L.3 : La pierre porte ΛΕΓΘ ΠΕΜΑΟΥΤΟΣ,
pour λεγομένου Πεμαουτος.

L.4 : Tous les éditeurs sont d'accord sur la lecture ΑΥΤΟΥ, mais, alors que Letronne et Zucker éditaient αὐτοῦ, Franz et Bilabel ont préféré αὐτοῦ.

L.7 : ΤΕΚΝΥC est pour τέκνους.

Le iota de ΙΕΡΕΥC porte un tréma.

L.1: La date est placée au début du texte, ce qui est moins courant, mais pas exceptionnel. Elle est par ailleurs réduite à l'année de règne et à une titulature minimale, constituée par le seul nom "Gordien". Letronne, qui a daté trop précisément ce texte de 239 p.C. (au lieu de (fin août) 238/ (fin août) 239, date proposée par tous les autres éditeurs), s'est donné la peine d'expliquer qu'il était "vraisemblable" qu'il s'agisse ici de Gordien III, l'empereur Gordien 1er (et son fils Gordien II, associé au pouvoir) n'ayant régné que quelques semaines en 238 p.C. L'ouvrage de P.Bureth confirme pleinement cette suggestion, puisque le règne éphémère de ces empereurs n'est même pas attesté dans les documents trouvés en Egypte.

Cette titulature est (évidemment) la plus courte de celles qui ont pu désigner Gordien III, brièveté qui participe d'une tendance très nette dans nos textes. Elle est en outre très rare: Bureth n'en signale qu'une autre attestation.¹

L.2: La construction de ce proscynème est exceptionnelle: le nom propre du dédicant, apparemment au nominatif, est exprimé au début du texte, puis immédiatement repris par un pronom de rappel au génitif, $\alpha\upsilon\tau\omicron\upsilon$, complément de $\tau\omicron\ \pi\rho\omicron\delta\kappa\acute{\upsilon}\nu\gamma\eta\kappa$. Zucker parlait de "maladresse" ("Ungeschicklichkeit") du

(1) Page 113.

rédacteur. J'ai préféré considérer, après Letronne ("Psenhaésis a fait cet acte d'adoration aujourd'hui") que ce proscynème est le seul à Kertassi pour lequel il soit vraiment indispensable de sous-entendre le verbe ποιέω. Mais il faut maintenir la valeur possessive du pronom.

L.2-3: Nous connaissons déjà le nom de ce personnage par son premier texte, 30, dans lequel il était nommé simplement "Psenhaésis, (fils de) Gaiónas".

Nous lisons ici, en outre, le surnom Pemaous, au génitif. Cette forme Περκουτος est en effet assurément le génitif du nom Περκουσ, connu à Kertassi sous la forme Περκυσ dans les textes 1 (1.3), 10 (1.5) et 11 (1.3). Cette variation est courante dans les noms terminés en -κυσ.

La formulation de ce surnom n'est pas surprenante, même si elle n'est pas attestée dans les autres textes de Kertassi: le participe λεγόμενος concourait parfois à la formation de noms doubles¹.

Le génitif du surnom ne suffit pas pour l'attribuer sûrement à Gaiónas plutôt qu'à son fils Psenhaésis.

Zucker a eu tout à fait raison de noter que ce texte prouvait une fois de plus le caractère facultatif du surnom, puisqu'il manque en 30. Mais s'il s'agit

(1) Voir R. Calderini (1), I, p.239, type 7.a (avec des formulations voisines).

du surnom du père dans l'énoncé d'une identité, cette absence devient moins significative.

Dans ces conditions, évidemment, tout rapprochement entre notre prêtre et Orséchémis, "fils de Pemaus" (textes 1, 10 et 11) semble trop hasardeux.

L.5-7: Psenhaésis adresse son acte d'adoration en son nom propre et en celui de sa femme et de ses enfants.

Le mot τέκνους a été noté τέκνυς en raison d'une évolution de la prononciation effective dans toute la koiné ¹ et dont nous avons déjà rencontré plusieurs exemples (cinq occurrences de χυκκ et ^ε pour ^ε en 22, 4).

L.7: L'apposition ἑρεὺς γόμου possède une place tout à fait anormale: elle est éloignée de cinq lignes du nom propre qu'elle qualifie et séparée de ce dernier, on l'a vu, par la liste des personnes associées au proscynème.

La date de cette prêtrise est sûre, puisqu'elle figure explicitement, avec le nom de l'empereur, à la ligne 1. Cette date de 238/239 p.C. constitue un repère intéressant pour la datation de son autre texte, le texte 30, qui est daté plus vaguement d'une année "3" et qui, selon moi, commémore la première prêtrise du personnage. Ce texte devant finalement être daté de 224 p.C., les deux prêtrises de Psenhaésis sont donc séparées de près de quinze ans.

(1) Voir, par ex., M. Lejeune, Phonétique historique du mycénien et du grec ancien (1972), p.231, §243.

39. SIXIEME ACTE D'ADORATION DE GAIOS DIOSKOROS
MAKREINOS, DEvenu GAIOS IOULIOS MAKREINOS, HUIT FOIS
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, CORRIGE EN BILAN DE
SES HUIT PRETRISES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, en haut à droite et le long de la niche abritant le buste de Makreinos, à 2,70 m du sol, le long de l'arête Nord-Ouest de la façade (voir pl.61 et 63).

Inscription de 14 lignes.

Dimensions: hauteur 78 cm, largeur 58 cm. Hauteur des lettres: 40 mm; interlignes: 30 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata avec une seule oreille, à gauche. La limite du cadre n'est gravée ni à droite, à cause de la proximité de l'arête de la façade, ni au-dessous du texte. Selon Zucker, l'oreille gauche était ornée d'un signe circulaire dans lequel était représentée une fleur à neuf boutons peinte en rouge¹. Réglage double, gravé superficiellement, sauf à la fin du texte, qui comporte en outre des lettres de taille réduite. Enfin, quatre nombres ont été martelés et, sauf le dernier (1.11), remplacés par d'autres.

(1) Roeder, pl.115 r (ici-même, pl.8).

D'après la photographie de la pierre (pl.12).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°35, avec un petit commentaire de Niebuhr ibid. p.17, n°35. (Franz, CIG n°5009). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°330; la position de l'inscription est indiquée ibid. , pl.94. La position de l'inscription est indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. pl.71. Publié d'après la pierre par Zucker, pp.109-110, n°L.330. (Bilabel, SB 8491). D'après la pierre, A.Bernand (5) n°4, p.524.

- 1 Τὸ προκύνημα
Γαΐου Ἰουλίου Μακρίνου,
ἱερέως γόμων $\overline{\langle \varsigma \rangle}$ η
4 μετὰ καὶ τῆ συμβίου
καὶ τῶν τέκνων καὶ
6 τοῦ οὐνπαντος αὐτοῦ
οἴκου ἔδωκεν τῶν ἠ
8 ἱερωδυνῶν χρυσοῦς
σῆ καὶ ἀναλωμάτων
10 τῶν $\overline{\varsigma}$ γόμων ἀλλὰ χρυσοῦς $\overline{\langle \alpha \rangle}$
ἑξήκοντα γείνοντα $\overline{[-]}$.
12 οὐδεὶς πρὸ ἐμοῦ, οὐ-
δεὶς μετ' ἐμέ. (ἔτους) $\overline{\varsigma}$ //
14 Μεχελρ κ //

"Voici l'acte d'adoration de Gaios Ioulios

Makrinos, prêtre de 8 1 chargements (de pierres), ainsi, en outre, que (celui) de sa femme, de ses enfants et de toute sa maisonnée. Il a donné pour les 8 2 prêtrises 240 3 pièces d'or et pour les dépenses afférentes aux 6 (sic) chargements (de pierres), soixante autres pièces d'or: total ... 4. Personne (n'en a fait autant) avant moi, personne (n'en fera autant) après moi. L'an 6, le 20 Méchir."

DATE: Cette inscription est datée du 20 Méchir (ce qui correspond au 14 ou au 15 février) de l'an 6 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il ne peut s'agir, étant donné la carrière de Makreinos, que de Gordien III ou de Philippe et de son fils: cette date équivaut donc au 15 février 243 ou au 14 février 249 p.C. J'ajouterai, exceptionnellement, que ce texte a été corrigé lors de la réalisation du texte 48, dernier texte de Makreinos, qui date du 22 février 251, 252 ou 255.

Ce texte présente le plus souvent des lettres de forme non arrondie. On notera aussi un emploi systématique du tréma, deux upsilon surélevés en fin de mot, sans parler des corrections par martelage, incomplètes, déjà évoquées.

(1) Les chiffres soulignés résultent d'une correction du texte originel après martelage de la pierre: la pierre portait, à l'origine le chiffre 6, d'ailleurs encore visible.

(2) A l'origine, la pierre devait porter le chiffre 6.

(3) A l'origine, 140, comme on peut le reconstituer.

(4) Le premier total, qui devait être de 200 pièces d'or, a été martelé. Le total définitif, qui devait être supérieur à 300 pièces, n'a pas été gravé à sa place.

→ L.2: L' upsilon final de IOYΛIOY a été ajouté dans l'interligne supérieur, juste avant le mu de MAKPINOY.

L.3 : IEPEWC, la pierre, avec un tréma.

En fin de ligne, le chiffre \bar{C} a été martelé (mais il est encore reconnaissable et la barre horizontale qui le surmontait n'a pas été touchée par le martelage) et "remplacé" par un H qui, plus exactement, a été gravé à sa droite (Zucker¹, A.Bernand): tous les autres éditeurs ont édité CH, soit le nombre 208.

L.4 : La pierre porte THCYMBIOY, avec un mu qui semble se prolonger sous le béta ; il manque un sigma .

L.7 : En fin de ligne, le chiffre \bar{H} , gravé dans un creux très profond, résulte d'une correction de la pierre par martelage.

La pierre porte IEPEWC \bar{C} YNWN, avec un tréma et, sur l' upsilon , un trait horizontal non adventice mais dépourvu de signification.

XPYCΦYC, la pierre. Selon le seul Zucker, ce mot était suivi de la syllabe incompréhensible AIC, qui était seulement peinte. Je n'ai pas cru utile de faire état de ce détail incertain dans l'édition du texte.

L.9 : La pierre porte \bar{M} , soit le nombre 240. Contrairement aux affirmations de Zucker², ce chiffre résulte d'une correction partielle: le sigma est gravé

(1) Il reprenait ainsi une proposition antérieure de Wilcken, évoquée et adoptée par Otto, I, p.252, n.2.

(2) Zucker, §17 a, pp.39-40.

dans un creux qui prouve le martelage du chiffre original.

L.10 : \bar{C} représente le chiffre 6 (il en est de même l.13).

En fin de ligne, la pierre porte $XPY\bar{C}$ (pour $\chi\rho\nu\epsilon\tilde{\alpha}$).

L.11 : Le chiffre gravé en fin de ligne (on voit encore le trait horizontal qui le surmontait) a été effacé par martelage, mais n'a pas été remplacé par le lapicide.

L.13 : En fin de ligne, on lit $L\bar{C} //$, avec un double "marquage" du chiffre.

L.14 : La pierre porte $M\epsilon X\epsilon I P K //$.

Cette inscription est l'une des plus intéressantes de Kertassi, à la fois par son dispositif singulier, par sa mention (presque unique à Kertassi) des sommes versées pour l'extraction des pierres et, accessoirement, par le changement de nom de son auteur. Elle appartient par ailleurs à la série des huit actes d'adoration de Makreinos, parmi lesquels elle occupe une place tout à fait particulière.

L.2: Ce personnage, que nous connaissons relativement bien, portait depuis sa première inscription un nom grec latinisé, celui de Gaius Dioskoros Makrinos. A partir de ce texte-ci, il se nomme Gaius Ioulios Makrinos , soit Gaius Julius Macrinus .

Quoique les Julii soient innombrables en Egypte comme dans tout le reste du monde romain dès le début de l'Empire, on a cherché à mettre en rapport le choix de ce gentilice avec le nom d'un empereur de cette période, en se fondant sur l'usage, courant pour un nouveau citoyen, consistant à emprunter le gentilice de l'empereur régnant. Cette recherche, qui n'est pas réalisable pour le beneficiarius(?) Julius Hierax, auteur du texte 55, de date inconnue, est pertinente dans le cas de Makreinos puisque ce texte est daté précisément, de 243 ou de 249 p.C.(l.13).

Si notre texte date de 243 p.C., le gentilice vient de Maximin, mais s'il date de 249 p.C., il peut venir soit de Maximin, soit de Philippe. Dans les deux cas, Makreinos a acquis la citoyenneté romaine assez tard, à un âge que l'on peut estimer entre 45 et 60 ans au moins, puisque nous pouvons supposer qu'il avait au minimum vingt ans en 209 p.C., date de sa première prêtrise (8).

Nous ne possédons aucun indice pour expliquer cette attribution tardive du droit de cité romain à un habitant de l'Egypte en ce milieu du 3ème siècle p.C. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que Makreinos avait tenu à porter très tôt des tria nomina non officiels et que les sommes relativement importantes qu'il a dépensées à Kertassi n'en font pas un personnage du commun.

L.3: Le nombre de prêtrises a donné lieu à de longues

discussions. L'état du texte, résultant de la maladresse de la correction, pouvait certes prêter à confusion: après avoir martelé imparfaitement le chiffre original, C (pour 6), le lapicide a gravé à sa droite un autre chiffre, H (soit 8).

Les éditeurs précédents se sont perdus en conjectures à propos de ces "208" prêtrises, nombre tellement élevé qu'il les a amenés à situer ce texte après la huitième prêtrise de Makreinos (48) et à supposer la perte de la sixième inscription de Makreinos¹.

Le martelage du C, supposé par Wilcken, Otto, Zucker et plus récemment A. Bernand, est confirmé par un détail: à Kertassi le chiffre 200 est toujours noté par [, jamais par C qui ne peut représenter que le chiffre 6².

Quelle est donc l'origine de cette correction du nombre de prêtrises de Makreinos de 6 en 8, étant bien entendu que Makreinos a fait graver par ailleurs un huitième proscynème (48)?

A titre de comparaison, nous savons que la brève inscription qui surmonte le buste de Makreinos (36), inscription qui attire l'attention à cette place privilégiée, a été corrigée pour être "réactualisée". Conçue au moment de sa cinquième prêtrise, elle indique

(1) Niebuhr apud Gau, p.16, col.2, § "sous Maximien"; Franz, CIG, commentaire du n°5505, p.467.

(2) On se reportera à ce propos à la planche 55, à la fin de ce recueil.

bien, finalement, le nombre total de charges (en l'occurrence, huit) exercées par Makreinos et le montant total de ses dépenses.

Ce même souci de sa "gloire" locale, indissociable d'un souci esthétique bien compréhensible, l'a sans doute amené à trouver que son huitième texte, gravé tant bien que mal tout en haut de la façade du spéos, n'était ni capable ni digne d'attirer l'attention des futurs lecteurs. Dans l'impossibilité de faire graver un autre texte bien en vue, par manque de place, il a donc décidé de transformer un de ses anciens textes en bilan définitif de sa carrière. Zucker¹ déclare ignorer pourquoi c'est précisément ce sixième texte qui a été modifié. Il semble clair que c'est à cause de son dispositif soigné et original (avec sa forme verticale, alors que la tabula ansata est normalement rectangulaire), de sa longueur imposante et de sa place bien en vue, juste à droite du buste de Makreinos.

C'est ce statut ambigu qui explique que, par une exception unique dans la série des textes de Makreinos, aucun "numéro" n'ait été gravé pour signaler l'inscription aux regards.

Le fait que le lapicide qui a réalisé ce travail de correction² n'ait pas été parfaitement efficace

(1) Zucker, §47, p.71.

(2) Il s'agit apparemment du lapicide qui a gravé le texte 48, si l'on en juge par l'écriture.

a ajouté une certaine confusion à une histoire déjà bien particulière.

L.7-11: Ce texte mentionne deux types de dépenses effectuées par Makreinos à Kertassi, dépenses qui sont énoncées de façon distincte puis globalisées.

→ Le premier total, celui des offrandes pour les prêtrises de Makreinos, est une composante habituelle des textes de ce personnage depuis son quatrième acte d'adoration (33), gravé dix ou quinze ans plus tôt. Pour ce qui est de l'expression, le verbe $\delta\epsilon\delta\omega\mu\epsilon$ possède d'ailleurs ici la même construction que dans ce texte (Accusatif d'objet et Génitif de cause).

Du fait de la correction de ce sixième texte en huitième, le total que nous lisons ("240 pièces d'or") ne constitue pas le texte original: c'est le total dépensé par Makreinos pour ses huit prêtrises: le nombre de prêtrises a d'ailleurs été clairement corrigé en H (soit "8") en cette ligne 7. Ce montant de 240 pièces d'or nous est confirmé par deux autres textes de Makreinos (36 , l.3, texte corrigé de la même façon que celui-ci, et 48, l.6).

Les commentateurs précédents avaient renoncé à rétablir le chiffre originel pour la sixième prêtrise. Ils se sont contentés de signaler que, en comparant les 216 pièces d'or dépensées par Makreinos pour sept prêtrises (43) et les 106 pièces d'or (35) correspondant à ses cinq premières prêtrises, on pouvait affirmer que le montant correspondant aux prêtrises

6 et 7 était de 110 pièces d'or, montant anormalement élevé que certains ont pris le risque d'expliquer par un versement plus important à l'occasion de cette sixième prêtrise.

Le détail qui a échappé aux éditeurs précédents, c'est que seul le premier chiffre de ce montant de 240 pièces d'or ($\overline{\text{LM}}$, 1.9) résultait d'une correction après martelage. Le chiffre des dizaines appartenait déjà au chiffre originel, qui ne peut donc être que 140 (PM).

Nous pouvons donc affirmer que Makreinos n'a dépensé pour sa sixième prêtrise que 34 pièces d'or¹, soit à peine plus que pour la cinquième (32 pièces d'or) ou que la moyenne générale des offrandes, qui s'établit à 30 pièces d'or, Makreinos ayant déboursé 240 pièces d'or pour ses huit prêtrises. En revanche, il a dépensé 76 pièces d'or² pour la septième, montant exceptionnellement élevé, équivalant à 7600 drachmes.

Makreinos déclare ensuite avoir "donné au titre des dépenses pour les six chargements (de pierres)³ soixante autres pièces d'or".

Ce terme d'ἀνάλωμα appartient au vocabulaire

(1) Ce résultat est obtenu en déduisant de la nouvelle donnée, 140 pièces pour 6 prêtrises, les 106 pièces déjà évoquées correspondant aux cinq premières prêtrises.

(2) Il suffit cette fois de retrancher ces 34 pièces d'or des 110 pièces correspondant aux prêtrises 6 et 7.

(3) Avec, de nouveau, un génitif de cause. Je rappelle par ailleurs que le montant de ces dépenses, qui n'a pas été corrigé, correspond cette fois aux six premières prêtrises de Makreinos seulement.

économique. Le "coût des six chargements de pierres" a donc été de 60 pièces d'or, soit une dépense moyenne de 10 pièces d'or (ou 1000 drachmes, au cours officiel) par chargement. Ces dépenses ainsi distinguées des sommes versées pour les prêtrises ne peuvent être, contrairement à ce qu'ont affirmé les commentateurs précédents, que des dépenses "professionnelles".

Comme on le verra dans le texte 46, daté du 21 mai 249 (c'est-à-dire la même année ou à la même période que ce texte-ci), il est plus que probable qu'un autre prêtre, nommé Psentouaxis, ait également mentionné ces dépenses "professionnelles" dans son prostynème. En l'occurrence, ses dépenses se seraient élevées à 20 pièces d'or pour son premier chargement de pierres et à 30 pour le second.

La moyenne de 10 pièces d'or par chargement de Makreinos est nettement inférieure aux deux sommes mentionnées par Psentouaxis. Il est naturel que de nombreux facteurs aient fait ainsi varier le prix des missions à Kertassi: le nombre de pierres et leur qualité, la distance à parcourir étaient variables.

→ Le total des deux sommes qui devrait clore ce bilan financier est absent... Le total originel, gravé lors de la sixième prêtrise de Makreinos, devait être, on l'a vu, de 200 pièces d'or (140 + 60), nombre noté à Kertassi par un □. Il a été martelé par le lapicide parce qu'il était devenu inexact du fait de la

correction de 140 en 240 pièces d'or. Les éditeurs précédents en ont conclu qu'il fallait restituer le chiffre T (soit 300) comme montant du nouveau total. J'ai renoncé, pour ma part, à cette "restitution" dans la mesure où les deux sommes de 240 et de 60 pièces d'or ne sont pas "contemporaines", si je puis dire, ce second montant n'ayant pas été corrigé et ne correspondant vraisemblablement qu'aux six premières prêtres.

L.12-13: Du fait qu'elles précèdent la date, ces deux lignes ne peuvent manquer de faire partie du texte original: elles ne constituent pas une addition tardive.

L.13: Depuis Zucker¹, qui a rétabli cette inscription à sa place originelle dans la série des actes d'adoration de Makreinos (la sixième), on dispose pour la dater d'un cadre chronologique sûr: postérieure à 235 (date minimale de 35 = Makreinos V) et antérieure à 253 (date maximale de 43 = Makreinos VII), elle ne peut être située que sous Gordien III (an 6 en 242/3 p.C.) ou sous Philippe (248/9), soit en février 243 ou 249.

(1) En fait Zucker, qui datait 43 au plus de 246 p.C., croyait pouvoir proposer une seule date, celle de 243.

40. ACTE D'ADORATION DE MERSES, FILS DE BESIS, PRETRE
D'UN CHARGEMENT DE PIERRES ET ARCHIPRETRE, ACCOMPAGNÉ
D'UNE INSCRIPTION COMMEMORANT UNE VICTOIRE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, tout en haut, à 3,55 m du sol, immédiatement à gauche de l'arête Nord-Ouest de la façade (voir pl.61).

Inscription de 9 lignes, complétée par une seconde inscription de 7 lignes¹.

Dimensions: hauteur 34 cm, longueur totale des deux inscriptions: 76 cm. Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes de 5 mm. La seconde inscription possède une largeur de 10 cm, une hauteur de 20 cm et des lettres d'environ 25 mm de hauteur.

L'inscription principale est gravée dans un cadre en forme de tabula ansata qui ne possède qu'une oreille, à gauche, le lapicide ayant sans doute réservé la partie droite à la seconde inscription. Selon Zucker, un rameau de six fleurs de lotus a été partiellement gravé, partiellement peint au-dessus de l'oreille gauche, ce que confirme la photographie. Le texte a bénéficié d'un réglage double (1.1), puis simple, qui n'a pas été tracé pour la dernière ligne.

(1) J'ai attribué un seul numéro à ces deux textes, d'une part pour respecter la tradition et faciliter ainsi la consultation des éditions antérieures, d'autre part parce que le rapport entre ces deux textes est indéniable. Pour des raisons pratiques, j'ai également adopté une numérotation suivie des lignes de ces deux textes.

Les traits du réglage dépassent les limites du cadre, à droite (l.6) et surtout à gauche: s'agit-il de marques préalables au tracé des lignes ?

A droite du cadre, en haut, on distingue un rameau gravé (et peint en rouge selon Zucker), qui a été reproduit par Roeder. La seconde inscription commence sous ce rameau, à hauteur des l.3 et 4 du premier texte. Ses lignes, très courtes, sont gravées plus négligemment. Selon Zucker, un trait vertical avait été peint en rouge à droite de ce second texte, le long de l'arête du mur.

D'après la photographie de la pierre (pl.34 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°48, avec un petit commentaire de Niebuhr ibid., p.18, n°48. (Franz, CIG n°5014). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°329; la position de l'inscription est indiquée ibid. pl.94. La position de l'inscription est indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. pl.71. Publié d'après la pierre par Zucker, n°L.329, pp.108-109. (Bilabel, SB 8495).

a. 1 Τὸ προκύνημα Μερσης
Βηθλιος, ἱερεὺς γόμου γενόμε-
νος ὑπὲρ εὐσεβίας τοῦ μεγάλου
4 Θεοῦ Πουρσεπμουεως ἔδοκα
δὲ ὑπὲρ τῆς ἀρχηερεωσύνης τά-
λκντον ἐν καὶ δραχμὲ ἑπτα-
κοσε ἔδωκ ΕΝΠΤΑΤΣΕΜΠΑΙ· καὶ
8 τῆ συμβίῳ μου καὶ τῶν τέκνων
καὶ τῶν ἔργων μου ὅσα πεποίηκα(ς)

b. ^ϛΙερεὺς
 νενικη-
 12 κὰ σοι
 ταύτην
 ^ϛἦν ἐποί-
 ησα ἐ-
 16 π' ἀγκθ(ῶ).

"Voici l'acte d'adoration de Mersès, (fils de) Bésis, qui a été prêtre d'un chargement (de pierres) par piété envers le grand dieu Poursepmounis -- j'ai donné d'autre part pour l'archiprêtrise un talent (et PATSEMEPAI (?)) a donné 700 drachmes (?) -- et (voici l'acte d'adoration) de ma compagne, de mes enfants ainsi que (pour) tous mes bâtiments, tous ceux que j'ai construits (?).

Etant prêtre, c'est pour toi (sc. Poursepmounis?) que j'ai remporté comme prix cette (inscription?) que j'ai réalisée (ou fait réaliser) pour un bien."

DATE: L'inscription n'est pas datée, mais on peut inférer de divers éléments qu'elle a été gravée vers 235/250 p.C., sans doute même plus précisément après le texte précédent, 39, qui date de 243 ou 249 p.C.

Cette inscription est remarquable par ses lettres liées (1.5, 6, 8 et 9), par son emploi quasi-exclusif du sigma carré, par le souci du lapicide de ne pas couper les mots (quitte à graver leurs dernières lettres au-delà du cadre) et peut-être par un signe

diacritique assez rare (l.6).

L.2 : La pierre porte BH ϵ IOC, avec un premier sigma presque carré; le second est le seul sigma arrondi de l'inscription. Sigma et iota sont liés dans leur partie supérieure.

L.5 : Ἀρχιερεωσύνης est écrit APXHEPEΩCYNHC. Le sigma final de ce mot rejoint la barre supérieure du tau qui suit.

L.6/7 : Après ΔPAXME (déformé par Gau en ΔPAKME, et non pas en APAKME comme le suggère Franz), pour δρχηκί, la pierre porte ΕΠΤΑ^L/KOCE ; le pi et le tau sont liés; le L est un signe diacritique, comme l'a timidement suggéré Zucker, qui a proposé de lire ΕΠΤΑΚΟΒΕ pour ΕΠΤΑΚΟΒΕΚΙ.

L.7 : ΕΔΩΚ/ est pour Ε²ΔΩΚΑ, selon Zucker. La troisième personne du singulier est également possible.

Tous les éditeurs ont lu ΕΝΠΑΤΕΜΕΤΤΑΙ, puis KAI. Seul Zucker a essayé de transcrire ce groupe: il proposait de voir dans ΜΕΤΤΑΙ la déformation de la préposition μετά, soit με(τ)ά<ι>, et suggérait de rapprocher la syllabe ΠΑΤ du mot ΠΑΤΗ de la fin du texte 35, sans pouvoir rendre compte de tout ce groupe étrange. On pourrait peut-être penser pour le début ΕΝ soit à Ε²ΔΩΚΕΥ soit à Ε²ΔΩΚ(Α) ΕΥ(?).

L.8 : THEYMBIΩ, la pierre.

Le nu de ΤΩΝ et le tau de ΤΕΚΝΩΝ sont liés en haut.

L.9 : La pierre porte KAI ΤΩΝ ΕΡΓΩΝ.

En fin de ligne, mais juste au-delà du cadre, on lit nettement un sigma , soit ΠΕΠΠΟΙΗΚΑΕ (Lepsius), transcrit tel quel en minuscules par Zucker.

Etant donné l'appartenance de cette inscription à une série de textes de formulation voisine, il ne sera pas nécessaire de revenir ici sur plusieurs points abordés précédemment, dans le commentaire de 34 , premier texte de cette "série". Notre texte comporte toutefois quelques éléments originaux: la première mention explicite du nom du dieu local Poursepmounis et une petite inscription supplémentaire gravée à sa droite.

Ce texte n'est pas daté. On peut cependant, avec Zucker, lui attribuer de façon vraisemblable un terminus post quem , fondé sur sa position sur la façade: gravé plus haut que 39 (que Zucker datait de février 243, mais qui peut être aussi de février 249), il doit être postérieur à ce texte.

L.1-2: Le nom du prêtre, Mersès, était porté aussi par le père du prêtre auteur du texte 25 , daté de mars 223.

De même, le nom Bésis figurait dans le texte 34 (de 234/5 p.C.) en tant que patronyme du prêtre Psenchaêphthênis.

Cette similitude de patronyme dans deux textes qui appartiennent à la même série et ne sont peut-être pas éloignés de plus de 9 ans n'est sans doute pas une coïncidence: Mersès peut très bien être le frère du prêtre auteur du texte 34. Cela dit, Zucker n'a pas été tenté de proposer un tel rapprochement, sans doute à cause de la fréquence des noms formés sur celui du dieu Bès à Kertassi. Le géomètre cité en 44 (1.4) (texte daté du 27 mars 247 p.C.) ne porte-t-il pas également ce nom de Bésis?

L.3: G.Geraci¹ préférerait ponctuer d'une seconde virgule après $\gamma\epsilon\nu\acute{o}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$, pour faire porter le groupe $\epsilon\upsilon\sigma\epsilon\beta(\epsilon)\acute{\iota}\kappa\varsigma$ sur $\tau\acute{o}$ $\pi\rho\omicron\beta\kappa\acute{\upsilon}\nu\eta\mu\alpha$. Dans les deux cas, la dévotion particulière du prêtre pour Poursepmounis est hors de doute, ce qui réduit l'importance de cette divergence.

L.4: Les premiers éditeurs n'avaient rencontré le nom du "grand dieu Poursepmounis"² que dans nos trois textes grecs de Kertassi, ici-même, en 41, 10 et en 42, 9. Zucker et Roeder ont ajouté à ces textes un texte démotique de Kertassi³, dans lequel Spiegelberg transcrivait ce nom sous la forme "P-wr^use—p-mne(?)" (1.5-6), soit "Pursepmunis(?)". Cette lecture a été

(1) Geraci, p.139.

(2) Je précise que le nominatif de ce nom n'est pas attesté: le forme Poursepmounis n'est donc pas sûre.

(3) Ce texte porte le numéro 2 chez Spiegelberg (in Roeder, p.222) et chez Griffith (I, p.39).

confirmée par Griffith, qui l'a transcrit sous la forme P-wr-^use-p-m(wn)(?)", soit "Pwershepemun(?)" en ajoutant: "The signs P-wr^use-p are intercalated with a Hr(?) and other signs from [an] older graffito and only the m of mwn has been actually written (cf. Ph. 441, 5). Under these circumstances Spiegelberg's acute recognition of the name from the Greek rendering only (...) was very remarkable." Ce texte a été écrit, semble-t-il, par une personne qui occupait certaines fonctions dans le temple de Philae, peut-être vers 150-200 p.C.

L'édition de Griffith nous permet d'ajouter à ces textes un cinquième document, le texte 441 de Philae, qui nous offre la forme nouvelle Wr^u-p-mwn.¹

Il semble donc que l'on puisse considérer que le nom de ce dieu est composé de l'article masculin (P-) suivi de l'élément "Wersh"², qui signifie "le veilleur", comme je l'ai déjà signalé à propos du nom propre Orsès, très fréquent dans les textes de Kertassi, qui en constitue la transcription³. Cette épithète, je le rappelle, a été attribuée à plusieurs dieux de Haute-Egypte: ce serait le surnom de Pan à Panopolis et de Khnoum à Esna et aussi d'Osiris à la

(1) Griffith, p.128. Ce nom figure deux fois dans le texte (l.2 et 5), ce qui permet d'exclure une erreur de l'auteur du graffite).

(2) Cet élément avait été isolé, mais non pas élucidé, par Roeder (§342, p.131).

(3) Ce nom a été évoqué dans le commentaire du texte 6.

basse époque ou encore le nom d'un obscur génie protecteur. Quelle divinité ne joue d'ailleurs pas ce rôle de protecteur?

Le dernier élément, $\pi\mu\omicron\nu\nu\iota\varsigma$, serait donc le seul à pouvoir orienter plus précisément nos recherches sur cette divinité locale. Les noms propres attestés Mounis et Pmoun lui seraient-ils apparentés?

Qui était donc ce dieu Poursepmounis? A l'exception de Zucker, qui a fait preuve ici d'une grande imprudence, personne ne s'est risqué à essayer de le deviner. Ce dernier¹ s'est appuyé sur deux passages difficiles pour suggérer qu'il s'agissait d'un dieu de la végétation comparable à la déesse Renenutet-Thermoutis. Il déduisait cela (avec des réserves, certes) du rameau qui accompagne le texte du "vainqueur" ici-même (1.10.16) et du nom de la fête qui est peut-être liée à l'autre mention d'un vainqueur, en 30,10: ce nom délicat^t comporte en effet le mot $\kappa\lambda\alpha\mu\acute{\omega}\nu$, sur la racine de $\kappa\acute{\alpha}\lambda\kappa\mu\omicron\varsigma$, le roseau. Ce raisonnement est d'autant plus confus que Zucker considérait le $\kappa\lambda\alpha\mu\acute{\omega}\nu$, dans sa seconde mention (en 37,5), comme le temple de Srouptichis, divinité féminine locale de Kertassi, selon lui distincte d'Isis. Selon lui, ces jeux en l'honneur de Poursepmounis se dérouleraient donc le jour de la fête de Srouptichis... Pour résoudre ces difficultés, il a

(1) Zucker, §24, p.48.

dû faire de Poursepmounis et de Srouptichis les deux divinités principales de Kertassi. On peut en quelque sorte déduire de ses remarques (sans qu'il ait toutefois formulé explicitement cette hypothèse) que, pour lui, ces deux divinités forment un couple de dieux de la végétation, Srouptichis n'étant peut-être qu'une forme locale de Thermoutis.

Le texte démotique n° 2 de Griffith et de Spiegelberg, cité ci-dessus, mentionne conjointement Isis et Poursepmounis, ce qui nous confirme seulement que les habitants de Kertassi vénéraient bien Poursepmounis. Mais la "titulature" assez longue du dieu est corrompue. Griffith la traduit par "Pwershepemun (?) the great god, lord of Qbe(?), "gwte" of the Abaton(?)", mais Spiegelberg ne s'est même pas risqué à proposer de lecture pour les mots qui suivent nb ("le seigneur"), 1.7 1.

Quant au texte de Philae déjà évoqué, il a résisté aux efforts de Griffith et reste énigmatique. Il semble néanmoins confirmer les données de l'onomastique en indiquant qu'il existait sans doute un lien entre Poursepmounis et l'obscur déesse Touaxis, à propos de laquelle je renvoie au commentaire du texte 4.

(1) Griffith expliquait par ailleurs que les lignes 5 et suivantes étaient "mixed with remains of an earlier

graffito so that the engraver has become hopelessly confused". Griffith avait "lu": (7) p ntr 'o nb Qbe(?) (8) gwte m P-?y-w?b(?). Le mot "Qb or perhaps Šw" signifie peut-être l'"ombre" ou "la lumière"...

Les commentateurs précédents s'étaient uniquement préoccupés d'examiner le rapport entre le culte de Poursepmounis et celui d'Isis à Kertassi, c'est-à-dire, d'attribuer un rang hiérarchique à ces deux divinités locales.

Pour Zucker¹, Poursepmounis était le dieu principal de Kertassi: "Pursepmunis der Hauptgott des Gomos ist". Il rappelle à ce sujet que notre prêtre est "devenu prêtre par piété pour Poursepmounis", ce qui prouverait qu'il existait un lien privilégié entre le culte de ce dieu et la prêtrise.

Mais on peut tout aussi bien donner une interprétation opposée de ce fait: si notre personnage a eu besoin d'explicitement sa piété particulière pour le dieu Poursepmounis, c'est simplement parce que la pluralité des dieux vénérés à Kertassi rendait cette précision nécessaire ou même parce que la majorité des prêtres avait tenu à exercer cette fonction (purement honorifique, je le rappelle) par piété pour une autre divinité, Isis. La mention de Poursepmounis nous apprend donc simplement que l'exercice de la "prêtrise d'un chargement de pierres" consistait à diriger momentanément les cérémonies en faveur de tous les dieux locaux.

Zucker s'appuie ensuite sur le montant élevé des sommes versées pour l'archiprêtrise (c'est-à-dire pour

(1) Zucker, §24.

Poursepmounis), montant supérieur à celui des sommes versées par les simples prêtres.

Il rappelle ensuite que même le "clergé" local d'Isis (sic) attachait une grande importance au dieu Poursepmounis, puisque le "lasanis" de Srouptichis, auteur du texte 16, évoque apparemment une cérémonie du culte de Poursepmounis. Mais cela n'implique en rien que Poursepmounis ait été vénéré à Kertassi avec plus de ferveur d'Isis. On pourrait même affirmer le contraire en se fondant justement sur le fait qu'aucun titre local ne comporte le nom de ce dieu!

Enfin, quoi qu'en dise Niebuhr (en se fondant uniquement sur la mention de l'archiprêtrise), le culte de Poursepmounis n'est pas postérieur à celui d'Isis à Kertassi. Ce texte 16 (de 215/6) est sensiblement de la même date que le premier texte mentionnant Isis ou même que nos premiers textes datés sûrement.

Quant au critère de l'onomastique, il serait plutôt favorable à Poursepmounis si l'on était sûr que tous les Orsès de Kertassi doivent ce nom à la vénération locale pour Poursepmounis, mais cela ne peut absolument pas être prouvé. Les noms formés sur celui de la déesse Isis sont d'ailleurs également très nombreux.

L.4-7: Comme dans les textes parallèles déjà cités, la mention du prêtre, auteur du proscynème, est suivie de celle du montant versé pour l'archiprêtrise.

(1) Les auteurs de inscriptions 13 et 18, qui étaient également des prêtres, ont explicitement dédié leur proscynème à Isis, dont le nom ne manque en outre dans aucun des sept textes démotiques de Kertassi.

Le rédacteur a isolé cette phrase de l'apposition qui précède en utilisant la particule de liaison δέ¹.

Le verbe δίδωμι est rarement employé à Kertassi sous sa forme simple, tout simplement, sans doute, parce que les divers rédacteurs semblent s'être plagiés les uns les autres: si on le retrouve dans le texte 39, texte gravé antérieurement juste au-dessous de celui-ci, c'est en revanche le composé ἀναδίδωμι qui a été utilisé par les rédacteurs des trois autres inscriptions de cette série. Déformé en ἔδοκα 1.4, il est orthographié correctement 1.7.

Quant à l'archiprêtrise, elle réapparaît dans ce texte après une première attestation antérieure de dix ans.

Nous pouvons être sûrs qu'un total d'un talent et 700 drachmes, soit 6700 drachmes, a été offert. Ce chiffre n'est pas choquant: il est même curieusement proche du seul autre chiffre sûr, à savoir les 6600 drachmes du texte 34. On pourrait être tenté d'en déduire que la somme à verser pour l'archiprêtrise était fixe. Mais les données de notre texte ne sont pas si claires.

Tout d'abord, la personne du verbe ἔδωκε / (1.7)

(1) On notera que l'epsilon de δέ n'a pas été élidé. On rencontre, de même, à cette époque, des hiatus fautifs même à l'intérieur de verbes ou de noms composés (cf. Gignac, t.2, p.318). Pour un autre exemple de δέ avec le même rôle, voir le texte 269 de Philae (E. Bernand p.346: le texte est daté de l'époque impériale d'après l'écriture; l'éditeur trouve ce δέ curieux: "On attendrait plutôt ἔδε après τὸ προβήνημα").

est incertaine. Cette barre oblique d'abréviation peut cacher une première ou une troisième personne du singulier.

La syllabe ΕΝ qui suit est énigmatique, à moins de ne pas tenir compte de la barre oblique (auquel cas on aurait la troisième personne du singulier, $\chi\sigma\omega\kappa/\epsilon\upsilon$)...

Quoi qu'il en soit, les lettres qui suivent, ΠΑΤCEMEΠAI, avec notamment ce groupe -ts-, n'évoquent pas un mot grec, mais bien plutôt un nom propre égyptien.

Enfin, le rapport syntaxique entre les deux verbes "donner" est obscur: à moins d'accepter l'idée d'une maladresse du rédacteur qui aurait répété le verbe à la première personne (pour ajouter un détail concernant cette offrande?), je ne vois pas d'autre solution que la "récupération" du $\kappa\acute{\iota}$ de la ligne 6 pour coordonner les deux verbes. Quoique l'ordre des mots donne plutôt l'impression d'une somme unique, on aurait alors deux offrandes: le prêtre aurait offert la première, soit un talent, pour l'archiprêtrise; un autre personnage (ou le prêtre lui-même?) aurait offert 700 drachmes pour une autre raison...

L.7-9:Ce premier texte se termine par la liste des gens associés à son proscynème par le prêtre. Leur nom est coordonné par $\kappa\acute{\iota}$ à celui du prêtre, de façon très abrupte, "par-dessus" la parenthèse sur l'offrande. Cette anacoluthie est choquante, mais courante à Kertassi.

Par ailleurs, le mot $\sigma\acute{\upsilon}\mu\beta\lambda\omicron\varsigma$ est apparemment

au datif, alors que le reste de la liste est régulièrement au génitif.

Enfin, la liste se termine par la mention d'ἔργων. C'est ici le deuxième emploi de ce mot dans un proscynème à Kertassi: nous l'avons déjà rencontré en 26, 7, texte dans lequel il suivait la mention du bétail. Je renvoie d'ailleurs au commentaire de ce texte 26, dans lequel j'ai déjà signalé que le contexte de ce texte-ci était intéressant: le temps du verbe πεποιηκᾶ <s>1 confirme en effet que le mot ἔργων signifie les "bâtiments". Ἔποιεῖν doit donc avoir le sens de "construire" et le parfait est employé à bon escient ("les bâtiments que j'ai réalisés à ce jour"). Mersès pourrait alors être un architecte ou du moins un entrepreneur. Sa présence dans des carrières (ainsi que celle de son frère(?) Psenchaêphthénis) serait alors toute naturelle.

LE SECOND TEXTE (1.10-16)

Une seconde inscription est exceptionnellement associée au proscynème du prêtre. Quoique sa facture soit plus négligée, elle a sans doute été gravée par le même lapicide, comme l'indiquent sa place et son dispositif: ainsi, le trait vertical qui est peint à sa droite sert

(1) La faute sur la terminaison est-elle une simple erreur du lapicide? L'orthographe n'est pas correcte par ailleurs... Une deuxième personne semble en tout cas tout à fait exclue.

en quelque sorte à l'intégrer dans le même cadre que le texte principal. Cela dit, son sens est énigmatique du fait de sa brièveté et plus encore de son caractère allusif.

Le seul élément clair pour le sens est la mention d'une "victoire" (νεύκηκη). La mention voisine d'un "vainqueur" en 30 (1.7/8) (texte daté de 224 p.C.) n'est pas beaucoup plus précise: tous les commentateurs précédents ont seulement suggéré de voir dans la date de ce texte 30 ("le 7 Pharmouthi, jour du "lit de roseau"(?) (καλκμών)") celle de ces jeux locaux. Ce rapprochement est plausible, mais cette date pourrait bien n'être que celle du proscynème et notre ignorance sur cette coutume apparemment locale est telle que je n'affirmerai pas, avec Zucker, que notre texte, qui est dépourvu de date, peut être daté du 7 Pharmouthi.

Il faut se fonder sur la construction du verbe νικῶ, qui semble être suivi d'un complément direct, ταύτην. Ce complément ne désigne visiblement pas les concurrents du vainqueur, ni sans doute l'épreuve qu'il a remportée¹. Un complément d'objet interne (comme νικῆν) serait également très difficilement acceptable, étant donné la relative qui suit.

Ce complément ne correspondrait-il pas plutôt au nom du prix attribué au vainqueur? Cette construction

(1) On attendrait alors plutôt un neutre.

attestée est en quelque sorte confirmée par l'existence du nom neutre $\nu\lambda\kappa\eta\tau\acute{\eta}\rho\iota\omicron\nu$, le "prix d'un concours". Il reste, dans ce cas, à trouver le nom féminin qui se cache derrière le démonstratif. La subordonnée relative ne nous y aide pas, avec son verbe passe-partout $\pi\omicron\lambda\epsilon\tilde{\iota}\nu$.

Par ailleurs, la situation d'énonciation n'apparaît pas clairement: qui parle ainsi à la première personne du singulier ($\nu\epsilon\nu\acute{\iota}\kappa\eta\kappa\alpha$) et à qui s'adresse-t-il avec ce pronom de la deuxième personne du singulier ($\sigma\omicron\iota$), dont la fonction par rapport à $\nu\epsilon\nu\acute{\iota}\kappa\eta\kappa\alpha$ est d'ailleurs également obscure (seul un datif d'"attribution" me paraît plausible...)?

Franz a proposé une solution, avec toutefois de profondes réserves: quelqu'un (Franz ne se prononce pas clairement sur $\xi\epsilon\rho\epsilon\acute{\upsilon}\varsigma$) s'adresserait au dieu Poursepmounis ($\sigma\omicron\iota$) en se glorifiant d'avoir remporté une "aroure" de carrières pour l'exploiter ("sibi sumpsit exercendam"). Cette interprétation, qui s'appuie sur la restitution du mot "aroure" sur le modèle de la soi-disant expression $\delta\ \nu\lambda\kappa\acute{\eta}\tau\eta\varsigma\ \tau\tilde{\omega}\nu$ (\cdot) $\alpha\rho\omicron\acute{\upsilon}\rho\omega\nu$ de 30, 7, a déjà été exposée et combattue dans le commentaire de ce texte 30, auquel il me suffira de renvoyer. On notera simplement ici que le sens donné à $\nu\lambda\kappa\tilde{\alpha}\tilde{\nu}$ ("se charger de") aussi bien qu'à $\pi\omicron\lambda\epsilon\tilde{\iota}\nu$ ("exploiter"?) est inacceptable.

La seconde interprétation (de Zucker et Roeder) consiste à sous-entendre au féminin un mot signifiant le "rameau", la "palme du vainqueur". Ainsi, Roeder

traduit¹: "Diesen (Zweig), den ich angebracht habe, habe ich, der Priester, dir [dem Gotte Pursepmunis] als Siegespreis errungen", soit "ce rameau, que j'ai réalisé (sc. représenté ici?), moi, le prêtre, je l'ai remporté comme prix pour toi (Pursepmounis)."

Mais Zucker et Roeder n'ont jamais déclaré quel nom féminin ils avaient en vue². En outre, le sens obtenu me semble très surprenant: un prêtre (qui se désignerait par le mot $\xi\rho\rho\epsilon\acute{\upsilon}\varsigma$, sans même le pronom $\epsilon\gamma\acute{\omega}$ ou le rappel de son nom) aurait participé à un concours (qu'il est pourtant plutôt susceptible d'avoir organisé et doté d'un prix), l'aurait remporté et aurait dédié au dieu local Pursepmounis (cavalièrement désigné par $\beta\omicron\upsilon\lambda$) la palme de la victoire, sous la forme d'une représentation de celle-ci gravée au-dessus du texte.

Je me risquerai à proposer une hypothèse légèrement différente, sans prétendre avoir pu résoudre ce problème irritant de façon assez convaincante.

Le "vainqueur" mentionné dans le texte 30 avait peut-être tout simplement obtenu comme prix de voir figurer son nom dans un proscynème gravé par le prêtre du moment. La paroi du spéos est en effet remplie presque uniquement par les textes de gens ayant exercé la prêtrise locale et, surtout à cette époque récente,

(1) Roeder, §436^a, p.174.

(2) Le féminin $\eta\acute{\iota}\kappa\epsilon\tau\eta\rho\acute{\iota}\kappa$, par exemple, ne désigne pas la palme du vainqueur, mais le rameau du suppliant.

où la façade s'est trouvée complètement remplie, cela a pu constituer un véritable honneur de pouvoir graver un texte à côté de celui du prêtre. C'est pourquoi je serais tenté de voir dans cette récompense (dont la nature semblait assez évidente à l'auteur du texte pour qu'il ne ressent pas le besoin de l'exprimer) l'inscription elle-même. Un mot féminin comme ἔπιγραφή ferait parfaitement l'affaire.

Le reste de la phrase supporte-t-il cette interprétation? Le verbe πολεῖν ne choque pas, dans la mesure où, par exemple, l'expression courante τὸ προκύνημα πολεῖν lui donnait déjà le sens de "(faire) graver", et l'expression adverbiale ἐπὶ κρηθῶ est également courante dans ce contexte à Kertassi.

Cependant, la situation d'énonciation reste obscure. Quel type de "victoire" le prêtre peut-il avoir remporté? Tous n'ont-ils pas gagné le droit de faire graver une inscription sur la façade du spéos? Cette "victoire" constitue-t-elle une simple référence à un événement local ou une allusion métaphorique à l'obtention de la prêtrise? Et quel est le statut de ce second texte? Commentaire du premier ou inscription supplémentaire due à une faveur spéciale?

La traduction proposée ne doit donc pas être considérée comme un résultat définitif.

ajouté au-dessus du cadre, sur une anfractuosit  du rocher. Apparemment, enfin, le d but du nom du pr tre (1.2) a  t  martel .

D'apr s la photographie de la pierre (pl.15) et celle de l'estampage (pl.34 b).

Fac-simil  d'apr s la pierre par Gau, pl.6, n 30, avec des remarques de Niebuhr ibid. p.17, n 30. (Franz, CIG n 5006). Fac-simil  d'apr s la pierre par Lepsius, pl.93, n 348; la position de l'inscription est indiqu e ibid. , pl.94; remarques suppl mentaires dans le Textband , "Notizbuch" p.10. La position de l'inscription a  t  indiqu e aussi par Roeder, pl.114; photographies de la pierre ibid. pl.68 et 70. Publi  d'apr s la pierre par Zucker, n L.348, p.121. (Bilabel, SB 8487). D'apr s la pierre, A.Bernand (5), n 15, p.524.

- a. 1  ηλκυσε λίθ[ο]υ σ.
- b. Τὸ προσκ ννημα θας,  ερέ-
 ως γόμου, καὶ τῶ[ν] τέκνων καὶ
 4 τῆς συνβιωσεως καὶ τῶν εὖν
 αὐτοῦ, ἀπὸ τοῦ γόμου γεν-
 όμενος τοῦ  βδόμου
  τους Γορδιανε,   ( τους). Τὰ  ν-
 8 αδοθέντα ὑπ'  μοῦ ὑ-
 π ρ τῆς  ρχιερεοσύνης
 (δραχμαὶ)  χ ὀνόματος Πουρβεπμου-
 νεως χάριν  π'  γκθῶ,
 12 ( τους)    ντανίου Γορδιανε, Φαμεν-
 ωθα.

a) "Il a fait transporter 200 pierres."

b) "Voici l'acte d'adoration de (...)bas, prêtre d'un chargement (de pierres), et (celui) de ses enfants, de sa compagne (?) et de ceux qui sont avec lui, (lui) qui s'est occupé de ce chargement (de pierres) la septième année de Gordien, l'an 7. La somme que j'ai versée pour l'archiprêtrise, en l'honneur de Poursepmounis, pour le bien, se monte à 5600 drachmes. L'an 7 d'Antoine Gordien, le 1er Phamenôth."

DATE: Ce texte est daté du 1er Phamenôth de l'an 7 de l'empereur Gordien III, ce qui correspond au 26 février 244 p.C.

On remarquera les sigles de l'année et de la drachme et la forme du nu, presque semblable à un éta.

L.1 : ΗΑΚΥCΘ, la pierre (pour ^εΕΛΚΥCΘΕ, Zucker).

La pierre porte ΛΙΟ.ΥC ε, avec lambda et iota liés, pour λίθους ε, Zucker.

L.2 : Le début d'un nom propre terminé par -βκς a disparu: il semble avoir été martelé.

L.5 : ΑΥΤΟ, la pierre.

L.7 : Γορδικνε est pour Γορδικνοῦ.

ζ ζ (bien noté par Lepsius et Zucker), pour ἔτους.

L.8 : ΑΝ/ΑΔΘΘΕΝΤΑ a été corrigé arbitrairement en ἀνα(λω)θέντα par Franz, suivi par Bilabel.

L.9 : ΑΡΧΙΕΡΕCΥΝΗC, la pierre, pour ἀρχιερωδύνης.

L.10 : La pierre porte $\int \bar{\epsilon}X$: Lepsius $\int \bar{\epsilon}X$; Zucker,
 $\int \epsilon X$ (sans le sigle des milliers), pour "(δραχμαί)
 $E\chi = 5600$ "; Gau $\bar{\pi} EX$, d'où Niebuhr, Franz et Bilabel
(L) $E\chi(\rhoυεο\tilde{\iota})$ ou $\chi(\rhoυε\tilde{\alpha})$.

L.12 : $L\bar{Z}$, la pierre.

L.13 : Gravée en-dehors du cadre, en prothésis,
sous le milieu de la ligne précédente.

Le bilan technique de la mission à Kertassi (Texte a)

La place du bilan, qui précède le proscynème, ne doit pas induire en erreur: il a été ajouté après coup, c'est-à-dire à la fin de la mission du prêtre à Kertassi. C'est pourquoi il n'a pu prendre place à l'intérieur du cadre.

A propos de ce type de bilans, on pourra se reporter au commentaire du texte 20.

Le nombre de pierres, 200, malgré son importance relative, correspond plutôt à des travaux de restauration qu'à la construction d'un bâtiment.

Le proscynème (Texte b)

L.2: De façon tout à fait exceptionnelle, le nom du prêtre a été partiellement mais efficacement martelé: il est impossible de le reconstituer.

Quelle peut bien être la raison de ce martelage volontaire du nom d'une personne qui a exercé, avec la prêtrise, la plus haute charge religieuse locale?

On relève dans l'édition par Griffith des inscriptions démotiques de Philae deux exemples de ce

martelage touchant, de même, le nom de personnes privées. Assez évasif à propos du texte 35¹ ("[le nom propre] must have been erased with intention"), cet auteur évoque nettement la malveillance comme cause de cette pratique à propos du texte 170 : "The name [sc. Pete-(hor)] has been maliciously destroyed."² Sans doute s'agit-il donc ici aussi d'un envieux, d'un ennemi personnel du prêtre. Les Egyptiens, on le sait, avaient d'ailleurs la hantise de tels traitements et cherchaient à s'en préserver par des formules de malédiction "préventives" à l'égard de ceux "qui effaceraient le texte", signe que cette pratique existait.

L.3-5: Il est habituel que le prêtre associe à son acte d'adoration tous ses proches, à commencer par sa famille. La mention de ses enfants, $\tau\acute{\epsilon}\kappa\upsilon\omega\nu$, est donc naturelle. Mais le nom qui suit, $\epsilon\upsilon\chi\beta\acute{\iota}\omega\varsigma$, est beaucoup plus étrange.

Ce mot abstrait peut désigner les relations entre époux. Il semble faire office dans ce texte de mention de l'épouse ($\epsilon\upsilon\chi\beta\acute{\iota}\omega\varsigma$)³.

Zucker considérait que le groupe $\omicron\epsilon\ \beta\acute{\upsilon}\nu\ \alpha\upsilon\tau\acute{\omega}$

(1) Griffith, I, Philae, p.48.

(2) Ibid., pp.71-72.

(3) E.A. Sophocles, Greek lexicon of the Roman and Byzantine periods (from 146 a.C. to 1100 p.C.) (1900), s.v., renvoie à un passage (Tischendorf, 31,26) du Siracide, partie de la version grecque de la Bible dite des Septante, datant du 3ème s. a.C.: "wife?"

ἀπὸ τοῦ γόμου constituait une variante de l'expression plus courante οἱ ἀπὸ τοῦ γόμου (il semble comprendre "et de ceux qui, avec lui, appartiennent à l'association du Gomos")¹. Les professionnels qui ont aidé le prêtre sont en fait simplement désignés par l'expression οἱ εὖν ἀντῶ. Quant au participe γερόμενος, il n'a pas pour attribut le mot "prêtre", comme on l'a suggéré auparavant, mais le groupe ἀπὸ τοῦ γόμου. Zucker avait, de même, refusé cette construction en 51, 4-5, texte dans lequel la participle apposé est, comme ici, rejeté loin de son référent.

L.6-7: Le complément de temps qui suit indique la "date" de la prêtrise ("dans le courant de l'année ...").

On remarquera la double formulation de la date: le nombre de l'année de règne et le mot "année" sont exprimés deux fois, d'abord en toutes lettres puis grâce à des sigles (chiffre et sigle de l'année). On ne retrouve cette particularité à Kertassi que dans le texte 42.

Le nom de l'empereur, Γορδικνε, possède une terminaison particulière, qui ne doit rien au latin ni au grec. Il s'agit en fait du premier exemple net à Kertassi de déformation d'un mot grec² sous l'influence

(1) Zucker, §9, p.27, rubrique 2, et §13 p.33, où il cite l'apposition en la faisant commencer au participe. West et Johnson, de même (p.182): "and for his fellow members of the guild".

(2) En l'occurrence, il s'agit d'un nom d'origine latine, mais cela ne change rien: les Egyptiens n'en connaissaient que la transcription grecque.

de la langue égyptienne. On retrouvera cette terminaison - ε , qui est effectivement d'origine égyptienne, à la fin du nom Μωρε , nom d'origine purement grecque, en 59 ,3. Zucker évoquait à ce propos la terminaison semblable de nombreux noms coptes, auxquels on peut comparer le nom Πατερηε de notre texte 60 .

De même que dans le texte 38 , ce nom de Gordien ne peut désigner que Gordien III. Le nombre de l'année de règne permet en effet d'exclure sans aucune hésitation le bref règne de Gordien 1er (et de son fils homonyme), grand-père de Gordien III. On trouve dans le texte 42 une titulature aussi réduite pour l'empereur Philippe, mais dans ce second proscynème, la date en fin de texte ne répètera pas le nom de l'empereur, alors qu'ici (l.12) il sera repris sous une forme plus étoffée.

L.7-11: Comme les autres textes appartenant à cette série, ce proscynème fait état de sommes versées pour l'"archiprêtrise", évoquée pour la première fois dans le texte 34 .

La somme de 5600 drachmes versée par notre prêtre est tout à fait comparable à celle qu'ont versée les deux autres archiprêtres, auteurs de 34 et de 40 , à des dates voisines.

Cette inscription comporte une seconde preuve de la piété de ce personnage: il a en effet fait figurer sur l'oreille gauche du cadre le signe hiéroglyphique

du nom d'Isis, que j'ai évoqué dans la présentation de de cette inscription. Isis étant la seconde divinité locale de Kertassi, où elle est d'ailleurs mentionnée le plus souvent sous le nom égyptien local de Srouptichis, il est évident que c'est intentionnellement que l'on a fait figurer son nom sous cette forme hiéroglyphique à côté d'un texte qui célèbre uniquement l'autre dieu local, Poursepmounis.

Roeder souligne que l'auteur de ce texte, de même que le lapicide, ne dominait sans doute pas l'écriture hiéroglyphique. Il interprète l'emploi de ce signe isolé, qui plus est associé à un signe purement décoratif (la fleur de lotus), comme la survivance d'un hiéroglyphe connu avec un nouveau statut d'idéogramme ou de "symbole".¹

Ce témoignage sur la connaissance traditionnelle de quelques caractères hiéroglyphiques chez des gens qui ne font pourtant pas partie d'un clergé spécialisé est intéressant pour l'histoire de la diffusion et de la disparition progressive de cette écriture. Un seul autre emploi de hiéroglyphes a été signalé dans les textes de Kertassi: il s'agit, selon Zucker, de deux signes gravés à la fin du texte 45 (1.12).

(1) Roeder, t.1, §353, p.137: "Vergesse man nicht, dass es sich um Leute handelt, welche die Hieroglyphen nicht mehr kannten, und für die deshalb ein solches Symbol besonderen Wert haben musste", soit: "n'oublions pas qu'il s'agit de gens qui ne connaissaient plus les hiéroglyphes et pour lesquels un tel symbole devait posséder un sens isolément".

L.12-13: La vraie date du texte a pris place à la fin de l'inscription, comme c'est le plus souvent le cas.

La titulature impériale, plus longue que celle qui précède, comporte, en plus du cognomen Gordianus, le gentilice de l'empereur, Antonius. P.Bureth¹ n'a relevé qu'une autre attestation de cette titulature encore très sobre.

Cette date du 1er Phamenôth de l'an 7 de Gordien III équivaut au 26 février 244 p.C. Zucker l'a élucidée sans difficulté.

Le bilan gravé au-dessus du proscynème doit être postérieur de quelques jours, voire, au plus, de quelques semaines à cette date.

(1) Bureth, p.113.

41. ACTE D'ADORATION D'UN PERSONNAGE AU NOM MUTILE,
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES ET ARCHIPRETRE,
PRECEDE DU BILAN TECHNIQUE DU TRANSPORT.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, première rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, à 0,35 m du montant de la porte, en bas, à 1,18 m du sol (voir pl.61).

Inscription de 13 lignes.

Dimensions: hauteur 33 cm, longueur 47 cm. Hauteur des lettres: de 15 à 25 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. La partie supérieure de l'oreille gauche a disparu à cause d'un trou pratiqué dans la paroi à cet endroit. Selon Zucker, l'oreille droite était ornée d'une fleur de lotus peinte; la reproduction qu'en donne Roeder¹ révèle une fleur à trois boutons surmontant une espèce de croix ansée, forme que le lapicide a donnée à la base de la tige. En outre, selon Zucker, l'oreille gauche était ornée, quant à elle, de traits non identifiables. Mais Roeder a reproduit² le signe hiéroglyphique d'Isis (un trône), peint à droite d'une fleur à sept boutons. Par ailleurs, la fin de la date (1.13) a été gravée sous le cadre et le bilan du transport de pierres (1.1) a été

(1) Roeder, pl.115 p (ce dessin a été reproduit ici-même, pl.58).

(2) Roeder, p.136.

42. ACTE D'ADORATION DE PSENTOUAXIS, SURNOMME PANOURIS,
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, à droite de la façade principale, première rangée d'inscriptions depuis le coin, à 2,65 m du sol et à 0,25 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.16a, 61 et 63).

Inscription de 10 lignes.

Dimensions: hauteur 32 cm, longueur 51 cm. Hauteur des lettres: de 25 à 30 mm; interlignes: 15 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Selon Zucker, l'oreille gauche était ornée d'un serpent—uraeus peint. La ligne supérieure du cadre a été prévue trop longue et la ligne verticale de droite a été maladroitement prolongée vers le bas. La fin des lignes 2 et 10 et le début de la ligne 3 empiètent sur ce cadre. La hauteur des lettres est variable.

D'après la photographie de la pierre (pl.16 b) et celle de l'estampage (pl.35 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°34, avec un commentaire de Niebuhr ibid., p.17, n°34. (Franz, CIG n°5008 et "Addenda", p.1240). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°328; position de l'inscription indiquée ibid. pl.94; remarques complémentaires dans le Textband V, "Notizbuch", p.11. Position de l'inscription indiquée par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.77. Publié d'après

la pierre par Zucker, n° L.328, p.108. (West et Johnson, pp.182-183, avec transcription en minuscules et traduction, et, pp.94-95, un commentaire sur les sommes mentionnées). (Bilabel, SB 8490). D'après la pierre, A.Bernand (5) n°3, p.524.

1 Τὸ προβύνημα Ψετουαξίς Παν-
ουρις, ἑρεὺς γόμου, καὶ τῆ γυνεκὶ αὐτοῦ
καὶ τῶν τέκνων καὶ τοὺς φειλου-
4 τες αὐτὸν κατ' ὄνομα καὶ
τῶν σὺν αὐτῷ, ἀπὸ τοῦ γό-
μου γενόμενος δευτέρου
ἔτους Φιλίππου, (ἔτους) β//. Τὰ ἀνα-
8 δοθέντα ὑπ' ἐμοῦ (δραχμαὶ) κφ ὑπὲρ ὀνό-
ματος Θεοῦ Πουρσεπμουνεως
χάριν ἐπ' ἀγαθῶ, (ἔτους) β// Φάρμουτι κε.

" Voici l'acte d'adoration de Pse(n)touaxis, (surnommé) Panouris, prêtre d'un chargement (de pierres), et (celui) de son épouse, de ses enfants, de ses amis, dont il a prononcé le nom, et de ceux qui sont avec lui, (lui) qui s'est occupé de ce chargement (de pierres) la deuxième année de Philippe, l'an 2. J'ai versé (520?) drachmes en l'honneur du dieu Poursepmounis, pour le bien. L'an 2, le 25 Pharmouthi."

DATE : Cette inscription est datée du 25 Pharmouthi (soit du 20 avril) de l'an 2 du règne de Philippe (dit "l'Arabe"), c'est-à-dire du 20 avril 245 p.C.

L.1 : Ψετουαξίς est pour Ψεντουαξίς.

L.1/2 : La pierre porte ΠΑΝ /ΟΥΡΙΑ, l'espace blanc correspondant à une cassure de la pierre.

L.2 : ΤΗ ΓΥΝΕΚΙ, la pierre, pour τῆ γυναικί.

En fin de ligne, également au-delà du cadre, on lit, semble-t-il, ΑΥΤΟΙ (Zucker, dans son appareil critique), peut-être pour αὐτῶ : Zucker αὐτοῦ ; Lepsius ΑΥΤΟΥ.

L.7 : La pierre porte IB//, pour (ἔτους) B// (Zucker, Wilcken).

L.7-8 : ΤΑ ΑΝΑ/ΔΟΘΕΝΤΑ, la pierre (Zucker, Lepsius).

L.8 : La pierre porte l'indication d'une somme. On lit <ΚΦ, pour (δραχμῶν) ΚΦ, avec un kappa qui présente ici une forme un peu originale¹ : c'est Wilcken qui a proposé le premier d'interpréter le signe < comme étant le sigle de la drachme. Il proposait ensuite de corriger le nombre K en un gamma surmonté d'un signe indiquant les milliers et comprenait donc 3500. Il a été suivi par Zucker,² qui a copié le kappa sous la forme † et l'a résolu en τριεχίλις ce qui correspond à la lecture ΓΦ. Kubitschek, suivi par Heichelheim, voyait pour sa part dans ce kappa un " stigma ", soit le chiffre 6, et comprenait donc " 6500 drachmes

(1) On la retrouve toutefois dans plusieurs autres textes de Kertassi (en 2, en 40 (1.7,9,12), en 48 (1.5) et en 67,3).

(2) Zucker, p.108 et p.78 en bas.

CKφ, Niebuhr (soit 220 (CK) pièces désignées par la lettre φ), d'où Cavedoni CK (220) φ (όλλεις); CM φ (soit "240 fois 500"), Blancard.

L.10 : IB//, pour ^{2'}εως Β (omn.edd.).

Le nom du mois est écrit ΦΑΡΜΟΙΤΙ, ces trois dernières lettres étant liées: Zucker, qui lisait ΦΑΡΜΟΓΠΙ, a transcrit cette lecture Φερμουτι.

Ce texte, qui constitue le premier des deux proscynèmes du nommé Psentouaxis, est très proche, par sa formulation, des textes 34 et 41 (et, dans une moindre mesure du texte 40), dont les dates sont d'ailleurs voisines de la sienne.

L.1-2: Le prêtre porte le nom de Psentouaxis, déformé par la chute du nu, et le surnom de Panouris.

Le premier nom est peut-être typique de Kertassi. Il est attesté en 32, 1.

Le second nom, dont le statut de surnom ne fait pas de doute malgré sa place (car sa seconde formulation, en 46, 4, est très nette, comme Zucker en avait déjà fait la remarque), est peut-être également porté par le père d'un autre prêtre en 29, 5: mais ce dernier texte n'est pas sûr.

Dans son étude sur les noms propres, Hopfner n'a pas hésité à proposer deux interprétations différentes de ce nom Panouris¹. Il le définit d'une part comme

(1) Hopfner, respectivement s.v. "Mut", n044, p.37, et s.v. "Onuris", n050, p.40.

"celui (c'est-à-dire l'adorateur) du vautour femelle", le vautour étant selon lui l'animal sacré, entre autres, de la déesse Mout, et d'autre part, à la suite de Ranke, comme "celui d'Onouris", dieu de This (Abydos).

Ce prêtre ne nous fournit aucune information directe sur sa prêtrise, si ce n'est sa date (1.5-7) et le montant d'une offrande au dieu local Poursepmounis (1.7-10), dont le rapport avec cette charge de prêtre reste à déterminer. Le second texte de notre personnage, 46, nous apprendra en outre, a posteriori, que Panouris a dépensé 20 pièces d'or à l'occasion de cette première mission à Kertassi.

L.2-5: Du point de vue syntaxique, on retrouve une grande confusion dans l'emploi des cas. Zucker a signalé à juste titre qu'en revanche, la langue du second texte de Psentouaxis était tout à fait correcte.

Du point de vue sémantique, enfin, on notera que la comparaison de ce texte avec le second texte de ce prêtre, 46, prouve très nettement que les deux mots γύνη et σύμβλος étaient synonymes pour les auteurs des textes de Kertassi.

L.5-7: Comme en 41, 5 et de façon aussi irrégulière du point de vue syntaxique¹, le rédacteur de ce texte a précisé ensuite en quelle année Psentouaxis était venu à Kertassi.

(1) Le participe apposé, γένόμενος, est au nominatif, comme le nom du dédicant (1.1-2) alors qu'il est représenté dans le contexte proche par le pronom de rappel αὐτῷ au datif.

L'interprétation de cette date ne pose aucun problème, M.Julius Philippus, dit Philippe l'Arabe, étant le seul à avoir porté ce cognomen de Philippe. Ce texte date donc de l'année 244/245 p.C. Comme en 41, la date est d'abord exprimée "en toutes lettres", puis sous une forme abrégée.

La résolution du sigle I comme désignant l'année ne peut faire de doute étant donné la (double) confirmation de la date, aux lignes 6 et 10. Le texte 41 présente d'ailleurs un sigle voisin, en forme de barre verticale brisée, qui a fort bien pu évoluer en simple barre verticale. C'est ainsi que l'expliquait Zucker, après Wilcken¹.

L.7-10: La formulation de cette offrande en l'honneur du dieu local Poursepmounis ressemble à celle des autres textes de cette série (34, 40 et 41), mais ce texte se distingue des trois autres par l'absence, très gênante, de la destination précise de la somme, aggravée par la difficulté de la lecture de son montant. Dans ces trois textes, je le rappelle, il s'agit d'une somme de 5600 à 6600 drachmes (le texte 40 présente sur ce point une légère incertitude) qui a été offerte pour l'archiprêtrise.

Tous les savants qui se sont penchés sur les signes délicats correspondant clairement ici à une somme, à savoir <KΦ, ont adopté la même stratégie pour

(1) U.Wilcken, "Zum Curs der aegyptischen Drachme", Zeitschrift für Numismatik XV (1887), n.1, p.328.

en découvrir la signification: ils ont assimilé cette somme aux vingt pièces d'or que Psentouaxis déclare (en 46 ,9-10) avoir versées τῷ πρώτῳ (γ)όμῳ et c'est à l'aide de cette "clé" supposée qu'ils ont tenté d'interpréter notre texte.

Les uns ont vu dans CK un nombre (en l'occurrence 220) et dans le phi qui suit le sigle d'une monnaie.

Ainsi, Niebuhr a proposé de comprendre "220" pièces de monnaie désignées par "le signe Φ". Mais il avouait cependant qu'aucune monnaie connue n'équivalait ainsi au onzième d'une pièce d'or !

Franz, pour sa part, a rapporté une suggestion de Cavedoni¹, selon lequel ("haud improbabiler", commente Franz) la lettre phi constitue l'abréviation du mot φολλίς, transcription grecque attestée du latin follis. Cette solution a été reprise, plus récemment, par Bilabel.

Ce mot a effectivement désigné une monnaie romaine, mais Mommsen², qui était, de ce fait, tenté de corriger le texte, a signalé à juste titre que cette monnaie n'existait pas encore à la date de notre texte, en 245 p.C. Ce savant attribuait en effet sa création à Constantin. Le fait qu'elle semble avoir été introduite par Dioclétien vers 295 p.C., avec une valeur de 25

(1) Cavedoni, "in litteris provocans ad Mem. Acad. inscr. t.XXVIII, pp.726-7" (Franz, p.1240).

(2) Mommsen, Geschichte des römischen Münzwesens (1860), p.729, n.224.

deniers¹, ne nuit pas au raisonnement.

La reconstruction invraisemblable de Louis Blancard, cité par U. Wilcken², est de la même veine, avec ces deux circonstances aggravantes que le nombre est corrigé (CM, 240, remplace CK, 220) et que les pièces dont il suppose l'existence pour les besoins de la cause (d'une valeur d'un 240ème du denier) ne seraient désignées par aucun sigle.

Wilcken a mis fin à cette première série de solutions fantaisistes en reconnaissant dans le premier signe le sigle de la drachme. On lit en effet < et non pas C³. Ce sigle <, différent du signe courbe que l'on rencontre dans d'autres textes de Kertassi, est bien connu.

Il restait à comprendre le nombre qui suit, à savoir KΦ. Etant donné la valeur numérique normale du phi (c'est-à-dire 500), les éditeurs précédents ont cherché derrière ce kappa le nombre des milliers. Or la valeur normale du kappa (20), soit 20.000 (en admettant

(1) Voir sur ce point A.Segrè, "Inflation and its implications in early Byzantine times", Byzantion XV (1940-1941), p.253 et p.263. Cf. aussi A.H.M.Jones, "The origin and early history of the follis", Journal of Roman Studies XLIX (1959), pp.34sqq.

(2) Wilcken renvoie à Louis Blancard, "L'Aureus Romain se divisait en six-millièmes au milieu du III^e siècle après J.C." (Marseille, sans date).

(3) Le sigma lunaire que plusieurs éditeurs ont cru pouvoir trouver sur la pierre ne pouvait d'ailleurs signifier "200", ce chiffre étant constamment noté à Kertassi par le signe Γ.

que le signe indiquant les milliers ait été omis) ne peut convenir. La formulation "20.500 drachmes" serait en effet très choquante (pour les grosses sommes, on utilisait systématiquement l'unité de compte traditionnelle du "talent", valant 6000 drachmes). Le montant de cette somme semblerait d'ailleurs disproportionné.

Le kappa , dont la forme est un peu "irrégulière"¹ a donc été corrigé, et ce de deux façons différentes.

Wilcken, suivi par Zucker et, avec une certaine hésitation, par Johnson et West², a proposé de voir dans ce kappa un gamma surmonté du sigle des milliers, soit le chiffre 3000. Mais c'est faire peu de cas de la haste inférieure droite de ce kappa . En outre, le signe des milliers ne serait pas courbe (alors qu'il est courbe en 41,10) et serait posé sur un gamma de taille bizarrement réduite...

On notera que cette proposition, qui aboutit à la lecture de < (Γ)ϕ comme "3500 (drachmes)", a été déformée par West et Johnson, puis par A.Segrè, qui ont cru que Wilcken comprenait "2500 drachmes".

Enfin, Kubitschek³ a proposé de comprendre "6500

(1) Sa haste supérieure droite n'est pas oblique, mais horizontale et sa haste oblique inférieure ne la rejoint pas au milieu de la lettre; des formes voisines sont attestées à Kertassi.

(2) West et Johnson, p.94, qui se réclament, semble-t-il indûment, de l'autorité de Segrè.

(3) Kubitschek in Quinquennium der Antiken Numismatik , Vienne (1896), pp.104 sqq.

drachmes", sans doute en voyant dans le kappa une forme un peu maladroite du chiffre 6. Il a été suivi par Heichelheim¹. Ces auteurs pensaient sans doute à la forme courante en Egypte d'une espèce de 5 sans la fin de sa boucle. Ils ont sans doute, en outre, été influencés par le montant des offrandes mentionnées dans les textes voisins pour l'archiprêtrise.

Cette correction est également peu vraisemblable. Le chiffre 6 prend systématiquement dans nos textes la forme C.

Malgré l'incertitude du texte, plusieurs spécialistes de l'économie antique ont cherché à utiliser les données de notre texte. A cause du maintien de la monnaie grecque en Egypte, il se pose en effet d'intéressants problèmes de conversion qui peuvent révéler si la monnaie a gardé son cours officiel ou si, au contraire, la monnaie en or a bénéficié d'une plus-value, signe de la faiblesse de la monnaie (signe qui annoncerait, à cette époque, les débuts de la forte inflation qui sévit à la fin de ce 3^e siècle).

Ces auteurs, après avoir adopté la lecture "2500", "3500" ou même "6500 drachmes", ont donc comparé ce montant aux 20 pièces d'or de 46. La "traduction" de

(1) F.Heichelheim, "Zur Währungskrisis des römischen Imperiums im 3.Jahrhundert n.Chr.", Klio XXVI (nouvelle série vol.8), Heft 1 (1933), p.103.

ces vingt aurei en drachmes aurait dû être "2000 drachmes", l' aureus romain correspondant à 100 drachmes égyptiennes. Ces auteurs ont donc affirmé que la drachme égyptienne s'était déjà dépréciée par rapport à l' aureus latin à cette date de 249 p.C., dans des proportions variant selon la correction qu'ils avaient choisi d'adopter¹.

Seuls A.Segrè et Louis C.West (qui rappelle dans son article² les conclusions chiffrées, toutes différentes, de Kubitschek, Mickwitz et Heichelheim) ont eu la prudence de renoncer à exploiter dans ce débat difficile des données aussi incertaines, toutes obtenues par correction.

Qui plus est, cette équivalence même qui a été admise par tous les commentateurs précédents entre les 20 aurei de 46, 10 et notre somme de "(..)500 drachmes" et qui est à l'origine de toutes ces réflexions doit être remise en cause: comme on pourra le lire dans le commentaire de ce texte 46, cette somme de 20 aurei correspond en effet aux dépenses "professionnelles" que Psentouaxis a dû affronter en prenant en charge ce transport de pierres et n'a donc rien à voir avec l'offrande religieuse mentionnée ici.

Pour en revenir, finalement, à la lecture de la

(1) Voir par ex. Zucker, §56, p.78; Hultsch (P.W. , s.v. Münzwesen, col.482): "der Denar sank sehr rasch".

(2) Louis C.West, "The Roman gold standard and the ancient sources", American Journal of Philology , LXII (1941), p.291.

somme (à propos de laquelle nous ne disposons plus d'aucun critère d'évaluation), je proposerai sous toutes réserves¹ une nouvelle interprétation qui éviterait toute correction du texte. Il pourrait s'agir éventuellement d'un nombre à lire de façon "rétrograde", soit "520" (sur la pierre "20-500") . Cette formulation n'est pas autrement attestée à Kertassi et n'est pas courante, mais on ne peut douter de son existence. Salomon Reinach² expliquait ainsi l'origine de cet usage qui nous semble étrange: "En général, les dizaines sont placées à droite et précédées des centaines et des milliers, mais cette règle souffre de nombreuses exceptions, surtout dans la désignation des sommes inférieures à mille. Non seulement les chiffres sont souvent disposés dans l'ordre inverse, mais ils le sont parfois dans un ordre quelconque, parce que les Grecs ont ignoré le principe de la numération moderne qui attribue aux chiffres, en dehors de leur valeur propre, une valeur de position (...). Dans les inscriptions attiques, l'inversion des caractères est rare et ne paraît guère qu'à une époque assez basse³ (...). Elle est surtout fréquente dans les

(1) M. Bernard Boyaval, à qui j'ai soumis ce texte, pensait également à cette possibilité. Je reste néanmoins le seul responsable de cette proposition.

(2) Salomon Reinach, L'épigraphie grecque (18..), p.222.

(3) Leslie Threatte évoque cinq exemples de cette notation dans des inscriptions de l'Attique romaine, t.1, p.114.

indications de date des inscriptions macédoniennes, thraces, tauriques et syriennes".

Ce montant de 520 drachmes semble plausible, qu'il s'agisse d'une simple offrande ou même de la somme versée à l'occasion de la prêtrise, la variété des dons du nommé Makreinos prouvant qu'il n'existait pas, en la matière, de minimum imposé.

L.10: Ce texte date précisément du 20 avril 245, soit juste un peu plus d'un an après le texte précédent, de même facture et de même composition.

Le nom du mois a reçu la forme $\Phi\alpha\rho\mu\omicron\upsilon\tau\epsilon\iota$.

(1) Peut-être est-ce cette même confusion entre $\omicron\upsilon$ et $\omicron\upsilon$ (Gignac, t.1, p.215) qui est à l'origine de la forme $\kappa\upsilon\tau\omicron\upsilon$ de la ligne 2.

avec position de la pierre indiquée pl.114. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.342, p.117. (Bilabel, SB 8486). Photographie de la pierre par Hans D.Schneider, Taffeh (1979), ill.72 p.73.

$\bar{\Sigma}$ 1 Τὸ προκύνημα
Γαίου Ἰουλί(ου) Μακρίνου,
ἱερέως γόμων
4 ἑπτά ἐπὶ χρ(υσοῦς) σίς,
καὶ τῆς συμβ(ίου)
καὶ τῶν τέ-
κνων, ἐπ' ἄγ(αθῶ),
8 (ἑτους) γ Πκυνι.

"Numéro 7. (Voici) l'acte d'adoration de Gaios Ioulios Makrinos, prêtre de sept chargements (de pierres) moyennant 216 aurei , et (celui) de sa femme et de ses enfants, pour un bien, l'an 3, au mois de Pauni."

DATE: L'inscription est datée du mois de Pauni (26 mai-24 juin) de l'an 3 du règne d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il ne peut s'agir que de l'empereur Philippe et de son fils ou de Trebonianus Gallus et Volusianus. Cette date correspond donc à mai-juin 246 ou 253 p.C.

Le chiffre $\bar{\Sigma}$ a été signalé par tous les éditeurs.

L.2 : Abréviation de Ἰουλί(ου) en ΙΟΥΛ'.

L.4 : χρυσοῦς (omn. edd.) a été abrégé en ΧΡ'.

ΕΙΚ, la pierre.

L.5 : Zucker a noté fidèlement l'abréviation de CYMBIOY en CYMB'.

L.7 : Abréviation ΕΤΤΑΓ, pour $\epsilon\tau\prime\kappa\gamma\kappa\theta\tilde{\omega}$.

L.8 : Le début de la ligne n'a pu être utilisé par le lapicide en raison de trous dans la pierre.

La pierre porte Λ Γ ΠΑΥΝΙ. Lepsius a souligné (c'est-à-dire pointé) cette date, à l'exception du sigle de l'année.

Ce texte est le septième des huit actes d'adoration du nommé Makreinos.

Comme d'habitude, Makreinos a signalé son inscription à l'attention des lecteurs par un numéro (ici 7, pour 7) qui indique son rang dans la longue série de prêtrises de ce personnage.

L.2: Le nom de Makreinos se présente ici sous sa forme définitive, ce personnage ayant adopté un vrai nom romain à compter de son sixième proscynème, 39 (de 243 ou 249 p.C.). Ses tria nomina ont été astucieusement gravés sur une seule ligne grâce à l'abréviation du gentilice Julius .

L.3-4: La ligne 8 nous livrera la date de cette prêtrise. Cette ligne 4 nous permet de calculer combien il a dépensé à cette occasion, puisque, comme il l'a fait systématiquement pour ses derniers textes à partir de 36 , il a fait figurer ici le total des sommes

qu'il avait déboursées depuis sa première prêtrise.

La formulation qu'il a choisie pour exprimer cette somme est différente de celle des textes précédents. En revanche, elle a été gardée dans son huitième texte (48), dans lequel on lit (1.7): $\epsilon\pi\acute{\iota}$ χρυσοῦς $\overline{\epsilon\mu}$. Nous pouvons donc affirmer, sur la foi de ce passage, que la préposition $\epsilon\pi\acute{\iota}$ devait être suivie ici du datif, soit χρ(υσοῦς), comme les éditeurs précédents l'avaient compris. Cette préposition, que les éditeurs précédents, y compris Zucker, n'ont pas traduite, a ici le sens de "moyennant". Makreinos s'était contenté (sans doute) d'un datif seul pour exprimer la même idée en 36, 3. Cette formulation n'implique en rien que cette offrande ait possédé un caractère contraignant.

Les commentateurs précédents (Niebuhr et Zucker) n'ont pas réussi à établir précisément quelle somme Makreinos avait dépensée lors de cette septième prêtrise. Pour ma part, je crois avoir pu établir que la somme dépensée pour les six premières prêtrises était de 140 aurei (39, 9). Il s'ensuit que Makreinos a versé exactement pour cette septième charge la somme exceptionnellement élevée de 76 aurei, différence entre nos 216 aurei et les 140 aurei de 39.

Toutes les autres offrandes de Makreinos se situant entre 16 et 34 aurei seulement, comment expliquer cette augmentation soudaine?

Il ne peut s'agir d'une évolution de l'institution ni d'un signe précoce d'inflation, puisque, pour sa

huitième et dernière prêtrise, Makreinos ne versera que 24 aurei . Cette décision n'a aucun rapport non plus avec l'acquisition par Makreinos de la citoyenneté romaine, qui est antérieure à sa sixième prêtrise.

La seule explication que j'y verrais, sous toutes réserves, c'est que Makreinos, dont la fierté, voire la vanité, est indiscutable, a peut-être ressenti le besoin d'augmenter le montant de ses offrandes pour, si je puis dire, maintenir son "image" de plus grand bienfaiteur de Kertassi, de "prêtre" le plus généreux. C'est en effet précisément à l'époque de ce texte¹ que trois autres prêtres déclarent avoir versé pour une "archiprêtrise" dont la nature est obscure des sommes très importantes (exprimées cette fois en talents et en drachmes). Ces sommes semblent justement être de l'ordre de 55 à 67 aurei . La coïncidence me semble trop forte pour qu'on ne soit pas tenté de voir dans les 76 aurei de Makreinos une espèce de surenchère.

L.5-7: L'expression adverbiale $\epsilon\pi' \kappa\gamma\alpha\theta\omega$ a été si fortement abrégée qu'Avi-Yonah, qui n'a pas relevé d'autre exemple de cette abréviation $\epsilon\pi' \kappa\gamma-$, a suggéré de façon invraisemblable de la résoudre en $\epsilon\pi' \kappa\gamma (\alpha\theta\omega\varsigma)$, adjectif que l'on rencontre deux fois dans nos textes.

L.8: L'inscription est datée du mois de Pauni (26 mai-

(1) Voir les textes 34 (de 234/235), 41 (de 244), 42 (de 245) et 40 (vers 243-250).

24 juin) d'une année 3, sans plus de précisions. Cette absence de l'indication du jour, unique à Kertassi, résulte sans doute simplement du manque de place en fin de ligne.

Il est très rare que l'exploitation des carrières ait été entreprise à une période si chaude à Kertassi.

Pour situer précisément cette année 3, nous disposons de repères très précis, puisque cette inscription, septième d'une série de huit, doit se situer entre 243 (date minimale de 39) et 255 (date maximale de 48). Dans cet intervalle, nous trouvons l'an 3 du règne de Philippe et de son fils (soit 246 p.C) et l'an 3 de Trebonianus Gallus et de son fils Volusianus (soit 253 p.C.). Il s'agirait alors de la fin du règne mal connu de cet empereur.

43. SEPTIEME ACTE D'ADORATION DE MAKREINOS, HUIT FOIS
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, deuxième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en haut, au-dessus et à gauche de la niche abritant le buste de Makreinos, à 3 m du sol et à 1,05 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.10, 11, 59 et 61).

Inscription de 8 lignes, accompagnée du chiffre Z.

Dimensions: hauteur 38 cm, longueur 40 cm. Hauteur des lettres: de 25 à 30 mm; interlignes: 10 mm.

L'inscription est gravée sur une surface aplanie (aujourd'hui constellée de petits trous) de forme très irrégulière: l'ensemble ressemble à un carré auquel il manquerait le coin inférieur gauche. Visiblement gêné par la présence de l'inscription 34, le lapicide s'est adapté au petit espace subsistant: à partir de la cinquième, les lignes sont de plus en plus courtes et les caractères des deux dernières lignes ont une taille réduite. Le chiffre Z est gravé à gauche des deux premières lignes, sur une partie de la surface préparée par le lapicide.

D'après la photographie de la pierre (pl.11).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.6, n°29, avec un commentaire de Niebuhr ibid., p.17. (Franz CIG n°5005). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°342; position de la pierre indiquée ibid., pl.94. Photographie de la pierre par Roeder, pl.71,

dans le Textband V, "Notizbuch", p.11. Position de l'inscription indiquée par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.77. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.327, p.107-108. (Bilabel, SB 8500).

- 1 Τὸ προκύνημα Πκ-
μης Δράκων, ἱερεὺς
γόμευ, καὶ Θαῆσις μη-
4 τρὸς καὶ Βησις γεω-
μέτρης καὶ τῶν ἀδελ-
φῶν καὶ τοῦ κειραμίου
Πτερμουθου σὺν ἀπὸ
8 γόμευ, ἔτους δ// Φαρμ(ουθυ)
α//.

"Voici l'acte d'adoration de Pamés (fils de?) Drakôn, prêtre d'un chargement (de pierres), de Thaësis sa mère, de Bësis le géomètre, de ses frères et du potier Pet-ermouthès [ou Pet-ermouthos?], ainsi que de ceux qui se sont occupés de (ce) chargement (de pierres), l'an 4, le 1er Pharmouthi."

DATE: L'inscription est datée du 1er Pharmouthi (soit du 27 mars) de l'an 4 d'un empereur dont le nom n'est pas cité. Il doit s'agir de Philippe. Cette date équivaut donc au 27 mars 247 p.C.

L.2 : Tréma sur ΙΕΡΕΥC.

L.3/4 : Les deux premières lettres de ΜΗ/ΤΡΟC sont liées.

L.4 : Il semble bien que les deux syllabes du nom BHCIC soient séparées par une barre oblique (Zucker).

L.6 : Lepsius a noté que le mu et le iota de KAIPAMIOY (pour κέραμίου) étaient liés.

L.7 : CYN ATTO ΓOMOY est pour εὐν τοῦς ἀπὸ τοῦ γόμου, compréhension que Franz voulait accompagner de la correction correspondante : Zucker comprenait καὶ τῶν εὐν ἀπὸ τοῦ ἀπὸ τοῦ γόμου.

L.8 : En fin de ligne, on lit ΦΑΡΜ, pour Φαρμουθι (sans sigle d'abréviation): Gau ΦΑΕΝ, d'où Niebuhr et Franz Φα[μ]εν(ωθ).

L.9 : La pierre porte A// (omn.edd.), présentation inhabituelle pour le quantième du mois.

Cette inscription donne l'occasion d'examiner la datation des quelques textes gravés sur le mur Nord du spéos.

L.1-3: Le dédicant se nomme Pamès, "celui de Maat". A propos de ce nom, porté par quatre personnes à Kertassi, on se reportera au commentaire du texte 6.

Le nom qui suit, Drakôn, est sans doute son patronyme resté au nominatif (comme le suggérait l'index du Sammelbuch) plutôt qu'un surnom juxtaposé. Zucker était cependant partisan de cette seconde solution, aussi bien ici que dans le texte 47, dont l'auteur se nomme, également de façon ambiguë, Ἐρμίνου Δράκοντος (son nom est au génitif).

Ce nom grec a donné naissance aux dérivés

Δρακόντιος et Δρακοντίδης . Courant en Egypte, où il a été employé de façon continue si l'on en juge par les dates des exemples relevés par D.Foraboschi, ce nom appartient à la catégorie bien connue des anthroponymes dérivés de noms d'animaux.

Si ce nom de Drakôn est bien leur patronyme, il n'est pas impossible que Pamès et Herminos aient été frères et donc que Pamès ait été également originaire de la ville de Ptolémaïs, comme le suggérait Zucker après Plaumann.

L.3-8: La liste des bénéficiaires de cet acte d'adoration est incohérente du point de vue syntaxique.

Aux membres de la famille du prêtre sont, par ailleurs, mêlés (nous ignorons à quel titre) un géomètre et un potier, parents, amis ou collègues du prêtre.

Le prêtre cite d'abord sa mère, qui porte le nom typiquement égyptien de Thaésis, "celle d'Isis". Si son père n'est pas cité, c'est sans doute, en revanche, parce qu'il est déjà mort à cette date . La mention de ses frères, enfin, clôt la rubrique familiale, ce qui nous indique que le prêtre n'est pas marié (et donc qu'il est peut-être encore assez jeune...).

Suit le nom d'un géomètre, Bésis, qui est curieusement séparé en deux syllabes par une barre oblique, curiosité (erreur du lapicide, pour Zucker) que l'on retrouve en 73, 1.

Niebuhr a suggéré, avec hésitation, d'identifier

Bésis avec son homologue Bésarion, cité en 47, 8, en se fondant sur l'identité du métier et sur la ressemblance entre leurs noms (j'ajouterai à ces éléments la proximité des dates). Franz et Zucker¹ ont accepté cette hypothèse. En revanche, Plaumann² l'a rejetée pour la raison que, selon lui, le diminutif attendu de Bésarion serait Bésas et non pas Bésis, argument faible dans la mesure où la forme même des diminutifs n'était pas régie par des règles très strictes³.

Quant au métier de géomètre, il constitue le seul métier évoqué dans nos textes qui ait un rapport direct avec l'exploitation des carrières, avec celui de charpentier⁴, compte non tenu de la fonction de προβάτης γόμου, qui ne correspond pas clairement à un métier précis⁵. Il est naturel que des géomètres aient participé à des opérations d'extraction et de chargement de pierres. La mention de géomètres dans des carrières est cependant rare⁶.

L.7: Quant au potier, au lieu de l'habituel κεραμεύς,

(1) Zucker, §29.

(2) Plaumann, n.3 p.108.

(3) Voir Rita Calderini (1), I, pp.256-257, pour quelques exemples de diminutifs assez éloignés du nom original.

(4) Ce métier a été évoqué à propos du texte 22.

(5) Cette fonction apparaît pour la première fois dans nos textes en 5, 7.

(6) K.Fitzler n'en cite aucun dans son étude sur les carrières.

il est qualifié par le nom κεραμίσιου, que l'on retrouve en 45, 11 sous sa véritable orthographe, κεραμίου. Il est ici déformé par suite de l'évolution de la prononciation. Le nom du potier évoqué dans ce texte 45 n'est pas précisé.

Le rédacteur de ce texte a, enfin, cité les ouvriers qui ont participé pour Pamès à l'extraction et au transport des pierres. Au lieu de l'expression habituelle, οἱ ἀπὸ τοῦ γόμου, on lit ici la formule d'apparence un peu abrupte ἐν ἀπὸ γόμου, qui équivaut simplement à καὶ τῶν ἀπὸ τοῦ γόμου: nous avons constaté plusieurs fois dans ces textes que les prépositions ἐν et μετὰ équivalaient strictement, pour le sens, à la conjonction de coordination καὶ.

L.8-9: La datation de ce texte ne va pas de soi, en l'absence du nom de l'empereur en titre. Seul Zucker a proposé avec hésitation la date de 247 p.C., en énumérant par ailleurs¹ une série de possibilités pour cette année 4.

En réalité, c'est la datation de quatre textes de ce mur Nord qui est ici en jeu. Alors que deux des textes gravés sur ce mur, 42 et 46, sont datés explicitement (respectivement de 245 et 249 p.C.), trois autres textes sont en effet, comme notre inscription, datés de façon incomplète puisque le nom

(1) Zucker, §44, p.68.

de l'empereur n'y figure pas: il s'agit de 45 , de 47 et de 49 . Zucker a refusé de s'appuyer sur les deux dates connues¹ uniquement parce que sa datation du texte 45 l'empêchait de penser que ce mur Nord avait été rempli à une date récente et de façon régulière.

Un véritable faisceau de présomptions amène au contraire à croire que ce mur Nord a été occupé seulement à partir de 245 p.C. A cette époque, les inscriptions avaient déjà recouvert presque totalement la façade du spéos, ce qui a dû amener les derniers prêtres rédacteurs de proscynèmes à utiliser cette paroi supplémentaire, extension de la façade moins exposée aux regards. Les seules exceptions connues sont les deux derniers textes du nommé Makreinos, 43 et 48 . Postérieurs à 245 p.C., ils ont cependant encore été gravés sur la façade du spéos. Il faut toutefois préciser qu'ils ont dû être gravés à une hauteur impressionnante, très peu pratique pour le lapicide, et que ces deux exceptions sont dues à des raisons particulières² .

Revenons-en aux ressemblances entre ces textes du mur Nord. Sans parler à nouveau du géomètre cité dans notre texte (1.4) et de celui dont le nom figure

(1) Plus précisément, il a proposé à chaque fois une date récente, mais sans officialiser ces propositions, qu'il ne reprenait pas, par exemple, dans ses bilans.

(2) Je veux parler ici du souci constant de Makreinos de regrouper ses textes sur la façade du spéos.

en 47 ,8, ni d'un détail du dispositif, on notera que deux rapprochements prosopographiques probables suggèrent l'existence de liens entre les auteurs de certains de ces textes. Ainsi, un potier est cité, on l'a vu, à la ligne 6 de notre texte; c'est sans doute lui qui est évoqué aussi en 45 ,11. D'autre part, il est possible, d'après le nom Drakôn (à propos duquel je renvoie au commentaire de la ligne 2), que le prêtre auteur de ce texte-ci et l'auteur de 47 soient apparentés.

Ces indices peuvent sembler légers, mais le fait qu'il existe ainsi des relations croisées entre divers textes de cette série semble déterminant.

A cela s'ajoute, enfin, la position relative des deux textes datés explicitement, 42 et 46 (de 245 et 249): elle suggère en effet une occupation progressive de ce mur Nord de haut en bas et de gauche à droite. Il serait naturel qu'on ait ainsi commencé par le coin gauche, qui est accolé à la façade du spéos. En outre, si l'on en juge par la "manie" de Makreinos que je viens d'évoquer, l'éloignement des deux textes datés 42 et 46 doit sans doute être indépendant de la volonté de leur (unique) auteur, le prêtre Psentouaxis. De là à en déduire que les textes 44 et 45 , qui les séparent, ont été gravés après le texte 42 et avant le texte 46 , il n'y a qu'un pas que je franchirai volontiers. Rien ne s'oppose en effet à ce que les choses se soient passées ainsi. Le nombre des années de règne indiquées dans nos six textes concorderait tout à fait avec cette

hypothèse: on aurait donc gravé successivement le texte 42 en 245, "an 2 de Philippe", notre texte 44 en 247, "an 4" (de Philippe), puis les textes 45 en 248, "an 5" (de Philippe), 46 en 249, "an 6 de Philippe et de son fils"), 47 en 250 ou en 254 ("an 1") et enfin 49 en 251 ou peu après ("an 2"). Seul l'ordre respectif de ces deux derniers textes ne peut être garanti, étant donné leur position extrême sur ce mur Nord et le nombre très faible de leur année de règne, ce qui ne remet aucunement en cause le principe posé ci-dessus.

On peut donc considérer comme très vraisemblable la datation de ces quatre textes et notre inscription peut donc être datée très précisément du 27 mars 247 p.C., en l'an 4 de l'empereur Philippe, dit l'Arabe, et de son fils homonyme.

44. ACTE D'ADORATION DE PAMES, FILS DE DRAKON ET PRETRE
D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Mur Nord du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, à droite de la façade principale, première rangée d'inscriptions depuis l'angle du mur, à 2,25 m du sol et à 0,10 m de l'angle Nord-Ouest (voir pl.61).

Inscription de 9 lignes.

Dimensions: hauteur 37 cm, longueur 53 cm. Hauteur des lettres: de 25 à 40 mm; interlignes: de 10 à 15 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Selon Zucker, un serpent—uraeus tourné vers l'extérieur était peint sur chaque oreille et l'oreille droite était ornée en outre d'une fleur peinte à cinq boutons (quatre, selon Roeder, qui l'a reproduite, t.1, p.136). Cette "fleur d'Isis" possédait en outre à sa base une petite barre horizontale, particularité que l'on ne retrouve à Kertassi, selon Roeder, que dans l'inscription 46. En l'absence de réglage, les lignes descendent vers la droite (notamment l.8).

D'après les photographies de la pierre (pl.16 a et 16 b) et celle de l'estampage (pl.34 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°41, avec un commentaire de Niebuhr ibid., p.18, n°41. (Franz, CIG n°5021). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°327; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94; remarques complémentaires

4 μου, προστάτου και-
νοῦ κωμαστηρίου, καὶ
τῆς συμβίου Πησις
Βησκαλητος καὶ τῶν
8 τέκνων καὶ τῶν ἀδελ-
φῶν καὶ Ὀρσητος Ψιου-
ρις καὶ πάντων ἀπὸ τοῦ
γόμου καὶ τοῦ κεραμίου,
12 (ἔτους) εἴ// Μεχίρ κη.

"Voici l'acte d'adoration de Sarapion, vétéran, deux fois prêtre de son chargement (de pierres), "président (d'honneur)" du nouveau lieu de réunion des κωμαστῆς, ainsi que (celui) de sa femme Péésis, (fille de) Beskalès, de ses enfants, de ses frères, d'Orsès (fils de) Psiouris, de tous ceux qui se sont occupés de (son) chargement (de pierres) et du potier, l'an 5, le 28 Mechir."

DATE: L'inscription est datée explicitement du 28 Mechir (soit du 22 ou du 23 février) de l'an 5 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit s'agir de Philippe, dit l'Arabe. Ce texte date donc du 23 février 248 p.C.

On notera le traitement particulier des fins de ligne, restées vides (l.4, 6) ou dont les lettres sont resserrées (l.3, 5) pour respecter la coupe syllabique.

L.3: ΙΕΡΘΩC porte sur le iota un tréma déjà signalé par Lepsius.

Γ̄ / ΜΟΥ, la pierre.

L.4: Zucker a restitué l'article ΤΟΥ devant ^{καίνο} κωμαστηρίου, interprétant son omission comme une haplographie (il n'a cependant pas proposé la correction équivalente après πάντων, l.10).

L.5: ΚΩΜΑCΤΗΠΙΟΥ a été bien lu par Lepsius puis Zucker.

La pierre porte ΤΕΧΗCΙC (Zucker).

L.12: La disposition de cette dernière ligne, qui commence en légère prothésis et qui n'est pas remplie jusqu'au bout, met en valeur la date, d'ailleurs écrite en caractères plus grands que ceux du reste de l'inscription.

La pierre porte L E//.

Enfin, Zucker signalait à la fin de cette ligne la présence de deux signes qu'il présente comme des signes hiéroglyphiques, à savoir une coupe à anse et un petit vase, peints en rouge, superposés et séparés par "le côté horizontal d'un angle obtus ouvert à droite"¹.

Cette inscription du mur Nord dont la date peut être reconstituée avec une très grande vraisemblance tire son intérêt du fait que son auteur est déjà connu à Kertassi par le texte 19 (de 216 p.C.), qu'il est nommé ici "vétérane" et qu'il porte un titre original, celui de "προστάνης du nouveau κωμαστηρίου".

(1) "Wobei der horizontale Schenkel eines nach rechts offenen stumpfen Winkels zwischen dem oberen und unteren Zeichen durchzugehen scheint."

L.2-4: L'auteur de ce texte est désigné par un seul nom, son cognomen Sarapion, suivi du mot $\sigma\upsilon\epsilon\tau\rho\alpha\nu\omicron\tilde{\nu}\sigma$, dont on a discuté la nature: s'agit-il d'un second surnom¹ (Franz, suivi par Bilabel) ou d'un nom de fonction? L'absence de l'article, dont l'emploi est irrégulier à Kertassi et particulièrement défailant dans ce texte, ne prouve en rien qu'il ne s'agit pas tout simplement du nom commun.

Niebuhr, suivi par Franz, hésitait à reconnaître dans ce prêtre l'auteur du proscynème 19, de 216 p.C., à savoir Aurélios Sarapion, (fils d'?) Eudaimon.

Il est vrai que notre prêtre ne porte pas ici le gentilice Aurelius. Mais Zucker a rappelé à juste titre que le gentilice (et notamment ce gentilice Aurelios, si courant) était souvent omis. A Kertassi même, ce même Aurelios Sarapion est d'ailleurs nommé, par simplification, "Sarapion", dans le court bilan de sa première prêtrise (20, l.2).

Zucker, seul, opte clairement pour cette identification qui s'impose effectivement, comme il le dit, pour une raison très simple: ce texte commémore la seconde prêtrise de Sarapion et aucun autre texte que 19 ne peut correspondre à sa première prêtrise.

Un rapprochement prosopographique vient appuyer cette identification. Il s'agit de la mention dans ces deux textes d'un personnage au nom peu courant,

(1) Voir, à propos de la multiplicité des surnoms R.Bloch, L'épigraphie latine (4ème éd., 1969), p.26.

Psiouris, apparemment en tant que proche (19 ,8) puis en tant que père d'un proche (ici-même, 1.9) de Sarapion.

Tout rapprochement avec d'autres soldats romains homonymes de Sarapion est délicat. Seule la grande fréquence de son gentilice et de son cognomen explique sans doute que nous connaissions plusieurs soldats nommés (Aurelius) Sarapion dont les dates sont compatibles avec les données de Kertassi. La liste de Lesquier comporte un beneficiarius nommé Sarapion et un vétérân nommé Aurelius Sarapion¹. Nicolas Griniti a pu ajouter à ces deux candidats un soldat et un décurion nommés Sarapion et un soldat de la 3ème légion Augusta cantonné à Lambèse et nommé M.Aur[el]ius Sarapion². Rien ne permet d'opter pour l'une ou l'autre de ces possibilités.

Lesquier notait que rien ne prouvait que Sarapion ait été soldat à Kertassi: l'écart de 32 ans qui sépare finalement ses deux prêtrises peut très bien correspondre, en effet, à une longue absence du personnage, dont la carrière a donc pu se dérouler loin de Kertassi, voire même hors de l'Egypte.

Cet écart de 32 ans (de 216 à 248 p.C.), dont les commentateurs précédents n'avaient pas envisagé la

(1) J.Lesquier, L'armée romaine, d'Auguste à Dioclétien (1918), respectivement p.525 et p.524. N.Griniti, "Supplmento alla prosopografia dell' esercito romano d'Egitto da Augusto a Diocleziano", Aegyptus 53 (1973) (n°452 = SB 4370,10) ajoute à propos de ce second personnage qu'il avait 47 ans en 228/9 p.C. et était originaire d'Heracleopolis.

(2) Ibid. , n°1.867, 1.866 et 452 a*.

possibilité, est en tout cas inhabituel à Kertassi. Ce texte nous prouve qu'il ne faut chercher aucune régularité dans la "carrière" des prêtres de Kertassi et confirme pleinement l'idée d'une charge exercée "à l'improviste" à l'occasion de déplacements à Kertassi commandés uniquement par le besoin de pierres.

L.4-5: Sarapion a porté en outre le titre de προβάτης du nouveau κωμαστήριον. Ce titre honorifique n'est pas autrement connu. Rappelons toutefois que d'autres prêtres de Kertassi (en l'occurrence d'autres notables, uniquement, plus précisément deux bouleutes) ont porté des titres honorifiques voisins, qui comportaient également le mot προβάτης: si le titre de "προβάτης (du nouveau sanctuaire) de Srouptichis [l'Isis locale]" semble plus "général", celui de "προβάτης du nouveau κολαμών" (37 ,4) semble proche de celui de Sarapion.

La formation du mot κωμαστήριον est tout à fait régulière: de même qu'un ἐστιάτήριον est un réfectoire ou une salle de banquet et qu'un δειπνητήριον désigne une salle à manger¹, qu'un ὄργανοστήριον est un lieu où on célèbre des mystères², le κωμαστήριον est un lieu en rapport avec les κωμαστί. Il faut entendre ici non pas les membres d'un κῶμος grec mais les

(1) Voir par ex. les textes du Fayoum 87 (t.1), 106 et 122 (t.2) publiés par E.Bernand (3).

(2) Nicandre, d'après Chantraine, La formation des noms en grec ancien (1933), p.63, auquel je renvoie pour une étude complète des noms formés à l'aide de ce suffixe.

personnes qui portaient les représentations sacrées des dieux lors des processions typiquement égyptiennes désignées en grec par le mot $\kappa\omega\mu\alpha\delta\acute{\epsilon}\lambda\alpha$. L'existence de telles processions à Kertas semble confirmée par le texte 16, qui contient sans doute une allusion à une procession de ce genre en l'honneur au moins du dieu local Poursepmounis.

Plus précisément, Roeder¹ pensait que ce nom de $\kappa\omega\mu\alpha\delta\acute{\epsilon}\tau\eta\rho\iota\omicron\nu$ désignait l'endroit même où l'on célébrait une procession ("Prozessionsplatze"), sens attesté par les dictionnaires².

Roeder ajoute que ce lieu, "restauré" ou "rénové" par Sarapion (telle est son explication de l'adjectif $\kappa\alpha\lambda\upsilon\acute{\omicron}\varsigma$), se confond avec le site des carrières: " $\kappa\omega\mu\alpha\delta\acute{\epsilon}\tau\eta\rho\iota\omicron\nu$ ist offenbar nur eine besondere Bezeichnung des Felsenkessels, in welchem die Gläubigen ihre Prozessionen zu vollziehen pflegten; zum Gelage werden sie in Dorf oder in die Festung zurückgezogen sein. Wir gewinnen aus dieser Überlegung die Prozessionen als charakteristisch für den Kultus des Gomos." Mais, comme l'a souligné Zucker³ après Poland,

(1) Roeder, t.1, §326, p.125.

(2) D.Bonneau (La crue du Nil (1964), p.380) semble considérer, par ex., le $\kappa\omega\mu\alpha\delta\acute{\epsilon}\tau\eta\rho\iota\omicron\nu$ d'Hermoupolis (89 a.C.?) comme un lieu de procession: elle pense en effet pouvoir l'identifier avec un "couloir couvert", attenant à un "Neilaion", couloir dans lequel on entreposait des jarres de vin, où "passaient ceux qui s'occupaient du nilomètre" et qu'empruntait, suppose-t-elle, "une partie de la procession" portant la statue du dieu jusqu'au Nil.

(3) Zucker, p.45, §22 et Add. p.167.

qu'un espace réduit et distinct ait été réservé à la procession est impensable. En outre, le sens de l'adjectif *καλός* et la nature même de cette fonction de "προβάτης du κωμαστήριον" deviendraient alors peu compréhensibles.

Le *κωμαστήριον* est plus vraisemblablement un bâtiment. Ce lieu de réunion des *κωμαστές* était, selon Zucker, qui renvoie à Poland, une salle de banquets, en quelque sorte une salle des fêtes, pourrait-on dire aujourd'hui. On consultera sur ce point le commentaire d'un texte du Fayoum¹ par E. Bernand, qui cite en outre la traduction de Wilcken par "Prozessionshaus".

Le sens de *καλός* étant un peu ambigu, s'agit-il de la création d'un nouveau bâtiment cultuel ou de sa simple rénovation? Sarapion a-t-il été nommé "président" de ce bâtiment pour avoir participé financièrement à sa réalisation ou bien s'agit-il d'un titre purement honorifique? Nous ne pouvons que noter que la création (ou la restauration profonde) de ce bâtiment cultuel semble contemporaine de la seconde période de religiosité intense à Kertassi (vers 240-250 p.C.). Au même titre que la création de l'archiprêtrise, l'existence à Kertassi d'un *κωμαστήριον* est un signe d'évolution. Il semble bien qu'une nouvelle fois² la prêtrise locale ait failli favoriser

(1) E. Bernand (3), t.3, 204, p.135 et n.12.

(2) Voir à ce propos le commentaire du texte 12, l.4 et le titre de "lasanis" en 16, de 215/216 p.C.

l'éclosion d'une organisation cultuelle locale permanente. L'irrégularité de l'exploitation des carrières a dû, de nouveau, s'opposer à l'aboutissement de cette tendance. Ce titre de prostatès et le κωμαστήριον lui-même ne sont en tout cas mentionnés dans aucun autre texte.

L.6-11: Sarapion ne mentionne plus ses parents, sans doute décédés à cette date. En revanche, il est maintenant marié et père de plusieurs enfants.

Le nom de sa femme, Péésis (1.6), est attesté une autre fois, en 28, 3. Il y désigne une autre personne. La mention du nom de la femme (qui plus est, accompagné de son patronyme) est en elle-même assez rare: on n'en possède aucun autre exemple sûr dans nos textes.

Comme Franz l'a signalé, ce patronyme, Béskalès, était porté par un prêtre, l'auteur du texte 5, daté de 205 p.C. La rareté de ce nom propre rend plausible l'assimilation entre ces deux homonymes: la chronologie ne s'y oppose pas, même si rien ne permet de la prouver. Ce rapprochement indiquerait que ces deux prêtres venaient de la même ville.

Le nommé Orsès (1.9), dont Psiouris est vraisemblablement le patronyme plutôt que le surnom juxtaposé, porte le même nom que le prêtre et que le αροστήτης γόμου de 49, texte de date voisine. Mais son nom est beaucoup trop fréquent pour que cette coïncidence constitue un argument de poids.

En revanche, la rareté du nom Psiouris amène à croire que le père d'Orsès est le personnage qui était cité en 19, 7, dans le premier acte d'adoration de Sarapion, daté de 216 p.C.

Quant à l'absence de l'article dans l'expression $\pi\acute{\alpha}\nu\tau\omega\nu \acute{\alpha}\pi\omicron \tau\omicron\upsilon \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$, elle constitue sans doute un solécisme du rédacteur plutôt qu'une haplographie pour $\pi\acute{\alpha}\nu\tau\omega\nu \tau\acute{\omega}\nu$: on retrouve en effet la même maladresse en 49 (1.4-5) et même $\sigma\acute{\upsilon}\nu \acute{\alpha}\pi\omicron \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ (pour $\sigma\acute{\upsilon}\nu \tau\omicron\iota\varsigma \acute{\alpha}\pi\omicron \tau\omicron\upsilon \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$) en 44 (1.7-8). Ces deux inscriptions ont des dates voisines de celle-ci.

Enfin, il est fort probable que le potier anonyme mentionné ici se confonde avec le personnage cité en 44, 6.

L.12: Jusqu'à présent, on ne s'était fondé, pour attribuer à un règne précis cette date du 22 ou du 23 février d'un an 5, que sur une interprétation très limitative des éléments prosopographiques à notre disposition. On a simplement proposé les années 5 les plus proches de 216 p.C., date de 19, premier texte de Sarapion. C'est ainsi que Zucker, après Niebuhr (qui s'était fondé par erreur sur la date, voisine, du texte 10, 214 p.C.), a hésité entre le règne d'Elagabal et celui d'Alexandre Sévère, c'est-à-dire entre les années 222 et 226 p.C. (Plaumann¹, 221 ou 225; Bilabel, 225, avec réserves).

(1) Plaumann, n.12, p.112.

Mais les autres indices ne plaident pas pour une telle proximité des dates des deux prêtrises de Sarapion. Ainsi, le nommé Psiouris, mentionné en 19, 7, est remplacé ici, semble-t-il, par son fils Orsès. Ce changement est tout à fait compatible avec un écart d'une génération entre nos deux textes.

De même, le mariage de Sarapion, l'existence de ses enfants et son nouveau statut de vétéran rendent très peu vraisemblables les dates proposées jusqu'à présent.

La forme étirée de notre texte, indice d'un manque de place, sa position très claire entre 42, de 245 p.C., et 46, de 249, la mention du potier (1.11), tout cela amène à préférer très précisément le règne de Philippe (soit l'année 248 p.C., et donc le 23 février) à ceux de Gordien III ou de Valérien, Gallien et Valérien César: les dates correspondant à ces règnes (respectivement 242 et 258 p.C.) s'insèrent en effet beaucoup moins bien dans la série des actes d'adoration de cette paroi Nord.

Roeder et Zucker ont souligné l'identité du jour (le 28 Méchir) entre notre inscription et 49 (de 251, 252 ou 255 p.C.); ils auraient pu ajouter 48, dernier texte de Makreinos. On ne peut pas pour autant affirmer qu'il s'agissait là de la date d'une fête locale, mais cette analogie constitue au moins un point commun supplémentaire entre notre texte et d'autres datant de ce milieu du 3ème siècle p.C. et renforce encore cette

nouvelle datation.

Les signes apparemment hiéroglyphiques que Zucker a reproduits n'ont sans doute pas une simple valeur décorative, si l'on en juge par le nom d'Isis qui a été sciemment écrit en hiéroglyphes sur l'oreille du cadre d'une inscription de Kertassi, 41 , de 244 p.C.

45. SECOND ACTE D'ADORATION DE SARAPION, VETERAN, DEUX FOIS PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Mur Nord du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, à droite de la façade principale, deuxième rangée d'inscriptions depuis le coin, en haut, à 2,30 m du sol et à 0,85 m de l'angle Nord-Ouest (voir pl.61, 63 et 16 a).

Inscription de 12 lignes.

Dimensions: hauteur 45 cm, largeur 41 cm. Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre rectangulaire sans oreilles. L'inscription est anormalement étirée en hauteur. Pas de réglage.

D'après les photographies de la pierre (pl.16 b et 17) et celle de l'estampage (pl.36 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°43, avec un commentaire de Niebuhr, ibid. p.18, n°43. (Franz, CIG n°5028). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°324; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. pl.77. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.324, pp.106-107 et Addenda p.167. (Bilabel, SB 8503).

1 Τὸ προκείμενον
Σαραπίωνος, οὐ στρα-
νοῦ, δὲς ἱερέως τοῦ γό-

occupent la hauteur de deux lignes.

D'après la photographie de la pierre (pl.16 a et surtout 16 b et 17).

Fac-similé d'après la pierre par Burckhardt (1819) p.125, et (1822, 2de éd.) p.115. Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°36, avec un commentaire de Niebuhr ibid. p.17, n°36. (D'après une copie de Champollion, Letronne, pp.486-489, n°"4"(sic) (en fait, 5), avec transcription en minuscules, traduction et commentaire). (Franz, CIG n°5010). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°325; position de l'inscription indiquée ibid. pl.94. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. pl.77. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.325, p.106. (D'après Franz, West et Johnson, pp.182-183, avec transcription en minuscules et traduction, et avec un petit commentaire ibid. , pp.94-95). (Bilabel, SB 8492). D'après la pierre, A.Bernand, n°2, p.524.

1 Ἔτους σ // τῶν κυρίων
ἡμῶν Φι(λ)ίππων Σεβαστῶν,
Παχων κς, τὸ προδύνη-
4 μα Ψεντουαξιλος τοῦ καὶ
Πανουριος, δις ἑρέως τοῦ
γόμου, καὶ τῆς συμβίου καὶ
τῶν υἱῶν καὶ τῶν ἀπὸ τοῦ

8 γόμου καὶ τῶν φιλοῦντων
κῦτόν. Τῷ πρώτῳ (γ)όμῳ
εἴκοσι χρυδᾶ, τῷ β (sc. δευτέρῳ) χρυδᾶ
11 τριάκοντα.

"La sixième année de nos maîtres les (deux) Philippe, Augustes, le 26 de Pachon, voici l'acte d'adoration de Psentouaxis, nommé aussi Panouris, deux fois prêtre de son chargement (de pierres), de sa femme, de ses fils, de ceux qui se sont occupés de ce chargement (de pierres) et de ses amis. Pour le premier chargement, (il a payé) 20 pièces d'or, pour le second 30 pièces d'or."

DATE: L'inscription est datée explicitement du 26 Pachons (ce qui correspond au 21 mai de notre calendrier) de l'an 6 du règne conjoint de l'empereur Philippe et de son fils homonyme, soit du 21 mai 249 p.C.

On notera l'emploi conjoint de lettres carrées et de lettres arrondies, y compris parfois dans le même mot (l.2), et la présence de plusieurs lettres déformées par une espèce de "soulignement".

L.1 : La pierre porte ΕΤΟΥC C//, avec C pour le chiffre 6.

L.2 : Le lapicide a gravé ΦΙΔΙΠΤΤΩΝ, avec un delta au lieu d'un lambda ; cette lettre est liée au iota qui suit.

Dans ΕΒΑΚΤΩΝ, sigma et tau sont liés.

L.6 : Letronne a systématiquement corrigé le mot γόμος dans ce texte en τόμος.

Le bêta de CYMBIOY est comme souligné par un trait horizontal; cette forme curieuse se retrouve l.10 dans le chiffre Β.

L.7 : Le iota de ΥΙΩΝ a été gravé dans le prolongement de la haste verticale de l' upsilon du mot ΓΟΜΟΥ de la ligne précédente.

L.8 : Dans ΓΟΜΟΥ, Γ et Ο sont liés.

L.9 : Le mot ΓΟΜΩ a été déformé par le lapicide en ΕΟΜΩ, à nouveau par "soulignement".

L.10 : ΤΩΒ est pour τῷ δευτέρῳ.

Cette inscription constitue le second acte d'adoration du prêtre Psentouaxis, le premier, 42, daté du 20 avril 245, précédant notre texte de quelques années seulement. L'intérêt de ce second texte est de faire état de certaines dépenses, sans doute d'ordre professionnel.

L.1-3: Comme le texte 42, cet acte d'adoration comporte une date complète, comprenant le nom de l'empereur régnant. La titulature impériale est de nouveau réduite à sa plus simple expression : le rédacteur n'a ajouté au "cognomen" (de forme grecque) des empereurs, Philippe (l'usage grec ne s'opposait pas à ce que ce nom propre soit mis au pluriel), outre le mot κύριος, que l'épithète de Σεβαστῶν, traduction

du latin Augustus¹. Philippe l'Arabe avait en effet rapidement associé au pouvoir son fils homonyme, qu'il a nommé César en 246 et Auguste dès 247.

Cette date du 21 mai 249 p.C., facile à calculer, avait été établie par Zucker.

L.3-9: Le prêtre a fait figurer son surnom de façon plus nette dans ce texte qu'en 42 : au lieu d'être juxtaposé au nom, il est en effet précédé de σ καὶ , formulation la plus courante du nom double.

Par ailleurs, c'est par la formule habituelle à Kertassi $\delta\iota\varsigma \epsilon\pi\epsilon\acute{\upsilon}\sigma\tau\omicron\upsilon \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$, que Psentouaxis a désigné son second exercice de la charge de prêtre. Cette seconde prêtrise possède deux caractéristiques intéressantes: sa date tardive, tout d'abord (le 21 mai se situe déjà dans une saison très chaude, peu adaptée au travail épuisant des carriers), laisse penser que l'expédition de Psentouaxis à Kertassi présentait un certain caractère d'urgence; d'autre part, la fin du texte (l.9-11) nous indiquera, ce qui est très rare, le montant des dépenses correspondant aux deux prêtrises.

La liste des personnes que le prêtre a associées à son proscynème a été évoquée à propos du texte 42 .

L.9-11: Cette dernière phrase, elliptique du verbe, mentionne deux sommes de 20 et de 30 pièces d'or,

(1) Bureth, p.115, a relevé quatre autres attestations de cette formulation.

montants formulés clairement, en toutes lettres¹.

Les éditeurs précédents, on l'a vu dans le commentaire du texte 42, ont essayé de comprendre le montant obscur de la somme mentionnée dans ce premier texte (1.8) en supposant qu'elle équivalait aux 20 pièces d'or de ce texte. Je rappellerai seulement ici que le contexte de 42 était nettement différent. Le caractère religieux de cette première somme ne pouvait en effet être mis en doute: Psentouaxis, imitant en cela les "archiprêtres" des textes 34, 40 et 41, y établissait en effet une relation directe entre la somme qu'il versait et sa dévotion pour le dieu local de Kertassi, Poursepmounis. Il n'en est rien dans ce second texte et c'est seulement en donnant abusivement au mot γόμος le sens d'"association cultuelle" et même de "prêtrise" que ces auteurs ont introduit artificiellement une notion religieuse dans notre phrase.

Letronne traduisait cette phrase, de façon obscure, par "il a donné au premier Tomos (sc. "carrière") vingt aureus et au second trente".

Zucker, quant à lui, proposait de comprendre γόμω comme un datif de temps (soit "lors du premier Gomos"), interprétation qu'il avait déjà proposée pour l'expression ἐν τῷ γόμῳ dans les textes 20 et 22. Mais ces formules ("le premier, le second Gomos")

(1) Le terme de χρυσά[~] a été évoqué en 33, 6.

étaient difficilement compatibles avec le sens d'"association cultuelle" qu'il attribuait à ce mot. Zucker a donc été contraint de donner à ce mot le sens de "l'association telle qu'elle était constituée pendant sa première puis sa seconde prêtrise"¹, qui équivaut finalement à "les membres composant l'association lors de telle ou telle prêtrise". Cette interprétation n'est pas plus acceptable ici qu'en 24,6 (texte dans lequel il avait proposé de reconstituer une construction voisine de celle-ci) ou qu'en 33,3 (Zucker y justifiait de la même façon l'emploi de γόμος au pluriel).

Si l'on revient au sens normal du mot γόμος, on peut continuer à considérer γόμω comme un complément de temps: "lors de (la réalisation de) son premier chargement (de pierres)" signifierait finalement "lors de sa première mission à Kertassi". Dans ce cas, nous n'aurions aucune indication sur la destination des deux sommes qui suivent.

Il existe une seconde possibilité de construction, qui consiste à considérer γόμω comme un datif de cause: Psentouaxis aurait dépensé 20 pièces d'or pour son premier chargement de pierres et 30 pour le second. Dans ce cas, il s'agirait ici uniquement de dépenses professionnelles et notre phrase équivaldrait à l'expression ἀναλώματα τῶν... γόμων de 39,9. Je

(1) Zucker, p.28, sens 3 B.

renvoie à ce propos au commentaire de ce texte (sixième proscynème du nommé Makreinos), le seul qui nous donne des indications sûres sur le coût de l'extraction et du transport de pierres de Kertassi en cette première moitié du troisième siècle p.C.

Il faut, dans cette seconde hypothèse, pour laquelle j'ai finalement opté dans la traduction, admettre que Psentouaxis ne nous a informé que de ses dépenses professionnelles. Cette donnée est, dans ce cas, comparable aux quelques bilans techniques évoquant le nombre de pierres transportées sous la responsabilité du prêtre (le montant des offrandes pour la prêtrise manque également dans ces textes). La vanité du notable ayant exercé la charge honorifique de prêtre aurait fait place à celle du notable ou de l'entrepreneur de travaux fier du montant de ses dépenses. On pourrait encore comparer cette donnée à l'orgueil professionnel que le charpentier Patraonsnouthis a exprimé en 22, 7-8.

46. ACTE D'ADORATION DE PSENTOUAXIS, SURNOMME PANOURIS,
COMMEMORANT SA SECONDE PRETRISE D'UN CHARGEMENT DE
PIERRES ET FAISANT ETAT DES SOMMES DEPENSEES LORS DE
SES DEUX MISSIONS DE TRANSPORT.

Mur Nord du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, à droite de la façade principale, deuxième rangée d'inscriptions depuis le coin, à 1,85 m du sol et à 0,80 m de l'angle Nord-Ouest (voir pl.61 et 63).

Inscription de 11 lignes.

Dimensions: hauteur 43 cm, longueur 58 cm. Hauteur des lettres: de 30 à 45 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata, mais avec une seule oreille, à gauche, qui était décorée d'une "fleur d'Isis" peinte en rouge selon Zucker (Roeder¹ précise que sous la première fleur figure un petit trait horizontal, forme que l'on rencontre également sur la fleur qui orne l'inscription voisine, 44). D'après les traits horizontaux visibles au même niveau que ceux de l'oreille gauche, le lapicide semble avoir prévu une oreille droite, mais le débordement du texte vers la droite (le cadre n'y est plus respecté dès la ligne 2) semble l'avoir fait renoncer à cette décoration. La dernière ligne a été ajoutée sous le cadre. Enfin, le réglage n'a été respecté que partiellement: les lignes 2 et 10

(1) Roeder, t.1, §352, p.136.

47. ACTE D'ADORATION D'HERMINOS, FILS DE DRAKON, PRETRE
D'UN CHARGEMENT DE PIERRES ET HIEROPE DE PTOLEMAIS.

Mur Nord du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, à droite de la façade principale, troisième rangée d'inscriptions depuis le coin, à 1,74 m du sol et à 1,42 m de l'angle Nord-Ouest (voir pl.61).

Inscription de 9 lignes.

Dimensions: hauteur 33 cm, longueur 45 cm. Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes: 5 mm.

Inscription gravée dans un cadre rectangulaire inachevé dans le coin supérieur droit (la fin des lignes se situe à l'extrémité de cette paroi, contre l'arête Sud). Les lettres sont posées de façon un peu irrégulière sur une ligne gravée légèrement, réglage qui n'a pas été tracé pour la dernière ligne.

D'après les photographies de la pierre (pl.16 a et surtout 18 a) et celle de l'estampage (pl.36 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°37, avec un commentaire de Niebuhr, ibid. p.17, n°37. (Franz, CIG n°5012). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°323; position de l'inscription indiquée ibid. pl.94. Position indiquée également par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. pl.77. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.323, pp.104-105. (Bilabel, SB 8493).

- 1 Τὸ προσκύνημα Ἑρμίνου
Δράκοντος, ἱερέως γόμου
γενομένου, ἱεροποιοῦ Πτο-
4 λεμαϊέων, καὶ τῶν τέκνων(ν)
καὶ τῶν ἀδελφῶν καὶ τοῦ
σύμπαντος οἴκου καὶ
πάντων τῶν ἀπὸ τοῦ
8 γόμου. Βηθακρίων ὁ γεω-
μέτρης, (ἔτους) α // Φαρμουθι ζ̄.

"Voici l'acte d'adoration d'Herminos, (fils de?) Drakôn, qui a été prêtre d'un chargement (de pierres) et qui est hiérope de Ptolémaïs, et (celui) de ses enfants, de ses frères, de toute sa maisonnée et de tous ceux qui se sont occupés de ce chargement (de pierres). (Signé) Bésarion le géomètre, l'an 1, le 7 Pharmouthi."

DATE: Cette inscription est datée du 7 Pharmouthi (c'est-à-dire du 2 avril) de l'an 1 d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il doit s'agir de Decius ou encore de Valérien et de Gallien. Cette date équivaut donc au 2 avril 250 ou 254 p.C.

L.2 : La pierre porte ἹΕΡΕΩΣ, avec un tréma.

L.2/3 : Franz a ponctué d'une virgule après γενομένου, Zucker d'une virgule après γόμου.

L.3 : ἹΕΡΟΠΟΙΟΥ, la pierre.

L.4 : ΤΩΝ ΤΕΚΝΩ, la pierre, pour τῶν τέκνων.

L.5 : Le lambda d'ΑΔΕΛΦΩΝ a été déformé en A par le lapicide, dont tous les éditeurs ont signalé l'erreur.

L.9 : La pierre porte LA //

C'est l'identité du dédicant, hiérope de Ptolémaïs, qui fait l'intérêt de cette inscription dont la date précise est en outre presque sûre.

L.1-2: Le dédicant est désigné par les deux noms Herminos et Drakôn, tous deux au génitif en raison de la construction syntaxique du texte.

Le second, que nous avons déjà rencontré en 44 (1.2), texte qui date de 247 p.C., constitue sans doute le patronyme du prêtre plutôt que son surnom juxtaposé. Il est donc possible (mais en aucun cas certain) que le prêtre auteur de ce texte 44, nommé Pamès, soit le frère de notre Herminos.

Quant à ce nom d'Ἑρμῆνος, il est dérivé de celui du dieu grec Hermès et doit être distingué du nom égyptien transcrit en grec Ἀρμῆνος (ou Ἑρμῆνος), qui signifie, selon J.Vergote¹, "Horus demeure". Herminos peut être ici un nom purement grec (puisque notre personnage occupait des fonctions dans la cité

(1) Vergote, n°22, p.8, qui conteste donc l'interprétation de ce nom par Hopfner comme un nom associant "Horus et Min", association qu'il attribue à la ville de Koptos ("Plutarch den Kult dieser Gottesform ausdrücklich für Koptos bezeugt", n°27, p.25).

"grecque" de Ptolémaïs en Haute-Egypte) ou encore la traduction d'un nom égyptien formé sur celui du dieu Thot. En tout cas, le culte d'Hermès n'est pas évoqué par Plaumann¹ comme un des cultes majeurs de Ptolémaïs. L.2-4: Le nom du prêtre est suivi de deux noms de fonction, la fonction locale de prêtre et la fonction d'hiérope de Ptolémaïs.

Notre connaissance de la prêtrise locale n'est pas enrichie par les indications de ce texte. Seule sa date extrême constitue un point de repère intéressant pour l'histoire de cette institution. Nous apprenons, d'autre part, grâce à ce texte, qu'un hiérope a été prêtre (les quelques autres prêtres dont nous connaissons la condition sociale étaient bouleutes ou vétérans, sans compter un charpentier), et aussi que la ville de Ptolémaïs a eu de nouveau recours aux carrières de Kertassi vers 250 p.C. Les deux seuls autres textes qui émanent sûrement d'habitants de cette ville étaient les inscriptions 27 et 37. Ce texte prouve au moins que la ville de Ptolémaïs a eu recours sporadiquement aux carrières de Kertassi sans doute pendant plus de vingt ans, si l'on en juge par la date approximative du texte 27.

Il reste à examiner le titre de notre prêtre, qui n'est plus un bouleute, comme son concitoyen Sôter, mais un "hiérope".

(1) Plaumann, §II, "Religion und Kultus", pp.88-96.

Il s'agit là d'un fonctionnaire du culte, à l'origine "commissaire aux sacrifices", comme le nomme E.Bernand¹. Parmi les fonctions de l'hiérope évoquées par cet auteur, le "soin des bâtiments cultuels" pourrait tout à fait justifier la présence de ce personnage à Kertassi. Ce même auteur évoque ainsi² l'exploitation des carrières du Gebel Toukh dans son commentaire d'une épigramme de la fin du 1er siècle p.C.: "[D'après] l'examen des autres graffiti des carrières, ce sont les magistrats de Ptolémaïs qui président à l'exploitation et, sous Titus, nous voyons un certain Hérakleidès, hiérope et archiprytane, en train de faire tailler des pierres pour le temple des dieux Sauveurs (cf. SB 7915)." Aucun indice ne permet en revanche de deviner la nature des travaux qu'a supervisés notre personnage vers 250 p.C.

Il reste à évoquer le rapport chronologique entre ces deux titres de prêtre et d'hiérope: sur lequel des deux porte le participe γενομένου, qui indique qu'une seule de ces deux fonctions est encore occupée par le dédicant à la date de ce texte? On rencontre fréquemment ce genre de formulations ambiguës.

Si l'on en croit sa ponctuation, Zucker imaginait un ancien hiérope de Ptolémaïs devenu prêtre à

(1) E.Bernand (3), p.408, avec bibliographie. Plaumann (n.3, p.96) cite des documents égyptiens évoquant cette fonction dans plusieurs villes d'Egypte.

(2) E.Bernand (3), pp.468-469.

Kertassi. Il s'agit plutôt d'un hiérope de Ptolémaïs en fonction qui va quitter Kertassi après y avoir exercé pendant le temps de son séjour la "prêtrise" honorifique locale. La formulation "qui a été prêtre" se rencontre plusieurs fois à Kertassi¹. En usant de ce participe, Herminos a simplement précisé, comme plusieurs de ses "collègues", que son proscynème a été gravé à la fin de son séjour à Kertassi.

L.4-8: Les personnes associées au proscynème sont, d'abord, les proches parents du dédicant, puis les carriers, nommés, comme d'habitude, οἱ ἀπὸ τοῦ γόμου.

L.8-9: Le nom de ce géomètre, qui apparaît juste avant la date, au nominatif, n'est pas coordonné à la liste qui précède. Il pourrait bien s'agir du lapicide² de ce texte. Un géomètre était d'ailleurs qualifié pour une telle réalisation.

Ce nom de Bésarion est assez fréquent dans nos textes. Notre géomètre pourrait, à la rigueur, être le fils de Katousis, auteur du texte 44. Les éditeurs précédents préféraient l'assimiler au géomètre nommé Bésis, cité dans ce même texte 44 (l.4).

L.9: Roeder et Zucker ont fait remarquer à juste titre que cette date du 7 Pharmouthi (notre 2 avril)

(1) Premier exemple en 14, 4. Dans cette expression, le participe suit toujours le titre.

(2) Voir, à propos des signataires, le commentaire du texte 5.

possédait à Kertassi une valeur particulière: il s'agit en effet, semble-t-il, d'un jour de fête local, le seul dont on puisse affirmer l'existence, en se fondant sur le texte 30 . Ces deux textes sont les seuls à être datés de ce jour précis.

Paradoxalement, le nombre très faible de l'année de règne, 1, nous aide beaucoup. Roeder¹ et Zucker se sont même finalement prononcés pour une seule date, celle du 2 avril 250 p.C., qui se situe dans la première année du règne de Decius. Après avoir hésité quelque peu à propos des règnes de Maximin et d'Alexandre Sévère, Zucker avait en effet éliminé successivement tous les règnes antérieurs à celui de Decius, en s'appuyant sur le fait que ces règnes avaient commencé après le 2 avril ou au moins que l'arrivée en Egypte de la nouvelle de ces événements devait être postérieure à cette date. Les recherches modernes confirment la validité de ce raisonnement². Nous pouvons donc bien considérer cette date du 2 avril 250 comme une possibilité, mais ce n'est pas la seule. Si l'on peut en effet exclure tous les prédécesseurs de Decius, on ne peut exclure tous ses successeurs. Si les règnes de Trebonianus Gallus et d'Emilien peuvent être éliminés, pour les mêmes raisons que précédemment ,

(1) Roeder, p.174, qui, par inadvertance, date le texte de "249 p.C."

(2) Voir l'article de Rathbone. On pourra également consulter, pour cette période, l'article de J.Schwartz, "Chronologie du IIIe s. p.C.", Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 24 (1977), pp.167-177.

celui de Valérien et de Gallien (soit le 2 avril 254), puis celui de Macrien et Quietus (soit le 2 avril 261), à l'extrême rigueur, s'inscriraient de façon plausible dans le cadre chronologique (vers 200-250) dont nous disposons. Notre texte est en tout cas l'un des derniers gravés à Kertassi.

Ce résultat est en outre conforme à ce que nous enseigne la place de ce texte, gravé sur le mur Nord, à droite de la façade principale du spéos. Notre texte semble d'ailleurs être le dernier de cette paroi, si l'on excepte le fragment 71, de date inconnue, et peut-être 49. Selon ce critère, notre année 1 doit être postérieure à la date de 46, 249 p.C., ce qui confirme le résultat précédent.

(1) Voir sur ce point le commentaire du texte 44.

48. HUITIEME ET DERNIER ACTE D'ADORATION DE MAKREINOS,
HUIT FOIS PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, première rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, tout en haut, à 3,30 m du sol, dans le prolongement de la ligne du montant de la porte (voir pl.61 et 63).

Inscription de 7 lignes, suivie du chiffre H.

Dimensions: hauteur 30 cm, longueur 46 cm. Hauteur des lettres: de 20 à 25 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription gravée sur une surface mal aplanie, de forme très irrégulière: les lignes s'allongent progressivement jusqu'à la cinquième pour décroître ensuite, de même que la taille des caractères. Selon Zucker, on distinguait encore en 1908 une partie d'un "cadre" incomplet peint en rouge. En tout cas, le début des trois premières lignes a été gravé sur le trait vertical de l'oreille droite du cadre du texte 16 .

D'après les photographies de la pierre (pl.10 et 37 b) et celle de l'estampage (pl.37 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°32, avec un commentaire de Niebuhr ibid. , p.17, n°32. (Franz, CIG n°5007). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°343; position de la pierre indiquée ibid. , pl.94. Position de la pierre indiquée aussi par Roeder, pl.114. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.343, pp.117-118. (Bilabel, SB 8488). D'après la pierre, A.Bernand (5), n°11, p.524.

1 Τὸ προσκύνη-
 2 μα Γαίου Ἰουλίου
 Μακρείνου, ἑρέως
 4 γόμω(ν) ὀκτώ, καὶ τῆς
 συζύγου καὶ τῶν τέκνων(ν),
 6 ἐπὶ χρυσοῖς δ̄μ, (τάλαντα) δ̄
 6bis
 7 (ἔτους) β // Μεχέρ κ̄η
 8 Η

"Voici l'acte d'adoration de Gaios Ioulios Makreinos, (qui a été) prêtre de huit chargements (de pierres) — et (celui) de sa compagne et de ses enfants — moyennant 240 pièces d'or, l'an 2, le 28 Méchir. Quatre talents . Numéro 8⁴."

DATE: Cette inscription est datée du 28 Méchir (ce qui correspond au 22 ou au 23 février de notre calendrier) de l'an 2 du règne d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Il peut s'agir de Decius, de Gallus et Volusianus ou encore de Valérien et de Gallien. Cette date correspond donc au 22 février 251, au 23 février 252 ou au 22 février 255 p.C.

L.2 : La pierre porte ΓΑΙΟΥ ΙΟΥΛΙΟΥ (Lepsius).

L.4 : ΓΟΜΩ est une abréviation pour γόμων.

L.6 : La pierre porte ΕΠΙ ΧΡΥΣΟΙΣ Δ̄Μ (Zucker, après Lepsius).

(1) J'ai placé ces deux groupes de mots à la fin de la traduction pour rendre compte de leur place hors texte

Au-delà des lignes 6 et 7, on lit $\geq \overline{\Delta}$ (les traces qui suivent ne résultent apparemment que de petites cassures de la pierre), soit " $\tau \acute{\kappa} \lambda \kappa \nu \tau \kappa \delta'$ ". On doit cette lecture à Zucker. De façon imprécise, Lepsius et Zucker ont édité ces deux signes à la fin de la l.6.

L.7 : La pierre porte $\underline{L}B// \text{MEXEP } \overline{KH}$ (la partie supérieure droite du êta est cassée).

Le êta géant sert à "numéroter" l'inscription; il est gravé à droite de la ligne 7, sous la fin de la ligne 6.

Ce texte, dernier des huit actes d'adoration du nommé Makreinos, commémore la huitième prêtrise de ce personnage. A ce titre, il est normal qu'il ne nous apprenne plus grand chose: nous connaissons déjà par d'autres textes même le bilan financier de sa carrière de prêtres. Les textes antérieurs 35 et 36 ont en effet été corrigés pour recevoir ces données chiffrées définitives. A ce propos, l'état négligé de ce texte nous permet de comprendre pourquoi, après l'avoir fait graver et numéroter comme les autres, Makreinos a finalement décidé de le remplacer en quelque sorte par ce texte 35, de plus belle facture et mieux situé.

Le commentaire des inscriptions précédentes suffira à éclairer le nom du personnage (1.2-3), qui porte ces tria nomina depuis son sixième acte d'adoration, 39.

De même, cette désignation de ses multiples prêtrises par l'expression "prêtre de tant de

chargements de pierres" (1.3-4) a été examinée dans le commentaire de son quatrième acte d'adoration, 33 .

L'association de sa femme et de ses enfants (1.5) à son acte de piété est constante chez Makreinos depuis son premier texte, 8 .

Enfin, le êta ajouté sous le texte sert à numérotter l'inscription en répétant le rang de la prêtrise, procédé également constant dans ses textes.

L.6: L'originalité de ce texte réside dans la façon dont sont mentionnées les sommes offertes par Makreinos à l'occasion de ses huit prêtrises. Exceptionnellement, on en trouve en effet deux formulations différentes.

La première, l'expression ἐπὶ χρυσοῦς $\overline{\text{ε}}\mu$ (1.6) ("moyennant 240 pièces d'or (ou aurei)" n'est pas nouvelle: elle figurait déjà dans le texte précédent de notre personnage, 43 (1.4), passage auquel il me suffira donc de renvoyer. Rappelons seulement que, syntaxiquement, elle se rattache à ἐπέως (sc. γενομένου) (1.3) et que ce genre d'anacoluthes est fréquent à Kertassi.

La deuxième formulation de la somme, constituée par le groupe $\geq \overline{\Delta}$, qui est gravé en lettres plus grandes à droite du texte, à la hauteur des lignes 6 et 7, n'a pas d'équivalent dans les autres textes de Makreinos ni dans l'ensemble des textes de Kertassi.

Zucker est le seul à avoir proposé la lecture correcte: "4 talents". Le \geq est en effet ici le

sigle du talent. S'il n'est pas autrement attesté à Kertassi, où ce mot, $\tau\alpha\lambda\lambda\upsilon\upsilon\tau\omicron\upsilon\upsilon$, est toujours écrit en toutes lettres, ce sigle est bien connu. Il s'agissait là de sa forme courante à l'époque romaine.

Qui plus est, Zucker a bien établi qu'il ne s'agissait pas ici d'une seconde somme, mais de la répétition de la somme de 240 pièces d'or, convertie en talents. Toutefois, contrairement à ce que suggérait la présentation de Zucker (il avait, on l'a vu, choisi d'éditer $Z\overline{\delta}$ à la fin de la l.6, comme si les deux sommes étaient juxtaposées), cette répétition n'est en aucun cas comparable aux formules de compte courantes dans les papyri, dans lesquels on faisait figurer à la fin de chaque rubrique le total des sommes mentionnées. Ici, plus curieusement, la seconde formulation de la somme n'est pas insérée dans le texte: cette addition tardive, de ce point de vue tout à fait comparable aux numéros dont Makreinos a marqué ses différents textes pour attirer l'attention du lecteur, figure, comme eux, "hors du texte", gravée en caractères plus grands, plus lisibles (n'oublions pas que notre texte est gravé à 3,30 m du sol). M.Boyaval m'a confirmé l'originalité de ce dispositif, qu'il faut attribuer à la personnalité de Makreinos.

Le passage d'une unité de change (la pièce d'or ou aureus romain) à une unité de compte (le talent, unité de mesure d'origine grecque), a sans aucun doute de nouveau pour origine la volonté de frapper l'imagination du lecteur en employant une unité de

mesure plus impressionnante. En tout cas, cette double formulation ne visait pas à supprimer une quelconque ambiguïté de la première expression: l'équivalence entre les 240 pièces d'or et les 4 talents va en effet de soi. Elle correspond au cours officiel de cent drachmes pour un aureus et constitue, à ce titre, un témoignage intéressant.

Ce texte nous informe sur le montant de l'offrande de Makreinos au titre de sa huitième prêtrise. Le calcul est simple: on retire à ce montant global de 240 aurei le total provisoire précédent, qui se montait à 216 aurei (43 ,4). Il reste 24 aurei ¹.

L.7: La date de ce texte est importante. D'une part, elle se situe en effet à la limite extrême du cadre chronologique sûr que nous pouvons établir pour l'institution de la prêtrise locale, et donc pour l'ensemble des textes datables de Kertassi. D'autre part, elle sert de terminus ante quem aux trois inscriptions précédentes de Makreinos.

Les commentateurs précédents, à l'exception de Zucker et de Fitzler, ont daté ce texte de 244/245², an 2 de Philippe: c'était l'opinion de Niebuhr, suivi par

(1) Zucker, par erreur, 30 aurei, ce qui rend, évidemment, son tableau récapitulatif (§17b, p.40) incohérent.

(2) Je ne rapporterai pas ici le quantième du mois, variable selon les lectures des éditeurs concernés et dont la mention obscurcirait cet exposé.

Franz, de Bilabel, d'Otto¹ et de West et Johnson², sans parler de Milne³, qui a situé ce texte, par erreur, sous le règne de Gordien III.

Nous avons vu précédemment par quels moyens divers on pouvait fixer sûrement la date des premières inscriptions de Makreinos: grâce à leur ordre relatif, qui est connu, le nombre de leur année de règne, à peine appuyé par d'autres indices⁴, nous a suffi. Mais aucun de ces éléments ne permet de fixer une limite précise à ce dernier texte de la série: le nombre de cette année de règne, 2, notamment, est trop faible et donc trop courant. Les commentateurs précédents ont pourtant atteint cette quasi-unanimité en s'appuyant sur le critère, en soi incontestable, de la durée de vie plausible de Makreinos et de sa femme (constamment citée, elle aussi), qui avaient déjà des enfants (et étaient donc âgés d'au moins vingt ans) à la date de 209 p.C. (texte 8).

Ce raisonnement dû à Niebuhr a donc été appliqué à la datation du dernier texte de Makreinos. Or, je le rappelle⁵, pour Niebuhr et pour plusieurs autres

(1) Otto, t.1, n.5, p.252.

(2) West et Johnson, p.70.

(3) J.Grafton Milne, p.75.

(4) La place des textes sur la façade du spéos a joué dans cette recherche un plus grand rôle que les recoupements prosopographiques, très limités par suite de la sobriété des huit textes de Makreinos.

(5) Voir sur ce point le commentaire du texte 39, dont l'histoire est assez particulière, puisque, destiné d'abord à commémorer la 6ème prêtrise de Makreinos, il a ensuite été corrigé pour "remplacer" son huitième texte.

commentateurs, le dernier texte de la série n'était pas celui-ci, mais l'inscription 39, datée d'un an 6 que ces auteurs corrigeaient d'ailleurs le plus souvent en "an 5". Éliminant catégoriquement la date de février 259, en l'an 6 de Valérien et Gallien, comme trop tardive, ils fixaient la date maximale de ce texte 39 à février 248 ou 249 p.C., sous Philippe. Cette pseudo-datation "finale" enferme la carrière de Makreinos dans un intervalle de 40 ans (entre 209 (8) et 249 (39)) et l'âge que l'on devait admettre pour ce personnage, environ 60 ans, ou un peu plus, leur semblait raisonnable.

Zucker, qui a rétabli l'ordre véritable des textes de cette série, était plus libre que ses prédécesseurs pour la datation de notre texte: il n'a pourtant évoqué à son propos que la date de 251 p.C. (sous Décius), après avoir choisi à chaque fois, de même, la date minimale pour les 5ème, 6ème et 7ème prêtrises, sous l'influence, semble-t-il, de l'ancienne datation... Fitzler¹ datait également la fin de la carrière de Makreinos de 250/251 p.C., mais sans justifier ce choix.

Le respect de ce critère de la durée de vie de nos deux personnages ne nous contraint pas, cependant, à de telles restrictions: en cette période troublée, deux autres empereurs ont eu leur deuxième année de règne

(1) Fitzler, n.2, p.69.

très peu de temps après Décius. Avec l'hypothèse du règne de Trebonianus Gallus et de Volusianus, on obtient la date de février 252 et avec celle du règne de Valérien et de Gallien celle de février 255. L'an 2 suivant, en revanche, est nettement exclu: il se situe 14 ans plus tard, en 268/269 p.C. (il s'agit de l'an 2 de Claude II, dit le Gothique). On ne peut pas prétendre pouvoir apprécier l'âge maximal plausible pour Makreinos et sa femme à quatre ans près, c'est pourquoi j'ai décidé de joindre ces deux hypothèses à la datation traditionnelle.

Cette date du 28 Mechir d'un an 2 présente la particularité d'être identique à celle du texte suivant, 49, qui se situe en outre exactement dans la même période si l'on en juge par d'autres critères. Chacun de ces deux textes peut donc appartenir à l'un de ces trois règnes. Une date semblable semble peu probable, mais pas impossible. On pourrait imaginer qu'un intervalle très bref a séparé les deux prêtrises (on connaît ainsi deux proscynèmes de prêtre, 13 et 14, réalisés à une quinzaine de jours d'intervalle seulement). Dans ce cas, Orsès, (fils de) Psenrouptichis, aurait plutôt succédé à Makreinos puisque cet acte d'adoration, qui comporte un bilan chiffré du "coût" des huit prêtrises, a nécessairement été rédigé à la fin de la prêtrise de notre personnage.

Il reste à établir le bilan financier et chronologique de la carrière de Makreinos.

Dans le tableau qui suit, le rang de chaque prêtrise est désigné par un chiffre romain. Les sommes sont exprimées en aurei, sauf exception dûment signalée. Les montants qui ont été restitués grâce à des calculs sont distingués des autres: ils figurent entre parenthèses.

MONTANT versé pour une prêtrise		TOTAL	Date de la prêtrise et référence de l'acte d'adoration correspondant.
I	20		209 p.C. (Décembre) <u>8</u>
II	16		214 p.C. (Avril) <u>14</u>
III	22	60 ¹	217/8,8/9 ou 222/3 <u>24</u>
IV	32		233 p.C. (Avril) <u>33</u>
V	16		235, 238 ou 244 p.C. <u>35</u> (entre Mars et Juin) et <u>36</u> (buste)
VI	(34)	(140)	243 ou 249 (Février) <u>39</u>
VII	(76)	216	246 ou 253 (Mai/Juin) <u>43</u>
VIII	(24)	240, soit 4 talents	251, 252 ou 255 <u>48</u> (Février)

Quelles conclusions peut-on tirer de ces données à propos de la nature de cette prêtrise locale? Tout d'abord, contrairement à ce que certains ont pu prétendre hâtivement², aucun écart régulier ne sépare les différentes prêtrises d'une même personne. Ensuite, les sommes versées par Makreinos à l'occasion de ses différentes prêtrises sont très variables et ne répondent à aucun critère: si leur moyenne est de 30

(1) Ce total a été arrondi à la dizaine supérieure (le chiffre réel devait être de 58 aurei).

(2) Notamment Plaumann, n.4, p.111.

pièces d'or par prêtrise, elles s'étagent entre 16 et 76 pièces d'or, de façon d'ailleurs très irrégulière tout au long de ces cinquante ans.

La plupart des commentateurs ont pensé à une fonction de prêtre dans le cadre d'une association cultuelle et ont considéré ces paiements comme la somme versée par le prêtre au moment de son "investiture", comme cela se pratiquait dans certains temples importants¹. Il leur restait cependant à expliquer cette fluctuation du prix "d'entrée en charge", dont j'ai pu prouver qu'il variait quasiment dans la proportion de un à cinq.

Pour échapper à cette difficulté, Niebuhr (dont Zucker trouvait l'opinion un peu confuse) attribuait une origine double à ces sommes d'argent. Pour retrouver une somme fixe derrière cette disparité apparente, il a proposé de décomposer chaque montant en deux parties, une partie fixe, "obligatoire", et une partie facultative, laissée à la discrétion du prêtre. Il a ainsi affirmé²: "partout où l'offrande est spécifiée, il est évident qu'elle surpasse le taux fixe". Ce taux fixe devait donc, selon lui, être (assez nettement) inférieur au montant le plus faible

(1) Zucker (§16) était partisan de cette interprétation; il cite l'exemple d'associations cultuelles étudiées par Poland, p.418. Il a même suggéré par ailleurs que le prêtre était "désigné" par anticipation pour l'année suivante (voir 29,6).

(2) Niebuhr, in Gau, p.13.

qui soit attesté dans nos textes¹, c'est-à-dire inférieur à 16 pièces d'or (soit 1600 drachmes au cours officiel).

Le montant d'un tel minimum, que l'on pourrait établir à une dizaine de pièces d'or, serait trop faible en soi et l'existence d'offrandes sept fois plus élevées se comprendrait toujours aussi mal.... Cela signifierait, en outre, puisqu'aucun d'entre eux n'a mentionné le montant qu'il a versé, que tous les autres prêtres n'auraient versé, quant à eux, que le minimum, ce qui est totalement invraisemblable². Ainsi, par exemple, un autre prêtre³ a eu, comme Makreinos, l'autorisation de se faire représenter en buste sur la façade du spéos, ce qui laisse supposer qu'il a également versé une offrande digne de mention!

Ces données pourraient-elles, alors, convenir à une liturgie exercée de façon irrégulière au gré des besoins de la cité?

Telle était l'opinion de Meyer⁴, qui a été suivi

(1) Je rappelle à ce propos qu'à la suite d'une erreur de lecture des chiffres du 6ème texte de Makreinos (39 , 1.3 et 10), Niebuhr et de Franz avaient abouti à un prix dérisoire de 30 drachmes pour chacune des 200 (sic) prêtrises prétendument mentionnées dans ce texte.

(2) Cette invraisemblance ne pouvait gêner Niebuhr: elle ne lui apparaissait pas, car, pour lui, plusieurs autres prêtres avaient mentionné leurs offrandes; il assimilait en effet à ces sommes celles versées pour l'archiprêtrise.

(3) Voir à ce propos le commentaire du texte 9 .

(4) Meyer, p. 140.

dans cette voie par G.Geraci¹. C'est son coût, forcément variable, qui serait exprimé dans ces textes. Cette hypothèse rendait également compte de l'écart que l'on peut constater entre les différentes prêtrises d'une même personne: si certains ont en effet eu tort de prétendre que l'on pouvait fixer cet intervalle à cinq ans, l'existence même d'un écart est indubitable. Aucun personnage n'a en effet exercé deux prêtrises strictement successives. Or on peut penser que Makreinos au moins ne se serait pas privé de cet honneur s'il en avait eu la possibilité.

San Nicolo², après Fitzler³, contestait cette interprétation en évoquant le caractère trop variable des sommes dépensées. Je me fonderai, pour ma part, sur un argument, je crois, beaucoup plus convaincant: aucun des prêtres ne mentionne une quelconque autorité supérieure, la présence d'un bouleute et d'un hiéropes de Ptolémaïs dans trois de nos textes ne suffisant aucunement à fixer cette ville comme étant l'origine de tous les prêtres⁴.

Finalement, il est donc plus simple de considérer que ce montant n'était pas fixe parce qu'il ne s'agissait pas d'un paiement "institutionnalisé". Seules la coutume et l'émulation ont peut-être fixé,

(1) Geraci, p.138: "carica liturgica".

(2) San Nicolo, II, p.164, n.1.

(3) Fitzler, p.147, soutenu par Zucker (n.1, p.39).

(4) Voir sur ce point le commentaire du texte 27 .

avec le temps, un seuil "minimal" (de 10 ou 15 pièces d'or, par exemple, si l'on en juge par les deux plus petites offrandes de Makreinos, de 16 pièces d'or), mais il n'a pu s'agir d'une "règle". L'offrande devait être volontaire et libre, sans contrainte aucune.

Pour ce qui est de la fréquence très faible de la mention des sommes, on peut, dans ces conditions, adapter l'idée de Niebuhr en suggérant que les prêtres jugeaient leurs offrandes trop faibles pour être dignes de figurer dans leur proscynème. Si Makreinos a été le seul parmi près de trente prêtres à indiquer le montant de ses offrandes, c'est sans doute seulement parce qu'il a été celui qui a été prêtre le plus grand nombre de fois: c'est seulement à force d'accumuler les offrandes qu'il en a jugé le total assez imposant et donc assez honorable. Ainsi, la mention des offrandes n'apparaît pour la première fois que dans le texte qui commémore sa quatrième charge (après qu'il a dépensé 90 pièces d'or, soit 9000 drachmes) et le total est évoqué seul à partir de son sixième proscynème (et aussi dans le texte 39), un sous-total figurant dans son quatrième texte (en 33, 6/7).

Nous ne possédons aucun moyen de savoir si le montant des offrandes de Makreinos est conforme à la moyenne générale, autrement dit si le cas de Makreinos est "représentatif". Sa moyenne, on l'a vu, s'établissait à 30 aurei (soit la moitié d'un talent) par prêtrise; on peut la fixer à un chiffre un peu

inférieur, environ à 25 aurei (2500 drachmes), si l'on exclut la septième offrande, dont le montant a été anormalement élevé (76 aurei). Les montants réels, je le rappelle, s'étageaient entre 16 et 34 aurei ¹.

Quant à l'écart chronologique entre deux prêtrises de la même personne, il est également dû au caractère non normatif de cette pseudo-institution de la prêtrise locale. Tout simplement, on ne pouvait pas être prêtre deux ans de suite parce que les missions que l'on assurait à Kertassi ne duraient jamais deux ans. Une durée de quelques mois devait déjà être exceptionnelle. Dans la mesure où l'on devenait prêtre à l'occasion d'une mission à Kertassi, l'exercice de la prêtrise était aussi bref, aussi peu prévisible et aussi discontinu que l'exploitation des carrières. On comprend par ailleurs très facilement que des entrepreneurs indépendants ou même des délégués d'une cité aient planifié leurs activités de façon à ne pas avoir à revenir à Kertassi deux fois de suite.

Revenons-en maintenant au problème de la destination de cette somme.

Gau parlait vaguement de "contribution à la construction de temples par de l'argent ou manuellement"², ce qui n'indique pas clairement à

(1) Je rappelle, à titre de comparaison, que quelques prêtres semblent avoir versé pour la seconde charge locale, l'archiprêtrise, environ 60 à 65 aurei (voir sur ce point le commentaire du texte 34).

(2) Gau, p.15 ("Relation du voyage").

quelle institution il pensait. Le reste de son commentaire et de celui de Niebuhr suggère qu'ils assimilaient tous deux les "offrandes" des prêtres à la participation des seigneurs et des bourgeois à l'édification de monastères et d'églises au Moyen Age.

Fitzler¹ évoquait plus précisément des "Aufwendungen während seines Priestertums für den Verein und für seine Kultgottheiten": il s'appuie à tort à ce propos sur l'expression τὰ ἀναδοθέντα ὑπὲρ τῆς ἀρχιεπισκοπῆς de 34,3. San Nicolo, après Zucker, ne fera que reprendre ces deux idées.

En fait, si l'on exclut les frais de réalisation du proscynème (et éventuellement d'un buste), que le prêtre a dû assurer personnellement, je concevrais très bien que cette somme principale ait servi avant tout à payer la (ou les) cérémonie(s) et les sacrifices éventuels liés à l'arrivée, à l'"entrée en fonction" (toute théorique, c'est-à-dire uniquement honorifique, avec costume d'apparat, etc.) et peut-être au départ du notable devenu "prêtre".

Des cérémonies de ce genre sont attestées au Gebel Teir. Ainsi, un des textes démotiques de ces carrières commémore nettement l'arrivée de clients des carrières²; un autre³ évoque "fête, prière et jubilation" à une "heure déterminée".

(1) Fitzler, p.147.

(2) Ce texte, édité, ainsi que les suivants, par Didier Devauchelle, fait partie des Graffites du Gebel Teir, Textes démotiques et grecs (1984) de D.Devauchelle et G.Wagner. Il s'agit du texte II,6,b, pp.23-24.

(3) Texte démotique II,32, 1.5, ibid.

En outre, comme au Gebel Teir également¹, on a dû organiser à Kertassi des fêtes locales: sans même parler de la καθίδρυσις de 12,5, la fête du κλαμών, celle dont l'existence est prouvée par une allusion en 16,4 et l'existence d'un κωμαστήριον (45,5) et les jeux peut-être associés à ces fêtes (40,11) entraînaient évidemment des frais pour les fidèles de ces dieux. Sans doute le prêtre y a-t-il participé, soit seulement au hasard de sa présence à Kertassi², soit de façon systématique.

Ce qui semble certain, c'est que ces offrandes n'ont aucun rapport avec les dépenses professionnelles assumées par les clients des carrières (ceux-là même qui ont pu devenir prêtres). Ces dépenses sont en effet distinguées nettement des offrandes pour la prêtrise en 39, texte auquel je renvoie de nouveau. Je rappellerai simplement ici que les missions de Makreinos à Kertassi lui ont coûté en moyenne dix pièces d'or (nous savons en effet grâce à ce texte 39 qu'il a dépensé 60 pièces d'or pour ses six premières missions). Ce qui nous importe ici, c'est que les offrandes de Makreinos pour ses prêtrises (qui se montent en l'occurrence à 140 pièces d'or pour ses six premières prêtrises) équivalent à plus du double de ses

(1) Texte démotique I,19, ibid. : "le 29 Phaôphi, (jour de) la fête (?) de Lehoum (?) de la montagne": "fest of entry, dedication festival" (p.6); Lehoum pourrait être un "génie gardien de la carrière ou de la région montagneuse".

(2) Peut-être, dans ce cas, est-ce quand il assistait à la fête que le prêtre portait en outre le titre de "patron du nouveau κλαμών" (cf. 37,4).

dépenses professionnelles¹. Loin de mépriser ce culte local aux divinités totalement inconnues par ailleurs et ce titre de "prêtre" (le titre constituant l'élément essentiel de cette charge presque purement honorifique), certains notables ou entrepreneurs ayant eu recours aux carrières de Kertassi ont donc parfois dépensé en leur honneur des sommes relativement importantes, parfois même supérieures aux frais professionnels résultant de leur mission à Kertassi. Il en a été de même, on l'a vu, pour l'éphémère et obscure "archiprêtrise" évoquée dans quelques autres textes de Kertassi, et ces indications confirment la vivacité du sentiment religieux à cette époque récente du troisième siècle p.C.

Le portrait que l'on peut essayer de dresser de Makreinos doit être toutefois encore plus nuancé. Ce personnage mystérieux ne nous apprend ni son métier ni son statut social mais nous savons qu'il a emprunté un faux nom romain trente ans avant d'acquérir la citoyenneté romaine. Il n'a associé à ses actes d'adoration de façon constante que sa femme et ses enfants, comme si son univers était limité à cette famille proche: encore a-t-elle dû évoluer et s'éloigner de lui en plus de 40 ans. Pourtant, ses enfants adultes (qui avaient peut-être même déjà atteint, voire dépassé l'âge mûr à l'époque des

(1) En revanche, le coût des deux chargements de pierre de Psentouaxis (voir le texte 46, l.9-11) semble avoir été plus élevé et il est fort possible que, dans le cas de ce second personnage, les offrandes pour ses prêtrises aient été nettement inférieures à ses frais de mission. Mais cela n'enlève rien à la valeur de la remarque concernant Makreinos.

dernières prêtrises de leur père...) sont toujours simplement ses τέκνα . Ce patriarche possédait enfin des qualités d'un autre âge: à une époque où l'on commençait à fuir les honneurs trop coûteux, il a rivalisé de bienfaits et d'offrandes avec ses compatriotes pendant près de cinquante ans, en faisant preuve d'une grande φιλοτιμία .

Ce portrait est incomplet à cause de la sobriété et du caractère répétitif de ces textes. Pour le compléter, j'ajouterai simplement, en glosant un peu, que, finalement, rien ne prouve que Makreinos ait éprouvé une piété très profonde: aucun nom de dieu, aucun voeu ni aucun remerciement n'apparaît dans ses neuf textes. Il n'a pas non plus exercé l'"archiprêtrise", sur laquelle, il est vrai, nous sommes bien mal renseignés, mais à propos de laquelle d'autres ont signalé leur vénération pour le dieu Poursepmounis.

J'imaginerais volontiers un entrepreneur enrichi, sorti du rang, en quête de respectabilité, de reconnaissance sociale, mû par une certaine vanité, que nous révèlent son goût pour les titres pompeux, la réalisation de son buste et les satisfecit qu'il s'attribue. On peut en tout cas penser que sa carrière, quelle qu'elle ait été, a été couronnée de succès et que l'attribution de la citoyenneté romaine en a été la récompense.

49. ACTE D'ADORATION D'ORSES, FILS DE PSENSROUPTICHIS,
PRETRE D'UN CHARGEMENT DE PIERRES, ET D'ORSES,
DIRECTEUR TECHNIQUE DU MEME TRANSPORT .

Mur Nord du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, à droite de la façade principale, deuxième rangée d'inscriptions depuis l'angle du mur, à 1,58 m du sol et à 1,02 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.61).

Inscription de 7 lignes.

Dimensions: hauteur 26 cm, longueur 46 cm. Hauteur des lettres: 25 mm; interlignes: 10 mm.

L'inscription est gravée sur une surface plane. Pas de cadre net: on ne distingue qu'à gauche une ligne verticale très superficielle. Absence de réglage.

D'après les photographies de la pierre (pl.16 a et surtout 17) et celle de l'estampage (pl.39 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°38, avec un commentaire de Niebuhr ibid., p.17, n°38. (Franz, CIG n°5015). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°326; position de l'inscription indiquée ibid. pl.94. Position de l'inscription indiquée par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.77. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.326, p.106-107. (Bilabel, SB 8509).

1 Τὸ προσκύνημα Ὀρσης
Ψενθρουπτίχλος, ἑρέως
γόμου, καὶ ἡ τοῦ γυνῆ καὶ
4 τῶν τέκνων καὶ πάντων(ν)

ἄπὸ τοῦ γόμου καὶ Ὀρσῆς,
προβάτου γόμου,
7 ἔτους β // Μεχελρ κ̄η.

"Voici l'acte d'adoration d'Orsès, (fils de) Pensrouptichis, prêtre d'un chargement (de pierres), de sa compagne, de ses enfants, de tous ceux qui participent à ce chargement et d'Orsès, directeur (technique) d'un chargement, l'an 2, le 28 Méchir."

DATE: L'inscription est datée du 28 Méchir, c'est-à-dire du 22 ou du 23 février de l'an 2 du règne d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Cette année 2 peut être située avec une très grande vraisemblance entre 251 et 255 p.C.

Presque tous les rhô du texte ont une boucle incomplète.

L.2 : Dans +ENCPOYΠΤΙΧΙOC, le pi et le tau sont liés.

L.3 : Les lettres de KAI , en fin de ligne, sont très serrées et presque liées.

L.4 : L' oméga de ΤΩΝ et celui de ΤΑΝΤΩ (pour πάντων) possèdent une petite taille et sont surélevés.

Ce texte est intéressant par le nom du prêtre et par la mention d'un προβάτου γόμου, unique dans ces dernières inscriptions.

L.1: Le nom du prêtre est au nominatif, alors que son titre et la plupart des noms qui suivent sont au génitif. Son patronyme est bien, quant à lui, au génitif.

Le nom de notre personnage, Orsès, est très fréquent à Kertassi et possède sans doute assez souvent un rapport avec le culte local du dieu Poursepmounis¹. C'est indubitablement le cas ici, puisque le père du prêtre porte le nom de Psensrouptichis, formé sur le nom local d'Isis². De même, ce n'est assurément pas un hasard si le *προστάτης γόμου* qui a été à son service (1.5) porte lui aussi ce nom d'Orsès.

La présence de ce patronyme nous empêche d'assimiler ce personnage à l'un des nombreux homonymes qui figurent dans les textes de Kertassi.

Faut-il, en revanche, voir dans le père, Psensrouptichis, le prêtre de ce nom, auteur d'un proscynème en 207 p.C. (il s'agit du texte 7 de ce recueil)? L'écart de 45 à 50 ans qui sépare sans doute ces deux textes ne s'oppose pas formellement à cette hypothèse.

L.3: La mention de la femme d'Orsès présente deux particularités. D'une part, le mot *γυνή*, rare à Kertassi, remplace ici le mot *σύμβιος*, plus courant. Mais cette différence n'implique sans doute aucun

(1) Le nom Orsès a été étudié dans le commentaire du texte 6 et celui du dieu Poursepmounis en 40,4.

(2) Voir, à propos de ce nom local d'Isis, le texte 15,1.5.

changement de sens. Par ailleurs, nous trouvons ici le seul emploi clair et sûr d'une forme homonyme de l'article (en l'occurrence τὸ̃) avec le rôle du pronom de rappel αὐτὸς : la validité du second exemple, en 14, 5, pourrait en effet être contestée, dans la mesure où une erreur du lapicide (une dittographie) pourrait également rendre compte de sa présence.

Franz a signalé clairement le premier cette particularité et Zucker ne fait que renvoyer à sa remarque: "Nota formam τὸ̃ p. αὐτὸ̃ ex pronuntiatione decurtatam. Unde etiam hodie Graeci τός p. αὐτός usurpant." Gignac¹ (qui précise par ailleurs que la forme du grec moderne est enclitique) hésite, pour sa part, à voir dans ces formes brèves les premiers témoignages de cette évolution, à cause de leur faible fréquence ("rarely"). Il est intéressant, dans ce contexte, que notre exemple soit indiscutable et daté.

L.4-5: Il est inutile de restituer l'article manquant, τὸ̃ν, en supposant une haplographie, cette absence de l'article se retrouvant dans plusieurs autres textes. Il s'agit là, notamment, d'un point commun supplémentaire entre ce texte-ci et les inscriptions 44 (1.7) et 45 (1.10).

(1) Gignac, t.2, p.165, §3b.

Le titre de *προβιάτης γόμου*, rencontré pour la première fois dans le texte 5, est purement professionnel. Nous possédons la preuve, grâce à cette inscription, qui date sans doute de 250/255 p.C., que ce terme a désigné de façon continue, à Kertassi, les chefs de travaux qui ont été au service des différents "prêtres" au cours des cinquante années évoquées par nos textes. Ses autres occurrences, limitées à la période de 205 à 220, auraient pu faire penser à un changement dans l'organisation du travail dans les carrières. Ce texte amène à penser, simplement, que peu de prêtres ont eu l'amabilité de citer les chefs des travailleurs qui les ont servis.

L.7: Pour le calcul de la date, formulée dans les mêmes termes que celle du texte précédent, on se reportera au commentaire de ce texte 48.

Zucker, qui ne cite, dans son commentaire, que la date de 245 p.C., n'excluait en fait aucun règne de cette première moitié du 3ème siècle p.C.: "L.326 [sc. ce texte] (...) kann in die Zeit des Philippus und Decius [soit 251], aber ebenso in irgend eine der vorausgehenden Regierungen fallen."¹

(1) Zucker, §44, p.68.

Le commentaire du texte 44 expose les raisons qui poussent à croire que les six inscriptions du mur Nord datent de la période 245/260 p.C.

Zucker a fait remarquer à juste titre que les textes 45 et 48 étaient également datés d'un 28 Méchir. Plus précisément encore, le texte précédent est également daté d'une année 2 qui doit aussi correspondre à une de ces trois années 251, 252 ou 255. Les commentateurs précédents étaient persuadés que cette formulation identique renvoyait à deux années différentes. On pourrait alors affirmer qu'un de ces deux textes au moins est postérieur à 251 p.C. et que les dates sûres de Kertassi s'étendent jusqu'à 252, seconde année du règne de Trebonianus Gallus et de Volusianus. Mais ma conception de la prêtrise comme une charge purement honorifique et les faibles écarts constatés occasionnellement par ailleurs entre deux prêtrises me poussent à rejeter cet argument: je ne pense pas en effet que l'on puisse tout à fait exclure que deux personnes arrivées à Kertassi à des dates voisines y aient tenu conjointement le rôle de prêtre, en célébrant en commun les cérémonies habituelles. On n'aurait pas eu intérêt à rejeter un de ces deux bienfaiteurs.

50. ACTE D'ADORATION D'UN PRETRE D'UN CHARGEMENT DE
PIERRES AU NOM EFFACE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, montant gauche de la porte du spéos, à 1,12 m du seuil (voir pl.61).

Inscription de 6 lignes.

Dimensions: hauteur 9 cm, longueur 10 cm. Hauteur des lettres: 10 mm. Interlignes: 2 mm.

Inscription de très mauvaise facture, gravée sur une surface irrégulière: une partie des trous est antérieure à l'inscription. Une fleur à 7 boutons est gravée sous l'inscription.

D'après les photographies de la pierre (pl.7 et 8 b) et celle de l'estampage (pl.38).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°50, avec un commentaire de Niebuhr, ibid., p.18, n°50. (Franz, CIG n°5037). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°355; position de l'inscription indiquée ibid., pl.94. Position de l'inscription indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid., pl.69. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.355, p.124. (Bilabel, SB n°8509).

1 Τὸ προῖκύ-
νημα
· Πέτρος
4 ρος, ἱερεὺς
τοῦ γόμ (ου) τοῦ
H .

"Voici l'acte d'adoration de (...) (fils de?) Petosiris, prêtre de ce chargement (de pierres), (...)."

DATE: L'inscription date de façon sûre de la période de 205-260 p.C., d'après le titre local de prêtre porté par son auteur.

L.1-2 : ΤΟ ΠΡΟΪΚΥΝΗΜΑ, la pierre.

J'ai renoncé à décrire les quatre signes qui suivent.

L.3-4 : Après un signe ressemblant à un pi (Zucker, $\bar{\Delta}$), la pierre porte ΠΕΤΟΣΙΡΙΟΣ ΠΕΡΕΥΣ.

L.5 : ΤΟΥ ΓΟΜΤΟΥ, la pierre, Lepsius, avec un mu surélevé en raison d'une cassure de la pierre: Zucker a édité τοῦ Γόμου, en négligeant le second tau.

L.6 : Zucker ne signale que des traces incertaines et transmet la lecture de Roeder, HC; la pierre semble porter deux signes de lecture délicate, h et ς.

Ce texte est le plus négligé de tous les actes d'adoration ayant pour auteur un prêtre à Kertassi.

Le nom du prêtre est perdu. Nous ne connaissons que son patronyme (ou peut-être son surnom), Pétoisiris (1.3/4),

La lecture du titre de prêtre étant assurée, la période est sûre, mais rien ne permet d'affiner la date.

51. ACTE D'ADORATION DU CHARPENTIER POTAMON.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, près du montant droit de la porte du spéos, en bas, selon Zucker, qui n'apporte aucune précision supplémentaire. Peut-être juste sous le cadre rectangulaire du texte 17 (voir pl.15).

Graffite peint de 5 lignes.

Dimensions inconnues. Hauteur des lettres: de 15 à 20 mm.

Déjà pâle en 1908, ce graffite n'était plus visible en 1960. Zucker a précisé qu'à l'origine le texte comportait quatre lignes de plus.

Publié d'après la pierre par Zucker, n^o*Zus.3, p.138. (Preisigke, SB 5085).

1 Τὸ προκύνημα
Ποτάμωνος τέ-
κωνος καὶ τῆς
4 συνβίου, γενόμε-
νος [ἄπ]ὸ τοῦ γόμ[ου]

"Voici l'acte d'adoration de Potamôn, charpentier, et de sa femme, (à lui) qui s'est occupé de ce chargement (de pierres) (...)."

DATE: Entre 205 et 255 p.C. environ, d'après la formulation de la mention du chargement de pierres.

L.5 : Zucker a édité .10 : je propose de lire $\alpha\pi\acute{o}$, en voyant dans la haste verticale le reste d'un pi .

Zucker croyait pouvoir lire un kappa au début de l'ancienne ligne 6.

L'auteur de ce texte, qui est aussi celui du texte qui suit (et qui porte donc ici le numéro 52), est intéressant du fait de son métier de charpentier, indubitablement en rapport avec l'exploitation des carrières. En outre, l'origine de son nom, Potamôn, a donné lieu à de nombreuses discussions.

Le nom du dédicant, $\Pi\omicron\tau\alpha\mu\omega\nu$, nom qu'il est le seul à porter à Kertassi, est très courant en Egypte. Son origine, cependant, est ambiguë: s'agit-il d'un nom grec ou d'un nom égyptien ?

D'une part, il existe un nom grec $\Pi\omicron\tau\acute{\kappa}\mu\omega\nu$, qui signifie "celui du fleuve", "le riverain du fleuve". A propos de son sens, Solin¹, qui en cite deux transcriptions latines, Potamo et Potamon, renvoie aux noms grecs voisins évoquant cette fois la mer, Thalassus, Pelagius et Pelagion .

On en connaît plusieurs dérivés, masculins comme Potamion et Potamis, et féminins comme Potamia, Potamilla ² et $\Pi\omicron\tau\kappa\acute{\mu}\acute{\iota}\alpha\nu\alpha$, que Spiegelberg n'hésite

(1) Solin, p.979.

(2) Id., ibid.

pas à traduire par "die des Flusses"¹.

Assurément, la popularité de tels noms pourrait sembler tout à fait naturelle dans un pays tout entier

placé sous le signe du Nil. Ce nom Πτοάμων serait alors l'équivalent du nom Ν(ε)ΐλος, ou plus exactement de Πκνελος ou de Νειλων, et proche des noms égyptiens composés sur le nom du dieu Hapi² que sont, selon Th.Hopfner³, Πκακεις et Τακεις.

Mais il existe aussi, d'autre part, un nom égyptien, p;-dj-îmn, qui signifie "le don d'Amon", qui a été traduit en grec par le nom Ἀμμωνόδοτος et transcrit par les noms Πεταμ(μ)ων, Πετακμουλις, etc.⁴ Plusieurs auteurs ont assimilé ce nom Πτοάμων et ses variantes à ce nom égyptien. Si ce n'est pas le cas, semble-t-il, de Spiegelberg ni de Hopfner, étaient favorables à ce rapprochement, par exemple, Zucker⁵, Preisigke dans son Namenbuch (1922), Crönert et Vergote. Crönert⁶ argue du fait que, comme tous les

(1) W.Spiegelberg, Ägyptische und griechische Eigennamen (Demotische Studien, I) (1901), n0342.

(2) Très précisément, le nom Hapi ne désigne pas le dieu Nil lui-même mais le phénomène de la crue (voir par ex. J.Yoyotte, "Le dieu Nil", Sciences et Avenir hors série, Janvier/Février 1990, p.32, qui évoque la faveur croissante du culte du Nil à l'époque romaine).

(3) Hopfner, p.39, n.7. Ce savant, qui ne cite que le nom féminin (alors que le masculin figure aussi dans les dictionnaires), est toutefois un peu hésitant quant au sens de ce nom et ne propose pas personnellement ce rapprochement avec le nom Πτοάμων.

(4) On consultera à propos de ces noms Hopfner, n049, pp.39-40.

(5) Zucker, p.90, renvoie à Crönert.

(6) W.Crönert, "Zur Bildung der in ägypten vorkommenden Eigennamen", apud C.Wessely, Studien zur Paläographie und Papyrologie, II (1902), p.42.

autres grands dieux égyptiens, Amon devait immanquablement avoir au moins un anthroponyme très fréquent formé sur son nom. Vergote¹ s'appuie pour sa part sur la fréquence du nom Ποταμων, qui lui semble trop importante pour un nom grec, et sur l'existence de graphies voisines dans lesquelles le nom du dieu comporte tantôt un mu, tantôt deux, dans la mesure où les noms théophores formés sur le nom d'Amon possèdent cette même particularité orthographique².

La recherche de généalogies significatives ne m'a fourni qu'un exemple digne de mention, exemple qui plaide en faveur de l'origine grecque du nom Potamôn, puisqu'un nommé Αὐρήλιος Ποταμων s'y déclare fils d'un certain Νύλος ! Encore faut-il noter que l'orthographe (avec les deux mu) ne confirme pas cette interprétation.

Par ailleurs, je trouve étrange cette transcription par "Pot-" du préfixe égyptien habituellement transcrit "Pat(e) -" ou "Pet(e)-".

En conclusion, je suis tenté de croire à l'origine grecque de l'anthroponyme très fréquent en Egypte Potamôn. Signifiant à l'origine "celui du fleuve", il a dû y être employé pour évoquer le Nil.

(1) Vergote, n° 77, p.14.

(2) Le doublement du mu est une innovation grecque, comme l'explique ce même auteur, p.6, n°1.

(3) L' Onom. alt. renvoie à un texte daté de 314 p.C., B.G.U. 411,1.

Mais l'existence des nombreuses variantes "égyptianisantes" de ce nom grec (comme, par exemple, Ποταμμων ou Ποταμμωνιος), celle du nom composé Τάποταμμων¹ (qui comporte le préfixe féminin égyptien Ta-) et la très grande fréquence de notre nom s'expliquent sans doute en dernier ressort par une confusion entre ce nom grec et le nom égyptien Πά/εταμ(μ)ων, "le don d'Amon". De même que certains noms égyptiens ont été transcrits par des noms grecs de sens tout à fait différent mais de forme voisine², il semble plausible que les Egyptiens aient cru retrouver dans le nom grec le nom du dieu Amon et aient donc assimilé les deux noms.

Potamôn était charpentier (1.2-3), métier qui est également mentionné dans le seconde texte de notre personnage (52) et dont le rapport avec l'exploitation des carrières est indubitable, mais je me contenterai de renvoyer, sur ce point, au commentaire du texte 22, dont l'auteur est le seul autre charpentier connu à Kertassi. Contrairement à ce

(1) Ce nom figure dans l' Onom. alt., qui renvoie au P.Princ. 46 (2ème s. p.C.).

(2) Selon W.Peremans, "Ethnies et classes dans l'Egypte ptolémaïque", in Recherches sur les structures sociales de l'Antiquité classique (1970), p.221, certains noms théophores sont des "noms grecs qui se présentent (...) comme des homonymes, présentant une ressemblance phonétique accidentelle avec des originaux égyptiens". L'auteur ajoute trois exemples de ce que l'on pourrait appeler des "homophones approximatifs": Ἀρχίβιος et Ἀρχηβίς ; Μάρων et Μάρρης ; Πάγκρατης et Πάχρατης.

dernier, Potamôn ne semble pas avoir exercé les fonctions de "prêtre d'un chargement de pierres".

Sans aucun doute, le participe $\gamma\epsilon\nu\acute{o}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$ (1.4-5) se rapporte au nom $\Pi\omicron\tau\acute{\alpha}\mu\omega\nu\omicron\varsigma$, malgré l'absence d'accord et malgré sa place (on trouve un rejet analogue en 38, 7).

La préposition $\acute{\alpha}\pi\acute{o}$ se rencontre neuf fois devant $\gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ et s'adapte parfaitement à la lacune. Dans deux autres textes, en 41, 5 et en 42, 5, le groupe $\acute{\alpha}\pi\acute{o}\ \tau\omicron\upsilon\ \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$ semble d'ailleurs également être complément du participe $\gamma\epsilon\nu\acute{o}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$.

La présence du mot $\gamma\acute{o}\mu\omicron\varsigma$, surtout dans l'expression $\acute{\alpha}\pi\acute{o}\ \tau\omicron\upsilon\ \gamma\acute{o}\mu\omicron\upsilon$, prouve l'appartenance de ce texte à la première moitié du 3ème siècle p.C., époque de tous les textes de Kertassi datés sûrement.

52. SIGNATURE DU CHARPENTIER POTAMON.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, montant droit de la porte du spéos, à 1,55 m du seuil (voir pl.61 et 63).

Inscription de 3 lignes.

Dimensions approximatives, calculées d'après la toise figurant sur la photographie de la pierre: hauteur 7,5 cm, longueur 13,5 cm. Hauteur des lettres: de 10 à 15 mm.

Le texte est gravé sous quelques caractères plus petits et d'une écriture différente (après un ou deux petits traits verticaux, on lit ΑΙΓ.) et au-dessus d'une inscription démotique.

D'après la photographie de la pierre (pl.8 b) et celle de l'estampage (pl.39 b).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°53, avec un commentaire de Niebuhr, ibid. p.18. (Franz, CIG n°5026). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°351. La position de l'inscription est indiquée ibid. pl.94. Elle est aussi indiquée par Roeder, pl.114, avec photographie de la pierre ibid. pl.69. Publié d'après la pierre par Zucker, n°L.351, pp.122-3. Photographie de la pierre par Bresciani, pl.VII,1.

Ποτάμ-
ων τέκ-
των.

" Potamôn, charpentier."

DATE: entre 205 et 255 p.C. environ, d'après la date de l'inscription précédente, du même auteur.

L.1/2 : La pierre porte ΠΟΤΑΜΩΝ, forme bien notée par Gau, puis par Lepsius; Zucker a signalé la forme exceptionnelle de ce mu, retourné comme un oméga, et du nu, "sehr schlecht geraten" (en fait, sa barre oblique est inversée); le petit trait horizontal dans la partie supérieure du nu est adventice. Le nom propre ΠΟΤΑΜΩΝ a été reconnu par Zucker.

dernières lignes étaient effacées.

D'après les copies, notamment, de F.Zucker et de H. De Meulenaere¹.

Copié, d'après la pierre, par Borchardt², à la date du 11 Février 1896. Publié, d'après la pierre, par Weigall, p.63. La situation de l'inscription est décrite par Roeder, §441, p.176. Publié, d'après la pierre, par Zucker, pp.148-9, avec apparat critique indiquant en outre l'opinion de Roeder. (Preisigke, SB 3920). Copié en 1960, "d'après l'estampage (médiocre, avec deux épaisseurs de papier et noir de terre) du Centre de Documentation [du Caire]"², par De Meulenaere.

1 Μνήμην Πατνούει
Πα[...]ήσιου, εἶερα γό(μου).
Ἐβί[ω]εν ἔτων
4 Ἐξή[κ]οντα τέσσαρες.

" (Nous avons établi ici) la tombe de Patnouei, (fils de) Pa(...)ésios, prêtre d'un chargement de pierres. Il a vécu 64 ans."

(1) Le fac-similé de la copie de De Meulenaere, qui figurait dans le carnet manuscrit inédit de MM. A. et E. Bernand, est reproduit ici-même, pl.52a.

(2) Je ne connais la transcription de Borchardt, issue de son journal inédit conservé au Caire, que par la description incomplète qu'en fournit Zucker.

DATE : Cette inscription non datée peut cependant être située de façon sûre entre 200 et 260 p.C. environ, comme le proposait Zucker, étant donné la présence du titre local de prêtre porté par le défunt.

L.1 : MNHMHN ΠΑΤΝΟΥΕΙ, Weigall, De Meulenaere:
Zucker a pointé le premier êta .

L.2 : ΠΑ[...]ΗΓΙΟΥ, De Meulenaere: Zucker a pointé l' alpha et Weigall a copié ΠΑ[...]ΗΓΙΟΥ;
EIEPA, Borchardt, Zucker, De Meulenaere.

□̄ a été résolu en γό(μου) par le seul Zucker, qui précise que l' omicron est carré.

L.3 : Zucker a publié EBI[ΩC]EN et De Meulenaere EBI[...]EN.

ΕΤΩΝ \", Zucker, puis De Meulenaere. Le signe de remplissage final est unique à Kertassi.

L.4 : ΕΞΗ[.]ΟΝΤΑ, De Meulenaere; ΕΞΗ[Κ]ΟΝΤΑ, Zucker; Borchardt aurait lu le mot entier sur la pierre.

Cette inscription est la seule de son genre à Kertassi, où l'on n'a trouvé aucune autre épitaphe, et elle a, en outre, été gravée en l'honneur d'un homme mort à Kertassi après y avoir exercé la fonction de prêtre.

Le mot " μνήμην " désigne la "tombe", sens bien attesté. "Significato concreto di 'tomba' assumono in vari luoghi anche μνεύκ, μνήμη, μνημοσύνη ,

cf. ὑπόμνημα ", note M. Guarducci¹.

Zucker a évoqué deux explications possibles de cet accusatif. Il pourrait s'agir tout d'abord d'un "mot en suspens", mais il faudrait alors supposer une erreur du rédacteur pour le nominatif. Il est plus économique de considérer cet accusatif comme le complément d'objet direct d'un verbe sous-entendu comme ἀνατίθημι.

Le nom du défunt, Πατρουεῖ, n'est pas décliné, comme l'a déjà signalé Zucker. Cet hapax ressemble aux formes Πατρουεῖς et Πατρουεῖ, attestées par ailleurs².

Le nom qui suit peut être le patronyme de Patrouei ou encore, mais de façon moins vraisemblable, son surnom juxtaposé. Aucun éditeur n'a proposé de restitution de la fin de ce nom propre, qui est perdue. Le nom Πατεηγβλος, variante plausible quoique non attestée de Πετεηγβλος (on lit le nom Πατεηγβε à Kertassi même en 60, 1), semble trop court d'une lettre.

Derrière l'étrange forme εἰερκ se cache l'accusatif du nom εἰρεῦς. Cet accusatif trahit une absence d'accord entre le nom propre et son apposition, phénomène très courant dans nos textes.

L'abréviation γο- pour γόμεος n'est pas

(1) M. Guarducci, Epigrafia greca, III (1974), p.145.

(2) M. René Hodot m'a proposé une autre solution, au moins aussi élégante, en suggérant de voir dans une simple variante orthographique du mot (prononcé [mnimn]), ce qui supprimerait le caractère un peu abrupt du texte.

(3) Le premier figure dans l' Onom. alt., qui renvoie à SB 9149, du 4^e s. p.C., le second dans un texte de Philae (E. Bernand (1), n°234, l.3).

autrement attestée à Kertassi.

Nous ne connaissons pas de proscynème ayant pour auteur ce personnage. La probabilité que l'on ait perdu un tel texte étant très faible¹, il est vraisemblable qu'il n'ait jamais été réalisé, sans doute en raison de la mort inopinée de Patnouei.

Quoi qu'il en soit, il est notable que, en opposition avec la conception précédente d'une véritable association cultuelle (laquelle n'aurait pu manquer de prendre en charge explicitement les funérailles de Patnouei et la gravure de son épitaphe²), cette épitaphe ne possède aucun caractère officiel. Elle semble bien émaner simplement des proches du défunt, en l'occurrence ses collègues de travail ou ses subordonnés.

L'âge du défunt, 64 ans, correspond à celui qu'ont pu avoir Sarapion lors de sa seconde charge (45) et Makreinos à l'époque de ses dernières prêtrises.

Du point de vue syntaxique, enfin, Zucker semble voir dans la construction de l'ensemble de ce texte le résultat d'une anacoluthie: le rédacteur aurait hésité entre $\mu\nu\acute{\eta}\mu\eta$ (ou $-\eta\nu$) $\tau\tau\alpha\tau\nu\omicron\nu\epsilon\lambda$ et $\tau\tau\alpha\tau\nu\omicron\nu\epsilon\lambda \acute{\epsilon}\beta\acute{\iota}\omega\delta\epsilon\nu$. Mais il suffit de supposer une ponctuation forte à la

(1) Il semble bien (cf. supra , pp.31-32) qu'un ou deux proscynèmes consécutifs seulement aient pu être perdus.

(2) C'était justement là une des fonctions principales de ces associations: voir par ex. P.Waltzing, Etude sur les corporations professionnelles chez les Romains , t.3 (1895), p.237, et Fr. de Cenival, Les associations religieuses en Egypte d'après les documents démotiques , pp.149 et surtout 209.

fin de la ligne 2 pour isoler l'âge du défunt en fin d'inscription, où il possède une formulation simple, sinon totalement correcte: au lieu du génitif $\xi\tau\tilde{\omega}\nu$, qui fait penser au génitif dit "de mesure", on attendait un accusatif de durée. Par ailleurs, le nombre, $\tau\acute{\epsilon}\acute{\sigma}\alpha\rho\epsilon\varsigma$, pour $\tau\acute{\epsilon}\acute{\sigma}\acute{\sigma}\alpha\rho\epsilon\varsigma$, n'est pas accordé avec $\xi\tau\tilde{\omega}\nu$ (il est au nominatif masculin au lieu du génitif neutre): disons plus simplement qu'il n'est pas décliné.

53. EPITAPHE DE PATNOUEI, PRETRE D'UN CHARGEMENT DE
PIERRES .

Comme tout le site de Kertassi, cette inscription est aujourd'hui submergée. G.Roeder a décrit précisément sa situation: "Die Inschrift steht am Felsen zwischen dem Eingang zu dem Kessel des Steinbruches mit der Nische und der Festung; etwa 400 m südlich vom ersteren und 200 m nördlich von der letzteren¹, westlich von einer Sakije. Sie ist an dem untersten Felsabhänge neben dem Fruchtlände etwa in Schulterhöhe angebracht. Sie hat vor sich ein kleines Plateau von ein paar Quadratmeter Fläche, das um 3/4m über dem Boden liegt; von einem Grabe in der Nähe habe ich nichts gesehen, aber auch nicht besonders darauf geachtet". A. et E. Bernand, qui n'ont pu lire le texte ni le photographier, ont noté dans leur carnet manuscrit inédit: "Au ras du sol (était couverte de limon)".

Inscription de 4 lignes.

Dimensions: hauteur 14 cm, longueur 41 cm. Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes de 5 mm.

Inscription gravée dans un cadre à deux oreilles en forme de tabula ansata, cadre qui mesurait, selon Zucker, 60 X 25 cm. Ce dernier a ajouté que l'écriture était très régulière. La disposition du texte est très aérée, mais quelques lettres du début des trois

(1) Cette distance de 200 m entre le fort et la tombe est sujette à caution: Weigall n'a compté que 100 m et MM.A. et E.Bernand 150 m... La localisation de la tombe sur le plan de Kertassi et des environs (ici-même pl.66) est donc approximative.

Τὸ προεκύνημα
 Βησκολων καὶ
 Παχυτου καὶ
 4 Ὀρσης Πτιου-
 τος καὶ Πεκυ-
 βλος καθ' ἡ-
 μέρας
 8 (ἔτους) εἰς Φαμ-
 ενωθ
 κη

"Voici l'acte d'adoration que Bèskolôn, Pachutès, Orsès (fils de) Ptiou et Pekusis (accomplissent) jour après jour. L'an 17, le 28 Phamenôth."

DATE: L'inscription est datée du 28 Phamenôth de l'an 17 du règne d'un empereur dont le nom n'est pas précisé. Elle a dû être gravée entre la date de la construction du kiosque et l'an 17 de Septime Sévère, soit entre le 1er siècle p.C. et le 24 mars 209 p.C.

L.2 : ΒΗΣΚΟΛΩΝ, la pierre, avec un bêta incomplet en haut, plutôt qu'un kappa : Βησκολων, Zucker.

L.3 : ΠΑΧΥΤΟΥ, la pierre, Lepsius: Zucker a pointé le tau.

L.4-5 : Πτιου/τος, Zucker.

L.6/7 : ΚΑΘ' ΗΜΕΡΑΝ, la pierre; on attendrait καθ' ἡμέραν.

L.7 : Cette ligne et les suivantes sont en prothésis .

L.8 : L $\bar{\text{I}}\text{Z}$, la pierre.

L.8g: $\Phi\kappa\mu / \epsilon\nu\omega\theta$, Lepsius, Zucker.

L.10 : KH, la pierre.

Ce proscynème, seul texte gravé sur une colonne du kiosque de Kertassi qui soit un peu développé, semble mettre sur le même plan quatre personnages dont nous ignorons tout. Il aurait été très intéressant de pouvoir dater avec précision son écriture, qui est très typée. Enfin, ce proscynème comporte une expression temporelle peu courante qui éclaire le statut de ce type de texte.

Le nom du premier dédicant, $\text{B}\eta\theta\kappa\omicron\lambda\omega\nu$, dont la lecture n'est d'ailleurs pas tout à fait sûre, est un hapax. On trouve en 5, 2 le nom $\text{B}\eta\theta\kappa\alpha\lambda\eta\varsigma$, également obscur.

On notera par ailleurs que ce premier nom et le troisième sont au nominatif, tandis que les deux autres sont au génitif: le rédacteur n'a pas choisi entre les deux constructions syntaxiques.

Le second personnage (l.3) se nomme $\text{\Pi}\alpha\chi\upsilon\tau\eta\varsigma$, nom égyptien très courant qui possède de

très nombreuses variantes¹. A Kertassi même, outre cette forme, que l'on retrouve en 63, 3, on rencontre en 72, 1 la variante Π^κΧΟΥΤΗΣ. Ce nom signifie "celui qui appartient à la force (du dieu)". Il est transcrit de l'égyptien p;-n-nḥt². Comme dans une série d'autres noms théophores égyptiens³, le nom du dieu ne figure pas dans l'anthroponyme.

Le troisième personnage se nomme Orsès, nom si fréquent dans nos inscriptions⁴ que l'on a presque toujours ressenti, comme ici, le besoin de le compléter par le patronyme.

En l'occurrence, ce patronyme, régulièrement au génitif, est de nouveau un hapax, qui présentait sans doute au nominatif la forme Π^τΛΟΥΣ. Il est proche par la forme du nom Π^τΛΕΥΣ, attesté au 3ème siècle p.C. A Kertassi même, on lit aussi peut-être le nom Ptii en 4, 8.

Le dernier personnage (1.5-6) se nommait Π^εΚΟΥΣ. Ce nom égyptien, qui n'est pas autrement attesté à Kertassi, est très fréquent. Il signifie "l'Ethiopien" ou "le Nubien", proprement "celui du pays de Koush".

(1) Voir NB, s.v. Π^κΧΟΥΤΗΣ.

(2) Voir Hopfner, n°82, p.55.

(3) Voir Hopfner, p.5.

(4) Ce nom a été commenté en 6, 5.

J. Vergote¹ précise à ce propos que "dans l'Antiquité, on appelait Ethiopiens tous les représentants de la race négroïde".

La formule $\kappa\alpha\theta' \eta\acute{\mu}\epsilon\rho\alpha\varsigma$ (1.6-7) est unique à Kertassi.

Grammaticalement, on attendrait l'accusatif singulier, puisque $\kappa\alpha\tau\alpha$ possède ici un sens distributif. On trouve cependant (sans doute) un accusatif pluriel, sans qu'on puisse parler stricto sensu de solécisme. Il suffit, du moins, de prêter attention à la fréquence de ce type d'erreur en français même pour comprendre que le passage au pluriel est induit par le sens de façon presque naturelle.

Pour ce qui est, d'autre part, de la compréhension de cette expression d'apparence un peu abrupte (puisque sa traduction littérale serait "Voici l'acte d'adoration d'Untel, jour après jour"), il est possible d'évoquer des parallèles grecs et surtout égyptiens.

Nous avons déjà observé la tendance des auteurs de proscynèmes à mettre en valeur le jour de la réalisation effective de l'inscription en datant leur texte par l'adverbe $\sigma\acute{\eta}\mu\epsilon\rho\omicron\nu$. La démarche ici est différente, mais en aucun cas contradictoire avec la précédente²: par l'expression $\kappa\alpha\theta' \eta\acute{\mu}\epsilon\rho\alpha\nu$ (ou $\kappa\alpha\theta'$

(1) Vergote, pp.5 et 8 pour ce nom et p.20 pour ce détail.

(2) La preuve en est que, malgré la contradiction apparente, il arrive parfois qu'on trouve associés les adverbes $\sigma\acute{\eta}\mu\epsilon\rho\omicron\nu$ et $\xi\epsilon\iota$ (voir par exemple SB 4553).

ἡκάστην ἡμέραν¹), ou plus souvent par l'expression εἰς αἰὲν, les dédicants manifestent cette fois leur espoir, leur souhait que l'effet bénéfique de leur proscynème se prolonge le plus longtemps possible².

Dans les inscriptions démotiques comparables aux proscynèmes grecs, on relève une gamme beaucoup plus étendue d'expressions temporelles correspondant au même souci: par l'intermédiaire de l'inscription, on déclare en effet s'adresser aux dieux "à chaque moment", "jour après jour", "année après année", "pour toujours", certains dédicants n'hésitant pas, en outre, à accumuler et à renforcer encore ces formules³.

Cette inscription est datée de façon incomplète par un jour et une année de règne, mais le nombre de cette année, 17, est assez élevé pour qu'on puisse, comme les éditeurs précédents, être tenté de l'attribuer au règne de Septime Sévère. Cet empereur est en effet le seul à avoir régné si longtemps au 3ème siècle p.C. (Gallien n'a régné que 16 ans). Il s'agit

(1) Geraci en cite deux exemples de Kalabchah, p.147, n.2 (textes SB 4586 = H.Gauthier, Le temple de Kalabchah, I (1911), p.268, n°1, et SB 8532 = Gauthier, p.273, n°11) et un exemple de Hiera Sykaminos, pp.156-157 (SB 4116).

(2) "Ne estende gli effetti all'infinito", écrit Geraci, p.149.

(3) Les expressions évoquées se trouvent respectivement, par exemple, dans les textes suivants de Philae: Griffith; Philae, 316, 3; 411; 305; 208, 4, 258, 9, etc. Le texte 411 constitue un cas extrême d'insistance: "The obeisance of Atenkitnri (...) each day, daily, without a day of intermission".

là, en tout cas, de la dernière date possible sous l'Empire romain. La date de construction du kiosque, que les archéologues fixent au 1er siècle de notre ère, nous fournit par ailleurs un terminus post quem incontournable.

54. ACTE D'ADORATION DE BESKOLON, DE PACHUTES, D'ORSES
FILS DE PTIOUS ET DE PEKUSIS.

Kiosque de Kertassi, aujourd'hui déplacé sur un site artificiel parfois évoqué sous le nom de New-Kalabschah, paroi extérieure Nord, sur le montant Ouest de la porte, à 1,12 m de l'arête du mur (voir pl.59 et 40).

Inscription de 10 lignes.

Dimensions: hauteur 30 cm, longueur 22 cm. Hauteur des lettres: de 15 à 25 mm; interlignes de 10 mm.

Inscription sans cadre ni réglage, gravée légèrement (ce qui explique l'inefficacité de l'estampage). La longueur des lignes n'est pas régulière. Les quatre dernières lignes sont de plus en plus décalées vers la droite et sont composées de lettres de taille croissante. On distingue sous l'inscription quelques traits, sans aucun doute modernes.

D'après les photographies de la pierre (pl.40 et surtout 41).

Fac-similé d'après la pierre par Light, p.270, n°5, avec un très bref commentaire de Young, ibid. p.272, n°V. Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.5, n°5 et pl.7, n°1, avec un commentaire de Niebuhr, ibid. p.14, n°5. (D'après Light et Gau, Franz, CIG n°4985). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.94, n°376. Photographie très nette de la pierre par Roeder, pl.60a. Publié d'après la pierre par Zucker n°L.376, p.135. (Preisigke, SB 4107).

55. ACTE D'ADORATION DU BENEFICIAIRE(?) JULIUS HIERAX.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, sur le montant droit de la porte du spéos et à 0,85 m du sol (cf. pl.61).

Inscription de 6 lignes.

Dimensions: hauteur 10 cm, longueur 13 cm. Hauteur des lettres: de 5 à 8 mm; interlignes: 5 mm.

Inscription disposée assez régulièrement, malgré l'absence de cadre et de réglage. Sous cette inscription est gravé un dessin rudimentaire dans lequel Zucker voyait de façon peu convaincante un bras plié tenant un bouquet de fleurs.

D'après les photographies de la pierre (pl.8 b et 42) et celle de l'estampage (pl.43).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°51. (Franz, CIG n°5013). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°353; la position de l'inscription est indiquée ibid., pl.94, puis par Roeder, pl.114, avec photographie de la pierre ibid., pl.69. Publié d'après la pierre par Zucker, n°L.353, p.123. (Bilabel, SB 8494). D'après la pierre, A.Bernand (5), n°17 p.524.

1 Τὸ προσκύνημα
Ἰουλις Ἱέραξ, Β(ενεφικκάρως?),
καὶ τοῦ ἀναγελ-

4 νόεκοντος, εή-
μερον, Παχων
κ.

"Voici l'acte d'adoration de Julius Hierax, b(eneficiarius?), et de son lecteur, aujourd'hui, le 20 Pachôn."

DATE: Cette inscription est datée du 20 Pachon (soit du 15 mai), sans plus de précisions. Elle doit dater de l'époque romaine (entre le 1er s. a.C. et la fin du 3ème siècle p.C.), d'après l'appartenance du dédicant à l'armée romaine.

L.2 : A partir de cette ligne, alpha de la forme A.

On lit en fin de ligne -B-, peut-être abréviation du titre militaire romain de βενεφικίαρος.

L.3 : Les trois dernières lettres d'ΑΝΑΓΕΙ sont liées. Ἀναγει/νόεκοντος est pour ἀναγι(γ)νόεκοντος.

L.6 : Le chiffre K est surmonté d'une barre horizontale.

Ce texte tire son intérêt relatif (elle n'est pas datée) de l'identité de son auteur, peut-être beneficiarius de l'armée romaine. Il comporte par ailleurs la première mention claire du lecteur en tant que dédicataire du proscynème.

On notera que la formulation de l'inscription 67, gravée juste au-dessus, est absolument identique à celle de ce texte-ci.

Le dédicant porte un nom romain dont la formation est courante en Egypte: son praenomen étant omis, nous ne connaissons que son nomen, Julius, et son cognomen Hierax, constitué sans aucun doute par son ancien nom, de forme grecque:

Le gentilice Julius se présente ici sous la forme Ἰουλίης .

Quant à son surnom Ἰέραξ , c'est un nom grec, qui signifie "le faucon". Cela dit, dans la mesure où nous ignorons tout de l'origine de notre personnage, ce nom peut tout aussi bien être la "traduction" grecque d'un nom égyptien traditionnel. Telle est d'ailleurs sans aucun doute la raison de sa fréquence assez élevée en Egypte.

Le nom du dédicant est suivi du sigle -B- qui, d'une façon ou d'une autre, doit nous apporter des renseignements complémentaires sur ce personnage. La difficulté réside dans l'interprétation de ce signe qui, en tant que lettre, peut également servir à noter le chiffre 2.

Niebuhr, qui est le seul à avoir donné son opinion sur la question, a proposé cette seconde solution: il considérait ce chiffre comme une notation de l'adverbe δύς et y voyait l'indication de la seconde "prêtrise" de Julius Hierax. Niebuhr pensait évidemment ici à la charge locale de ἱερεὺς γόμου .

Certes, on pouvait être "prêtre" plusieurs fois à Kertassi et, en divers lieux, on a pu utiliser des

chiffres dans cet emploi, comme l'a rappelé R.Koerner¹.

Mais il est rarissime, dans de tels cas, que le nom de la charge soit omis: le seul exemple qu'en cite Koerner appartient à l'expression d'une datation par le rang de la charge d'un magistrat éponyme, c'est-à-dire dans un contexte qui facilite la compréhension du sens du sigle.

A Kertassi, en revanche, où la prêtrise n'est certes pas éponyme, le contexte ne suffirait pas à lever l'ambiguïté du sigle. Nous n'y possédons d'ailleurs aucun exemple d'une formulation si laconique: la seconde prêtrise est toujours signalée explicitement par l'expression " δις ἱερέως (τοῦ) γόμου (γενομένου)."

Ajoutons pour conclure à propos de cette première solution que les chiffres n'ont jamais, à Kertassi, cette "présentation" -B-.

On pourrait également être tenté de voir dans ce signe -B- une forme un peu originale² du sigle B, qui peut indiquer l'homonymie du fils par rapport à son père (ce signe, qu'il faut comprendre comme notant

(1) Reinhard Koerner traite en effet incidemment de cette formulation dans son ouvrage sur l'expression de l'homonymie, Die Abkürzung der Homonymität in griechischen Inschriften (1961), § "Homonymität oder Amtiteration", pp.69sqq.

(2) Koerner, p.10, évoque principalement pour ce sigle les formes B et -B-: je n'ai trouvé dans son article (p.101) qu'un seul exemple de -B-, dans un texte de Lesbos (IG XII 2, 244, l.4 et 10).

l'adverbe $\delta\zeta\sigma^1$, n'est autre que la lettre dans son emploi de chiffre).

Mais ce sigle n'est jamais employé à Kertassi où, dans tous les cas d'homonymie entre père et fils, le nom propre est exprimé les deux fois en toutes lettres.² Qui plus est, cette formulation de l'homonymie est quasiment inconnue en Egypte, selon R.Koerner³ : "die Abkürzung der Homonymität in diesen Landschaften keine Bedeutung [hat]". Cet élément est déterminant.

Il reste donc la possibilité de voir dans ce -B- une abréviation.

On peut penser à la transcription grecque du grade militaire romain de beneficiarius, restitué par

(1) Koerner, ibid., p.9.

(2) On consultera à propos de ces cas d'homonymie à Kertassi le commentaire du nom Petepsais en 3,2. Même les adverbes numériques sont inconnus dans cet emploi à Kertassi.

(3) Cet auteur n'évoque en tout et pour tout (art. cit. p.127) que quatre exemples, d'ailleurs incertains, pour l'Egypte et la Nubie, sans indiquer les références de ces textes qui, selon lui, datent vraisemblablement de l'époque impériale. Les deux exemples de formulation synthétique que j'ai rencontrés dans des textes d'Egypte après une recherche non systématique sont effectivement pour le moins ambigus. A.Bernand interprète en effet dans le sens de "troisième de ce nom" le signe $\delta\zeta$ dans un texte d'Antinooupolis (A.Bernand (4), n°5, l.5, commentée p.75), mais ce sigle n'est pas répertorié par Koerner... D'autre part, E.Bernand (1) interprète comme un marqueur d'homonymie l'adverbe $\delta\zeta\sigma$ dans le texte 154 de Philae (l.1). Mais cet adverbe pourrait porter également sur les fonctions de "cinède du dieu": son pèlerinage à Philae ($\delta\zeta\kappa\omega$, l.2) semble impliquer qu'il ne s'agit pas d'un membre permanent du personnel du temple, et telle est d'ailleurs l'opinion d'E.Bernand lui-même ("sans doute (...) avait-il été engagé à Philae de façon temporaire", p.120).

E. Bernand après P.M. Meyer dans un texte de Philae¹: la restitution y est sûre étant donné le contexte et l'abréviation y présente exactement la même forme que dans notre texte, pour autant qu'on puisse en juger par la photographie. Plusieurs éditeurs, parmi lesquels le dernier, A. Bernand, ont en outre interprété de la même façon les lettres β et B dans deux inscriptions de Koptos².

Le beneficiarius³ était un officier qui occupait les fonctions d'adjoint du préfet d'Égypte ou d'un tribun⁴ ou encore qui était détaché pour certaines missions, comme celle de chef de poste de police. Le caractère laconique de cette inscription ne nous permet pas d'aller plus loin, pas même en affirmant que sa présence sur place ait eu un rapport avec l'exploitation des carrières. À dire le vrai, en l'absence de tout indice supplémentaire, dans le contexte ou issu de recoupements prosopographiques, la lecture du sigle ne peut être considérée comme assurée.

(1) E. Bernand (1) n°300, p.373. Son auteur est "Caius Julius Secundinus, bénéficiaire du préfet d'Égypte". L'éditeur, qui commente la forme de l'abréviation, date ce texte de la "haute époque impériale".

(2) A. Bernand (4), n°86 (219 p.C.) et n°87, du même auteur.

(3) On se reportera à propos de ce grade au commentaire des textes cités ci-dessus.

(4) R. Cavenaile, "Prosopographie de l'armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien", Aegyptus 50 (1970), p.313, en cite quatorze.

Nous avons rencontré, dans le texte 23 (l.6-7), une évocation de ses futurs lecteurs par l'auteur d'un proscynème. Mais la formulation de ce texte-ci (et celle des textes 65 et surtout 67, que je serai donc amené à évoquer également ici) est plus nette: le lecteur y est directement associé à l'auteur du proscynème. Sous la forme du participe présent substantivé du verbe "lire", ἀνακλιγνώσκωι, le mot "lecteur" est en effet coordonné au nom du dédicant et, comme lui, complément du nom προσκύνημα. Il en sera de même en 65,8 et en 67,4.

Cette mention du lecteur³, que les remarques de Geraci dans son étude sur le proscynème permettent d'étudier avec un peu de recul, est surtout fréquente en Basse-Nubie². Ainsi, les deux exemples d'Abydos³ ne sont rien, comparés au nombre très élevé des allusions au lecteur dans les inscriptions de Talmis (Kalabschah)⁴. Le recueil de Griffith, qui concerne

(1) En 65,8, il manque l'article devant le participe, de façon tout à fait anormale. Ce participe présent apparaît par ailleurs sous trois formes légèrement différentes: si le second gamma est constamment omis, le iota est remplacé par la graphie ετ ici-même et en 65 et l' oméga du radical par un omicron ici et en 67.

(2) Geraci, VIII p.141 et n.9 p.48: "rarissima nel resto d'Egitto".

(3) Geraci, n.9 p.48, renvoie aux textes 580 et 617 du Graffites grecs du Memnonion d'Abydos (1919) de G.Lefebvre et P.Perdrizet.

(4) Geraci, pp.144 sqq.

également la Nubie, nous apprend en outre que cet usage est aussi largement attesté en démotique¹.

Geraci voit dans cette mention du lecteur une "formula di cortesia"². On peut, me semble-t-il, aller plus loin: par cette formulation un peu abrupte ("Voici l'acte d'adoration de X et du lecteur de ce texte"), l'auteur du proscynème associe en fait le lecteur au bénéficiaire qu'il espère retirer de cet acte de piété. Dans une inscription démotique de Dakkeh³, le dédicant lui accorde même le droit d'associer à son tour ses propres parents à ce qui devient aussi "son" acte d'adoration: "may he present my adoration with the adoration of all people belonging to him". Si le lecteur est ainsi "récompensé", ce n'est pas simplement en remerciement pour l'intérêt qu'il porte au proscynème. En fait, on attend réellement de lui un "service", dont la nature est assez spécifique.

En lisant à haute voix le proscynème, le lecteur renouvelle, en le réitérant, l'acte de piété de son auteur: il "présente" au dieu l'acte d'adoration du dédicant, dont il devient en quelque sorte le "porte-parole".

Comme le texte 67, cette inscription n'est datée (1.4-6) que par le jour et le mois, sans l'année de

(1) Griffith, pp. 9 et 10.

(2) Geraci, p.141.

(3) Griffith, Dakkeh, inscription 1.

règne. Cette façon de dater est ici liée à l'emploi de l'adverbe $\delta\acute{\eta}\mu\epsilon\rho\nu$, que la date ne fait finalement que préciser.

Aucun élément ne permet de dater précisément cette inscription.

56. INSCRIPTION LATINE MENTIONNANT UN CERTAIN FABIVS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, deuxième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en bas, à 1,20 m du sol et à 0,90 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.61).

Inscription de 3 lignes.

Dimensions: hauteur 14 cm, longueur 25 cm. Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes de 15 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Mais l'oreille gauche est nettement plus petite que l'autre et semble mal centrée. Par ailleurs, le coin supérieur gauche du cadre chevauche l'angle inférieur de l'oreille droite de l'inscription voisine, 41. L'inscription est gravée très superficiellement ("nur in Vorzeichnung", Zucker), à l'exception des deux premières lettres. En fait, les lignes 2 et 3 ne présentent que quelques traits non identifiables, mais le texte était encore lisible en 1908: Zucker soupçonnait même l'existence d'une quatrième ligne.

D'après les photographies de la pierre (pl.14 et 15) et surtout d'après les copies antérieures¹.

La première ligne du texte a été publiée, transcrite en majuscules, d'après la pierre, par Burckhardt, p.125. Fac-similé du texte entier, d'après

(1) Les fac-similés de Gau et de De Meulenaere sont reproduits ici-même, pl.52 b et c.

la pierre, par Gau, pl.7, n°57, avec commentaire de Niebuhr, ibid. p.18, n°57. Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°Lat.6; la position de l'inscription est indiquée ibid. pl.94. (Reproduit, d'après Burckhardt et Gau, par Mommsen, CIL, Aegyptus, n°76, avec transcription en majuscules). Photographie de la pierre, peu lisible, par Roeder, pl.70; la position de la pierre est indiquée ibid. pl.114. Publié d'après la pierre par Zucker, n°L.Lat.6, pp.135-136.

Fabio cum

Thimmui

et suis felic(iter?)

" A Fabius ainsi qu'à Thimmui et aux siens, bonne chance (?) !"

DATE: Epoque impériale, étant donné la langue de l'inscription et la présence du nom latin Fabius.

L.1 : La pierre ne porte plus que FAB, mais la ligne a été lue complètement par tous les éditeurs antérieurs: le premier mot a été lu FABIO par Gau, FABIO par les autres éditeurs.

L.2 : Zucker a édité Thimmui (la pierre ne porte plus que la haste verticale du T): Lepsius avait noté de façon très proche THIMMVL.

L.3 : La pierre ne présente plus que quelques hastes verticales ou obliques, pour ET SVIS (omn.edd.).

La pierre portait FELIC- : cette abréviation n'a été résolue que par Zucker, en felic(iter).

L.1 : Fabius, dont le nom est un gentilice romain très courant, doit avoir été un citoyen romain, malgré l'absence des tria nomina. Peut-être s'agissait-il d'un soldat romain, cantonné au fort de Kertassi ou seulement de passage.

L.2 : Au nom de Fabius est associé un nom féminin, sans doute celui de sa femme, Thimmui.

Ce nom, transcrit ici en caractères latins, est typiquement égyptien: comme m'en a informé M. Jean Yoyotte¹, il signifie "la lionne". Sa transcription grecque exacte n'est pas attestée. On connaît en revanche la forme $\tau\mu\upsilon\lambda\varsigma$ ainsi que les formes simples $\mu\upsilon\lambda\varsigma$ et $\mu\upsilon\upsilon\epsilon\lambda\varsigma$ ², qui correspondent à l'égyptien $m\ddot{z}i$, en copte MOYI ³, "le lion".

Du point de vue syntaxique, enfin, cette forme en -i, que l'on aurait pu, dans un autre contexte, interpréter comme une forme non déclinée, peut faire ici office d'ablatif après cum.

L.3: Zucker a résolu en feliciter l'abréviation FELIC-. Cette solution n'est pas conforme aux

(1) Communication orale.

(2) Ces noms figurent dans l' Onom. alt. .

(3) Hopfner, n° 36, p.34.

indications de Cagnat¹, mais elle est pleinement justifiée. L'adverbe est d'ailleurs abrégé en FELICIT(er) dans une inscription de Gaule² et sous cette même forme et sous la forme FELIC dans une autre inscription d'Egypte³.

Les inscriptions latines composées à l'aide de cet adverbe constituent, selon plusieurs auteurs, un type de textes particulier, que l'on traduit par "Bonne chance à Untel". Grammaticalement, le datif est un datif "d'intérêt", indiquant la personne concernée par l'énoncé, constitué en l'occurrence par le souhait exprimé.

Dans des textes voisins comportant ce même adverbe, ce groupe est assez souvent suivi d'une phrase exprimant un vœu plus précis. On peut parfois en déduire l'identité des dédicants. Il s'agit, par exemple, de soldats remerciant leur officier, un décurion, dans deux textes du Gebel-Toukh et d'un soldat souhaitant bonne chance à tous ses "collègues" (commilitones) dans un troisième texte⁴.

(1) R.Cagnat, Traité d'épigraphie latine (4ème éd., 1914, p.428-429) ne résolvait FELIC qu'en felicitas et n'indiquait pour l'adverbe feliciter que les formes F ou FE.

(2) CIL XII(1888) 5687 ,52.

(3) CIL III, Suppl.2 (1902), 12069 ,1.7 et 1.4. Le texte CIL III,1, 82 , de Hiera Sykaminos (Maharraka), comporte peut-être également cette même abréviation (1.6): c'était l'opinion de Franz, approuvé par Mommsen dans le CIL . Mais le texte est très lacunaire.

(4) Il s'agit respectivement des textes CIL III, Suppl.2, 12067 , 12068 et 12069 .

Ce texte se situe à l'époque romaine, soit, pour ce site de Nubie, entre le premier et le troisième siècles de notre ère. Il est possible, si l'on en juge par sa place sur la paroi du spéos, qu'il soit postérieur à 41, de 244 p.C., mais rien ne vient confirmer cet indice.

II

LES INSCRIPTIONS

DE DATE INCERTAINE

57. FRAGMENT DE L'ACTE D'ADORATION D'UN NOMME
PETEPSAIS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, juste sous l'inscription 12 1.

Inscription d'une ligne.

Dimensions: il semble, d'après les traces visibles sur la photographie de la pierre, que cette ligne ait eu une longueur plus réduite que celles de 12, soit environ 30 cm. Les lettres, également plus petites que celles de 12, ne devaient pas mesurer plus de 10 mm.

Cette inscription était totalement illisible et même presque totalement effacée en 1960. Zucker a cru pouvoir lire cette ligne et reconnaître les traces de deux autres lignes au-dessous. Seule, en tout cas, la première ligne a été gravée sur une surface aplanie.

D'après la copie de Zucker.

Publié d'après la pierre par Zucker, n° Zus.L.369, p.132. (Preisigke, SB 5077).

Τὸ προσκύνημα Πετεψαῖς νεό-
[τερος? ---]

" Voici l'acte d'adoration de Petepsais (le Jeune?). "

DATE: incertaine. Vraisemblablement après 214 p.C., d'après la place de ce texte sous 12.

(1) Voir ce texte et la planche 61.

Νεός (τέρος) ou, au génitif, νεός (τέρου),
adjectif dont la lecture n'est pas assurée, serait une
faute pour νεώτερος .

Le nom de l'auteur de ce proscynème, Petepsais,
est attesté plusieurs fois dans les textes de Kertassi.

La lecture de l'adjectif qui suit, νεώτερος ,
n'étant pas sûre et cet adjectif ne possédant en outre
pas un sens très précis (il peut s'appliquer à tout
membre d'une famille homonyme d'un parent plus âgé que
lui), tout rapprochement avec d'autres personnes de ce
nom mentionnées à Kertassi serait hautement incertain,
même si le personnage cité de la même façon en 19 ,
1.7-8, est un candidat moins fantaisiste que les
autres. Cela dit, il est possible, justement, que ce
soit sous l'influence de ce dernier texte que Zucker a
cru retrouver ici cet adjectif.

Dans ces conditions, il est impossible de dater
ce texte. On peut tout au plus supposer avec une
certaine vraisemblance, d'après sa place, qu'il est
postérieur à 12 , de 214 p.C. Il est même peut-être
contemporain de ce texte 12 , qu'il pourrait très bien
compléter, comme la première ligne de 19 complète le
texte principal.

Les éditeurs précédents avaient renoncé à
proposer une date.

58. ACTE D'ADORATION D'UN NOMME ORSES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, à 0,98 m du sol et à 1,65 m de l'arête Sud-Est de la façade (voir pl.61).

Inscription de 3 lignes.

Dimensions: hauteur 10 cm, longueur 18 cm. Hauteur des lettres: 25 mm; interlignes de 20 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles, qui a reçu une forme trapézoïdale. Seuls la ligne 1 et le début de la ligne 2 ont été gravés. Zucker a encore pu lire la troisième ligne, peinte en rouge: elle n'était presque plus visible en 1960, date du voyage de MM.A. et E.Bernand. Le reste du cadre, dont la hauteur totale dépasse 20 cm, est resté vide. Rien ne prouve, par ailleurs, que le dessin gravé sous l'inscription ou que le bas-relief représentant une femme, réalisé également sous le cadre, à gauche, ait un quelconque rapport avec cette inscription.

D'après la photographie de la pierre (pl.8 a), celle de l'estampage (pl.30 b) et la copie de Zucker.

Publié d'après la pierre par Zucker, n° *Zus.9, p.140. (Preisigke, SB 5091). D'après la pierre, A.Bernand, n°30 p.526; photographie de la pierre ibid. , pl.VI,1, en bas.

1 Τὸ προκύ(νη)μα
σημε(ρον)
3 Ὀρσησ.

" Voici l'acte d'adoration, aujourd'hui, d'Orsès."

DATE: inconnue.

L.2 : Avant CHME, pour σημε(ρον), la pierre porte un signe incomplet de forme arrondie: A. Bernand CHMEP(ON); Zucker ΟϞη...

L.3 : Le mot OPCHC (omn.edd.) était seulement peint en rouge.

La lecture proposée pour la ligne 1 n'est pas sûre. Ce type d'abréviation, à thème discontinu, n'est attesté à Kertassi qu'en 14, 1, d'ailleurs dans le même mot προκύ(νη)μα. Le signe cursif de la fin du mot ressemble beaucoup à celui de 2, 6, dans lequel il représente bien cette syllabe -μα, toujours dans ce même mot.

La très grande fréquence du nom propre Orsès à Kertassi interdit toute tentative d'identification.

Le principal intérêt de ce petit texte réside finalement dans son dispositif, puisque son état semble prouver que l'on devait assez souvent peindre le texte en rouge avant de le graver.

59. VOEUX POUR LES NOMMES GAIONAS ET MOROS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, en bas, à 0,60 m du sol et à 0,50 m du montant de la porte du spéos (voir pl.61).

Inscription de 3 lignes.

Dimensions: hauteur 13 cm, longueur 26 cm. Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes de 15 mm.

Inscription gravée dans une concavité du rocher, sans cadre ni réglage.

D'après la photographie de la pierre de Roeder (pl.44 b) et celle de l'estampage (pl.44a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°52, sans commentaire de Niebuhr. (Franz, CIG n°5011). Photographie de la pierre par Roeder, pl.74. Publié d'après la pierre par Zucker, n° Zus.1, p.136, (Preisigke, qui rapporte en outre l'avis de B.Keil, SB 5078). (Zingerle a proposé une correction de la ligne 3 dans Jahreshefte des Oesterreichischen Archeologischen Institutes, XXIII (1926), Suppl.372/3, n.4 et XXX (1936), Suppl.131, n.3). D'après la pierre, A.Bernand, n°29, p.526.

1 Ἐπι γκαθῶ
 Γκαωνῶς
 3 καὶ Μωρε.

"Avec l'espoir d'un bien. Gaiônas et Môros."

DATE: incertaine. Peut-être juste avant 221 p.C., si l'on acceptait un rapprochement prosopographique fondé sur l'onomastique

L.1 : La pierre porte ΕΠΑΓΑΘΩ.

L.3 : La pierre porte ΚΑΙΜΩΡΕ (A. Bernand): Gau avait copié ΚΑΚΑΩΡΕ, d'où Franz κκ(ι Φλ) ωρ(ος), Keil κάκ' ἄωρε, Zingerlé (πλ) κκ pour ΚΑΚ et Zucker ΚΑΚΑΩΡΕ, avec une majuscule, comme s'il s'agissait d'un nom propre.

Cette inscription se compose uniquement de l'expression ἐπ' ἄγαθῶν, suivie de deux noms propres coordonnés. En supposant que les noms propres équivalent à des génitifs, on pourrait comprendre "pour le bien de Gaiônas et de Môros". Mais il est plus simple de considérer que les auteurs de l'inscription sont les deux personnes nommées. Elles ont simplement mis en valeur leur statut de bénéficiaires de la prière plutôt que leur statut d'auteurs.

Le nom Gaiônas, d'origine obscure, est porté également, à Kertassi, par le père du nommé Psenthaésis, qui y a exercé la prêtrise¹.

Le nom de Môros² est assez fréquent à Kertassi: on le trouve dans les textes 4, 30 et 68. Il présente ici, comme en 68, une terminaison -ξ qui semble due à une influence de la langue égyptienne³.

(1) Voir les textes 39 et surtout 25.

(2) On consultera à propos de ce nom propre le commentaire de 4, 7.

(3) Voir à ce propos le commentaire du nom Γορδύαρε en 41, 7.

Cette inscription n'est pas datée et ne contient aucune allusion aux travaux d'exploitation des carrières. Il convient toutefois de signaler une coïncidence curieuse. Dans le texte 30, en effet, on a la surprise de constater que les deux auteurs de ce proscynème double, tous deux nommés Psenthaésis, ont justement pour père respectif un nommé Gaiônas et un nommé Môros. Il est donc possible que Gaiônas et Môros aient été deux amis (voire même deux parents) qui auraient tenu à associer leurs deux noms dans une inscription, comme l'ont fait par ailleurs ceux qui pourraient être leurs fils...

S'il s'agissait bien des mêmes personnes (hypothèse renforcée par la rareté du nom Gaiônas), nous pourrions dater ce texte assez précisément. Nous savons en effet, grâce au texte 30, de 224 p.C., que Gaiônas était mort à cette date (sinon, il n'aurait pu être omis dans la liste des parents associés au proscynème). Notre texte serait donc, dans ce cas, légèrement antérieur à cette date de 224 p.C.

60. SIGNATURE DE PATEESE, FILS D'HAKAR.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, première rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, en bas, sous le texte 10, à 0,95 m du sol et à 0,42 m du montant gauche de la porte (voir pl.59 et 61).

Inscription de 2 lignes.

Dimensions: hauteur 9 cm, longueur 17 cm. Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes: 10 mm.

Pas de cadre. La surface de l'inscription n'a même pas été préparée à cet effet. Au-dessous et à gauche de la ligne 2 a été gravé un dessin reproduit schématiquement par Gau et qui représente une table d'offrande, comme me l'ont confirmé MM.A.Bernand et J.Yoyotte.

D'après la photographie de la pierre (pl.7) et celle de l'estampage (pl.44 c).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°52 bis, sans commentaire de Niebuhr. (Franz, CIG n°5024, sans commentaire). Photographie de la pierre par Roeder, pl.74. Publié d'après la pierre par Zucker, n° Zus.2, p.136. (Preisigke, SB 5079).

Πατεση
Ακαρ.

"Pateese, (fils d') Hakar."

DATE : Cette inscription non datée pourrait être

attribuée à la fin de la seconde moitié du 2ème siècle p.C., si l'on se fiait à un rapprochement prosopographique, malheureusement incertain.

Cette simple signature est composée de deux noms égyptiens.

Fait notable, qui a été remarqué dès le premier examen sérieux des quelques textes démotiques de Kertassi, au début de ce siècle, l'auteur de cette inscription grecque a fait graver non loin du premier, sur le montant gauche de la porte du spéos, un autre texte en démotique, qui porte le numéro 2 dans les éditions de Spiegelberg et de Griffith¹. Ce dernier l'a transcrit et traduit de la façon suivante:

T wšte.t n P-te-š sy Hkre ty bh š n P-R^c-wyny bh
P-wr-še-p-m(wn)(?) p ntr ʿo nb Qbe(?) gwte m
P-šy-w^cb(?).

"The adoration of Petese, son of Hakor, here, before Isis of Prawini², before Pwershepemun(?) the great god, lord of Qbe(?)³; gwte of the Abaton(?)⁴".

(1) Spiegelberg, apud Roeder, pp.221-223, avec présentation; fac-similé ibid., pl.116 a et photographie de la pierre ibid., pl.69 b (Spiegelberg s'appuyait également sur un cliché qu'il avait exécuté en 1896) et Griffith, "Girtas (Kartessi)", n^o2, p.39.

(2) Spiegelberg a noté après ce mot, qu'il accompagne d'un point d'interrogation, une ligne illisible à l'exception de la préposition qui suit.

(3) Spiegelberg avait renoncé à transcrire ce dernier mot.

(4) Spiegelberg avait également renoncé à transcrire cette dernière expression et noté: "Die letzte Zeile ist anscheinend von anderer Hand und enthält wohl einen neuen Namen."

Ce nom de Patéésis, variante du nom Pétéésis ("le don d'Isis"), plusieurs fois attesté à Kertassi, présente ici la terminaison -ξ, dont on attribue justement l'origine à l'influence de la langue égyptienne¹.

Le texte démotique, qui est dépourvu d'ambiguïté, nous permet d'affirmer que le second nom, ^cΑκκρ, est le patronyme de Patéésis. Ce nom propre n'est attesté qu'une fois sous cette forme en Egypte, précédé du gentilice Αἰρηλιος². Il est connu aussi sous la forme ^cΑκκρς.

Si le texte démotique, également dépourvu de date, ne nous apporte aucune réelle information complémentaire sur l'auteur de ce texte, sa formulation et son existence même présentent un intérêt certain.

J'ai évoqué par ailleurs³ l'intérêt de cette dénomination originale de l'Isis locale, "Isis de Prawini", que l'on ne rencontre ni dans les autres textes démotiques de Kertassi, ni a fortiori ailleurs.

Patéésis est en outre est le seul auteur de texte à Kertassi à avoir exprimé clairement sa vénération conjointe pour les deux dieux locaux, Isis et Poursepmounis, dont les noms n'apparaissent ensemble

(1) Voir sur ce point le commentaire du nom obscur MELAIPTII en 4, 10.

(2) Le NB, s.v., et l'Onom. alt. s.v. Αἰρηλιος, renvoient au même texte, SB 9126, du 3ème s. p.C.

(3) Voir le commentaire des textes 12 et 16.

dans aucun autre texte. Ce texte confirme donc que ces deux dieux étaient associés dans le culte local des carrières de Kertassi.

Du point de vue du statut des langues à Kertassi, enfin, il est intéressant de remarquer qu'un Egyptien a fait l'effort de (faire) graver une de ses deux inscriptions en grec. Qu'il s'agisse d'une simple signature qui ne prouve aucune compétence particulière dans cette langue est également significatif.

Aucun autre texte grec ne peut ainsi être mis directement en rapport avec l'un des quelques textes démotiques de Kertassi.

Mais l'intérêt de ces deux petits textes a été renouvelé en 1937 par un rapprochement proposé par Griffith.

En se fondant sur l'homonymie totale des deux personnages, ce savant a en effet suggéré d'assimiler le signataire de nos deux textes de Kertassi avec un Egyptien connu par un texte démotique de Philae. Selon ce texte, le texte 315 de Philae dans son édition¹, une personne de ce nom a exercé dans ce temple des fonctions importantes: il portait le titre (1.2-3) de "p mr qwe n'S Pr-³y-[w'b] / Pr-³y-lqe", soit "the superintendent of the shrine (?) of Isis of the Abaton and Philae". Ce texte est daté de l'an 12 de

(1) Griffith, p.94.

(l'empereur) "Wlry"¹, nom que Griffith considère comme une transcription du nom latin Aurelius : ce savant date donc ce texte de l'an 12 de Marc-Aurèle, plus précisément encore du mois de mars 172 p.C.

Griffith juge cette identification très probable : un peu hésitant à la page 39 ("apparently"), il est catégorique ("the same man") dans le commentaire de la première ligne du texte de Philae.

A en juger par la traduction de son titre, il semble, assurément, que la fonction même de Pétéésis aurait pu, dans cette hypothèse, l'amener à Kertassi en tant que responsable de certains bâtiments cultuels de Philae. Il est d'ailleurs prouvé par un des textes de ce recueil (le numéro 32, daté de février 228 p.C.) que Philae a eu recours aux carrières de Kertassi au 3ème siècle p.C. Même sans tenir compte de cette fonction, on pourrait admettre, à la rigueur, que Pétéésis ait accompli à Kertassi, par deux fois, un simple acte de piété personnel.

J'ai cependant hésité à accepter ce rapprochement et donc renoncé à faire figurer ce texte parmi les inscriptions de date sûre. Il m'a en effet semblé que la seule similitude du nom et du patronyme n'était pas absolument convaincante, car ce nom de Pétéésis était on ne peut plus courant². En outre, l'absence de tout titre officiel à côté du nom de ce personnage localement important me paraît surprenante.

Dans le doute, j'ai donc préféré classer ce texte

(1) Griffith accompagnait toutefois cette transcription d'un point d'interrogation en la citant, ibid., p.39.

(2) Le nom d' Hakar semble également courant en démotique, si j'en juge par le recueil de Griffith.

dans le groupe des textes de date incertaine. Il est néanmoins nécessaire d'examiner rapidement les implications éventuelles de cette identification sur la chronologie de tous les textes de Kertassi, que l'on pourrait, au premier abord, en croire modifiée.

Si nos deux textes devaient être attribués à l'auteur de ce texte de Philae, daté de 172 p.C., nous pourrions en effet être tentés de remettre en cause le cadre chronologique de 200 à 260 p.C. environ dans lequel sont finalement contenues toutes les inscriptions de Kertassi datées de façon sûre et précise. Est-il donc possible de prouver que cette éventuelle exception serait unique ou bien faut-il élargir le cadre chronologique des textes de Kertassi à la seconde moitié du deuxième siècle de notre ère?

Je répondrai que cette exception éventuelle, nous devons de toutes façons en envisager la possibilité: que la carrière ait été exploitée avant 200 p.C., c'est un point acquis depuis longtemps. Le fort romain, le kiosque de Kertassi et le temple de Taïffah (Taphis) ont été construits avec ses pierres et sont antérieurs au 3ème siècle p.C. Il n'y aurait donc rien d'étrange à ce que certains des textes démotiques de Kertassi (ou encore certaines des signatures ou certains des courts textes grecs non datés de Kertassi) datent également de cette seconde moitié du 2ème siècle de notre ère.

J'ajouterai que nos deux textes peuvent dater des environs de 170 p.C., certes, mais que ce repère n'est pas très précis: il ne permet pas d'exclure la période

de 170 à, disons, 190 p.C., ce qui réduirait à une quinzaine d'années seulement l'écart entre ces deux textes et les premiers textes de Kertassi datés sûrement. Cet écart ne serait donc pas obligatoirement très significatif.

Enfin, et surtout, rien ne permet de relier ces deux textes de Pétéésis à l'ensemble homogène des textes de Kertassi qui ont pu être datés précisément: ils ne comportent en effet la mention d'aucune institution locale de Kertassi. Cette "exception" n'aurait donc pas de portée collective.

Cette datation plus ancienne ne pourrait même pas constituer un critère de datation pour l'autre texte démotique de Kertassi gravé sur la façade du spéos¹. Ce second texte, qui est également dépourvu de date, semble en effet, pour sa part, devoir être daté du troisième siècle de notre ère, et non du deuxième, si l'on se fie à un autre rapprochement prosopographique, qui est exactement de même nature que celui dont nous disposons pour les textes de Pétéésis: il met en jeu

(1) Il s'agit du texte démotique 1 de Kertassi, rapproché par Griffith d'une série de textes de Philae, dont un seul (Philae 68, *op.cit.* p.58, d'ailleurs rédigé aux trois-quarts en hiéroglyphes!) est daté explicitement. Encore cette date est-elle délicate à interpréter car elle comporte apparemment, selon l'éditeur, le nom d'un roi de Méroé inconnu par ailleurs, dont il transcrit le nom sous la forme Biungash ... Quoi qu'il en soit, Griffith situe nettement ce texte au 3ème siècle p.C., en s'appuyant en outre sur la mention d'une cérémonie plusieurs fois évoquée dans ces textes, "a kind of baptismal rite" fréquemment rencontré dans "the graffiti of the third century and later" (cf. par ex. les textes Philae 317, p.94, et 273, p.88, qu'il date respectivement de 230/1 et de 258/9 p.C.).

des textes démotiques de Philae, est fondé principalement sur l'homonymie des auteurs et se trouve plutôt confirmé par la nature des fonctions du personnage de Philae¹.

Pour résumer ma position, je dirai que je considère que les deux textes de Pétéésis datent probablement de la seconde moitié du deuxième siècle p.C., que cette datation éventuelle a renforcé mon souci de dater avec une prudence extrême tous les textes ne comportant pas d'indice chronologique très net, mais qu'elle ne remettrait pas en cause, et c'est là l'essentiel, le cadre chronologique qui a été établi par ailleurs.

(1) Il s'agit, en l'occurrence, d'un "artisan" spécialisé au service du temple: "master of the masters of Isis, (...) gold-worker, bearer of the epiphany(?) of the god, gilder of his monuments" (Griffith voit dans ce dieu masculin "presumably Osiris").

L.2 : La dernière syllabe du mot προεκύνημα est illisible.

L.3 : La pierre porte ΓΑΙΟΥΝΑ : Zucker a laissé ces lettres en majuscules et proposé dans son appareil critique les lectures Γαίου---ou Γαίουνᾶ (pour Γαίωvᾶ); Preisigke, plus audacieux, a retenu la première hypothèse de Zucker et donc édité Γαίου puis Νᾶ, première syllabe, selon lui, du nom propre Νᾶ/μενους.

L.4 : Zucker a copié ΜΕΝΟΥC, qu'il n'a pas transcrit en minuscules: entre ΜC et les deux dernières lettres, peu nettes, se trouvent deux ou trois signes illisibles.

L.5 : Zucker (suivi par Preisigke) a lu ΤΟΥC, mais je ne distingue après ΤΟΥ qu'un creux dans la pierre.

L.6 : Il semble que la pierre porte ΥΙΟΥ, avec la dernière lettre plus petite et surélevée.. Zucker a restitué un sigma final.

Cette brève inscription, que sa place ne permet pas de dater, ne comporte que des noms propres corrompus.

Zucker, dont j'ai évoqué les deux hypothèses de lecture, Γαίου et Γαίουvᾶ, pensait, dans le second cas, au nom propre Γαίωvᾶς, attesté à Kertassi¹, et dans le premier cas, évidemment, au prénom

(1) Voir le commentaire du texte 30, 1.2.

romain Gaius , au génitif. Preisigke, qui a retenu cette seconde hypothèse, a dû, pour la justifier, se résigner à supposer ensuite la présence d'un nom Ν~~α~~μ~~ε~~ν~~ο~~ς , qui serait un hapax . Mais on pourrait tout aussi bien fonder d'autres restitutions sur l'existence de noms attestés comme Μ~~ε~~ν~~η~~ς ou encore Μ~~ε~~ν~~ν~~ο~~ς~~ .

(1) Ces deux noms figurent dans le NB .

61. ACTE D'ADORATION D'UN PERSONNAGE AU NOM OBSCUR.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Sud, entre l'inscription 10 et le montant gauche de la porte du spéos, à 1,10 m du sol et à 0,05 m du montant de la porte¹ (voir pl.61).

Inscription de 6 lignes.

Dimensions: hauteur 11 cm, largeur 7 cm. Hauteur des lettres: 15 mm; interlignes: 3 mm.

Inscription sans cadre. L'écriture, proche de l'écriture cursive, est très difficile à lire du fait de la présence de nombreuses aspérités dans la roche.

D'après les photographies de la pierre (pl.7 et, accessoirement, 8 b) et celle de l'estampage (pl.45 a).

Photographie de la pierre par Roeder, pl.74. Publié d'après la pierre par Zucker, n° *Zus.7, p.139. (Preisigke, SB 5089).

Το προ[ε]-
 κύνη [μα]
 ΓΑΙΟΥΝΑ
 4 ΜΕ .. ΥΙ
 καὶ τοῦ
 υἱοῦ.

"Voici l'acte d'adoration de GAIOUNAME(..)US (?) et de son fils."

DATE: inconnue.

62. ACTE D'ADORATION D'UN PERSONNAGE AU NOM MUTILE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, au-dessus du montant gauche de la porte du spéos (Zucker ne donne pas plus de précisions).

Graffite peint de 4 lignes.

Dimensions inconnues. Hauteur des lettres: 10 mm.

Selon Zucker, le texte était peint obliquement et dans une écriture très irrégulière. La ligne 2 lui semblait anormalement courte. Le graffite avait disparu en 1960.

D'après la copie de F.Zucker.

Publié d'après la pierre par Zucker, n° *Zus.6, p.139. (Preisigke, SB 5088).

1 Τὸ προσκύ-
 νημα ΨΑ-
 . ΤΟΥ ΠΙ κ λ ε σ-
4 τήσ.

"Voici l'acte d'adoration de Psá(.)tos(?), (fils de) Palestès!."

DATE: inconnue. Le rapprochement prosopographique avec le texte 9 , qui est daté de 211 p.C., est incertain.

(1) La nature de ce nom n'est pas absolument certaine: il pourrait également s'agir d'un nom commun.

L.3 : Zucker hésitait entre O et C pour la troisième lettre de cette ligne. Il a signalé que l' upsilon qui suit (si du moins il s'agissait bien de cette lettre) était surélevé par rapport aux autres lettres. Zucker, qui ne décrit pas plus précisément les deux lettres qu'il a pointées, a ensuite édité Πκλες/της, forme dans laquelle il a proposé avec hésitation de voir le nom Πκλιότης.

Je n'ai pu proposer de restitution vraisemblable pour le nom de l'auteur de ce proscynème en raison de l'état du texte: l'existence même d'une lacune à la fin de cette ligne 2 est incertaine.

La nature de l'incertitude qui pèse sur le mot suivant est différente.

Ailleurs qu'à Kertassi, on n'aurait pas hésité, malgré l'absence d'article¹, à voir dans ΠΑΛΕΣΤΗΣ, simple variante orthographique de ΠΑΛΑΙΟΣ², le nom commun désignant le "lutteur". Mais cette solution n'est pas la plus vraisemblable à Kertassi, où ce même mot est clairement attesté comme anthroponyme, dans le texte 9. Grammaticalement, il s'agirait alors d'un patronyme au nominatif.

Il serait hasardeux de se fonder sur ces données finalement ambiguës pour identifier notre personnage et le fils du prêtre Mouschas cité en 9, 5, texte daté de 211 p.C. Aucun autre indice que la rareté du nom propre ne soutient en effet ce rapprochement.

(1) L'article est également défaillant, par exemple, dans le même contexte, devant le mot ΤΕΚΤΩΝ qui indique le métier de l'auteur des textes 51 et 52.

(2) On trouvait déjà cette forme dans le nom propre Πκλεςτης de 9, 5.

63. ACTE D'ADORATION DE PACHYTES, FILS DE PASOS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, montant gauche de la porte du spéos, en bas, à 1,18 m sol (voir pl.61).

Inscription de 4 lignes.

Dimensions: hauteur 10 cm, longueur 12 cm (1.3).
Hauteur des lettres: 13 mm; interlignes: 10 mm.

Inscription sans cadre ni réglage. Les deux premières lignes sont un peu abîmées, mais restent lisibles.

D'après les photographies de la pierre (pl.7 et 8 b) et celle de l'estampage (pl.38).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°49, sans commentaire de Niebuhr. (Franz, CIG n°5023). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°354; la position de l'inscription est indiquée ibid. pl.94. La position de l'inscription est également indiquée par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. pl.69. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.354, pp.123-124. (Bilabel, SB 8501).

Τὸ προσ-
κύρημα
Παχυτης
4 Πάσως.

" Voici l'acte d'adoration de Pachytès, (fils de) Pasôs."

DATE: inconnue.

L.1 : Les lettres pointées sont incomplètes, mais le texte est sûr.

L.2 : La pierre porte KYNHMA, avec un nu réduit à l'état de traces superficielles.

Le nom Pachutès est suivi du patronyme Pasôs , régulièrement au génitif.

Le premier nom a été examiné en 54 ,3.

Jan Quaegebeur a consacré une petite notice au second¹. Il y signale deux interprétations possibles de ce nom égyptien, à savoir "celui de Shou"², en égyptien pa-šw, et "celui du sable", en démotique pa-šf. Il ajoute que ce nom était fréquent dans le Fayoum.

(1) J.Quaegebeur, Le dieu égyptien Shaï dans la religion et l'onomastique (1975), pp.207-208.

(2) Hopfner, n°61 p.46, signale que ce dieu, fils de Ré, "Gott des Luftraumes" et dieu guerrier (que les Grecs ont, pour cette raison, assimilé à Arès), portait aussi le nom d'Onóuris, nom que nous rencontrons à Kertassi dans l'anthroponyme Panouris (voir 42 ,1).

64. ACTE D'ADORATION INACHEVE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, montant gauche de la porte du spéos, sous le texte 50, soit à environ un mètre du sol (voir pl.61).

Inscription de 3 lignes, si on tient compte des deux signes gravés quelques centimètres au-dessous de la ligne 2.

Dimensions approximatives: hauteur 10 cm (6 cm sans la ligne 3), longueur 11 cm (l.1). Hauteur des lettres: 15 mm; interligne de 10 mm (lignes 1-2).

Pas de cadre. Le réglage, marqué sous la première ligne seulement, n'est pas horizontal. L'écriture est irrégulière et négligée. Une fleur de lotus à sept boutons décore cette partie du montant de la porte et recouvre presque certaines des lettres du texte.

D'après les photographies de la pierre (pl.7 et surtout 8b) et celle de l'estampage (pl.38).

Publié d'après la pierre par Zucker, p.124, à la fin de l'article sur L.355, avec transcription en majuscules.

Τὸ πρὸς-
κ[ύν?](ημα)
π[- - -]

"Voici l'acte d'adoration de (...)."

DATE: incertaine.

65. ACTE D'ADORATION NON DATE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, au-dessus du montant droit de la porte du spéos, selon Zucker qui ne donne pas plus de précisions.

Graffite peint de 10 lignes.

Dimensions inconnues. Hauteur des lettres: de 13 à 15 mm.

Selon Zucker, un trait rouge était tracé à gauche des lignes 1 à 3. La fin des lignes 2 à 5 était déjà effacée en 1908. Le graffite avait totalement disparu en 1960.

D'après la copie de Zucker.

Publié d'après la pierre par Zucker, n° *Zus.4, p.138. (Preisigke, SB 5086).

1 Τὸ προσκύνη-
μα ΒΙΑΛΗ
ΤΟΥ καὶ ΝΙΚ .. Ο
4 ΤΕΣΣΕ . Α
ΩΝ καὶ [---]
6 φιλοῦντος καὶ
τῶν τῶν καὶ
8 ἀναγευνώσ-
κοντος, σή-
10 μερον.

καὶ (verifier!)

" Voici l'acte d'adoration de Bialê(...?) et de

(?) Nic(...) (...?), de (...?), leur (ou "son") ami, de leurs proches (?) et du lecteur, aujourd'hui."

DATE: inconnue.

L.2 : Zucker a copié ΒΙΑΛΗ, qu'il a édité Βικλη en suggérant que cette forme non déclinée était pour le génitif Βικλητος. Cela a amené Preisigke à éditer Βικλη(τος).

L.3 : Zucker, suivi par Preisigke, voyait dans la syllabe ΤΟΥ l'article, l'expression τοῦ καὶ introduisant selon eux un surnom.

Νικ..Ο, Zucker : "wahrscheinlich Νικῶ, vgl. *Zus.2" (17,6).

L.5 : Zucker signale que les traces visibles dans la lacune en fin de ligne ne permettent pas de restituer l'article τῶν.

L.7 : Zucker déclare être tout à fait sûr de sa copie τῶν τῶν, mais ne pas être parvenu à deviner quel mot a pu tomber à cet endroit.

L.8 : κνκλεινώς/κοντος, pour ἀνακλι(γ)νώσκοντος.

Le mauvais état de conservation de ce graffite peint, exécuté sommairement comme les autres textes des montants de la porte du spéos, ne permet pas de proposer de conjectures valables pour les lignes 2 à 5.

Le premier nom qui apparaisse dans cet acte adoration (1.2 (et 3?)) présente une forme curieuse. A en juger par le cas des mots clairement analysables

(1.6-9), il fait en tout cas office de génitif complément du nom προκύνημα.

Zucker supposait simplement que ce nom propre, selon lui Βικλή, avait été considéré comme indéclinable. Il lui attribuait, au nominatif, la forme Βικλής, que Preisigke a adoptée et fait figurer dans le Namenbuch avec cette unique référence.

Zucker ne signalant pas d'incertitude de lecture, il faut exclure, par principe, toute correction qui ramènerait cet hapax à une forme d'un nom voisin comme Κικλή, Κικλής ou encore Βίλλος. Le seul nom vraiment proche serait le nom Βικλος, d'ailleurs en partie incertain².

Faut-il, avec Zucker et Preisigke, lire dans le nom qui commence par Nik- le surnom du personnage précédent? Puisque nous trouvons après και plusieurs mots obscurs parmi lesquels peuvent se cacher d'autres noms propres, on pourrait tout aussi bien proposer de comprendre ΒΙΑΗΤΟΥ, puis le nom d'une autre personne.

Ce nom propre qui commence par Νικ- est assurément formé sur le nom ἡνίκη, "la victoire", mais parmi la centaine (!) de noms formés sur ce radical relevés à Rome par Solin³, aucun ne remplirait parfaitement la lacune des lignes 4 et 5. Si Zucker proposait (avec hésitation) de lire Νικῶ, c'est

(1) Dans sa liste des noms propres, p.86.

(2) NB, s.v.

(3) Solin, Index, pp.1554-1555.

simplement parce que ce nom est attesté une fois à Kertassi sous la forme Νικκῆς, en 17,6, texte daté des environs de 216 p.C. Rien ne confirme ce rapprochement.

Le groupe τῶν τῶν (1.7) constitue une nouvelle difficulté. Il n'est toutefois pas impossible de justifier le texte originel: le second τῶν est peut-être l'équivalent de αὐτῶν. Cet emploi assez rare est en tout cas attesté à Kertassi¹. τῶν τῶν, équivalent de τῶν αὐτῶν, aurait alors le sens de "de leurs proches", de même que οἱ ἐμοὶ signifie "les miens", "mes proches"².

L'emploi du participe d'ἄναγι(γ)νώσκω (1.8) sans article, alors qu'il est visiblement substantivé, est une anomalie de plus.

(1) Voir sur ce point le commentaire du groupe ἡ τοῦ γυνῆ en 49,3.

(2) A Talmis (Kalabschah), on trouve ainsi, également à l'époque impériale, à côté de τῶν παρ' αὐτοῦ, τῶν αὐτοῦ πάντων et τῶν <τῶν> ἐκ τῶν (sic) πάντων dans les textes SB V,3, 8521,5, 8523,7, 8514,13.

66. FRAGMENT DE L'ACTE D'ADORATION D'UN PERSONNAGE AU NOM DELICAT.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, en haut du montant droit de la porte du spéos, selon Zucker, qui ne fournit pas plus de détails¹.

Graffite peint de 6 lignes.

Dimensions inconnues. Hauteur des lettres: 15 mm.

Le texte, déjà difficile à lire en 1908, n'a pu être relevé par MM. A. et E. Bernand en 1960.

D'après la copie de F.Zucker.

Publié d'après la pierre par Zucker, n° *Zus.5, p.139. (Preisigke, SB 4107).

[Τὸ] προσ-
κύνημα
ΨΑΣΤΕΡΕΥΣ
4 ΑΡΕΩΣ καὶ
τῆ [s συμβίου?]
αὐ [του - - -]

" Voici l'acte d'adoration de PSASTEREUSARIS (?)
et de (sa femme?)..."

DATE: inconnue.

(1) La situation indiquée pl.63 (cette planche signale l'emplacement des inscriptions du même auteur) est donc évidemment approximative.

L.3/4 : Zucker a édité Ψαστερευεκρεως.

Ce graffite fait partie du petit groupe de textes que Zucker a pu sauver en 1908. Malgré son caractère incomplet, il lui a permis d'améliorer la lecture d'un nom propre mentionné moins clairement dans l'inscription 69 .

Ce nom difficile, ΨΑΣΤΕΡΕΥΣΑΡΕΩΣ, ici au génitif, n'est pas autrement connu. Plus exactement, sa répétition très probable en 69 , apparemment exactement sous la même forme, ne nous aide pas. Il est même impossible, en fait, de déterminer combien de noms se cachent derrière ce long groupe, et c'est pourquoi j'ai préféré le laisser en majuscules.

On connaît en effet par exemple en Egypte les noms simples Ψα¹ et Τερευς.

Zucker, suivi par Preisigke, a répertorié un seul nom, mais la présence d'un patronyme dans ce long groupe est également très plausible.

La restitution proposée 1.5-6 s'appuie sur la mention de son épouse par ce même personnage dans le texte 69 (1.4-5), ce qui ne saurait être considéré comme une preuve. Zucker a préféré ne pas émettre d'hypothèse.

(1) Ce nom figure, en tant que nom de femme, dans l' Onom. alt.

67. ACTE D'ADORATION D'ORSES, FILS DE PATBIOUS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, montant droit de la porte du spéos, en bas, à 0,95 m du seuil (voir pl.61).

Inscription de 6 lignes.

Dimensions approximatives: hauteur 10 cm, longueur 12,5 cm. Hauteur des lettres : 10 mm.

Inscription sans cadre ni réglage.

D'après les photographies de la pierre (pl.8 b et 42) et celle de l'estampage (pl.43).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°47, avec un petit commentaire de Niebuhr, ibid. p.18, n°47. (Franz, CIG n°5016). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.93, n°352; la position de l'inscription est indiquée ibid. pl.94. La position de l'inscription est indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. pl.69. Publié d'après la pierre par Zucker, n° L.352, p.123. (Bilabel, SB 8497).

Τὸ προκύνη-
μα Ὀρσῆς Πατ-
βίουτος καὶ το[ῦ?]

4 ἀναγινόμενον-
τος, σήμερον,
Μεσορῆ υδ.

" Voici l'acte d'adoration d'Orsès, (fils de) Patbious, et du (futur) lecteur, aujourd'hui, le 14 Mésoré."

DATE: L'inscription est datée du 14 Mésoré (c'est-à-dire du 7 août) d'une année inconnue.

L.2/3 : ΠΑΤ/ΒΙΟΥΤΟC, la pierre.

L.3 : ΚΑΙ ΤΟ, la pierre, pour καὶ τοῦ.

L.4/5 : ΑΝΛΓΙΝΟΚΚΟΝ/ΤΟC, la pierre, Lepsius, avec un iota bizarrement incurvé: Zucker a édité ἀναγλυγνόσκον/τος par inadvertance.

L.6 : ΜΕ<ΟΡΗ ΙΔ, la pierre, Lepsius.

Cette inscription très succincte a exactement la même composition que 55, texte en outre voisin de celui-ci par sa position, mais dont la date est malheureusement également inconnue.

Le nom du dédicant, Orsès, est l'un des plus courants à Kertassi. Du point de vue strictement grammatical, on remarquera qu'il n'a pas été décliné (il est resté au nominatif), alors que le participe substantivé ἀναγλυγνόσκοντος est au génitif.

Le second nom propre, Patbious, est sans doute le patronyme d'Orsès plutôt que son surnom.

Ce nom a été répertorié à juste titre comme un hapax dans le Namenbuch 1, mais plusieurs noms dûment répertoriés, notamment ΠΑΤΒΕΩC et ΠΑΤΒΚΟΥΤΕ 2, en sont très proches. J.Vergote³, qui a étudié ce nom

(1) Dans l' Onom. alt., s.v., c'est toujours à ce texte-ci que l'on renvoie, sous une autre référence.

(2) Ces deux noms figurent dans l' Onom. alt.

(3) Vergote, s.v. ΠΑΤΒΕΩC, n°60, p.13.

égyptien, y voit le pluriel de p̄;-db (copte ΠΕΤΒΕ), "le dieu de la rétribution", présent dans le nom p̄;-n-db;-w, "celui des dieux de la rétribution". Il ajoute¹ que ce dieu a été identifié avec Kronos et que "dans le P.Insinger il est devenu le dieu suprême".

J'ai déjà récusé, en 54, 4, la proposition de Zucker consistant à identifier notre personnage, dont nous ignorons tout, avec Orsès, fils de Ptious, l'un des auteurs de ce texte 54 : les deux patronymes sont nettement différents.

On notera que cette inscription est la seule à être datée du plein été, saison où les activités de la carrière semblent nettement avoir été interrompues.

Zucker croyait pouvoir dater précisément ce texte des environs de 209 p.C., mais ce n'était que sur la base du rapprochement déjà dénoncé entre ce texte et le texte 54 .

(1) Vergote, p.23.

68. SIGNATURE DE MOROS.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, à gauche de l'orant représenté sous le texte 41, à 0,10 m à droite du montant droit de la porte du spéos et à 0,60 m du sol (voir pl.61).

Inscription d'une ligne.

Dimensions: longueur 18 cm. Hauteur des lettres: de 5 à 7 cm environ.

Ce nom est gravé sur une surface qui n'a pas été préparée à cet effet et qui est parcourue de stries obliques.

D'après les photographies de la pierre (pl.8 b et 15) et celle de l'estampage (pl.45 b).

Texte inédit.

Photographie de la pierre par Roeder, pl.72a.

Μωρϛ.

"Môros."

DATE: incertaine.

La disposition des deux dernières lettres, plus hautes que les autres, est inhabituelle.

La seconde haste verticale qui apparaît après le iota semble n'être qu'une cassure accidentelle de la pierre. Ou bien faudrait-il lire Μωρ η ?

On rencontre à Kertassi pour ce même nom propre la forme $M\omega p\epsilon$ en 59, 3. C'est sans doute à la même influence de la langue égyptienne qu'il faudrait attribuer cette forme $M\omega p\epsilon^1$, dont la terminaison est cependant légèrement incertaine.

Ceci dit, toute identification de ce personnage avec les autres porteurs de ce nom à Kertassi est impossible par manque d'indices. La déformation voisine de ce nom propre en 59 n'est pas suffisante. Ce dernier texte n'est d'ailleurs pas daté sûrement lui non plus, puisqu'il n'a pas été possible de confirmer le rapprochement prosopographique que suggère son texte.

(1) A propos de cette terminaison - ϵ dans des noms propres égyptiens à Kertassi, voir le commentaire du nom Peteési en 12, 8.

69. ACTE D'ADORATION D'UN PERSONNAGE AU NOM MUTILE.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, deuxième rangée d'inscriptions depuis la porte du spéos, à 1,35 m du sol et à 0,80 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.61 et 63).

Inscription de 8 lignes.

Dimensions: hauteur 20 cm, longueur 33 cm. Hauteur des lettres: de 20 à 25 mm; interlignes de 5 à 10 mm.

Inscription gravée dans un cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. La surface choisie pour l'inscription est très irrégulière. En haut, dans le coin droit, deux trous ont empêché le lapicide de donner aux lignes 1-3 leur longueur normale. Le début des deux dernières lignes est resté vide. La taille des caractères est très variable et leur forme cursive, jointe à l'imperfection de la gravure, donne à cette inscription une apparence négligée.

D'après les photographies de la pierre (pl.14 et 15) et celle de l'estampage (pl.46 a).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°31, avec un petit commentaire de Niebuhr, ibid. p.17, n°31. (Franz, CIG n°5034). Fac-similé d'après la pierre par Lepsius, pl.92, n°341; la position de l'inscription est indiquée ibid. pl.94. La position de la pierre est indiquée aussi par Roeder, pl.114; photographie de la pierre ibid. pl.70 et fac-similé partiel (1,3,6,7 et 8) ibid. pl.115 c et 115 o. Publié d'après la pierre par Zucker, n°L.341, pp.116-7, avec transcription en

majuscules, équivalent normalisé et commentaire.
(Preisigke, SB 4104). D'après la pierre, A. Bernand,
fac-similé partiel, p.524, n°10.

ιζ Μ ε χ ι ρ

Τω προσκύνημα
ΨΑCΤΕΡΕΥCΑΡΕΩC

4 καὶ τῆ συνβίου αὐ-
του καὶ τῶν φίλων-
τι αὐτου <αὐτου>

καὶ τῆς ἐγκίας αὐτο

8 ιζ αἰπ' α[γα?]θῶ. Τωτ:

"Le 17 Mechir(?). Voici l'acte d'adoration de PSAS-
TEREUSARIS(?), de sa femme, de ses amis et de sa maison
(...), pour un bien (?). (Signé?) Tôt (?)."

DATE inconnue. Le 17 Mechir correspond au 11 ou au 12
février du calendrier julien.

Ce texte est gravé dans une écriture expédiée
proche de la cursive. Les rhô ne semblent pas avoir été
fermés, la ligne 7 présente un kappa cursif, on trouve
des alpha cursifs d'une forme unique à Kertassi (du
type δ); plusieurs couples de lettres sont liées entre
elles à leur base (l.4 et 5).

L.1 : Au-dessus du cadre de l'inscription, on
lit, au-dessus du mot προσκύνημα de la ligne 2 et
dans une écriture plus négligée, IZM-XPP, avec un mu
incomplet dans sa partie droite, un epsilon réduit à

une haste horizontale et un iota apparemment déformé en rhô . Seul Zucker a signalé l'existence de ces signes, qu'il a transcrits, avec hésitation ("unsicher") et seulement dans son commentaire, par IZ MEXIP.

L.2 : La pierre porte ΤΩ ΤΡΟΚΥΝΗΜΛ, avec un êta et un alpha incomplets.

L.3 : La pierre porte †ACTEPCYCAPCWC (le premier alpha est bizarrement souligné (?) d'un petit trait, sans doute accidentel, et la boucle du premier rhô n'est pas fermée), pour Ψαδτερευδρεως (Zucker¹, qui, avec Roeder, avait copié sur la pierre †2CTEICYCAI1CWC): Lepsius †ECTEPCYCAIP ω C (ou C1WC?).

L.4 : La pierre porte THCYNBIOY, pour τῆς βου-
βίου.

L.5 : La pierre porte KAI, avec un alpha cursif.
En fin de ligne, on lit ΦΙΛΟΝ.

L.6 : TIAITOIAYTOY, la pierre, avec des alpha cursifs. Il faut donc lire φιλον/τι (pour φιλούνι των, Zucker), puis αὐτοῦ αὐτοῦ, par dittographie.

L.7 : Cette ligne, gravée en légère prothésis , commence par KAI.

La pierre porte ensuite THCGHKIAC, c'est-à-dire τῆς ἐγκίας (Preisigke), pour τῆς οἰκίας, comme l'a proposé Zucker, avec un kappa cursif et le dernier sigma prolongé par erreur vers la gauche comme un tau: Lepsius CHM(ou K?)IAC.

(1) Zucker a pu, le premier, appuyer cette lecture par celle du même nom dans le graffiti 66, 1.3-4.

L.8 : Cette dernière ligne, gravée en prothésis , est composée de la suite énigmatique $\overline{\text{I}}\overline{\text{Z}}$ ΑΙΠΑΘΩΤΩΤ, le premier signe étant entouré de deux petites cassures de la pierre: Gau avait copié $\overline{\text{I}}//\overline{\text{Α}}\overline{\text{Ν}}\overline{\text{Τ}}\overline{\text{Α}}\overline{\text{Η}}\overline{\text{Ω}}\overline{\text{Τ}}\overline{\text{Ω}}\overline{\text{Τ}}$, Lepsius $\overline{\text{T}}[-\text{--}]\overline{\text{Θ}}\overline{\text{Α}}\overline{\text{Ι}}\overline{\text{Π}}\overline{\text{Α}}\overline{\text{Θ}}\overline{\text{Ω}}\overline{\text{T}}\overline{\text{W}}\overline{\text{T}}$, Roeder $\overline{\text{V}}\overline{\text{Z}}$ ΑΤΠΑΑΩΤΩΤ et Zucker $\overline{\text{K}}\overline{\text{Z}}$ ΑΓΠΑΑ(ou Θ)ΩΤΩΤ, qu'il a transcrit, sous réserves, $\overline{\text{K}}\overline{\text{Z}}$ α²ιπ' (pour ε²π') κ<γα>θω̃.

Ce texte nous apprend peu de choses sur son auteur, qui avait déjà fait réaliser le texte 66 . Il est par ailleurs agrémenté d'une dernière ligne énigmatique.

La ligne 1 telle que nous l'a transmise Zucker est obscure: bizarrement gravée au-dessus du cadre de l'inscription, elle semblerait comporter l'indication d'un jour et d'un mois, sans l'année, ce qui est tout de même exceptionnel, à moins que l'année ne figure dans la suite du texte (1.8).

Par rapport au graffite 66 , qui permet (si du moins l'on se fie à la lecture de Zucker) de reconstituer le nom de l'auteur de ce proscynème, ce texte-ci nous apprend seulement que son signataire est marié.

L.7 : Cette forme ε²ηκίς pour ο²κίς est un exemple extrême des fautes d'orthographe que l'on rencontre à Kertassi et des confusions courantes à l'époque à cause de l'évolution de la prononciation.

Si cette forme même n'est pas citée par Gignac¹, ce savant indique comme variantes de ce mot οἰκία les formes οἰκίαν, οἰκία, εἰκίαν et pour οἰκος, au datif, ἡκίω.

Ἐγκία est une déformation "au second degré" de εἰκία, forme dans laquelle -ου avait été noté par -ελ.

L.8: La dernière ligne, très délicate, commence, semble-t-il, par deux chiffres surmontés d'une barre horizontale. Les éditeurs précédents y ont vu le nombre KZ, soit 27, qu'ils ont proposé avec hésitation de considérer comme l'année de règne. Zucker et Roeder, malgré leurs réserves sur cette lecture, ont tenu à affirmer² que la datation qui en découlerait (186/7 p.C., an 27 de Commode³, plus de vingt ans avant le premier texte de Kertassi daté sûrement) amènerait à douter du cadre chronologique de toutes les inscriptions datées de Kertassi, toutes situées, je le rappelle, entre 205 et 255 p.C. environ.

Je ne suis, personnellement convaincu ni par cette

(1) Gignac, t.1, respectivement pp.201, 215, 273 et 266.

(2) Cette date est explicitement proposée, mais sous de nombreuses réserves, par Zucker, §40 et §55, et par Roeder, n.2 p.173.

(3) Caracalla n'ayant "régné" que 25 ans (on sait que, comme Commode avant lui, il a compté dans ses années de règne celles de son père), il faudrait en effet remonter au règne de Commode pour rencontrer un règne de cette longueur.

conclusion très fragile ni même par cette lecture: en l'absence de tout sigle pour le mot "année", cette "date" composée d'un nombre seul est peu plausible.

Après avoir été tenté de lire "17" (mais pourquoi aurait-on répété ici le quantième du mois sans doute indiqué à la ligne 1?), il ne me reste plus qu'à évoquer l'hypothèse de Niebuhr: "Ne serait-ce pas LZ?". Je ne lis pas L, mais I, et nous connaissons un texte à Kertassi où une barre verticale sert de sigle pour l'année: il s'agit de 42 (l.7 et peut-être aussi l.10). Cette solution serait économique. Il suffirait de supposer en outre que la date précise (mois et jour), d'abord omise, a été ensuite ajoutée au-dessus du texte.

Deux textes de Kertassi datés sûrement ont été gravés une année 7: le texte 32 le 16 février 228 p.C., sous le règne de Sévère Alexandre, et le texte 41 le 26 février 244 p.C., sous celui de Gordien III. Mais rien ne permet de confirmer l'existence d'un quelconque rapport entre notre texte et l'une de ces deux autres inscriptions: le fait que notre texte soit gravé juste à côté de cette inscription 41 n'est pas suffisant.

La fin de la ligne, qui se présente sous l'étrange forme ΑΙΤΤΑΘΩΤΩΤ, est-elle désespérée? Zucker a en tout cas proposé un début d'explication intéressant.

Qu' $\alpha^2\iota\pi$ note $\epsilon^2\pi^1$, comme le propose Zucker, est concevable.

Qu' $\alpha \gamma \alpha \theta \tilde{\omega}$ ait été réduit à $\alpha \theta \tilde{\omega}$ par haplographie, ou plus exactement par passage du même au même, non seulement, ce serait possible, mais nous en connaissons plusieurs exemples. Ainsi, dans un texte de Koptos¹, la syllabe omise, $-\gamma\alpha-$, a été rajoutée après coup par le lapicide, au-dessus du mot dans un autre texte de la même ville², cette même syllabe, omise en fin de ligne, n'a pas été rétablie par le lapicide: on lit donc, comme sans doute dans notre texte, $\alpha(\gamma\alpha)\theta\tilde{\omega}$.

La place de cette expression adverbiale $\epsilon\pi' \alpha \gamma \alpha \theta \tilde{\omega}$ en fin de proscynème après la date n'aurait rien d'étrange. La seule différence avec des textes comme 8, 13, 17 ou encore 19 est que l'on trouve ici encore un dernier mot à la suite d' $\epsilon\pi' \alpha \gamma \alpha \theta \tilde{\omega}$.

Si la lecture des syllabes qui précèdent est exacte, ce dernier mot est orthographié $\tau\omega\tau$, sans aucun doute pour $\theta\omega\theta$. Dans ce contexte, ce nom pourrait difficilement désigner le dieu lui-même ou le mois de ce nom³. Il pourrait, en revanche, être le nom propre du lapicide. S'il n'est pas attesté par les dictionnaires, on connaît par ailleurs les formes

(1) A. Bernand (4), n°87 (1.7).

(2) Ibid., n°97.

(3) Cette possibilité n'a été évoquée par Zucker (§40 et 55) qu'avec des réserves très importantes.

Θωθις 1 et Θωτις 2. Il s'agirait d'un anthroponyme formé directement sur le nom d'un dieu, catégorie de noms théophores dont l'existence est abondamment attestée.

Rien ne s'opposerait donc, dans l'attente d'une meilleure solution pour cette ligne très difficile, à ce que l'on retienne l'hypothèse d'une signature du lapicide à la fin de ce proscynème.

(1) Ce nom figure dans l' Onom. alt.

(2) Ce nom figure dans le NB et dans l' Onom. alt.

70. ACTE D'ADORATION DE PETEESIS, FILS D'ORSES.

Façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, moitié Nord, juste à gauche de 1, soit à environ 1,45 m du sol et à 0,55 m de l'angle Nord-Ouest de la façade (voir pl.13, 14 et 61).

Graffite peint de 4 lignes.

Dimensions approximatives: hauteur 7 cm, longueur totale du cadre 22 cm. Hauteur des lettres: de 10 à 14 mm.

Texte peint dans un tout petit cadre en forme de tabula ansata à deux oreilles. Le texte, presque totalement lisible en 1908, était complètement effacé en 1960. Estampage (cadre seul visible), pl.19a.

D'après la copie de Zucker.

Publié d'après la pierre par Zucker, n° *Zus.1, p.137. (Preisigke, SB 5083).

1 Τὸ προεκύ-
 νημκ ΠΕΤΕ-
 ηεις Ὀρθησ ΠΠ!

4 Ν (---?), (ἔτους) κκ, Ἐφφφ [-].

"Voici l'acte d'adoration de Pétéésis, (fils d') Orsès, (...), l'an vingt(-et-un?), le (...) d'Epiph."

DATE: Ce graffite est daté du mois d'Epiph (25 juin-24 juillet) d'une année dont le nombre est supérieur à 20 (sans doute 21), mais qui appartient au règne d'un

empereur dont le nom n'est pas précisé. S'il s'agissait de Caracalla, ce texte daterait de 213 ou au plus de 217 p.C., date qui constitue le terminus ante quem de cette inscription.

L.3 : Zucker a édité en fin de ligne une lacune de deux lettres, en précisant dans son apparat qu'il croyait pouvoir distinguer les traces d'un pi et d'un iota .

L.4 : Zucker a édité en début de ligne ν , en suggérant que ce nu appartenait au mot précédent ou qu'il constituait, comme en 19,8, l'abréviation de l'adjectif $\nu\epsilon\acute{\omega}\tau\epsilon\rho\omicron\varsigma$.

Zucker ne précise pas pourquoi il a pointé l' alpha de $\Lambda\kappa\alpha$.

$\overset{\circ}{\epsilon}\phi\iota\phi$ (Zucker) est pour $\overset{\circ}{\epsilon}\pi\iota\phi$.

Zucker a noté que le chiffre suivant le nom du mois n'était plus lisible,

Plusieurs Pétéésis sont connus à Kertassi. Mais aucun d'entre eux ne porte le patronyme ni le surnom d'Orsès.

Je ne m'attarderai pas sur les propositions de Zucker concernant les lettres délicates de la fin de cette ligne 3 et du début de la ligne 4. Il existe de nombreux noms propres commençant par Pin-, mais la lecture est trop incertaine.

Tout en pointant l' alpha de ce nombre ΚΑ , Zucker a daté fermement ce texte de 213 p.C., c'est-à-dire de l'an 21 de Caracalla, sans expliciter les raisons de son choix.

Certes, le seul règne qui ait duré si longtemps au 3ème siècle p.C.¹ est bien celui de Caracalla, et ceci d'ailleurs seulement parce qu'il assimilait le début de son règne à celui de son père Septime Sévère, comme Commode l'avait fait avant lui.

Mais la légère incertitude sur le chiffre des unités devrait peut-être suggérer de prendre plutôt en considération les années 213 à 217, c'est-à-dire les cinq dernières années de son règne.

En outre, en l'absence de tout recoupement prosopographique ou de la mention d'une institution locale, je ne vois aucune raison pour considérer comme sûre la date de ce texte. Rien ne prouve en effet que ce graffite soit contemporain des textes datés de Kertassi. Etant donné le nombre élevé de l'année de règne, les années 213-217 semblent simplement pouvoir constituer un terminus ante quem assez solide.

La forme Ἐφελφ, ou Ἐφλφ, pour Ἐπιφ, est attestée par ailleurs, comme je l'ai déjà signalé à propos d'une autre déformation de ce même nom de mois en 1,4.

(1) Si l'on exclut, évidemment, le règne de Dioclétien, trop récent pour être pris en compte si l'on s'en tient au cadre chronologique sûr de toutes les inscriptions datées de Kertassi (vers 205-255 p.C.) et sous le règne duquel, d'ailleurs, la formulation de la date a changé.

.....

Ce mois d'Epeiph correspond à la période du 25 juin au 24 juillet de notre calendrier. Or tout porte à croire qu'à cette période de l'année on ne travaillait pas dans les carrières de Kertassi. Ce détail s'ajoute aux obscurités précédentes pour nous empêcher de suggérer l'existence d'un rapport entre Pétéésis et les équipes qui ont travaillé dans les carrières en 212/3 p.C., telles que nous les présentent les textes 10 et 11 .

71. FRAGMENT D'ACTE D'ADORATION.

Mur Nord, à droite de la façade du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, à 1,07 m à droite de 47 et à 1,41 m du sol (voir pl.61).

Fragment d'inscription d'une ligne.

Dimensions: longueur 16 cm. Hauteur des lettres: 20 mm.

A droite des lettres HK et sous un graffiti moderne daté de 1851, on distingue vaguement les traces du coin supérieur droit d'un cadre rectangulaire. Selon Zucker, il y avait "darunter ein kaum erkennbarer Dipinto".

D'après la photographie de la pierre (pl.18 b).

Publié d'après la pierre par Zucker, p.141, en bas, "auf der Nordwand", premier fragment, avec situation de l'inscription, transcription en minuscules et commentaire. Publié, d'après la pierre, par A. Bernand, p.523, n°1, avec situation de l'inscription et fac-similé.

[Τὸ] προσκύνη[μα -]

"Voici l'acte d'adoration (...)"

DATE: incertaine.

Les deux premières lettres de ΤΠΡΟΚΥΝΗ (avec un upsilon arrondi) sont gravées très superficiellement et le êta est légèrement incomplet. Zucker n'a pointé aucune lettre.

Zucker voyait dans ce fragment un cas intéressant d'inscription d'abord peinte en rouge puis négligée par le lapicide, qui n'en aurait pas entièrement gravé le texte. Sans cela, on aurait pu douter du caractère ancien de cette inscription.

Sa place, également marginale, à l'extrémité du mur Nord, ne constitue pas un argument suffisant pour affirmer qu'elle soit postérieure aux autres inscriptions de ce mur, datées sûrement quant à elles du milieu du 3ème siècle p.C.

72. SIGNATURE DE PACHOITES, FILS DE PETEESIS.

Milieu du mur Sud du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, près du sol, sous la cassure de la pierre qui parcourt ce mur (voir pl.60 b).

Inscription de 2 lignes.

Dimensions: hauteur 9 cm, longueur 27 cm. Hauteur des lettres: de 20 à 35 mm.

Inscription sans cadre, dont la surface n'a pas été aplanie, mais très lisible.

D'après la photographie de la pierre (pl.47 a).

Publié d'après la pierre par A.Bernand, p.526, n°31, avec situation de l'inscription, transcription en majuscules et photographie de l'estampage, ibid., pl.VI,2.

Παχοιτης
Πετεις.

"Pachoitès, (fils de) Pétéésis."

DATE : inconnue.

Simple signature isolée sur le mur Sud du spéos de Kertassi, cette inscription n'est composée que de deux noms propres.

Le premier, Παχοιτης, est attesté deux fois à Kertassi sous la forme voisine Παχυτης.

Le second, ΠΕΤΕΥΣ, est sans doute plutôt le patronyme du signataire que son surnom juxtaposé. Il est resté au nominatif, ce qui est assez fréquent à Kertassi aussi bien pour les patronymes que pour les noms en -Υς en général, qui ont tendance à ne pas y être déclinés.

Ces deux noms sont connus à Kertassi, mais aucun indice ne permet d'identifier Pachoitès ni son père à un de leurs homonymes de Kertassi.

Toute datation est donc impossible.

73. SIGNATURE DE PETEESIS, FILS DE GAIONAX, PRES DU CADRAN SOLAIRE.

Mur Sud, à gauche du spéos, aujourd'hui submergé, des carrières de Kertassi, juste à droite du cadran solaire, à environ 0,50 m du sol et à moins d'un mètre de l'arête Est de ce mur (voir pl.60 b).

Inscription de 4 lignes.

Dimensions: hauteur 15 cm, largeur maximale (1.4) 12 cm. Hauteur des lettres: 30 mm; interlignes: 5 mm.

Inscription sans cadre, gravée sur une surface incomplètement aplanie, en haut et à droite du cadran solaire voisin.

D'après la photographie de la pierre et du cadran solaire (pl.46 b).

Fac-similé d'après la pierre et dessin du cadran solaire par Gau, pl.7, n°55, avec un commentaire de Niebuhr ibid. p.18, n°55. (Franz, CIG n°5025). Photographie de la pierre par Roeder, pl.78 a, avec un commentaire ibid. §325, p.124 et §437, pp.174-5. Publié d'après la pierre par Zucker, n° Zus.5, p.137 et petit commentaire sur le cadran solaire, p.24, n.1. (Preisigke, SB 5082).

1 ΠΕΤΕ-
 ηδς
 Γκλω-
4 VKKT (os).

"Pétéésis, (fils de) Gaiônax."

DATE: inconnue.

L.1-2 : Π/ΕΤΕΗCIC, la pierre: la barre oblique qui suit le pi, déjà signalée par Gau (Franz (Π)ετεησις) n'est pas due à une cassure accidentelle de la pierre, mais ne semble pas posséder de valeur particulière.

Un trait horizontal relie le êta à l'extrémité de la courbe du sigma en coupant cette lettre. Le lapicide semble avoir imité ici l'écriture cursive.

L.3-4 : La pierre porte ΓAIΩ/NAKT : la barre horizontale du gamma a été un peu prolongée vers la gauche, La forme des deux alpha est arrondie. On notera enfin la ligature hardie des deux dernières lettres. Les éditeurs précédents (sauf Franz " ΓκλωVκ̃ ?") ont compris ΓκλωVκκτ(ος), au génitif.

Cette inscription, qui se compose d'une simple signature, n'est originale que par sa situation, juste à côté du cadran solaire gravé sur ce mur Sud.

Le premier nom, Pétéésis, est celui du signataire au nominatif.

Le second nom, sans doute son patronyme, a été

abrégé. Il est aisé de restituer le génitif $\Gamma\kappa\lambda\acute{\omega}\nu\kappa\kappa\tau\omicron\varsigma$ d'un nom qui doit avoir pour forme au nominatif $\Gamma\kappa\lambda\acute{\omega}\nu\kappa\zeta$ 1. Ce nom est un hapax, qui semble apparenté à un autre nom, $\Gamma\kappa\lambda\omega\nu\tilde{\alpha}\varsigma$, $\tilde{\alpha}\tau\omicron\varsigma$, également attesté uniquement à Kertassi².

Il n'est pas possible d'identifier Pétéésis avec ses homonymes de 12 ou de 72, dont nous ne connaissons pas le patronyme: ce nom est trop courant pour justifier à lui seul de tels rapprochements.

Ce qui fait l'intérêt de cette inscription, c'est finalement sa place et donc son rapport avec le cadran solaire. Il est en effet indéniable que cette signature a été gravée à cet endroit pour bénéficier d'un emplacement idéal, exposé aux regards de tous ceux qui voulaient lire l'heure au cadran solaire. Roeder suggérait même³ que Pétéésis pouvait être le nom du lapicide qui l'avait gravé ("vermutlich den (sc. Personennamen) des anfertigenden Steinmetzen"). Cette hypothèse ne peut être prouvée.

Pour ce qui est, enfin, du rapport entre ce cadran solaire et le texte 9, de 211 p.C., je me contenterai de renvoyer au commentaire de ce texte.

(1) Telle était l'opinion de Zucker (p.86), suivi par le NB.

(2) Voir le commentaire de 30, 2.

(3) Roeder, p.175.

74. DEUX NOMS GRAVES SUR UNE STELE.

Paroi Sud du chemin, aujourd'hui submergé, qui conduisait au spéos et aux carrières de Kertassi, première stèle vers la gauche quand on s'avancait vers le spéos, à 0,95 m du sommet du mur.

Deux inscriptions d'une ligne.

Le premier nom est gravé au-dessus du grand personnage, le second au-dessus du petit personnage (un enfant) qui le suit. Roeder voit dans cette scène une femme qui vient adorer une divinité en compagnie de ses deux enfants.

D'après les copies antérieures et la photographie de la pierre de Roeder, reproduite ici-même, pl.47 b.

Publié d'après la pierre par Roeder, §411, pp.164-5, avec transcription en majuscules et description de la stèle, laquelle est en partie reproduite ibid., pl.113 c; photographie de la pierre ibid., pl.63. Publié d'après la pierre par Zucker, n° *Zus.12, p.141, avec transcription en minuscules et commentaire. (Le second nom a seul été reproduit, d'après Zucker, par Preisigke, SB 5096).

a) [---] 615.

b) [°] p6η5.

"(.....) . Orsès."

DATE: incertaine.

L.1 : Le début du mot, qui est probablement un nom propre, a disparu dans la cassure de la pierre due à la destruction d'une grande partie de la stèle. La première des trois lettres restantes a été lue € par Roeder; il semble plutôt que ce soit un sigma, comme l'a noté Zucker.

L.2 : La première lettre du nom semble effacée sur les photographies de la pierre. La seconde a été lue H par Roeder, mais P par Zucker.

Le mauvais état du texte, joint à la très grande fréquence du nom Orsès, seul probable, rend impossible toute identification des deux personnages représentés sur cette stèle.

La syllabe finale du premier nom, -ετς, d'ailleurs incertaine, peut, pour sa part, convenir à de très nombreux noms propres.

La particularité de ce texte et des deux suivants, c'est finalement d'avoir servi en quelque sorte de légende aux représentations figurées que l'on relève sur ces stèles.

Roeder a consacré plusieurs pages¹ à ces onze stèles² qui ornaient les parois du petit chemin d'accès aux carrières, chemin qu'il a en partie

(1) Roeder, pp.164-8.

(2) Plus précisément, dix sur la paroi Sud (c'est-à-dire la paroi qui était à gauche quand on allait vers le spéos) et une seule sur la paroi Nord. Roeder les a numérotées dans le sens de l'accès au spéos.

représenté sur son plan du spéos¹. Il ne doutait pas de leur caractère funéraire et déduisait de certains de leurs motifs², de façon sans doute abusive, que l'on vénérât également à Kertassi d'une façon particulière le dieu Osiris.

La plupart des stèles étaient anépigraphes: seules cette inscription et les deux suivantes tirent de là leur origine. Encore ces trois textes ne comportent-ils strictement que des noms propres, gravés, qui plus est, dans une écriture peu lisible.

Nous ne possédons aucun élément de datation pour ces stèles. Seul Roeder a cru pouvoir affirmer qu'elles étaient contemporaines des textes datés de Kertassi, qui ont tous été réalisés, je le rappelle, au 3ème siècle p.C. Il affirmait³: "Für Mitglieder des Gomos sind offenbar auch die Grabstelen im Gang zur Nische gezeichnet".

Mais ses arguments sont trop fragiles: que les noms des personnages représentés soient en général typiques de Kertassi et qu'aient été figurés sur certaines stèles⁴ des outils de carriers ou une de ces

(1) Ce plan a été reproduit ici-même pl.60 a.

(2) Notamment d'une représentation d'Osiris sur la stèle 3, reproduite ici-même pl.74 b ✓

(3) P.126.

(4) Respectivement sur les stèles 3 et 11 de Roeder.

fleurs de lotus qui ornent plusieurs inscriptions, tout cela suffit, si l'on veut, à suggérer leur origine locale. Mais que ces carriers aient vécu au 3ème siècle, absolument rien ne le prouve et les autres éditeurs se sont d'ailleurs bien gardés de l'affirmer.

(1) La présence d'une fleur de lotus sur la stèle 11 est explicitement évoquée comme preuve du rapport entre ces stèles et les textes datés au §410 (p.164): "Sie sind, wie die Isisblume (Nr.11) zeigt, für Mitglieder des Gomos angebracht".

75. NOM GRAVE SUR UNE STELE.

Paroi Sud du chemin, aujourd'hui submergé, qui conduisait au spéos et aux carrières de Kertassi, sixième stèle vers la gauche quand on s'avancait vers le spéos.

Inscription de 2 lignes.

Dimensions de la stèle: hauteur 45 cm, largeur 32 cm.

Inscription très effacée au début, gravée au-dessus d'un orant qui fait face à Isis trônant.

D'après les copies de Roeder et de Zucker et la photographie de la pierre de Roeder, reproduite ici-même, pl.48 a.

Publié d'après la pierre par Roeder, §416, pp.166-167, avec transcription en majuscules et description de la stèle; photographie de la pierre, ibid., pl.65 a et dessin ibid., pl.113 i. Publié d'après la pierre par Zucker, n° *Zus.10, p.140. (Preisigke, SB).

Ὀρσῆς
Πατίχης.

" Orsès (?), (fils de) Patichis."

DATE: inconnue.

Le mauvais état de la pierre et la qualité moyenne de la photographie de Roeder ne permettent pas d'être

sûr du texte, à l'exception des quatre dernières lettres.

Roeder ne proposait d'ailleurs aucune lecture de la ligne 1 et notait uniquement pour la ligne 2: [---] TIXIC (ou TYXIC), en excluant le nom propre Sroup-tichis. Son hésitation sur le premier iota semble peu fondée, malgré les creux qui affectent la pierre au-dessus de cette lettre.

Zucker affirme avoir lu nettement les deux lignes et il est vrai que les traces conviendraient assez bien à sa proposition.

Aucune identification ne peut être proposée, d'autant que le texte est douteux.

Le nom d'Orsès est très courant à Kertassi.

Malgré sa terminaison de nominatif, le nom suivant, sans doute Patichis, est vraisemblablement le patronyme d'Orsès plutôt que son surnom.

Ce nom de Patichis n'est pas autrement connu, mais le nom féminin correspondant, Tatichis, est attesté¹.

Alors que Roeder², rapprochant ce nom de celui de la déesse locale Sroup-tichis (dont il ignorait la composition et le sens³) proposait de voir dans

(1) Un exemple du 1er siècle p.C. dans le NB .

(2) Roeder, §344, p.132.

(3) On trouvera l'explication du nom de la déesse Sroup-tichis, qui signifie "Isis qui a ouvert les carrières", en 15 ,5.

Patichis un nom théophore dédié à une soi-disant déesse "Tichis" ("er ist hier verwendet wie ein Göttername"), le professeur J. Yoyotte¹ m'a suggéré de donner à ce nom, dont l'équivalent égyptien serait pꜣ-(n)-th, le sens de "celui de la grâce".

M. Jan Quaegebeur² m'a appris à ce propos que l'épithète divine nb.t-th, qu'il traduit par "la maîtresse de l'ivresse", était attribuée à la déesse Hathor et qu'on la rencontrait occasionnellement comme anthroponyme sous la forme ΝΕΒΤΙΧΙΣ .

Pas plus que les autres textes de Kertassi illustrant des stèles funéraires, ce texte ne peut être daté.

(1) Communication orale.

(2) Communication écrite.

(b) Τκ α -
4 μ η .
(c) Τ β η -
6 υ ς .

DATE: incertaine.

L.3 : Il manque la barre horizontale de l' alpha de TKAMH: TKAMH Roeder, Τκ α μ η [S] Zucker.

Chacun des trois personnages représentés en haut-relief a son nom indiqué sur la pierre. Aucun de ces trois noms typiquement égyptiens n'est attesté dans d'autres inscriptions de Kertassi.

Le premier nom, Σ ε ν ο ρ σ η ς , signifie "le fils (ou "la fille") d'Orsès", nom très fréquent à Kertassi. Contrairement à l'indication de Preisigke dans son dictionnaire, c'est ici un masculin, puisqu'il accompagne la représentation d'un homme.

Le deuxième nom, le féminin Τ κ α μ η , est attesté une autre fois sous cette même forme, mais surtout plusieurs fois sous des formes voisines dans des documents d'époque byzantine¹.

Le troisième nom, bien connu, est la transcription de l'égyptien t'.(n.t).bś, "celle de

(1) Voir le NB et l' Onom. alt.

Bès", "l'adoratrice de Bès"¹.

La datation des stèles, comme je l'ai déjà rappelé, ne peut être établie précisément. Ni Zucker ni Preisigke n'ont d'ailleurs proposé de date.

(1) Hopfner, n°18 p.17. Les anthroponymes formés sur le nom du dieu Bès sont relativement nombreux à Kertassi.

76. SERIE DE TROIS NOMS SUR UNE STELE.

Paroi Sud du chemin, aujourd'hui submergé, qui conduisait au spéos et aux carrières de Kertassi, sur la huitième stèle à gauche quand on s'avance vers le spéos.

Série de trois inscriptions de 2 lignes.

Dimensions de la stèle: hauteur 38 cm, largeur 35 cm.

Un homme et deux femmes représentés en haut-relief prient le dieu Osiris. Le premier nom, (a), est gravé entre Osiris et l'homme représenté au-dessus de lui, le second, (c)1, est gravé entre Osiris et la femme qui se trouve près de lui et le troisième, (b), au-dessus de la seconde femme.

D'après la photographie de la pierre de Roeder, reproduite ici-même pl.48 b.

Publié, d'après la pierre, par Roeder, p.167, avec transcription en majuscules, commentaire sur les noms propres et description de la stèle; photographie de la pierre ibid. pl.65 b. Publié d'après la pierre par Zucker, n° *Zus.11, pp.140-1. (Preisigke, SB 5093, 5094 et 5095).

(a) 1 $\Sigma \epsilon \nu \omicron \rho -$
 $\epsilon \eta \varsigma .$

(1) Je me conforme ici à l'ordre de ces textes chez Roeder et Zucker.

77. ACTE D'ADORATION DE PACHOMIS, GRAVE EN DEUX FOIS.

Kiosque de Kertassi, aujourd'hui déplacé à New-Kalabschah paroi extérieure Est, première colonne au Nord, à 1,29 m du sommet d'assise du kiosque (voir pl.59).

Inscription de 2 lignes.

Dimensions approximatives: hauteur 10 cm, longueur 23 cm. Hauteur des lettres: 25 mm.

Les deux lignes sont gravées dans des écritures différentes. Au-dessus du texte, on distingue un graffiti moderne ("A Ramona"?) et à gauche le nom d'Allah en arabe.

D'après la photographie de la pierre (pl.49) et celle de l'estampage (pl.48 c).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°2. (Franz, CIG n°5022). Photographie de la pierre par Roeder, pl.60 c. Publié d'après la pierre par Zucker, p.136, avec transcription en minuscules de la ligne 2 (n° Zus.3) et transcription en majuscules de la ligne 1 dans le commentaire de cette même inscription. (La ligne 2 a été reproduite par Preisigke, SB 5080).

- a) Τὸ προσκύων [ημα]
b) Παχωμι.

" Voici l'acte d'adoration de Pachômi."

DATE: inconnue.

L'écriture de ce texte, et notamment celle de sa seconde ligne, d'une autre main que la première, est originale: elle comporte un chi dont les barres ont une "tête"¹, un pi carré et un mu anguleux. L' alpha est également particulier.

L.1: Dans $\Pi\rho\sigma\kappa\nu\nu\eta$, pour $\Pi\rho\sigma\kappa\nu\eta\mu\alpha$, le sigma lunaire, un peu anguleux, est lié à l' omicron qui précède et le kappa qui suit, petit et mal écrit, est surmonté d'une barre horizontale. Le texte a été interrompu une première fois à cet endroit, par manque de place.

L.2 : Le nom $\Pi\alpha\chi\omega\mu\iota$ a été gravé en légère prothésis . Toute lacune est exclue, puisque le nom se termine contre l'arête du pilier.

Il semble bien qu'un nommé Pachômi ait repris à son compte un début de proscynème gravé par quelqu'un d'autre, comme le suggère la différence entre les deux écritures. A moins qu'il n'ait lui-même fait réaliser en deux fois cette inscription... Contrairement à Zucker, qui a préféré séparer ces deux fragments, j'ai en tout cas considéré qu'il fallait les regrouper, puisque finalement ils forment un ensemble.

Il est inutile de supposer, avec Zucker, que le nom du dédicant, $\Pi\kappa\chi\omega\mu\iota$, est incomplet: nous avons déjà rencontré à Kertassi de ces formes non déclinées qui se terminent en -i'.

(1) Même les barres du X latin "n'ont point de tête" (R. Cagnat, Traité d'épigraphie latine, 4ème éd., 1914, p.22).

Aucun autre personnage de Kertassi ne porte ce nom propre pourtant très courant en Egypte. Si cette forme $\Pi\alpha\chi\omega\mu\iota$ n'est pas attestée telle quelle, elle constitue en effet une simple variante supplémentaire de ce nom, proche, par exemple, de formes comme $\Pi\alpha\chi\omega\mu\iota\omicron\varsigma$, $\Pi\alpha\chi\omega\mu\iota\varsigma$ ou encore $\Pi\alpha\chi\omega\mu\epsilon$.

Ce nom théophore a été étudié par Hopfner¹, qui y voyait une allusion à un dieu des morts auquel on attribuait la forme d'un faucon. De façon voisine, Jan Quaegebeur² propose d'y voir une "désignation qui s'applique aux morts qui prennent la forme d'un faucon". Il était répandu dans le sud de l'Egypte³. Quoique théophore, il continue à être porté par les Chrétiens d'Egypte sous la forme Bakhoum et se transcrit d'ailleurs en français sous la forme Pacôme, saint Pacôme, qui a vécu en Thébaïde, étant avec saint Antoine l'un des deux patrons de l'Egypte.

(1) Hopfner, n°3, pp.6-7.

(2) J.Quaegebeur, Le dieu égyptien Shaï dans la religion et l'onomastique (1975), p.226, avec bibliographie.

(3) J.Quaegebeur, ibid.

78. SIGNATURE D'UN CONTREMAITRE (?).

Kiosque de Kertassi, aujourd'hui déplacé à New-Kalabschah, paroi extérieure Est, première colonne au Nord, au bas de la colonne, à 0,50 m de l'assise du kiosque (voir le plan, p.59).

Inscription de 3 lignes.

Dimensions: hauteur 13 cm, longueur 16 cm (1.3).
Hauteur des lettres: de 25 à 30 mm; interlignes: 10 et 15 mm.

Sans cadre.

D'après la photographie de la pierre (pl.49).

Fac-similé d'après la pierre par Gau, pl.7, n°3. (Franz, CIG n°5017). Photographie de la pierre par Roeder, pl.60 b. Publié d'après la pierre par Zucker, n° Zus.4, p.137. (Preisigke, SB 5081).

᾽Ορσῆς
᾽Ατρῆς
᾽Αρχωρ.

"Orsès, (fils d') Hatrès, contremaître (?)."

DATE: Cette inscription n'est pas datée, mais elle est nécessairement postérieure à la construction du kiosque¹, sur une colonne duquel elle est gravée. Elle date donc au moins de l'époque romaine.

(1) Le kiosque est habituellement daté, de façon peu précise, des environs du 1er siècle de notre ère.

L.2 : Le rhô de ATPHC présente une boucle incomplète à la suite d'une cassure de la pierre. Zucker lui a attribué la forme \uparrow , qu'il ne possède de façon sûre ni ici ni à la ligne 3.

L.3 : La pierre porte APXWH (Gau), avec le même rhô qu'à la ligne 2 et, apparemment, un nu noté sous la forme H : $\alpha\pi\chi\omega\nu$, Zucker; $\alpha\pi\chi\omega(\nu)$, Franz.

Le premier nom, Orsès, est très fréquent à Kertassi. Il indique avec une assez grande probabilité que notre personnage est originaire de Kertassi.

Le second nom propre, Matrès, vraisemblablement le patronyme d'Orsès, n'est pas autrement attesté à Kertassi. Il est cependant bien connu. Ce nom égyptien¹, qui signifie "le jumeau", peut éventuellement posséder une valeur religieuse: il fait alors allusion à Horus, frère jumeau de Seth.

Malgré la forme originale du nu, la lecture du dernier mot, APXWN, proposée pour la première fois par Franz, peut être considérée comme sûre. Il reste à essayer d'interpréter ce mot.

Il pourrait s'agir d'un nom propre. $\alpha\pi\chi\omega\nu$, qui est attesté en Egypte², appartient à la catégorie des anthroponymes dérivés de noms de fonction, comme

(1) Voir Vergote, p.4, n°80 p.15, et accessoirement n°71, p.14.

(2) Il figure sous cette forme et sous la forme $\alpha\pi\chi\omega\nu$ dans le NB et dans l' Onom. alt. .

Bouleutès et Epistatès 1. On connaît en outre, sur la même racine, les anthroponymes Archônas, Archônidès et Archontia 2, et aussi, en transcription latine, Archontius 3.

Plutôt que ce nom propre peu courant, les éditeurs/précédents ont proposé de voir dans ce mot un nom commun.

Il n'est pas totalement exclu qu'Orsès ait été un archonte, au sens administratif du terme⁴. Mais, en raison sans doute de la sobriété de l'expression, personne n'a retenu cette solution.

Zucker⁵, qui est le seul à avoir examiné ce problème, a proposé avec hésitation d'y voir "ein Beamter des Kultvereins", c'est-à-dire un fonctionnaire, un membre permanent de l'association cultuelle locale dont il avait imaginé l'existence sous le nom de Gomos.

Je récuse cette hypothèse, dans la mesure, tout d'abord, où ce titre d'ἀρχων, même si Cagnat le donne pour une traduction occasionnelle du latin

(1) Voir Bechtel, p. 514.

(2) Ces trois noms figurent dans le NB, le deuxième figure également dans l' Onom. alt.

(3) R.Cagnat, Traité d'épigraphie latine, 4ème éd., 1914, p.50.

(4) Voir à propos de cette fonction le commentaire de 37, 2. Deux bouleutes (dont l'un, un ancien archonte, déclare être magistrat de Ptolémaïs) ont fait graver à Kertassi chacun deux actes d'adoration (il s'agit des textes 15, 26 et 27, 37).

(5) Zucker, §22, p.46.

(6) R.Cagnat, op.cit., p.151

duumvir ou duovir (titre qui est adopté parfois pour des responsables d'associations cultuelles), est rarissime dans les associations cultuelles d'Egypte: San Nicolo n'en a relevé qu'un exemple, où il désigne le président d'un σύνσδος νεωτέρων¹. Et surtout, je ne crois pas à l'existence d'une association ainsi structurée: le seul responsable permanent du culte local de Kertassi semble en effet avoir été le "lasanis" Tithoès. Encore n'a-t-il dû rester en fonction que deux ans.

En revanche, je serais tenté de voir dans notre "archonte", sous toutes réserves évidemment, un responsable du travail dans les carrières. Le titre d' ἀρχων semble en tout cas avoir existé, à côté de celui de δεκάταρχος², dans certaines carrières à l'époque ptolémaïque³. C'est, on le voit, avec une certaine prudence que je propose pour ce mot le sens de "contremaître" ou de "chef" d'une petite équipe de carriers.

(1) San Nicolo, p.62: il s'agit du P.London 3.1178.6 (2è s. p.C.).

(2) Seul ce second titre est toutefois évoqué et étudié par Fitzler dans son ouvrage sur les carrières, pp.27-8.

(3) W.Peremans et E. Van't Dack, Prosopographia Ptolemaica, vol.V (1963), n°13103, renvoient, pour ces deux titres au Papyrus Petrie (256/5 a.C.), II 4 (2), l.2 et (6) l.4-5 (la première lettre du mot ἀρχοντες y est restituée de façon sûre). Si l'on pouvait établir plus fermement l'existence de ce sens pour ce mot ἀρχων, on pourrait également penser à le proposer, au lieu du nom de métier ἀρχιτέκτων, proposé avec des réserves par Wagner, dans le texte grec II, 17 (l.5) des carrières du Gebel Teir (D. Devauchelle et G.Wagner, Les graffites du Gebel Teir, textes démotiques et grecs (1984)): la fonction du personnage y est désignée par les seules lettres APX.

79. INSCRIPTION ENIGMATIQUE.

G.Roeder décrit ainsi la situation de ce texte: "Die Strasse von Debod nach Taifa führt in der Wüste westlich von dem Kiosk Kertassi im Abstand von etwa 100 m vorbei¹. An dem wenig kenntlichen Weg sind hinter dem Steinbruch an einer Stelle, die nordwestlich von der Nordwest-Ecke der Festung Kertassi liegt, rohe Zeichnungen in den Boden gegraben (...). Es sind etwa ein Dutzend Fussohlen, die sich auch sonst oft aus römischer Zeit in der Wüste finden. Ferner ein Altar, auf dem ein Feuer brennt (Tafel 110 b) (...). Ferner eine Opfertafel mit der Inschrift". Zucker écrivait plus brièvement: "auf dem Wege von der Festung zum Steinbruch von Kerdasse". Ce chemin est évidemment submergé lui aussi aujourd'hui, comme tout le site de Kertassi.

Inscription d'une ligne.

Dimensions: longueur 10 cm environ. Hauteur des lettres: 30 mm environ.

Inscription gravée dans un cadre en forme de table à offrandes de 14 cm de large sur environ 12 cm dans sa plus grande hauteur. Zucker parle de "kreisförmigen und anderen Einarbeitungen, die sonst noch in der Umrahmung bemerkbar sind". Les signes bizarres qui figurent dans

(1) Le tracé de cette route n'a pas été situé précisément par Roeder et Zucker, ni par U.Monneret de Villard sur le plan qu'il a proposé pour Kertassi et ses environs immédiats (d'après lequel j'ai établi le plan qui figure ici-même pl.66). Il n'apparaît pas clairement non plus sur les photographies du site.

le coin droit et dans la partie inférieure du cadre sont également énigmatiques.

D'après le fac-similé de Roeder, reproduit ici-même pl.52 d.

Publié d'après la pierre par Roeder, §448, p.179, avec localisation de l'inscription et transcription en majuscules; le fac-similé de l'inscription est donné ibid. , pl.115 t. Publié d'après la pierre par Zucker, p.149, en bas, avec localisation de l'inscription et transcription en majuscules.

BKN.

DATE: inconnue. G.Roeder affirmait¹ que "auch (...) die Zeichnungen an dem Wüstenweg westlich von Steinbruch (§ 448) (...) werden dem Kreise des Gomos entstammen". Rien ne permet de confirmer ce jugement.

Les trois lettres BKN sont suivies d'un signe que Roeder a transcrit B et que Zucker a préféré ne pas transcrire. D'après le fac-similé de Roeder, ce signe ressemble à un 8 barré dans sa partie inférieure par un trait vertical qui le traverse en son milieu.

(1) Roeder, §329, p.126.

80. SIGNATURE SUR UN BLOC DE PIERRE DU FORT DE KERTASSI.

L'inscription, "found in the inside layer of blocks of the west wall near the NW corner" du fort aujourd'hui submergé de Kertassi¹, est gravée sur un bloc de grès de 0,25 m de hauteur sur 0,48 m de profondeur et 1,03 m de longueur (Z.Žaba). La pierre a été transportée au musée d'Assouan par les soins du Professeur Žaba, puis au musée de Prague. "The slab has been inventorized in the Nàprstek Museum, section of the National Museum, Prague, in the collection of the Department of prehistory and Antiquity, under n^o P 3488"².

Inscription de 2 lignes.

Dimensions approximatives: longueur 32 cm, hauteur 10 cm. Hauteur des lettres : de 40 à 50 mm (1.1) et de 20 à 30 mm (1.2).

Inscription sans cadre ni réglage.

D'après les photographies de la pierre³ que m'a aimablement communiquées le Pr. Eugen Strouhal (pl.50 a et b).

(1) Cette localisation due au professeur Žaba, de même que celle du texte suivant, ne pourra être précisée que lors de la publication du relevé photogrammétrique du fort de Kertassi par les successeurs de ce savant.

(2) Cette précision m'a été apportée par M. Eugen Strouhal (communication écrite).

(3) Clichés Nàprstek Museum, Prague.

Publié d'après la pierre par Žaba, p.214, avec localisation de l'inscription et transcription en majuscules de la ligne 1.

Κοῦνίωv

.... AKT....

"Konniôn (...)".

DATE: inconnue. Seule une datation plus précise de la construction de ce mur Ouest du fort romain de Kertassi pourrait nous fournir au moins un terminus post quem.

L.2 : Cette ligne écrite en caractères plus petits et très négligés est devenue énigmatique. Il semble bien qu'il s'agisse encore de caractères grecs. Le professeur Žaba n'a pas proposé de transcription de cette seconde ligne, qu'il déclarait "obliterated". Même le nombre de signes est incertain.

Le nom grec Κοῦνίωv n'était pas encore attesté sous cette forme, mais on en connaissait déjà une simple variante orthographique, Κοῦίωv, relevée dans un papyrus d'Oxyrrhynchus du 2ème siècle p.C. L'orthographe correcte comporte deux nu, puisque ce nom propre a pour origine le nom commun Κόvνος, qui désigne la "barbe". Comme son équivalent latin Barbatus, ce nom ne dénote donc qu'une particularité physique peu instructive.

(1) Voir le NB, dans lequel figurent aussi les dérivés Κοῦνίωv(ν) et Κόvνoς.

81. SIGNATURE NON ELUCIDEE.

Comme l'inscription précédente, ce texte a été gravé sur un bloc de pierre du fort, aujourd'hui submergé, de Kertassi. Cette seconde pierre a été laissée sur place. Elle devait¹ mesurer environ 70 cm de longueur, 30 cm de hauteur (et sans doute, comme l'autre, 48 cm d'épaisseur) et se trouvait juste à droite et un peu au-dessus de l'inscription 80 2.

Inscription de 2 lignes.

Dimensions approximatives : hauteur 10 cm, longueur 23 cm. Hauteur des lettres: environ 40 mm.

Sans cadre ni réglage.

D'après la photographie de la pierre³ que m'a aimablement communiquée le Professeur Eugen Strouhal (Cliché du Náprstek Museum de Prague).

Inédit⁴. L'inscription a seulement été mentionnée par feu le Professeur Žába, p.214. Le Professeur Eugen Strouhal m'a communiqué à titre d'information la transcription provisoire ^{sans doute} et inédite que le Pr. Žába avait réalisée.

Κεῖβις
ΟΙΥ.

(1) J'ai reconstitué de façon approximative toutes les mesures que j'indique en comparant la taille de cette inscription avec celle de la précédente.

(2) Voir la planche 50 a et aussi, supra, la note 1, supra, p.1360.

(3) Reproduite ici-même pl.50 a; j'ignore si elle a déjà été publiée précédemment.

(4) Le professeur Strouhal, en tout cas, ne m'a pas informé d'une publication antérieure de ce texte.

DATE: inconnue. Nous savons seulement, grâce à sa situation¹, que ce texte est théoriquement postérieur à la construction du fort romain de Kertassi

L.1 : Le professeur Žába aurait copié KIVIC. Pour ma part, je lis KϞIBI., avec un premier iota incertain (il serait lié à l' epsilon qui précède) et, à la fin, un signe étrange, anguleux, qui, à moins d'être un signe d'abréviation ou un signe décoratif, n'évoque effectivement que la forme d'un sigma .

L.2 : Žába a copié OITC. Mais ce " tau " est prolongé vers le haut en forme de croix: j y verrais donc plutôt un psi . Y a-t-il vraiment un second iota après cette lettre? Seul l'estampage permettrait de l'affirmer.

A l'extrême rigueur, on pourrait peut-être voir dans KεϞβυς une variante orthographique, due à l'iotacisme, du nom grec Κέβης, ἦτος . Ce nom est en effet attesté en Egypte², très rarement il est vrai.

En revanche, l'onomastique ne permet même pas de proposer d'hypothèse intéressante concernant la seconde ligne.

(1) Je renouvelle pour ce texte la remarque énoncée supra à propos de la date du texte précédent.

(2) Il figure dans le NB et dans l' Onom.alt.

CONCLUSION

L'ensemble des textes de Kertassi est important numériquement, homogène par son contenu et l'époque de sa réalisation, la première moitié du 3ème siècle p.C. A ce titre, il était susceptible de renfermer de multiples enseignements sur l'Egypte romaine à cette époque. La moisson est-elle décevante?

Certes, nous ignorons le mode de fonctionnement précis de ces carrières de grès, la destination exacte des chargements de pierres et l'organisation précise du culte local.

Mais il a été possible de confirmer que l'exploitation de ces carrières avait été effective jusqu'aux dernières années de l'appartenance de la Nubie à l'Empire romain, résultat un peu surprenant en soi. L'absence de toute mention d'une quelconque autorité suggère, par ailleurs, une organisation administrative très souple: les particuliers devaient disposer d'un libre accès aux carrières, quitte à verser à ce titre une petite redevance. Sans que l'on puisse affirmer que ces carrières répondaient à un besoin énorme en matériaux, leur exploitation semble du moins prouver l'état florissant et l'activité des villes de Haute Egypte à cette époque. Alors que les

trois inscriptions évoquant la ville de Ptolémaïs avaient été datées trop précisément et que leur importance avait été exagérée, plusieurs indices suggèrent fortement de considérer toute la Haute Egypte comme origine des clients des carrières.

Enfin, cette exploitation intermittente pouvait en outre se dérouler à n'importe quelle période de l'année, sans régularité aucune, selon les besoins.

Si les sommes mentionnées restent un peu délicates à interpréter, j'aurai au moins pu mettre en garde les spécialistes contre une utilisation abusive de certaines données chiffrées et compléter, dans ce domaine, les conclusions de mes prédécesseurs.

Outre un témoignage mineur sur le temple de Philae, nos textes nous confirment par ailleurs, aussi bien par le caractère nettement traditionnel de l'onomastique que par la description du culte local, la persistance d'un sentiment religieux très intense chez les carriers de Kertassi et chez leurs clients. Si l'emploi de hiéroglyphes est devenu exceptionnel, l'emploi de l'ancien calendrier traditionnel ou "annus vagus" est une preuve supplémentaire de cet attachement aux valeurs du passé.

Cela dit, nos textes présentent l'intérêt de nous raconter l'histoire d'une institution possédant une forme originale, dérivée de celle des associations, mais spécifique par son aspect purement honorifique et en grande partie artificiel, tout cela dans un contexte

grec d'émulation et de "philotimia". Les dieux locaux, dont j'ai pu rappeler l'identité exacte, étaient encore vénérés avec ferveur à cette époque avancée.

Ces textes constituent en tout cas un ensemble unique de témoignages sur cette période. Leur intérêt historique et, par exemple, linguistique, n'en est que plus grand.

Du point de vue méthodologique, enfin, cette étude montre, je l'espère, qu'un souci du détail joint à une réflexion d'ensemble permet de renouveler l'approche de textes pourtant connus depuis longtemps. Le renouvellement de certaines datations a été possible à partir de critères internes négligés précédemment. Le travail du lapicide est également éclairé par des détails minimes de nos textes dont la facture est à la fois stéréotypée (emploi presque systématique de la tabula ansata, etc.) et très diversifiée.

L'écriture n'échappe pas à ces qualificatifs et la concentration de nos textes dans le temps leur donne une importance considérable de ce point de vue, en amenant d'ailleurs à douter encore davantage de la fiabilité de ce critère de datation.

TABLE DES MATIERES

EDITION DES INSCRIPTIONS DE KERTASSI:	95
<u>Les inscriptions datées sûrement</u>	
1. Acte d'adoration d'Orsechmis, fils de Pemaus (25 juin 199 ou 228 p.C.).....	99
2. Acte d'adoration double de Soter, surnommé Kuris, prêtre d'un chargement de pierres, et de Psontouoros, fils de Didumos (28/29 décembre 202 ou 231).....	111
3. Acte d'adoration de Petepsais, fils de Petepsais, prêtre d'un chargement de pierres (27/28 décembre 203, 210 ou 232).....	139
4. Acte d'adoration d'Ammonios le jeune, fils de Moros et prêtre d'un chargement de pierres (8 avril 205. 207 OU 208).....	151

5. Acte d'adoration de Beskalès, fils de Petermouthès, prêtre d'un chargement de pierres, et de Petepsais, directeur technique de ce même chargement (18 décembre 205).....	171
6. Acte d'adoration de Pamès, fils de Petermouthès, prêtre d'un chargement de pierres, et de Petepsais, directeur technique du même chargement (25 décembre 206).....	185
7. Acte d'adoration de Psensrouptichis, prêtre d'un chargement de pierres, et de Petepsais, directeur technique du même chargement (13 décembre 207).....	193
8. Premier acte d'adoration de Makreinos, huit fois prêtre d'un chargement de pierres (12 décembre 209).....	205
9. Acte d'adoration de Mouschas, prêtre d'un chargement de pierres, et de Petepsais, directeur technique du même chargement, avec la mention d'un cadran solaire (15 janvier 211).....	215
10. Acte d'adoration triple d'Eudamon, fils d'Eudemon, prêtre d'un chargement de pierres, d'Orsechmis, fils de Pemaus, et du lapicide (212/213).....	237
11. Troisième acte d'adoration d'Orsechmis, fils de Pemaus (212/213).....	245
12. Acte d'adoration de Bésarion, fils de Pamès, prêtre d'un chargement de pierres, évoquant un sanctuaire d'Isis (12 février 214).....	249
13. Acte d'adoration d'Aurelios Soter, dit "Le Juste", prêtre d'un chargement de pierres (8 avril 214).....	263
14. Deuxième acte d'adoration de Makreinos, huit fois prêtre d'un chargement de pierres (27 avril 214).....	277
15. Acte d'adoration du sénateur Apollonios, fils de Soter et prêtre d'un chargement de pierres (9 février 215).....	283
16. Acte d'adoration de Tithoès, fils d'Orsès et "lésônès" d'Isis (215/216).....	303
17. Acte d'adoration de Psenthaésis, prêtre d'un chargement de pierres, et d'autres personnages importants (vers 215/216).....	317

18. Second acte d'adoration de Bésarion, fils de Pamès, prêtre d'un chargement de pierres (21 avril 216).....	327
19. Premier acte d'adoration d'Aurélios Sarapion, fils d'Eudaimon, prêtre d'un chargement de pierres, précédé de l'acte d'adoration de Petepsaïs, fils de Phoibétos (13 novembre 216)....	333
20. Bilan technique du transport de pierres dirigé par Sarapion (peu après le 13 novembre 216).....	341
21. Acte d'adoration incomplet de Petepsaïs, fils de Phoibétos, sans doute directeur technique d'un chargement de pierres (peu après le 13 novembre 216).....	351
22. Acte d'adoration du charpentier Patraonsnouthis, suivi du bilan technique du transport de pierres qu'il a dirigé (3 avril 217).	357
23. Acte d'adoration double du prêtre Eibois et d'un nommé Plénis (217/8, 218/9 ou 222/3).....	367
24. Troisième acte d'adoration de Makreinos, huit fois prêtre d'un chargement de pierres, comportant un bilan chronologique de sa carrière à cette date (217/8, 218/9 ou 222/3).....	377
25. Acte d'adoration de Patransnouthis, fils de Mersis, charpentier et prêtre d'un chargement de pierres (24 mars 218, 219, ou plus vraisemblablement 233).....	385
26. Second acte d'adoration d'Apollonios, fils de Sôter, sénateur, en l'honneur de son fils Sôter, prêtre d'un chargement de pierres (23 mars 221)...	393
27. Acte d'adoration d'Aurelios Soter, fils de Kéléotos, sénateur de Ptolémaïs et prêtre d'un chargement de pierres, et de Paméchémis, directeur technique du même chargement (217/233:vers 224?)....	405
28. Acte d'adoration double d'Orsentouaxis, fils de Psenthaésis et prêtre d'un chargement de pierres, et d'un homme au nom incertain (29/30 novembre, entre 221 et 257).....	419
29. Acte d'adoration de Bésarion, prêtre d'un chargement de pierres (20 mars 224).....	427
30. Acte d'adoration double de Psenthaésis, fils de Gaionas, prêtre d'un chargement de pierres, et de Psenthaésis, fils de Moros (2 avril 224).....	433

31. Acte d'adoration de Katousis le Cadet et de sa famille (223/4, sans doute aux environs du 23 mars)..... 449
32. Acte d'adoration d'Orsès, fils de Psentaouaxis et prêtre d'un chargement de pierres, suivi du compte des pierres transportées à Philae (16 février 228)..... 453
33. Quatrième acte d'adoration de Makreinos, huit fois prêtre d'un chargement de pierres, comportant le bilan financier de ses quatre prêtrises (28 avril 233)..... 461
34. Acte d'adoration de Psenchaéphthénis, fils de Bésis, prêtre d'un chargement de pierres et archiprêtre (234/5)..... 473
35. Cinquième acte d'adoration de Makreinos, huit fois prêtre d'un chargement de pierres, comportant un second bilan financier de ses charges de prêtre (premier semestre 235, 238 ou 244)..... 483
36. Inscription surmontant le buste de Makreinos (même date)..... 491
37. Acte d'adoration de Sôter, fils de Sôter, sénateur et ancien archonte de Ptolémaïs, prêtre d'un chargement de pierres pour la seconde fois (entre 237 et 246, voire 256)..... 495
38. Second acte d'adoration de Psenthaésis, fils de Gaionas, prêtre d'un chargement de pierres (238/9)..... 501
39. Sixième acte d'adoration de Gaios Dioskoros Makreinos, devenu Gaios Ioulios Makreinos, huit fois prêtre d'un chargement de pierres, corrigé en bilan de ses huit prêtrises (15 février 243 ou 14 février 249, puis correction vers le 22 février 251, 252 ou 255)..... 507
40. Acte d'adoration de Mersès, fils de Bésis, prêtre d'un chargement de pierres et archiprêtre, accompagné d'une inscription commémorant une victoire (vers 235-250, sans doute après 243)..... 519
41. Acte d'adoration d'un personnage au nom mutilé, prêtre d'un chargement de pierres et archiprêtre, précédé du bilan technique du transport (26 février 244)..... 537
42. Acte d'adoration de Psetouaxis, surnommé Panouris, prêtre d'un chargement de pierres (20 avril 245)..... 547

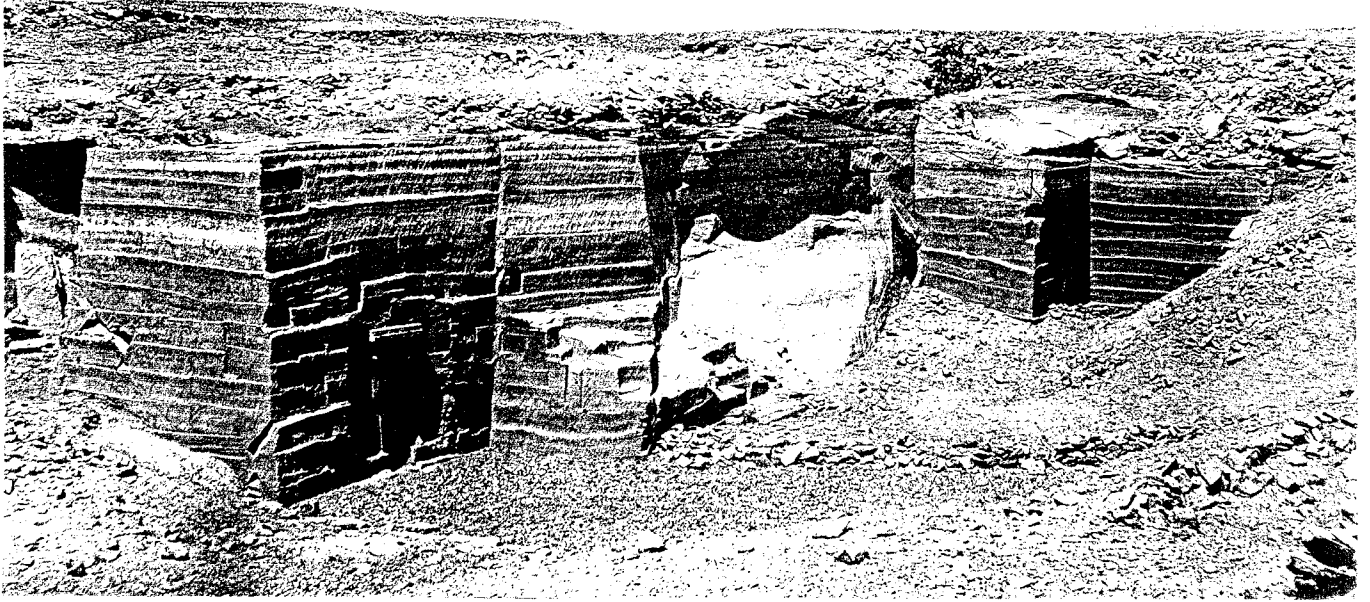
43. Septième acte d'adoration de Makreinos, huit fois prêtre d'un chargement de pierres (mai-juin 246 ou 253)..... 561
44. Acte d'adoration de Pamès, fils de Drakon et prêtre d'un chargement de pierres (27 mars 247)... 567
45. Second acte d'adoration de Sarapion, vétérans, deux fois prêtre d'un chargement de pierres (23 février 248)..... 577
46. Acte d'adoration de Psentouaxis, surnommé Panouris, commémorant sa seconde prêtrise d'un chargement de pierres et faisant état des sommes dépensées lors de ses deux missions de transport (21 mai 249)..... 589
47. Acte d'adoration d'Herminos, fils de Drakon, prêtre d'un chargement de pierres et hiérope de Ptolémaïs (20 avril 250 ou 254)..... 597
48. Huitième et dernier acte d'adoration de Makreinos, huit fois prêtre d'un chargement de pierres (22/23 février 251, 252 ou 255)..... 605
49. Acte d'adoration d'Orsès, fils de Psensrouptichis, prêtre d'un chargement de pierres, et d'Orsès, directeur technique du même transport (22/23 février 251, 252 ou 255)..... 625
50. Acte d'adoration d'un prêtre d'un chargement de pierres au nom effacé (vers 205/255 p.C.)..... 631
51. Acte d'adoration du charpentier Potamon (vers 205/255 p.C.)..... 633
52. Signature du charpentier Potamon (même période)..... 639
53. Epitaphe de Patnouei, prêtre d'un chargement de pierres (vers 200/260 p.C.)..... 641
54. Acte d'adoration de Beskolon, de Pachutès, d'Orsès fils de Ptious et de Pekusis (entre le 1er siècle p.C. et 209 p.C.)..... 647
55. Acte d'adoration du "bénéficiaire" Julius Hierax (15 mai, époque romaine, soit entre le 1er s. a.C. et le 3è s. p.C.)..... 655
56. Inscription latine mentionnant un certain Fabius (époque impériale)..... 665

Les inscriptions de date incertaine

57. Fragment de l'acte d'adoration d'un nommé Petepsais (date inconnue, sans doute après 214 p.C.)..... 673
58. Acte d'adoration d'un nommé Orsès (date inconnue)..... 675
59. Voeux pour les nommés Gaionas et Môros (date inconnue; peut-être peu avant 221 p.C.)..... 677
60. Signature de Pateese, fils d'Hakar (date inconnue; seconde moitié du 2^e s. p.C.?)..... 681
61. Acte d'adoration d'un personnage au nom obscur (date inconnue)..... 689
62. Acte d'adoration d'un personnage au nom mutilé (date incertaine: vers 211 p.C.?)..... 693
63. Acte d'adoration de Pachytès, fils de Pasôs (date inconnue)..... 695
64. Acte d'adoration inachevé (date inconnue)..... 697
65. Acte d'adoration non daté (date inconnue)..... 699
66. Fragment de l'acte d'adoration d'un personnage au nom délicat (date inconnue)..... 703
67. Acte d'adoration d'Orsès, fils de Patbious (date inconnue; 7 août)..... 705
68. Signature de Môros (date inconnue)..... 709
69. Acte d'adoration d'un personnage au nom mutilé (date inconnue; 11/12 février)..... 711
70. Acte d'adoration de Peteesis, fils d'Orsès (sans doute au plus tard 216 p.C.)..... 719
71. Fragment d'acte d'adoration (date inconnue)... 723
72. Signature de Pachoitès, fils de Pétéésis (date inconnue)..... 725
73. Signature de Pétéésis, fils de Gaïonax, près du cadran solaire (date inconnue; 211 ou après 211?)..... 727
74. Deux noms gravés sur une stèle (date inconnue)..... 731
75. Nom gravé sur une stèle (date inconnue)..... 735

76. Série de trois noms gravés sur une stèle (date inconnue).....	739
77. Acte d'adoration de Pachomis, gravé en deux fois (date inconnue).....	743
78. Signature d'un contremaître (?) (date inconnue; après la construction du kiosque de Kertassi, qui est datée du 1er s. p.C.).....	747
79. Inscription énigmatique (date inconnue).....	751
80. Signature sur un bloc de pierre du fort de Kertassi (date inconnue).....	753
81. Signature non élucidée (date inconnue).....	755
 CONCLUSION	 757

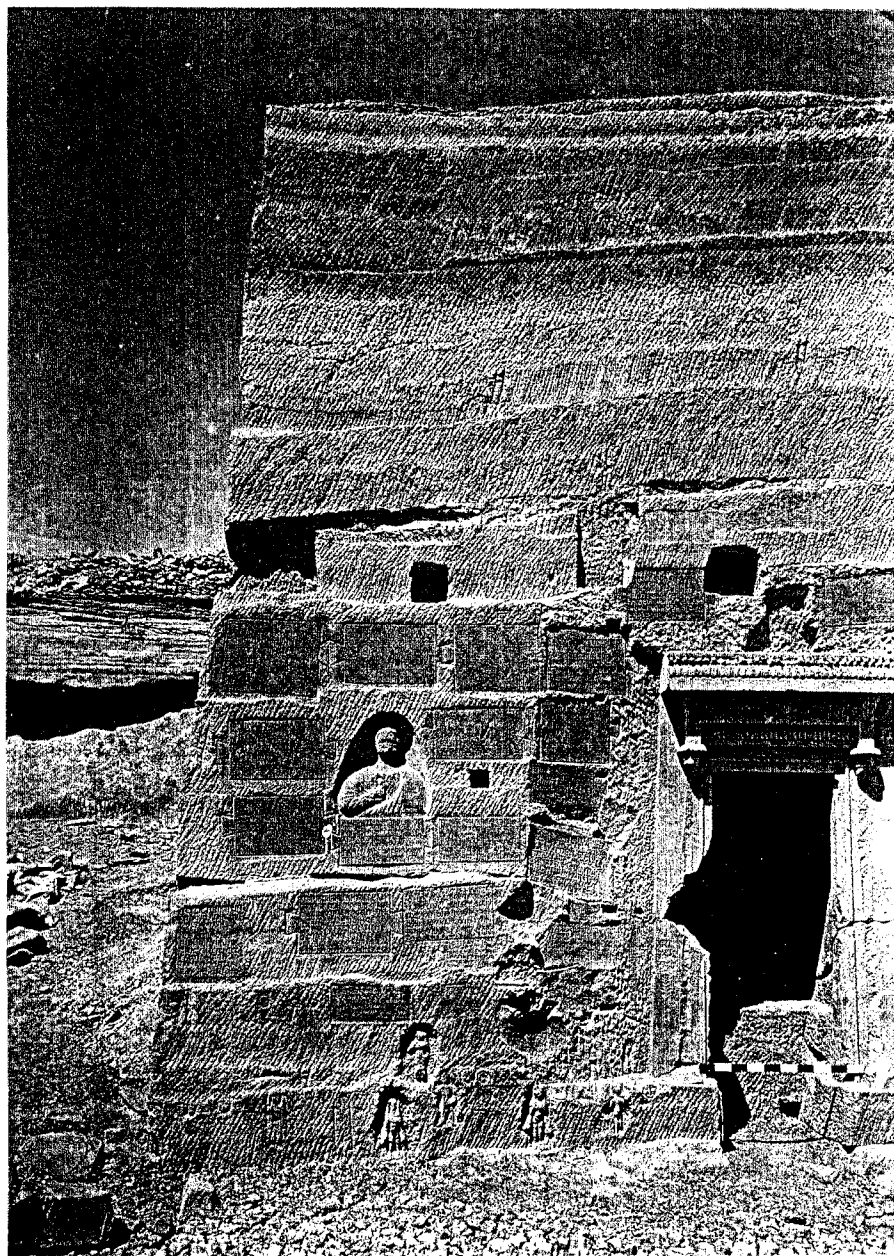
PLANCHES



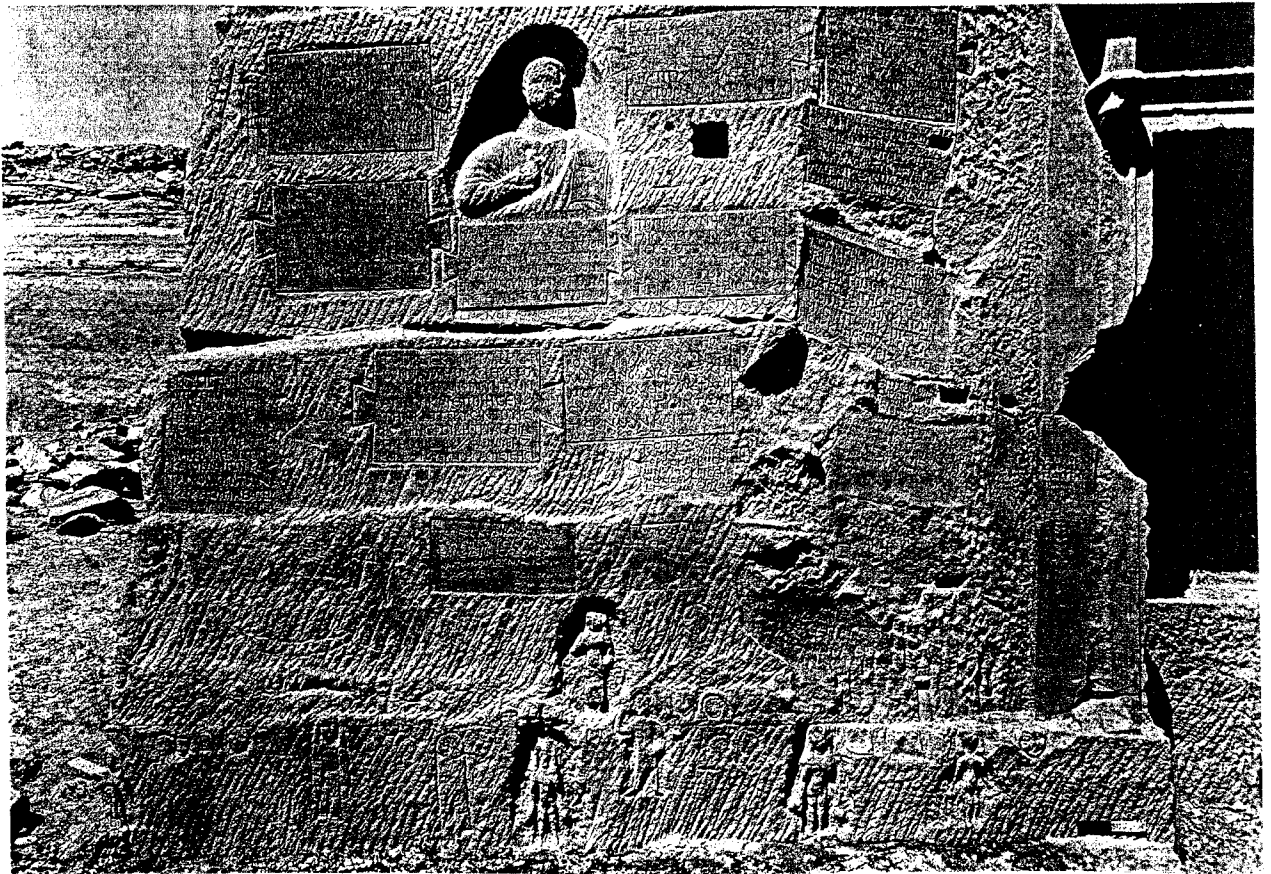
a. Le spéos et les massifs Nord-Est, vue d'ensemble.



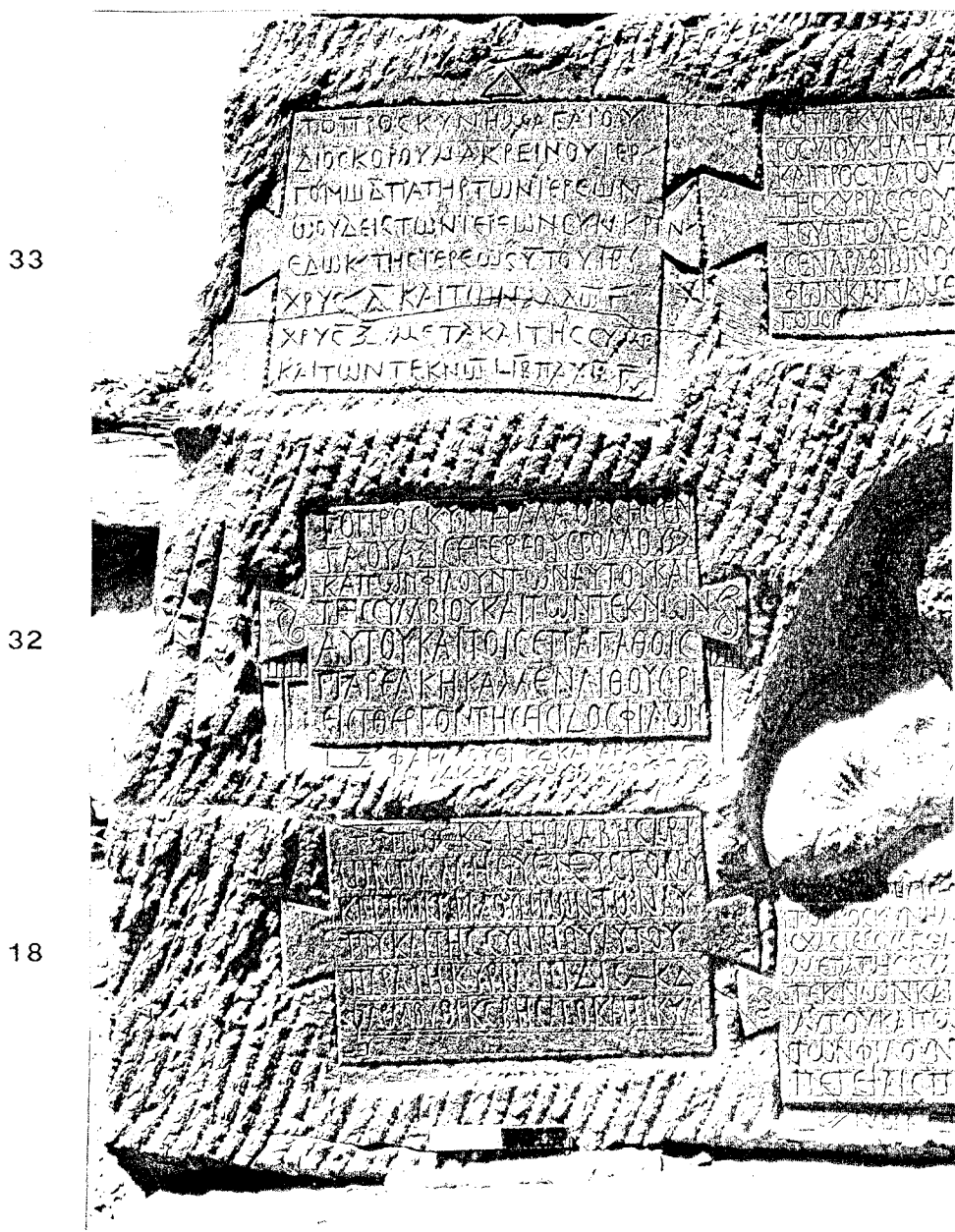
b. Le spéos: vue rapprochée de la façade, orientée à l'Est, et du mur Nord.



Le spéos: la moitié Sud de sa façade.

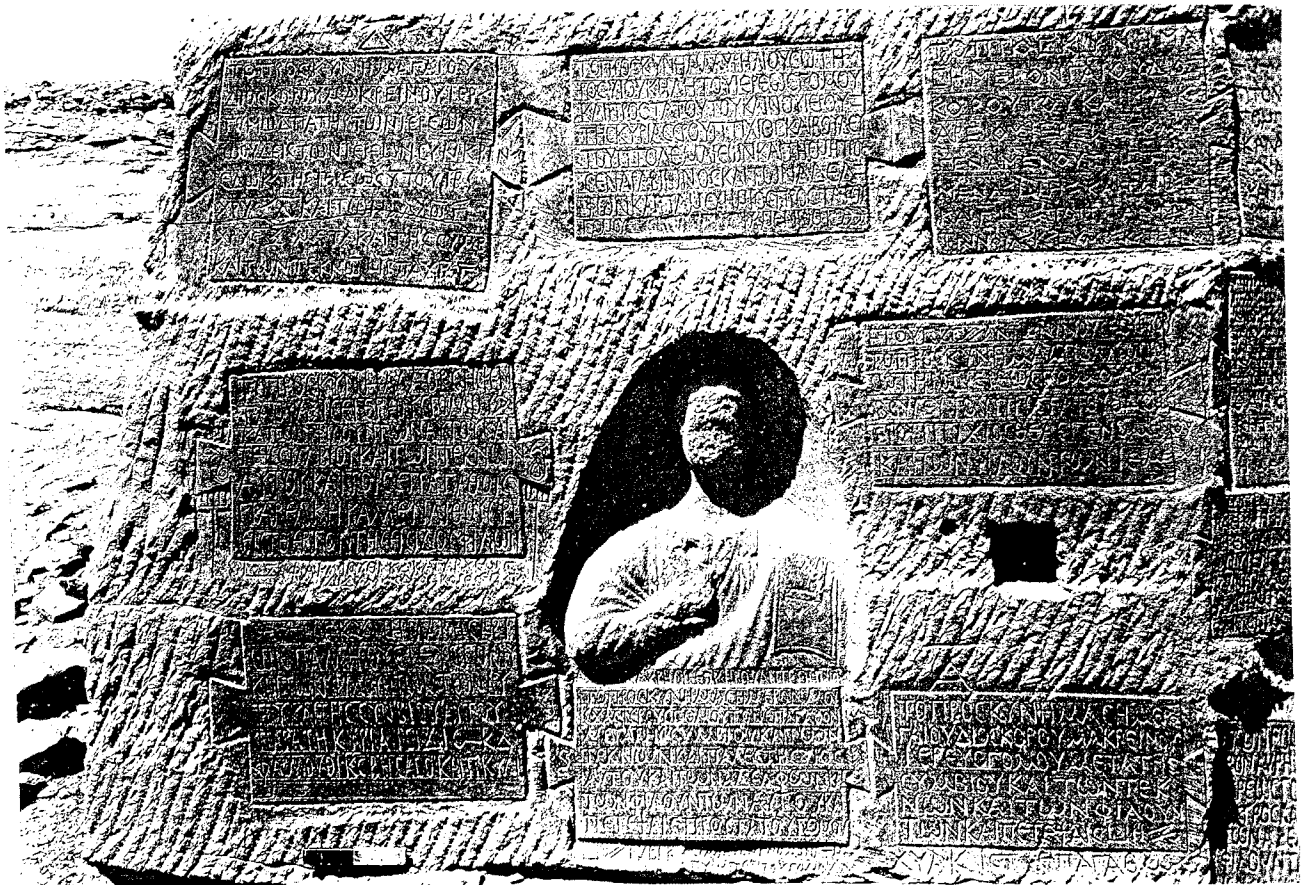


Moitié Sud de la façade du spéos: la partie inférieure portant les inscriptions.

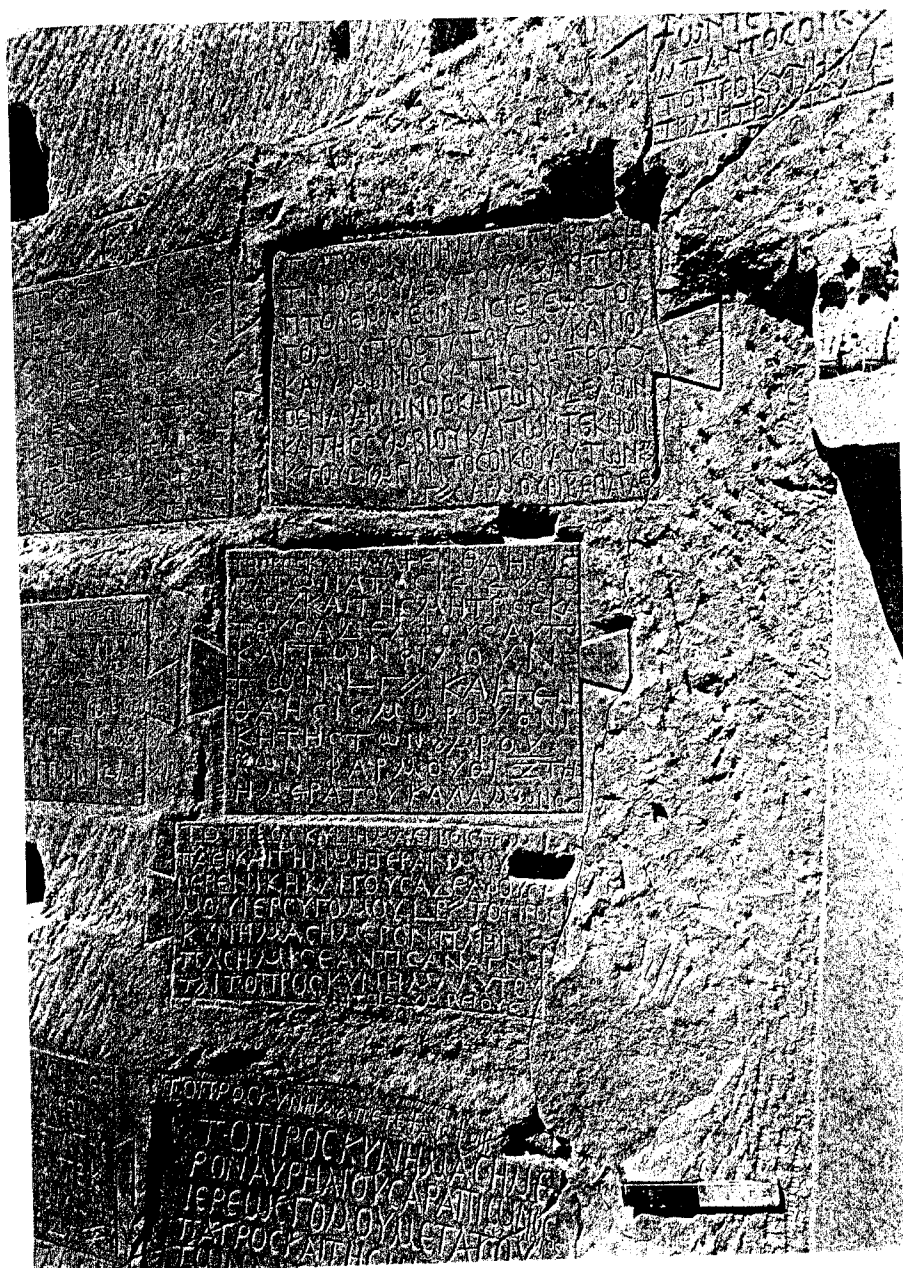


Les inscriptions du coin supérieur gauche de la façade du spéos (moitié Sud): 18 , 32 et 33 .

33	27	24
32		15
18	9	8



Les inscriptions et le buste de la partie supérieure
de la façade du spéos (moitié Sud):
8 , 9 , 15 , 18 , 24 , 27 , 32 , 33 .



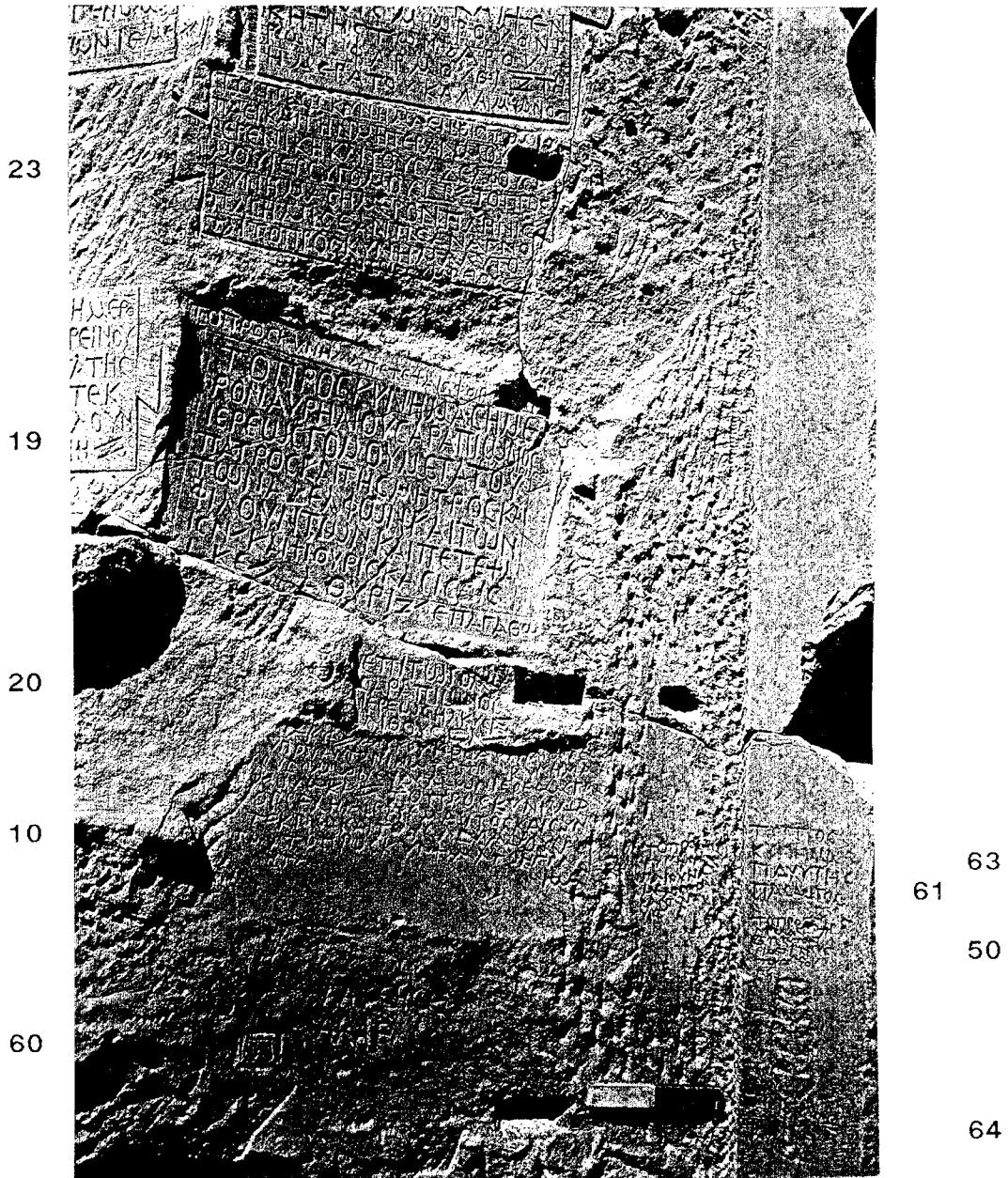
37

30

23

19

Les inscriptions du coin supérieur droit de la façade (moitié Sud), contre le montant gauche de la porte du spéos: 19 , 23 , 30 , 37 .

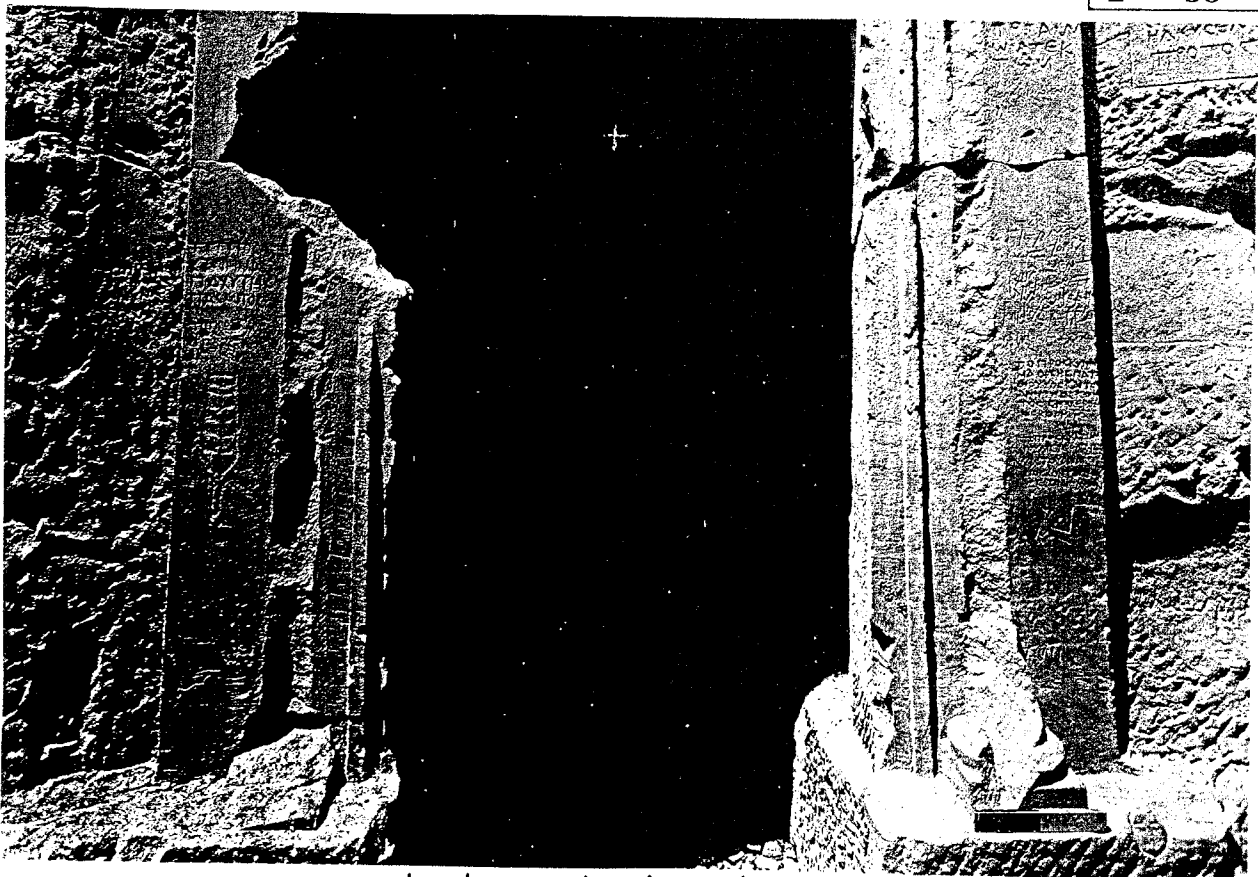


Les inscriptions du coin inférieur droit de la façade du spés (moitié Sud) (10 , 19 , 20 , 23 , 60 , 61) et du montant gauche de la porte du spés (50 , 63 , 64).



a. Les inscriptions de la partie inférieure de la façade (moitié Sud): 2 , 12 , 14 , 31 , 58 .

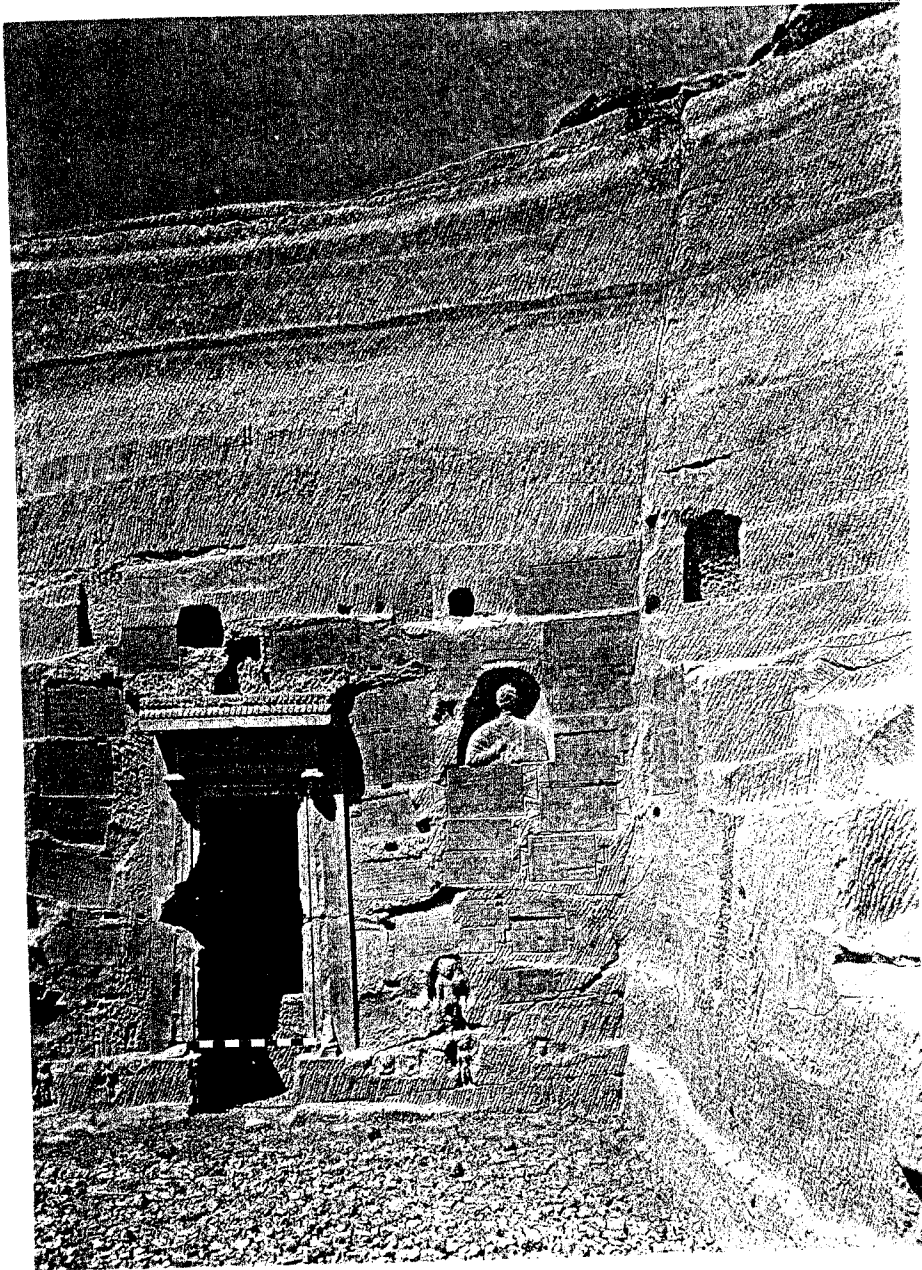
12	14
	31
2	58



17

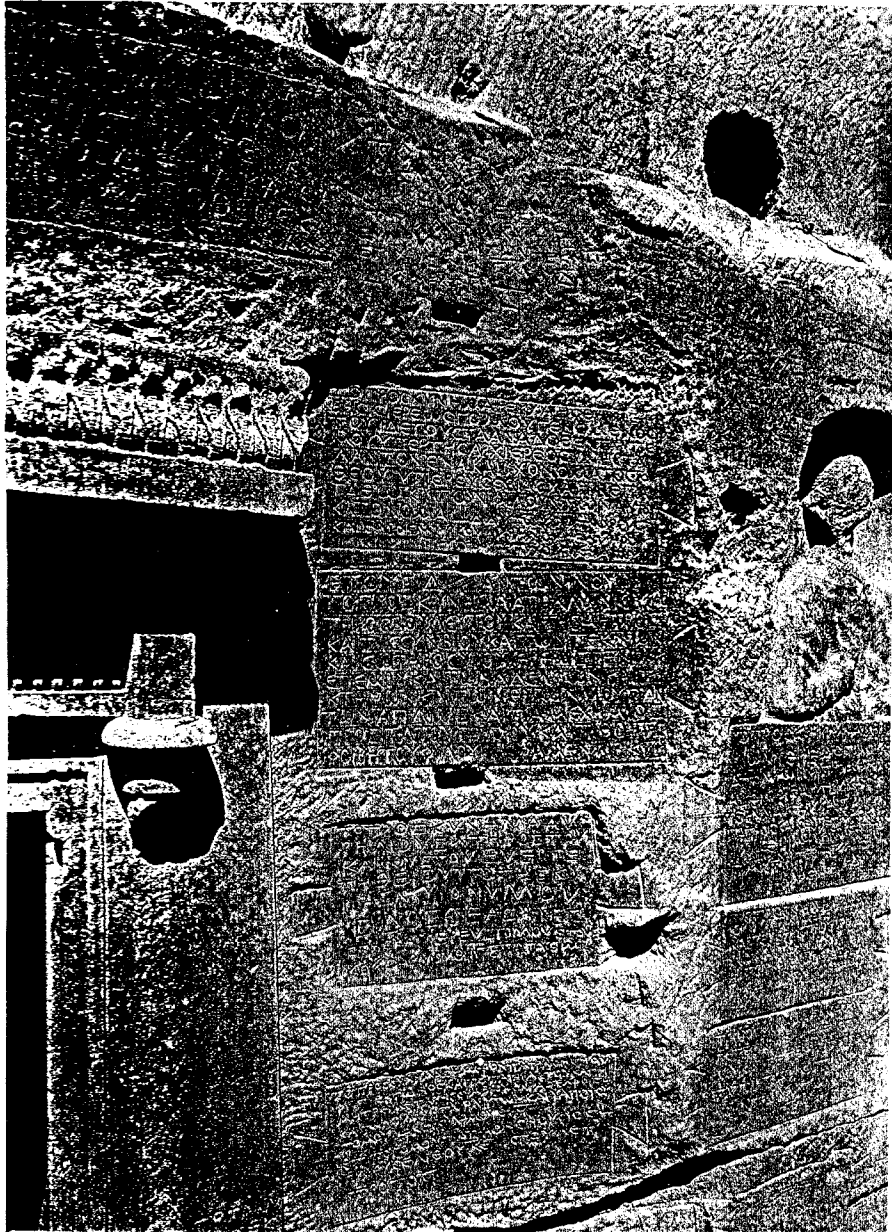
68

b. La porte du spéos:
partie inférieure des montants gauche (50 , 61 , 63 , 64)
et droit (cadre de 17 ; 52 , 55 , 67 , 68).

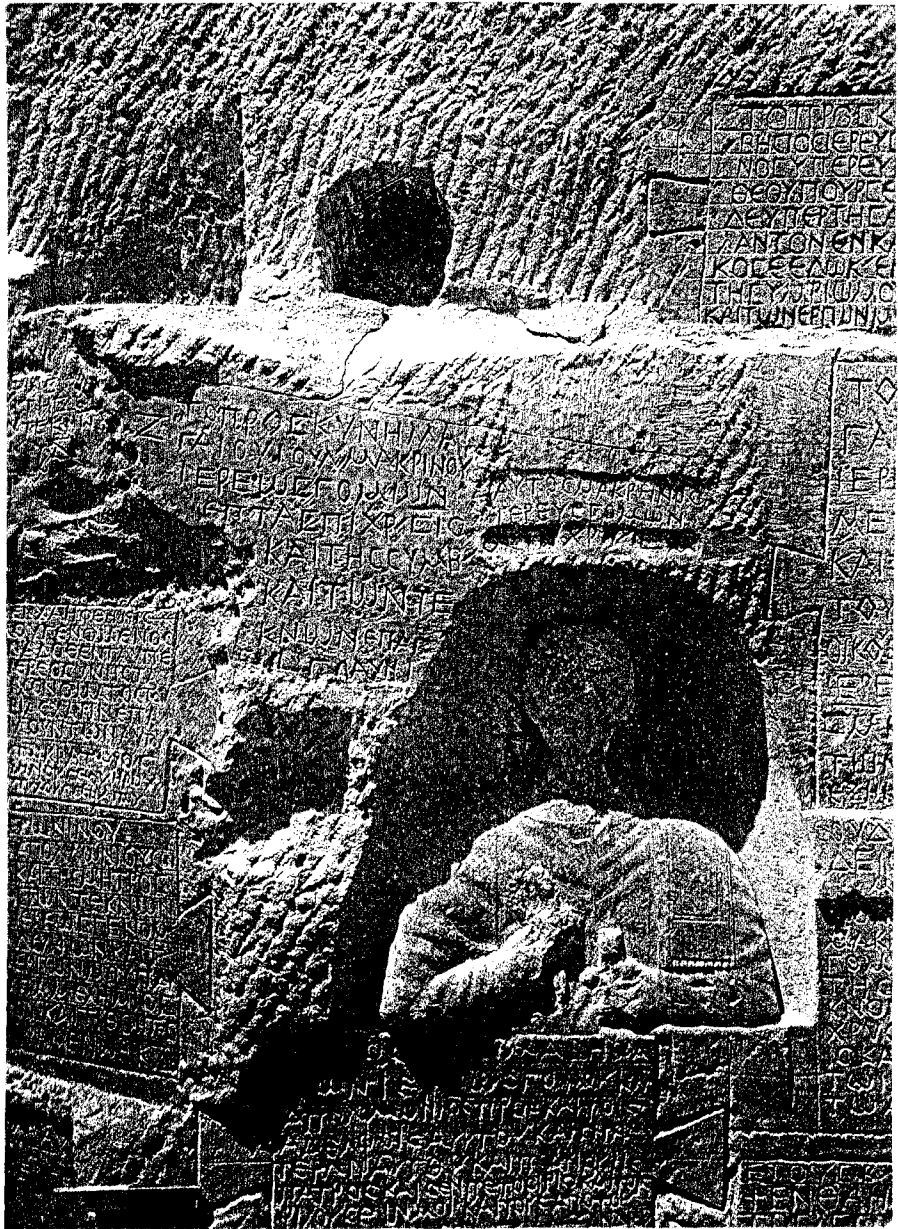


Le spéos: la moitié Nord de la façade
(avec, à droite, le mur Nord).

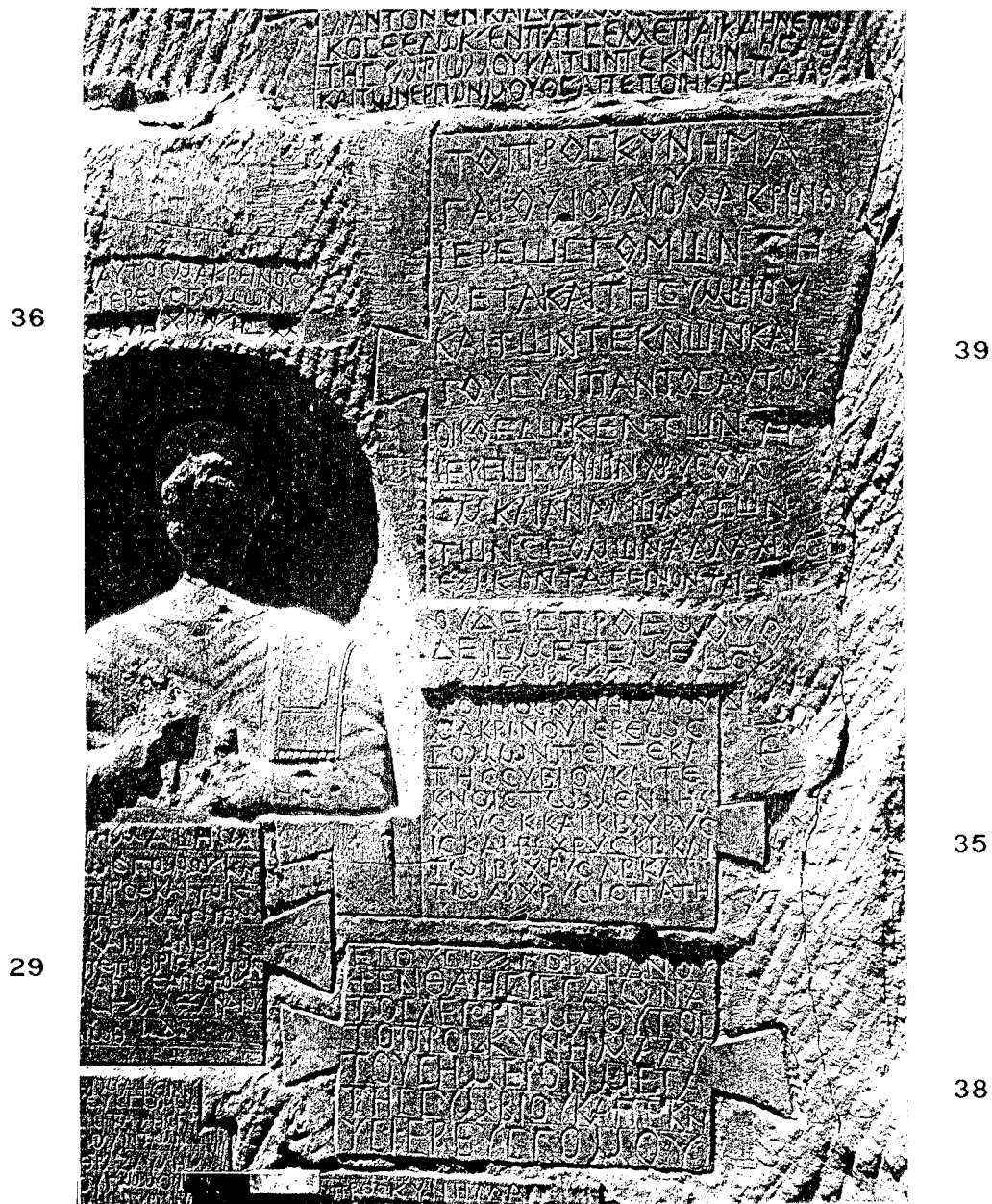
16	48	43
	34	
	26	29
	13	7
	22	6



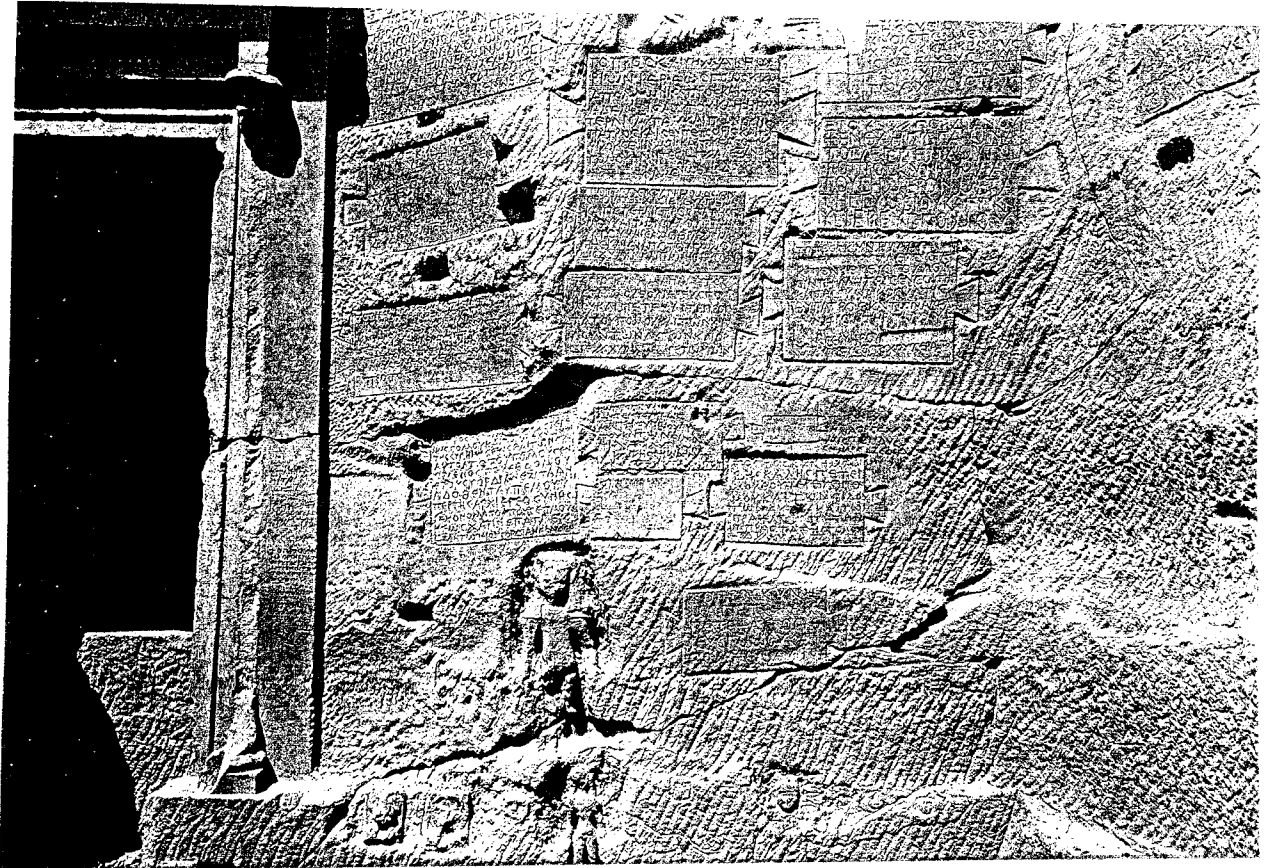
Les inscriptions du coin supérieur gauche
de la façade du spéos (moitié Nord):
13 , 16 , 22 , 26 , 34 , 48 (et 6 , 7 , 29 , 43).



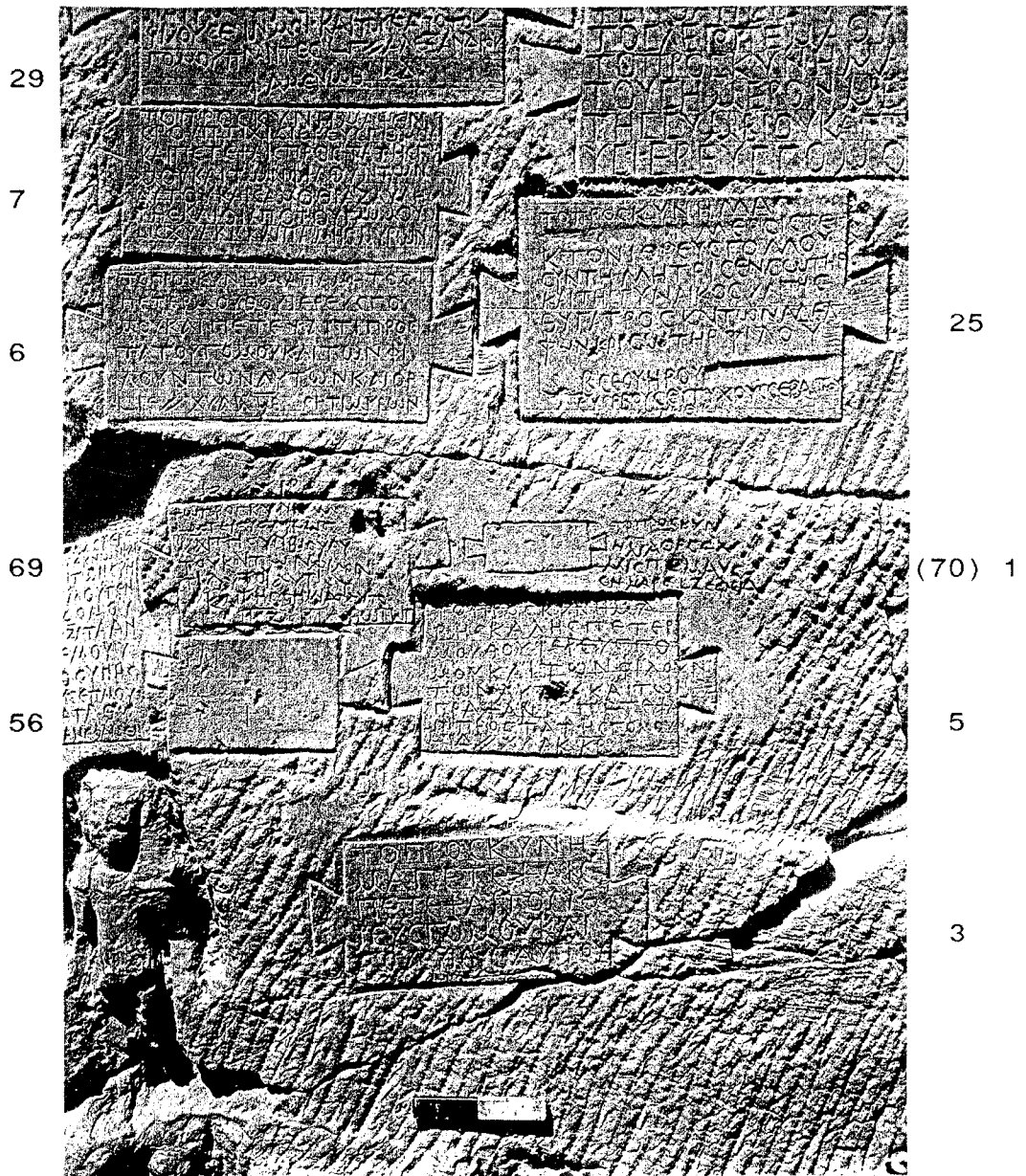
Les inscriptions entourant le buste de la partie supérieure de la façade du spéos (moitié Nord):
29 (partie supérieure); 36 , 43 .



Les inscriptions du coin supérieur droit de la
 façade du spéos (moitié Nord), à droite du buste:
35 , 36 , 38 , 39 .

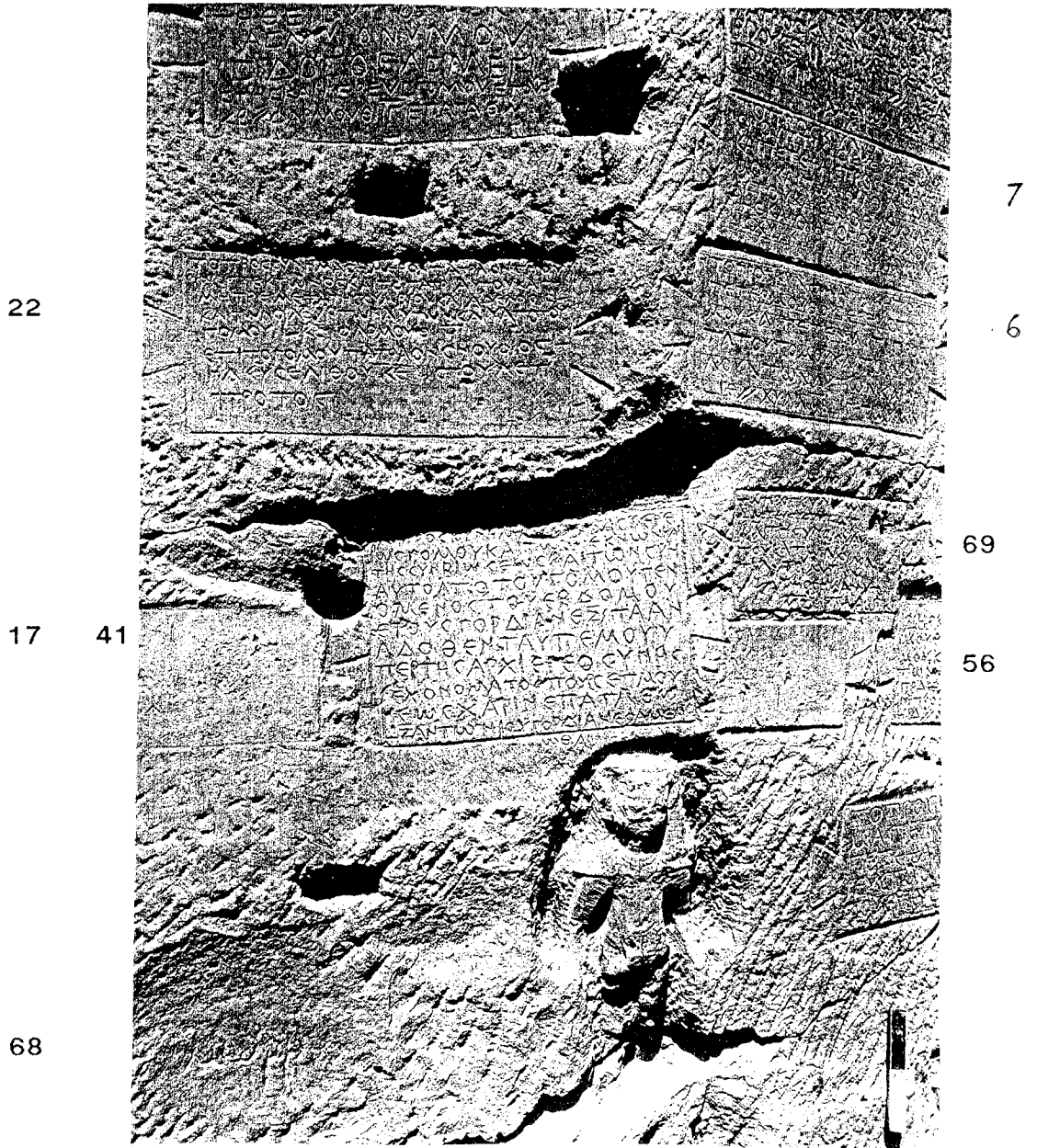


La partie inférieure de la façade du spéos
(moitié Nord).

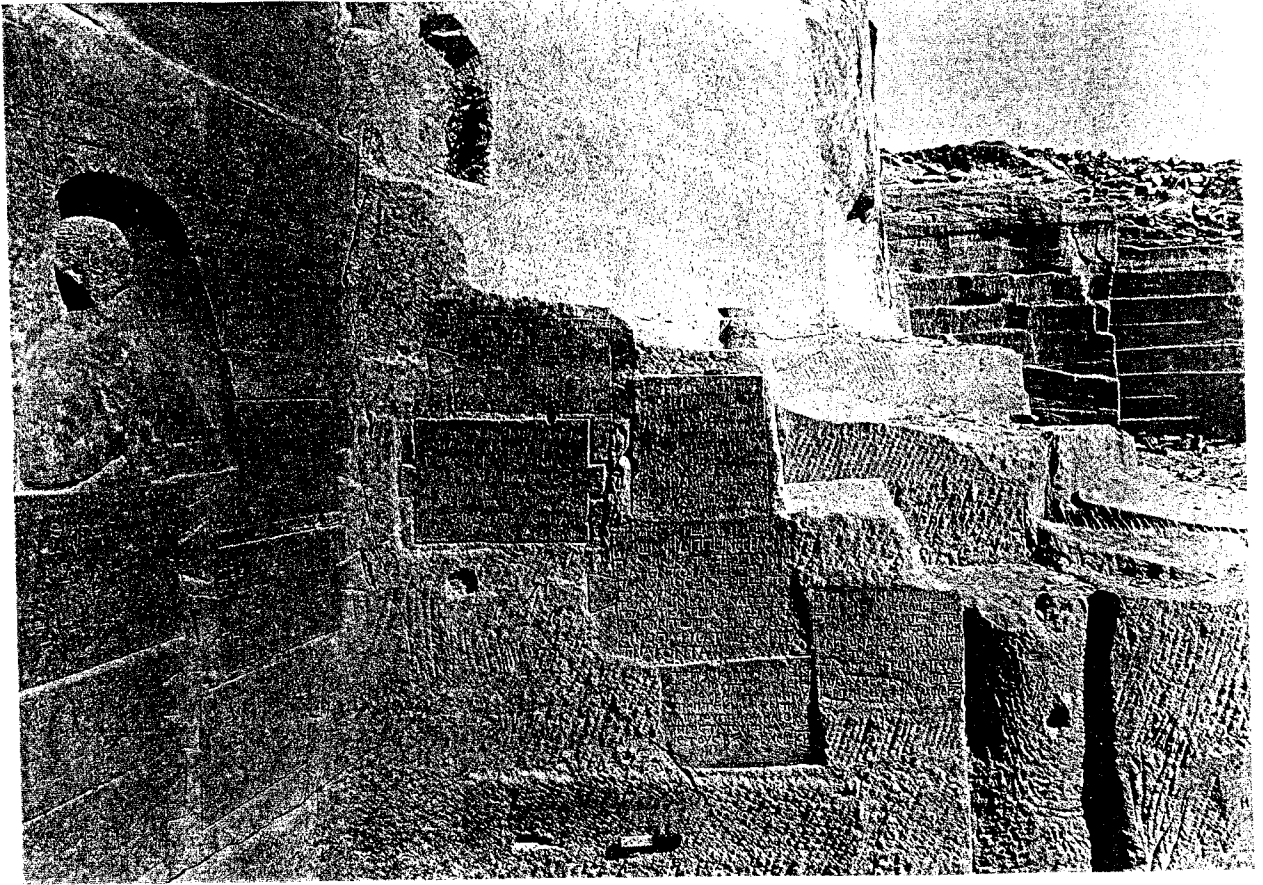


Les inscriptions du coin inférieur droit de la façade du spéos (moitié Nord):

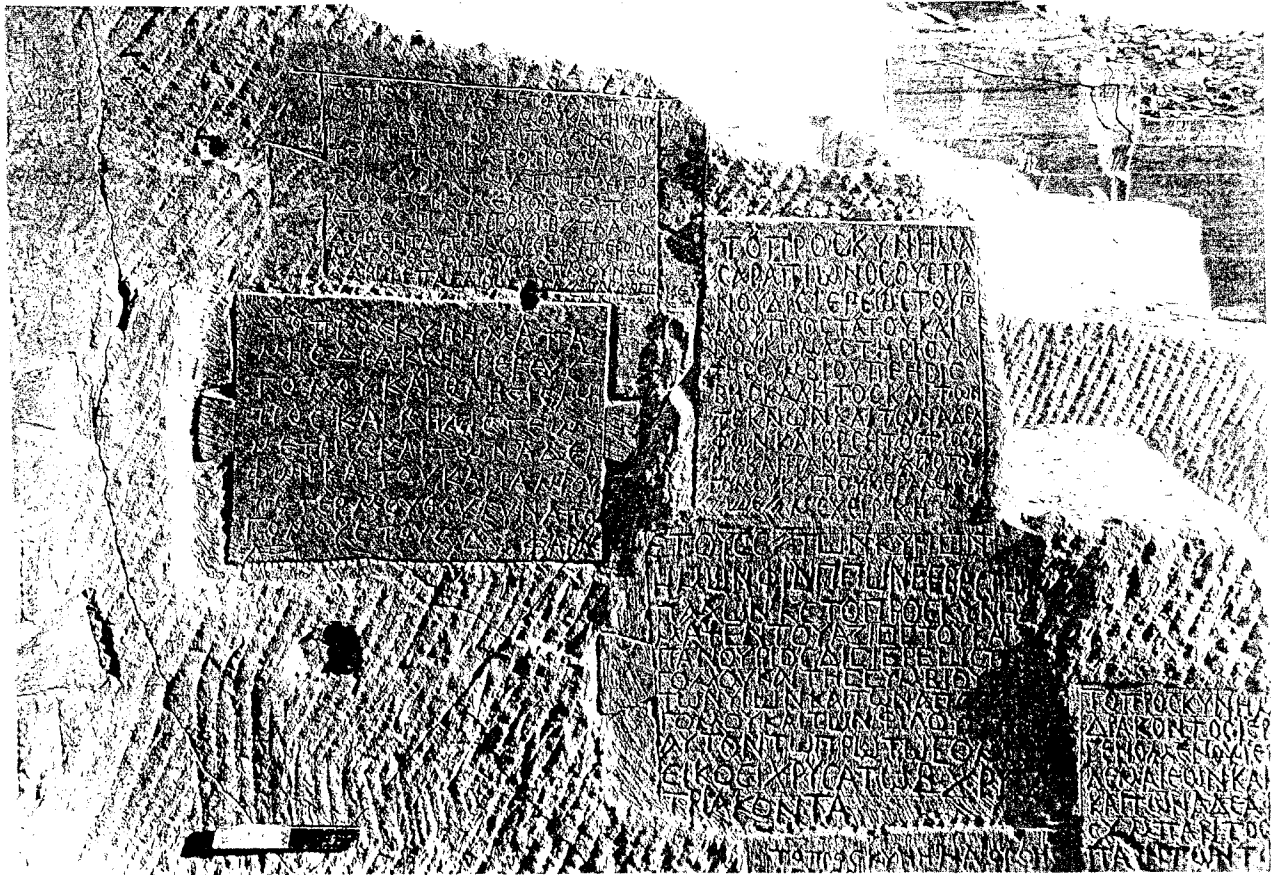
1 , 3 , 5 , 6 , 7 , 25 , 56 (grand cadre presque vide), 69 , 70 (petit cadre vide) (et 29 , partie inférieure).



Le coin inférieur gauche de la façade
du spéos (moitié Nord):
6 , 7 , 17 (cadre presque vide), 22 , 41 ,
56 (cadre presque vide), 68 , 69 .



a. Le mur Nord, vue d'ensemble.



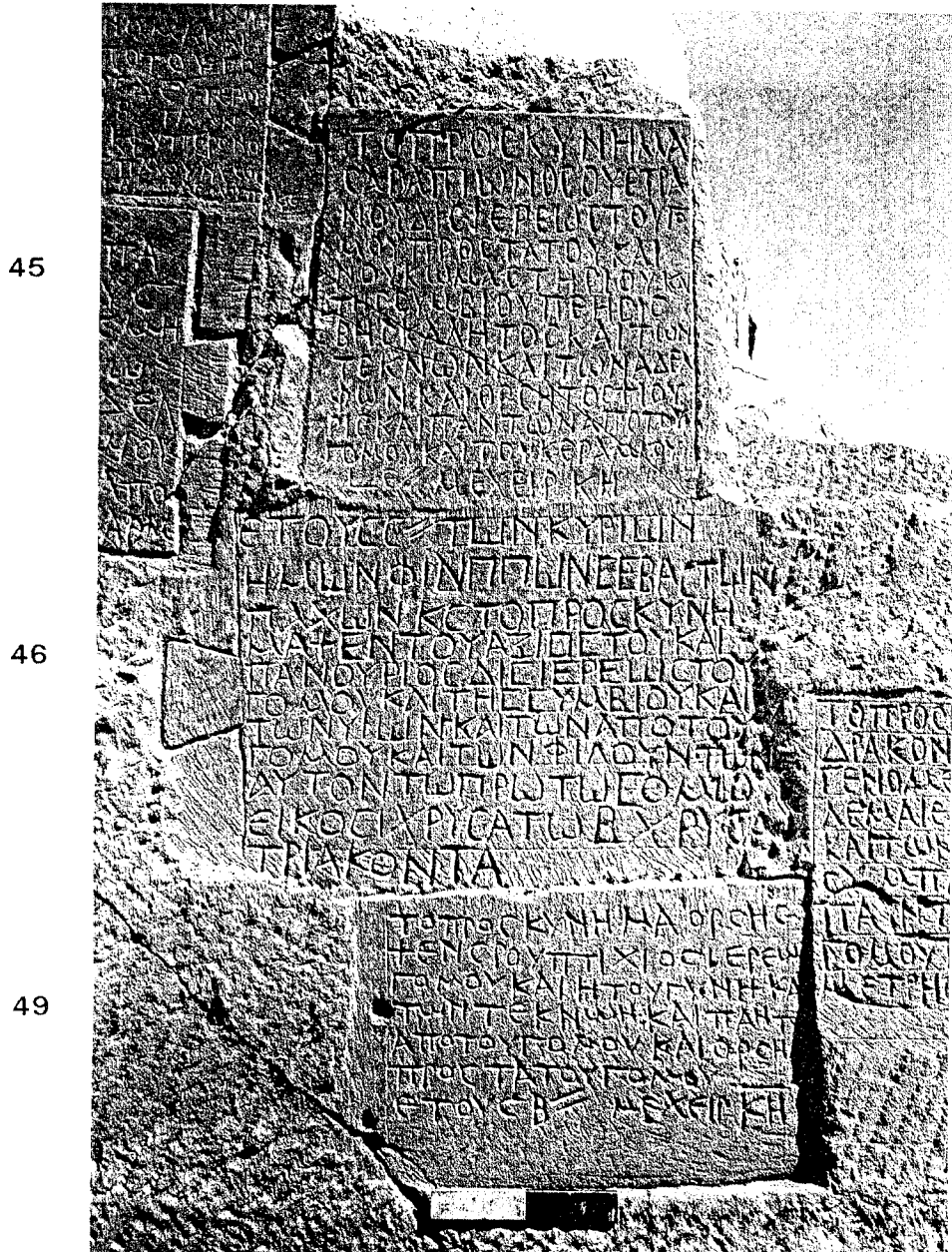
b. Le coin supérieur gauche du mur Nord:
42 , 44 , 45 , 46 .

42

44

45

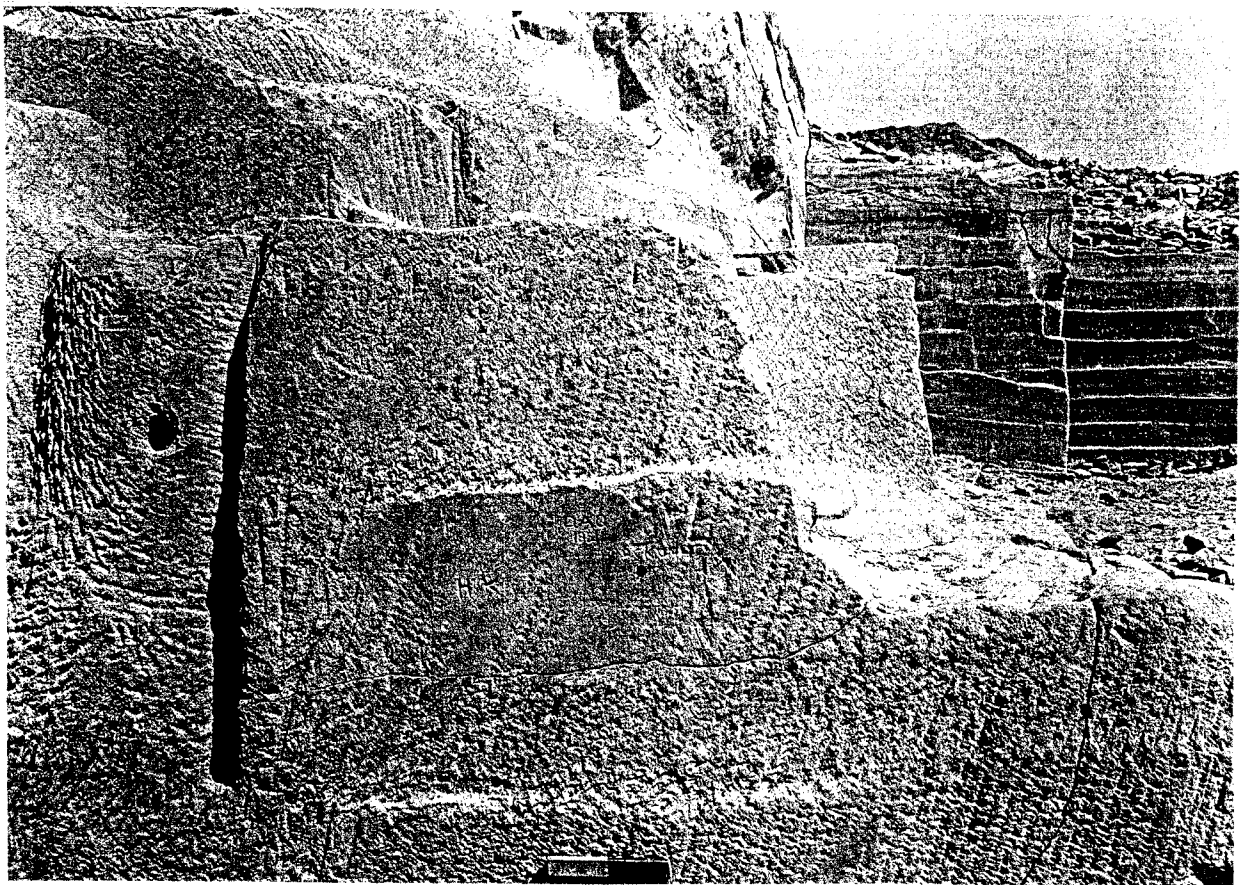
46



La deuxième rangée d'inscriptions du mur Nord:
45 , 46 , 49 .



a. Le mur Nord: l'inscription 47 .



b. Le fragment 71 et divers graffiti modernes, à l'extrémité du mur Nord.



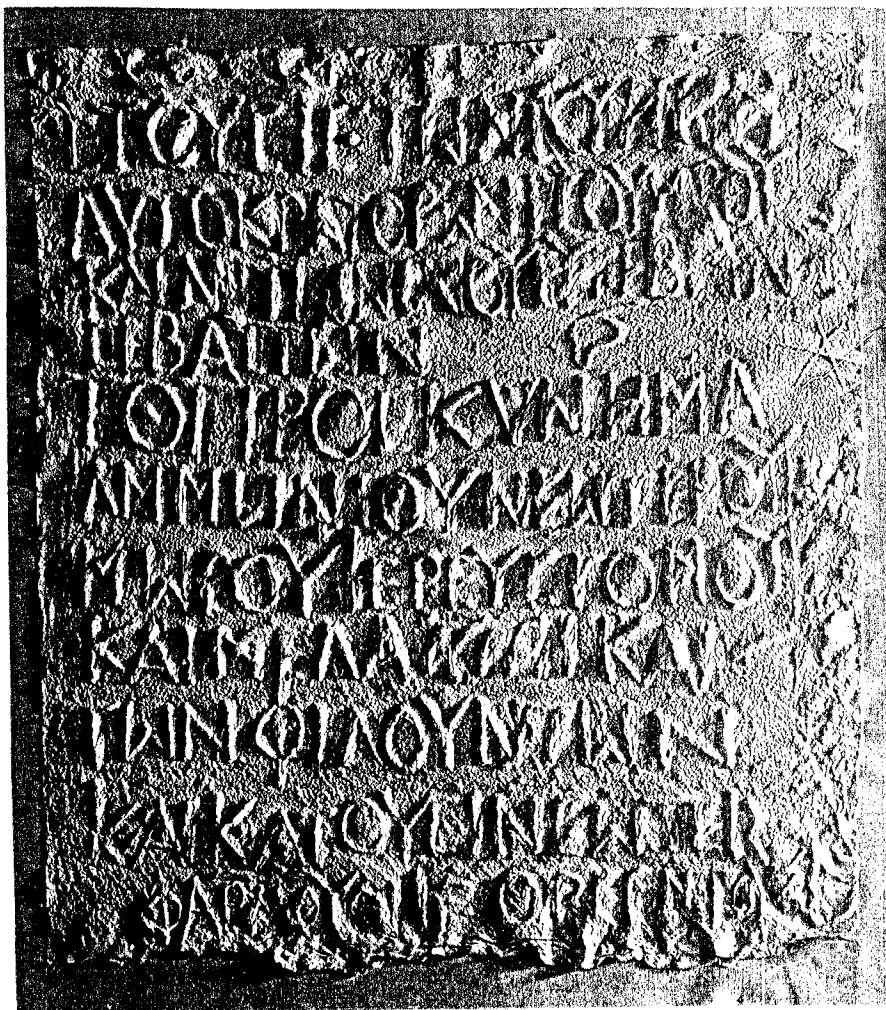
a. Estampage de 1 et du cadre de 70 .



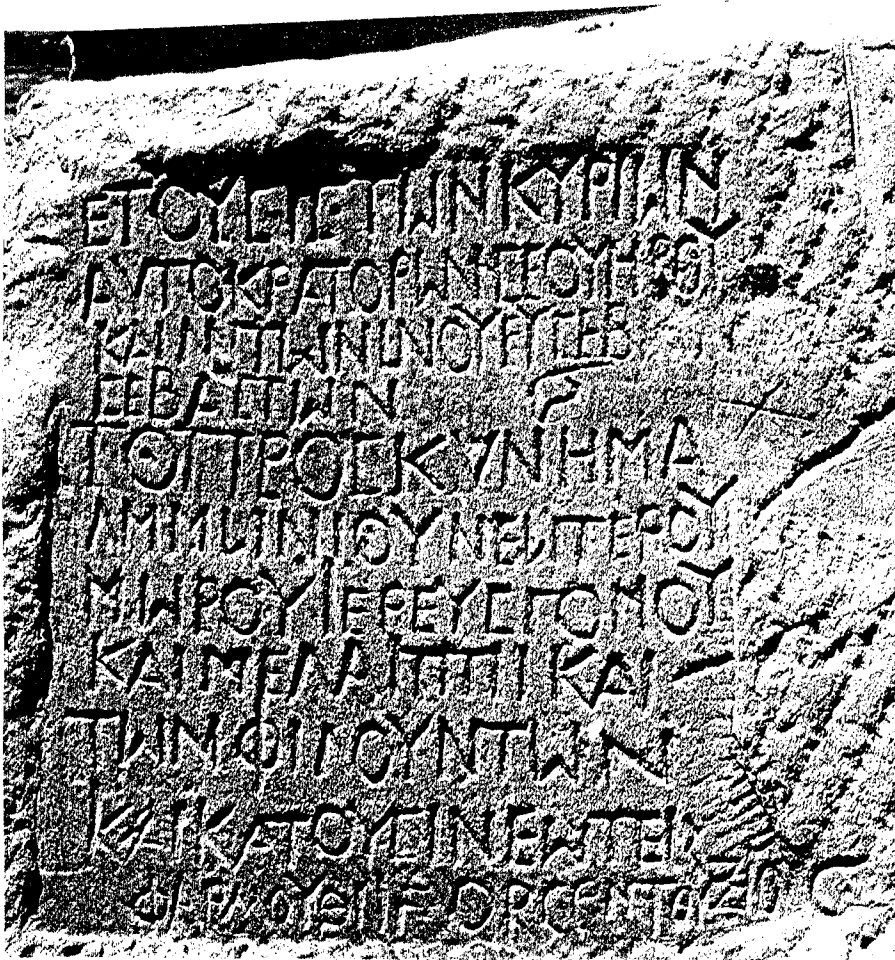
b. Estampage de 2 .



a. Estampage de 3 .



b. Estampage de 4 .



a. Photographie de 4 .



b. Estampage de 5 .



a. Estampage de 6 .



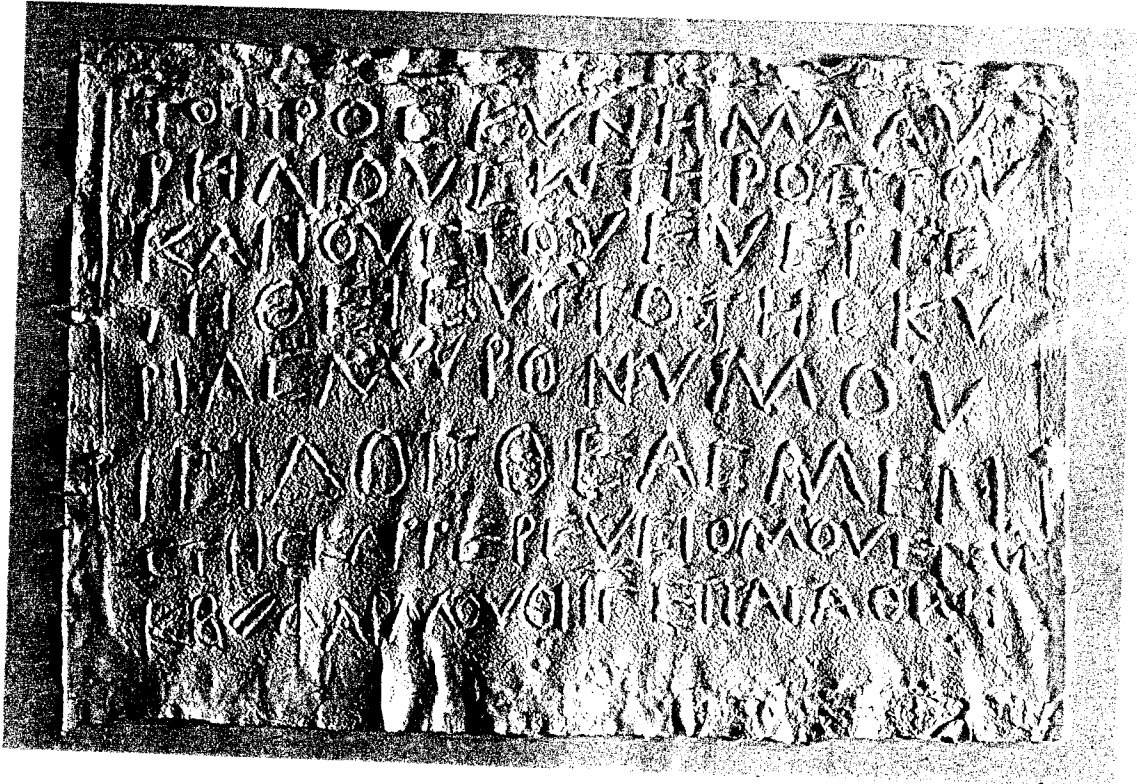
b. Estampage de 7 .



a. Estampage de 9 .



b. Estampage de 10 et de 20 .



a. Estampage de 13 .



b. Estampage de 15 .



a. Estampage de 16 .



b. Estampage de 18 .



a. Estampage de 19 .



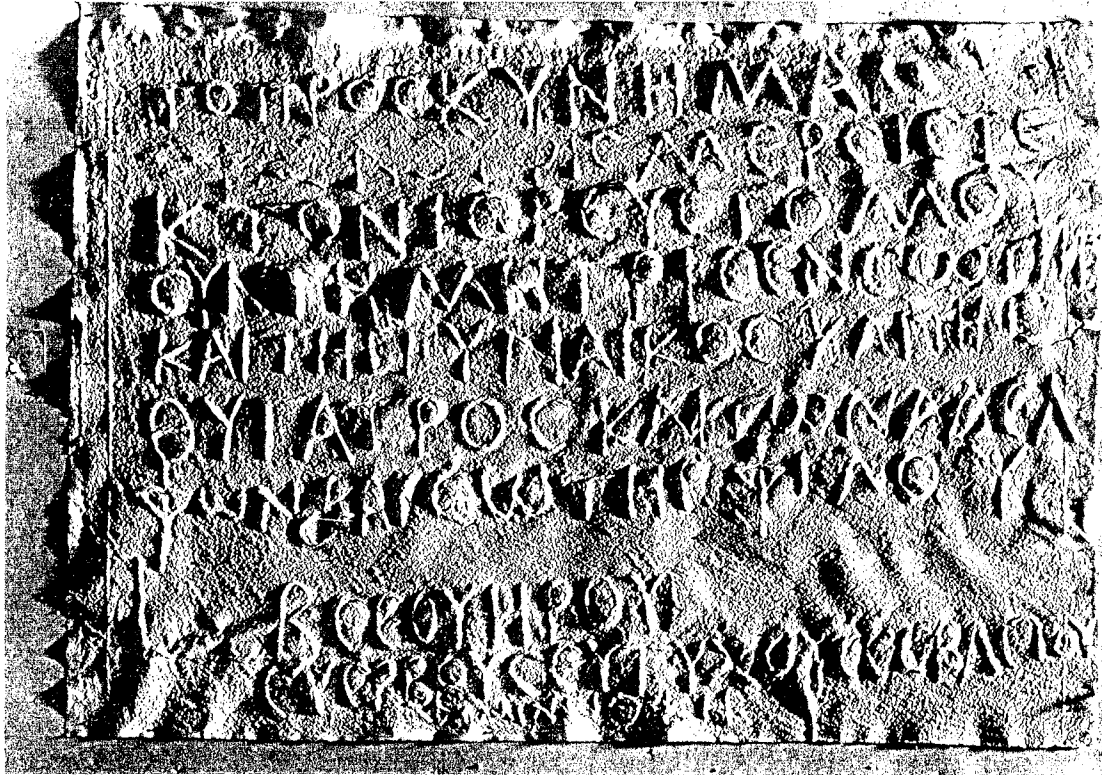
b. Estampage de 22 .



a. Estampage de 23 .



b. Estampage de 24 .



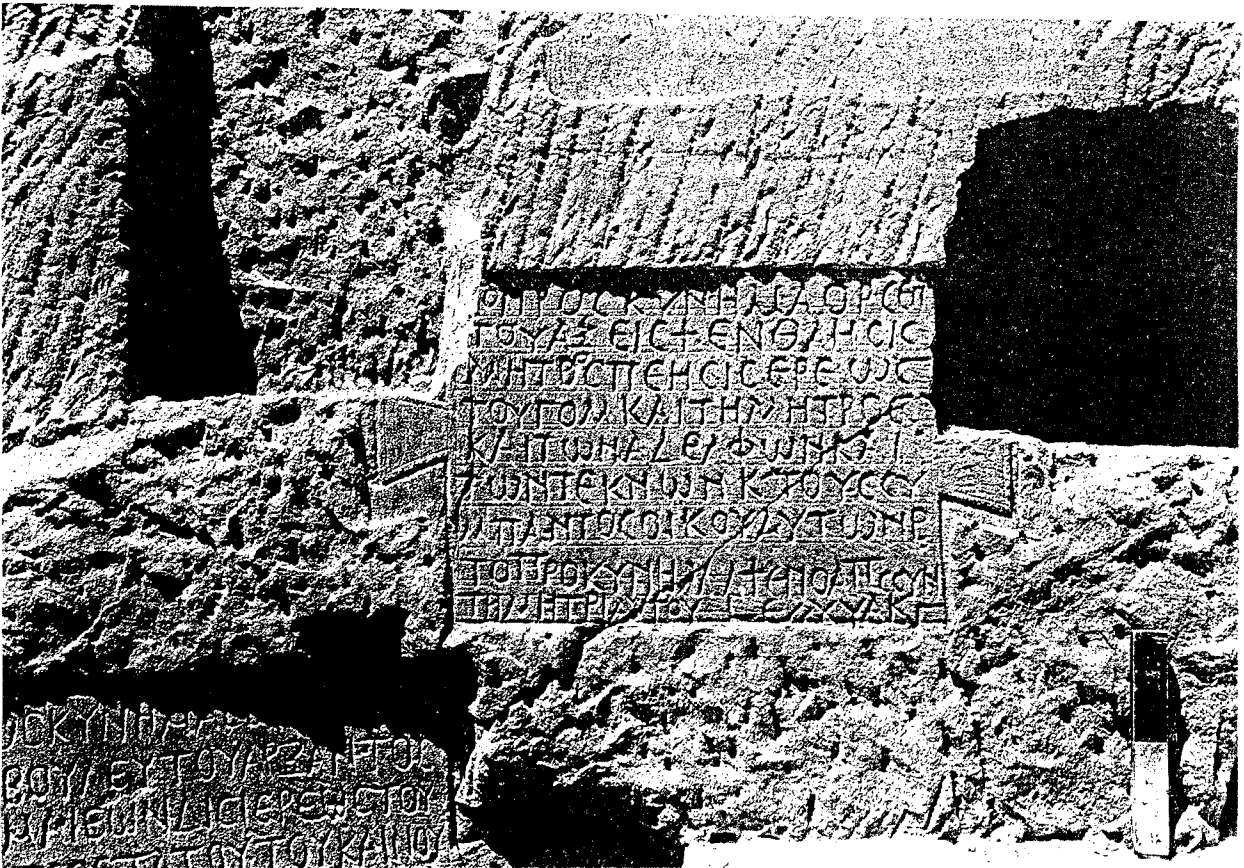
a. Estampage de 25 .



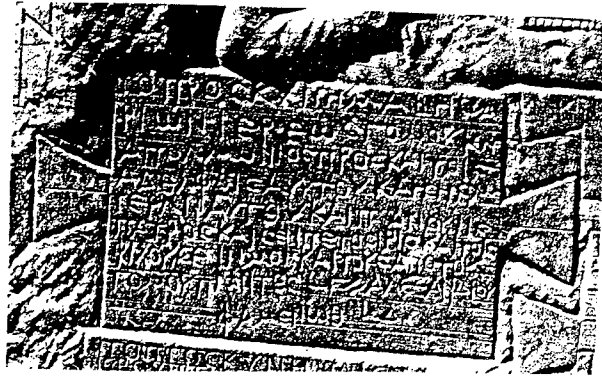
b. Estampage de 26 .



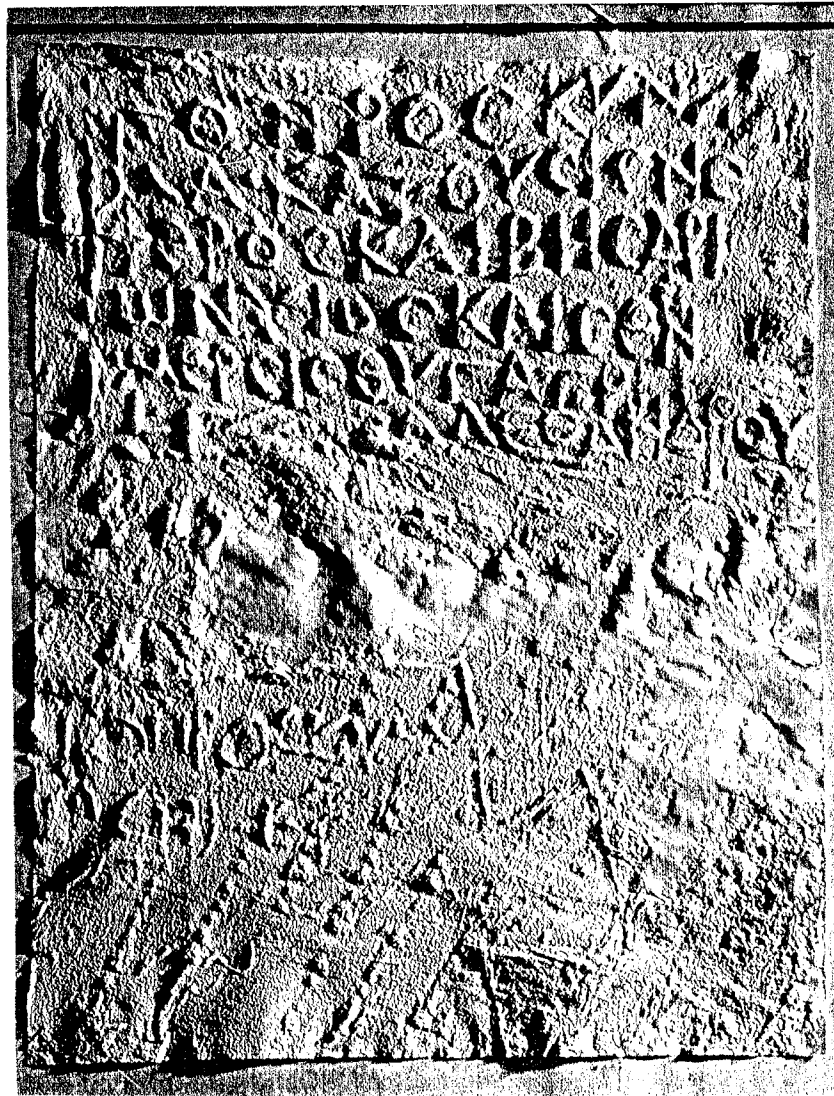
a. Estampage de 27 .



b. Photographie de 28 .



a. Photographie de 29 ,
d'après G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche ,
t.2 (1911), pl.71.



b. Estampage de 31 et de 58 .



a. Estampage de 29 .



b. Estampage de 32 .



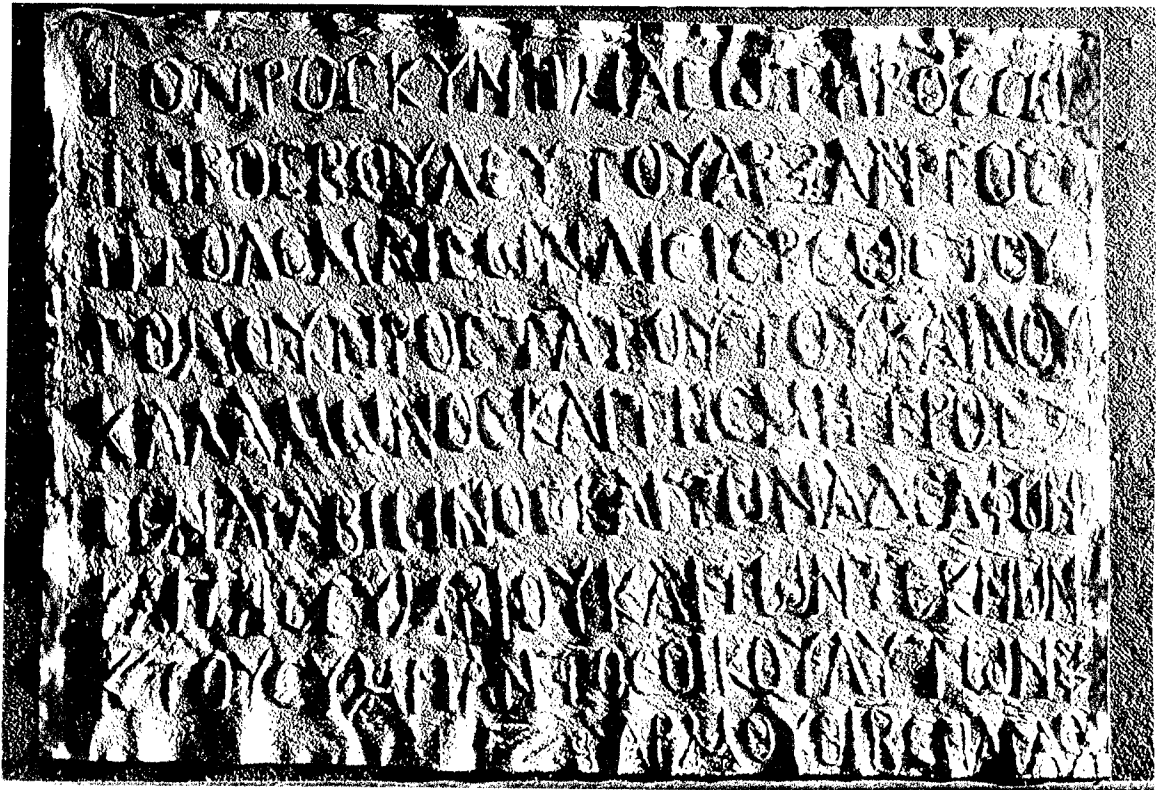
a. Estampage de 33 .



b. Estampage de 34 .



a. Estampage de 36 .



b. Estampage de 37 .



a. Photographie de 40 .



b. Estampage de 41 .



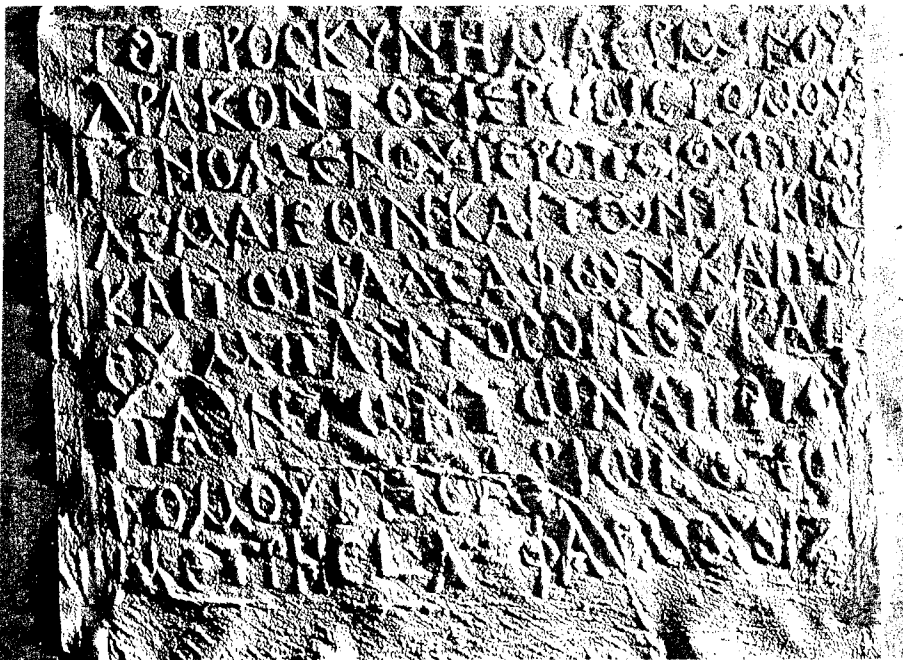
a. Estampage de 42 .



b. Estampage de 44 .



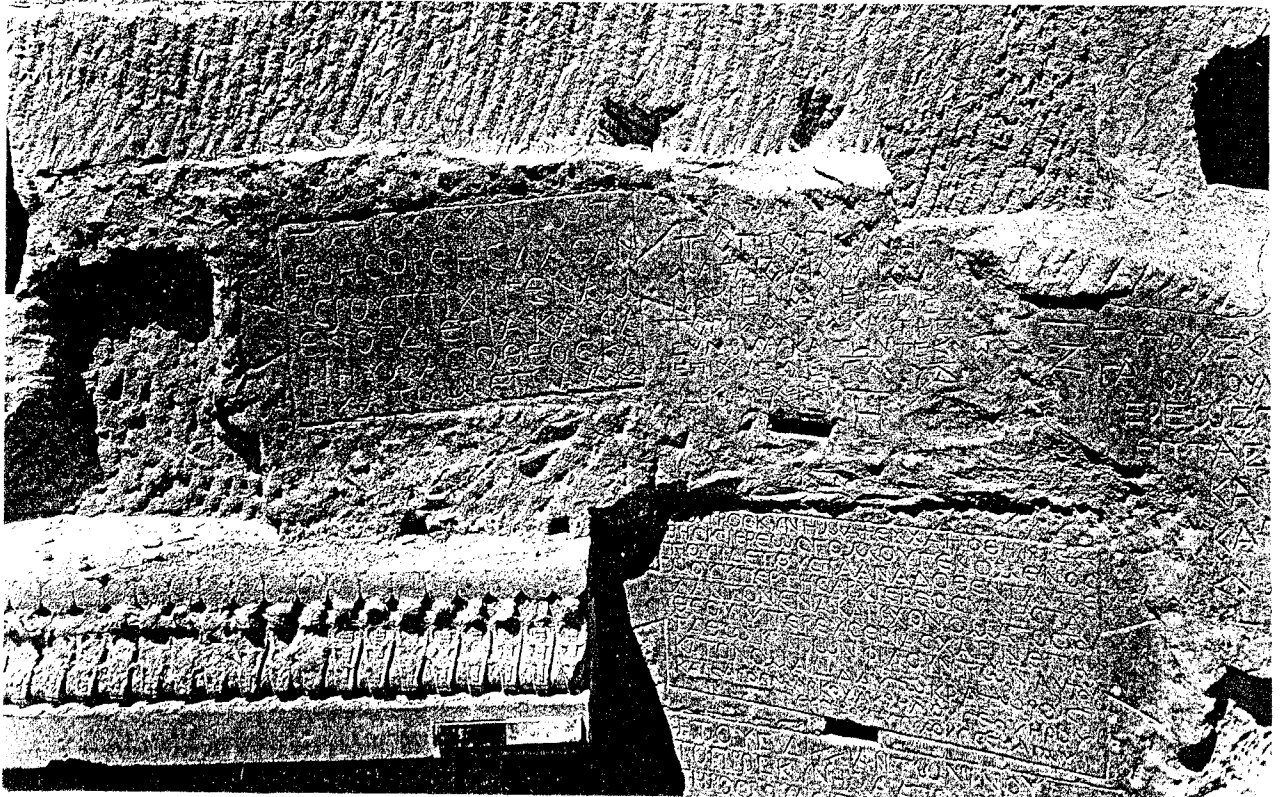
a. Estampage de 45 .



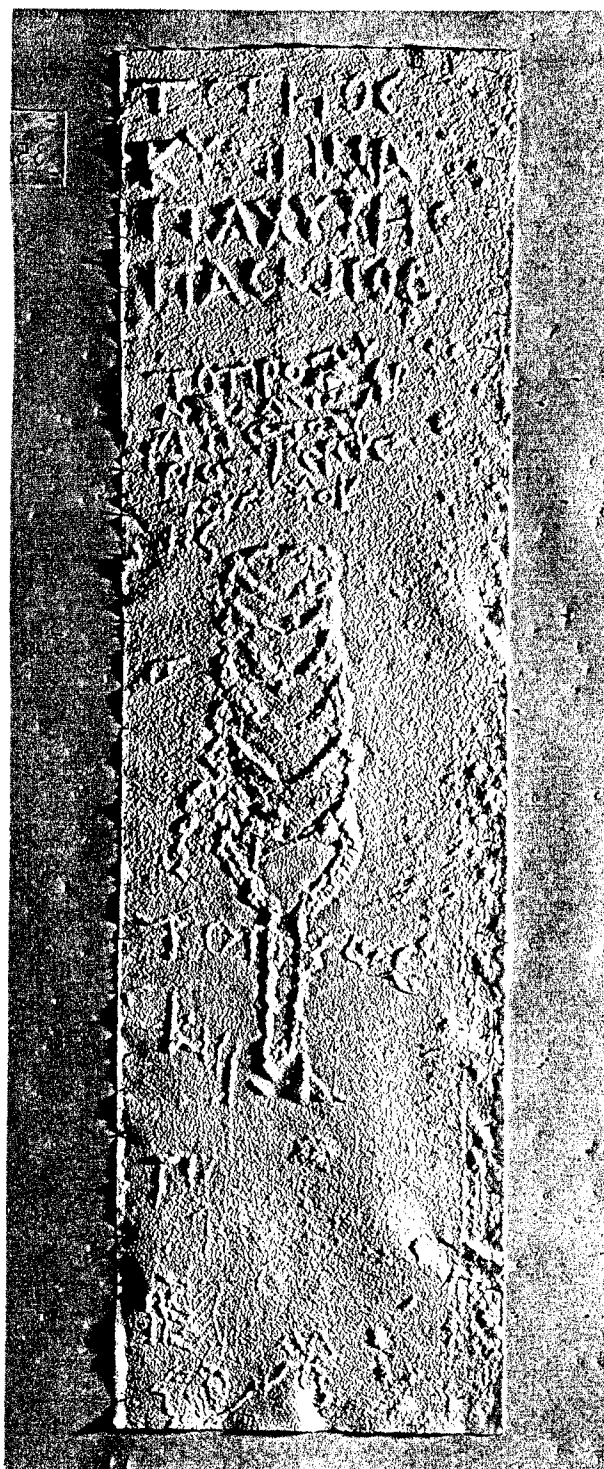
b. Estampage de 47 .



a. Estampage de 48 .



b. Photographie de 48 , de 16 et de 34 . 16 48 (43)

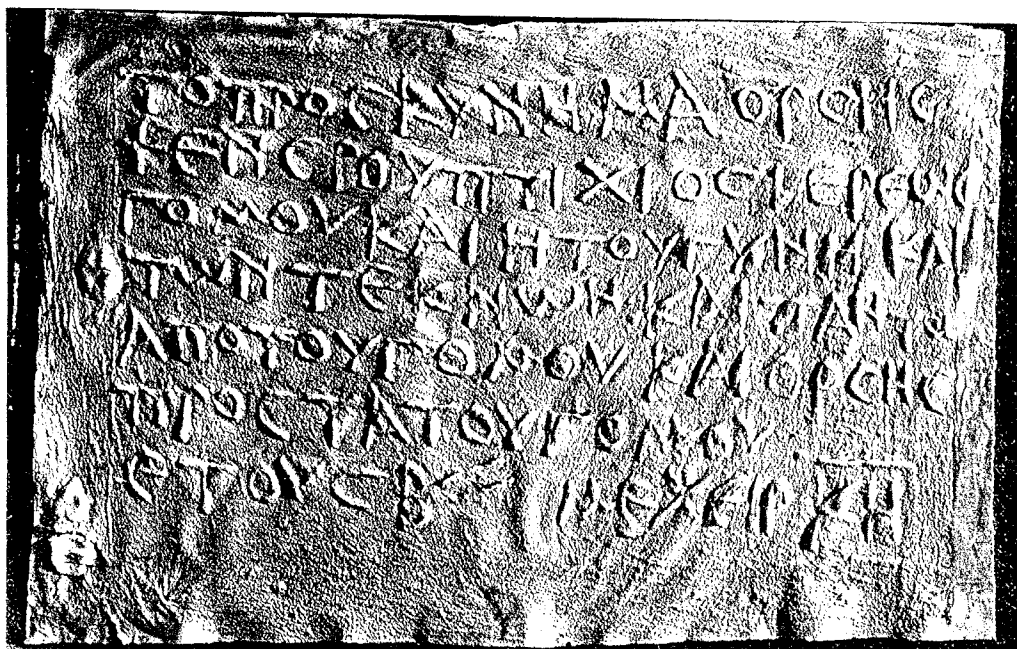


63

50

64

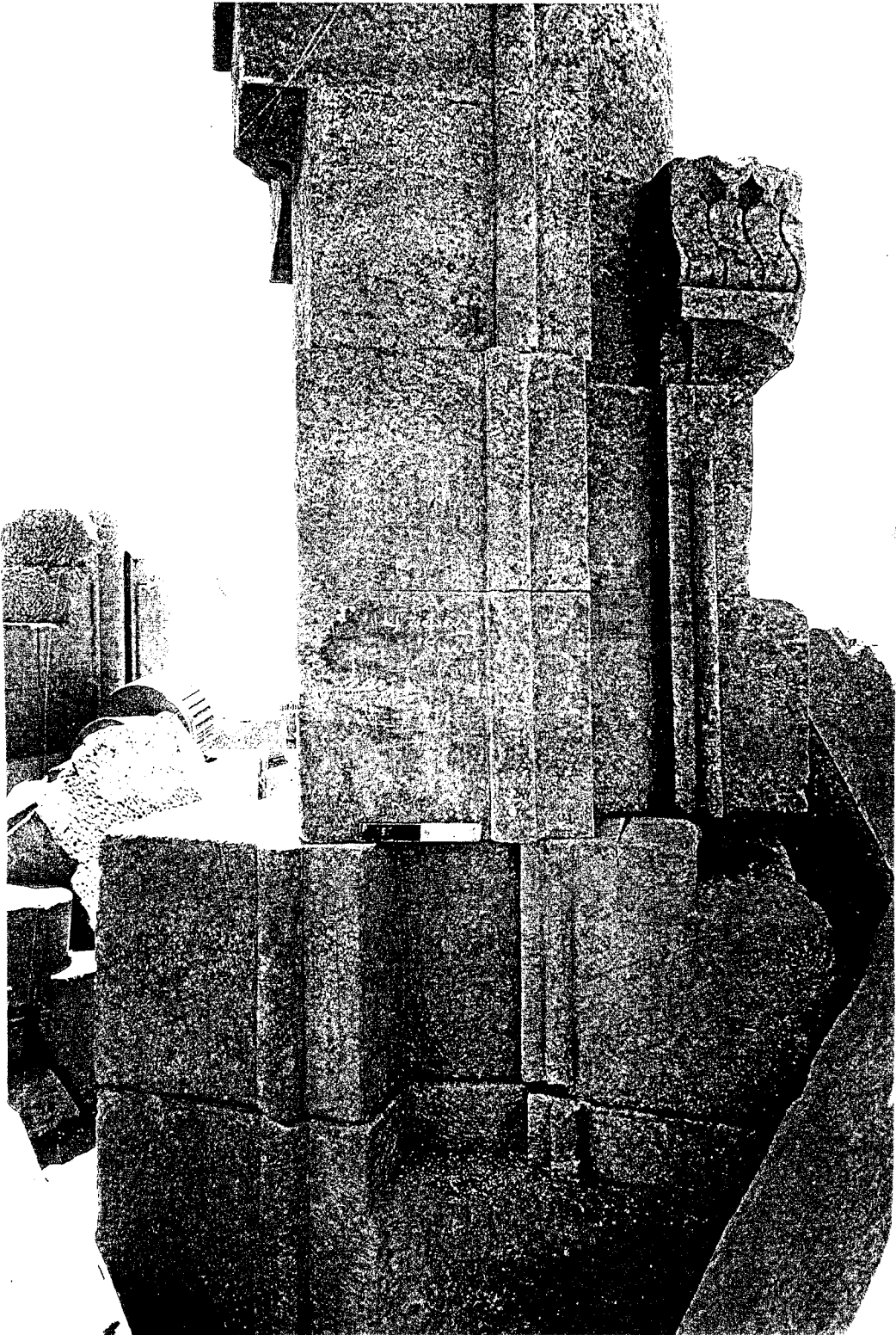
Estampage de 50 , de 63 et de 64 .



a. Estampage de 49 .



b. Estampage de 52 .



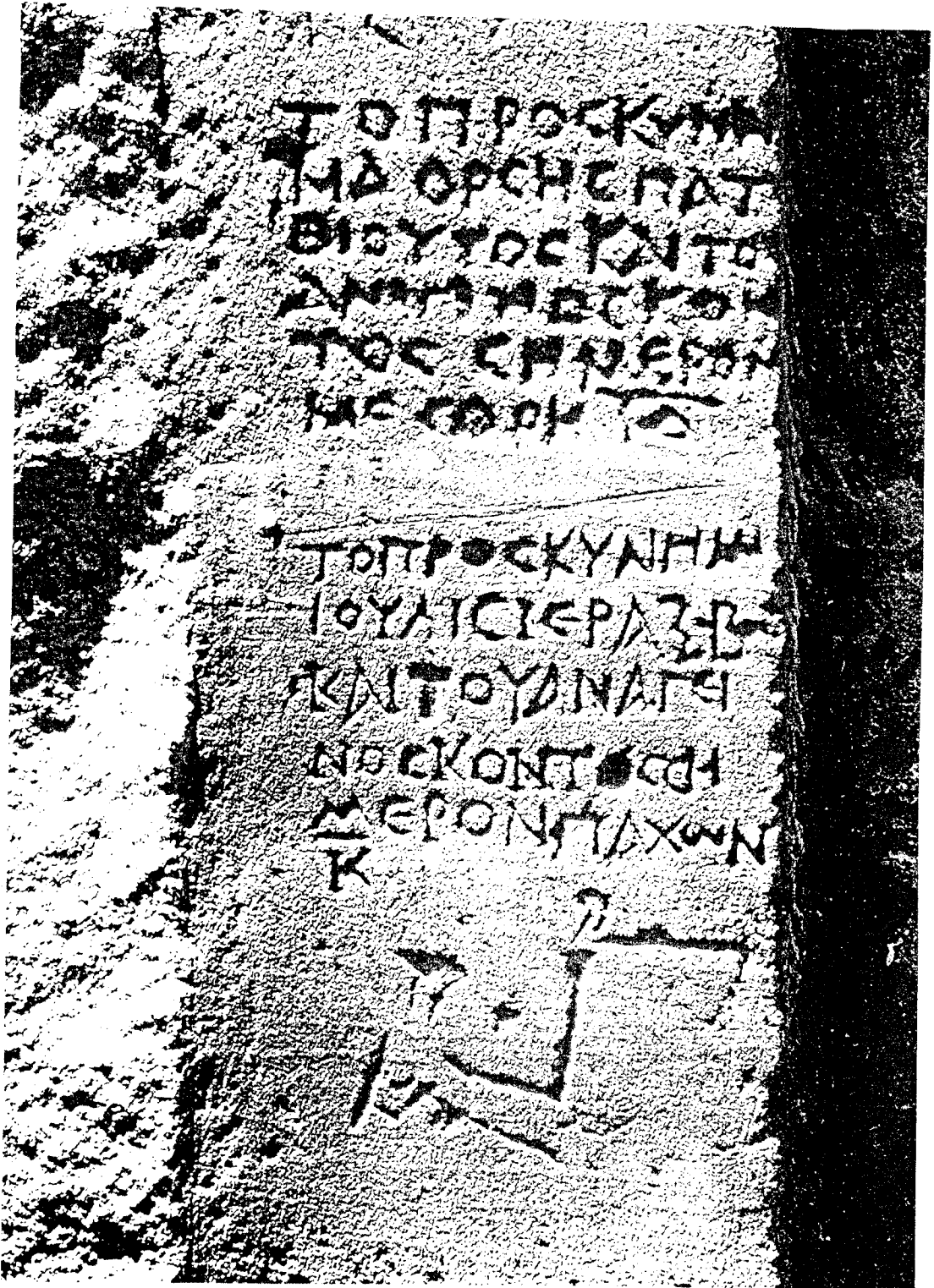
Photographie de 54 ,
sur une colonne du kiosque de Kertassi.



Photographie rapprochée de 54
(G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche ,
t.2 (1911), pl.60 a).

67

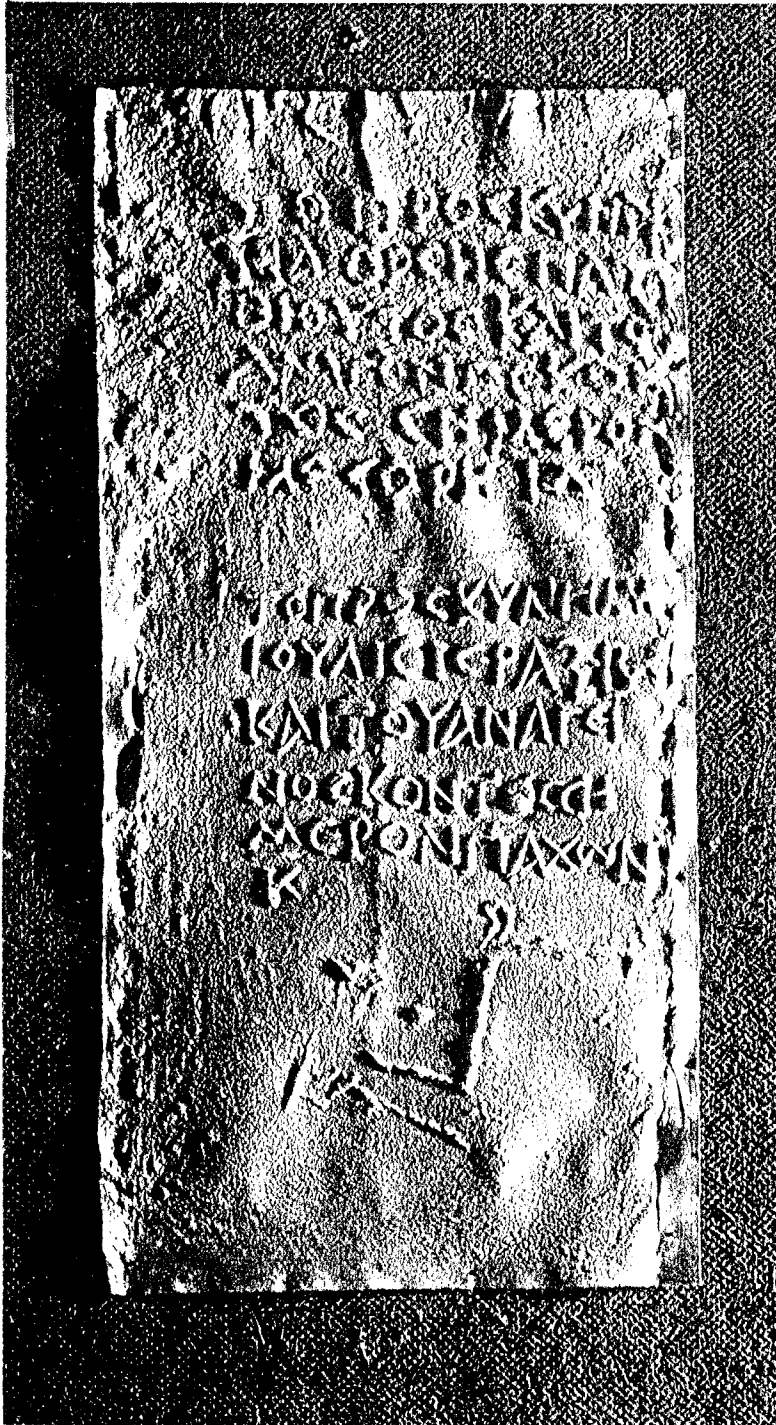
55



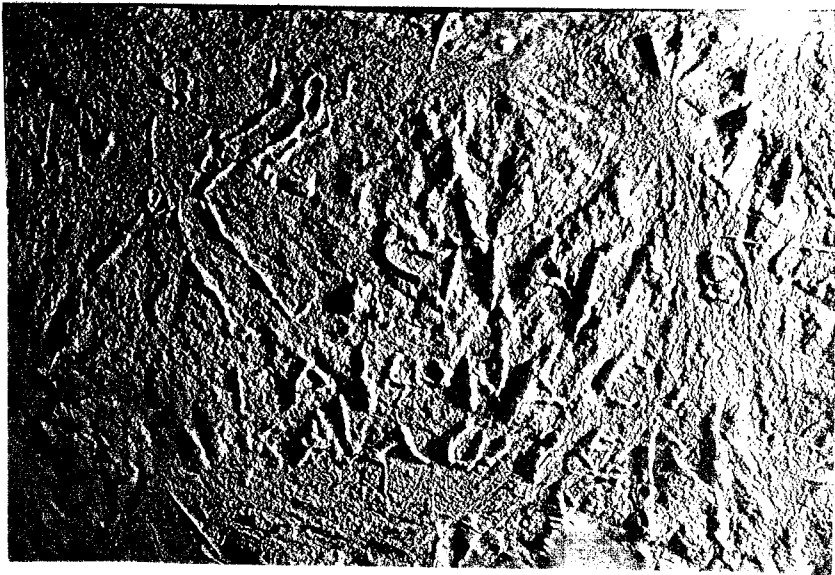
Photographie de 55 et de 67 .

67

55



Estampage de 55 et de 67 .



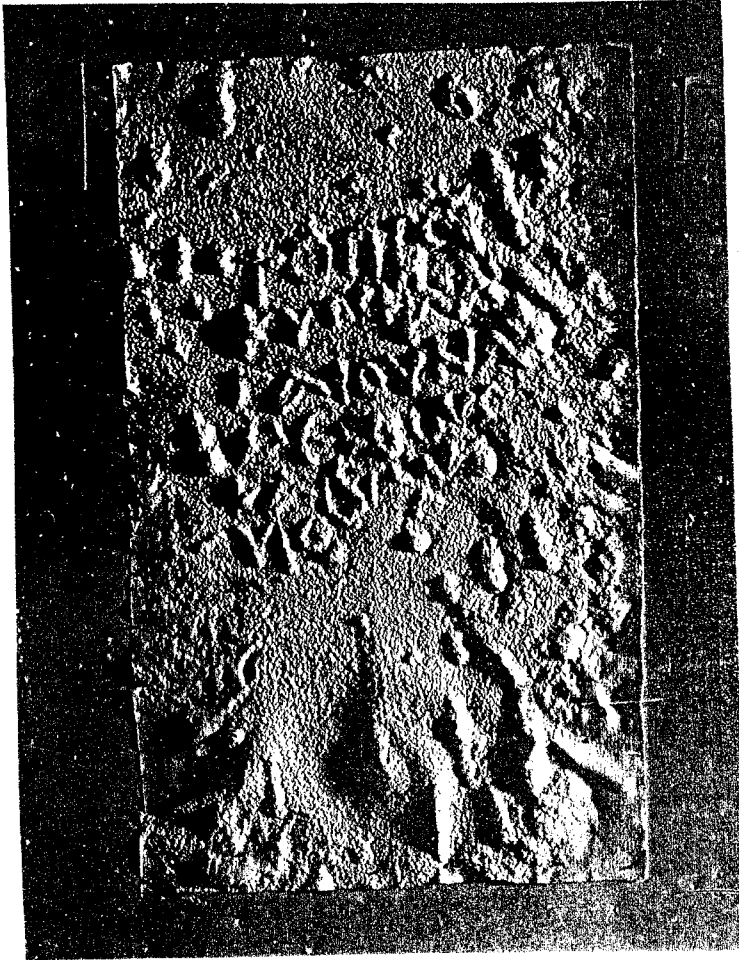
a. Estampage de 59 .

ΕΠΑΓΑΘΩ
ΓΑΙΩΝΑΣ
ΚΑΙΜΩΡΕ

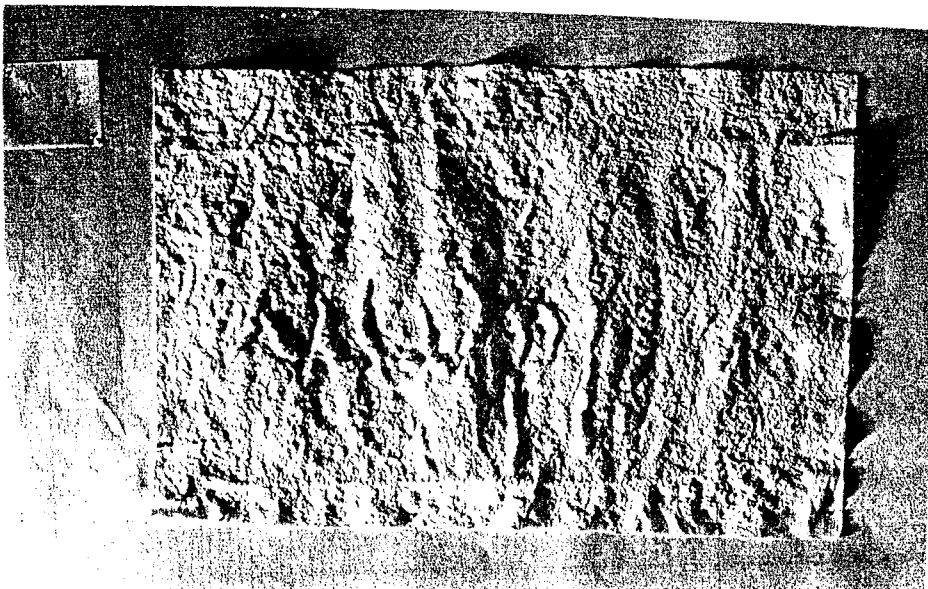
b. Fac-similé de 59 , d'après la photographie
de G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche ,
t.2 (1911), pl.74.



c. Estampage de 60 .



a. Estampage de 61 .



b. Estampage de 68 .



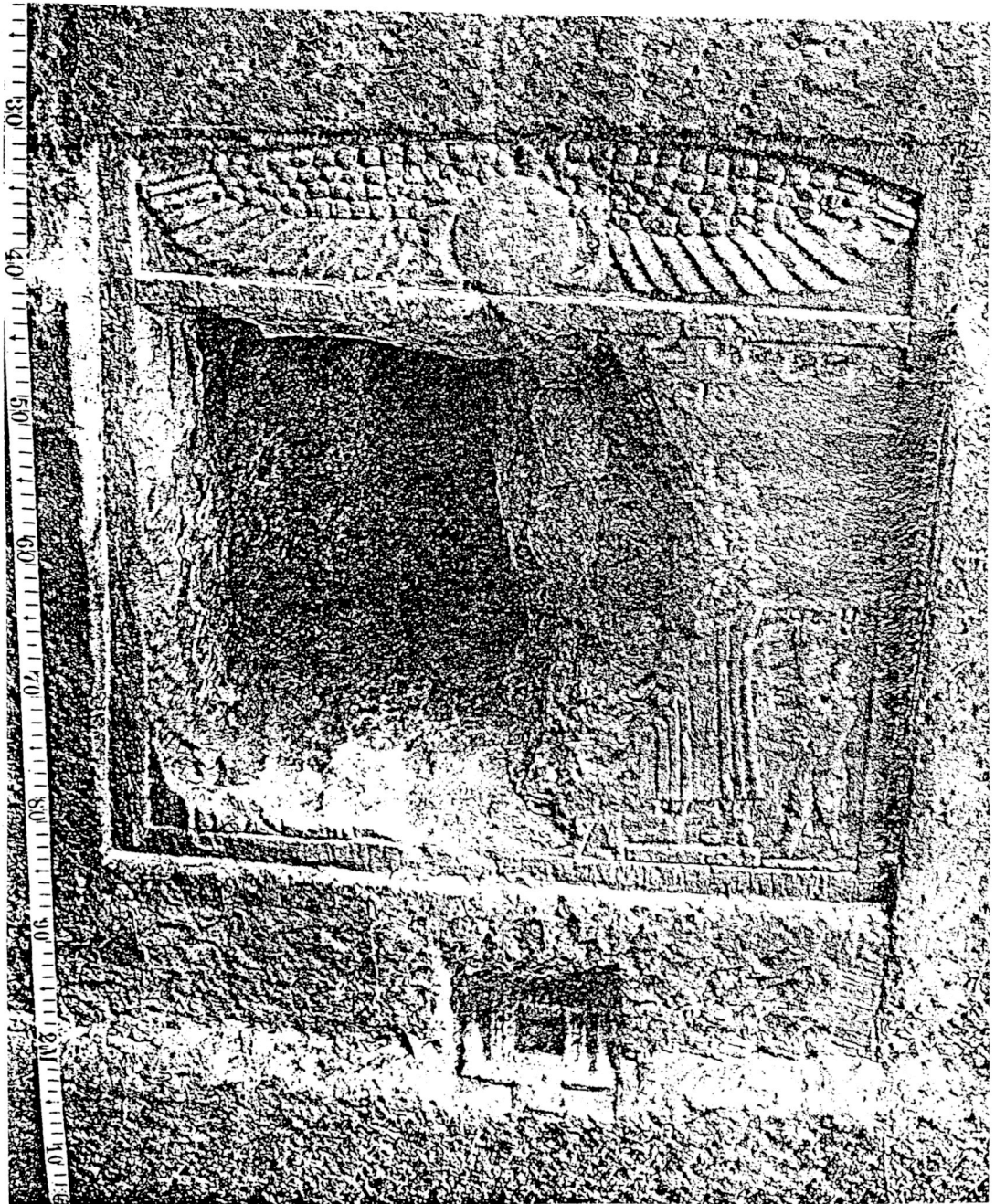
a. Estampage de 69 .



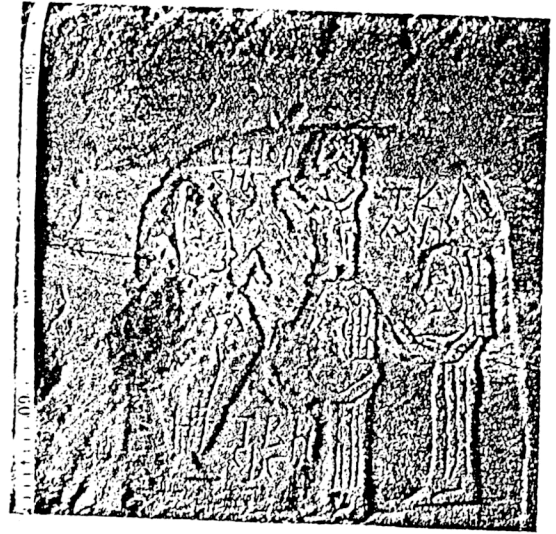
b. Photographie de 73 .



a. Photographie de 72 .



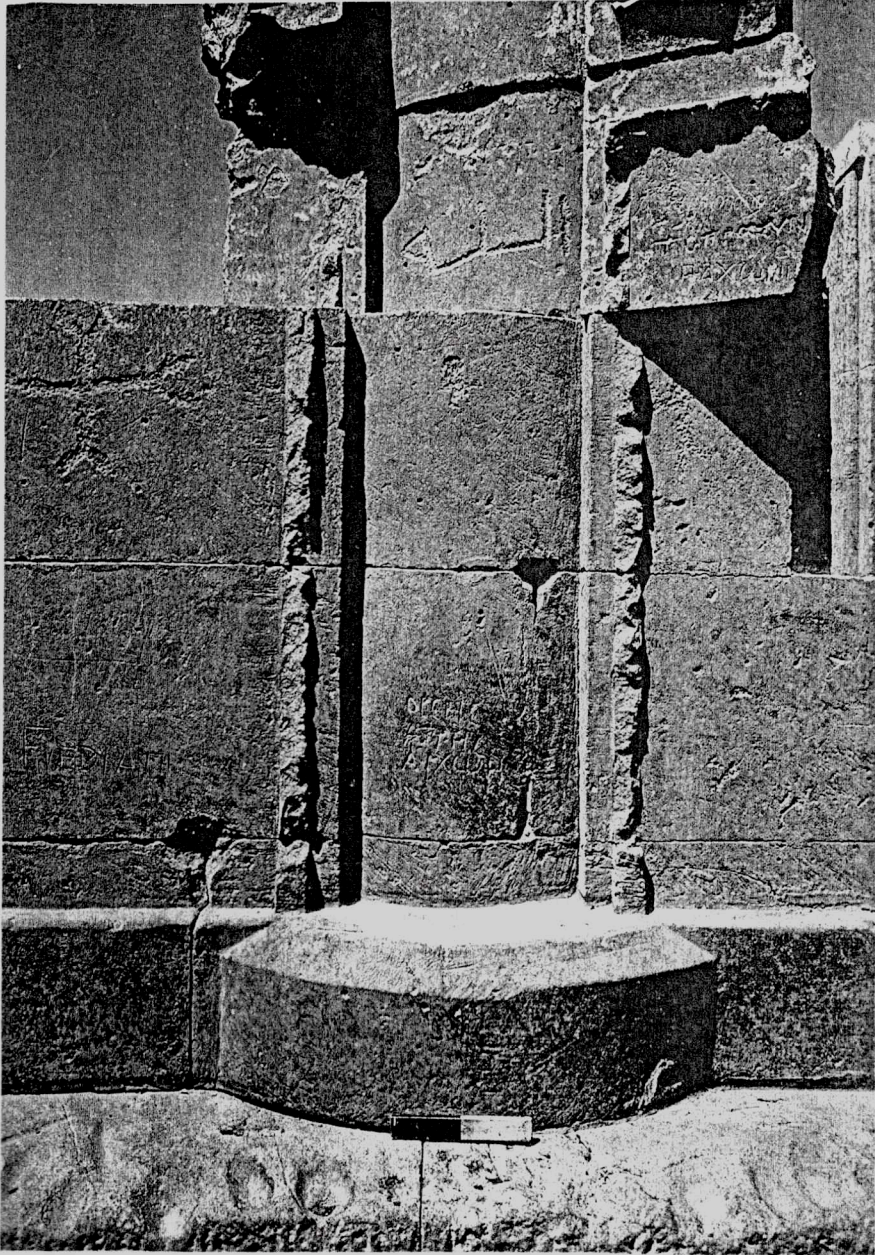
b. Photographie de la stèle n°1, portant l'inscription 74 ,
d'après G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche ,
t.2 (1911), pl.63.



a et b. Photographies de 75 et de 76 (stèles n° 6 et 8)
(G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche ,
t.2 (1911), pl.65 a et b).



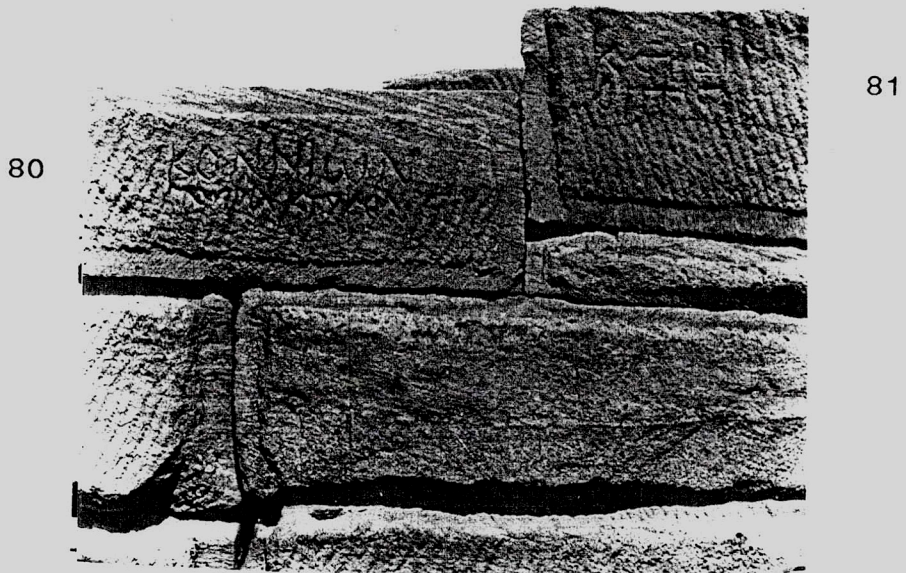
c. Estampage de 77 .



77

78

Photographie de 77 et de 78 .



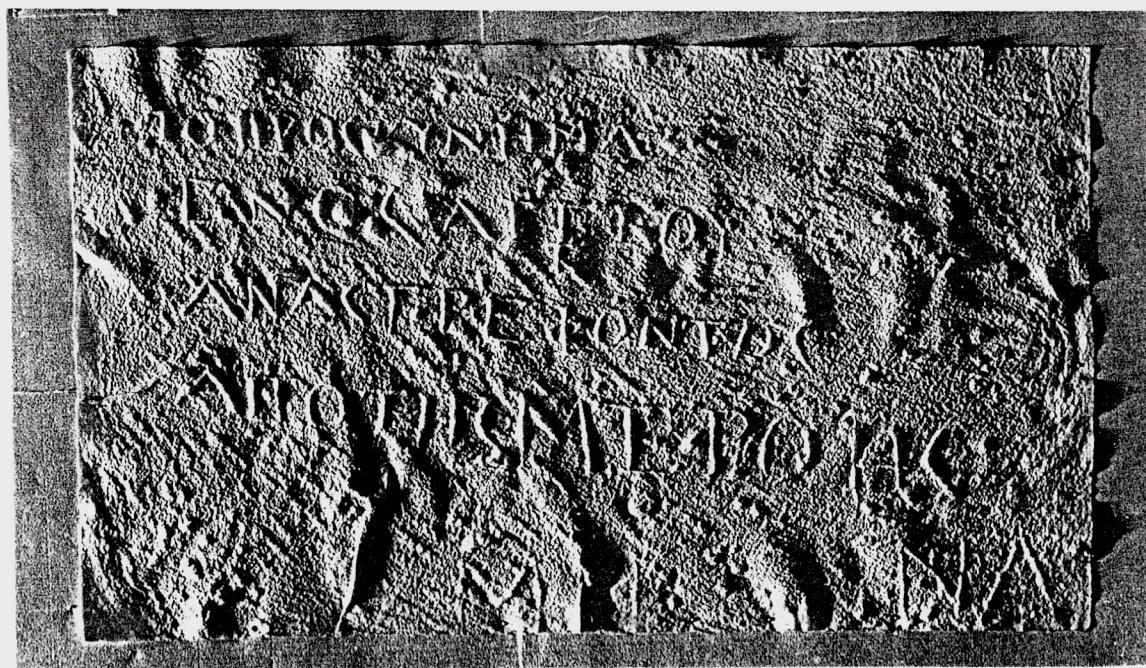
a. Photographie de 80 et de 81 sur deux blocs de pierre du fort de Kertassi (Cl. Nàprstek Museum de Prague).



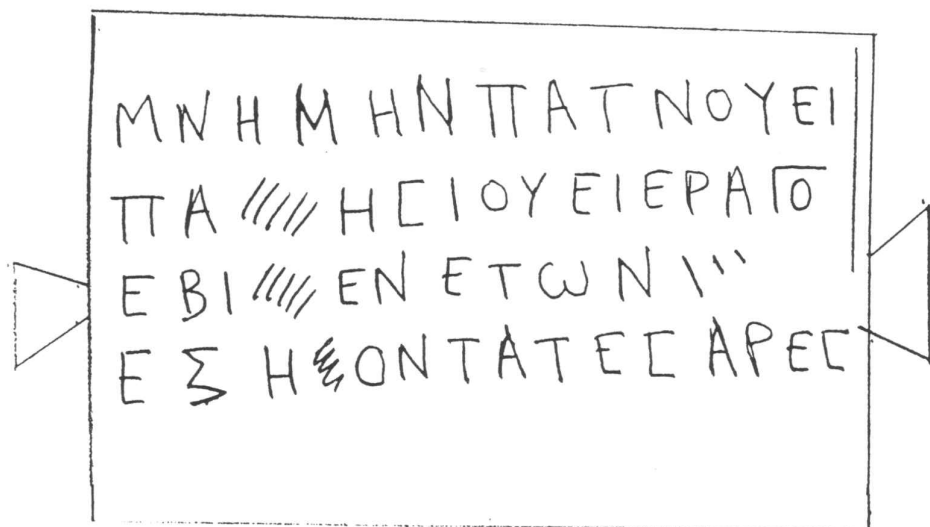
b. Photographie de 80 (agrandissement du même cliché).



a. Estampage d'une imitation moderne de proscynème.



b. Estampage d'un second texte analogue au précédent.



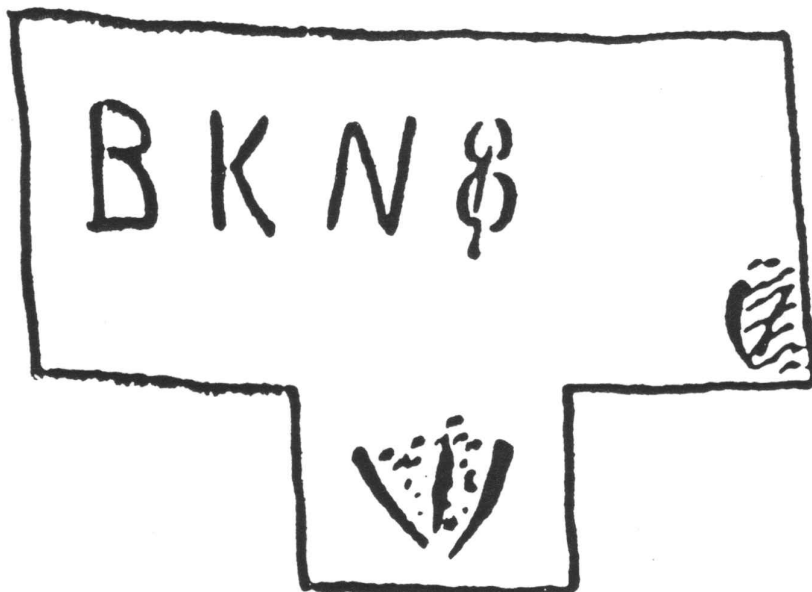
a. Fac-similé de 53 d'après Herman de Meulenaere (transmis par M.A.Bernand).

FABIO-CVM	FABIO=CVM
TELLMMVL.	THLMMVL.
ETSVIS.FELIC-	ETSVIS.FELIC-

~~~~~

b. Fac-similé de 56 , d'après Gau.

c. Fac-similé de 56 , d'après Lepsius.



d. Fac-similé de 79 (Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche , t.2 (1911), pl.115 t.

I. Liste des formes de lettres attestées à Kertassi

(à l'exception de celles du texte 54, daté moins précisément, toutes les formes évoquées datent de façon sûre de la première moitié du 2^e s. p.C.).

Les formes sont classées par ordre de fréquence décroissant; pour les emplois occasionnels, j'ai renvoyé explicitement aux textes concernés.

α	A (Λ en <u>5</u>) A A Δ (<u>23</u>) Δ <u>33</u> A (λ) A A λ (et Λ) en <u>9</u>
β	B (B, B)
δ	Δ Δ
ϵ	E E E (et C) E' E (et C) \leftarrow (<u>54</u>)
η	H H H
κ	K K K K <u>54</u> (K <u>55</u>) k k
λ	Λ λ
μ	M M M M M M W <u>52</u>
ν	N N N (N <u>55</u>) N <u>52</u>
ξ	Ξ
\omicron	O \square <u>51</u> \diamond
π	Π Π Π (<u>43</u> , <u>54</u>)
ρ	P P P P' (<u>41</u>) ρ <u>34</u> , 1

σ C C C
 Γ Σ 24 < 54
 υ Υ Υ Υ 34,9.
 φ Φ φ 27 Φ 25
 ψ + (+ en 2) Ψ 6, 32
 ω Ω Ω Ω Ω Ω Ω
 Ω Ω
 ω 26

Signes diacritiques: le tréma : ' ' ' .

II. Formes et dispositions particulières

(à l'exclusion de celles dues à des abréviations)

1. Modification de la place et/ou de la taille des lettres

ο : ΓΟΜΟΥ 18, 1; ΜΗΤΡΟC 28, 3; ΑΥΤΟΥ 34, 7; ΓΟ/ΜΟΥ 42, 6/7;
 Υ : ΙΟΥΛΙΟΥ 39, 2; ΟΙΚΟΥ 39, 7. ΤΙΘΟΥC 26, 9.
 ω : ΓΩ/ΜΟΥ 1, 3/4; ΑΓΑΘΩ 19, 9; ΑΥΤΩΚΡΑΤΩΡΟC 34, 8;
 Ω/ΤΗΡΟC 26, 2/3; 22, 4 (2 ou 3 fois); 49, 4 (3 fois).

2. Ligatures

ετ ΕΤ 42, 7. ΕΤ 22, 7.
 ιτ η (?) ΗΗ 29, 4.
 πτ ΠΤ 4, 8.
 σμ ΣΜ 26, 3; 27, 5.
 στ ΣΤ 22, 7; 25, 9. [Τ 4, 4; 40, 5.
 συ ΣΥ 28, 6 et 8.
 ων ΩΝ 4, 2.

Signes particuliers

1. Chiffres

6: C (pour 9)

200: L

milliers: 5600 EX

2. Sigles

A. Tableau des formes de la mention de l'année

a. dans la date du texte concerné

Place / Forme	Début du proscynème	Fin du proscynème	Total	%
ε̇ΤΟΥΣ (en toutes lettres)	<u>14</u> , <u>15</u> , <u>26</u> , <u>38</u> , <u>46</u>	<u>13</u> , <u>44</u> , <u>49</u>	8	18%
L	<u>11</u>	<u>passim</u>	33	73%
C	<u>10</u> , <u>1 et 4</u>	<u>16</u> , <u>18</u>	4	9%

b. dans le corps du texte

		occurrences	nombre de documents
en toutes lettres	ε̇ΤΟΥΣ <u>34,3</u>	1	1
sigle	9 <u>33,5</u>	1	1
	Σ <u>35,67,8,9</u>	5	1
	L <u>24,67</u>	3	1
double formulation	ε̇ΤΟΥΣ puis 9 <u>41,7</u>	1	1
	ε̇ΤΟΥΣ puis 1 <u>42,7</u>	1	1

B. Les monnaies

Formulation des monnaies:

	en toutes lettres	sigles
drachme	δραχμῆ <u>40,6.</u>	Σ <u>34,5</u> ; <u>41,10.</u> Λ <u>42,8.</u>
talent	<u>34,4</u> ; <u>40,5.</u>	Z <u>48,6.</u>

FORME EMPLOI	En toutes lettres	Chiffre seul*	Chiffre avec sigle				TOTAL	
			Total	Par catégories				
				α'	ᾱ	α//	ᾱ//	
Adj. num. cardinaux								
a) dans les sommes d'argent	6	9	7	-	7	-	-	23
b) divers	5	3	7	1	6	-	-	15
c) numéros	-	-	6	-	6	-	-	6
Adv. distributifs (δέξ, τρέξ)	5	-	-	-	-	-	-	5
Adv. num. ordinaux								
- année	2	15	41	1	8	31	1	58
- jour	-	13	24	3	20	1	-	37
Adv. numéraux	-	-	3	2	1	-	-	3
TOTAL GÉNÉRAL	18	40	88	7	48	32	1	146

Tableau présentant les types de formulations des nombres

* *Remarque* : Cette catégorie est sans doute surévaluée au détriment des deux suivantes, dans la mesure où un sigle accompagnant le chiffre a pu disparaître après avoir été seulement peint.

LES FORMES DES ABREVIATIONS¹

	exemples	nombre d'occurrences	% du total
1. Aucune marque distinctive	ΑΓ ΠΡΟΚΥΜΑ ²	21	37%
2. Disposition originale des lettres -place et taille - " <u>compendium</u> "	ΑΓΑ [⊖] Γ⊖, ΛΕΓ⊖ ΠΡΟΚΥΜ [⊖] ² ΠΠ	5	8,5%
3. Sigle distinctif: - x - x x :/ x / x > x — x ⁵	-β- ΑΛΛΩ CΥΜΒΨ ΕΔΩΚΙ ΝΕΩΤΕΡ> ΗΛΚΥCΑ ⁻ ΥΛΕΤ ⁵	31 dont 1 10 1 16 1 1	55% soit 17,5% soit 28%
		57	

(1) Je n'ai pas tenu compte ici des sept abréviations incertaines, que l'on retrouvera, avec les autres, dans l'"Index des abréviations".

(2) Ces deux abréviations (à encore la lecture de la seconde n'est-elle pas absolument sûre) appartiennent à un type différent: contrairement à toutes les autres, dans lesquelles c'est la fin du mot qui a disparu, ce sont des abréviations "à thème discontinu".

SIGNES DECORATIFS

I. dits "de remplissage" (en fin de ligne)
ou faisant office de "ponctuation"
à la fin d'un texte ou d'une de ses parties.

L L^T 22 , 3 et 6.

P 32 , 7.

∪ 37 , 5.

/ 4 , 8; 14 , 2.

= 27 , 3 et 6.

XXXX 22 , 8.

∖ 53 , 3.

∪ 26 , 10.

⇒⇒⇒ 27 , 8.

∪ 4 , 4; 12 , 4; 32 , 2.

⇒⇒ 34 , 1.

∪ 37 , 8.

: 13 , 8 et 9.

Voir aussi 45 , 12

II. Motifs décorant pour la plupart les anses des cadres en
forme de tabula ansata (autres que de simples traits peints)¹

fleur
(ex.: 44 : Roeder,
fig.b, p.136)



serpent- uraeus

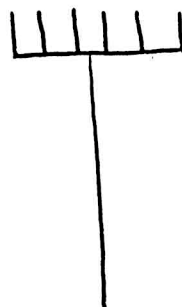
(parfois
couronné ;
voir 25, 26,
29)



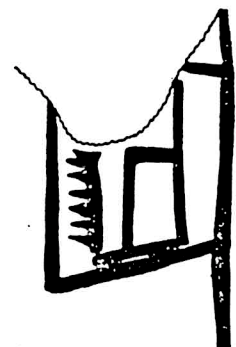
rameau



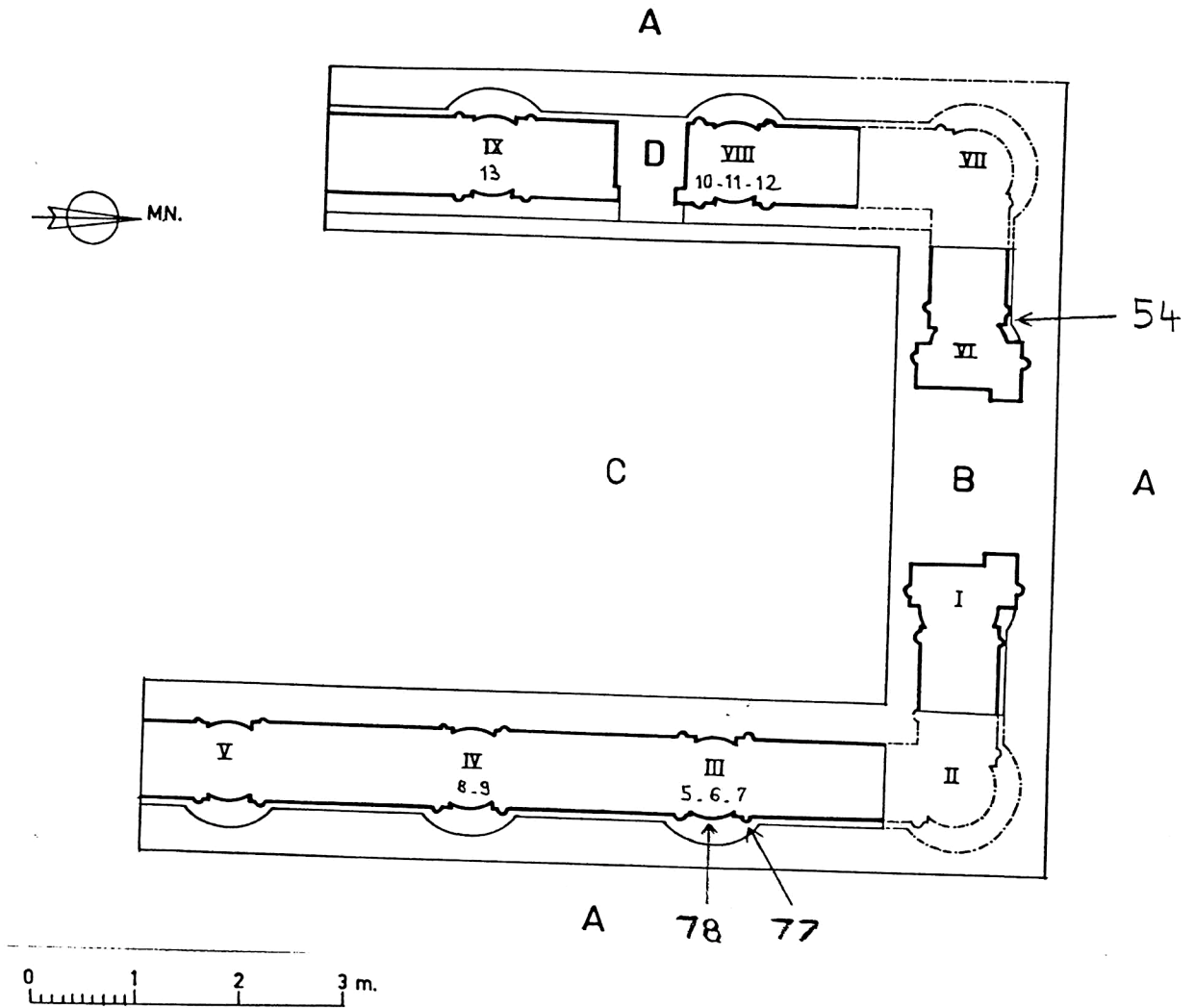
"rateau" (32)



hiéroglyphe d'Isis
(seul ex.: 41 :
Roeder, fig.i, p.136)



(1) Ils sont classés par ordre de fréquence décroissant.

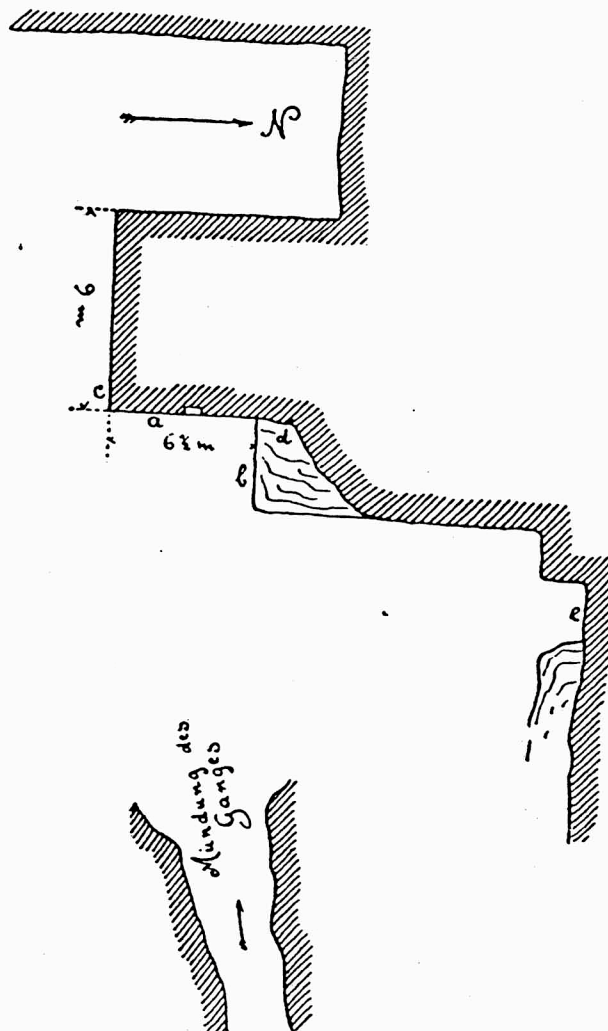


Plan du kiosque de Kertassi

(d'après E.Bresciani, Graffiti démotiques du Dodecashaene, Qertassi, Kalabcha, Dendour, Dakka, Maharraqa (1969), pl.XI)

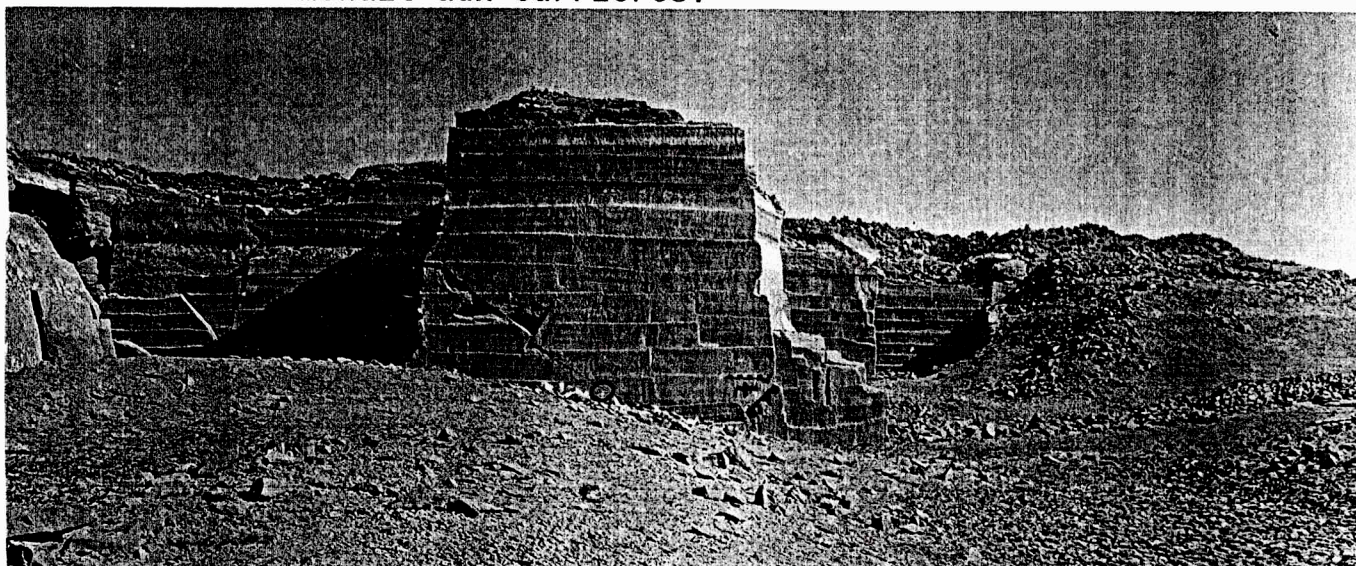
avec situation des trois inscriptions grecques
(54 , 77 et 78).

(Remarque: les nombres de 5 à 13 figurant sur ce plan indiquent la position des inscriptions démotiques trouvées dans ce même kiosque)

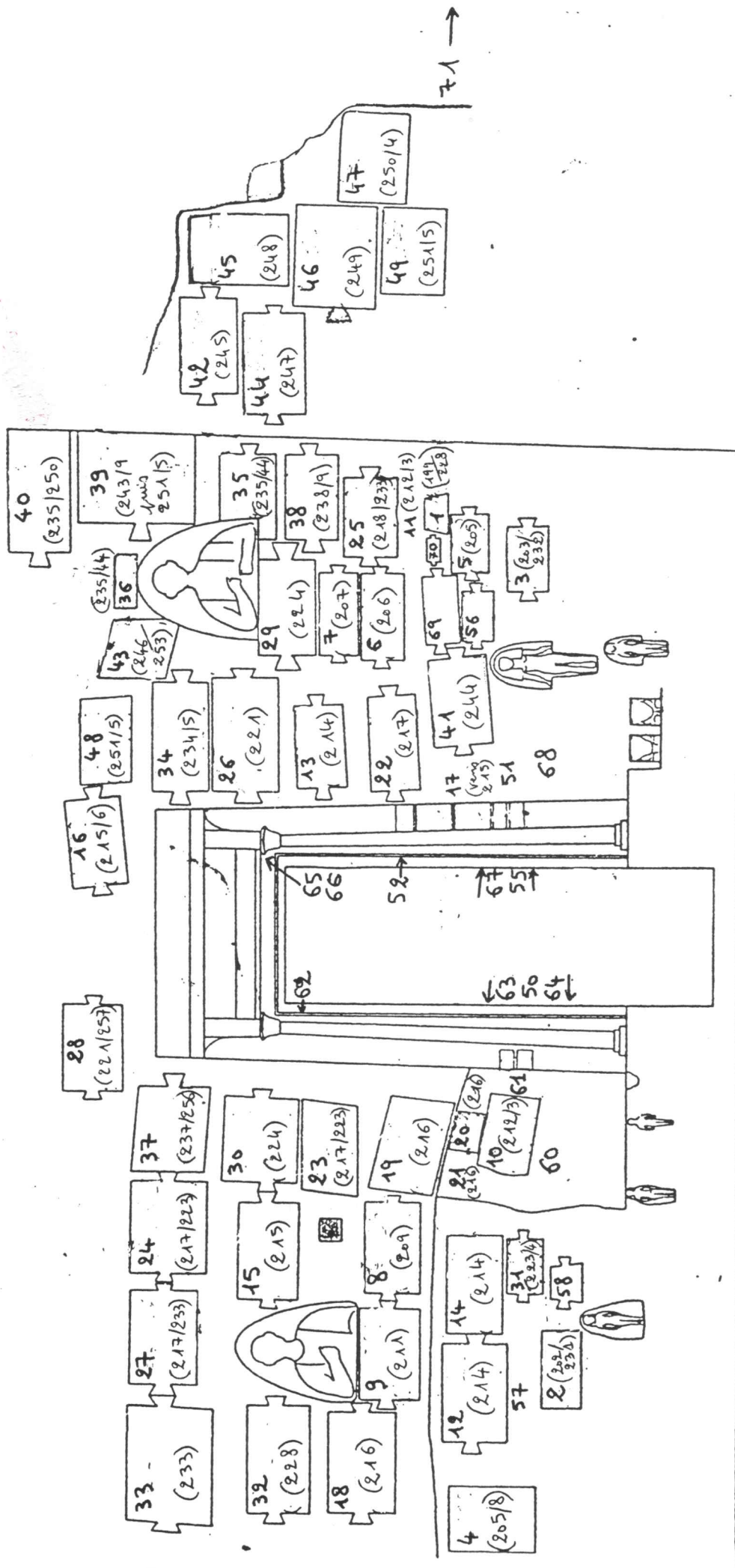


a: Le spéos.
 b: Le mur "Nord-Ouest".
 c: le mur "Sud".

a. Plan du spéos dans les carrières, d'après G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabche, t.2 (1911), pl.113 a, avec représentation du chemin "aux stèles", qui menait aux carrières.



b. Le mur Sud du spéos, avec situation des inscriptions grecques, $\frac{72}{\circ}$ et $\frac{73}{+}$.



Pl.61. Schéma de la façade principale du spéos (et du mur Nord-Ouest), avec indication du numéro des inscriptions et des dates sûres.

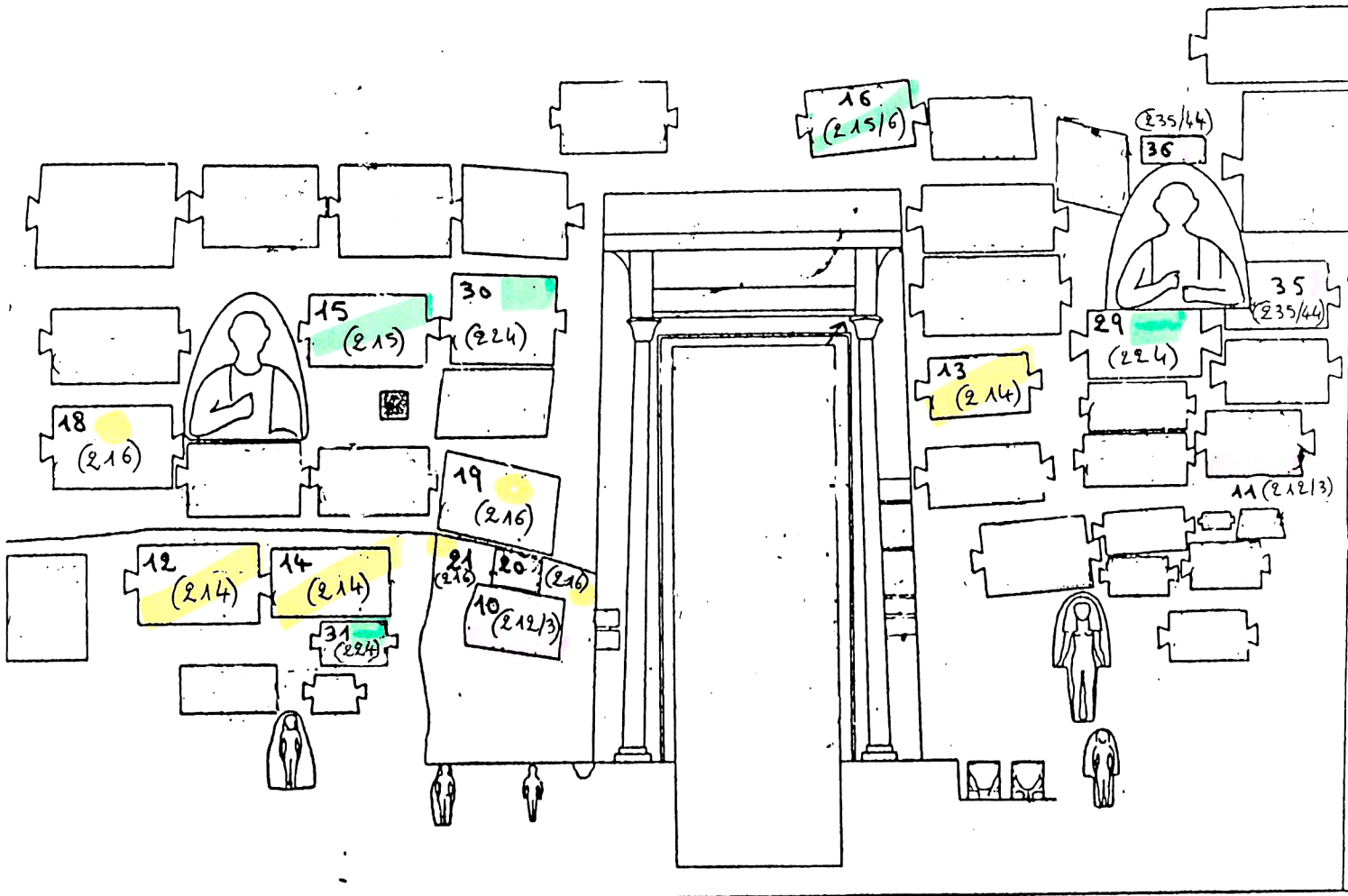


Schéma de la façade principale du spéos

avec indication des inscriptions datées sûrement de la même année :

212/3:	<u>10</u> , <u>11</u> .
214:	<u>12</u> , <u>13</u> , <u>14</u> .
215:	<u>15</u> .
215/6:	<u>16</u> .
216:	<u>18</u> , <u>19</u> , <u>20</u> , <u>21</u> .
224:	<u>29</u> , <u>30</u> , <u>31</u> .
235/244:	<u>35</u> , <u>36</u> .

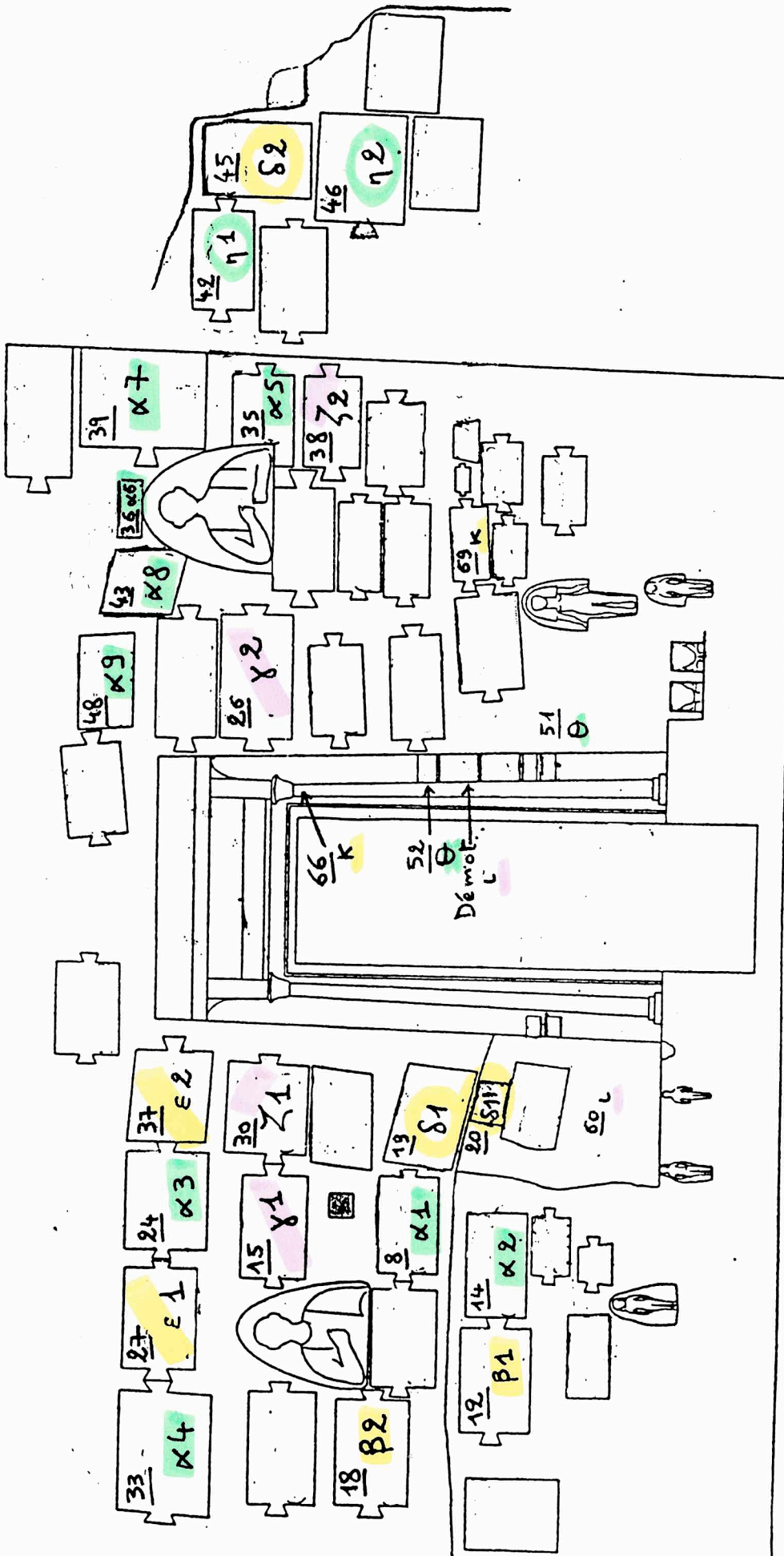


Schéma de la façade principale du spéos et du mur nord-ouest,

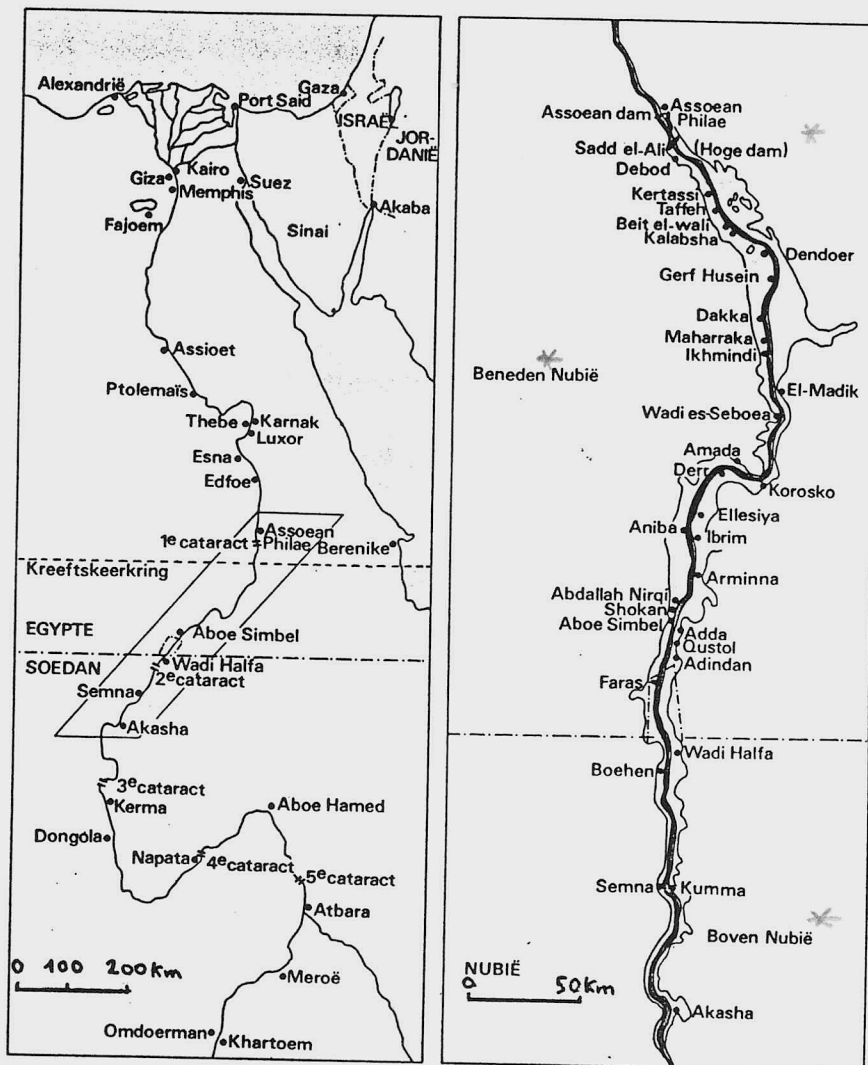
avec indication des textes du même auteur.

Chaque série est désignée par une lettre grecque (de α à κ), suivie, quand cela a été possible, d'un chiffre indiquant l'ordre chronologique des textes. A l'exception des textes du nommé Makreinos (série α), chaque auteur n'a fait graver que deux textes. J'ai désigné par δΑ, un petit texte lié à δ1 et gravé peu de temps après lui.

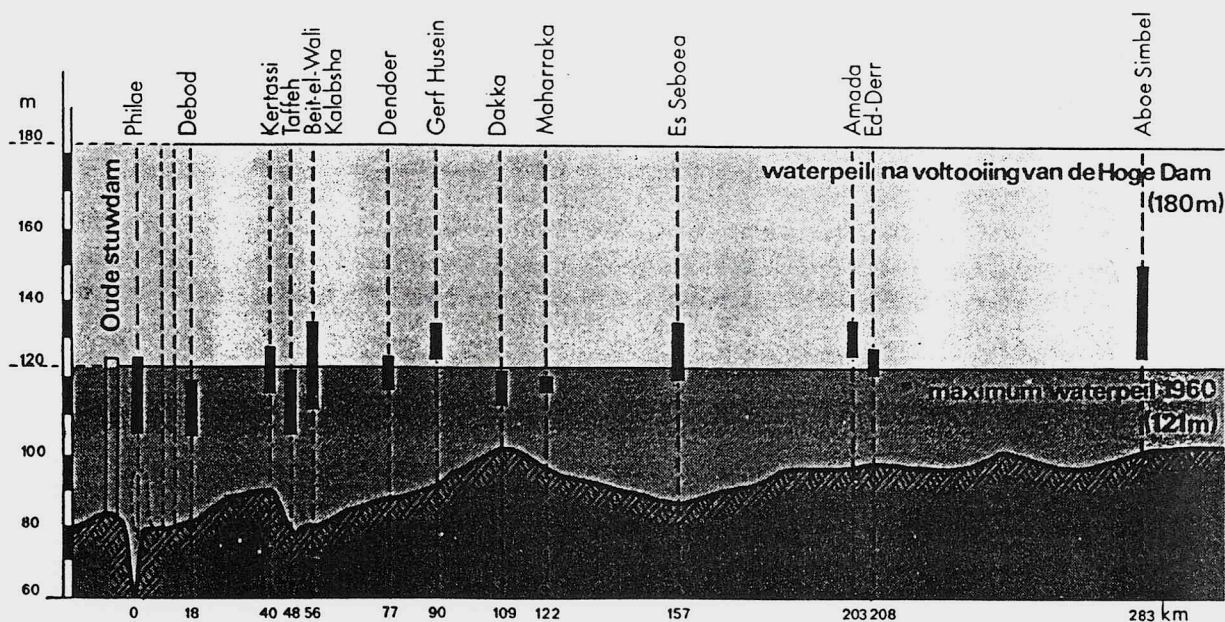
	11		3?	25?			37?	
	10		4	27?			39?	
	9		5	15			40?	
	8		6	17	1?		42	
	7		7	18	2?		43	
	6		8	19	3?	37?	44	
	5		9	23	25?	39?	45	
	4		10	24	27?	40?	46	
	3	1?	12	26	32	35	47	
	2	2?	13	29	33	38	48	
Nombre de textes	1	3?	14	30	34	41	49	37?
Période :	195	205	215	225	235	245	255 p.C.	

Graphique indiquant le nombre de proscynèmes de prêtres par décennies

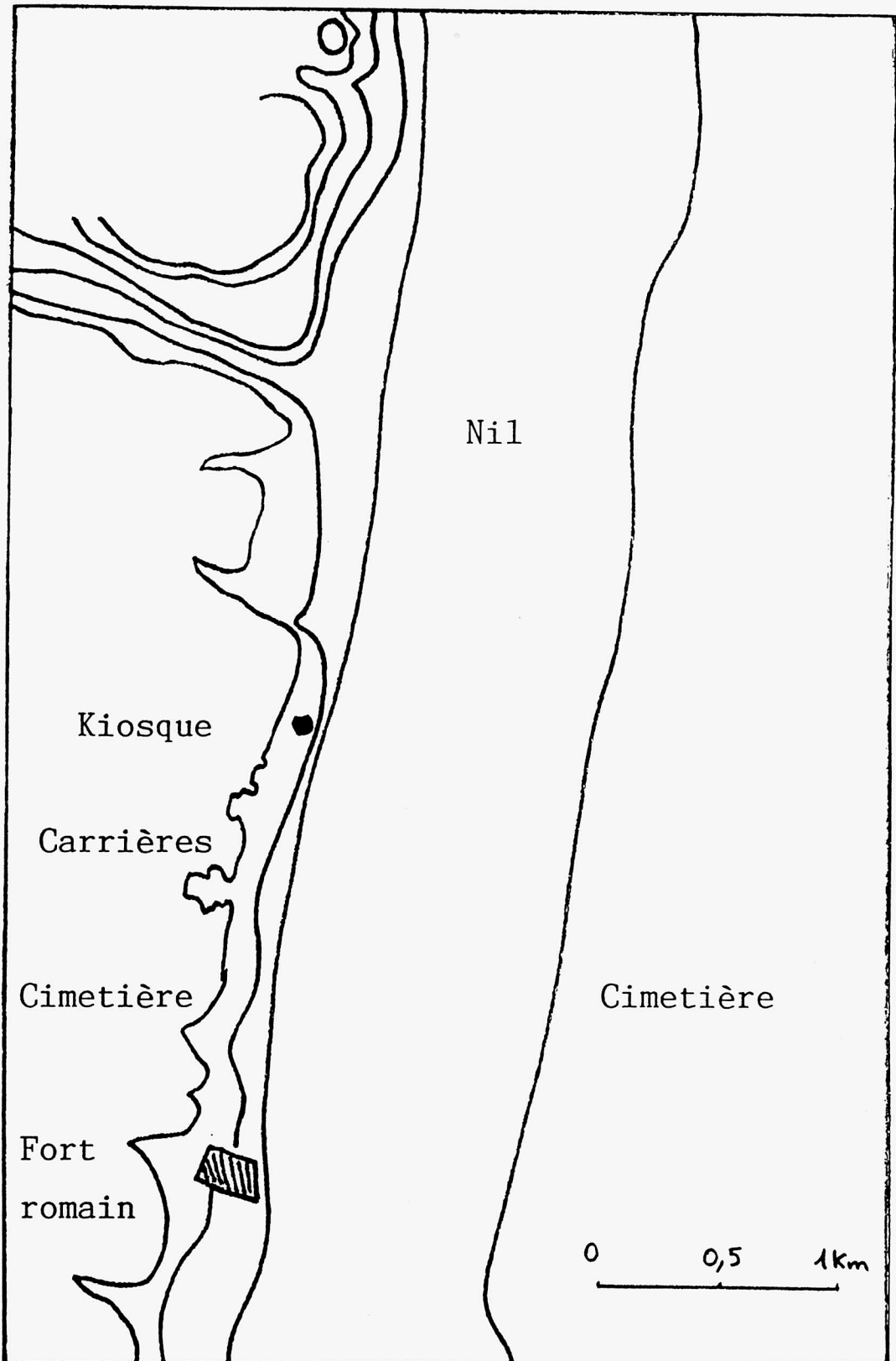
(N'y figurent pas les inscriptions 28, 50 et 53, de date trop imprécise)



Pl.65 a et b. Carte de l'Egypte et carte de la Nubie, d'après Hans D.Schneider, Taffeh (1969), fig.2, p.13.



c. La Nubie "sous-marine" (ibid. , fig.29, p.43).



Pl.66. Plan de Kertassi et de ses environs immédiats, d'après Ugo Monneret de Villard, La Nubia romana (1941), fig.16



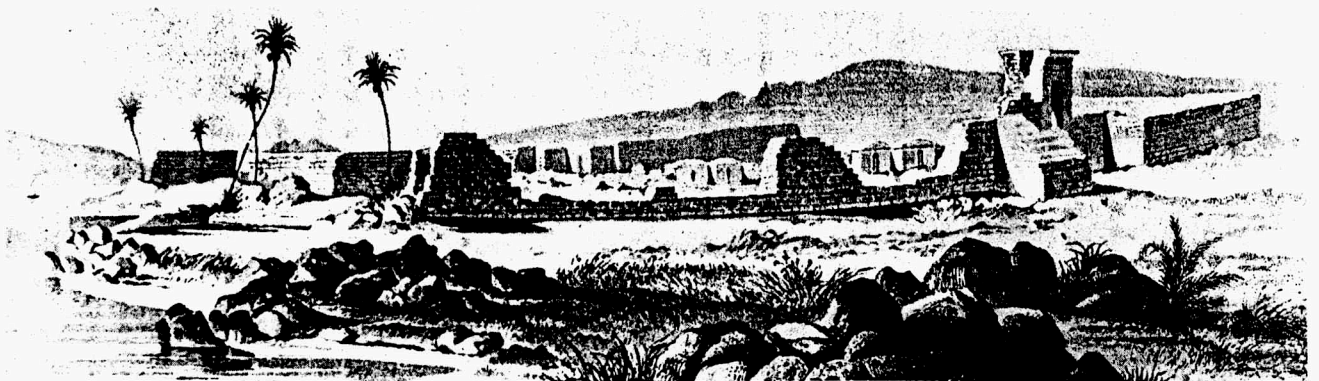
a. Vue sur le Nil et la vallée au Nord de Kertassi, depuis le sommet des carrières.



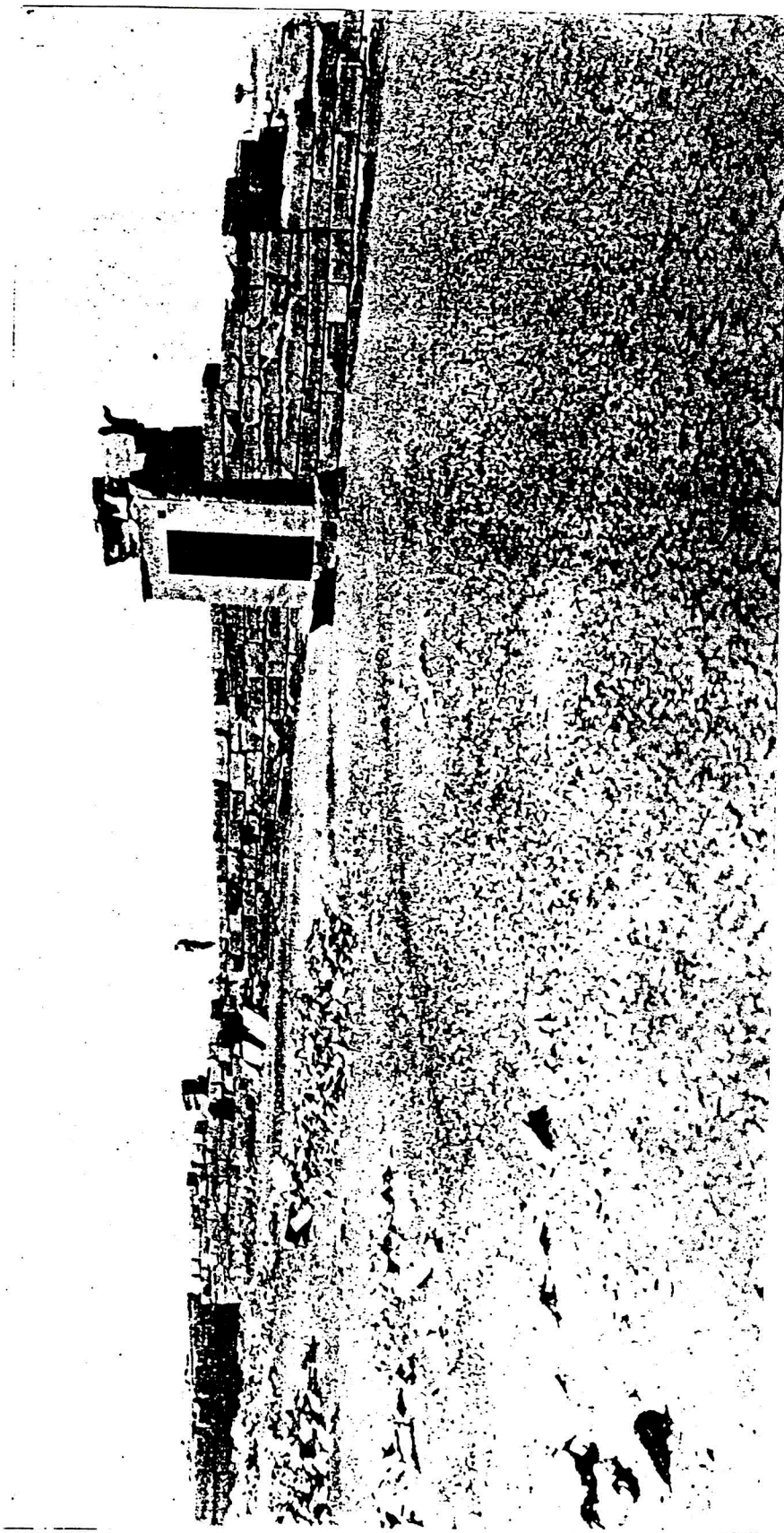
b. Vue sur le littoral bordant les carrières, depuis le kiosque (au loin, le fort de Kertassi).



a. L'enceinte fortifiée et la vallée au Sud.

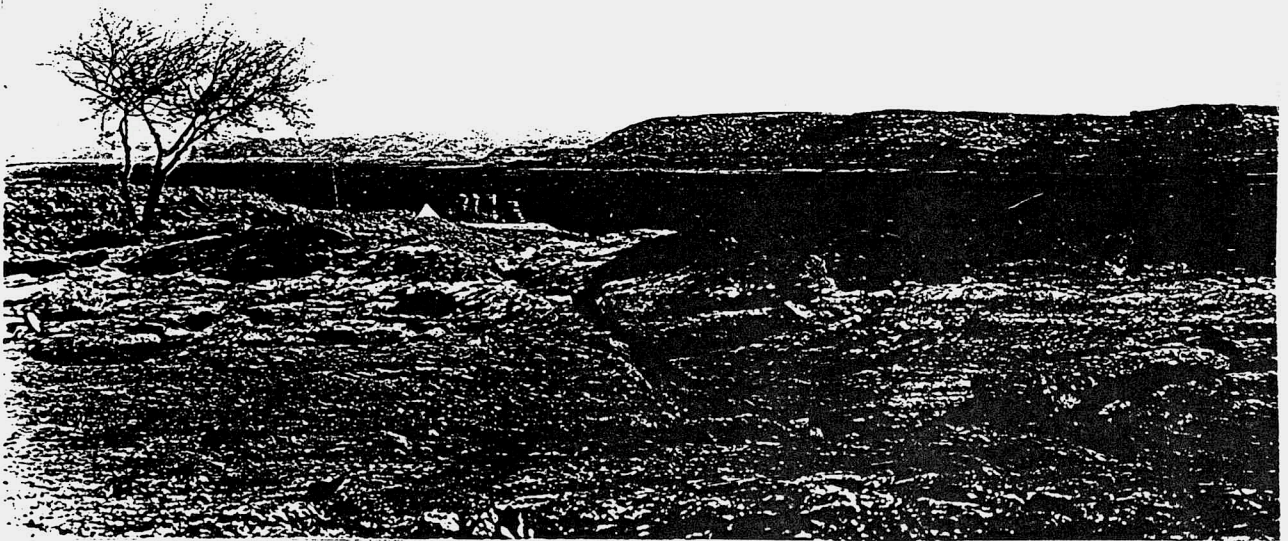


b. Le fort, dessin de Horeau (1838), reproduit par Hans D.Schneider, Taffeh (1979), fig.69, p.70.



Le fort de Kertassi

(Report on the monuments of Nubia likely to be submerged... , Ministère de l'Education, Le Caire, 1955, pl.IV)



a. Le site du kiosque sur les bords du Nil,
vu du sud, en 1960.



b. Le kiosque en 1960.

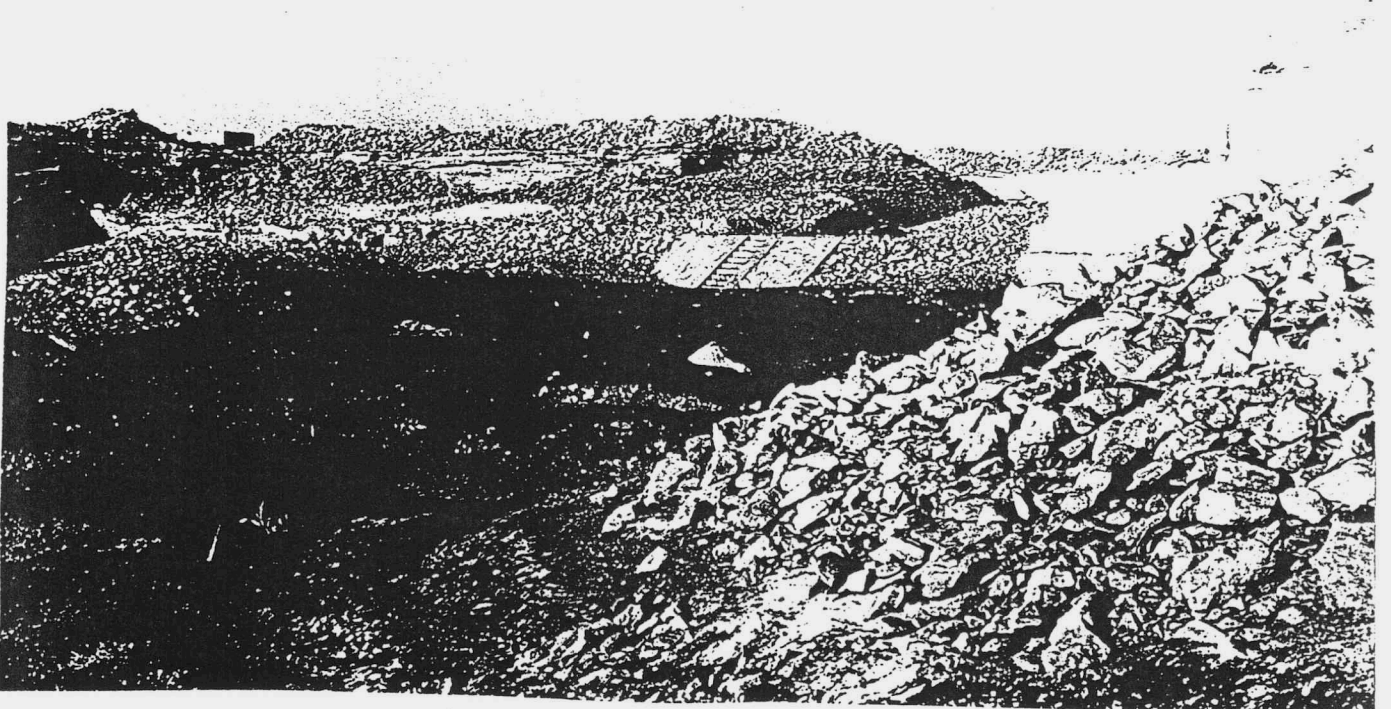


Ansicht von Süden.

Le kiosque en 1908, d'après G.Roeder,
Von Debod bis Bab-Kalabsche , t.2 (1911), pl.51.



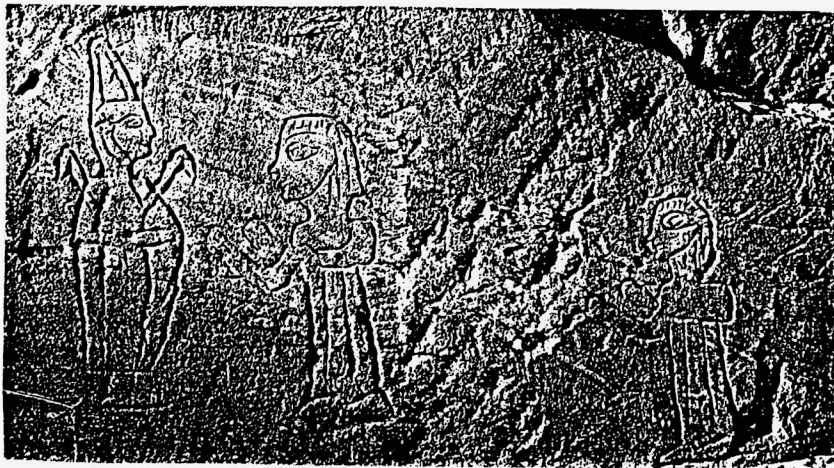
a. L'entrée des carrières.



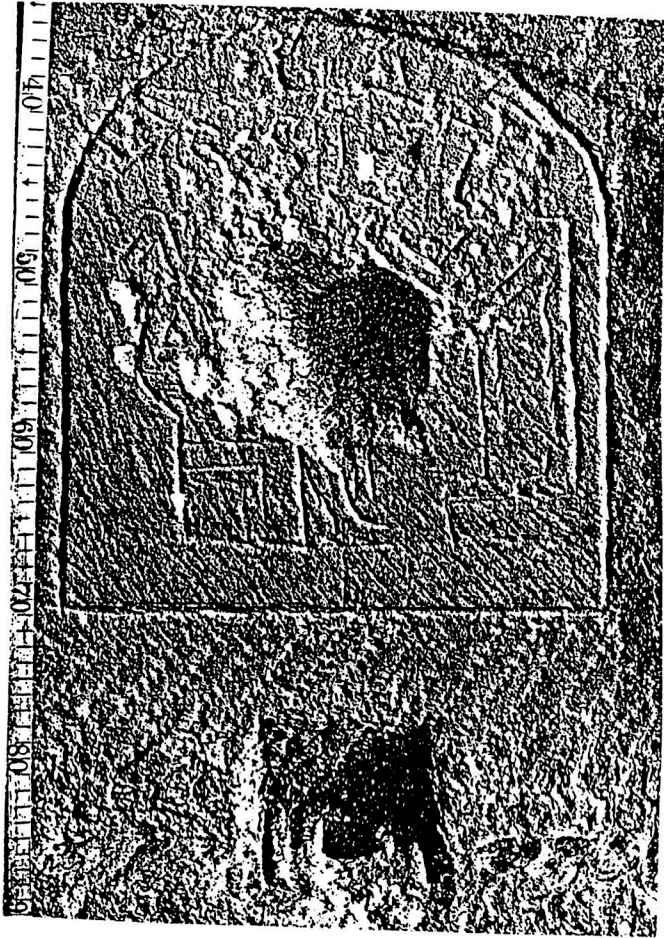
b. L'escalier menant au spéos.



a. Le chemin menant au spéos, vu des carrières.

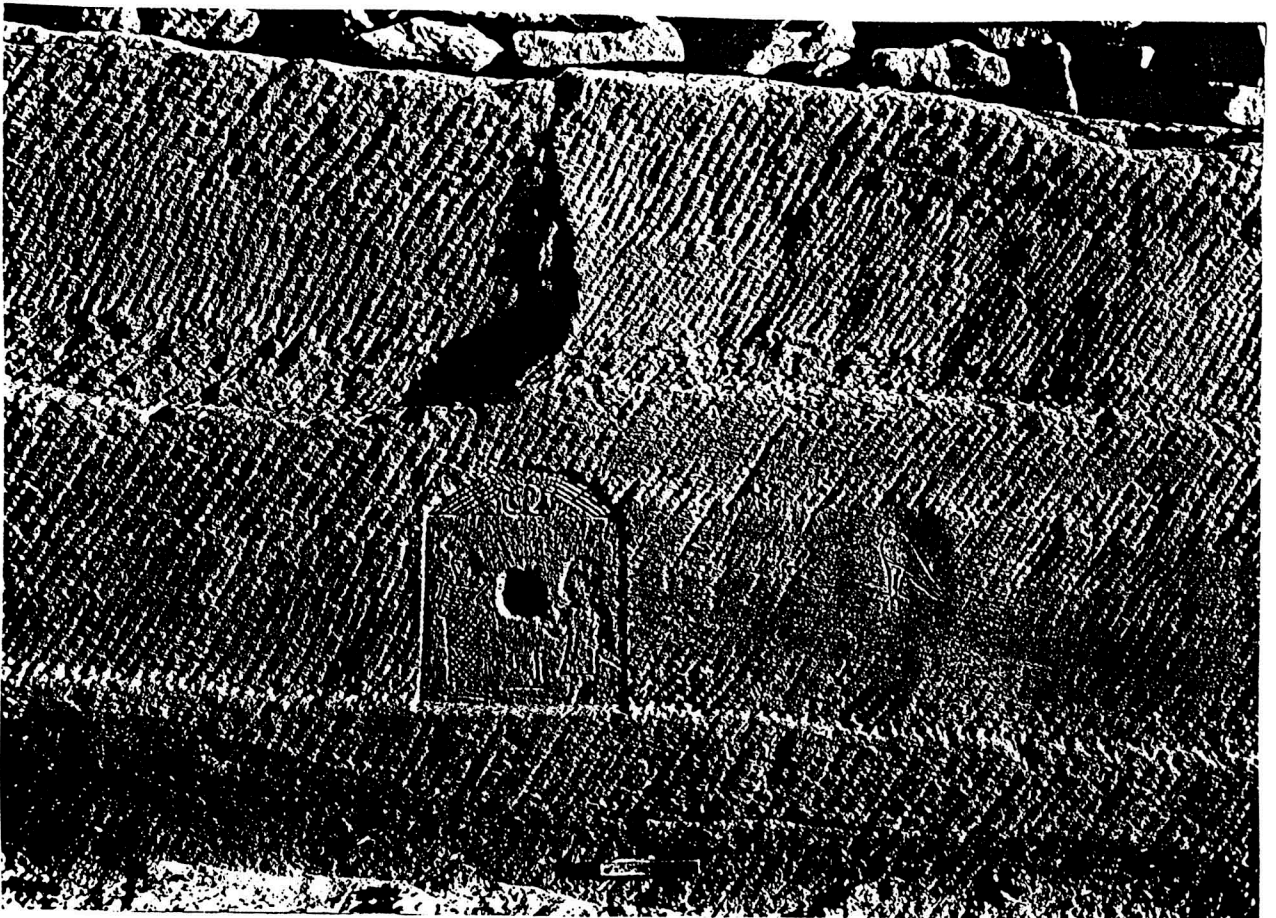


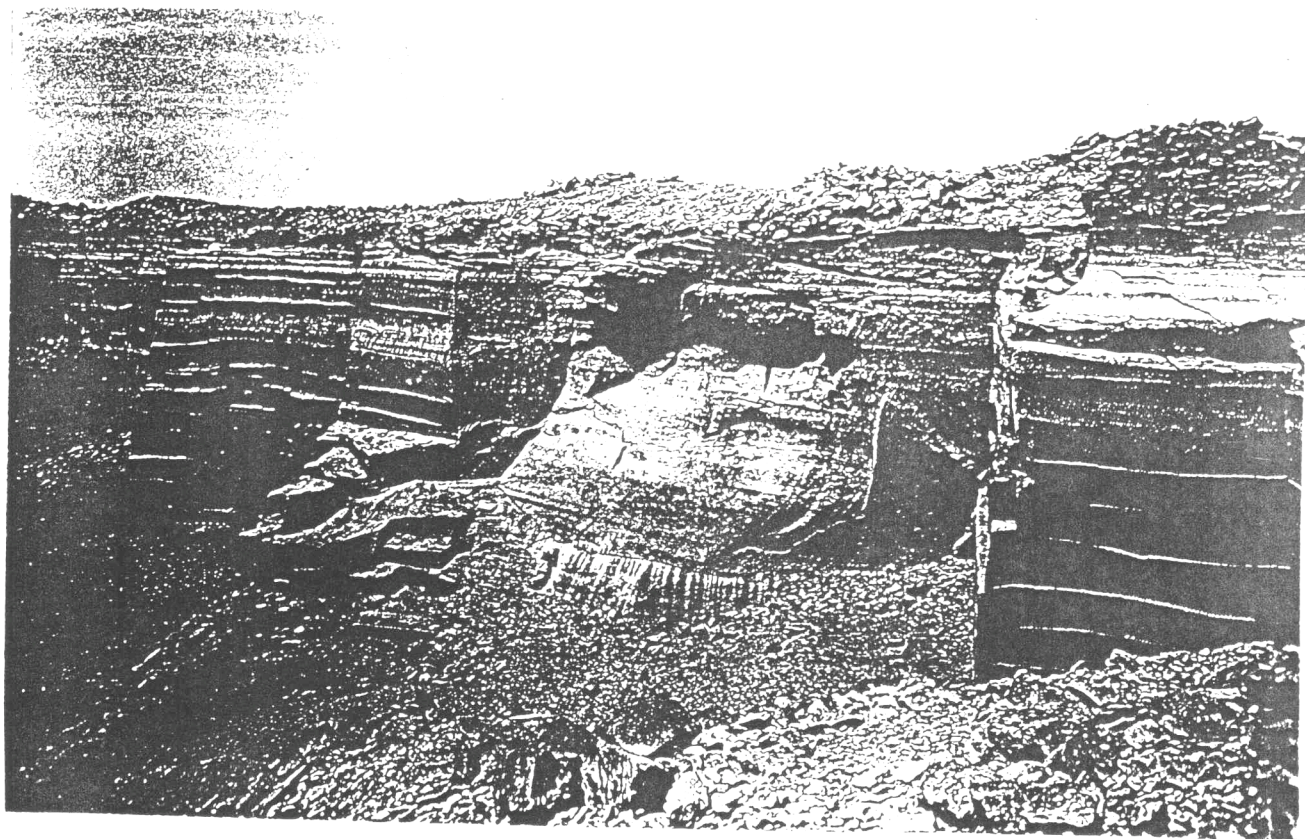
b. Stèles (anépigraphes) n° 9 et 10 (G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche , t.2 (1911), pl.65 c.



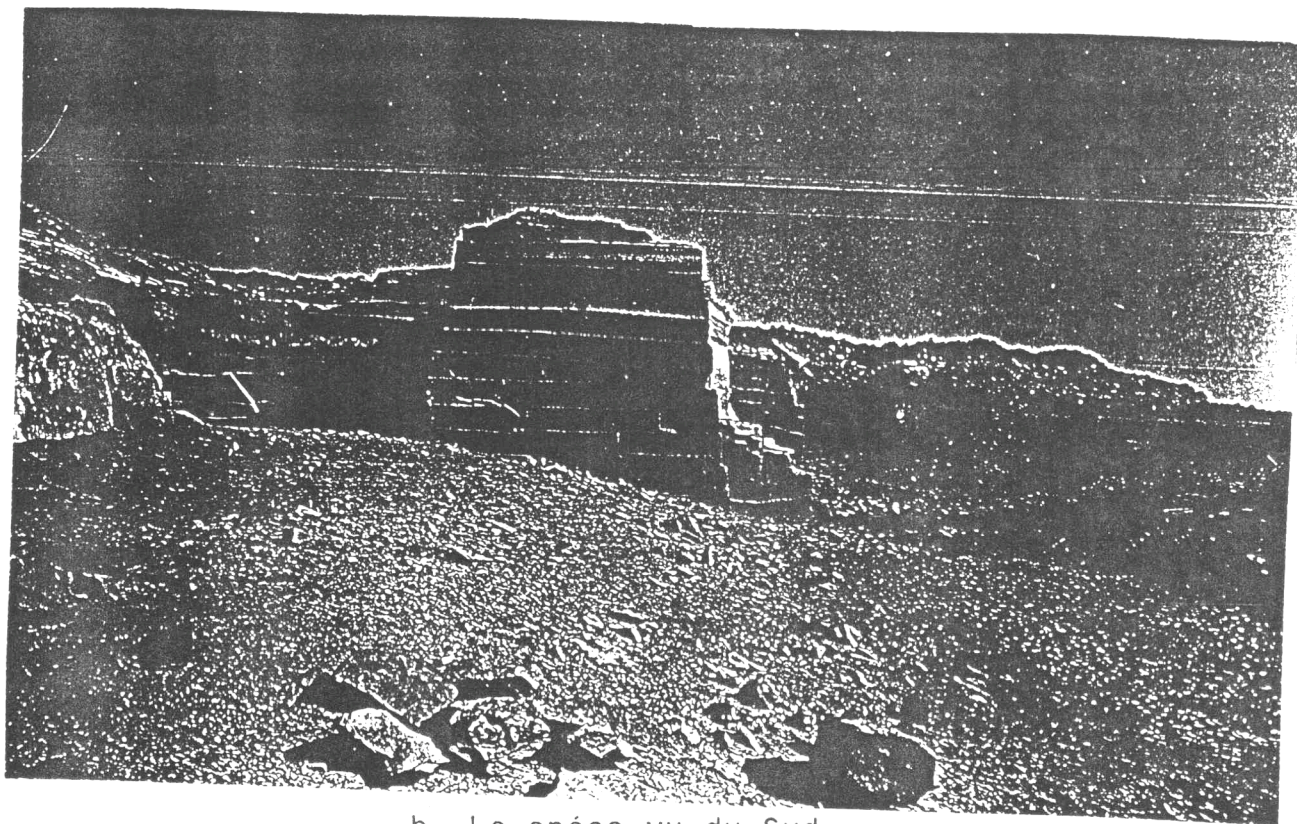
a. La stèle
(anépigraphe) n° 2
(G.Roeder, Von Debod
bis Bab- Kalabsche ,
t.2 (1911),
pl.64 a).

b. La stèle
(anépigraphe) n° 3.





a. Le spéos: les massifs Nord-Est.



b. Le spéos vu du Sud.

TABLE DES PLANCHES

Textes sans illustration : 11*, 17*, 21, 51, 62, 65, 66, 70* (pour les trois textes signalés par une astérisque, seul leur cadre est visible sur les photographies).

VUES D'ENSEMBLE DU SPEOS, DU MUR NORD ET DE LEURS INSCRIPTIONS.

Pl.1 a . Le spéos et les massifs Nord-Est, vue d'ensemble¹.

b . Le spéos: vue rapprochée de la façade, orientée à l'Est, et du mur Nord.

Pl.2. Le spéos: la moitié Sud de sa façade.

Pl.3. Moitié Sud de la façade du spéos: la partie inférieure portant les inscriptions.

Pl.4. Les inscriptions du coin supérieur gauche de la façade du spéos (moitié Sud): 18 , 32 et 33 .

Pl.5. Les inscriptions et le buste de la partie supérieure de la façade du spéos (moitié Sud): 8 , 9 , 15 , 18 , 24 , 27 , 32 , 33 .

Pl.6. Les inscriptions du coin supérieur droit de la façade (moitié Sud), contre le montant gauche de la porte du spéos: 19 , 23 , 30 , 37 .

Pl.7. Les inscriptions du coin inférieur droit de la façade du spéos (moitié Sud) (10 , 19 , 20 , 23 , 60 , 61) et du montant gauche de la porte du spéos (50 , 63 , 64).

Pl.8 a . Les inscriptions de la partie inférieure de la façade (moitié Sud): 2 , 12 , 14 , 31 , 58 .

b . La porte du spéos: partie inférieure des montants gauche (50 , 61 , 63 , 64) et droit (cadre de 17 ; 52 , 55 , 67 , 68).

Pl.9. Le spéos: la moitié Nord de la façade (avec, à droite, le mur Nord).

(1) Sauf indication contraire, les photographies ont été réalisées par M.Fathy, délégué par le Centre de Documentation sur l'Ancienne Egypte auprès de MM. A. et E. Bernand.

Pl.10. Les inscriptions du coin supérieur gauche de la façade du spéos (moitié Nord): 13 , 16 , 22 , 26 , 34 , 48 (et 6 , 7 , 29 , 43).

Pl.11. Les inscriptions entourant le buste de la partie supérieure de la façade du spéos (moitié Nord): 29 (partie supérieure); 36 , 43 .

Pl.12. Les inscriptions du coin supérieur droit de la façade du spéos (moitié Nord), à droite du buste: 35 , 36 , 38 , 39 .

Pl.13. La partie inférieure de la façade du spéos (moitié Nord).

Pl.14. Les inscriptions du coin inférieur droit de la façade du spéos (moitié Nord): 1 , 3 , 5 , 6 , 7 , 25 , 56 (grand cadre presque vide), 69 , 70 (petit cadre vide) (et 29 , partie inférieure).

Pl.15. Le coin inférieur gauche de la façade du spéos (moitié Nord): 5 , 6 , 17 (cadre presque vide), 22 , 41 , 56 (cadre presque vide), 68 , 69 .

Pl.16 a . Le mur Nord, vue d'ensemble.

b . Le coin supérieur gauche du mur Nord: 42 , 44 , 45 , 46 .

Pl.17. La deuxième rangée d'inscriptions du mur Nord: 45 , 46 , 49).

Pl.18 a . Le mur Nord: l'inscription 47 .

b . Le fragment 71 et divers graffiti modernes, à l'extrémité du mur Nord.

VUES RAPPROCHEES, ESTAMPAGES ET FAC-SIMILES
DES INSCRIPTIONS DE KERTASSI.

Pl.19.a. Estampage de 1 et du cadre de 70 .
b. Estampage de 2 .

Pl.20.a. Estampage de 3 .
b. Estampage de 4 .

Pl.21.a. Photographie de 4 .
b. Estampage de 5 .

Pl.22.a. Estampage de 6 .
b. Estampage de 7 .

Pl.23.a. Estampage de 9 .
b. Estampage de 10 et de 20 .

- Pl.24.a. Estampage de 13 .
b. Estampage de 15 .
- Pl.25.a. Estampage de 16 .
b. Estampage de 18 .
- Pl.26.a. Estampage de 19 .
b. Estampage de 22 .
- Pl.27.a. Estampage de 23 .
b. Estampage de 24 .
- Pl.28.a. Estampage de 25 .
b. Estampage de 26 .
- Pl.29.a. Estampage de 27 .
b. Photographie de 28 .
- Pl.30.a. Photographie de 29 , d'après G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche , t.2 (1911), pl.71.
b. Estampage de 31 et de 58 .
- Pl.31.a. Estampage de 29 .
b. Estampage de 32 .
- Pl.32.a. Estampage de 33 .
b. Estampage de 34 .
- Pl.33.a. Estampage de 36 .
b. Estampage de 37 .
- Pl.34.a. Photographie de 40 .
b. Estampage de 41 .
- Pl.35.a. Estampage de 42 .
b. Estampage de 44 .
- Pl.36.a. Estampage de 45 .
b. Estampage de 47 .
- Pl.37.a. Estampage de 48 .
b. Photographie de 48 , de 16 et de 34 .
- Pl.38. Estampage de 50 , de 63 et de 64 .
- Pl.39.a. Estampage de 49 .
b. Estampage de 52 .
- Pl.40. Photographie de 54 , sur une colonne du kiosque de Kertassi.
- Pl.41. Photographie rapprochée de 54 (Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche , t.2 (1911), pl.60 a).
- Pl.42. Photographie de 55 et de 67 .

- Pl.43. Estampage de 55 et de 67 .
- Pl.44.a. Estampage de 59 .
b. Fac-similé de 59 , d'après la photographie de G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche , t.2 (1911), pl.74.
c. Estampage de 60 .
- Pl.45.a. Estampage de 61 .
b. Estampage de 68 .
- Pl.46.a. Estampage de 69 .
b. Photographie de 73 .
- Pl.47.a. Photographie de 72 .
b. Photographie de 74 (stèle n°1) (G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche , t.2 (1911), pl.63).
- Pl.48.a. Photographie de 75 (stèle n°6) (G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche , t.2 (1911), pl.65 a).
b. Photographie de 76 (stèle n°8) (G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche , t.2 (1911), pl.65 b).
c. Estampage de 77 .
- Pl.49. Photographie de 77 et de 78 .
- Pl.50.a. Photographie de 80 et de 81 sur deux blocs de pierre du fort de Kertassi (Cliché du Náprstek Museum de Prague).
b. Photographie de 80 (agrandissement du même cliché).
- Pl.51.a. Estampage d'une imitation moderne de proscynème.
b. Estampage d'un second texte analogue au premier.
- Pl.52.a. Fac-similé de 53 d'après Herman de Meulenaere (transmis par M.A.Bernand).
b. Fac-similé de 56 , d'après Gau.
c. Fac-similé de 56 , d'après Lepsius.
d. Fac-similé de 79 (Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche , t.2 (1911), pl.115 t).

L'ECRITURE.

- Pl.53. Les formes de lettres remarquables (de α à ω).
- Pl.54. Les formes de lettres remarquables (de α à ω).
Les dispositions particulières de lettres.
- Pl.55. Les chiffres remarquables.
Les sigles de l'année et des monnaies.

Pl.56. Tableau sur les diverses formulations des nombres.

Pl.57. Tableau sur les formes des abréviations.

Pl.58. Les signes de "remplissage".
Les motifs décoratifs relevés sur les anses des cadres en forme de tabula-ansata .

PLANS DE SITUATION DES INSCRIPTIONS.

Pl.59. Plan du kiosque de Kertassi (d'après E.Bresciani, Graffiti démotiques du Dodecashaene, Qertassi, Kalabcha, Dendour, Dakka, Maharraqa (1969), pl.XI, avec situation des trois inscriptions grecques (54 , 77 et 78).

Pl.60. a. Plan du spéos dans les carrières par G. Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche , t.2 (1911), pl.113 a.

b. Situation des inscriptions du mur Sud (72 et 73).

Pl.61. Schéma de la façade principale du spéos (et du mur Nord-Ouest), avec indication du numéro des inscriptions et des dates sûres.

Pl.62. Schéma de la façade principale du spéos (et du mur Nord-Ouest), avec indication des textes datés de la même année civile (égyptienne).

Pl.63. Schéma de la façade principale du spéos (et du mur Nord-Ouest), avec indication des textes du même auteur.

Pl.64. Graphique indiquant le nombre de textes et le nombre de prêtrises par série de cinq années entre 200 et 250 p.C.

Pl.65.a et b. Carte de l'Egypte et carte de la Nubie, d'après Hans D.Schneider, Taffeh (1969), fig.2, p.13.

c. La Nubie "sous-marine" (ibid. , fig.29, p.43).

Pl.66. Plan de Kertassi et de ses environs immédiats, d'après U.Monneret de Villard, La Nubia romana (1941), fig.16.

VUES DE KERTASSI

Pl.67.a. Vue sur le Nil et la vallée au Nord de Kertassi, depuis le sommet des carrières (Cliché A. Bernand).

b. Vue sur le littoral bordant les carrières, depuis le kiosque (au loin, le fort de Kertassi) (Cliché A.Bernand).

Le fort

Pl.68.a. L'enceinte fortifiée et la vallée au Sud (Cliché A.Bernand).

b. Le fort, dessin de Horeau (1838), reproduit par Hans D.Schneider, Taffeh (1979), fig.69, p.70.

Pl.69. Le fort (Report on the monuments of Nubia likely to be submerged by Saad El-Ali water (1955), sans nom d'auteur, pl.IV).

Le kiosque

Pl.70.a. Le site du kiosque sur les bords du Nil, vu du Sud, en 1960.

b. Le kiosque en 1960 (Cliché E.Bernand).

Pl.71. Photographie du kiosque en 1908, d'après G. Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche, t.2 (1911), pl.51.

Les environs du spéos

Pl.72.a. L'entrée des carrières (Cliché A.Bernand).

b. L'escalier menant au spéos (Cliché A.Bernand).

Pl.73.a. Le chemin menant au spéos, vu des carrières (Cliché E.Bernand).

b. Stèles (anépigraphes) n° 9 et 10 (G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche, t.2 (1911), pl.65 c.

Pl.74.a. La stèle (anépigraphie) n° 2 (G.Roeder, Von Debod bis Bab-Kalabsche, t.2 (1911), pl.64 a).

b. La stèle (anépigraphie) n° 3.

Pl.75.a. Le spéos: les massifs Nord-Est.

b. Le spéos vu du Sud.

ANNEXES

CLASSEMENT TOPOGRAPHIQUE

(du Nord au Sud)

LE KIOSQUE DE KERTASSI : 54 , 77 , 78 .

LES CARRIERES

Le chemin d'accès aux carrières : 74 , 75 , 76 .

Le spéos dans les carrières

* Sa façade principale

- La moitié Nord de la façade : 1 , 3 , 5 , 6 , 7 ,
11 , 13 , 16 , 17 , 22 , 25 , 26 , 29 , 34 , 35 ,
36 , 38 , 39 , 40 , 41 , 43 , 48 , 51 , 56 , 68 ,
69 , 70 .

- Les montants de la "porte" du spéos

. le montant droit (Nord) : 52,55, 65,66,67.

. le montant gauche (Sud) : 50, 62,63,64.

- La moitié Sud de la façade : 2 , 4 , 8 , 9 , 10 ,
12 , 14 , 15 , 18 , 19 , 20 , 21 , 23 , 24 , 27 , 28 ,
30 , 31 , 32 , 33 , 37 , 57 , 58 , 59 , 60 , 61 .

* Le mur Nord, à droite de la façade du spéos :

42 , 44 , 45 , 46 , 47 , 49 , 71 .

* Le mur Sud, à gauche de la façade du spéos :

72 , 73 .

UNE TOMBE, au Nord du fort de Kertassi : 53 .

LA ROUTE ENTRE LE FORT ET LES CARRIERES : 79 .

LE FORT DE KERTASSI : 80 , 81 .

TABLE DE CONCORDANCE
ENTRE LES EDITIONS ANTERIEURES
ET LE PRESENT RECUEIL

Inscriptions inédites : 68 et sans doute 81 .

BERNAND, A., (5), pp.523-526.

Pour les n°2 à 30, on se reportera à la numérotation de Lepsius, indiquée par l'auteur.

n°1 = 71 ; n°31 = 72 .

BILABEL, SB V,3, pp.275-282, n°8462 à 8509:

<u>SB</u>	ici	<u>SB</u>	ici	<u>SB</u>	ici	<u>SB</u>	ici
8462	8	8474	22	8486	43	8498	28
8463	5	8475	10	8487	41	8499	32
8464	6	8476	24	8488	48	8500	44
8465	7	8477	26	8489	36	8501	63
8466	4	8478	25	8490	42	8502	3
8467	13	8479	31	8491	39	8503	45
8468	12	8480	29	8492	46	8504	20
8469	14	8481	37	8493	47	8505	2
8470	15	8482	34	8494	55	8506	27
8471	19	8483	33	8495	40	8507	16
8472	9	8484	35	8496	49	8508	30
8473	18	8485	38	8497	67	8509	50

BORCHARDT

a copié dans son journal inédit, transmis par Zucker, à la date du 11 février 1896, le texte 53 .

BURCKHARDT (1ère éd. 1819, pp.123-125; 2ème éd. 1822, pp.114-115) a publié, sans les numéroté, sept textes, soit, dans l'ordre:

4 (1.1-4); 8 ; 13 ; 26 ; 38 ; 46 ; 56 .

CIG , voir FRANZ.

CIL , voir MOMMSEN.

DE MEULENAERE

a réalisé un fac-similé du texte 53 .

DITTENBERGER, O.G.I.S. , pp.315-316:

n°209 = 15 .

FRANZ, CIG , pp.459-474 (et Addenda pp.1239-1240), n°4980 à 5037:

<u>CIG</u>	ici	<u>CIG</u>	ici	<u>CIG</u>	ici	<u>CIG</u>	ici
4980	8	4985	54	4990	19	4995	24
4981	5	4986	13	4991	9	4996	26
4982	6	4987	12	4992	18	4997	25
4983	7	4988	14	4993	22	4998	31
4984	4	4989	29	4994	10	4999	29

<u>CIG</u>	<u>ici</u>	<u>CIG</u>	<u>ici</u>	<u>CIG</u>	<u>ici</u>	<u>CIG</u>	<u>ici</u>
5000	37	5009	39	5019	1	5029	20
5001	34	5010	46	5020	32	5030	23
5002	33	5011	59	5021	44	5031	2
5003	35	5012	47	5022	77	5032	27
5004	38	5013	55	5023	63	5033	16
5005	43	5014	40	5024	60	5034	69
5006	41	5015	49	5025	73	5035	30
5007	48	5016	67	5026	52	5036	2
5007 b	36	5017	78	5027	3	5037	50
5008	42	5018	28	5028	45		

GAU, pl.V (n° 1-8), VI (n° 9-30), VII (n° 31-57) et VII, E (n° 1-3), avec les commentaires de NIEBUHR, pp.13-17:

<u>Gau</u>	<u>ici</u>	<u>Gau</u>	<u>ici</u>	<u>Gau</u>	<u>ici</u>	<u>Gau</u>	<u>ici</u>
1	5	17	24	33	36	49	63
2	6	18	26	34	42	50	50
3	7	19	27	35	39	51	55
4	4	20	29	36	46	52	59
5	54	21	31	37	47	52 bis	60
6	8	22	37	38	49	53	52
7	13	23	32	39	23	54	20
8	12	24	33	40	30	55	73
9	14	25	34	41	44	56	2
10	15	26	16	42	28	57	56
11	9	27	35	43	45	1 (pl.7)	54
12	18	28	38	44	1	2 (pl.7)	77
13	19	29	43	45	2	3 (pl.7)	78
14	22	30	41	46	3		
15	10	31	69	47	67		
16	25	32	48	48	40		

JOHNSON, voir WEST.

LEPSIUS, Abteilung 6, pl.92 (n°323-345 et "Latin" n°6),
pl.93 (n°346-371) et pl.94 (n°372-376).

La même numérotation a évidemment été utilisée dans
le Textband , pp.11-12.

Lepsius	ici	Lepsius	ici	Lepsius	ici
323	47	342	43	361	19
324	45	343	48	362	24
325	46	344	34	363	27
326	49	345	26	364	15
327	44	346	13	365	31
328	42	347	22	366	8
329	40	348	41	367	14
330	39	349	16	368	9
331	35	350	28	369	12
332	38	351	52	370	2
333	25	352	67	371	2
334	1	353	55	372	33
335	5	354	63	373	32
336	3	355	50	374	18
337	36	356	23	375	4
338	29	357	30	376	54
339	7	358	37	Lat.6	56
340	6	359	20		
341	69	360	10		

LETRONNE, Appendice n° XIX, pp.481-489, n°1-5.

Letronne	Présente édition
1	13
2	26
3	8 (avec en outre 4, 1.1-4)
4	38
"4" (sic)	46

LIGHT, p.270, avec traduction et commentaire de YOUNG,
pp.271-272.

Light	ici	Light	ici
1	9	4	33
2	29	5	26
2 "bis"	36	5 "bis"	54
3	12		

(Les textes affectés ici d'un numéro "bis" n'avaient pas été numérotés par Light)

MOMMSEN, CIL , p.15, IX, Aegyptus:

n° 76 = 56 .

NIEBUHR, voir GAU.

OGIS , voir DITTENBERGER.

PREISIGKE, SB I, pp.263 (n°3920), 283-284 (n°4103- 4107) et 472-473 (n°5076-5097):

<u>SB</u>	ici	<u>SB</u>	ici	<u>SB</u>	ici	<u>SB</u>	ici
3920	53	5078	59	5086	65	5094	76
4103	1	5079	60	5087	66	5095	76
4104	69	5080	77	5088	62	5096	74
4105	23	5081	78	5089	61	5097	NON1
4106	2	5082	73	5090	21		
4107	54	5083	70	5091	58		
5076	11	5084	17	5092	75		
5077	57	5085	51	5093	76		

ROEDER, Von Debod bis Bab-Kalabsche , t.1, pp.164-165, 166, 167, 179, et t.2 pour les reproductions en fac-similé.
Renvoie à l'ouvrage de Zucker.

SB I, voir PREISIGKE.
SB V,3, voir BILABEL.

VIDUA, p.21 et pl.XVIII,2: 9 .

WEIGALL, p.63: 53 .

WEST et JOHNSON, Documents, 4, pp.182-183.

Utilisent la numérotation de FRANZ.

(1) Ce fragment n'a pas été retenu dans la présente édition.

YOUNG, voir LIGHT.

ZABA, p.214: 80 (81 est seulement mentionné).

ZINGERLE, remarque sur un passage du texte 59 .

ZUCKER, pp.104-135.

A suivi la numérotation de Lepsius ("L."), sauf, évidemment, pour les textes que ce dernier n'avait pas édités:

Zucker	ici	Zucker	ici
L.323 "bis" ¹	71	* Zus.6	62
L.355 "bis" ¹	64	* Zus.7	61
Zus. L.334	11	* Zus.8	21
Zus. L.369	57	* Zus.9	58
Zus. 1	59	* Zus.10	75
Zus. 2	60	* Zus.11	76
Zus. 3	77	* Zus.12	74
Zus.4	78	* Zus.13	NON ²
Zus.5	73	inscr. funéraire (pp.148-149)	53
* Zus.1	70	inscr. énigmatique (p.149)	79
* Zus.2	17		
* Zus.3	51		
* Zus.4	65		
* Zus.5	66		

(1) Je nomme ainsi des textes cités par Zucker de façon accessoire, en tant que proches d'un texte plus important, et non numérotés.

(2) Fragment non retenu dans la présente édition.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AVI-YONAH, M.,
"Abbreviations in Greek inscriptions", The Quarterly of the department of antiquities in Palestine, Supplement to Vol.XI (1940), pp.1-125.

BECHTEL, F.,
Die historischen Personennamen der Griechischen bis zur Kaiserzeit (Halle, 1917; réimpr.1964 et 1982, G.Olms, Hildesheim).

BERNAND, André,
(1) Les inscriptions grecques de Philae, I, Epoque ptolémaïque (éd. du C.N.R.S., 1969),
(2) Le Panéion d'El-Kanaïs: les inscriptions grecques (E.J.Brill, Leiden, 1972).
(3) De Koptos à Kosseir, E.J.Brill, Leiden (1972).
(4) Les portes du désert, Recueil des inscriptions grecques d'Antinooupolis, Tentyris, Koptos, Apollonopolis Parva et Apollonopolis Magna (éditions du C.N.R.S., 1984).
(5) "Révision des inscriptions de Kertassi (Nubie)", Mélanges Claire Préaux (1975), pp.523-526.

BERNAND, André et BERNAND, Etienne,
Les inscriptions grecques et latines du Colosse de Memnon, Bibliothèque d'étude de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, XXXI (1960).

BERNAND, Etienne,
(1) Les inscriptions grecques de Philae, II, Haut et Bas Empire (éd. du C.N.R.S., 1969).
(2) Inscriptions métriques de l'Egypte gréco-romaine, recherches sur la poésie épigrammatique des Grecs en Egypte, dans Annales littéraires de l'Université de Besançon, 98 (1969).
(3) Recueil des inscriptions grecques du Fayoum, t.1, La "mérés" d'Héracléidès (E.J.Brill, Leiden, 1975), t.2, La "mérés" de Thémistos (1981), t.3, La "mérés" de Polémôn (1981).
(4) "Recherches muséographiques. A propos des inscriptions de Koptos.", Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik, 61 (1986), pp. 221-236, pl.VIII-XI.

BILABEL (F.),
voir: Sammelbuch griechischer Urkunden aus Ägypten.

BORCHARDT (L.),
Tagebuch (inédit).

BURCKHARDT, Johann Ludwig,
Travels in Nubia and in the interior of North-Eastern
Africa, performed 1813 (1819; 2è éd. 1822).

BURETH, Paul,
Les titulatures impériales dans les papyrus, les
ostraca et les inscriptions d'Egypte (30 a.C.-284
p.C.), Bruxelles, Fondation égyptologique Reine-
Elisabeth, 1964.

CALDERINI, Rita,
(1) "Ricerche sul doppio nome personale nell'Egitto
greco-romano I, Aegyptus 21 (1941), pp.221-260, II,
Aegyptus 22 (1942), pp.3-45.
(2) "Bouleutika", Aegyptus 31 (1951), Fasc.1, pp.3-41
(Compte-rendu dans la Chronique d'Egypte 54 (juillet
1952)).

FITZLER, Karl,
Steinbrüche und Bergwerke in ptolemäischen und
römischen Aegypten (1910), Leipziger historischen
Abhandlungen XXI.

FORABOSCHI, Daniele,
Onomasticon alterum papyrologicum, 4 vol.(1971),
Collection Testi e documenti per lo studio
dell'Antichita, Istituto Editoriale Cisalpino (Milano,
Varese).

FRANZ, J.,
apud A. BOECKH, Corpus Inscriptionum Graecarum III
(1853).

GAU, F.C.,
Antiquités de la Nubie ou Monuments inédits du bord du
Nil, situés entre la première et la seconde cataracte,
dessinées et mesurées en 1819 (1822), avec un
commentaire des inscriptions par B.G. Niebuhr.

GERACI, G.,
"Ricerche sull Proskynema", Aegyptus 51 (1971).

GIGNAC, Francis Thomas,
A grammar of the Greek papyri of the Roman and
Byzantine periods, t.1, Phonology (1976), t.2,
Morphology (1981), Collection Testi e documenti per lo
studio dell'Antichita, Istituto Editoriale Cisalpino
(Milano, Varese)

GRIFFITH, F.Ll.,
Catalogue of the demotic graffiti of the
Dodecaschene, I (1937), Oxford.

HOPFNER, Theodor,
"Graezisierte, griechisch-ägyptische, bzw. ägyptisch-

griechische und hybride theophore Personennamen aus griechischen Texten, Inschriften, Papyri, Ostraka, Mumientäfelchen und dgl. und ihre Bedeutung", Archiv Orientalni , XV, 1946 (Prague).

JOHNSON, A.C.,
voir: L.C.WEST.

LEPSIUS, K.R.,
Denkmäler aus Ägypten und Athiopien (12 vol.),
Berlin, 1848-1859.
Texte , Leipzig, 1897-1913.

LETRONNE, Antoine-Jean,
Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte (1823).

LIGHT, Henry,
Travels in Egypt, Nubia, Holy Land, Mount Libanon and Cyprus, in the year 1814 (1818), avec la participation de Thomas YOUNG.

MEYER, Paul-M.,
Heerwesen der Ptolemäer und Römer in Ägypten (1900).

MOMMSEN, Theodor,
Corpus Inscriptionum Latinarum , III, 1 (1873).

Namenbuch (NB),
voir: PREISIGKE.

NIEBUHR, B.G.,
voir: F.C. GAU.

Onomasticon alterum papyrologicum ,
voir: D.FORABOSCHI.

OTTO, W.,
Priester und Tempel im hellenistischen Ägypten, ein Beitrag zur Kulturgeschichte des Hellenismus , Teubner, Leipzig, Berlin, 2 vol. (1905), réimprimé par Bardi, Rome (1971).

PLAUMANN, G.,
Ptolemaïs in Oberägypten (1910).

POLAND, Franz,
Geschichte des griechischen Vereins- wesen (1909)
(Berlin, Teubner) (Rééd. Leipzig 1967).

PREISIGKE, Friedrich,
Namenbuch enthaltend alle griechischen, lateinischen, ägyptischen, hebraïschen, arabischen und sonstigen semitischen und nicht semitischen Menschennamen, soweit sie in griechischen Urkunden Aegyptens sich vorfinden (Heidelberg, 1922).
Voir aussi: Sammelbuch griechischer Urkunden aus Ägypten .

RATHBONE, D.W.,

"The dates of recognition in Egypt of the emperors from Caracalla to Diocletianus", Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 62 (1986), pp.101-129.

ROEDER, G.,

Von Debod bis Bab-Kalabsche, Coll. Les temples immergés de la Nubie, t.1 (présentation des sites) et t.2 (planches) (1911), avec la participation de W.Spiegelberg pour les inscriptions démotiques.

Sammelbuch griechischer Urkunden aus Ägypten, par F.Preisigke, t.I (1915), n°1-6000 et t.II (Index); par F.Bilabel, t.III (1926-1927), n°6001-7269; IV (1931), n°7270-7514; par F.Bilabel et E.Kiessling, t.V (1934-1955), n°7515-8963 et index; par E.Kiessling, t.VI (1958-1963), n°8964-9641; t.VII (1964), index du tome VI; t.VIII (1965-1967), n°9462-10208; t.IX (1969), Index du tome VIII; t.X (1969-1970), n°10209-10763.

SAN NICOLO, Mariano,

Ägyptisches Vereinswesen zur Zeit der Ptolemäer und Römer, I (1913), II (1915) (rééd. en un seul volume, München, C.H.Beck, 1972).

SCHNEIDER, Hans D., Taffeh, Rond de wederopbouw van een Nubische Tempel, Staatsuitgeverij, 's-Gravenhage, 1979.

SOLIN, H.,

Die griechischen Personennamen in Rom: ein Namenbuch, 3 vol. avec pagination suivie (Berlin, New-York, 1982).

THREATTE, Leslie,

The grammar of attic inscriptions, t.1, Phonology (Walter de Gruyter, Berlin, New-York, 1980).

VERGOTE, Jean,

"Les noms propres du P.Bruxelles, inv. E.7616, Essai d'interprétation", Papyrologica lugduno-batava, VII (1954), pp.1-28).

VIDUA, Charles,

Inscriptiones antiquae a comite Carolo Vidua in Turcico itinere collectae (1826).

WEIGALL, A.E.P.,

A report on the antiquities of Lower Nubia (from the first cataract to the Sudan frontier) and their condition in 1906- 1907 (1907).

WEST, L.C., et JOHNSON, A.C.,

Currency in Roman and Byzantine Egypt (1944).

YOUNG, Thomas,
voir: H.LIGHT.

ZUCKER, Friedrich,
Von Debod bis Bab-Kalabsche , Coll. Les temples
immergés de la Nubie, t.3 (1912).

INDICES

I. ANTHROPONYMES DE PARTICULIERS

(Les deux seuls noms en caractères latins figurent dans cet index à la place qu'occuperait leur transcription grecque)

Ἀβυδηνός: Ἀβυδηνὸς ἀδελφός 2,3.

Ἀκκρ: Πάτερθε Ἀκκρ 60,2.

Ἀμμώνιος: Ἀμμωνίου νεωτέρου Μώρου 4,6.

Ἀπολλώνιος:

- Ἀπολλωνίου Σωτήρος ... Βουλευτοῦ 15,2
= id. 26,2.

- Ἀπολλώνιος 29,3.

Ἀτρης: Ὀρθῆς Ἀτρῆς ἄρχων 78,2.

Ἀῤρηλίος:

- Ἀῤρηλίου Σωτήρος τοῦ καὶ Ἰούστου 13,1.

- Ἀῤρηλίου Σκραπίωνος Εὐδαίμονος 19,3
(= Σκραπίωνος 20,2 = Σκραπίωνος οὐετρα-
νοῦ 45,2).

- Αὔρη λίου Σωτήρος, υἱοῦ Κηλήτου, ... βουλευτοῦ Πτολεμαίων 27, 1 (= Σωτήρος Σωτήρος, βουλευτοῦ Ἄρξαντος Πτολεμαίων 37, 1).

[...] βας: 41, 2.

Βάτραχος: Βάτραχον 17, 7.

Βερενίκη: τὴν μητέρα μου Βερενίκη 23, 3.

Βησαρίων:

- Βησαρίων Παμήους 12, 1

= id. 18, 1.

- Βησ<κ>αρίων ... καὶ Π[.]ΑΝΟΥΙΙΣ πατρός 29, 1.

- Κατοῦβις νε(ώ)τερος καὶ Βησαρίων υἱὸς καὶ Σενμερβις Θυγκτρί 31, 3.

- Βησαρίων ὁ γεωμέτρης 47, 8.

Βησας:

- Βησας Πετεγηβι 12, 8.

- Βησας ὁ καὶ Πκυλις 18, 6.

Βησις:

- Ψενχηφθηνις Βησις 34, 2.

- Μερβης Βησιος 40, 2.

- Βησις γεωμέτρης 44, 4.

Βησκαλης:

- Βησκαλης Πετερμουθου 5, 2.

- Πεγβις Βησκαλητος 45, 7.

Βησκολων: 54, 2.

ΒΙΑΛΗΤΟΥ : ΒΙΑΛΗΤΟΥ καὶ ΝΙΚ..ΟΤΕΣΣΕ.ΑΩΝ 65, 2.

- Γαῖος: Γαῖου Διοσκόρου Μακρείνου 8,2
 = Γαῖου Διοσκόρου Μακρείνου 14,2
 = Γαῖου Διοσκόρου [Μακρείνου] τοῦ καὶ
 Μακκρείου 24,2
 = Γαῖου Διοσκόρου Μακρείνου 33,1
 = Γαῖου Δι(οσκόρου) Μακρείνου 35,1
 = Γαῖου Ρουλίου Μακρείνου 39,2
 = Γαῖου Ρουλ(ίου) Μακρείνου 43,2
 = Γαῖου Ρουλίου Μακκρείνου 48,2.

ΓΑΙΟΥΝΑΜΕ..ΥΣ : 61,3.

Γαίωναξ: Πετεγηδισ Γαίωνακτ(ος) 73,

Γκιωνῶς:

- Ψενθηδισ Γκιωνῶτος 30,1
- = Ψενθηδισ Γκιωνῶτος λεγο(μένου) Πε-
 μαουτος 38,2.
- Γκιωνῶς 59,2.

Δίδυμος:

- Ψον(τ)ουορου Διδύμου ΜΓΑΤΥ 2,8.
- Δίδυμος Διόσκορος ἔγραψα 32,9.

Διόσκορος:

- Γαῖου Διοσκόρου Μακρείνου 8,2
- = Γαῖου Διοσκόρου Μακκρείνου 14,2
- = Γαῖου Διοσκόρου [Μακκρείνου] τοῦ καὶ
 Μακκρείου 24,2
- = Γαῖου Διοσκόρου Μακκρείνου 33,1
- = Γαῖου Δι(οσκόρου) Μακκρείνου 35,1
- (= Γαῖου Ρουλίου Μακκρ(ε)ίνου 39,2,43,2,48,2).

- Δίδυμος Διόσκορος 32, 9.

Δράκων:

- Πάμης Δράκων 44, 2.

- Ἑρμίνου Δράκοντος 47, 2.

Εἰβους: Εἰβους Προμπκεί 23, 1.

Ἑρμῆνος: Ἑρμίνου Δράκοντος 47, 1.

Εὐδάμων: Εὐδάμων Εὐδέμων 10, 3.

Εὐδαίμων: Αὐρηλίου Σακραπίως Εὐδαίμωνος 19, 3.

Εὐδεμων: Εὐδάμων Εὐδέμων 10, 3.

Θαηδεις: Πάμης Δράκων ... καὶ Θαηδεις μητρός 44, 3.

Thimmui: 56, 2.

(Ἰβους : voir Εἰβους)

Ἰέρκξ : Ἰούλιος Ἰέρκξ, β (ενεφικκίριος) 55, 2.

Ἰούλιος: Γαίου Ἰουλίου Μακρίνου 39, 2

= Γαίου Ἰουλ(ίου) Μακρίνου 43, 2

= Γαίου Ἰουλίου Μακρείνου 48, 2

(= Γαίος Διόσκορος Μακρ(ε)ῖνος de

8, 2, 14, 2, 24, 2, 33, 1, 35, 1).

Voire aussi Ἰούλιος.

Ἰούλιος : Ἰούλιος Ἰέρκξ, β (ενεφικκίριος) 55, 2.

Ἰούστος: Αὐρηλίου Σωτήρος τοῦ καὶ Ἰούστου

13, 3.

Κατούδι: Κατούδι νεωτέρ(ου) Ὀρσεντούξιος
4, 10. Voir le suivant.

Κατούδεις: Κατούδεις νε(ώ)τερος 31, 2. Voir
le précédent.

Κεῖ βεις: Κεῖ βεις ΟΙΨ. 81, 1.

Κηλήτης (α-ος?): Αὔρη λίου Σωτήρος υἱοῦ
Κηλήτου 27, 2 (= Σωτήρος père, 37, 1).

Κοννίων: Κοννίων ΑΚΤ.... 80, 1.

Κυρις: Σωτήρ ὁ καὶ Κυρις 2, 2.

Μακάρειος: Γαίου Διοσκόρου [Μακρείνου] τοῦ
καὶ Μακκαρείου 24, 2.

Μακρεῦνος ou Μακρεῖνος:

- Γαίου Διοσκόρου Μακρείνου 8, 2
- = Γαίου Διοσκόρου Μακρείνου 14, 3.
- = Γαίου Διοσκόρου [Μακρείνου] τοῦ καὶ
Μακκαρείου 24, 3
- = Γαίου Διοσκόρου Μακρείνου 33, 2
- = Γαίου Δι(οσκόρου) Μακρείνου 35, 2
- = Μακρεῦνος 36, 1
- = Γαίου Ῥουλίου Μακρείνου 39, 2
- = Γαίου Ῥουλ(ίου) Μακρείνου 43, 2
- = Γαίου Ῥουλίου Μακρείνου 48, 3.

ΜΕΛΑΙΠΤΗ: 4, 8

Μεργης: Μεργης Βησιος 40, 1.

Μεργεις: Π[κτρ.] νενοφεις Μεργεις 25, 2.

Μούσχας: 9, 2.

Μύρων:

- Ὄρητι Μύρων 6, 6
- = Ὄρη [-] Μύρων 17, 3.
- Παμης Μύρων 7, 7.

Μωρε: 59, 3.

Μωρι: 68.

Μῶρος:

- Ἀμμωνίου νεωτέρου Μῶρου 4, 7.
- Ψενθακίς Μῶρου, ὁ νικητῆς, τῶν
· κρούρων 30, 7.
- Voir aussi Μωρε et Μωρι.

ΝΙΚ.. Ο/ΤΕΣΣΕ. Α/ΩΝ: 65, 3.

Νικῶς: Νικῶς τὸν φροτιστήν 17, 6.

ΟΙΨ. (?): Κελβίς ΟΙΨ. 81, 2.

Ὄρβεντουξίς: Κατοῦδελ νεωτέρ(ου) Ὄρβεντουξίος 4, 11.

Ὄρβετουκξίς: Ὄρβετουκξίς Ψενθακίς,
μητρὸς Πελίς 28, 1.

Ὄρβεχημίς ου Ὄρβεχημίς:

Ὄρβεχημίς Πεμάς 1, 2

= Ὄρβεχημίς Πεμάτος 10, 5

= Ὄρβεχημίς Πεμάτος 11, 3.

Ὄρη [-]: voir Ὄρης.

Ὄρης:

- Ὄρητι Μύρων 6, 5

= Ὄρης, père de Τιθοῆς, 16, 2

- = Ὀρση[-] Μύρων, père de Τεθούς, 17, 3.
- Ὀρσης Ψεντκουαζής 32, 1.
- Ὀρσητος Ψουρις 45, 9.
- Ὀρσης Ψενδρουπετχιος 49, 1.
- Ὀρσης, προτάτου γόμου, 49, 5
- Ὀρσης Πτιουτος 54, 4.
- Ὀρσης: 58, 3.
- Ὀρσης Πατβιουτος 67, 2.
- Πετεργός Ὀρσης ΠΙΝ (-?) 70, 3.
- [ῶ]ρσης 74, 2.
- Ὀρσης Πατχις 75, 1.
- Ὀρσης Ἀτρης ἄρχων 78, 1.

Π[---] : 64, 3.

Π. ΑΝΟΥΙΙC : père de Βησ(α)αρίων, 29, 5.

Πα[...]ησιος: Παπνουει Πα[...]ειου 53, 2.

Παλεστής :

- fils de Μούσχος, 9, 5.
- ΨΑ/. ΤΟΥ ΠΑΛΕΣΤΗΣ 62, 3.

Παμεχημις :

- 14, 6
- = Παμεχημις, προτάτου γόμου, 26, 8
- = Παμεχημις, προτάτου γόμου, 27, 7.

Παμης :

- Παμητος Πετερμουθου 6, 1.
- Παμης Μύρων 7, 7.
- Βησαρίων Παμηους 12, 2 = id. 18, 2.
- Παμης Δράκων 44, 1.

Πανούρις: Ψετούαζις Πανούρις 42,1
= Ψεντούαζις τοῦ καὶ Πανούριος 46,5.

Voir aussi Π. ΑΝΟΥΙΙC.

Πκρημς: Πλημς Πκρημς 23,6.

Πκωως: Πκχυτης Πκωωτος 63,4.

Πκτβιους: Ὀρης Πκτβιουτος 67,2.

Πκτεησε: Πκτεησε Ἀκαρ 60,1.

Πκτερμουτεις: Πκτερμουτεις . O. 17,8.

Πκτη: 35,9.

Πκτιχς: Ὀρης Πκτιχς 75,2.

Πκτιουε: Πκτιουε Πκ[...]ηβιου 53,1.

Π[κτρ.]νβουφς: Π[κτρ.]νβουφς Μερβς,
τέκτον 25,1 (= le suivant).

Πκτρκονβουφς: Πκτρκονβουφς τέκ-
τωνος et Πκτρκονβουφς 22,1 et 6 (= le
précédent).

ΠΑΤCΕΜΕ (?): ἔδωκεν ΠΑΤCΕΜΕ ΠΑΙ 40,7.

Πκχουτης: Πκχουτης Πετεηβς 72,1.

Πκχυτης:

- Πκχυτου 54,3.

- Πκχυτης Πκωωτος 63,3.

Πκχωμς: 77,2.

Πκηβς (femme):

- μητρὸς Πκηβς (mère d'Ὀρηεπιτουα-
ζις: Ψενθαηβς) 28,3.

- τῆς θυμβίου Πκηβς Βησκαλητος,
épouse du vétérana Sarapion, 45,6.

Πεκυβς: Πεκυβς 54,5.

Περκους: Ψενθαηεις Γαλωνατος λεγο(μενου)
Περκουτος 38,3.

Περκους: ρερε δι'ορσεχη)μης: Περκους 1,3 =
Περκουτος 10,5 = Περκουτος 11,3.

Πεττηεις: Βησας Πεττηεις 12,8.

Πεττηεις:

- Πεττηεις 'Ορσης ΠΙ! Ν(---?) 70,2.
- Παχουτης Πεττηεις 72,2.
- Πεττηεις Γαλωνακτ(ος) 73,1.

Πετερμουθης (ου-ος?):

- Βησκαλης Πετερμουθου 5,2.
- Παμητος Πετερμουθου 6,2.
- του κληραμίου Πετερμουθου 44,7.

Πετεψαεις:

- Πετεψαεις Πετεψαιτος, fils et ρερε homonymes, 3,2 et 3.

- γραψαεις, Πετεψαιτι, προστατης γόμου, 5,6
- = Πετεψαιτι, προστατου γόμου, 6,3
- = Πετεψαεις, προστατης γώμου, 7,3
- = Πετεψαεις 8,6
- = Πετεψαεις, προστατου γόμου 9,8.
- Πετεψαεις Φοιβ(ητου) 19,1
- = Πετεψαεις, υιου Φοιβητου, 21,2.
- Πετεψαεις ν(εωτέρου) 19,7.
- Πετεψαεις νεό[τερος?---] 57,1.

Πετοβρις: Πετοβρις 50,3.

Πικυ: 16,6.

ΠΙ! Ν(---?): Πεττηεις 'Ορσης ΠΙ! Ν(---?) 70,3.

Πκυλις : Βηθας δ καὶ Πκυλις 18,6.

Πληνις : Πληνις Πάσημις 23,5.

Ποτάμων : Ποτάμωνος τέκτωνος 51,2
= Ποτάμων τέκτων 52,1.

Προμπαι : Εἰβοις Προμπαι 23,1.

ΠΤΙΙ (?) : ΜΕΛΑΙΠΤΙΙ 4,8.

Πτσιου : Ὀρησ Πτσιουτος 54,4.

Σκμόθρακζ (ρουρ Σκμόθραζ) : Σκμόθρακζ
αὐλητήσ 7,5.

Σκραπίων : Αὐρηλίου Σ Εὐδαίμονος
19,3

= Σκραπίωνος 20,2

= Σκραπίωνος, οὐετρανοῦ, 45,2.

Σενκραβιων (femme) : τῆσ μητρὸσ Σενκρα-
βιωνος (mère d'Amélie Soter, fils de Kélékos) 27,6

= τῆσ μητρὸσ Σενκραβιωνος (mère de Soter, fils
de Soter) 37,6.

Σενμερσις (femme) : Σενμερσις θυγατρί 31,4.

Σενορησ (homme) : 76,1.

Σενπετοβιρις : 29,6.

Σενσωτηρ (femme) : σὺν τῇ μητρὶ Σενσωτηρ 25,4.

[...]σις: 74,1.

Σιβσις : Σιβ[ο]σις 19,8.

Σωτήρ :

- Σωτήρ δ καὶ Κυρις 2,1.

- Αὐρηλίου Σωτήρος τοῦ καὶ Ἰούστου
13,2.

- Ἀπολλωνίου Σωτήρος ... βουλευτοῦ 15,3

- = Ἀπολλωνίου Σωτήρος, βουλευτοῦ, 26,2.
- Σωτήρ φίλου 25,7.
- Σωτήρος υἱοῦ (fils d' Ἀπολλωνίου Σωτήρος, βουλευτοῦ) 26,5.
- Αὔρηλίου Σωτήρος, υἱοῦ Κηλήτου ... βουλευτοῦ Πτολεμαίων 27,1
= Σωτήρος Σωτήρος, βουλευτοῦ ἄρξαντος Πτολεμαίων 37,1
- Σωτήρος, père de précédent, 27,1
(= Κηλήτου de 27,2).

Τθήσις (femme): 76,5.

Τιθοῖς:

- Τιθοῖς Ὀρέης, λαβάνε Σρουπετιχι γενόμενος διετίκ 16,1
= Τιθοῖς Ὀρέη[-] Μύρων τὸν γαλλαρὶν 17,3.
- Τιθοῖτος Φοιβητοῦ φίλου 26,9.

Τκκμη (femme): 76,3.

Τωτ: 69,8.

Fabius: Fabio 56,1.

Φοιβητής (ου-ός?):

- Πετεψκίς Φοιβητοῦ 19,1
= Πετεψκίς υἱοῦ Φοιβητοῦ 21,3.
- Τιθοῖτος Φοιβητοῦ φίλου 26,10.

ΨΑ.ΤΟΥ: ΨΑ.ΤΟΥ Πκλεστῆς 62,2.

ΨΑCΤΕΡΕΥCΑΡΕΩC:

ΨΑCΤΕΡΕΥC/ΑΡΕΩC 66,3
= ΨΑCΤΕΡΕΥCΑΡΕΩC 69,3.

ΨΕΝΟΑΤΤC : 28,8.

ΨενΘκηCιC:

- ΨενΘκηCιC 17,1.

- ὍρθεC του κζCιC ΨενΘκηCιC 28,2.

- ΨενΘκηCιC ΓκιωνᾶτοC 30,1

= ΨενΘκηCιC ΓκιωνᾶτοC λεγο (μένου)

ΠεμκουτοC 38,2.

- ΨενΘκηCιC Μώρου, ὀνικητήC,

τῶν κρούρων, 30,6.

ΨενβρουπιCιC:

- 7,1.

- ὍρθηC ΨενβρουπιCιC 49,2.

ΨεντουκζCιC: ὍρθηC ΨεντουκζCιC 32,1.

ΨεντουκζCιC: ΨεντουκζCιC τοῦ καὶ Πανου-
ριC 46,4 (= le suivant).

ΨενχκηφθηνιC: ΨενχκηφθηνιC ΒηCιC 34,1.

ΨετουκζCιC (που ΨεντουκζCιC): ΨετουκζCιC

ΠανουριC 42,1 (= le précédent).

ΨιουριC:

- 19,8.

- ὍρθητοC ΨιουριC 45,9.

Ψον(τ)ουοροC: Ψον(τ)ουορου Διδύμου 2,8.

II. ANTHROPONYMES DE PARTICULIERS LATINS

Sont répertoriés ici les noms d'origine purment romaine, à l'exception des titulatures impériales.

Aurelius : voir Αὐρήλιος.

Fabius : Fabio 56,1.

Gaius : voir Γάϊος.

Julius : voir Ἰούλιος et Ἰοῦλις.

Justus : voir Ἰοῦστος.

Macrinus : voir Μακρεῖνος et Μακρῆνος.

III. INDEX DES MOTS GRECS

Figurent ici tous les mots grecs autres que les anthroponymes de particuliers.

Les formes "incorrectes" figurent telles quelles à leur place alphabétique normale. Je renvoie à chacune d'elles à la fin de l'article concernant le mot correct correspondant.

α:

1. Dans les dates.

τῷ α (ἔτει) 35, 9; (ἔτους) α // Φαρμουθι 7̄ 47, 9.
(ἔτους) ζ Ἐφευφ) α 1, 4; (ἔτους) ι. // Τυβ[ε] α 3, 6;
Φαμενωθ α (an 7 de Gordien III) 41, 13; Φαρμ(ουθι)
α // (an 5) 44, 9.

2. Autres emplois.

ᾱ (numéro hors-texte) 8; τω μὲν α / (sc. πρώτων)
(ἔτους) τ η // 24, 6.

α̂ γ α θ ὄν, τὸ (uniquement dans l'expression ἐπ' α̂ γ α θ ὄν):

α̂ γ α θ ὄν):

8, 7; 12, 6; 13, 8; ἐπ' α̂ γ α θ ὄν) 17, 9; 19, 9; 34, 6;
ἐπ' α̂ γ α θ ὄν) 37, 9; 40, 16; 41, 11; 42, 10; 43, 7;
α̂ π' α̂ (γ α ?) θ ὄν 69, 8.

ἐπ' α̂ γ α θ ὄν Γκιωνῆς καὶ Μωρε 59, 1.

α̂ δ ε λ φ ὄς:

Ἀβυδηνὸς α̂ δ ε λ φ ὄς 2, 3; τῶν α̂ δ ε λ φ ὄν 9, 6;
τοὺς α̂ δ ε λ φ ὄς αὐτοῦ 10, 6; τῶν α̂ δ ε λ φ ὄν 19, 6;
μετὰ τῆς συμβίου καὶ α̂ δ ε λ φ ὄς 22, 3; τοὺς α̂ δ ε λ φ ὄς μου 23, 3; τῶν α̂ δ ε λ φ ὄν 25, 6; id. 26, 6; id. 27, 6; id. 28, 5; πρὸς καὶ τοῖς α̂ δ ε λ φ ὄς α <υ> ὕ τοῦ

29,4; τοὺς ἀδελφοὺς αὐτο 30,4; τῶν ἀδελφῶν 44,5;
id. 45,8; τῶν ἀδε(λ)φῶν 47,5.

^cΑθουρ:

(ἔτους) κε // Ἀθουρ ζ' 19,9.

αἰπ' (ρουρ ἐπ'?):

ιζ αἰπ' ἀ(γα?)θῶ. Τωτ. 69,8.

^ρΑλέξ ανδρος:

(ἔτους) γ // Ἀλεξ ανδρου Φαμενωθ κδ: 29,8;

(ἔτους) γ // Ἀλει(ξ) ανδρου 31,6;

(ἔτους) ιδ Αὐτω κράτωρ Καίσαρ Μάρκου Αὐ-
ρηλίου Σεουήρου [Ἀλεξ ανδρου] Εὐσεβοῦς Εὐτυ-
χοῦς Σεβαστοῦ 34,10.

ἄλλος:

ἔδωκ(ε) τῆς ἱερεωσύ(νης) τοῦ ιβ (ἔτους) χρυσ(ᾶ)
λ καὶ τῶν ἄλλω(ν) γ χρυσ(ᾶ) 33,6;

ἔδωκεν ... χρυσοῦς βμ καὶ ... ἄλλα χρυσ(ᾶ)
εξήκοντα 39,10.

ἀναγεινόσκοντος (ρουρ ἀναγιγνώσκοντος):

τὸ προβκύημα X ... καὶ τοῦ ἀναγεινόσκοντος,
55,3.

ἀναγεινώσκοντος (ρουρ ἀναγιγνώσκοντος):

τὸ προβκυνημα X ... καὶ ἀναγεινώσκοντος 65,8.

ἀναγιγνώσκω:

Voir ἀναγνοται

et ἀναγιγνώσκων, δ.

ἀναγιγνώσκων, δ:

Voir ἀναγεινόσκοντος, ἀναγεινώσκοντος et ἀνα-
γιγνώσκοντος.

ἀναγινώσκοντας (που ἀναγιγνώσκοντας):
τὸ προσκύνημα X καὶ το[ῦ?] ἀναγινώσκοντας 67,4.

ἀναγνοταί (de ἀναγιγνώσκω):
τὸ προσκύνημα X, εἴαν τις ἀναγνοταί τὸ
προσκύνημα αὐτοῦ 23,6.

ἀναδίδωμι:
τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ ὑπὲρ τῆς ἀρχιερεοσύνης
34,3; id. 41,7; τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ (δραχμαί)
κφ ὑπὲρ ὀνόματος Θεοῦ Πουρβεπεμυνεως χάριν
42,7.

ἀνάλωμα, τὸ:
ἔδωκεν... ἀναλωμάτων τῶν ἑγόμενων ἄλλκ χρυδ(ᾶ)
ἔξήκοντα 39,9.

Ἀντωνίνω (που Ἀντωνίνου):
(ἔτους) κϛ // Μάρκου <κος> Αὐρήλιος Σεουήρου
Αντωνίνω 10,1.

Ἀντωνῖνος:
ἔτους ι. τῶν κυρίων Αὐτοκρατόρων Σεουήρου καὶ
Ἀντωνίνου, εὐσεβ[ῶ]ν Σεβαστῶν 4,3;
Μάρκος Αὐρήλι(ος) Σεουήρου Ἀντωνίνου...
(ἔτους) ιθ // Τυβικ 9,1;
(ἔτους) κϛ Αὐτοκράτορος Κέσαρος Σεουήρου
Ἀντ[ωνίνου] 11,2;
ἔτους κγ // Ἀντωνίνου Σεουήρου 15,1;
ἔτους δ // Ἀντωνίνου 26,1.
Voir aussi Ἀντωνίνω.

Ἀντώνιος:
(ἔτους) ζ Ἀντωνίου Γορδικνε 41,12.

ἀπλῶς :

καὶ τῶν κτηνῶν καὶ τῶν ἔργων μου πάντων
ἀπλῶς 26,8.

ἀπό :

οἱ ἀπὸ τοῦ γόμου 7,6; ὁ ἀπὸ τοῦ γόμου 22,4; τοὺς
ἀπὸ τοῦ γόμου π(α)ντες 29,7; τὸ προσκύνημα
... θας, ἱερέως γόμου, καὶ τῶν σὺν αὐτοῖ,
ἀπὸ τοῦ γόμου γενόμενος τοῦ ἑβδόμου ἔτους
Γορδιανέ, 3 (ἔτους) 41,5; τὸ προσκύνημα Ψε-
τουαζις Πανουρις, ἱερεὺς γόμου, καὶ τῶν
σὺν αὐτῶ, ἀπὸ τοῦ γόμου γενόμενος δευτέρου
ἔτους Φιλίππου (ἔτους) β // 42,5; σὺν ἀπὸ γόμου
44,7; πάντων ἀπὸ τοῦ γόμου 45,10; τῶν ἀπὸ τοῦ
γόμου 46,7; πάντων τῶν ἀπὸ τοῦ γόμου 47,7;
πάντων ἀπὸ τοῦ γόμου 49,5; Ποτάμωνος τέκ-
τωνος , γενόμενος [ἀπ]ὸ τοῦ γόμ[ου] 51,5.

(...)ἀρούρος :

Ψενθαησις Μάρον, ὀνικητῆς, τῶν [ἀ]ρούρων,
Φαρμουθι 3, τῆ ἡμέρα τοῦ καλαμῶνος 30,8.

ἀρχαῖος :

(ἔτους) κβ // Φαρμουθι 3 κατ' ἀρχαίου 12,8.

Voir aussi ἀρχέως.

ἀρχέως (ρουρ ἀρχαίου) :

(ἔτους) ζ' Φαρμουθι κδ κατ' ἀρχέως 32,8.

ἀρχηερεωδύνης (ρουρ ἀρχηερεωδύνης) :

ἔδοκκ δέ σπερ τῆς ἀρχηερεωδύνης... 40,5.

ἀρχιερεωσύνης (ῥουτ ἀρχιερεωσύνης):
τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ ὑπὲρ τῆς ἀρχιερεο-
σύνης 34, 4; id. 41, 8.

ἀρχιερεωσύνη:
Voir ἀρχιερεωσύνης et ἀρχιερεοσύνης

ἄρχω:
Σωτήρος Σωτήρος, βουλευτοῦ ἄρξαντος
Πτολεμαίων 37, 2.
Voir aussi ἄρχων, ο.

ἄρχων, ο:
Ὁροῦς Ἀτρῆς ἄρχων 78, 3.

κῶλητής, ο:
Σαμόθρακζ κῶλητής 7, 5.

Ἀῦρήλιος:
(ἔτους) κα // Μάρκου (κος) Ἀῦρήλιος Σεουήρου
Ἀντωνίνω 10, 1.

(ἔτους) ι δ Ἀῦτωκράτωρος Κέσαρος Μάρκου
Ἀῦρηλίου Σεουήρου [Ἀλεξάνδρου] Εὔσεβοῦς
Εὔτυχοῦς Σεβαστοῦ 34, 9.

Voir aussi Ἀῦρηλι(ς?).

Ἀῦρηλι(ς?) (de Ἀῦρήλιος):
Μάρκος Ἀῦρηλι(ς?) Σεουήρου Ἀντωνίνου 9, 1.

Ἀῦτοκράτωρ, ορος:
ἔτους ι. τῶν κυρίων Ἀῦτοκρατόρων Σεουήρου
καὶ Ἀντωνίνου, Εὔσεβ[ῶ]ν Σεβαστῶν 4, 2;
(ἔτους) κα Ἀῦτοκράτωρος Κέσαρος Σεουήρου
Ἀντ[ωνίνου] 11, 1.

Voir aussi Ἀῦτωκράτωρος.

αὐτός :

Sauf indication contraire, il s'agit de la forme non enclavée autoû, avec pour référent le dédicant.

αὐτῶν 2, 4; 3, 5; αὐτ[ο]ῦ 5, 5; αὐτῶν 6, 5; 7, 5; 9, 6 et 7; 10, 6; 12, 4; 17, 5; τῶν φιλοούντων τῶν αὐτοῦ 18, 3; 18, 4; 22, 2; αὐτῶν 22, 4; τὸ προσκύνημα σήμερον πλην Πάσης, ἅντις ἀναγνωσται τὸ προσκύνημα αὐτοῦ 23, 7; αὐτῶν 28, 7; 28, 9; πρὸς καὶ τοῖς ἀδελφοῖς αὐτοῦ καὶ τὴν μητέρα αὐτοῦ καὶ Π[.]ΑΝΟΥΙΙC πατρὸς καὶ Σενπετοδρις καὶ τοῖς φιλοῦσιν μοι 29, 4 et 5; αὐτοῦ 30, 4; 32, 3 et 5; τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ κτλ. καὶ τῶν φιλοούντων αὐτοῦ κατ' ὄνομα 34, 7; αὐτὸς Μακρεῖνος, ἱερεὺς γόμων ὀκτώ, χρυ(σοῦς) ἄμ 36, 1; αὐτῶν 37, 8; Ψευθαγείδης Γαλιανᾶτος λεγο(μένου) Περμακούς, τὸ προσκύνημα αὐτοῦ 38, 4; καὶ τοῦ δύνπαντος αὐτοῦ οἴκου Οὐδεὶς πρὸ ἐμοῦ, οὐδεὶς μετ' ἐμέ 39, 6; τῶν σὺν αὐτῷ κτλ. Τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ κτλ. 41, 5; αὐτοῦ 42, 2; τοῖς φιλοούτοις αὐτῶν κατ' ὄνομα καὶ τῶν σὺν αὐτῷ κτλ. Τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ κτλ. 42, 4 et 5; τῶν φιλοούντων αὐτῶν 46, 9; αὐ[τοῦ ---] 66, 6; 69, 4; αὐτοῦ <αὐτοῦ> 69, 6; αὐτοῦ 69, 7.

Αὐτωκράτωρ (ἢ Αὐτοκράτωρ) :
 (ἔτους) ιδ Αὐτωκράτωρ Κάϊσρος Μάρκου
 Αὐρηλίου Σεουήρου [Ἀλεξάνδρου] Εὐσεβοῦς
 Εὐτυχοῦς Σεβαστοῦ 34, 8.

B

β:

1. Dans la date.

(ἔτους) β // 23,4; (ἔτους) β // 24,7; (ἔτους) β
 Σεουήρου [......] Εὐδελβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβαστοῦ
 25,8; β (ἔτει) χρυσ(2) κβ 35,7; ἔτους β //
 Γορδιανοῦ 38,1; δευτέρου ἔτους Φιλίππου,
 (ἔτους) β // 42,7; (ἔτους) β // 42,10; (ἔτους) β //
 48,7; ἔτους β // 49,7.

Τυβι β 2,5; Παχων β' 14,7; Φαρμοῦθι β 37,9.

2. Autres emplois.

β, numéro hors-texte, 14.

ἔερέως γόμου γενκμένου τρίς, ... τω β'
 (i.e. τὸ δεύτερον) (ἔτους) κβ 24,6.

τῷ β (i.e. δευτέρῳ) (sc. γόμῳ) χρυσά τριάκον-
 τα 46,10.

βενεφικιάριος, δ:

Ἰούλις Ἰέρκξ, β(ενεφικιάριος) 55,2.

βιόω-ω̃:

ἔβί[ωσ] εν ἔτῶν ἑξή[κ]οντα τέσσαρες 53,3.

βκν. : 79.

βουλευτής, δ:

Ἀπολλωνίου Σωτήρος, ... βουλευτοῦ 15,4.

Ἀπολλωνίου Σωτήρος, βουλευτοῦ 26,3.

Αὔρηλίου Σωτήρος, υἱοῦ Κηλήτου, ... βου-
 λευτοῦ Πτολεμαίων 27,4.

Σωτήρος Σωτήρος, βουλευτοῦ ἄρξάντος
Πτολεμαίων 37, 2.

Γ

γ:

1. Dans la date:

(ἔτους) γ // Ἀλεξάνδρου 29, 8;

(ἔτους) γ // 30, 6;

(ἔτους) γ // Ἀλεξάνδρου 31, 6;

(ἔτους) γ // 37, 9;

(ἔτους) γ 43, 8.

Χυακ γ 28, 9; Παχω(ν) γ 33, 8.

2. Autres emplois:

Γ : numéro hors-texte, 24.

ἔρως γόμου γενάμενου τρίς, ... γ (i.e. τὸ
τρίτον) (ἔτους) β // 24, 7.

ἔδωκε ... τῶν ἄλλων γ (sc. ἔρεωσύνων)
χρυσ(ᾶ) 33, 6.

γαλέριος, δ: voir γαλλαριν.

γαλλαριν (pour γαλεάριον):

Τιθοῦς Ὀρθη[-] Μύρων τὸν γαλλαριν 17, 4.

γείνονται (pour γίγνονται):

ἔδωκεν ... χρυσοῦς ἑμ καὶ ... ἄλλα χρυσ(ᾶ)
ἔζήκοντα γείνονται [-] 39, 11.

γενάμενος (pour γενόμενος):

Τιθοῦς Ὀρθη, λαθκνι Σρουπιχι γε-
νάμενος διεπέκ(ν) 16, 3; ..., ἔρως γόμου
γενάμενου τρίς 24, 5.

γεωμέτρης, δ :

Βησις γεωμέτρης 44,4; Βησ κρίων δ γεωμέ-
τρης 47,8.

γίγνομαι :

Γαίου Διοσκόρου Μακρείνου, δὲς ἑρέως
γόμου γενομένου 14,4; Ἀπολλωνίου Σωτήρος
.... προστάτου ὁμοίως Σρουπιχιος θεῶς
γενομένου 15,5; Σωτήρος υἱοῦ, ἑρέως
γενομ(ένου) ἐπ' ἐμοῦ 26,5; Ψευχαηφθηνις
Βησις, ἑρέως γόμου γενομένου τοῦ ε δ
ἔτους 34,2; Μερβης Βησιος, ἑρέως γόμου
γενομένου ὑπὲρ εὐθεβίης τοῦ μεγάλου θεοῦ
Πουρβεπιμουνεως 40,2; θας, ἑρέως
γόμου, ... ἀπὸ τοῦ γόμου γενομένου τοῦ ἐβ-
δόμου ἔτους Γορδιανε, 7 (ἔτους) 41,5; Ψε-
τουαξίς Πικνουρις, ἑρέως γόμου... ἀπὸ τοῦ
γόμου γενομένου δευτέρου ἔτους Φιλίππου
(ἔτους) β // 42,6; Ἑρμίνου Δράκοντος, ἑρέως
γόμου γενομένου, ἑροποιοῦ Πτολεμαίων
47,3; Ποτάμωνος τέκτωνος καὶ τῆς συνβίου,
γενομένου [ἀπ]ὸ τοῦ γόμ[ου] 51,4.
Voir aussi γείνονται et γενάμενος.

γνόμονα (ρουρ γνωμ να) :

ἑστάθη τὸν γνόμονα τῆς πύλη περὶ τοῦ
γόμου 9,9.

γνώμων, δ : voir γνόμονα.

γόμενος :

ἱερεὺς γόμενος 2,2; ἱερεὺς γόμενος 3,4; ἱερεὺς γόμενος
 -1; ἱερεὺς γόμενος 5,3; προβάτης γόμενος 5,7; ἱερεὺς
 γόμενος 6,2; προβάτου γόμενος 6,4; ἱερεὺς γόμενος 7,2;
 ἱερεὺς γόμενος 8,3; ἱερεὺς γόμενος 9,3; προβάτου
 γόμενος 9,8; ἔσταθη τὸν γόμενον κ τῆς πύλη περὶ
 τοῦ γόμενου 9,10; ἱερέως γόμενος 10,3; ἱερεὺς γό-
 μου 12,2; ἱερεὺς γόμενος 13,7; δὲ ἱερέως γό-
 μου γενομένου 14,3; ἱερέως γόμενος 15,3; εἱεροῦ
 γόμενος 17,2; ἱ(ερ)εὺς γόμενος 18,2; ἱερέως γόμενος
 19,4; ἐπὶ τῷ γόμενῳ Σκραπίωνος ἱερέως ἡλικύ-
 βα (μεν?) λίθους 61 - 20,1; προ[ε]τ[α]τ[ου]
 τοῦ [γόμενου?] 21,4; ὁ ἀπὸ τοῦ γόμενου 22,5; ἐπὶ
 τὸ γόμενον Πατρικονοφίος ἡλικυβε λίθου κε
 22,6; ἱερεὺς γόμενος 23,4; ἱερέως γόμενος γενο-
 μένου τρις 24,4; ἱερεὺς γόμενος 25,3; προβάτου
 γόμενος 26,9; ἱερέως γόμενος 27,2; προβάτου γόμενος
 27,8; ἱερέως τοῦ γόμενου 28,4; ἱερέως γόμενος 29,
 2; τοὺς ἀπὸ τοῦ γόμενου πε[κ]αντες 29,8; ἱερεὺς
 γόμενος 30,2; εἱερέους γόμενος 32,2; ἱερ(έως)
 γόμενος δ 33,3; ἱερέως γόμενος 34,2; ἱερέως
 γόμενος πέντε 35,3; ἱερεὺς γόμενος ὀκτώ 36,2;
 δὲ ἱερέως τοῦ γόμενου 37,4; ἱερεὺς γόμενος 38,
 7; ἱερέως γόμενος <ε> η 39,3; ἔδωκεν
 ἀναλωμάτων τῶν 5 γόμενων ἀλλὰ χρυσοῦ (α)
 εἰς ἡκοντα 39,10; ἱερεὺς γόμενος 40,2; ἱερέως
 γόμενος 41,3; καὶ τῶν οὖν αὐτοῦ, ἀπὸ τοῦ γόμενου
 γενομένου τοῦ ἐβδόμου ἔτους Γορδικνε, 7 (ἔτους)

41,5; ἱερεὺς γόμου 42,2; καὶ τῶν σὺν αὐτῶ,
ἀπὸ τοῦ γόμου γενόμενος δευτέρου ἔτους Φι-
λίππου (ἔτους) β// 42,5; ἱερέως γόμων
ἑπτὰ 43,3; ἱερεὺς γόμου 44,3; σὺν ἀπὸ γόμου
44,8; δὲ ἱερέως τοῦ γόμου 45,3; πάντων
ἀπὸ τοῦ γόμου 45,11; δὲ ἱερέως τοῦ γόμου
46,6; τῶν ἀπὸ τοῦ γόμου 46,8; τῶ πρώτῃ
(γ)όμῳ εἴκοσι χρυσᾶ, τῶ β (sc. δευτέρῳ)
χρυσᾶ τριάκοντα 46,9; ἱερέως γόμου 47,2;
πάντων τῶν ἀπὸ τοῦ γόμου 47,8; ἱερέως γόμων
ὀκτώ 48,4; ἱερέως γόμου 49,3; πάντων ἀπὸ
τοῦ γόμου 49,5; προστάτου γόμου 49,6; ἱερεὺς
τοῦ γόμου) ΤΟΥ Η. 50,5; ποτάμωνος τέκ-
τωνος ..., γενόμενος [ἀπὸ] τοῦ γόμ[ου] 51,5;
εἰερὰ γόμου 53,2.

Voir aussi γόμου (ρουρ γόμου)

Γορδιανε (ρουρ Γορδιανοῦ):
τοῦ ἑβδόμου ἔτους Γορδιανε, ζ (ἔτους) 41,7;
(ἔτους) ζ Ἀντωνίου Γορδιανε 41,12.

Γορδιανός:

ἔτους β// Γορδιανοῦ 38,1.

Voir aussi Γορδιανε.

γράφω:

Δίδυμος Διόσκορος ἔγραψα 32,9.

Voir aussi ὁ γράφων et ὁ γράψας.

γράφων, ὁ:

τὸ προσκύνημα τὸν γράφοντα ΚΜ 10,7.

γράφας, ο :

τῶι γράψαντι, Πτετεψαιτι, προστάτης γόμου 5, 6.

γυνεκή (ρουρ γυναικί) :

καὶ τῆ γυνεκὶ αὐτοῖ 42, 2.

γυνή, ἡ :

τῆς γυναικός 25, 5; ἡ τοῦ γυνή 49, 3.

Voir aussi γυνεκή.

γάμου (ρουρ γόμου) :

προστάτης γάμου 1, 3; οἱ ἀπὸ τοῦ γάμου 1, 6.

Δ

δ :

1. Dans la date :

ἔτους δ // Ἀντωνίνου 26, 1; ἔτους δ // 44, 8.

2. Autres emplois :

Δ : numéro, hors-texte : 33.

ἱερ(έως) γόμω(ν) δ 33, 3.

(τάλαντα) δ 48, 6 bis.

δέ :

τὸ προσκύνημα ... ἔδοκα δὲ ὑπὲρ τῆς ἀρχιερεωσύνης ... 40, 5.

δεύτερος :

δευτέρου ἔτους Φιλίππου (ἔτους) β // 42, 6.

Voir aussi β.

δίδομι :

ἔδωκ(ε) τῆς ἱερεωσύνης τοῦ ιβ (ἔτους) χρυσ(ᾶ)

λ καὶ τῶν ἄλλω(ν) γ χρυσ(ᾶ) 33, 5.

ἔδωκεν τῶν ἡ ἱερεωδυνῶν χρυσοῦς δμ καὶ

ἀναλωμάτων τῶν $\bar{\epsilon}$ γόμων ἀλλὰ χρυσ(ῶ)
ἔξήκοντα 39,7.

ἔδοκα δὲ ὑπὲρ τῆς ἀρχηγερωσύνης τάλαντον
ἓν καὶ δραχμὴ ἑπτακοσε ἔδωκ ἑνπιπτασε-
μέπται 40,4 et 7.

διετία, ῆ :

λασκυ Σρουπιχι γενάμενος διετία(ν) 16,4.

δῖς :

Γαίου Διοσκόρου Μακρείνου, δῖς ἑρέως γόμου
γενομένου 14,3; Σωτήρος Σωτήρος... δῖς ἑ-
ρέως τοῦ γόμου 7,3; Σαραπίανος, οὔετρανοῦ,
δῖς ἑρέως τοῦ γόμου 45,3; Ψεντουαξίος τοῦ
καὶ Πανουριος, δῖς ἑρέως τοῦ γόμου 46,5.

δραχμῆ (ρουρ δραχμαί(?))

τάλαντον ἓν καὶ δραχμὴ ἑπτακοσε 40,6.

δραχμή, ῆ :

τάλαντον ἓν καὶ (δραχμαί) χ 34,5; (δραχμαί)
ἔχ 41,10; (δραχμαί) κφ 42,8.

Voir aussi δραχμῆ.

E

ε :

1. Dans la date:

(ἔτους) ε // 28,9; id. 45,12.

2. Autres emplois:

$\bar{\epsilon}$: numéro, hors-texte, 35.

ἐάν:

τὸ προκύνημα ἡμέρον πληνισ παθημικ, ἐάν τις ἀναγνωταὶ τὸ προκύνημα αὐτοῦ καὶ τοῖς συμβείους 23,6.

ἔβδομος:

τοῦ ἔβδομου ἔτους Γορδικνε, ζ (ἔτους) 41,6.

ἐγώ:

Remarque: A propos de l'emploi conjoint et donc discordant de ἐγώ et de αὐτός dans le même texte, on se reportera à l'article αὐτός.

τὴν μητέρα μου Βερενίκη καὶ τοὺς ἀδελφούς μου, ἕρεου γόμου 23,2; καὶ Σωτήρος υἱοῦ, ἕρέως γενομ(ένου) ἐπ' ἐμοῦ 26,6; τῶν ἔργων μου πέντων ἀπλῶς 26,7; τοῖς φιλοῦσιν μου 29,7; τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ... 34,3; οὐδεὶς πρὸ ἐμοῦ, οὐδεὶς μετ' ἐμέ 39,12 et 13; καὶ τῆ συμβίῳ μου καὶ τῶν τέκνων καὶ τῶν ἔργων μου ὅσα πεποιηκας 40,8 et 9; τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ 41,8; id. 42,8.

ἔδοκα: νοῖν δίδωμι.

ἐγκίκλις (ρουρ οἰκίκλις):

τω προκύνημα X ... καὶ τῆς ἐγκίκλις αὐτο 69,7.

εἶερα (ρουρ ἕερέκ(?)):

Πακτουει Πα[-]ησιου, εἶερα γό(μου) 53,2.

εἵερέους (ρουρ ἕερέως):

Ὁρθης Ψεντακουαζίς, εἵερέους γόμου 32,2.

εἵερου (ρουρ une forme de ἕερεύς):

Ψενθακησις, εἵερου γόμου 17,2.

εἴκοσι :

τῷ πρώτῳ (γ)όμῳ εἴκοσι χρυσᾶ 46, 10.

εἷς :

παρελκήκαμεν λίθους ῥε εἷς τὸ ἔργον τῆς εἷς-
δος Φιλῶν 32, 7.

Voir aussi εἷς .

εἷς :

τάλαντον ἕνα καὶ (δραχμαὶ) χ 34, 5.

τάλαντον εἷν καὶ δραχμαὶ ἑπτακοσέ 40, 6.

εἷς δος (ρουρ ἡ δος) :

εἷς τὸ ἔργον τῆς εἷς δος Φιλῶν 32, 7.

ἔλκω :

ἔλκυσα (μεν?) λίθους σα — 20, 3.

ἔπι τὸ γόμου Πάτρικον σκουφίος ἔλκυσε λίθου
κε 22, 7.

ἔλκυσε λίθ[ο]υς σ 42, 1.

ἔξήκοντα : ἄλλα χρυσ(ᾶ) ἔξήκοντα 39, 11;

ἔβί[ω]εν ἔτων ἔξή[κ]οντα τέσσερες 53, 4.

ἔπαγαθος, ο :

Μούσας, ἕρευσ γόμου, τὸν ἔπαγαθον, 9, 3;

καὶ τοῖς ἔπαγάθοις 32, 5.

ἔπί :

+ Datif :

1. "But"

a. Dans l'expression ἐπ' ἄγαθῶν :

Voir ἄγαθόν, τὸ .

b. Autres contextes.

ἐπὶ τῷ γόμῳ Σαραπίωνος ἑρέως ἡλκύσα (μεν?)
λίθους ελ- 20, 1; ἐπὶ τὸ γόμου Πατραονσνουφιος
ἡλκυσε λίθου κε 22, 6.

2. "Moyen"

ἑρέως γόμων ἑπτὰ ἐπὶ χρ(υσοῦς) δ̄ς 43, 4;
ἑρέως γόμω(ν) ὀκτῶ ... ἐπὶ χρυσοῦς δ̄μ 48, 6.

+ Génitif :

"en présence de" : καὶ Σωτηῆρος υἱοῦ, ἑρέως
γενομ(ένου) ἐπ' ἐμοῦ 26, 6.
• Voiraussi αἰπ' .

Ἐπιφι : voir Ἐφει(φ) et Ἐφιφ.

ἑπτὰ :

ἑρέως γόμων ἑπτὰ 43, 4.

ἑπτακοσε (ρουρ ἑπτακόσια) :

ἑδοκα ... τὰ λαντον ἐν καὶ δραχμὲ ἑπτακοσε 40, 6.

ἑπτακόσιου : voir ἑπτακοσε.

ἔργον, τὸ :

τῶν ἀδελφῶν καὶ τ(ῶν) κτηνῶν καὶ τῶν ἔργων
μου πάντων ἀπλῶς 26, 7; εἰς τ(ὸ) ἔργον τῆς εἰ-
σιδος Φιλῶν 32, 7; τῶν τέκνων καὶ τῶν ἔργων
μου ὅσα πεποιηκας 40, 9.

ἑρέως (ρουρ ἑρεως) :

Ὁρσεπτουαξ̄εις Ψενθαησις, ... ἑρέως τοῦ γόμου
28, 3.

ἔτος :

(ἔτους) ζ Ἐφει(φ) α 1,4; (ἔτους) ια // Τυβι β.
 <(ἔτους) ι> 2,5 et 6; (ἔτους) ι. // Τυβ[ι] α 3,6;
 ἔτους ι. τῶν κυρίων Αὐτοκρατόρων Σεουήρου
 καὶ Ἀντωνίνου, Εὐσεβ[ῶ]ν Σεβαστῶν ... Φαρ-
 μουθι ιγ 4,1; (ἔτους) ιδ // Χυακ κβ 5,8; (ἔτους)
 ιε // Χυακ κθ 6,6; (ἔτους) ις Χυακ ις 7,7; (ἔτους)
 ιη // Χυακ ις 8,6; Μάρκος Αὐρηλι(ς?) Σεουήρου
 Ἀντωνίνου ... (ἔτους) ιθ // Τυβι κ 9,9; (ἔτους)
 κα // Μάρκου(κος) Αὐρήλιος Σεουήρου Ἀντωνίνω
 10,1; (ἔτους) κα // 10,4; (ἔτους) κα Αὐτοκράτορος
 Κέσαρος Σεουήρου Ἀντ[ωνίνου] 11,1; (ἔτους) κβ //
 Φαρμουθι ιζ κατ' ἀρχαίους 12,7; ἔτους κβ // Φαρ-
 μουθι ιγ 13,7; (ἔτους) κβ // Πάχων β' 14,7; ἔτους
 κγ // Ἀντωνίνου Σεουήρου ... τε Μεχιρ 15,1;
 (ἔτους) κδ 16,6; (ἔτους) κδ Φαρμουθι κς 18,5;
 (ἔτους) κε // Ἀθου ιζ' 19,9; (ἔτους) κε, Φαρμουθι
 η 22,5; (ἔτους) β // 23,4; Γαίου Διοσκόρου [Μακρεί-
 νου] τοῦ καὶ Μακκρείου, ἕρως γόμου γενκμένου
 τρις, τω μὲν α / (sc. πρῶτον) (ἔτους) ιη // καὶ τω
 β / (sc. δεύτερον) (ἔτους) κβ καὶ γ (sc. τὸ τρίτον)
 (ἔτους) β // 24,6 et 7; (ἔτους) β Σεουήρου [.....]
 Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβαστοῦ, Φαμινωθ κη
 25,8; ἔτους δ // Ἀντωνίνου ... Φαμινωθ κζ
 26,1; [(ἔτους)] Φαμινωθ ι 27,8; (ἔτους)
 ε // Χυακ γ 28,9; (ἔτους) γ // Ἀλεξάνδρου
 Φαμινωθ κδ: 29,8; (ἔτους) γ // ... Φαρμουθι
 ζ, τῆ ἡμέρα τοῦ κκακμῶνος 30,6; (ἔτους) γ //

Ἰαλε(ζ)άνδρου 31, 6; (ἔτους) ζ' Φαρμουθι κδ κατ'
 ἀρχέως 32, 8; ἔδωκε τῆς ἱερεωσύ(νης) τοῦ ιβ
 (ἔτους) χρυσ(α) λ 33, 5; (ἔτους) ιβ Παχω(ν)
 γ 33, 8; Ψενχαηφθηνις Βηθις, ἱερέως γόμου
 γενόμενος τοῦ ιδ ἔτους 34, 3; (ἔτους) ιδ Αὐτω-
 κράτωρ Καίσαρος Μάρκου Αὐρηλίου Σεουήρου
 [Ἰαλεζάνδρου] Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβάστοῦ
 34, 8; τῷ μὲν ιη (ἔτει) χρυσ(α) κ καὶ κβ
 (ἔτει) χρυσ(α) ις καὶ β (ἔτει) χρυσ(α) κβ καὶ
 τῷ ιβ (ἔτει) χρυσ(α) λβ καὶ τῷ α (ἔτει) χρυσ(α)
 ις 35, 5, 6, 7, 8 et 9; (ἔτους) γ // Φαρμουθι β 37, 9;
 ἔτους β // Γορδιανοῦ 38, 1; (ἔτους) 5 // Μεχειρ
 κ // 39, 13; τὸ προσκύνημα ... βας, ἱερέως γόμου,
 καὶ τῶ[ν] τέκνων καὶ τῆς συνβίωσης καὶ τῶν
 ἐν αὐτῷ, ἀπὸ τοῦ γόμου γενόμενος τοῦ ἐβδόμου
 ἔτους Γορδιανέ, ζ (ἔτους) 41, 7; (ἔτους) ζ Ἀντωνίου
 Γορδιανέ, Φαμενωθ κ 41, 12; τὸ προσκύνημα Ψε-
 τουαζις Πανουρις, ἱερεὺς γόμου, καὶ ... καὶ ... καὶ ...
 καὶ τῶν ἐν αὐτῷ, ἀπὸ τοῦ γόμου γενόμενος δευ-
 τέρου ἔτους Φιλίππου, (ἔτους) β // 42, 7; (ἔτους) β //
 Φαρμουθι κε 42, 10; (ἔτους) γ Παυλι 43, 8; ἔτους
 δ // Φαρμουθι α // 44, 8; (ἔτους) ε // Μεχειρ κη 45,
 12; ἔτους 5 // τῶν κυρίων ἡμῶν Φιλίππων
 Σεβάστων, Παχων κς 46, 1; (ἔτους) α // Φαρμουθι
 ζ 47, 9; (ἔτους) β // Μεχειρ κη 48, 7; ἔτους β //
 Μεχειρ κη 49, 7; ἐβί[ωσ]εν ἐτῶν ἐξή[κ]οντα
 τέσσαρες 53, 3; (ἔτους) τζ Φαμενωθ κη 54, 8;
 (ἔτους) κβ, ἑφίφ[-] 70, 4.

εὐεργετέω-ω :

Αὐρη λίου Σωτήρος τοῦ καὶ Ἰούστου, εὐεργετη-
θεὶς ὑπὸ τῆς κυρίας μυρονύμου Ἰαίδος, θεῶς
μεγίστης 13,3.

εὐδέβελκ, ῆ : voir εὐδέβελκ.

Εὐσεβής :

ἔτους ι. τῶν κυρίων Αὐτοκρατόρων Σεουήρου
καὶ Ἀντωνίνου, Εὐσεβ[ῶ]ν Σεβαστῶν 4,3;
(ἔτους) β Σεουήρου [.....] Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς
Σεβαστοῦ 25,9; (ἔτους) ιδ Αὐτωκράτωρος Καί-
σαρος Μάρκου Αὐρηλίου Σεουήρου [Ἀλεξάνδρου]
Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβαστοῦ 34,10.

εὐδέβελκ, ῆ (ρουρ εὐδέβελκ) :

ὄνοματος τοῦ θεοῦ ὑπὲρ εὐσεβείας χάριν ἐπι' ἀγα-
θῶ 34,6; ἕρεϋς γόμου γενόμενος ὑπὲρ εὐσεβείας
τοῦ μεγάλου θεοῦ Πουρσεπεμουνεως 40,3.

Εὐτυχής :

(ἔτους) β Σεουήρου [.....] Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς
Σεβαστοῦ 25,9; (ἔτους) ιδ Αὐτωκράτωρος Καί-
σαρος Μάρκου Αὐρηλίου Σεουήρου [Ἀλεξάνδρου]
Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβαστοῦ 34,10.

Ἐφει(φ) (ρουρ Ἐπιφί) :

Ἐφει(φ) α 1,4.

Ἐφιφ (ρουρ Ἐπιφί) :

(ἔτους) κᾶ, Ἐφιφ [-] 70,4.

Ξχ:

τὰ ἀναδοθέντα ἐπ' ἐμοῦ (δραχμαὶ) Ξχ 41, 10.

ς:

1. Dans la date:

(ἔτους) ς || 39, 13.

ἔτους ς || τῶν κυρίων ἡμῶν Φι(1)ίππων

Σεβαστῶν 46, 1.

Φαρμουτι ς 17, 9.

2. Autres emplois:

ἱερέως γόμων <ς> η 39, 3; ἀναλωμάτων τῶν

ς γόμων 39, 10.

Ζ

ζ:

1. Dans la date:

(ἔτους) ζ 1, 4; (ἔτους) ζ' 32, 8; τοῦ ἑβδόμου ἔτους

Γορδικανέ, ζ (ἔτους) 41, 7; (ἔτους) ζ' Αντωνίου

Γορδικανέ 41, 12.

Φαρμουθι ζ, τῆ ἡμέρα τοῦ καλαμῶνος 30, 9;

Φαρμου ζ 47, 9.

2. Autres emplois:

ζ, numéro hors-texte, 43.

ζάω-ω̃ : voir βιόω-ω̃.

Η

1. Dans la date:

Φαρμουθι η 22, 5.

2. Autres emplois:

ἱερέως γόμων <ς> η 39,3; τῶν ἡ ἱερεωδυνῶν
39,7; ἱερεὺς τοῦ γόμ(ου) τοῦ Η 50,6.
Η, numéro hors-texte, 48.

ἡμεῖς:

ἔτους ς // τῶν κυρίων ἡμῶν Φι(λ)ίππων Σε-
βαστῶν 46,2.

Voit aussi ὑμεῖς.

ἡμέρα, ἡ:

Φαρμουθιζ, τῆ ἡμέρα τοῦ καλαμῶνος 30,10;
τὸ προσκύνημα ... καθ' ἡμέρας (ἔτους) ιζ
Φαμενωθ κη 54,6.

Θ

Θεά, ἡ:

τῆς κυρίας μυρονύμου Ἰβιδος, Θεᾶς μεγί-
της 13,6; προστάτου ὁμοίως Σρουπιχιος
Θεᾶς γενομένου 15,5.

Θεός, ὁ:

καὶ ἑφάνη ὑμᾶς ὁ Θεός 16,5; ὀνόματος τοῦ
Θεοῦ 34,6; ὑπὲρ εὐθεβίας τοῦ μεγάλου Θεοῦ
Πουρσεπμουνης 40,4; ὑπὲρ ὀνόματος Θεοῦ
Πουρσεπμουνης χάριν 42,9.

Θυγάτηρ:

τῆς θυγατρὸς 25,6; Σενμερως θυγατρί 31,5.

1

ι : 1. Dans la date:

ι. (ἔτους) ι. // 3,6; ἔτους ι. τῶν κυρίων Αὐτοκράτορων Σεουήρου καὶ Ἀντωνίνου, Εὐσεβ[ῶ]ν Σεβαστῶν 4,1.

ι Φαμενωθ ι 27,8.

ικ (ἔτους) ικ // 2,5.

ιβ τῆς ἱερεωδύ(νης) τοῦ ιβ (ἔτους) 33,5; (ἔτους) ιβ 33,8; τῶ ιβ (ἔτει) 35,8.

ιγ Φαρμουθι ιγ 4,11; id. 13,8.

ιδ (ἔτους) ιδ // 5,8; τοῦ ιδ ἔτους 34,3; (ἔτους) ιδ Αὐτωκράτωρος Καίσαρος Μάρκου Αὐρηλίου Σεουήρου [Ἀλεξάνδρου] Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβαστοῦ 34,8.

Μεσορη ιδ 67,6.

ιε (ἔτους) ιε // 6,6.

ιε Μελιρ 15,6.

ισ (ἔτους) ις Χυακ ις 7,7.

Χυακ ις 7,7; id. 8,7.

Voir aussi 61ς.

ιζ (ἔτους) ιζ 54,8.

Φαρμουθι ιζ 12,7; Αθουρ ιζ' 19,9; ιζ Μελιρ 69,1; ιζ 69,8.

ιη (ἔτους) ιη // 8,6; (ἔτους) ιη // 24,6; τῶ μὲν ιη (ἔτει) 35,5.

ιθ (ἔτους) ιθ // 9,9.

ἱερεὺς, δ:

Σωτήρ ὁ καὶ Κύρις, ἱερεὺς γόμου 2, 2; Πετεψαῖς
 Πετεψαῖτος, ἱερεὺς γόμου 3, 3; Ἀμμωνίου νεωτέ-
 ρου Μώρου, ἱερεὺς γόμου 4, 7; Βησκαλῆς Πτε-
 τερμουθου, ἱερεὺς γόμου 5, 3; Πκμητος Πτε-
 τερμουθου, ἱερεὺς γόμου 6, 2; Ψενδρουπι-
 χις, ἱερεὺς γόμου 7, 2; Γαίου Διοσκόρου Μα-
 κρείνου, ἱερεὺς γόμου 8, 3; Μούσχας, ἱερεὺς
 γόμου 9, 3; Εὐδάμων Εὐδέμων, ἱερέως γόμου
10, 3; Ἀϋρηλίου Σωτήρος τοῦ καὶ Ἰούστου, εὐερ-
 γηθεὺς ὑπὸ τῆς κυρίας μυρονύμου Ἰαίδος,
 Θεᾶς μεγίστης, καὶ ἱερεὺς γόμου 13, 7; Γαίου
 Διοσκόρου Μακρείνου, δις ἱερέως γόμου
 γενομένου 14, 3; Ἀπολλωνίου Σωτήρος, ἱερέως
 γόμου καὶ βουλευτοῦ, προβάτου ὁμοίως Σρουπι-
 τιχιος Θεᾶς γενομένου 15, 3; Βησαρίων Πκα-
 μηους, ἱ(ερ)εὺς γόμου 18, 2; Ἀϋρηλίου Σκραπί-
 ωνος Εὐδαίμωνος, ἱερέως γόμου 19, 4; Ἐπὶ τῷ
 γόμῳ Σκραπίωνος ἱερέως 20, 3; Γαίου Διοσ-
 κόρου [Μακρείνου] τοῦ καὶ Μακκαρείου, ἱερέως
 γόμου γενομένου τρίς, τω μὲν α/ (α. πρώτον)
 (ἔτους) ιη // καὶ τω β/ (α. δεύτερον) (ἔτους) κβ
 καὶ γ (α. τὸ τρίτον) (ἔτους) β // 24, 4; Π[κτρ.]ν-
 νουφίς Μερβίς, τέκτον, ἱερεὺς γόμου 25, 3;
 τὸ προκύνηκ Ἀπολλωνίου Σωτήρος, βουλευ-
 τοῦ, ... καὶ Σωτήρος υἱοῦ, ἱερέως γενομ(ένου)
 ἔπ' ἔμοῦ 26, 5; Ἀϋρηλίου Σωτήρος, υἱοῦ Κηλήτου,
 ἱερέως γόμου καὶ προβάτου τοῦ καινοῦ ἱεροῦ

τῆς κυρίας Σρουπτιχίος καὶ βουλευτοῦ Πτολε-
μαϊέων 27, 2; Βηθ(α)κρίων, ἱερέως γόμου 29, 2;
Ψενθακησις Γαιωνᾶτος, ἱερεὺς γόμου 30, 2; Γαῖου
Διοσκόρου Μακρίνου, ἱερ(έως) γόμω(ν) δ,
πατήρ τῶν ἱερέων, ᾧ οὐδεὶς τῶν ἱερέων συν-
κρίν(εταί) 33, 2, 3 et 4; Ψενχαηφθηνίς Βησις,
ἱερέως γόμου γενόμενος τοῦ εδ' ἔτους 34, 2;
Γαῖου Δι(οσκόρου) Μακρίνου, ἱερέως γόμων
πέντε 35, 2; αὐτὸς Μακρίνος, ἱερεὺς γόμων ὀκτώ,
χρυ(σοῖς) σμ 36, 2; Σωτήρος Σωτήρος, βουλευτοῦ
ἄρξαντος Πτολεμαϊέων, δις ἱερέως τοῦ γόμου,
προστάτου τοῦ καινοῦ καλαμῶνος 37, 3; Ψενθακη-
σις Γαιωνᾶτος λεγο(μένου) Πεμαουτος, τὸ προ-
κύνημα αὐτοῦ ἱερεὺς γόμου 38, 7; Γαῖου Ἰου-
λίου Μακρίνου, ἱερέως γόμων <ς> η 39, 3; Μερ-
βης Βησιος, ἱερεὺς γόμου γενόμενος ὑπὲρ εὐσεβίας
τοῦ μεγάλου θεοῦ Πουρβετμουνεως 40, 2; ἱερεὺς
νενίκηκά σοι ταύτην ἦν ἐποίησα ἐπ' ἀγκθ(ῶ)
40, 10; θας, ἱερέως γόμου καὶ τῶν σὺν
αὐτῷ, ἀπὸ τοῦ γόμου γενόμενος τοῦ ἑβδόμου
ἔτους Γορδικνε, ζ (ἔτους) 41, 2; Ψετουαξίς
Πάνουρις, ἱερεὺς γόμου καὶ τῶν σὺν αὐτῷ, ἀπὸ
τοῦ γόμου γενόμενος δευτέρου ἔτους Φιλίππου
(ἔτους) β // 42, 2; Γαῖου Ἰουλ(ίου) Μακρίνου,
ἱερέως γόμων ἑπτὰ ἐπὶ χρ(υσοῖς) σίς 43, 3;
Παμης Δράκων, ἱερεὺς γόμου 44, 2; Σαραπί-
ωνος, οὔετρανοῦ, δις ἱερέως τοῦ γόμου, προ-
στάτου καινοῦ κωμαστῆριου 45, 3; Ψεντουαξίς

τοῦ καὶ Πανουρίου, δις ἱερέως τοῦ γόμου 46,5; Ἑρ-
 μίνου Δράκοντος, ἱερέως γόμου γενομένου, ἱερο-
 ποιοῦ Πτολεμαίων 47,2; Γαίου Ἰουλίου Μα-
 κρείνου, ἱερέως γόμου (ν) ὀκτώ ... ἐπὶ χρυσοῦς
 $\overline{\delta\mu}$ (τάλκντα) δ 48,3; Ὀρέης Ψευδρουπιχίος,
 ἱερέως γόμου 49,2; Πετοσίριος, ἱερέως
 τοῦ γόμου ΤΟΥ Η. 50,4.

Voir aussi les formes εἶερα, εἶερέους, εἶερου,
 ἱερέως, ἱερεῦ et ἱερός.

ἱερεωσύνη, ἦ:

ἔδωκ(ε) τῆς ἱερεωσύνης) τοῦ $\overline{\epsilon\beta}$ (ἔτους) χρυσοῦς)
 ἅ καὶ τῶν ἄλλων) $\overline{\gamma}$ χρυσοῦς) ξ 33,5; ἔδωκεν τῶν
 ἦ ἱερεωδυνῶν χρυσοῦς $\overline{\delta\mu}$ 39,8.

ἱερόν, τὸ:

τὴν κατίτροειν τοῦ ἱεροῦ τῆς Φοιβητρίας 12,5;
 προστάτου τοῦ καινοῦ ἱεροῦ τῆς κυρίας Σρουπι-
 τυχίος 27,3.

ἱεροποιός, δ:

Ἑρμίνου Δράκοντος, ἱερέως γόμου γενομένου,
 ἱεροποιοῦ Πτολεμαίων 47,3.

ἱερός (ρουρ ἱερέως):

Βησαρίων Παμηούς, ἱερός γόμου, 12,2.

ἱερωσύνη: voir ἱερεωσύνη, ἦ.

ἰς (ρουρ εἰς):

ἰς τὸ ὑλετ(ομικόν) προτος 22,7.

ᾠδεις:

παρὰ <ρ> τῆ κυρία [ᾠδιδι?] 11,4; εὐεργετη-
θεὶς ὑπὸ τῆς κυρίας μυρονύμου ᾠδιδος,
θεῶς μεγίστης, 13,6; παρὰ τῆ κυρία ᾠδιδι
18,5.

Voir aussi Εἰδιδος.

ἕστημι:

ἕσταθη τὸν γνόμονα τῆς πύλη περὶ τοῦ γό-
μου 9,9.

κ

κ:

Τυβικ κ9,9; Μεχειρκ / 39,14; Παχων κ55,6.

Χρυσ(α) κ 35,6.

κα: (ἔτους) κα // Μάρκου <κος> Αὐρήλιος Σεουή-
ρου Ἀντωνίνω 10,1; (ἔτους) κα // 10,4; (ἔτους)
κα Αὐτοκράτορος Κέδρος Σεουήρου Ἀντ[ωνί-
νου] 11,1; (ἔτους) κ70,4.

κβ: (ἔτους) κβ // 12,7; ἔτους κβ // 13,8; (ἔτους)

κβ // 14,7; (ἔτους) κβ24,6; κβ (ἔτει) 35,6;

Χυακ κβ5,8. χρυσ(α) κβ 35,7.

κγ: ἔτους κγ // Ἀντωνίνου Σεουήρου 15,1.

κδ: (ἔτους) κδ 16,6; id. 18,5. Φαρμενωθ κδ
29,9; Φαρμουθι κδ κατ'ἀρχέως 32,8.

κε: (ἔτους) κε // 19,9; (ἔτους) κε22,5; Φαρ-
μουτι κε 42,10. λίθου κε22,7.

κς: Φαρμουθι κς18,6; Παχων κς 46,3.

κζ: Φαρμενωθ κζ 26,10.

κη : Φαμενωθ κη 25,10; Μεχειρ κη 45,12;
Μεχειρ κη 48,7; Μεχειρ κη 49,7; Φαμενωθ κη
54,10.

κθ : Χυακ κθ 6,6.

Voir aussi ΚΦ.

καθιδρυεις, η̄: voir κατίτρυειν.

καί (emplois notables):

τὸ προσκύνημα Βησκρίων Πικμηους, Ξερὺς
γόμευ, καὶ τῶν φιλοῦντων αὐτοῦ καὶ ἐποίησεν
τὴν κατίτρυειν τοῦ Ξεροῦ τῆς Φαιθητρίας
12,4; τὸ προσκύνημα Αὐρηλίου Σωτήρος
τοῦ καὶ Ἰούστου, εὐεργετηθεὶς δὲ τῆς
κυρίας μηρονύμου Ἰαίδου, θεῶς μεγίστης,
καὶ ἱερέως γόμευ 13,7; τὸ προσκύνημα Τίθου
Ὀρθου, λαβάνε Σρουπτιχι γενόμενος διετίκνυ
καὶ φάνη ὑμᾶς ὁ θεός· καὶ ἦ λατομίε 16,5;
καὶ οἱ ἀπὸ τοῦ γόμευ (ἔτους) ες Χυακκς, καὶ
Πικρης Μύρων 7,7; τὸ προσκύνημα Χ
τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ καὶ τῶν φιλοῦν-
των αὐτοῦ κατ' ὄνομα 34,7.

καὶ σύν: voir σύν.

μετὰ καί: voir μετὰ.

πρὸς καί: voir πρὸς.

ὁ καί: voir ὁ.

καινός:

προστάτου τοῦ καινοῦ Ξεροῦ τῆς κυρίας Σρουπ-
τιχιος 27,3; προστάτου τοῦ καινοῦ καλαμῶ-

vos 37,4; προστάτου καινού κωμαστήριου 45,4.

καιραμίου:

τού καιραμίου πετερμουθου 44,6.

Voir aussi κεράμιος.

καϊδαρ:

(έτους) ιδ Αὐτωκράτωρος Καίδαρος Μάρκου
Αὐρηλίου Σεουήρου [Ἀλεξάνδρου] Εὐσεβοῦς
Εὐτυχοῦς Σεβάστου 34,9.

Voir aussi Κέδαρος.

καλαμών, δ:

Φαρμουθι ζ, τῆ ἡμέρα τοῦ καλαμώνος 30,6;
προστάτου τοῦ καινού καλαμώνος 37,5.

κατά:

(έτους) κβ|| Φαρμουθι ιζ κατ'ἀρχαίου 12,8;
(έτους) ζ' Φαρμουθι κδ κατ'ἀρχέως 32,8;
τῶν φιλοῦντων αὐτοῦ κατ'ὄνομα 34,8; τοὺς
φειλουτες αὐτὸν κατ'ὄνομα 42,4; τὸ προσ-
κύνημα ... καθ'ἡμέρας, (έτους) ιζ Φαμενωθ
κη 54,6.

κατίτρυβιν (ρουρ καφίδρυβιν):

ἐποίησεν τὴν κατίτρυβιν τοῦ ἱεροῦ τῆς Φου-
βητρίκας 12,5.

κεράμιος, δ:

καὶ τοῦ κεραμίου 45,11.

Voir aussi καιραμίου.

Κέσαρος (ρουρ Κάισαρος):
(ἔτους) καὶ Αὐτοκράτορος Κέσαρος Σεουήρου
Ἀντ[ωνίνου] 11, 2.

ΚΜ (?):
τὸ προσκυνήμα τὸν γράφοντα vacat ΚΜ 108.

κτηνός, τὸ:
τῶν ἀδελφῶν καὶ τ(ῶν) κτηνῶν καὶ τῶν
ἔργων μου πάντων ἀπελῶς 26, 7.

κύριος, κ, ον:
ἔτους ι. τῶν κυρίων Αὐτοκρατόρων Σεουήρου
καὶ Ἀντωνίνου, Εὐσεβ[ῶ]ν Σεβαστῶν 4, 1;
παρὰ <ρ> τῆ κυρία [ἡ]ιδι 11, 4; εὐεργετηθεὶς
ὑπὸ τῆς κυρίας μηρονύμου ἡιδος, θεῶς μεγίσ-
της 13, 4; παρὰ τῆ κυρία ἡιδι 18, 5; προστατοῦ
τοῦ κλινοῦ ἔεροῦ τῆς κυρίας Σρουπιχίος 27, 4;
ἔτους σ // τῶν κυρίων ἡμῶν Φι(λ)ίππων Σε-
βαστῶν 46, 1.

ΚΦ:
(δραχμῆ) ΚΦ 42, 8.

κωμκστήριον, τὸ:
προστατοῦ κλινοῦ κωμκστηρίου 45, 5.

Λ

λ:
χρυσ(ῶ) λ 33, 7.

λβ: χρυσ(ῶ) λβ 35, 8.

λασανι (=λεσωνις)

Τιθοης Ὁρησ, λασανι Σρουπιχι γενάμε-
νος διετία(ν) 16,2.

λατομία, η̄: νοιρ λατομίε.

λατομίε (ρουρ λατομίαι?):

τὸ προκύνημα Τιθοης Ὁρησ καὶ ἴφάνη
ὑμῶς ὁ θεὸς · καὶ ἡ λατομίε. Πιαν, (ἔτους) κδ.

λέγω:

Ψενθαησις Γαιωνκτος λεγο(μένου) Πεμκουτος
38,3.

λεσωνις (ου λεσωνης), ὁ: νοιρ λασανι.

λίθος:

ἡλκύσα(μεν?) λίθους ελ' 20,4; ἡλκυσε λί-
θου κε 22,7; περελκήκαμεν λίθους ρε εἰς
τ(ὸ) ἔργον τῆς Εἰσιδος Φιλῶν 32,6; ἡλκυσε
λίθ[ο]υς σ 41,1.

Μ

Μάρκος:

Μάρκος Αὔρηλι(ς?) Σεουήρου Ἀντωνίνου 9,1;
(ἔτους) κα // Μάρκου(κος) Αὔρηλιος Σεουήρου Ἀν-
τονίνω 10,1; (ἔτους) ιδ Αὔτωκράτωρ Κάισρος
Μάρκου Αὔρηλίου Σεουήρου [Ἀλεξάνδρου] Εὐσε-
βοῦς Εὐτυχοῦς Σεβαστοῦ 34,9.

ματέρα(ν) (ρουρ μητέρα):

πρὸς καὶ τοῖς ἀδελφοῖς αὐτοῦ καὶ (τῆ)ν μα-
τέρα(ν) αὐτοῦ 29,4.

ΜΓΑΤΥ: 2, 9.

μέγας:

ὑπερἑσβεβίκς τοῦ μεγάλου Θεοῦ πουργεμου-
νεως 40, 3.

Superlatif μέγιστος:

τῆς κυρίας μρονύμου ἰσιδος, θεᾶς μεγίστης,
13, 6.

μέν:

en liaison avec καὶ:

ἰερέως γόμου γενα μένου τρίς, τω μὲν κ/
(i.e. τὸ πρῶτον) (ἔτους) λη // καὶ τω β' (ἔτους)

κβ καὶ γ (i.e. τὸ τρίτον) (ἔτους) β // 24, 6; τῷ

μὲν λη (ἔτει) ... καὶ κβ (ἔτει) ... καὶ β
(ἔτει) ... καὶ τῷ λβ (ἔτει) ... καὶ τῷ κ (ἔτει)
... 35, 5.

Μεσορη:

Μεσορη 67, 6.

μετά:

+ Accusatif:

οὐδεὶς πρὸ ἔμου, οὐδεὶς μετ' ἔμέ 39, 13.

+ "Génitif" (renforcé deux fois par un καὶ adverbial):

μετὰ τῆς συμβίου καὶ τῶν τέκνων καὶ τῶν
φιλοούντων καὶ πετεψαλις 8, 3; μετὰ τῆς
συμβίου καὶ τῶν τέκνων καὶ παλεστῆς, υἱὸς
αὐτοῦ, καὶ τῶν ἀδελφῶν καὶ τῶν φιλοούντων
αὐτοῦ καὶ πετεψαλις, προστάτου γόμου 9, 4;

μετὰ τῆς συμβίου καὶ τῶν τῶν τέκνων καὶ
Παμεχημὶς 14,4; μετὰ τοῦ πατρὸς καὶ τῆς
μητρὸς καὶ τῶν ἀδελφῶν καὶ τῶν φιλοῦν-
των καὶ Πετεψαίς ν(εωτέρου) καὶ Ψιου-
ρις κα(ί) Σισ[ο]ίς 19,4; μετὰ τῆς συμβίου
καὶ ἀδελφοῦς καὶ τῶν φιλοῦντων αὐτῶν
καὶ ὁ ἀπὸ τοῦ γόμου 22,3; μετὰ καὶ τῆς
συμβ(ίου) καὶ τῶν τέκνων(ν) 33,7; μετὰ τῆς
συμβίου καὶ τέκνους 38,5; μετὰ καὶ τῆ
συμβίου καὶ τῶν τέκνων καὶ τοῦ σύντεκτος
αὐτοῦ οἴκου 39,4.

Μεχειρ(ρουν Μεχειρ):

Μεχειρ κ / 39,14; Μεχειρ κη 45,12; Με-
χειρ κη 48,7.

Μεχερ(ρουν Μεχερ):

Μεχερ κη 49,7.

Μεχειρ:

τε Μεχειρ 15,6; ζη Μεχειρ 69,1.

Voir aussi Μεχειρ et Μεχερ.

μητέρα(ρουν μητέρα):

τῆν μητέρα μου Βερενίκη 23,3.

μήτηρ, ἡ:

τῆς μητρὸς 19,4; τῆ μητρί Σενωτήρ 25,4;

τῆς μητρὸς 26,3; τῆς μητρὸς Σενκράβιανος

27,5; Ὀρβεπτουκξίς Ψενθαηίς, μητρὸς

Πεηίς 28,3; τῆ μητρὸς 28,4; σύν τῆ μητρί

αὐτοῦ 28,9; τῆς μητρὸς 30,3; τῆς μητρὸς

Σενκρα βιωνος 37,5; Θαηοις μητρὸς 44,3.
Voir aussi ματέρα, μητέρα et μητρεί.

μητρεί (ρουρ μητρί):
καὶ τὸ πατρί αὐτοῦ καὶ τῆ μητρεὶ 22,3.

μνήμη, ῆ:
μνήμην Πατρουεὶ Πα[...]ηοιου, εἶερα
γό(μου) 53,1.

μυριώνυμος: voir μυρονύμου.

μυρονύμου (ρουρ μυριωνύμου):
τῆς κυρίας μυρονύμου ἡδιδος, θεῶς μεγίστης,
13,5.

N

νέος: voir νεότερος et νεώτερος.

νεότερος (ρουρ νεώτερος):
Πεπεψαις νεο[τερος? ---] 57,1.

νεώτερος:

ἡμωνίου νεωτέρου Μώρου 4,6; Κατουει
νεωτέρ(ου) ... Ὀρβεντουζιος 4,10; Πεπεψαις
νεωτέρου) 19,8; Κατουῶσις νε(ώ)τερος 31,2.
Voir aussi νεότερος.

νικάω-ῶ:

ἔρεϋς, νενίκηκά σοι τάυτην ἦν ἐποίησα
ἐπ' ἀγαθ(ῶ) 40,11.

νικητής, ῆ:

Ψενθαηοις Μώρου, ῆ νικητής, τῶν [] αρού-
ρων, Φαρμουθιζ, τῆ ἡμέρα τοῦ κκληρωῶνος
30,7.

≡

Σ:

Χρυσ(α) Σ 33,7.

0

σ (emplois notables):

Présence irrégulière: τῶ μὲν ιη (ἔτει)... καὶ κβ (ἔτει)... καὶ β (ἔτει)... καὶ τῶ ιβ (ἔτει)... καὶ τῶ κ (ἔτει)... 35, 5 Aqq.

μετὰ τῆς συμβίου καὶ τέκνου 38,6.

τῶ μὲν α/ (i.e. τὸ πρῶτον) (ἔτους) ιη // καὶ τῶ β (i.e. τὸ δεύτερον) (ἔτους) κβ καὶ γ (i.e. τὸ τρίτον) (ἔτους) β // τὸ πρόβλημα πάντων τῶν φιλοφούντων κ(αὶ) συμβ(ίου) καὶ τέκνω(ν) 24, 5 Aqq.

Accords incorrects: ἡ λατομία 16,6; το πατρὶ αὐτοῦ 22,2; τὸ γόμου 22,6; τοῖς συμβείους 23,8, etc.

σ καὶ: Σωτήρ σ καὶ Κυρίσ 2,2; Ἀθρηλίου Σωτήρος τοῦ καὶ Ἰούστου 13,2; Βηθὰς σ καὶ Πικυλῆς 18,6; Γκίου Διοσκόρου [Μακρείου] τοῦ καὶ Μακκρείου 24,3; Ψεντουαξίλος τοῦ καὶ Πανουρίος 46,4; ΒΙΑΛΗΤΟΥ καὶ (?) ΝΙΚ..ΟΤΕΣΣΕ.ΑΩΝ 65,2.

Pour autors: τῶν τῶν τέκνων 14,5; καὶ ἡ τοῦ γυνή 49,3; καὶ τῶν τῶν 65,7.

Voir aussi ~~σ~~ σ.

οἰκία, η: voir ἐηκίας.

οἶκος:

τοῦ <σ> σύμπαντος οἴκου αὐτῶν 28,7; τοῦ σύμ-

παντος οίκου αὐτῶν 37,8; τοῦ σύνπαντος αὐτοῦ
οίκου 39,7; τοῦ σύμπαντος οίκου 47,6.

ὀκτώ:

αὐτὸς Μακρεῖνος, ἱερεὺς γόμων ὀκτώ 36,3;
Γαίου Ἰουλίου Μακρεῖνου, ἱερέως γόμων
ὀκτώ 48,4.

ὁμοίως:

ἱερέως γόμου καὶ βουλευτοῦ, προβάτου ὁμοίως
Σρουπελικος θεῶς γενομένου 15,4.

ὄνομα:

τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ ὑπὲρ τῆς ἀρχιερεοσύ-
νης ὀνόματος τοῦ θεοῦ ὑπὲρ εὐβεβίας
χάριν 34,5; τῶν φιλοῦντων αὐτοῦ κατ' ὄνομα
34,8; τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ ὑπὲρ τῆς
ἀρχιερεοσύνης (δραχμαὶ) ἔχ ὀνόματος
Πουρβεπεμονεως χάριν 41,10; τοὺς φιλοῦ-
τες αὐτὸν κατ' ὄνομα 42,4; τὰ ἀναδοθέντα
..... ὑπὲρ ὀνόματος θεοῦ Πουρβεπεμονεως
42,9.

ὄς:

Γαίου Διοσκόρου Μακρεῖνου, ἱερέως γόμων
δ, πατήρ τῶν ἱερέων, ὧσδεῖς τῶν ἱερέων
δυνκρίνεται 33,4; νενίκηκά σοι τάυτην ἦν
ἐποίησα ἐπ' ἀγαθ(ῶν) 40,14.

ὄσος:

τῶν ἔργων μου ὄσα πεποιηκας 40,9.

οὐδείς:

οὐδείς τῶν ἱερέων συνκρίν (ετκι) 33,4;
οὐδείς πρὸ ἐμοῦ, οὐδείς μετ' ἐμέ 39,12.

οὐετρανός, ο:

Σκρατίωνος οὐετρανοῦ 45,2.

οὗτος:

ἑρεὺς νενίκηκά σοι ταύτην ἣν ἐποίησα ἐπ'
ἀγαθ(ῶ) 40,13.

π

παρά:

τὸ προοκ[ύ]νημα σημαρε παρὰ <ρ> τῆ
κυρία ου παρὰ τῆ κυρία [ἴσιδι ου Σρουπιχι]
11,4; τὸ προοκύνημα ... παρὰ τῆ κυρία ἴσιδι
18,5.

παρελκήκαμεν (de παρέλκω):

παρελκήκαμεν λίθους π̄ εις τὸ) ἔργον τῆς
εἰσίδος Φιλῶν 32,6.

παρέλκω: voir παρελκήκαμεν.

πᾶς:

τῶν ἔργων μου πάντων ἀπελῶς 26,7; τοὺς
ἀπὸ τοῦ γόμου π<α>κντες 29,8; καὶ πάντων
ἀπὸ τοῦ γόμου 45,10; καὶ πάντων τῶν ἀπὸ τοῦ
γόμου 47,7; καὶ πάντων(ν) ἀπὸ τοῦ γόμου 49,4.

πατήρ, ο:

τοῦ πατρὸς 19,5; τὸ πατρὶ αὐτοῦ καὶ τῆ μητρὸς

29,2; Π[.]ΑΝΟΥΙΙC πατρός 29,6; Γαίου Διοσκόρου
Μακκρίνου, ἱερ(έως) γόμω(ν) δ, πατήρ
τῶν ἱερέων, ὧ οὐδεὶς τῶν ἱερέων συγκρί-
ν(εταί) 33,3.

Παυλι: 43,8.

Παχων:

Παχων β' 14,7; Παχων(ν) γ 33,8; Παχων κς
46,3; Παχων κ 55,5.

πέντε:

Γαίου Διοσκόρου Μακκρίνου, ἱερέως γόμων
πέντε 35,3.

περί:

ἔστάθη τὸν γνόμονα τῆς πύλης περὶ τοῦ γόμου
9,10.

πολέω-ω:

ἔποίησεν τὴν κατίτροβιν τοῦ ἱεροῦ τῆς Φοι-
βητρίκς 12,4; καὶ τῶν ἔργων μου ὅσα πεποι-
ηκας 40,9; νενίκηκά σοι τκύτην ἣν ἔποίησα
ἐπ' ἀγαθ(ῶ) 40,14.

Πουρβεπμουνης:

ὑπὲρ εὐσεβίας τοῦ μεγάλου θεοῦ Πουρβεπμουνης
40,4; ὀνόματος Πουρβεπμουνης χάριν 41,10;
ὑπὲρ ὀνόματος θεοῦ Πουρβεπμουνης χάριν
42,9.

πρό:

οὐδεὶς πρὸ ἐμοῦ, οὐδεὶς μετ' ἐμέ 39,12.

προκύνημα (ρουρ προκύνημα):
τὸ προκύνημα ΨΕΝΟΑΠΤΣ δὺν τῆ μητρὶ αὐτοῦ,
(ἔτους) ε// χυακ γ 28,8.

πρὸς (renforcé ραν καί):
πρὸς καὶ τοῖς ἀδελφοῖς α<υ>οῦ καὶ (τῆ)ν μη-
τερὰν αὐτ(ο)ῦ καὶ Π[.]ΑΝΟΥΠΙΣ πατρὸς καὶ
Σενπετοβιρις καὶ τοῖς φιλουσειν μου καὶ τοὺς
ἀπὸ τοῦ γόμου π<α>κντες 29,3.

προκύνημα, τὸ :
Sauf exception dûment signalée, ils sont construits
sur le modèle "τὸ προκύνημα de X (καὶ Y καὶ Z...)"
(les noms compléments se trouvent à divers cas que
je n'ai pu rappeler ici) suivi d'une date comportant
l'année de règne ("Date") ou limitée à l'indication
du jour et du mois ("date").

τὸ προκύνημα X σημαρε, Date 1,1; 2,1;

τὸ προκύνημα X ΜΓ ΑΤΥ 2,7; 3,1;

Date, τὸ προκύνημα X καὶ ... καὶ ... καὶ ...

date 4,5; 5,1; 6,1; τὸ προκύνημα X καὶ ...

καὶ ... καὶ ... καὶ ... Date καὶ ... 7,1; Α: τὸ

προκύνημα ἡμερο(ν) X μετὰ ... καὶ ... καὶ ...

... καὶ ... Date, ἐπ' ἀγαθῶ 8,1; Μάρκος

Αὐρηλι(ς?) Σεουήρου Ἀντωνίνου. Τὸ προκύ-

νημα ἡμερον X μετὰ ... καὶ ... καὶ ... καὶ ...

καὶ ... καὶ ... Date 9,2; Date, τὸ προκύνημα

X. Date, τὸ προκύνημα X καὶ δὺν ...

καὶ Τὸ προκύνημα τὸν γράφοντα KM

10,2,4 et 7; Date, τὸ προκύνημα X σημαρε

παρὰ <ρ> τῆ κυρία [Ἰσίδι ου Σρουπτιχι?] 11,3; τὸ προσκύνημα X καὶ... καὶ ἐποίησεν τὴν κατίτροβιν τοῦ ἑρουῦ τῆς Φουβη τρίας ἐπ' ἀγαθῶν, Date κατ' ἀρχαίους, καὶ... 12,1; τὸ προσκύνημα X, Date, ἐπ' ἀγαθῶν 13,1; B: τὸ προσκύνημα σήμερον X μετὰ... καὶ... καὶ...

Date 14,1; Date, τὸ προσκύνημα X καὶ... date

15,2; τὸ προσκύνημα X καὶ φάνη δὲ μᾶς δ θεὸς καὶ ἡ λατομίε. Πικυ, Date 16,1;

τὸ προσκύνημα X καὶ... καὶ... καὶ... καὶ...

καὶ... . O. Φαρμουτις, ἐπ' ἀγαθῶν 17,1;

τὸ προσκύνημα X καὶ... καὶ... παρὰ τῆ κυρία Ἰσίδι, Date. Βησας δ καὶ Πκυλις

18,1; τὸ προσκύνημα X 19,1; τὸ προσκύνημα σήμερον X μετὰ... καὶ... καὶ... καὶ...

... καὶ... καὶ... κα(ι)..., Date, ἐπ' ἀγαθῶν

19,2; τὸ προσκύνημα X 21,1; τὸ προσκύνημα σήμερον X καὶ... καὶ... μετὰ...

καὶ... καὶ... καὶ..., Date 22,1; 23,1; τὸ

προσκύνημα σήμερον πληνις πασημις,

ἔάν τις ἀναχνοται τὸ προσκύνημα αὐτοῦ

καὶ τοῖς συμβείους 23,4 et 7; Γ: τὸ πρ(ο)σκύνημα X ... (Date). Τὸ πρ(ο)σκύνημα ...

κα(ι)... καὶ... 24,1 et 7; τὸ προσκύνημα X

σὺν... καὶ... καὶ... καὶ... καὶ... Date MA

25,1; Date, τὸ προσκύνημα X καὶ... καὶ...

καὶ... καὶ Σωτηρὸς υἱοῦ, ἱερέως γενομ(ένου)

ἐπ' ἑρουῦ, καὶ... καὶ τ(ῶν) κτηνῶν καὶ τῶν

ἔργων μου πάντων ἀπὸ τῶν καὶ... καὶ... ,
 date 26, 2; 27, 1; τὸ προσκύνημα X καὶ
 καὶ... καὶ... καὶ... . Τὸ προσκύνημα Y
 σὺν... , Date 28, 1 et 8; τὸ προσκύνημα
 X καὶ... πρὸς καὶ... καὶ... καὶ... καὶ...
 καὶ... καὶ... , Date 29, 1; τὸ προσκύνημα
 X καὶ... καὶ... καὶ... , Date, καὶ... , date 30, 1;
31, 1; τὸ προσκύνημα X καὶ... καὶ... καὶ... καὶ
 Παρελήκαμεν λίθους πρὶ εἰς τὸ ἔργον
 τῆς εὐσεβῆς φιλιῶν. Date κατ'ἀρχέως 32, 1;
 Δ: τὸ προσκύνημα X... ἔδωκεν (ε) κτλ. μετὰ
 καὶ... καὶ... , Date 33, 1; τὸ προσκύνημα
 X... τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ κτλ. καὶ... ,
 Date 34, 1; τὸ προσκύνη(μα) X καὶ... καὶ...
 (Date) 35, 1; τὸ προσκύνημα X καὶ... καὶ...
 καὶ... καὶ... καὶ... , Date, ἐπι'ἀγαθ(ῶν) 37, 1;
 Date, X τὸ προσκύνημα αὐτοῦ σήμερον
 μετὰ... καὶ... , ἱερεὺς γόμου 38, 4; τὸ προσ-
 κύνημα X μετὰ καὶ... καὶ... καὶ... ἔδωκεν
 κτλ. Date 39, 1; τὸ προσκύνημα X... ἔδοκα
 δὲ ὑπὲρ τῆς ἀρχιερεωσύνης τάλαντον εἶν
 καὶ δραχμὴν ἑπτακοσθε ἔδωκεν ΕΝ ΠΑΤΣΕΜΕ
 ΠΑΙ καὶ... καὶ... καὶ τῶν ἔργων μου ὅσα
 πεποίηκας 40, 1; τὸ προσκύνημα X καὶ...
 καὶ... καὶ... (Date). Τὰ ἀναδοθέντα ὑπ'
 ἐμοῦ... ἐπι'ἀγαθ(ῶν), Date 41, 2; id. 42, 1;
 Σ: τὸ προσκύνημα X καὶ... καὶ... , ἐπι'ἀγ(αθῶν),
 Date 43, 1; τὸ προσκύνημα X καὶ... καὶ... καὶ
 ... καὶ... σὺν... Date 44, 1; 45, 1; Date, τὸ

προσκύνημα X καὶ... καὶ... καὶ... καὶ... 46,3;
 τὸ προσκύνημα X καὶ... καὶ... καὶ... καὶ...
 Βηθαρίων ὁ γεωμέτρης, Date 47,1; 48,1;
 49,1; τὸ προσκύνημα X 50,1; τὸ προσκύνημα
 X καὶ... 51,1; τὸ προσκύνημα X καὶ... καὶ...
 καὶ... καθ' ἡμέρας, Date 54,1; τὸ προσκύνημα
 X καὶ τοῦ ἀναχεινώσκοντος, σήμερον, date
 55,1; τὸ προσκύνημα X 57,1; τὸ προσκύ(νη)-
 μα σήμερον X 58,1; τὸ προσ[ε]κύνη[μα] X
 καὶ... 61,1; τὸ προσκύνημα X 62,1; τὸ
 προσκύνημα X 63,1; τὸ προσκ[ύν?] (νημα) X
 64,1; τὸ προσκύνημα X καὶ(?)... καὶ...
 καὶ... καὶ ἀναχεινώσκοντος, σήμερον 65,1;
 [τὸ] προσκύνημα X καὶ... 66,1; τὸ προσκύνη-
 μα X καὶ..., σήμερον, date 67,1; date, τω
 προσκύνημα X καὶ... καὶ... καὶ... εἰ ἀπὸ
 ἀ(γα?) θῶ. Τωτ 69,2; 70,1; [τὸ] προσκύνη[μα --]
 71; α) τὸ προσκύνη[μα] β) X 77,1.
 Voir aussi προσκύνημα.

προστάτης:

τῶι γράψαντι, Πετεψαίτι, προστάτης γόμου
 5,7; Πετεψαίτι, προστάτου γόμου 6,3; Πετε-
 ψαίς, προστάτης γόμου 7,3; Πετεψαίς, προ-
 στάτου γόμου 9,8; Ἀπολλωνίου Σωτηῆρος,
 ἐρέως γόμου καὶ βουλευτοῦ, προστάτου ὁμοίως
 Σρουπετιχίος θεῶς γενομένου 15,4; Πετεψαίς,
 υἱοῦ Φοιβη τοῦ, προσ[ε]τ[ά]τ[ου] τοῦ [γόμου?] 21,3;
 Πικμεχημίου, προστάτου γόμου 26,9; Ἀῦρηλίου

Σωτήρης, υἱοῦ Κηλήτου, ἱερέως γόμου καὶ προδ-
 τάτου τοῦ καινοῦ ἱεροῦ τῆς κυρίας Σρουπετιχίος
 καὶ βουλευτοῦ Πτολεμαίων 27,3; Πάμεχημιος,
 προδτάτου γόμου 27,7; Σωτήρης Σωτήρης, βουλευ-
 τοῦ ἄρξαντος Πτολεμαίων, δις ἱερέως τοῦ
 γόμου, προδτάτου τοῦ καινοῦ καλαμῶνος 37,4;
 Σαραπίωνος, οὔετρανοῦ, δις ἱερέως τοῦ γόμου,
 προδτάτου καινοῦ κωμαστήριου 45,4; Ὀρσης,
 προδτάτου γόμου 49,6.

πρωτος (ρουρ πρῶτος):

Πατρικον ενουφιος, εἰς τὸ ὑλετ(ομικόν)
 πρωτος 22,8.

πρῶτον (τὸ) : voir α.

πρῶτος:

τῷ πρώτῳ (γ)όμῳ εἴκοσι χρυσᾶ 46,9.

Voit aussi πρωτος.

Πτολεμαίεύς:

Αὔρηλιου Σωτήρης, υἱοῦ Κηλήτου, βουλευτοῦ
 Πτολεμαίων 27,5; Σωτήρης Σωτήρης, βουλευτοῦ
 ἄρξαντος Πτολεμαίων 37,3; Ἐρμίνου Δράκοντος,
 ἱερέως γόμου γενομένου, ἱεροποιοῦ Πτολεμαίων
 47,3.

πέυλη, ἦ:

ἔστᾶθη τὸν γνόμονα τῆς πέυλη περὶ τοῦ γόμου
 9,10.

P

ρϰ:

λίθους ρϰ 32, 6.

Σ

s

λίθ[ο]υς s 41, 1.

εις: ἐπὶ χρ(υσοῦς) 615 43, 4.

σλ: λίθους σλ 26, 4.

σμ: χρυ(σοῦς) σμ 36, 3; χρυσοῦς σμ 39, 9; ἐπὶ χρυσοῦς σμ 48, 6.

Σεβαστός:

ἔτους ι. τῶν κυρίων Αὐτοκράτορων Σεουήρου καὶ Ἀντωνίνου, Εὐσεβ[ῶ]ν Σεβαστῶν 4, 4; (ἔτους) β Σεουήρου [.....] Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβαστοῦ 25, 9; (ἔτους) ιδ Αὐτοκράτορος Κέσκιρος Μάρκου Αὐρηλίου Σεουήρου [Ἀλεξάνδρου] Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβαστοῦ 34, 10; ἔτους s // τῶν κυρίων ἡμῶν Φι(λ)ίππων Σεβαστῶν 46, 2.

Σεουήρος:

ἔτους ι. τῶν κυρίων Αὐτοκράτορων Σεουήρου καὶ Ἀντωνίνου, Εὐσεβ[ῶ]ν Σεβαστῶν 4, 2; Μάρκος Αὐρηλι(ς?) Σεουήρου Ἀντωνίνου 9, 1; (ἔτους) κσ // Μάρκου(κος) Αὐρηλιος Σεουήρου Ἀντωνίνω 10, 1; (ἔτους) κκ Αὐτοκράτορος Κέσκιρος Σεουήρου Ἀντ[ωνίνου] 11, 2; ἔτους κγ // Ἀντωνίνου Σεουήρου 15, 1; (ἔτους) β Σεουήρου [.....] Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβαστοῦ 25, 8; (ἔτους)

ιδ Αυτοκράτωρ Κέβρος Μάρκου Αύρηλιου
Σεουήρου [Ἀλεξάνδρου] Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς
Σεβαστοῦ 34, 9.

σημαρε (ρουτ σήμερον):

τὸ προκύνημα ... σημαρε, (ἔτους) ζ Ἐφει (φ) α 1, 4.
(ἔτους) κα Αυτοκράτωρ Κέβρος Σεουήρου Ἀντ[ω-
νίνου], τὸ προκ[ύ]νημα ... σημαρε... 11, 4.

σήμερον (complément de τὸ προκύνημα):

σήμερο(ν) (ἔτους) ιη // Χυκκς 8, 1;
σήμερον (ἔτους) ιθ // τυβκ 9, 2; σήμερον
..... (ἔτους) κβ // παχων β / 14, 1; σήμερον
(ἔτους) κε // ΑΘυρ ζ / 19, 2; σήμερον (ἔτους)
κε, Φαρμουθι η 22, 1; σήμερον 23, 5; σήμερον
24, 2; σήμερον 38, 5; σήμερον, παχων κ 35, 4;
σήμε(ρον) 58, 2; σήμερον 65, 9; σήμερον, Μεβο-
ρη ιδ 67, 5.

Voir aussi σημαρε.

Σρουπιχις:

παρά <ρ> τῆ κυρία [Σρουπιχις ?] 11, 4; προτά-
του ὁμοίως Σρουπιχις θεῶς γενομένου 15, 5;
λαβάνι Σρουπιχις γενόμενος διετία 16, 3;
ἱερέως γόμου καὶ προτάτου τοῦ καινοῦ ἱεροῦ
τῆς κυρίας Σρουπιχις 27, 4.

σύ:

ἱερεὺς νενίκηκά σοι ταύτην 40, 12.

συβίου (ρουτ συμβίου, voir ἡ σύμβιος):
καὶ τῆς συβίου 35, 4.

συγκρίνω : voir συγκρίνω.

σύμβιος (ῆ):

τῆς συμβίου 8, 4; id. 9, 4; id. 14, 5; id. 22, 3;
συμβ(ίου) 24, 8; τῆς συμβίου 32, 4; τῆς συμβ(ίου)
33, 7; τῆς συμβίου 37, 7; id. 38, 6; τῆ συμβίου
39, 4; τῆ συμβίω μου 40, 8; τῆς συμβ(ίου) 43, 5;
τῆς συμβίου Πηνελόπεια Βησκαλητος 45, 6; τῆς συμ-
βίου 46, 6; τῆ[ς συμβίου?] αὐ[τοῦ ---] 66, 5.

Voir aussi συμβίου, συνβίου; cf. δ σύμβιος et
συνβιωσεως.

σύμβιος (δ) : voir συμβείους.

συμβείους (που συμβείους):

τὸ προσκύνημα αὐτοῦ καὶ τοῖς συμβείους 23, 8.

συνβιωσις : voir συνβιωσεως.

σύμπας :

τοῦ(δ) σύμπαντος οἴκου αὐτῶν 28, 6; τοῦ σύμπαν-
τος οἴκου αὐτῶν 37, 8; τοῦ σύμπαντος οἴκου
47, 6.

Voir aussi σύνπαντος.

σύν :

καὶ σύν τέκνω(ν) καὶ τοὺς ἀδελφούς αὐτοῦ 10, 5; σύν
τῇ μητρὶ Σενσωτηρ καὶ τῆς γυναικὸς καὶ τῆς
θυγατρὸς καὶ τῶν ἀδελφῶν καὶ Σωτήρ φίλου
25, 4; σύν τῇ μητρὶ αὐτοῦ 28, 8; καὶ τῶν σύν
αὐτοῦ 41, 5; καὶ τῶν σύν αὐτῶ 42, 5; σύν ἀπα-
λόμου 44, 7.

συμβίου (pour συμβίου, génitif de σύμβιος):
 τῆς συμβίου αὐτοῦ 18,4; τῆς συμβίου 26,4; τῆς
 συμβίου 48,5; τῆς συμβίου 51,4; τῆς συμβίου
 αὐτοῦ 69,4.

συμβιωθεως (pour συμβιωθεως, de συμβιωθεις?):
 καὶ τῆς συμβιωθεως 41,4.

συγκρίνω (pour συγκρίνω):
 οὗ οὐδεὶς τῶν ἑρρέων συγκρίν (ετακι) 33,4.

σύμπαντος (pour σύμπαντος):
 τοῦ σύμπαντος αὐτοῦ οἴκου 39,6.

T

τάλαντον, τὸ:

τάλαντον ἕνα καὶ (δραχμαὶ) χ 34,4; τάλαντον
 ἕν καὶ δραχμὲ ἑτακοσε 40,5; (τάλαντα)
 δ 48,6 (hors-texte).

τέκνον, τὸ:

τῶν τέκνων 8,4; id. 9,5; τέκνω(ν) 10,6; τῶν
 τῶν τέκνων 14,6; τέκνω(ν) 24,8; τῶν τέκνων
26,4; id. 28,6; τῶν τέκνων αὐτοῦ 32,4; τῶν τέκ-
 νω(ν) 33,8; τέκνοισ 35,4; τῶν τέκνων 37,7; τέκ-
 νος 38,6; τῶν τέκνων 39,5; id. 40,8; τῶ[v] τέκ-
 νων 41,3; τῶν τέκνων 42,3; id. 43,6; id. 45,8;
 τῶν τέκνω(ν) 47,4; id. 48,5; τῶν τέκνων 49,4.

τέκνος (pour τέκνοισ): voir τέκνον.

τέκτον (pour τέκτων):

τ[ατρ.] νουφισ Μερβις, τέκτον, ἑρρέυς γόμου,
25,2.

τέκτωνος, δ:

Ποτάμων τέκτων 52, 2.

Voir aussi τέκτον et τέκτωνος.

τέκτωνος (pour τέκτωνος):

Πατριάρχου Φίλος τέκτωνος 22, 1; Ποτάμωνος τέκτωνος 51, 2.

τέταρες (pour τέτταρες):

ἔβι[ω]θεν ἑτῶν ἑξή[κ]οντα τέταρες 53, 4.

τις:

ἔάν τις ἀναχνοταὶ τὸ προσκύνημα αὐτοῦ 23, 6.

τριάκοντα:

χρυῶν τριάκοντα 46, 11.

Τυβι:

(ἔτους) ια // Τυβι β 2, 5; (ἔτους) ι . // Τυβι [ι] α 3, 6;
(ἔτους) ιθ // Τυβι κ 9, 9.

τω (pour τὸ) : voir δ.

Υ

υ̅ (pour οὐ):

υ̅ αὐτοῦ γόμου 22, 4.

υἱός:

τοῦς υἱοὺς αὐτοῦ 3, 5; Παλεστής, υἱός αὐτοῦ 9, 5; Πετεψαῖς, υἱοῦ Φουβητοῦ, 21, 2; Σωτήρος υἱοῦ, ἑρέως γενομένου ἐπ' ἐμοῦ 26, 5; Ἀβρηλίου Σωτήρος, υἱοῦ Κηλήτου, 27, 2; Βησαρίων υἱός 31, 4; καὶ τῶν υἱῶν 46, 7; καὶ τοῦ υἱοῦ 61, 6.

ὕλετομικόν (ρουρ ὕλητομικόν):
ἰς τὸ ὕλετ(ομικόν) προτος 22,7.

* ὕλητομικόν, τὸ: voir ὕλετομικόν.

ὕμεῖς (ρουρ ἡμεῖς!):
καὶ ῥάνη ὕμῶς ὁ θεὸς 16,5.

ὕπερ:
τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ ὑπερ τῆς ἀρχιερεο-
σύνης 34,4; ὕπερ εὐσεβίης χάριν 34,6; ὕπερ
εὐσεβίης τοῦ μεγάλου θεοῦ Πουρβετμουεως
40,3; ἔδοκκα δὲ ὑπερ τῆς ἀρχιερεωσύνης ...
40,5; τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ ὑπερ τῆς ἀρχι-
ερεωσύνης 41,8; ὕπερ ὀνόματος θεοῦ Πουρ-
βετμουεως χάριν 42,8.

ὕπὸ:
εὐεργετηθεὶς ὑπὸ τῆς κυρίας μηρονύμου Ἰώδος,
θεᾶς μεγίστης, 13,4; τὰ ἀναδοθέντα ὑπ' ἐμοῦ
34,3; 41,8; 42,8.

Φ

Φ:

(δραχμαὶ) κΦ 42,8.

φαίνομαι:

καὶ ῥάνη ὕμῶς ὁ θεὸς 16,4.

Φαμενωθ:

Φαμενωθ κΖ 26,10; Φαμενωθ τ 27,8; Φαμενωθ
κδ 29,9; Φαμενωθ α 41,13; Φαμενωθ κη 54,
ω.
Voir aussi Φαμενωθ.

Φαμενωθ (ρουρ Φαμενωθ):

Φαμενωθ κη 25, 10.

ῥφάνη (ρουρ ἔφάνη): voir φαίνομαι.

Φαρμουτι (ρουρ Φαρμουθι):

Φαρμουτι κε: 42, 10.

Φαρμουθι:

ἔτους ε. τῶν κυρίων Αὐτοκράτοραν Σεουήρου καὶ Ἀντωνίνου, Εὐσεβ[ῶν] Σεβαστῶν, τὸ προδικύημα ... Φαρμουθι εγ 4, 11; Φαρμουθι ςη 12, 7; Φαρμουθι εγ 13, 8; Φαρμουθι κς 18, 6; Φαρμουθι η 22, 5; Φαρμουθι ζ, τῆ ἡμέρα τοῦ καλαμῶνος 30, 9; Φαρμουθι κδ 32, 8; Φαρμουθι β 37, 9; Φαρμ(ουθι) κ // 44, 8; Φαρμουθι ζ 47, 9.

Voir aussi Φαρμουτι et Φαρμουτι.

Φαρμουτι (ρουρ Φαρμουθι):

Φαρμουτι ς 17, 9.

φειλοῦτες (ρουρ φειλοῦντες):

καὶ τοὺς φειλοῦτες αὐτὸν κατ' ὄνομα 42, 3.

Φίλαι:

εἰς τ(ὸ) ἔργον τῆς εἰσελθῶς Φιλῶν 32, 7.

φιλέω-ῶ: voir δ φιλῶν, οὔντος.

Φίλιππος:

δευτέρου ἔτους Φιλίππου (ἔτους) β // 42, 7; ἔτους ς τῶν κυρίων ἡμῶν Φι(λ)ίππων Σεβαστῶν 46, 2.

φιλοντι (pour une forme de φιλῶν, οὔντος):
καὶ τῶν φιλοντι αὐτοῦ <αὐτοῦ> 69,5.

φίλος:

Σωτήρ φίλου 25,7; Τιθοητος Φοιβη τοῦ φίλου
26,10.

φιλουσειν (pour φιλοῦσιν):

τοῖς φιλουσειν μοι 29,7.

φιλῶν, οὔντος (ο):

τῶν φιλοούντων αὐτῶν 2,4; τῶν φιλοούντων 4,9;
τῶν φιλοούντων αὐτ[ο]ῦ 5,4; τῶν φιλοούντων
αὐτῶν 6,4; τῶν φιλοούντων αὐτοῦ 7,4; τῶν
φιλοούντων 8,5; τῶν φιλοούντων αὐτοῦ 9,7;
id. 12,3; τῶν φιλοούντων 15,6; τῶν φιλοούντων
αὐτοῦ 17,5; τῶν φιλοούντων τῶν αὐτοῦ 18,3;
τῶν φιλοούντων 19,7; τῶν φιλοούντων αὐτῶν
22,4; τὸ πρ(οσκύνημα) πάντων τῶν φιλο(ούν-
των) 24,8; τοῖς φιλουσειν μοι 29,7; τῶν φι-
λοούντων 30,5; τῶν φιλοούντων αὐτοῦ 32,3; τῶν
φιλοούντων αὐτοῦ κατ' ὄνομα 34,7; τοῖς φιλοῦ-
τες αὐτόν κατ' ὄνομα 42,4; τῶν φιλοούντων αὐ-
τόν 46,8; [---] φιλοῦντος 65,6; τῶν φιλοντι
αὐτοῦ <αὐτοῦ> 69,5.

Voir aussi φιλοῦτες, φιλοντι et φιλουσειν.

Φοιβήτρια, ἡ:

ἔποίησεν τὴν κατίτρουσιν τοῦ ξεροῦ τῆς Φοι-
βητρίας 12,6.

φροντιστής, ο: voir φροτιστήν.

φροντιστήν (ρουρ φροντιστήν):

Νικᾶς τὸν φροντιστήν 17, 6.

X

χ:

τάλαντον ἕνα καὶ (δραχμαὶ) χ 34, 5; (δραχμαὶ)
ἔχ 41, 10.

χάριν:

ὑπὲρ εὐσεβείας χάριν 34, 6; ὀνόματος Πουρ-
βεπεμουεως χάριν 41, 11; ὑπὲρ ὀνόματος
θεοῦ Πουρβεπεμουεως χάριν 42, 10.

Χουακ: voir Χυακ.

χρυσούν (τῷ):

Remarque: A l'exception des trois occurrences
de 39, 10 et de 46, 10, le genre de ce nom est incer-
tain (voir le mot suivant).

ἔδωκ (ε) τῆς ἱερεωσύνης τοῦ ἰβ (ἔτους)
χρυσ(ᾶ) λ καὶ τῶν ἄλλων γ χρυσ(ᾶ) 33, 6 et 7;
τῷ μὲν ιη (ἔτει) χρυσ(ᾶ) κ καὶ κβ (ἔτει)
χρυσ(ᾶ) ις καὶ β (ἔτει) χρυσ(ᾶ) κβ καὶ τῷ
ιβ (ἔτει) χρυσ(ᾶ) λβ καὶ τῷ κ (ἔτει) χρυσ(ᾶ)
ις 35, 6, 7, 8 et 9; ἱερεὺς γόμων ὀκτώ,
χρυ(σοῦς) βμ 36, 3; ἔδωκεν... χρυσοῦς βμ καὶ
... ἄλλα χρυσ(ᾶ) ἑξήκοντα 39, 10; ἐπὶ χρυ-
σοῦς) βις 43, 4; τῷ πρώτῳ (γ) ὀμῳ εἴκοσι
χρυσᾶ, τῷ β χρυσᾶ τριάκοντα 46, 10; ἐπὶ
χρυσοῦς βμ 48, 6.

Χρυσούς, ο :

ἔδωκεν χρυσούς ἄνδρα καὶ ἄλλα χρυσ(ῶν)
ἔζηκοντα 39,8.

Voir aussi la remarque préliminaire concernant le mot précédent.

Χυακ (pour Χουακ):

(ἔτους) ιδ // Χυακ κβ 5,8; (ἔτους) ιε // Χυακ κθ, 6,6;
(ἔτους) ις Χυακ ις 7,7; (ἔτους) ιη // Χυακ ις 8,7;
Χυακ γ 28,9.

Liste des passages obscurs susceptibles de comporter des mots grecs autres que des anthroponymes

ΜΓ ΑΤΥ : 2,9.

ΚΜ : τὸν γραφόντα ΚΜ 10,8.

.Ο : καὶ πατέρμουτεις .Ο Φαρμουτεις 17,8.

ΜΑ : 25,11.

καὶ δραχμὴ ἑπτακοσε ἔδωκεν ΠΑΤΣΕΜΕ
ΠΑΙ καὶ τῆ συμβίω μου κτλ. 40,7.

(δραχμαί) ΚΦ: 42,8.

Η. : ἱερεὺς τοῦ γόμ(ου) τοῦ Η. 50,5.

ΓΑΙΟΥ ΝΑ ΜΕ.. Υς : 61,3.

ΝΙΚ..ΟΤΕΣΣΕ.ΑΩΝ : 65,3.

ΠΙΝ(---?) : πετρηδεις Ὀρησ ΠΙΝ(---?) 70,3.

ΒΚΝ. : 79.

...ΑΚΤ... : κοννίων ΑΚΤ... 80,2.

ΟΙΨ. : κελβεις ΟΙΨ. 81,2.

IV. INDEX DES MOTS LATINS (autres qu'anthroponymes de particuliers) incluant les mots attestés uniquement en transcription grecque.

Alexander : voir Ἀλέξανδρος.

Antoninus : voir Ἀντωνῖνος (et Ἀντονίνω).

Antonius : voir Ἀντώνιος.

Aurelius : voir Ἀυρήλιος et Ἀυρήλιος.

beneficiarius (?) : voir βενεφικιάριος (?)

Caesar : voir Καῖσαρ (et Κέσαρος).

cum : cum Thimmui et suis 56 ,1.

et : cum Thimmui et suis 56 ,3.

felic(iter?) : Fabio cum Thimmui et suis

felic(iter?) 56 ,2.

galearius : voir γαλλάρειν.

Gordianus : voir Γορδιανός (et Γορδιανέ).

Marcus : voir Μάρκος.

Severus : voir Σεουήρος.

suus : Fabio cum Thimmui et suis felic(iter?)

56 ,3.

veteranus : voir οὐετρανός.

V. INDEX DES ABBREVIATIONS

1. Les abréviations grecques.

ΑΓ	:	ἀγαθῶ <u>43,7.</u>
ΑΓΑΘ	:	<u>17,9;</u> <u>40,16.</u>
ΑΓΑΘ	:	<u>37,9.</u> (cf. aussi (?) ΑΘΩ en <u>69,8</u>).
ΑΛΛΩ	:	ἄλλων <u>33,6.</u>
-B-	:	βενεφικιάριος <u>55,2.</u>
ΓΑΙΩΝΑΚΤ	:	Γαιωνακτος <u>73,4.</u>
ΓΕΝΟΜ /	:	γενομένου <u>26,5.</u>
ΓΟ	:	γόμου <u>53,2.</u>
ΓΟΜ	:	<u>28,4.</u> (cf. aussi (?) <u>50,5</u> et <u>51,5</u>)
ΓΟΜΩ	:	γόμων <u>33,3;</u> <u>48,4.</u>
ΔΙ	:	Διοσκόρου <u>35,1</u> (hors-texte)
ΕΔΩΚ /	:	ἔδωκε <u>33,5</u> et peut-être <u>40,7.</u>
ΗΛΚΥΣΑ -	:	ἠλκυσαμεν? <u>20,3.</u>
ἸΕΡ /	:	ἰερέως <u>33,2.</u>
ΙΕΡΕΩΣΥ	:	ἱερεωσύνη <u>33,5.</u>
ΙΟΥΛ /	:	Ἰουλιου <u>43,2.</u>
Κ /	:	καί <u>24,8</u> (deux fois); <u>28,6;</u> <u>37,8.</u>
ΚΑ	:	<u>19,8</u> (voir aussi (?) <u>30,3</u>).
ΛΕΓΟ	:	λεγομένου <u>38,3.</u>
Ν /	:	νεωτέρου <u>19,8</u> (voir aussi <u>70,4</u> ?).
ΝΕΩΤΕΡ >	:	<u>4,10.</u>
ΠΑΝΤΩ	:	πάντων <u>49,4.</u>
ΠΑΧΩ	:	Παχων <u>33,8.</u>
Π	:	προσκύνημα <u>24,7.</u>
ΠΡΟΣΚΥΜΑ	:	<u>14,1.</u>
ΠΡΟΣΚΥ ^m	:	<u>58,1.</u>
ΠΡΟΣΚΥΝ	:	<u>77,1.</u>
ΠΡΟΣΚΥΝΗ	:	<u>35,1.</u>

ΣΗΜΕΡΟ	:	σήμερον <u>8</u> , 1 (voir aussi CΗΜΕ <u>58</u> , 2).
ΣΥΜΒ	:	συμβου <u>33</u> , 7.
ΣΥΜΒ /	:	<u>43</u> , 5.
ΣΥΜΒ ∴	:	<u>24</u> , 8.
ΣΥΝΚΡΙΝ /	:	συνκρίνεται <u>33</u> , 4.
Τ /	:	τῶν <u>26</u> , 6.
ΤΕΚΝΩ	:	τέκνων <u>10</u> , 6.
ΤΕΚΝΩ	:	<u>24</u> , 8; <u>33</u> , 8; <u>48</u> , 5; <u>47</u> , 4.
ΥΛΕΤ ⁵	:	ὕλετομικόν <u>22</u> , 7.
ΦΑΡΜ	:	Φαρμουδι <u>44</u> , 8.
ΦΙΑ /	:	φιλοούντων <u>24</u> , 8.
ΦΟΙΒ	:	Φοιβητοῦ <u>19</u> , 1.
ΧΡ /	:	χρυσοῖς <u>43</u> , 4.
ΧΡΥ /	:	<u>36</u> , 3.
ΧΡΥΣ	:	χρυσᾶ <u>35</u> , 6 (deux fois); 7, 8, 9.
ΧΡΥΣ /	:	<u>33</u> , 6.
ΧΡΥΣ	:	<u>33</u> , 7; <u>39</u> , 10.

2. Les abréviations latines.

FELIC — : *feliciter* (?) 56, 3.

VI. INDEX DES NOMBRES

1	:	α	20	:	κ
		εἶς			εἴκοσι
		πρῶτος	21	:	κα
2	:	β	22	:	κβ
		δεύτερος	23	:	κγ
		δύο	24	:	κδ
3	:	γ	25	:	κε
		τρῖς	26	:	κς
4	:	δ	27	:	κζ
		τέσσαρες	28	:	κη
5	:	ε	29	:	κθ
		πέντε	30	:	λ
6	:	ς			τριάκοντα
7	:	ζ	32	:	λβ
		ἑπτὰ	60	:	ξ
8	:	ἑβδομοσ			ἑξήκοντα
		ἠ	64	:	ἑξήκοντα τέσσαρες
		ὀκτώ	110	:	ρι
10	:	ι	200	:	σ
11	:	ια	216	:	σις
12	:	ιβ	230	:	σλ
13	:	ιγ	240	:	σμ
14	:	ιδ	600	:	χ
15	:	ιε	700	:	ἑπτακοσε
16	:	ις	5600	:	ἑχ
17	:	ιζ			
18	:	ιη			
19	:	ιθ			

?(520?): ΚΦ

? : τῶν . κρούρων

VII. LE VOCABULAIRE POLITIQUE ET ADMINISTRATIF.

1. Les empereurs.

Ἀλέξανδρος	Καῖσαρ
Ἀντωνῖνος	κύριος
Ἀντώνιος	Μακρῖνος
Ἀϋρήλιος	Μάρκος
Ἀυτοκράτωρ	Σεβαστός
Γορδιανός	Σεουῆρος
Εὔσεβης	Φίλιππος
Εὐτυχής	Φίλιπποι

2. Fonctions politiques et administratives.

ἄρχω
? ἄρχων
βουλευτής
βουλευτής Πτολεμαίων
ἱεροποιὸς Πτολεμαίων
? φροντιστής

3. L'armée

βενεφικιάριος(?)
γαλεάριος
οὔετρανός

4. Noms de lieux et de peuples.

Πτολεμαίεος
Φίλαι

VIII. LE VOCABULAIRE RELIGIEUX.

1. Les dieux

θεά	μυριώνυμος
θεός	ὄνομα
Ἴσις	Πουρσεπμουις
κύριος, κ	Σρουπτιχις
μέγας	φαίνομαι
μέγιστος	Φοιβήτρια

2. Les noms de fonctions et les titres.

ἀρχιερωσύνη	
ἱερεύς	πατήρ τῶν ἱερέων
ἱερεὺς γόμου	
ἱερεωσύνη	προστάτης τοῦ ἱεροῦ Σρουπτιχιος
ἱεροποιος Πτολεμαίων	προστάτης τοῦ καλαμῶνος
λασανι Σρουπτιχι (ρουρ λεδώνης)	προστάτης κωμαστηρίου ? φροντιστής

3. Divers.

	ἱερόν
ἀναδίδωμι	Ἰοῦστος
	καθίδρουσις
δίδωμι	καινός
διετλα	καλαμῶν
ἐπάγαθος	κωμαστήριον
ἐπ' ἀγαθῶ	Μακάριος
ἔργον	μνήμη
εὐεργετέω-ῶ	νικάω-ῶ
Εὐσεβής	? νικητής
εὐσεβλα	προσκύνημα
Εὐτυχής	πύλη
ἡμέρα τοῦ καλαμῶνος	Σεβαστός

IX. LE VOCABULAIRE DE LA VIE ECONOMIQUE.

1. Les noms de métiers.

ἀπο τοῦ γόμου (οἱ)	κεραμιοσ (δ)
ἄρχων	προστάτης γόμου
γεωμέτρης	
	τέκτων
	φροντιστής

2. Les activités professionnelles. Divers.

ἀναδίδωμι	ἔλκω
ἀνάλωμα	λατομια (?)
ἀπο τοῦ γόμου (..) ἄρουργοι (οἱ) γνώμων	λίθος
γόμος	παρέλκω πρωτος εἰς...
δίδωμι	τάλαντον ἐλετομικόν (τὸ) χρυσοῦν (τὸ)
δραχμή	χρυσοῦς (δ)

X. LE VOCABULAIRE DE LA VIE AFFECTIVE (parenté, etc.)

ἀδελφός	πατήρ
γυνή	
θυγάτηρ	σύμβιος (ἦ)
μήτηρ	συμβλωσις (ἦ) (?)
νεώτερος	τέκνον
οἶκλα	υἶός
οἶκος	φίλος
ὄνομα (κατ')	φιλῶν (δ)

XI. L'EXPRESSION DU TEMPS (le calendrier et divers)

Ἐθυρ

ἀρχαῖος

διετία

Ἐπιφι

ἔτος

ἡμέρα τοῦ κλαμῶνος

καθ' ἡμέρας

κατ' ἀρχαίους

Μεσορη

Μεχιρ

Παυνι

Παχων

σήμερον

Τυβι

Φαμενωθ

Φαρμουθι

Χοιακ

TABLE DES MATIERES DES ANNEXES

Classement topographique	1
Table de concordance entre les éditions antérieures et le présent recueil	3
Références bibliographiques	11
INDICES	
I. Anthroponymes de particuliers	17
II. Anthroponymes de particuliers latins	29
III. Index des mots grecs	30
IV. Index des mots latins	82
V. Index des abréviations	83
VI. Index des nombres	85
VII. Le vocabulaire politique et administratif	86
VIII. Le vocabulaire religieux	87
IX. Le vocabulaire de la vie économique	88
X. Le vocabulaire de la vie affective	
XI. L'expression du temps	89
